Ignimaculi Comps
… 557 —

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE

CONTENANT

Les Evénemens considérables de chaque siécle,

AVEC DES R'EFLEXIONS.

TOME QUATRIÉME

Qui renferme le dixiéme, l'onziéme, & une partie du douziéme siécle.

Nouvelle Edition revûë par l'Auteur.

A COLOGNE,
Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. LII.

Ta

ART

ART

ART.
ART.
ART.
ART.
ART.
ART.

ARTI

ART.

ART.

TABLE
DES ARTICLES
Du quatriéme Volume.

DIXIÉME SIÉCLE.

ONZIÉME SIÉCLE.

DOUZIÉME SIÉCLE.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le dixiéme Siécle.

901. OViedo en Espagne est érigée en Métropole.

903. Ravages des Normans en France. Ils brûlent l'église de S. Martin de Tours.

904. Benoît IV meurt. Léon V est ordonné, & peu après chassé par Christofle qui s'empare du saint Siége.

905. Christofle meurt & Sergius III est ordonné Pape.

906. Les Normans s'emparent de la Picardie & de la Champagne.

907. Le Patriarche Nicolas & d'autres Evêques sont exilés & maltraités, pour avoir condamné les quatriémes nôces de l'Empereur Léon.

Vers ce temps-ci le Prêtre Auxilius publie ses Ecrits.

909. Concile de Trôlé près de Soissons pour le rétablissement de la discipline.

910. Fondation du célébre monastére de Cluni.

Mort d'Alfonse-le-Grand Roi d'Espagne.

911. Anastase III succéde à Sergius III. Mort de l'Empereur Léon. Aléxandre son frere régne avec Constantin fils de Léon.

912. Aléxandre meurt. Le jeune Constantin régne seul.

Conversion des Normans.

913. Mort du Pape Anastase. Landon est élu à sa place.
Les Hongrois ravagent l'Allemagne.
914. Mort de Landon. Jean X lui succede.
917. Mort de S. Ratbod Evêque d'Utrecht, vers ce temps-ci.
919. Le jeune Empereur Constantin associe à l'Empire, Romain l'Ecapenne qui s'empare de toute l'autorité.
920. Mort de saint Gennade Evêque d'Astorga en Espagne.
922. Conciles de Coblents & de Reims.
924. Les Hongrois ravagent la Lombardie.
S. Udalric est élu Evêque d'Ausbourg.
924. Martyre de sainte Viborade.
925. Mort de saint Bernon premier Abbé de Cluni. Saint Odon est élu pour lui succéder.
929. On fait mourir le Pape Jean X en prison.
Léon VI & peu après Etienne VII occupent le saint Siége.
Mort de Charles-le-Simple Roi de France.
931. Mort d'Etienne VII qui a pour successeur Jean XI.
932. Concile d'Erford en Allemagne.
933. Théophilacte est élevé sur le Siége de Constantinople.
Retraite d'Alfonse IV Roi d'Espagne.
934. Vers ce temps-ci la puissance des Califes tombe, & le grand Empire des Musulmans se divise.
936. Léon VII succéde à Jean XI.
Louis d'Outre-mer fils de Charles-le-Simple régne en France.

Mort d'Henri l'Oiseleur Roi de Germanie. Mission en Dannemarc.

Otton est couronné Roi de Germanie.

937. Les Hongrois ravagent la France & la haute Allemagne.

939. Mort de Léon VII. Etienne VIII lui succéde.

942. Mort de saint Odon Abbé de Cluni.

S. Odon d'Angleterre est élevé sur le Siége de Cantorberi.

943. Etienne VIII meurt. Martin II est élevé sur le saint Siége.

944. L'image miraculeuse d'Edesse est apportée à Constantinople.

Métaphraste écrit vers ce même tems.

Romain l'Ecapenne est chassé de l'Empire par ses propres enfans.

945. Constantin Porphyrogenette régne seul.

Le Roi Louis est fait prisonnier par les Normans.

946. Mort de saint Luc le jeune.

Mort de Martin II auquel succéde Agapit.

948. Concile d'Ingelheim.

S. Maïeul est élu Abbé de Cluni.

Concile de Londres, où Turquetul est fait Abbé de Croisland.

La Religion Chrétienne fait des progrès dans le Nord par les travaux de S. Adaldague.

Concile de Mouson.

950. Conversion des Sclaves.

951. Les Allemans commencent à régner en Italie.

952. Concile d'Ausbourg.

953. S. Brunon est élu Archevêque de Cologne.

saint Nicon. S. Dunstan fait de grands biens en Angleterre.

Concile d'Angleterre.

972. Mort du Pape Jean XIII. Benoît VI lui succede. Il est étranglé dans une prison. Boniface VII s'empare du saint Siége. Il est chassé & Donus II est élu.

973. Mort de l'Empereur Otton I & de saint Udalric Archevêque d'Ausbourg.

974. Mort du Pape Donus.

Saint Volfang est élu Evêque de Ratisbonne. Mort de Raterius.

975. Benoît VII est mis sur le saint Siége.

976. Mort de l'Empereur Zimisqués. Basile & Constantin regnent.

977. Mort de saint Rudesinde Evêque de Dume.

978. Mort de saint Edouard.

980. Mort de saint Harold Roi de Dannemarc.

981. Mort de saint Adalbert de Magdebourg.

983. Travaux de saint Adalbert de Prague.

Mort de l'Empereur Otton II.

984. Benoît VII meurt. Jean XIV lui succéde. Boniface VII qui avoit été chassé, fait mettre en prison Jean XIV, qui meurt de misére. Jean XV est élu & meurt aussi-tôt aprés.

Mort de saint Ethelvolde de Vinchestre.

985. Jean XVI est mis sur le saint Siége.

987. Hugues Capet est sacré Roi de France.

988. Mort de saint Dunstan de Cantorberi.

Mort de saint Adaldague de Brême.

Abbon est élu Abbé de Fleury.

989. Conversion des Russes.

991. Concile de Reims pour juger l'Archevêque Arnoul. L'Evêque d'Orléans nommé aussi Arnoul y fait un discours remarquable. Gerbert est mis sur le Siége de Reims.

993. Canonisation de S. Udalric.

994. Mort de saint Maïeul de Cluni. Saint Odilon en est fait Abbé.

Mort de saint Volfang de Ratisbone.

996. Jean XV meurt & a pour successeur Grégoire V.

697. Martyre de S. Adalbert de Prague.

998. Mort de saint Nicon.

Les Arabes ravagent l'église d'Espagne.

999. Mort de Grégoire V. Silvestre II est élu en sa place.

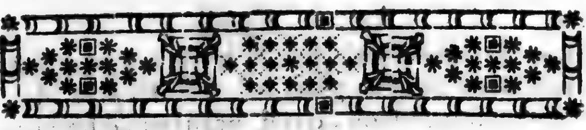
Mort de sainte Adelaïde.

Travaux de saint Nil, & de saint Romuald.

1000. L'Empereur Otton III va en Italie pour soumettre Rome révoltée contre lui.

Fin de la Table Chronologique du dixiéme siécle.





ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE *ECCLESIASTIQUE.*

DIXIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Eglises d'Angleterre & du Nord.

I.

LE saint Roi Alfrede mourut la derniere année du neuviéme siécle, & eut pour successeur son fils Edouard, qui est connu sous le nom d'Edouard l'ancien. Il se signala par des victoires éclatantes qu'il remporta sur les Danois. Il leur enleva l'Essex, l'Estanglie, la Mercie, le Northumberland, & plusieurs autres provinces. Il soumit aussi les Gallois & les Bretons. Il fit tenir dès le commencement de son regne un Concile, où on lut une lettre du Pape Benoît IV, qui se plaignoit de ce que le Roi laissoit le païs d'Oüessex depuis sept ans

I. EGLISE D'ANGLETERRE. Regne d'Edouard l'ancien, d'Aldestan, & d'Edmond I. Commencement de saint Odon.

ſans Evêques. Le Concile & le Roi en établirent dans chaque province. Un des plus illuſtres fut ſaint Odon, qui fit beaucoup d'honneur à l'Egliſe d'Angleterre. Il étoit fils d'un Seigneur Danois païen, établi en Angleterre, qui remarquant dans ſon fils beaucoup d'inclination pour la Religion Chrétienne, faiſoit tous ſes efforts pour lui en inſpirer de l'éloignement. Le jeune Odon ne laiſſoit pas de fréquenter les égliſes, & d'écouter les inſtructions qu'on y faiſoit. Le pere irrité le déshérita ; & le jeune homme ravi de perdre pour Dieu tout ce qu'il pouvoit eſpérer ſur la terre, quitta ſes parens & entra au ſervice d'Athelme, un des principaux Seigneurs & des plus pieux de la Cour du Roi Alfrede. Athelme trouvant dans le jeune Odon de très-heureuſes inclinations, lui témoigna une affection vraiment paternelle, & le fit bien étudier. Après qu'Odon fut baptiſé, il reçut la Tonſure cléricale & les Ordres juſqu'au ſoudiaconat. Il paſſa pluſieurs années dans l'Ordre de ſoudiacre à cauſe de ſa jeuneſſe, & fut enſuite ordonné diacre & enfin élevé au Sacerdoce. Le Duc Athelme & les autres Seigneurs avoient tant d'eſtime pour ſa vertu, qu'ils ſe confeſſoient à lui, & ſe conduiſoient par ſes conſeils.

II. S. Odon eſt élevé ſur le Siége de Cantorberi.

Odon fit avec ce Duc le voyage de Rome, pendant lequel il le guérit d'une maladie par ſes priéres. Après la mort de ce Seigneur & du Roi Alfrede, il fut très eſtimé du Roi Edouard. Ce Prince étant mort l'an 924, ſon fils Aldeſtan qui lui ſuccéda, eut pour Odon autant d'eſtime & de reſpect qu'en avoit eu ſon pere. Il le contraignit de ſe rendre aux déſirs du Clergé & du peuple de Schireburne, qui l'avoient choiſi pour leur Evêque. Odon qui connoiſ-

ſoit la grandeur du fardeau dont on vouloit le charger, réſiſta tant qu'il put ; mais il fallut enfin ſe rendre à une vocation ſi claire & ſi canonique. Le Roi Aldeſtan crut devoir à ſes priéres une victoire qu'il remporta l'an 938. Conſtantin Roi d'Ecoſſe, ſix autres petits Rois d'Irlande ou de Galles, & douze Officiers Généraux y perdirent la vie. Aldeſtan mourut deux ans après ſans enfans, ayant laiſſé pluſieurs monumens de ſa piété. Il avoit fait travailler à la traduction d'une Bible en langue Saxone, qui étoit alors la langue vulgaire d'Angleterre. Il eut pour ſucceſſeur Edmond ſon frere à qui l'Evêque Odon ne fut pas moins cher. L'Archevêque de Cantorberi étant mort peu de tems après, le Roi preſſa Odon de prendre ſa place. Mais il s'en défendit par l'autorité des Canons, qui condamnent les tranſlations. Le Roi lui repréſenta que ſaint Pierre avoit été transféré d'Antioche à Rome, & lui dit qu'il y avoit dans l'hiſtoire de l'Egliſe beaucoup d'exemples ſemblables, ſans pouvoir néanmoins les nommer ; qu'en Angleterre même S. Mellit avoit paſſé de Londres à Cantorberi. Si l'on eut été alors plus éclairé, on auroit ſçu qu'il étoit fort rare, que l'utilité de l'Egliſe & la gloire de Dieu fuſſent le vrai motif des tranſlations ; que l'Egliſe avoit toujours condamné la plûpart des exemples qu'on auroit pu citer ; & qu'il étoit d'une dangereuſe conſéquence de les multiplier. Odon qui n'avoit en vûë que d'obéir à Dieu, & qui connoiſſoit les pieuſes intentions du Roi, ſe rendit ; mais il repréſenta que tous ceux qui avoient rempli le Siége de Cantorberi depuis la converſion des Anglois, avoient été moines, & qu'il vouloit ſuivre une ſi ſainte & ſi ancienne coutume. Le Roi loua ſon humilité & ſa

piété, & envoya en diligence au monastére de Fleury sur Loire, qui passoit alors pour un des plus réguliers. L'Abbé de Fleury vint lui-même apporter l'habit monastique, & après qu'Odon l'eut reçu, il prit possession du Siége de Cantorberi vers l'an 942.

Quelque temps après, il fit des réglemens pour la consolation du Roi Edmond & pour l'instruction de son peuple. Il marqua les devoirs du Roi & des Seigneurs ; ceux des Evêques, & sur-tout la visite du diocèse chaque année ; les devoirs des Prêtres, des clercs & des moines, recommandant fort aux moines la stabilité & le travail des mains. Les autres instructions regardent le peuple. Le Roi Edmond de son côté fit des loix dont plusieurs regardent la Religion. Il y recommande la continence aux clercs, sous peine de perdre tous leurs biens temporels, & d'être privés de la sépulture après leur mort. Il charge les Evêques des réparations des églises, & promet sûreté à ceux qui s'y réfugient. C'est que les meurtres & les violences étoient des maux presque aussi communs en Angleterre qu'en France, comme il paroît par ces memes loix. Le Roi qui vouloit remédier à ces maux, fit venir auprès de lui l'Abbé Dunstan, dont il connoissoit le mérite, afin que ce saint homme l'aidât de ses conseils. Mais ensuite sur de faux rapports que lui firent des envieux, il le chassa de sa Cour. Trois jours après, le Roi étant à la chasse, se vit sur le point de tomber dans un précipice. Il crut que Dieu le punissoit de sa faute, & envoya aussi-tôt appeller Dunstan, à qui il promit une amitié éternelle. Il lui donna la terre de Glastembury au pays d'Oüessex, aujourd'hui dans le Comté de Sommerset.

II.

C'étoit un très-ancien monastére, près duquel Dunstan étoit né l'an 924. Ses parens étoient de la premiére noblesse; & dès l'enfance ils le firent élever dans cette maison de Glastembury, où demeuroient quelques Hibernois qui instruisoient la jeunesse. Mais il n'y avoit plus de moines, & les Rois s'en étoient approprié les revenus. Dunstan y ayant commencé ses études & reçu les Ordres mineurs, passa à Cantorberi auprès d'Athelme son oncle, qui en étoit alors Archevêque, & qui le mit au service du Roi. Comme il réüssissoit parfaitement en tout, il devint odieux à plusieurs courtisans jaloux de ses talens. Il quitta la Cour de lui-même, sans attendre une entiére disgrace, & se retira auprès de l'Evêque de Vinchestre son parent, qui l'exhorta à embrasser la vie monastique. Mais le jeune homme résista longtems, & croyoit même que Dieu l'appelloit à l'état du mariage. Une maladie qui le réduisit à l'extrêmité, fut le moyen extérieur dont Dieu se servit pour le dégoûter du monde, & fixer ses irrésolutions. Dunstan ne s'occupa plus que de son salut: il reçut l'habit monastique de la main de l'Evêque, qui après les interstices canoniques, l'ordonna Prêtre, lui donnant pour titre l'église de Notre-Dame de Glastembury. Car les moines non plus que les autres n'étoient point ordonnés sans titre. Après avoir reçu pendant quelque temps les instructions de l'Evêque de Vinchestre, & s'être fortifié contre les tentations ausquelles il pouvoit être exposé dans la suite, il alla à Glastembury servir l'église de son titre, près de laquelle il se fit une cellule, ou plutôt une cave si étroite, qu'elle ressembloit à un sépulcre. Elle n'avoit que cinq

III. Commencemens de saint Dunstan. Ses vertus. Ses travaux pour l'Eglise.

pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur néceſſaire pour y pouvoir être debout. La porte faiſoit un des côtés, & avoit de petites ouvertures par où il recevoit du jour pour travailler. Il jeûnoit & prioit continuellement, & il s'attira bientôt par une vie ſi ſainte, des viſites de toutes ſortes de perſonnes qui admiroient ſes vertus.

Son pere & ſa mere étant morts, il ſe trouva leur ſeul héritier; car en Angleterre, comme ailleurs, les moines n'étoient point exclus des ſucceſſions. Dunſtan donna à l'égliſe de Glaſtembury celles de ſes terres qui en étoient les plus proches; & du reſte de ſon patrimoine il fonda en divers lieux cinq monaſteres, où ſe formerent depuis par ſes ſoins de nombreuſes communautés. Il fit bâtir à Glaſtembury une belle égliſe & des lieux réguliers. Quand tout fut achevé, il y aſſembla un grand nombre de moines, dont il fut le premier Abbé, & qu'il conduiſit à une ſublime perfection. La ſcience & la piété brilloient avec tant d'éclat dans ce monaſtere, qu'il devint comme une pépinière, d'où l'on tira dans la ſuite beaucoup d'Evêques & d'Abbés, enſorte que ſaint Dunſtan fut le principal reſtaurateur de la Religion en Angleterre.

III.

IV. Regne d'Edred, d'Edui, & d'Edgar.

Après la mort du Roi Edmond qui fut aſſaſſiné l'an 946, Edred ſon frere & ſon ſucceſſeur qui avoit beaucoup de piété, mit dans l'Abbé Dunſtan ſa principale confiance, lui donna la garde de ſes tréſors & de ſes chartres, & gouverna ſon Royaume par ſes conſeils. Il le preſſa vivement, & le fit preſſer par d'autres de monter ſur le Siége de Vincheſtre; mais Dunſtan le refuſa, & fut perſévérant dans ſon refus. Edred

étoit monté sur le Trône par les suffrages unanimes du Clergé & de la Noblesse. Après avoir soumis les Danois qui se révoltoient dans toutes les occasions, il réduisit le Northumberland, en fit une province particuliére & lui ôta le titre de Royaume. Se trouvant dans une profonde paix, il se livra entiérement aux exercices de piété sous la conduite de saint Dunstan, & mourut l'an 955. On lui donna pour successeur son neveu Edui, Prince sans conduite, qui ne suivoit que ses passions & les conseils des jeunes gens. Il proscrivoit les riches pour les dépouiller de leurs biens, ceux sur-tout qui étoient les plus vertueux : il pilloit les églises, méprisoit la Religion, chargeoit les villes d'exactions, & donnoit des preuves publiques & scandaleuses de la corruption de son cœur.

V. Courage de S. Dunstan. Son exil.

Dunstan essaya de le corriger ; mais voyant ses avis méprisés, il se retira dans son monastére de Glastembury. Il assista néanmoins au sacre du jeune Roi, qui le jour même de la cérémonie, quitta brusquement les Evêques & les Seigneurs avec lesquels il avoit dîné, pour s'entretenir avec une misérable créature, à laquelle il étoit attaché. La compagnie en fut affligée ; & Odon Archevêque de Cantorberi proposa d'envoyer quelques-uns d'entre eux, pour faire au Roi des remontrances sur le déréglement de sa conduite. On choisit l'Abbé Dunstan avec un Evêque son parent. Ils allerent trouver le Roi, & le ramenerent dans la compagnie qu'il avoit si indécemment quittée. La femme ne laissa point le Roi en repos, qu'il n'eut exilé Dunstan, qui fut enlevé au milieu des plaintes des moines de Glastembury, de ses amis & des pauvres. Il s'embarqua, passa

en Flandre, & se retira au monastére de saint Pierre de Gand, très-célébre alors par la science & la piété des moines dont il étoit composé.

VI. Fermeté de saint Odon. Sa mort. S. Dunstan est fait Evêque de Cantorbe-ri.

L'Archevêque Odon voyant que le jeune Roi n'écoutoit point ses remontrances, envoya des gens de guerre tirer par force de sa Cour celle qui étoit la principale cause du scandale, & après qu'on l'eut défigurée & marquée d'un fer chaud, on la conduisit en Irlande. Elle en sortit quelque tems après, mais les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarets, & ensuite la firent mourir misérablement. Telle étoit la puissance & la sévérité de saint Odon. Il seroit à souhaiter que son zèle eût été plus éclairé. Le Roi Edui s'étant rendu fort odieux par sa mauvaise conduite, fut chassé, & son frere Edgar fut mis sur le trône l'an 959. Peu de jours après son élection, il tint une Assemblée générale de tout son Royaume, où il cassa toutes les loix injustes de son frere, & répara toutes ses injustices. Il rappella glorieusement l'Abbé Dunstan de son exil, & lui rendit de grands honneurs. Il l'obligea d'accepter l'Evêché de Vorchestre, & en même-temps celui de Londres. Comme il opposoit aux instances du Roi, des Seigneurs & des habitans, l'autorité des Canons qui ne permettent pas qu'un même Evêque gouverne deux églises, on lui répréscnta que l'Apôtre saint Jean avoit gouverné sept églises, & que saint Paul avoit eu soin de toutes. Dunstan se rendit à ces raisons; comme si la mission extraordinaire des Apôtres devoit tirer à conséquence pour la conduite ordinaire de l'Eglise. Saint Odon étant mort l'an 961, le Roi pria Dunstan de prendre sa place; mais il ne put le

lui persuader. L'Evêque de Vincheſtre gagna par argent les Seigneurs les plus puiſſans de la Cour, & ſe fit donner cette dignité qu'il déſiroit depuis long-temps: mais comme il alloit à Rome demander le pallium, il mourut de froid en paſſant les Alpes. Le Roi fit de nouvelles inſtances auprès de Dunſtan; tous les Evêques y joignirent les leurs, & engagerent Dunſtan à paſſer au Siége de Cantorberi.

IV.

VII. Suite des travaux de ſaint Dunſtan.

Comme il étoit obligé par cette nouvelle dignité, de veiller ſur toutes les égliſes d'Angleterre, il viſitoit toutes les villes du Royaume, prêchoit la foi à ceux qui ne l'avoient point encore embraſſée, & inſtruiſoit les Fidéles de la néceſſité de pratiquer les bonnes œuvres. Ses diſcours étoient ſi pleins de ſageſſe & d'éloquence, qu'il n'étoit pas facile de lui réſiſter. Il employoit le temps de ſon repos au ſaint exercice de la priére & à la lecture de l'Ecriture ſainte, dont il corrigeoit les exemplaires. Il étoit entiérement occupé des devoirs d'un bon Paſteur. Il terminoit les différends, appaiſoit les querelles, réfutoit les erreurs des hérétiques, réformoit les abus, ôtoit les ſcandales. Il employoit les revenus de l'Egliſe à ſoulager les veuves, les orphelins & les étrangers.

Un Seigneur très-puiſſant ayant épouſé ſa parente & ne voulant point s'en ſéparer, quoique ſaint Dunſtan l'en eût averti juſqu'à trois fois, il lui défendit l'entrée de l'égliſe, & le Comte alla ſe plaindre au Roi de la ſévérité outrée de l'Archevêque. Le Roi lui manda de laiſſer ce Seigneur en repos & de lever la cenſure. Dunſtan ſurpris qu'un Roi ſi pieux ſe fût ainſi laiſſé tromper, s'efforça de porter le Comte à la pénitence. Mais voyant qu'il s'emportoit

encore davantage, il l'excommunia. Ce Comte indigné envoya à Rome, & à force d'argent il obtint des lettres du Pape, par lesquelles il étoit ordonné à l'Archevêque de réconcilier ce Seigneur à l'Eglise. Saint Dunstan répondit : Quand je le verrai véritablement pénitent, j'obéïrai au Pape : mais tant qu'il persistera dans son péché, je ne leverai point la censure. A Dieu ne plaise qu'aucun homme mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu. Le Comte voyant Dunstan infléxible, craignit les châtimens visibles que l'excommunication attiroit quelquefois. Il se soumit donc à la pénitence, & à tout ce que le saint Pasteur voudroit lui prescrire. Comme saint Dunstan tenoit un Concile de toute la Nation, le Comte vint au milieu de l'assemblée nuds pieds, avec un habit pauvre ; & tenant des verges à la main il se jetta aux pieds de l'Archevêque, en poussant de profonds gémissemens. Tous les assistans en furent attendris, & Dunstan plus que les autres ; mais il supprima d'abord tous les sentimens de tendresse, & montra un visage sévére, jusqu'à ce que cédant aux priéres de tout le Concile, il laissa couler librement ses larmes, pardonna au Comte pénitent, & leva l'excommunication ; ce qui fut très-agréable à tout le monde.

Le Roi Edgar avoit une entiére confiance en l'Archevêque Dunstan, & recevoit ses paroles comme des oracles célestes. Ce fut par son conseil qu'il chassa de son Royaume, ou réprima ceux qui pouvoient attirer sur toute la Nation la colére de Dieu. Ce fut aussi par le conseil de ce saint homme qu'il punit sévérement les ministres de l'Eglise, qui deshonoroient par leur conduite toute mondaine la

sainteté de leur état. L'attention qu'avoit le Roi de faire sentir les effets de son indignation aux Ecclésiastiques déréglés, & d'honorer ceux qui édifioient par leur régularité, fit changer de face au Clergé. Qu'un Royaume est heureux, quand ce sont la science & la piété qui frayent le chemin aux dignités Ecclésiastiques !

VIII. Fermeté du saint Archevêque. Penitence du Roi Edgar.

L'autorité de l'Archevêque sur le Roi, parut dans une occasion délicate. Ce Prince commit un crime honteux, & scandalisa tout son Royaume, d'autant plus, dit l'historien, qu'il étoit marié. Saint Dunstan en fut pénétré de douleur, & alla trouver le Roi, qui s'avança selon sa coutume, & lui tendit la main pour le faire asseoir sur son trône. L'Archevêque retira sa main, & regardant le Roi d'un œil terrible il lui dit : Vous osez toucher avec votre main impure, la main qui immole le Fils de la Vierge ! Vous avez deshonoré l'épouse du Créateur, & vous croyez appaiser par une civilité l'ami de l'Epoux ! Je renonce à l'amitié d'un ennemi de Jesus-Christ. Le Roi qui ne croyoit pas que Dunstan eût connoissance de son péché, fut frappé de ce reproche comme d'un coup de foudre. Il se jetta aux pieds du saint Pasteur, confessant son crime avec larmes & demandant humblement pardon. L'Archevêque étonné de sa soumission, le releva fondant en larmes comme lui. Il fit sentir au Roi la nécessité de travailler à guérir son ame & à appaiser Dieu ; il lui montra l'énormité de son péché & lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il ne porteroit point la couronne, il jeûneroit deux jours de la semaine, & feroit de très-grandes aumônes. Il lui ordonna de plus, de fonder un monastére de vierges chrétiennes ;

qui demandassent pour lui à Dieu un cœur pur ; de chasser des églises les Ecclésiastiques déréglés ; de mettre des moines édifians à leur place ; de faire des loix justes, & de veiller à leur exécution. Le Roi accomplit fidélement tout ce qui lui fut prescrit, & il fut réconcilié après avoir fait pénitence pendant sept ans.

IX. Zèle du Roi pour les intérêts de la Religion.

Nous avons plusieurs loix du Roi Edgar, établies, comme il paroît, dans le dessein de satisfaire à la promesse qu'il avoit faite, d'employer tout son pouvoir à réformer les abus dont l'Eglise gémissoit. Ce Roi pénitent donna aussi des preuves de son zèle pour la gloire de Dieu, dans le Concile que l'Archevêque Dunstan convoqua l'an 969. Voici comment ce Prince parla au milieu de l'Assemblée des Evêques. Je suis moins touché, dit-il, de ce que les Clercs n'ont point la tonsure assez grande, que de ce qu'il ont un extérieur si indécent, qu'il est aisé de juger que le cœur n'est pas réglé. Avec quelle négligence assistent-ils aux divins offices ! Ils semblent y venir pour s'amuser, plûtôt que pour chanter les louanges de Dieu. Je ne puis taire ce qui est la matiére des larmes des gens de bien, & des railleries des libertins. Le Clergé s'abandonne aux excès de la table, & aux désordres les plus honteux. Il employe au jeu & à la débauche, des revenus qui n'ont été laissés que pour soulager les pauvres. Le pieux Roi voulant ensuite exciter le zèle des Evêques contre ces abus, ajoûta : J'ai en main le glaive de Constantin, & vous celui de Pierre. Joignons-les ensemble pour purifier le sanctuaire. Vous avez ici, dit-il, en adressant la parole à Dunstan, Ethelvolde Evêque de Vinchestre & Osuald Evêque de Vorchestre : je vous charge tous trois de joindre

votre autorité spirituelle à la mienne, pour bannir de l'Eglise les Prêtres qui la déshonorent. Saint Ethelvolde & saint Osuald méritoient d'être associés à S. Dunstan, pour rétablir la discipline en Angleterre. Leur zèle étoit ardent, leur vie très-sainte, & ils firent par-tout de grands biens.

V.

X. Régne d'Edouard II, & d'Ethelred.

Le Roi Edgar mourut l'an 975. Il avoit fait jouir ses sujets d'une paix continuelle pendant tout son régne qui fut de seize ans, ce qui lui a fait donner le nom de pacifique. Cette paix ne fut point le fruit de ses victoires; mais il la procura en faisant sur mer & sur terre de grands préparatifs de guerre qui le rendoient formidable à ses voisins. Son fils Edouard lui succéda, malgré la résistance de la Reine sa belle-mere, & de quelques Seigneurs qui vouloient faire régner Ethelred fils de cette Princesse. Saint Dunstan fit élire Edouard, & tint lieu de pere au jeune Roi pendant son régne, qui ne fut que de deux ans & demi. Alors les clercs qui avoient été chassés revinrent, & se plaignirent de la réforme de saint Dunstan. Mais on tint un Concile, dans lequel ils perdirent leur cause. Le jeune Roi étant un jour à la chasse, s'écarta de ses gens, & se trouva seul près d'un château où la Reine sa belle-mere faisoit alors sa résidence avec son fils Ethelred. Cette malheureuse Princesse le fit assassiner. Il étoit âgé de quinze ans, & le martyrologe Romain le met au nombre des Martyrs à cause des miracles que Dieu a opérés à son tombeau. La passion de faire régner Ethelred porta Elfride à ce crime; mais elle en fit une rigoureuse pénitence : elle porta le cilice pendant plusieurs années, coucha sur la terre, prati-

tiqua d'autres austérités, & fonda deux monastéres de filles. Le Roi Edouard avoit une sœur nommée Edithe, honorée comme Sainte; & l'Eglise honore la mémoire de trois autres Princesses du même nom, qui vécurent en Angleterre dans le même siécle. Le regne d'Ethelred fut de près de trente-huit ans.

VI.

XI. Fin de saint Dunstan & de deux autres saints Evêques.

S. Dunstan, la plus grande lumiére de l'Angleterre pendant le dixiéme siécle mourut le dixneuviéme de Mai 988. Quatre ans auparavant S. Ethelvolde étant venu à Cantorberi avec l'Evêque de Rochester, Dunstan les reçut avec une sainte joye, parce que c'étoit par ses soins qu'ils avoient été formés, & élevés à l'Episcopat. Après avoir passé plusieurs jours ensemble en d'édifiantes conversations, l'Archevêque les conduisit hors de la ville; & quand il fallut se séparer, il versa beaucoup de larmes qui lui coupérent la parole. Les deux Evêques étonnés lui en demanderent la cause. C'est que je sçai, dit-il, que vous devez bientôt mourir. En effet l'Evêque de Rochester étant à peine rentré dans sa ville, fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours; & Ethelvolde Evêque de Vinchester tomba malade avant même que d'arriver chez lui. Il mourut le premier d'Août 984, la vingt-deuxiéme année de son Episcopat. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort : on lui attribuoit plusieurs écrits que nous n'avons plus. Après la mort de S. Ethelvolde, il y eut une grande division pour l'élection du successeur, entre les clercs qui avoient été chassés de l'église de Vinchester pour leurs déréglemens, & les moines qui avoient été mis à leur place. S. Dunstan s'étant mis en priéres pour demander à Dieu de lui

faire connoître celui qui étoit digne de remplir ce Siége, il crut qu'il lui étoit ordonné de prendre Elfege Abbé de Bath & de le sacrer Evêque. C'étoit un homme d'un grand mérite, & il fut depuis Archevêque de Cantorberi.

Le jour de l'Ascension dix-septiéme de Mai 988, après la lecture de l'Evangile S. Dunstan prêcha à son ordinaire : puis il continua la Messe & donna la bénédiction solemnelle avant la Communion. Il exhorta de nouveau son peuple à se détacher de toutes les choses de la terre ; & après avoir donné le baiser de paix il ne put se contenir davantage, & leur dit de se souvenir de lui, & que le jour approchoit où Dieu devoit l'appeller à lui. Alors il s'éléva de grands cris & l'on vit couler des torrens de larmes. Après le dîner l'Archevêque revint à l'église, & marqua le lieu de sa sépulture. Il exhorta encore son peuple à faire en toutes choses la volonté de Dieu, & à travailler à être véritablement vertueux. Quoiqu'il sentît ses forces diminuer, il continua ce jour-là & le lendemain d'instruire & de consoler tous ceux qui venoient lui demander sa sainte bénédiction. Le samedi dix-neuviéme du mois, il fit célébrer devant lui les saints mystéres ; & ayant reçu le viatique, il fit une fervente priére d'action de graces, après laquelle il expira. Il fut infiniment regretté de son peuple, & il se fit depuis à son tombeau un grand nombre de miracles, dont nous avons une histoire fidéle. Saint Dunstan rétablit les Lettres en Angleterre, aussi-bien que la discipline Ecclésiastique. On lui attribue plusieurs Ecrits, mais il y en a peu qui soient certainement de lui. Il fut enterré dans l'église de saint Sauveur sa Cathédrale, au lieu qu'il

avoit marqué devant les degrés de l'Autel.

VII.

XII. EGLISE DU NORD. Mission de Hunni Archevêque de Brême en Dannemarc & en Suéde.

Hunni Archevêque de Brême voyant la porte ouverte à l'Evangile, entreprit de rétablir l'église de Hambourg négligée depuis long tems. Il résolut de faire par lui-même la visite de son vaste Diocèse ; & le peuple de Brême ne pouvant supporter l'absence d'un Pasteur si zelé, voulut le suivre & s'exposer à tout avec lui. Les travaux de cet Archevêque ne furent pas infructueux ; il convertit le fils du Roi, il ordonna des Prêtres dans chaque église, parcourut les Isles des Danois, annonça la foi à ceux qui n'en avoient jamais entendu parler, & affermit les Chrétiens qu'il trouvoit captifs. Ensuite marchant sur les traces de saint Anscaire son prédecesseur, il passa la mer Baltique & arriva au port de Birca. Pendant 70 ans qui s'étoient écoulés depuis la mort de saint Anscaire, il n'y avoit qu'un seul Prêtre qui eût osé porter l'Evangile dans la Suéde. L'Archevêque Hunni y étant donc arrivé, trouva que la Religion chrétienne y avoit été totalement oubliée, pendant les régnes courts & sanglans de plusieurs Rois. Ainsi il eut beaucoup de peine à se faire écouter, & soutint de grands travaux dans le cours de sa mission. Après sa mort ses disciples porterent son chef à Brême, dont il avoit été Evêque pendant dix-huit ans.

XIII. S. Adaldague travaille avec succès à répandre dans le Nord la lumiére de l'Evangile.

Son successeur fut saint Adaldague qui tint le siége de Brême cinquante-quatre ans. Il étoit né de parens nobles, & avoit d'excellentes qualités. Une rencontre singuliére contribua à son élévation. La Reine Matilde voyant le Roi son époux à l'extrêmité, alla se mettre en priéres dans l'église, & les cris du peuple lui ayant ap-

pris qu'il étoit mort, elle demanda s'il y avoit encore quelques Prêtres à jeun, qui puſſent célébrer la Meſſe pour lui. Adaldague ſe préſenta, & la Reine lui donna ſur le champ des braſſelets d'or qu'elle portoit. Cette pieuſe Princeſſe lui ſçut gré toute ſa vie d'avoir dit la premiére Meſſe pour l'ame du Roi ſon époux, & concourut à le faire élever ſur le ſiége de Brême. Il travailla au progrès de la Religion dans le Dannemarc & dans le reſte du Nord. Il y fonda de nouvelles égliſes, y établit des Evêques, & depuis cet établiſſement la Religion chrétienne y fit de grands progrès.

XIV. S. Libentius continue la même bonne œuvre.

Libentius ſucceſſeur de ſaint Adaldague continua le bien que ſes saints prédeceſſeurs avoient commencé. Il étoit recommandable par la pureté de ſa vie & par la rigueur de ſes mortifications. Son humilité le faiſoit paroître dans le cloître comme un ſimple moine : car c'étoit des moines qui ſervoient l'égliſe de Brême, & les autres égliſes que ces ſaints Evêques avoient fondées. Il n'alloit point à la Cour comme beaucoup d'autres, ſolliciter l'augmentation des biens de ſon égliſe. Il demeuroit en repos chez lui, tout occupé du gouvernement de ſon Diocèſe, ne s'appliquant qu'à gagner des ames à Jeſus-Chriſt, & tenant dans une exacte diſcipline toutes les Communautés qui dépendoient de lui. Il prenoit ſoin par lui-même des étrangers & des malades, & les ſervoit en perſonne, quoiqu'il eût chargé ſon neveu du gouvernement de l'hôpital. Il viſitoit ſouvent les peuples des environs de l'Elbe, & travailloit à la converſion des payens. Il ne mourut qu'au commencement de l'an 1013.

XV. Harold Roi de Danne-

Harold Roi de Dannemarc fut le premier qui rendit la Religion chrétienne dominante

marc martyr. Zéle de saint Poppon Evêque. Autres saints Missionnaires.

dans ce Royaume. Il remplit le Septentrion d'églises & de prédicateurs de l'Evangile. Son fils Suen qui étoit demeuré payen se révolta, & engagea dans sa révolte tous ceux qui étoient ennemis du Christianisme. Harold fut tué & honoré comme martyr. Quelque temps après Heric Roi de Suéde entra en Dannemarc avec une armée innombrable ; & Suen lui ayant livré un combat naval, fut vaincu, dépouillé de son Royaume, & réduit à prendre la fuite. Tous ces malheurs furent regardés comme une punition de son parricide, & de la persécution qu'il avoit faite aux Chrétiens. L'Evêque de Slesvic s'adressa à Heric de la part de l'Empereur, & parla en faveur des Chrétiens. On dit que les barbares demanderent un miracle à ce saint Evêque qui s'appelloit Poppon, & que sans hésiter il prit un fer chaud avec la main & n'en fut point brûlé. Pour les convaincre encore davantage de la divinité de la Religion chrétienne, il se revêtit d'une chemise cirée, & se tenant au milieu du peuple, il y fit mettre le feu. Ensuite levant les yeux & les mains au ciel, il la laissa brûler entiérement & assûra qu'il n'en avoit pas même senti la fumée. Plusieurs milliers de payens se convertirent à ce miracle, & le nom de cet Evêque fut célébre chez les Danois. Nous remarquerons ici que ces sortes de miracles ne justifient point ce qu'il y avoit de contraire aux régles dans la conduite de ce saint Evêque. Dieu avoit égard à la simplicité de sa foi qui n'étoit point assez éclairée ; mais dans les beaux siécles de l'Eglise nous n'avons point vû de miracles de cette espéce.

Un autre missionnaire illustre de Dannemarc fut Odincar l'ancien, qui prêcha en Finlande, en Zelande, en Schonen & en Suéde,

& convertit un grand nombre d'infidéles. Odincar le jeune son neveu & son disciple étoit de la race des Rois de Dannemarc ; & si riche qu'il fonda de son patrimoine l'Evêché de Ripen dans le Jutland. Libentius l'ordonna Evêque pour la conversion des infidéles, & il établit son siége à Rippen. Sa vie étoit très-sainte & il soutint courageusement la Religion en Dannemarc. D'autres saints personnages allerent jusqu'en Norvege, & y convertirent plusieurs payens. Vers le milieu du dixiéme siécle l'Empereur Otton I soumit Boleslas Duc de Bohême après une guerre de quatorze ans ; ce qui produisit la conversion de la plûpart des Sclaves, qui promirent de payer tribut & de se faire Chrétiens ; & on bâtit chez eux plusieurs nouvelles églises & des monastéres d'hommes & de femmes. Le pays fut divisé en dix-huit cantons, dont quinze embrasserent la Religion Chrétienne.

VIII.

XVI. Conversion des Russes & des Polonnois

On regarde Volodimir comme le premier Prince chrétien de la nation des Russes. Ditmar rapporte que Volodimir embrassa le Christianisme par les exhortations d'Helene son épouse sœur des Empereurs Basile & Constantin ; mais que ses mœurs ne s'accordoient gueres avec la pureté de la Religion chrétienne. Ce Prince dans sa vieillesse fit de grandes aumônes pour racheter ses péchés ; il mourut & fut enterré dans la grande ville de Kiovie. Les Moscovites, qui sont les Russes, ont mis Volodimir au nombre des Saints de leur nation, & le regardent comme leur Apôtre. Car quoique le Christianisme eut pénétré chez les Russes dès le siécle précédent sous le Patriarche Ignace, on trouve que vers le milieu du dixiéme siécle, ils exer-

cerent d'horribles cruautés contre les Chrétiens, particuliérement contre les Prêtres, à qui ils perçoient la tête avec des clous. Aussi on ne compte l'établissement solide du Christianisme, & la conversion entiére de la nation, que depuis le regne de Volodimir, à la fin du dixiéme siécle. Ils ont toujours conservé le Rit grec dans les cérémonies de la Religion.

Micislas Duc de Pologne avoit épousé la sœur de l'ancien Boleslas Duc de Boheme; car ces deux peuples Bohemiens & Polonois étoient Sclaves. Cette Princesse nommée Dobrave étoit chrétienne, & travailla à la conversion de son époux qui étoit encore payen. Elle le porta par ses exhortations continuelles à recevoir le Baptême. Plusieurs de ses sujets se convertirent à son exemple; & leur premier Evêque nommé Jourdain, travailla beaucoup avec le Duc & la Duchesse pour l'établissement de la Religion.

ARTICLE II.

Eglises de France & d'Allemagne.

I.

I. EGLISE DE FRANCE. Régnes de Charles le Simple, & de Raoul. Conversion des Normans.

LEs Normans après avoir ravagé la France pendant environ soixante & dix ans, s'y établirent enfin, & embrasserent le christianisme. Le Roi Charles le Simple voyant qu'il ne pouvoit pas leur résister résolut par le conseil des Seigneurs, de traiter avec eux. Il chargea Francon Archevêque de Rouen, de demander à Rollon leur chef une trêve de trois mois qu'il accorda. Les Normans étoient alors maîtres de Rouen & du pays d'alentour. Quand

la trêve fut expirée, les François recommencerent la guerre. Rollon de son côté recommença ses ravages, & alla jusqu'en Bourgogne. A son retour il assiéga Chartres. L'Evêque sortit au milieu des Escadrons armés, revêtu comme pour dire la Messe, & portant la croix & ce qu'on appelloit la chemise de la sainte Vierge. Les Normans furent repoussés, ce qu'on attribua à la vertu de cette Relique. Enfin les François las de voir leur pays ruiné, obligerent le Roi Charles d'engager l'Archevêque Francon à proposer la paix à Rollon, à condition qu'il se feroit chrétien. La condition fut acceptée; le traité fut conclu; le Roi céda à Rollon tout le pays nommé depuis Normandie & la Bretagne. Il lui donna sa fille en mariage, & Rollon promit d'embrasser la Religion chrétienne, & de vivre en paix avec les François. Rollon dans son Baptême reçut le nom de Robert. Il fit instruire & baptiser ses Comtes, ses Chevaliers & toute son armée. Il ne vécut que cinq ans depuis, & les employa à donner de bonnes loix & à faire observer exactement la justice. Il rebâtit plusieurs églises, & la Religion commença à refleurir dans toute la Normandie. Mais la conversion de ce peuple ayant été si prompte, & la politique y ayant eu tant de part, il étoit difficile qu'elle fût fort solide dans les particuliers. Elle n'empêcha pas que la France ne fût toujours exposée aux ravages de ces barbares, sous le foible regne de Charles le Simple.

Les Seigneurs profiterent de l'occasion pour s'ériger presque en Souverains. Ils en vinrent à une conjuration ouverte, & prirent dans une assemblée tenuë à Soissons l'an 920 la résolution de ne plus le reconnoître pour Roi. Deux

ans après, plusieurs élurent Robert frere du Roi Eudes. Charles le Simple livra bataille à l'usurpateur près de Soissons, & le tua de sa propre main. Mais ce Prince ne fut pas mieux affermi sur le trône par la mort de Robert. Il fut même obligé de s'enfuir en Allemagne. Raoul Duc de Bourgogne fut élu par les factieux, reconnu Roi, & couronné à Soissons en 923 par Vautier Archevêque de Sens. Cinq ans après, pour s'affermir sur le trône, il fit un traité avec Charles le Simple qui étoit revenu en France, & qui étoit enfermé à Peronne. Raoul étant maître de la personne du Roi, lui imposa telles conditions qu'il voulut. Charles mourut en 929, & Raoul jouit paisiblement de son usurpation. Il défit entiérement les Normans dans le Limousin, & fut reconnu Roi en Aquitaine & dans le Languedoc, où l'on avoit d'abord refusé de lui obéir. Il mourut le 15 de Janvier 936 sans laisser d'enfans mâles. Les Seigneurs rappellerent en France Louis fils de Charles le Simple, que sa mere avoit emmené en Angleterre près du Roi Aldestan son frere. Son séjour en Angleterre l'a fait depuis nommer Louis d'Outremer.

II.

II. Regne de Louis d'Outremer, de Lothaire, de Louis le Fainéant.

Commencement de la troisiéme race.

Louis avoit environ vingt ans lorsqu'il monta sur le trône. Il entreprit de reprendre la Lorraine sur l'Empereur Otton, & fit de grands progrès dans cette Province; mais Otton le força de se retirer. Ce Prince aiant été battu dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Grands de son Royaume, leur demanda la paix, & l'obtint par l'entremise de l'Empereur Otton, qui eut la générosité de se déclarer contre les rebelles de France, quoiqu'ils l'eussent reconnu pour Roi. Guillaume Duc de Nor-

mandie, fils de Rollon, aïant été assassiné par les ordres d'Arnoul Comte de Flandre, Louis d'Outre-mer profita de cette mort, & s'empara de la Normandie au préjudice du jeune Richard fils de Guillaume. Mais aïant manqué de parole à Hugues le Blanc Comte de Paris, avec qui il avoit promis de partager la Normandie, ce Comte la lui fit perdre, & fut même assez puissant pour faire le Roi prisonnier. La guerre ne finit que par l'autorité du Pape, qui excommunia Hugues par ses Legats dans deux Conciles. Louis d'Outre-mer mourut d'une chûte de cheval. Il avoit eu la précaution d'associer Lothaire son fils à la Couronne trois ans avant sa mort. Lothaire avoit quinze ans lorsqu'il y parvint. Pendant son regne qui fut de trente ans, il se passa peu d'évenemens remarquables. Voici celui qui lui a acquis le plus de gloire. L'an 978 ou 979 il marcha contre l'Empereur Otton II à la tête d'une armée, entra dans ses Etats, reçut le serment de fidélité des Lorrains à Metz, & alla droit à Aix-la-Chapelle avec tant de promptitude, qu'Otton qui étoit dans cette Ville, eut à peine le tems de monter à cheval pour s'enfuir. Peu de tems après, Otton fit une irruption en France à la tête de soixante mille hommes, & porta la désolation jusqu'aux portes de Paris: mais enfin il fut obligé de se retirer, aïant perdu une partie de ses Troupes qui furent taillées en piéces par Lothaire & Hugues Capet. Le Roi mourut l'an 986. Il laissa pour son successeur son fils âgé de vingt ans, qui mourut de poison, après avoir regné seulement un an. Il est connu sous le nom de Louis le Fainéant, parce qu'il ne fit rien de remarquable. On en est peu surpris, quand on fait attention à sa jeunesse & à la

briéveté de son regne. Il laissa un oncle nommé Charles, fils de Louis d'Outre-mer qui devoit succéder à la Couronne, mais Hugues Capet s'empara du trône. Il étoit Comte de Paris, fils de Hugues le Grand, petit-fils de Robert qui avoit regné du tems de Charles le simple, & arriere petit-fils de Robert le fort. Ainsi la seconde race des Rois, & la posterité de Charlemagne cessa de regner en France; & on vit commencer la troisiéme race, qui regne encore aujourd'hui. Hugues Capet avoit environ quarante-sept ans, quand il fut élu Roi à Noyon & sacré à Reims, & il en regna dix. Il fit aussi couronner son fils Robert âgé de 18 ans, pour lui assurer la succession.

III.

III. Affaires de l'église de Reims.

L'église de Reims, dont le siége étoit l'objet de l'ambition des Grands, à cause du droit de sacrer les Rois, fut pendant le dixiéme siécle le principal théâtre des maux & des troubles de l'Eglise de France. Herbert Comte de Vermandois eut assez d'autorité pour faire élire Archevêque de Reims, son cinquiéme fils nommé Hugues, quoiqu'il n'eût pas encore cinq ans. Il sollicita ensuite le Roi Raoul de confirmer l'élection de cet enfant, ce que fit ce Prince par le conseil des Evêques de Soissons & de Châlons. Il envoya demander l'agrément du Pape. L'Evêque de Soissons se chargea de cette étrange commission, & obtint du Pape Jean X ce qu'il désiroit. Le Comte Herbert jouit de tout le temporel de cette église, & confia le spirituel à l'Archevêque d'Aix, qui avoit quitté son Siége à cause des incursions des Sarrasins. La septiéme année d'une si indigne usurpation, Herbert se brouilla avec le Roi Raoul, qui se rendit aux plaintes que plusieurs

Evêques

Evêques faisoient, de ce que l'église de Reims étoit si long-tems sans Pasteur. Raoul écrivit donc au Clergé & au peuple de Reims, de procéder à l'élection d'un Archevêque. Sur le refus qu'on fit d'obéïr, le Roi avec Hugues Comte de Paris, plusieurs Seigneurs & quelques Evêques, firent le siége de Reims pendant l'absence du Comte Herbert. La troisiéme semaine du siége les habitans se rendirent, & s'accorderent à nommer Artaud moine de l'Abbaye de saint Remi, qui fut ordonné & mis en possession par les Evêques de la Province.

Artaud ayant gouverné l'église de Reims environ neuf ans, devint odieux à plusieurs Seigneurs, à cause de son attachement pour Louis d'Outre-mer qu'il avoit sacré. Hugues Comte de Paris & Herbert Comte de Vermandois, vinrent donc assiéger Reims avec Guillaume Duc de Normandie, & plusieurs Evêques de France & de Bourgogne. Le siége ne dura que six jours, & Artaud fut obligé de se rendre. On le fit renoncer à l'Archevêché de Reims, & en conséquence de cette renonciation forcée, on jugea dans un Concile de Soissons, qu'il falloit ordonner Hugues fils du Comte Herbert, qui avoit été destiné dès l'enfance pour cette église. Il n'avoit qu'environ vingt ans, & pendant les quinze années qui s'étoient passées depuis son élection, il avoit demeuré à Auxerre auprès de l'Evêque Gui ; & selon la résolution du Concile de Soissons il fut ordonné Archevêque de Reims. Après avoir été tranquille possesseur pendant plusieurs années, Artaud engagea Louis d'Outre-mer à chasser Hugues du siége qu'il avoit usurpé. Le Roi assiégea Reims, & Hugues fut obligé de céder à Artaud, qui fut retabli. Cette dispute dura long-temps en-

tre Hugues & Artaud, & fut la matiére de plusieurs Conciles. L'un ou l'autre prenoit le dessus, selon que le Prince qui le soutenoit étoit plus puissant. Artaud mourut l'an 961, & malgré les efforts de Hugues pour se faire rétablir sur le Siége de Reims, on élut un autre Archevêque nommé Odalric, & après lui Adalberon.

Ce dernier étant mort, Hugues Capet fit élire Archevêque de Reims, Arnoul fils naturel de Lothaire. Ayant été soupçonné d'être d'intelligence avec son oncle Charles, qui s'étoit emparé de la ville de Reims, il fut fait prisonnier par Hugues Capet, qui fit tenir à Reims un Concile, dans lequel Arnoul fut obligé de déclarer de vive voix & par écrit, qu'il avoit violé le serment de fidélité qu'il avoit prêté à Hugues. En conséquence il fut déposé & réduit à la communion laïque, & Gerbert fut élu en sa place. Ce Gerbert a fait un si grand personnage, qu'il est à propos de le faire connoître.

IV. Gerbert. Ses commencemens. Ses études Son élévation sur le Siége de Reims.

Il étoit né en Auvergne de parens d'une condition basse. Il fut élevé à Aurillac dans le monastére de S. Gerauld. Après qu'il eut appris la grammaire, l'Abbé l'envoya chez un Seigneur, qui lui facilita les moyens d'étudier les mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il fut connu de l'Empereur Otton II, qui le joignit à plusieurs Sçavans de ce temps-là, avec lesquels il conféroit sur différentes sciences. L'Empereur lui procura la célébre Abbaye de Bobio fondée par saint Colomban, & ce choix fut approuvé par le Clergé & par le peuple, & autorisé par les Evêques & par le Pape dont il reçut la bénédiction abbatiale. Mais il trouva les grands biens de cette Abbaye dissipés par les usurpations des Seigneurs

voisins, ensorte que les moines étoient réduits à la mendicité. Il se plaignoit entre autres de Pierre Evêque de Pavie qui pilloit les biens de l'Abbaye de Bobio, en même-tems qu'il disoit du bien de l'Abbé à l'Empereur dont il étoit Chancelier. Néanmoins cet Evêque étant devenu Pape sous le nom de Jean XIV, Gerbert lui porta aussi ses plaintes.

Après la mort d'Otton III, Gerbert voyant que l'Italie étoit sans maître, & qu'il falloit ou se soumettre à plusieurs petits tyrans, ou lever des troupes, fortifier des places & faire la guerre, quitta le pays, sans renoncer à son Abbaye, & vint en France auprès de l'Archevêque de Reims. Il se mêla beaucoup des affaires de l'Etat, ce qui ne l'empêchoit pas de cultiver les sciences. Il gouvernoit l'Ecole de Reims; & le jeune Robert depuis Roi, fils de Hugues Capet, y fut envoyé par sa mere, pour y étudier sous un si habile maître. Il amassoit des livres de tous côtés, & travailloit à former une bibliothéque. A Rome, & dans le reste de l'Italie, en Allemagne, & par-tout où il se trouvoit, il employoit beaucoup d'argent à payer des écrivains, & à acheter des exemplaires des bons auteurs. Ceux qu'il nomme en diverses lettres sont, Pline, Jules-César, Suétone, Claudien, Boece. Il avoit lui-même composé un livre de rhétorique, & faisoit des spheres, ce qu'il marque comme un ouvrage considérable. Il étudioit aussi la médecine. Parmi les lettres de Gerbert, on en trouve une écrite au nom de l'Archevêque de Reims à l'Impératrice, où il lui demande un Evêché pour Gerbert. Cette lettre fait juger que cet Abbé n'étoit pas sans ambition. C'est lui qui a écrit l'histoire du Concile tenu près de Reims pour juger l'Archevê-

que Arnoul. Nous parlerons de ce Concile.

Gerbert n'étant encore que diacre, fut élu & sacré Archevêque de Reims après la condamnation d'Arnoul. Nous avons l'acte de l'élection, suivi de sa profession de foi, où il ne parle que de quatre Conciles généraux. Il tint aussi-tôt un Concile avec les Evêques de sa Province, où l'on s'éleve fortement contre ceux qui pilloient les biens des églises. Il y a une lettre de Gerbert sur ce même sujet, à Fouques Evêque d'Amiens, jeune homme emporté, qui dans son propre Diocèse avoit pillé des biens Ecclésiastiques, & étoit entré dans une église à main armée. L'Archevêque Gerbert lui en fait une sévére réprimande.

V. Sa promotion condamnée par le Pape. Lettre de Gerbert contre la Sentence du Pape.

Le Pape Jean XV ayant appris la déposition d'Arnoul & l'ordination de Gerbert, trouva l'un & l'autre fort mauvais, cassa tout ce qui s'étoit fait, & interdit tous les Evêques qui y avoient eu part. Mais Gerbert s'éleva fortement contre ce Décret. Peut-on montrer, disoit-il dans une lettre à l'Archevêque de Sens, que le jugement de l'Evêque de Rome soit plus grand que celui de Dieu ? (C'est qu'il suppose que le jugement canonique des Evêques est le jugement de Dieu. Mais la question étoit, si celui qui avoit été rendu contre Arnoul devoit passer pour canonique.) Je dis hardiment, continue Gerbert, que si l'Evêque de Rome luimême péche contre son frere, & étant averti plusieurs fois, n'obéit pas à l'Eglise, cet Evêque de Rome, selon le commandement de Dieu, doit être regardé comme un payen & un publicain. Plus le rang est élevé, plus la chûte est dangereuse : que s'il nous croit indignes de sa communion, parce qu'aucun de nous ne veut jurer contre l'Evangile, il ne pourra pas pou

cela nous séparer de la communion de Jesus-Christ, ni nous priver de la vie éternelle. On ne doit pas appliquer aux Evêques ce que dit saint Grégoire, que le troupeau doit craindre la sentence du Pasteur, soit qu'elle soit juste ou injuste. Car c'est le peuple qui est le troupeau & non pas les Evêques. (Ce n'est pas qu'une telle crainte doive jamais porter les simples fidéles à rien faire contre la loi de Dieu & contre leur conscience. La menace d'une sentence injuste doit à la vérité les affliger, mais elle ne doit pas les jetter dans le trouble & dans l'inquiétude.) Gerbert continue ainsi : Il ne faut pas donner occasion à nos ennemis de dire, que le Sacerdoce qui est un par toute l'Eglise, soit tellement soumis à un seul, que s'il se laisse corrompre par argent, par faveur, par crainte ou par ignorance, personne ne puisse être Evêque, sans se soutenir auprès de lui par de tels moyens. La loi commune de l'Eglise est l'Ecriture, les Canons, & les Décrets du Saint Siége qui y sont conformes. Quiconque se sera écarté de ces loix par mépris, doit être jugé selon ces loix : mais celui qui les observe, doit demeurer en paix. Ainsi gardez-vous bien de vous abstenir des saints mystéres : ce seroit vous rendre coupable. C'est ainsi que Gerbert écrivoit à l'Archevêque de Sens, pour l'empêcher d'avoir égard à la sentence du Pape. Mais il fut obligé d'y déférer lui-même quelque-tems après.

VI. Concile pour juger l'affaire de Gerbert.

En effet Jean XV voulant terminer cette affaire, envoya en France pour Légat Leon Abbé de S. Alexis à Rome, qui indiqua de sa part un Concile dans le Diocèse de Reims. Il s'assembla à Mouson, & il ne s'y trouva que l'Archevêque de Treves & les Evêques de Verdun, de Liége & de Munster, tous du Royaume de

Germanie. Le Légat s'assit au milieu d'eux, & l'Archevêque Gerbert vis-à-vis, comme accusé. Il y avoit plusieurs Abbés, & Godefroi Duc de Lorraine y assistoit avec quelques autres laïques. L'Evêque de Verdun nommé Aimon, se leva & parla le prêmier. Il dit en Gaulois, c'est-à-dire, comme l'on croit, en Roman ou Latin vulgaire, d'où notre langue est venue, que le Pape ayant inutilement invité les Evêques des Gaules à tenir un Concile à Aix-la-Chapelle, & ensuite à venir à Rome, avoit enfin indiqué le Concile dans la Province de Reims, afin d'apprendre par son Légat, ce que l'on disoit de part & d'autre touchant la déposition d'Arnoul & la promotion de Gerbert. Alors Gerbert se leva, & défendit sa cause par un discours où il paroissoit plus d'éloquence que de sincérité. Il soutint que les Evêques des Gaules l'avoient chargé malgré lui de l'Archevêché de Reims; & que si dans toute cette affaire les regles n'avoient pas été observées, on devoit l'attribuer au malheur du temps, & aux hostilités publiques, dont les Evêques mêmes n'étoient pas à couvert. Quand il eut achevé de prononcer son discours, il le donna par écrit au Légat. Alors les Evêques sortirent du Concile, & tinrent conseil avec le Duc Godefroi. Ils appellerent ensuite Gerbert, & le prierent de faire conduire avec honneur aux Rois de France Jean moine de l'Abbé Leon. Gerbert le promit, & ils convinrent de tenir un Concile à Reims un mois aprês. Mais il ne se tint pas si-tôt.

VII. Gerbert chassé du Siége de Reims devient

Celui de Mouson sembloit fini, lorsque les Evêques vinrent dire à Gerbert de la part du Légat Leon, qu'il eût à s'abstenir de célébrer l'Office divin jusqu'au Concile de Reims. Ger-

Archevêque de Ravenne & ensuite Pape. Sa fin.

bert s'en défendit, & alla représenter au Légat, qu'aucun Evêque ou Patriarche ni le Pape lui-même, n'avoit le pouvoir d'excommunier personne, s'il n'étoit convaincu d'un crime qui méritât cette peine, ou s'il ne refusoit de comparoître; qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche, puisqu'il étoit le seul des Evêques de France qui fût venu au Concile; que ne se sentant pas coupable, il ne pouvoit se résoudre à se condamner lui-même. Il céda néanmoins aux remontrances de Lindolfe Archevêque de Treves, dont il connoissoit la probité & la modération, & s'abstint de célébrer la Messe pour le bien de la paix. Pendant dix-huit mois que le Roi Hugues Capet vécut encore, Gerbert demeura Archevêque de Reims, & Arnoul prisonnier à Orléans. Mais après la mort de Hugues, son fils Robert qui avoit épousé Berthe sa parente, & qui vouloit obtenir du Légat Leon la confirmation de son mariage, promit de rétablir Arnoul sur le Siége de Reims, & pria Abbon d'aller à Rome pour cette affaire. Abbon obtint du Pape tout ce qu'il désiroit; & à son retour il rétablit Arnoul que le Roi avoit délivré de prison, & lui donna le Pallium qu'il avoit reçû pour lui de la main du Pape. Gerbert ainsi dépouillé de sa dignité, se retira à Ravenne auprès de l'Empereur Otton dont il étoit aimé. Gerbert fit à ce Prince une horloge, dont il régla la position sur l'étoile polaire. Ensuite l'Empereur le fit Archevêque de Ravenne, & en cette qualité le Pape Grégoire V lui envoya le Pallium avec une lettre, par laquelle il confirmoit à cette église tous ses anciens priviléges. Gerbert tint un Concile où l'on condamna la simonie & d'autres abus, & l'on défendit de rien exiger

pour les sépultures. Enfin après la mort de Gregoire V l'Empereur Otton fit élire à sa place Gerbert, qui prit le nom de Silvestre II. Il étoit déja fort âgé, & il ne tint que quatre ans le Siége de Rome. Il mourut au commencement du onziéme siécle.

Il fut enterré à Saint Jean de Latran. Comme on rebâtissoit cette Eglise en 1648, on le trouva dans un cercueil de marbre revêtu d'habits Pontificaux, la mitre sur la tête, & les bras en croix. Mais aussi-tôt qu'il eut pris l'air, tout fut réduit en cendres, & il ne resta qu'une croix d'argent & l'anneau pastoral. Outre un grand nombre de lettres qu'on a de lui, il reste un discours fait aux Evêques depuis qu'il fut Pape, où il leur représente leurs devoirs, & parle fortement contre la simonie. Il y fait dire à un nouvel Evêque : J'ai été ordonné par un tel Archevêque, à qui j'ai donné pour mon ordination cent sols d'or ; mais si je suis assez heureux pour vivre un certain temps, j'espére bien les regagner, en ordonnant pour de l'argent des Prêtres, des Diacres, & d'autres ministres de l'Autel. J'en userai de même pour la bénédiction des Abbés & des églises. On voit dans ce discours, que le peuple crioit à l'ordination d'un Evêque : Il est digne, il est juste.

IV.

VIII. EGLISE DE NORMANDIE. Les Normans n'étoient pas si bien convertis, qu'il ne se trouvât encore chez eux un grand nombre de payens. Hugues le Grand combattit souvent contre eux, & perdit une partie considérable de son infanterie. Il prit néanmoins la ville d'Evreux, à la faveur des Normans chrétiens qui y étoient. Louis d'Outre-mer alla près de Rouen combattre Tourmond, qui vouloit ramener les autres à l'idolâtrie, même le

jeune Duc Richard fils de Guillaume Longue-épée. Tourmond fut tué & les Normans payens entiérement vaincus. L'Archevêque de Rouen n'étoit pas propre à faciliter le progrès du Christianisme dans la Normandie. C'étoit Hugues moine de saint Denis, que le Duc Guillaume avoit mis sur ce grand Siége en 942. Il étoit d'une naissance illustre, mais il menoit une vie non-seulement mondaine, mais déréglée & scandaleuse. Il eut un grand nombre d'enfans, dissipa les biens de l'Eglise, & donna à Raoul son frere, Seigneur fort puissant, une terre considérable du domaine de l'Archevêché. Cet indigne pasteur tint le siége de Rouen près de cinquante ans.

Sur la fin du dixiéme siécle, Hugues Capet régnoit en France avec son fils Robert, & régloit les affaires avec beaucoup de prudence. Il fit une église de son Palais : c'est aujourd'hui saint Barthelemi. Nous avons de ce Prince un sceau, qui est le premier où l'on voit ce que nous appellons la main de justice. Il la tient de la main droite, & un globe de la gauche. On lit autour ces paroles : Hugues par la miséricorde de Dieu Roi des François. Il établit, à l'exemple de Clovis, son séjour à Paris, qui avoit cessé d'être la demeure de nos Rois pendant toute la seconde race. Il mourut l'an 976 âgé d'environ cinquante-cinq ans, & fut enterré à Saint Denis.

Peu de temps après, il s'éleva une dispute très-vive dans l'Eglise de France, au sujet du mariage du Roi Robert avec Berthe sa parente, veuve d'Eudes I Comte de Blois & de Chartres, doit il avoit tenu un enfant sur les fonts. Quoique Robert eût pris l'avis de quel-

ques Evêques de France pour faire ce mariage, le Pape Grégoire V le déclara nul dans un Concile, & imposa à Robert & à Berthe une pénitence de sept ans.

V.

IX. EGLISE D'ALLEMAGNE. Louis fils d'Arnoul Empereur. Ravages des Hongrois. Jugemens de Dieu sur les Chrétiens.

L'Empereur Arnoul, fils de Carloman & petit-fils de Louis le Germanique, mourut à la fin du neuviéme siécle ; & quelques mois après au commencement de l'an 900, les Seigneurs élurent son fils Louis âgé seulement de sept ans. Sous son régne les Hongrois ravagérent l'Allemagne, d'où ils passerent en France & en Italie. Ces barbares prirent la place des Normans, & devinrent, comme les autres l'avoient été auparavant, les ministres de la colére de Dieu, qui châtioit son peuple & le rappelloit à son devoir, par des calamités temporelles de toute espéce. Les Hongrois étoient venus du fond de la Scythie, & avoient commencé à paroître dans l'Empire François vers l'an 890. Ils entrerent d'abord dans la Pannonie & le pays des Avares, vivant de chasse & de pêche. Ensuite ils firent des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Ils ne tuoient guéres qu'à coup de fléches, qu'ils tiroient avec une adresse merveilleuse. Ils étoient toujours à cheval, en marchant, en s'arrêtant, en tenant conseil. Ils mangeoient de la chair cruë, buvoient du sang, coupoient en petits morceaux les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un reméde. Ils étoient incapables de tout sentiment de compassion, ne parloient presque point, mais agissoient avec une promptitude étonnante. Ils passerent de Baviére en Italie. Les Chrétiens leur donnerent bataille près de Padouë. Il y eut plusieurs milliers de chrétiens tués & noyés, en-

tre lesquels étoient plusieurs Seigneurs & plusieurs Evêques. Luitard Evêque de Verceil, qui avoit été favori de l'Empereur Charles le Gros, s'enfuyant avec son trésor, tomba entre les mains des Hongrois, qui le tuerent & pillerent ses richesses immenses. Etant venus à Nonantule dans le Modenois, ils tuérent une partie des moines, & brûlerent le monastére avec les livres qui y étoient.

Les ravages des Hongrois & leur extrême barbarie, avoient donné occasion au peuple, de s'imaginer qu'ils étoient le Gog & Magog prédits dans le Prophête Ezéchiel & dans l'Apocalypse. Il y eut sur cette conjecture frivole diverses consultations, qui prouvent du moins que l'on croyoit très-permis d'examiner, si les maux dont on étoit témoin, n'avoient point été annoncés par les Prophêtes. Quoique les Hongrois portassent dans presque tous les Royaumes Chrétiens la terreur & la désolation, c'étoit néanmoins la Germanie ou l'Allemagne, qui étoit la plus exposée à leurs ravages. L'an 912 ils pillerent sans résistance la Franconie & la Turinge. L'année suivante, ils ravagerent le haut Rhin. En 915 ils désolerent toutes les provinces d'Allemagne par le fer & par le feu. Ils allerent jusqu'au monastére de Fulde, & pénétrerent jusqu'en Alsace & en Lorraine. A Brême ils brûlerent les églises, massacrerent les Prêtres au pied des autels, & firent une multitude de Chrétiens captifs, sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils brisoient les croix, & en faisoient la matiére de leurs railleries.

X. Sainte Viborade, martyrisée par les Hongrois.

L'an 924 une sainte vierge récluse nommée Viborade, qui vivoit dans la haute Allemagne près de l'Abbaye de saint Gal, apprit par

révélation que le premier jour de Mars de l'année suivante, les Hongrois, après avoir fait partout de grands maux, arriveroient à saint Gal, & qu'elle recevroit de leurs mains la gloire du martyre. Elle garda le silence pendant quelques jours; mais craignant d'offenser Dieu, si elle ne faisoit connoître ce qu'il lui avoit découvert, elle déclara en secret à un moine vertueux de saint Gal sa révélation, le priant de garder pour lui seul ce qu'elle lui disoit de son martyre, mais de publier dans l'église & aux environs ce qui regardoit l'incursion des barbares, afin que le peuple pût travailler à appaiser la colere de Dieu par les priéres, les jeûnes & les aumônes. On ne crut point cette prophétie, jusqu'à ce qu'on en vit l'accomplissement, par le bruit qui se répandit au mois d'Avril de 925, que les Hongrois étoient répandus dans toute la Baviére. On les vit bien-tôt autour du lac de Constance, & les villages en feu de tous côtés. Engilbert Abbé de saint Gal ayant fortifié un château près du monastére, envoya à Viborade onze des plus pieux moines, pour l'exhorter à venir s'y renfermer. Nous sçavons bien, dirent-ils, que vous ne craignez point la mort, mais il faut vous conserver pour notre maison qui a besoin de vos priéres. Elle les remercia, & témoigna désirer de parler à l'Abbé. Il vint, & la conjura avec larmes de se conserver. Elle lui répondit: Mon pere, pourquoi voulez-vous employer l'autorité que vous avez sur moi, à me faire perdre le fruit de mes travaux passés? L'Abbé n'insista point, craignant d'agir contre l'ordre de Dieu. Mon pere, ajoûta Viborade, sauvez-vous au plutôt, vous & ceux que Dieu vous a confiés; achevez de faire porter aujourd'hui & cette

nuit au Château, le trésor de S. Gal & tout ce qui vous est nécessaire : car demain certainement cette vallée sera toute remplie de barbares. L'Abbé ne différa point, & fit porter au Château tout ce qui restoit d'or, d'argent, de livres, d'habits, & de provisions nécessaires. Les Hongrois arriverent le lendemain & mirent le feu par-tout ; mais ne pouvant brûler la cellule de Viborade, ils tâcherent d'y entrer. La trouvant fermée de tous côtés, deux monterent sur le toît, le découvrirent ; & étant descendus, ils trouverent la Sainte devant un petit autel, où elle se recommandoit à Dieu & à tous les Saints. Ils la dépouillerent de tous ses habits, ne lui laisserent que son cilice, & lui déchargérent sur la tête trois coups de hâche, & la laisserent nageant dans son sang.

XI. Comment elle avoit vécu avant son martyre.

Cette vierge admirable étoit née en Suabe de parens nobles & vertueux ; & dès l'enfance elle avoit témoigné une grande inclination pour la retraite, la priére & le travail. Lorsque son frere Hitton étoit clerc & étudioit à saint Gal, elle lui envoyoit de temps en temps des habits, & faisoit des linges pour envelopper les Livres saints du monastére, qui étoient encore en rouleaux. Quand son frere fut Prêtre, elle apprit de lui les pseaumes, & chantoit quelquefois la Messe avec lui. Elle retiroit les pauvres malades, & les servoit elle-même avec une affection singuliére. Pendant qu'elle demeuroit encore au milieu du monde, elle ne laissoit pas de mener une vie très-austére. Elle n'usoit ni de viande ni de vin, couchoit à terre sur un cilice, & passoit presque les nuits en priéres. L'Evêque de Constance plein de respect pour sa vertu, la mena avec lui à saint Gal avec deux filles qui la servoient. Elle fit

bâtir une cellule dans les montagnes, où elle pratiqua pendant quatre ans des austérités incroyables. Sa réputation lui attiroit beaucoup d'offrandes qu'elle distribuoit aux pauvres. Enfin l'Evêque l'enferma dans une cellule où elle suivit la régle des réclus. Trois jours après la mort de cette fille si merveilleuse, Hitton son frere revint secretement avec quelques moines & quelques bons laïques, & ayant trouvé le corps de sa sœur dans sa cellule, ils firent les priéres ordinaires, & prirent soin de sa sépulture. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles. L'Abbé en étant informé, ne douta point qu'on ne dût l'honorer comme sainte ; & le jour de l'anniversaire étant venu, il en délibéra avec quelques personnes, & ordonna qu'on en fît l'office cette nuit là même, & qu'on dît le lendemain la messe comme d'une vierge, selon l'usage de l'Eglise. C'est ainsi que l'on canonisoit alors les Saints dans les églises particuliéres, mais sans doute avec le consentement de l'Evêque.

Mabill.

VI.

XII. Régne de Conrad. Persécution en Dannemarc.

Nous avons dit que les ravages des Hongrois en Allemagne, arriverent sous le regne de Louis fils d'Arnoul. Il mourut à l'âge de dixneuf ans au commencement de l'an 912 ; & en lui finit au-delà du Rhin la postérité de Charlemagne. Son régne fut fort agité par les divisions des Seigneurs & des Ecclésiastiques, & ces troubles contribuerent beaucoup à sa mort. Il avoit épousé Luitgarde dont il n'eut point d'enfans. En suivant l'ordre de la succession observée jusqu'alors, Charles le Simple devoit être reconnu Roi des François Orientaux, aussi-bien que des Occidentaux. Mais les Austrasiens ou peuples de la Lorraine ; vou-

surent aussi avoir un Roi chez eux. Ils élurent Conrad Duc de Franconie qui regna sept ans. Ce fut sous le regne de Conrad en Allemagne, que l'Eglise de Dannemarc souffrit une violente persécution de la part du Roi Gourm, homme très-cruel, qui entreprit d'abolir le Christianisme, chassa les Prêtres de ses Etats, & en fit mourir plusieurs au milieu des tourmens.

XIII. S. Ratbod Evêque d'Utrecht.

Vers le même temps, mourut saint Ratbod Evêque d'Utrech, un des ornemens de l'Eglise d'Allemagne. Sa mere lui donna ce nom à cause de Ratbod Duc de Frise, dont elle étoit arriére-petite-fille, & chargea de son éducation son frere Gonthier Archevêque de Cologne. Mais les disgraces qui arriverent à cet Archevêque, obligerent le jeune Ratbod de le quitter, & de s'attacher à la Cour de Charles-le-Chauve, & ensuite de Louis le Begue, non pour faire fortune, mais pour profiter des études qui se faisoient à cette Cour. Il fut élu Evêque d'Utrecht par le Clergé & par le peuple; mais il résista long-temps, & fut ordonné malgré lui. Il prit aussi-tôt l'habit monastique, & voulut imiter en tout S. Villebrod & S. Boniface ses prédécesseurs. Il passoit souvent deux ou trois jours sans prendre aucune nourriture. Les Danois, ou Normans, ayant ruiné la ville d'Utrecht, S. Ratbod fut obligé de se réfugier dans une autre ville, d'où il visitoit souvent la Frise pour y détruire les restes de l'idolatrie : mais ces Barbares s'y opposerent. Ils le menacerent de mort, & le saint Evêque prononça contre eux un anathême terrible. Aussitôt ils furent frappés de peste, & périrent presque tous. On lui attribuë plusieurs miracles & le don de prophétie. Le Roi l'ayant prié de lui rendre quelques services, il répondit qu'un Evê-

que ne doit point s'occuper d'affaires temporelles, mais travailler à gagner des ames à Jesus-Christ, & employer à la priére le temps qu'il peut dérober aux soins de son troupeau. Rien ne fut capable de lui faire changer de résolution. Exemple bien rare en ce temps-là. Il mourut saintement vers l'an 918.

VII.

XIV. Regne d'Henri l'Oiseleur. Sa piété.

L'Année suivante le Roi Conrad se voyant près de sa fin, recommanda aux premiers Seigneurs de son Royaume de choisir pour Roi, Henri fils d'Otton Duc de Saxe, malgré l'inimitié qui étoit entre eux, parce qu'il le croyoit le plus capable de les gouverner. Il imita ainsi la générosité dont Otton avoit usé envers lui. Après sa mort Henri fut reconnu Roi d'un commun consentement. Il regna dix-huit ans, & est connu sous le nom de Henri l'Oiseleur. On lui donna ce nom parce qu'il aimoit la chasse, & qu'il y fut trouvé lorsqu'on lui apporta les ornemens royaux. Il repoussa vigoureusement les Hongrois, & eut sur eux plusieurs avantages qui furent attribués à sa piété. Il dompta les Danois, les Sclaves & d'autres peuples qui n'avoient pas été soumis à ses prédécesseurs. Il fit de très-belles Ordonnances, fortifia plusieurs villes & mit les frontiéres à l'abri des incursions des Barbares. Henri n'étoit pas seulement un grand Prince : c'étoit aussi un Prince très zélé pour la Religion Chrétienne. Il travailla à la conversion des infidéles, & employa toute son autorité à faire craindre Dieu dans ses Etats. Il se rendit aux remontrances de Sigismond Evêque d'Halberstat, qui lui fit connoître que le mariage qu'il avoit contracté étoit contre les régles. Cet Evêque étoit un des plus célébres d'Allemagne par son grand

esprit, sa science, sa piété, & son zéle. Henri épousa Mathilde qui avoit une éminente piété. Bien loin de mettre obstacle au bien que faisoit cette vertueuse Princesse; il le favorisoit en tout. Voici un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce Roi. Dans la guerre que lui fit au commencement de son regne, Gilbert Duc de Lorraine soutenu par le Roi de France, un Seigneur fort puissant, & qui lui avoit amené de grandes troupes de ses vassaux, voyant le Roi abandonné de plusieurs de ses sujets, crut que dans de telles circonstances il ne pourroit lui rien refuser. Il lui envoya donc demander l'Abbaye de Loresheim, dont les riches revenus aideroient à entretenir ses troupes. Le Roi dit qu'il lui répondroit de vive voix. Le Comte accourut, croyant avoir obtenu ce qu'il demandoit. Le Roi lui dit en présence de tout le monde: Les biens de l'Eglise ne sont pas destinés à entretenir des gens de guerre; ainsi je ne vous accorderai pas cette grace. Si vous voulez vous retirer avec ceux qui manquent à la fidélité qu'ils me doivent, retirez-vous. Le Comte couvert de confusion, se jetta aux pieds du Roi, reconnoissant la grandeur de sa faute.

XV. Vertus de la Reine Sainte Mathilde.

Mathilde remplit non-seulement l'Allemagne, mais même toute l'Eglise de l'odeur de ses vertus. Elle avoit été élevée au monastere d'Erford près de son ayeule qui en étoit Abbesse; y avoit été solidement instruite de la Religion, & y avoit appris les ouvrages convenables à son sexe. Elle en fut tirée pour épouser le Roi Henri vers l'an 913. Depuis son mariage elle fit toujours de nouveaux progrès dans la piété. Elle cachoit un grand fond d'humilité, sous des habits magnifiques que son rang sembloit éxiger. Pour prier à certaines heures

de la nuit, elle se levoit d'auprès du Roi son époux, qui faisoit semblant de l'ignorer. Ils gardoient la continence les jours marqués par l'Eglise, selon l'usage observé encore alors religieusement. Après la mort du Roi, elle se retira au monastere de Quedlimbourg qu'elle avoit fondé. Elle y observoit toute la discipline de la maison, & conservoit dans toutes ses actions & ses discours une dignité merveilleuse. Elle avoit une modestie qui servoit de modele aux vierges mêmes les plus pures. Le saint exercice de la priére étoit ses délices. Après la mort du Roi Henri son époux, elle fit sans cesse offrir le saint Sacrifice pour les péchés de ce Prince, & elle observa toute sa vie le huitiéme jour de sa mort, le trentiéme & l'anniversaire. Elle soutint avec une parfaite soumission une rude persécution de la part des Princes ses enfans, qui s'imaginoient que ses abondantes aumônes nuisoient à l'Etat. Ils se repentirent ensuite de leur injuste procédé à l'égard d'une mere si respectable, & la rétablirent dans sa premiere autorité. Mathilde s'appliqua encore plus qu'auparavant à toutes sortes de bonnes œuvres. Elle fonda plusieurs églises & cinq monasteres; entr'autres celui de Polden dans le Duché de Brunsvic où elle assembla trois mille moines. Avant que de mourir, elle se fit coucher à terre sur un cilice, se mit de la cendre sur la tête de ses propres mains, & passa dans le Royaume du Ciel qui avoit été seul l'objet de ses désirs. Ce fut l'an 968.

XVI. Regne d'Othon I. Piété de ce Prince & de la Reine Edithe.

VIII.

Après la mort du Roi Henri, la Reine avoit souhaité de faire monter sur le trône son plus jeune fils Henri Duc de Baviere, pour qui elle

avoit toujours eu une prédilection singuliere ; mais Othon qui étoit l'aîné avoit été désigné par son pere, & il l'emporta ayant pour lui le suffrage des François Orientaux & des Saxons. Henri conserva toujours des prétentions sur la Couronne & se révolta plusieurs fois, ce qui fut la source de grands malheurs. Othon fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Mayence, & il regna trente-six ans. Voulant établir la Religion chrétienne chez les Sclaves voisins de l'Elbe, qu'il avoit vaincus, il fortifia la ville de Magdebourg, & y fonda un monastere. Il fut aidé dans tout ce qu'il entreprit pour le bien de l'Eglise, par la Reine Edithe qui édifioit tout l'Empire par sa sagesse & par sa piété. Le Roi Othon eut de grands avantages sur les Sclaves & sur les Danois ; & il ne profita de ses victoires que pour étendre le regne de Jesus-Christ. Appellé au secours de l'Italie par le Pape Jean XII & par les Evêques, il alla attaquer Beranger, & joignit à ses Etats la Lombardie vers la fin de l'an 951 ; & c'est ainsi que les Allemans commencerent à regner en Italie. Le Pape le couronna Empereur, & lui prêta serment de fidélité sur le corps de saint Pierre avec tous les Grands & les citoyens. Othon de son côté rendit à l'Eglise de Rome ce qui lui avoit été enlevé pendant les troubles, & confirma les donations de Pepin, de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, avec la clause importante de Souveraineté réservée.

Le Pape Jean XII ingrat envers son bienfaiteur, se révolta. Othon fit rentrer les Romains dans leur devoir, & usa d'une extrême modération à l'égard du Pape, qu'il fit déposer plutôt à cause de sa vie déréglée, qu'à cau-

avoit toujours eu une prédilection ſinguliere ; mais Othon qui étoit l'aîné avoit été déſigné par ſon pere, & il l'emporta ayant pour lui le ſuffrage des François Orientaux & des Saxons. Henri conſerva toujours des prétentions ſur la Couronne & ſe révolta pluſieurs fois, ce qui fut la ſource de grands malheurs. Othon fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Mayence, & il regna trente-ſix ans. Voulant établir la Religion chrétienne chez les Sclaves voiſins de l'Elbe, qu'il avoit vaincus, il fortifia la ville de Magdebourg, & y fonda un monaſtere. Il fut aidé dans tout ce qu'il entreprit pour le bien de l'Egliſe, par la Reine Edithe qui édifioit tout l'Empire par ſa ſageſſe & par ſa piété. Le Roi Othon eut de grands avantages ſur les Sclaves & ſur les Danois ; & il ne profita de ſes victoires que pour étendre le regne de Jeſus-Chriſt. Appellé au ſecours de l'Italie par le Pape Jean XII & par

se de sa révolte. Son armée fut ensuite attaquée en Italie d'une maladie contagieuse, qui emporta plusieurs Seigneurs. Othon avoit laissé l'Allemagne & son fils encore jeune, sous la conduite de Brunon son frere Archevêque de Cologne, qui avoit le talent rare d'allier les devoirs d'un Prince avec ceux d'un Evêque. L'an 973 l'Empereur Othon mourut le mercredi d'avant la Pentecôte. Il avoit assisté à l'Office de la nuit & à la Messe, & fait ses aumônes à l'ordinaire. Etant à Vêpres, après le *Magnificat* il se trouva mal. Les Seigneurs qui étoient présens le firent asseoir sur un banc. Il se trouva si mal, qu'on crut qu'il étoit mort; mais on le fit revenir: on lui donna le corps & le sang de Notre Seigneur, & après l'avoir reçu il expira tranquillement. Il avoit regné trente-six ans comme Roi de Germanie, & onze ans comme Empereur. Ses belles qualités lui ont fait donner avec justice le surnom de Grand. Il est bon de remarquer en passant, que ce n'étoit pas seulement les jours de Fête & de Dimanche, que l'Empereur avec tous les Seigneurs assistoit aux Offices publics de l'Eglise, du jour & de la nuit, mais qu'ils y assistoient même les jours ordinaires. Le lendemain Othon II, que le Pape avoit déja couronné Empereur, fut de nouveau élu par tout le peuple, qui lui fit serment de fidélité; ensuite il fit porter le corps de son pere à Magdebourg où il fut enterré. Le Monastere de Magdebourg avoit été un peu auparavant érigé en Métropole.

IX.

XVII. Regne d'Othon II. Vertus de la Reine sainte Adelaïde.

Après la mort d'Othon le Grand, la Reine Adelaïde qu'Othon avoit épousée après la mort d'Edithe, gouverna avec beaucoup de sagesse pendant la minorité d'Othon II son fils. Elle

avoit d'abord épousé Lothaire fils de Hugues Roi d'Italie, & étoit demeurée veuve à l'âge de dix-neuf ans. Berenger qui s'empara de ses Etats en Italie, la persécuta cruellement. Othon I qui étoit veuf aussi, l'épousa après avoir défait Berenger. Elle donna à tout l'Empire de grands exemples de vertu, & continua après la mort d'Othon I tout le bien que faisoit ce pieux Empereur. Lorsque son fils Othon fut devenu grand, il écouta des courtisans qui lui donnerent de la jalousie de l'Imperatrice sa mere. Elle crut devoir céder à l'envie, & elle se retira en Bourgogne chez le Roi Conrad son frere, qui faisoit sa résidence à Vienne. Tous les gens de bien étoient affligés de sa disgrace. Enfin Othon son fils se repentit de l'avoir ainsi traitée, & pria Conrad son oncle & l'Abbé Mayeul de le réconcilier avec sa mere. Le jeune Prince se jetta à ses pieds ; elle se prosterna de son côté ; ils répandirent beaucoup de larmes, & demeurerent depuis toujours unis.

Adelaïde fut un modele de vertu dans les différents états par lesquels Dieu la fit passer : elle donna toujours des preuves éclatantes d'une piété solide, & édifia l'Eglise par sa patience, lorsqu'elle fut hors d'état de l'édifier par ses bonnes œuvres. Après les diverses révolutions dont nous avons parlé, elle fut obligée à la fin de sa vie de se charger encore du gouvernement de l'Etat. Loin de se venger alors de ses ennemis, elle les combla de bienfaits, & leur rendit le bien pour le mal. Sa vigilance dans les affaires publiques ne prenoit rien sur ses exercices de piété. Elle rentroit à certaines heures dans son oratoire, pour puiser dans la priére les lumiéres dont elle avoit besoin pour faire regner Dieu dans ses Etats. Elle y pleuroit sou-

vent les maux de l'Eglise, & les désordres publics ausquels elle ne pouvoit remédier. Elle fonda un grand nombre de monasteres, pour ceux qui avoient besoin d'un azile sûr où ils pussent faire pénitence dans la retraite. Elle fit des biens innombrables dans toutes les Provinces qui lui étoient soumises, & mourut en Alsace l'an *999*.

L'Empereur, dans la guerre qu'il fit aux Grecs & aux Sarrasins, fut défait & ne se sauva qu'avec peine. En ce combat périt Henri Evêque d'Ausbourg, qui avoit obtenu cet Evêché par de fort mauvaises voies. Il n'y fut jamais paisible, étant continuellement attaqué par les Seigneurs, qui s'emparoient du temporel de son église. Pour s'attirer la protection de l'Empereur, il s'attacha à son service jusqu'à le suivre à la guerre. Il fit donc avec lui cette campagne, mais il fut tué dans le combat. L'Empereur après cette défaite revint en Lombardie, & tint une assemblée à Verone, où il fit élire Empereur son fils Othon III. Il retourna ensuite à Rome où il tomba malade; & voyant sa fin approcher, il partagea en quatre portions tout son argent. Il en donna une aux églises, une à sa sœur Mathilde, une aux pauvres, & la derniere à ses serviteurs. Il fit ensuite sa confession en latin devant le Pape & les Prêtres; & ayant reçu d'eux l'absolution, il mourut l'an 983, après avoir régné dix ans depuis la mort de son pere. Il fut enterré dans le parvis de l'église de S. Pierre. Ce Prince étoit fort inférieur en mérite à Othon I son pere.

X.

XVIII. Regne d'Othon III. Vertus de S. Bernoüard.

Othon III n'avoit guéres que quatre ans quand il fut couronné Roi de Germanie; & quelque temps après, l'Impératrice Théopha-

nie sa mere lui donna pour précepteur le Prêtre Bernoüard. Il étoit de la premiere noblesse de Saxe, & neveu de Folcmar Evêque d'Utrecht. On avoit admiré en lui dès l'enfance un très-heureux naturel. C'étoit un génie universel ; & chacun convenoit qu'un homme d'un si grand mérite, étoit le plus digne précepteur qu'on pût choisir pour le jeune Prince. Bernoüard remplit si éxactement tous les devoirs de cet important emploi, que le Roi fit en peu de temps de grands progrès. Tous les Courtisans le flattoient, & l'excitoient aux divertissemens ausquels il n'étoit que trop porté par son âge : l'Impératrice elle-même craignant de perdre l'affection de son fils, avoit une complaisance excessive pour toutes ses inclinations : Bernoüard étoit le seul qui s'y opposoit. Il tenoit son disciple par la crainte, mais avec tant d'art, qu'il ne perdoit rien de son amitié. Après la mort de l'Impératrice Théophanie, le Roi mit toute sa confiance dans son excellent précepteur, qui alors lui tint lieu de pere & de mere. Bernoüard faisoit examiner au Roi les conseils que lui donnoient ses flatteurs ; il l'accoutumoit de bonne heure à découvrir les artifices de ceux qui l'environnoient. Quand le Roi fut devenu grand, il donna en plusieurs occasions des marques de piété. Il chérissoit & protégeoit les gens de bien. Il faisoit même quelquefois des choses extraordinaires, comme de porter un cilice, & d'aller en procession nuds pieds. Mais l'on trouve aussi dans ce jeune Empereur plusieurs taches, qui le rendent inférieur à son pere & encore plus à son ayeul. Il n'évita point les piéges qui furent tendus à sa pureté. La vue de ses péchés le faisoient souvent gémir dans le secret. Les remords de conscience qu'excitoient les bons principes qu'il avoit reçus dans

ſon éducation, ne lui laiſſoient aucun repos pendant la nuit. Il ſentoit combien il eſt difficile de rompre les chaînes qu'une paſſion criminelle a formées. Il répandoit de temps en temps beaucoup de larmes, ſouvent jeûnoit toute la ſemaine, & faiſoit d'abondantes aumônes, pour obtenir de Dieu le don ineſtimable d'une pureté ſans tache. Il fut longtemps malade du poiſon que lui avoit donné, à ce que l'on croit, une miſérable créature, à laquelle il avoit eu la foibleſſe de s'attacher, & il mourut au commencement du onziéme ſiécle, n'étant âgé que de vingt-deux ans. Son corps fut porté d'Italie à Aix-la-Chapelle, & il fut enterré le jour de Pâques dans l'égliſe de Notre-Dame au milieu du Chœur.

ARTICLE III.

Egliſes d'Italie & d'Eſpagne.

I.

I. Rois d'Italie, Lambert, Hugues, Lothaire, Berenger, les Empereurs Othons.

APrès la mort de Charles-le-Gros, qui ſe rendit maître de preſque toute l'Italie, ſon fils Lambert fut mis en poſſeſſion de ce Royaume. Il fut tué à la chaſſe après un regne fort court. Les Italiens appellerent Hugues Comte d'Arles, qui regna vingt-ans. Il étoit courageux & libéral, protégeoit les Lettres & la Religion; mais ſes mœurs étoient fort déréglées. Il laiſſa le Royaume à ſon fils Lothaire, & ſe retira avec ſes tréſors en Provence où il mourut. Quatre ans après, Lothaire fut empoiſonné, & Berenger ſon Compétiteur demeura maître de l'Italie. Mais Adelaïde, dont le Pape & les Evêques favoriſoient les in-

térêts

térêts, engagea Othon-le-Grand à attaquer Berenger, & l'Italie paſſa à l'Empereur, comme nous l'avons vû.

Le Pape Jean IX mourut l'an 900, & eut pour Succeſſeur Benoît IV recommandable par ſon amour pour le bien public & par ſa libéralité envers les pauvres. Il tint le S. Siége trois ans & environ deux mois. Leon V lui succéda, & six ſemaines après ſon élection il fut chaſſé & mis en priſon par Chriſtofle, qui ne tint le Saint Siége que ſix mois & quelques jours, & eut pour ſucceſſeur Sergius III qui ſe déclara contre Formoſe, & regarda comme des uſurpateurs Jean IX & les trois Papes ſuivans. Il fit rétablir de fond en comble l'égliſe de Latran, & y choiſit ſa ſépulture. Théodora, femme artificieuſe & très corrompue, gouvernoit alors abſolument la ville de Rome. Elle avoit deux filles encore plus déréglées qu'elle, Théodora & Marozie. Le Pape Sergius eut de Marozie un fils nommé Jean, qui fut depuis Pape. Sergius eſt le premier Pape qui ait deſhonoré le Saint Siége par une telle infamie.

II. Papes, Benoît IV. Leon V. Chriſtofle, Sergius III.

Il mourut après un Pontificat de ſept ans : ſes Succeſſeurs furent Anaſtaſe & Landon. Après eux Jean X fut élu par le crédit de Théodora, la plus jeune des deux filles de Théodora. Ce Pape étant clerc de Ravenne, venoit ſouvent à Rome par ordre de ſon Evêque. Il étoit jeune & bienfait. Il eut occaſion d'y voir la fameuſe courtiſane dont nous parlons, & s'engagea avec elle dans un commerce criminel. Ce fut par le crédit de cette femme, qu'il fut fait ſucceſſivement Evêque de Bologne, & enſuite Archevêque de Ravenne. Le Pape Landon le tira, & mourut peu de jours après. Alors Théodora employa tout ſon crédit pour le faire

III. Anaſtaſe, Landon, Jean X. Ravages des Sarraſins en Italie.

placer sur le S. Siége, & elle y réussit. Elle craignoit, dit Baronius, que Ravenne étant assez éloignée de Rome, son infâme commerce ne fût trop interrompu. Dès le commencement de son Pontificat, Jean X marcha avec des troupes & plusieurs Seigneurs contre les Sarrasins, qui furent entiérement chassés d'Italie. Quelque temps après, ils s'emparerent des passages des Alpes, & rendirent le chemin fort dangereux aux pélerins qui alloient à Rome. L'an 936, il en vint d'autres d'Afrique avec une grande flotte, qui surprirent Genes, tuerent tout, excepté les femmes & les enfans, & emporterent sur leurs vaisseaux tous les trésors des églises & les richesses de la ville. La même année ils tuérent un grand nombre de pélerins, en revenant d'une course qu'ils avoient faite pour piller la haute Allemagne. Ils prirent aussi Agaune, & brulérent le célébre monastere de saint Maurice.

IV. Léon VI. Etienne VII. Jean XI.

Le Pape Jean X fut pris & mis en prison par le crédit de la Courtisane Marozie, & on dit que quelque temps après on l'y étouffa. Il avoit tenu le Saint Siége un peu plus de quatorze ans. Son Successeur fut Léon VI qui mourut sept mois après son élection. Etienne VII qui fut élu ensuite, eut un Pontificat de deux ans. Dès qu'il fut mort, Marozie se servit du pouvoir absolu qu'elle avoit à Rome, pour faire ordonner Pape, le Fils qu'elle avoit eu du Pape Sergius III, quoique, outre l'infamie de sa naissance, il ne fût âgé que d'environ vingt-cinq ans. Alberic aussi fils de Marozie, qui l'avoit eu d'Adalbert pere de Gu son mari, trouva le moyen de se rendre maître de Rome, & fit enfermer sa mere & Jea son frere, qui ne fut Pape que deux ans.

Quelques auteurs croient qu'il le fut quatre ans & environ dix mois. Léon VII fut ensuite élevé sur le Saint Siége malgré lui, & le tint trois ans & demi. Frodoart, qui avoit mangé & conversé avec lui, dit qu'il se conduisit d'une maniére très-édifiante, & qu'il avoit de la piété. Etienne VIII qui lui succéda, & qui fut Pape autant de temps, étoit Alleman. Les Romains conçurent contre lui tant d'aversion, qu'ils eurent la cruauté de lui découper le visage. Il en fut si défiguré, qu'il n'osoit plus paroître en public. Martin II qui fut élu après Etienne, fit beaucoup de bonnes œuvres pendant les trois ans & demi que dura son Pontificat. Son Successeur Agapit II tint le Saint Siége près de dix ans. Il avoit d'excellentes qualités. A sa mort, Octavien fils du Patrice Alberic, qui quoique clerc, avoit succédé à son pere dans la dignité de Gouverneur de Rome, se fit élire Pape, étant à peine âgé de dix-huit ans. Il prit le nom de Jean XII; & c'est le premier Pape qui ait changé de nom.

V. Leon VII. Etienne VIII. Martin II. Agapit II. Jean XII.

Berenger & Adalbert son fils exerçoient à Rome une domination tyrannique. Le Pape Jean XII ne le pouvant plus souffrir, envoia solliciter fortement le Roi Othon, de venir délivrer les Romains de l'oppression dont ils gémissoient. Il passa donc en Italie, où il fut reçu sans résistance. Il entra à Rome au milieu des acclamations du Clergé & du peuple. Le Pape Jean le couronna Empereur, & lui fit serment sur le corps de saint Pierre, avec tous les Grands & les citoyens, de lui être toujours fidéles. Othon de son côté fit de grandes libéralités à l'église Romaine, & de riches présens au Pape Jean, qui oublia bien-tôt son serment, & se révolta contre l'Empereur. Il

envoia même solliciter Adalbert de revenir à Rome, lui promettant avec serment de l'aider à s'en rendre maître. L'Empereur qui étoit à Pavie, fut très-surpris que le Pape témoignât tant d'attachement à un homme pour qui il avoit eu auparavant une si grande opposition. Il envoia donc à Rome pour s'informer exactement du fait. Les Romains dirent tout d'une voix aux Envoyés : Le Pape Jean hait l'Empereur, à qui il doit tout, par la même raison que le diable hait son Créateur. L'Empereur ne cherche qu'à plaire à Dieu & à procurer le bien de l'Eglise & de l'Etat : le Pape fait tout le contraire. Il a donné à une femme veuve, pour qui il a une passion aveugle, le gouvernement de plusieurs villes ; & de plus, des croix & des calices d'or de l'église de Saint Pierre. Il a encore un commerce criminel avec d'autres femmes. La Maison de Latran, autrefois l'habitation des Saints, est devenue un lieu infâme, où il loge sa concubine sœur de celle de son pere. La pudeur nous empêche de rapporter le reste du discours des citoiens de Rome, qui fait voir combien les mœurs de ce Pape étoient dissolues. L'Empereur aiant appris cette réponse des Romains, se contenta de dire en parlant du Pape : C'est un jeune homme ; peut-être les exemples & les avis des gens de bien, serviront-ils à le faire rentrer en lui-même. Le Pape lui envoia dire, qu'il travailleroit à se corriger des excès, ausquels il avoit été porté par la fougue des passions de la jeunesse. Mais il ne tint point parole.

VI. Déposition du Pape Jean XII. Ce qu'il fait pour se rétablir.

L'Empereur vint à Rome, où la plûpart des Grands l'appelloient. Le Pape & Adalbert s'enfuirent, emportant avec eux une partie considérable du Trésor de Saint Pierre. Mais les c

toiens reçurent l'Empereur, & lui renouvellerent le serment de fidélité. Trois jours après, à la priére des Evêques qui étoient à Rome & du peuple, on tint un Concile nombreux dans l'église de Saint Pierre. L'Empereur y assista avec environ quarante Evêques. Un Diacre tenoit la place du Patriarche d'Aquilée, qui étoit malade à Rome. Les Archevêques de Milan, de Ravenne & de Brême y étoient en personne. Il y avoit trois Evêques d'Allemagne, & les autres étoient de diverses parties d'Italie. Il y avoit aussi treize Prêtres Cardinaux, trois Diacres, plusieurs autres clercs, quelques laïques des plus nobles, avec toute la milice de Rome. On examina les accusations dont le Pape étoit chargé, & l'Empereur lui écrivit pour le prier de venir se justifier, lui promettant avec serment une entiére sureté, & l'assurant qu'on ne feroit rien de contraire aux regles & aux Canons. Etant venus à Rome, dit l'Empereur, pour faire ce qui seroit agréable à Dieu, nous avons demandé aux Evêques & aux Cardinaux la cause de votre absence. Ils vous reprochent des choses si honteuses, qu'elles seroient indignes de gens de Théâtre. Tous, tant clercs que laïques, vous ont accusé d'homicide, de parjure, de sacrilége, d'inceste, d'ivrognerie. Nous vous prions donc instamment de venir vous justifier sur tous ces chefs.

Le Pape aiant lû cette lettre, répondit par écrit, s'adressant aux Evêques: Nous avons oüi dire que vous voulez faire un autre Pape. Si vous le faites, je vous excommunie de la part de Dieu tout-puissant, & je vous ôte le pouvoir d'ordonner personne, & même de célébrer la Messe. Cette réponse fut luë dans la seconde session du Concile, tenue plus de quinze jours

après la précédente. L'Archevêque de Trêves, les Evêques de Modene, de Tortone & de Plaisance, qui n'avoient pas été à la premiére, assistérent à celle-ci. On écrivit une seconde lettre au Pape ; mais ceux qui furent chargés de la lui porter, ne purent point le trouver. On devoit, selon les regles, envoyer une troisiéme monition; mais peut-être la regarda-t'on comme une formalité inutile, ne sçachant où l'adresser. Quoiqu'il en soit, le Concile dit : Pour un mal aussi extraordinaire que celui dont nous gémissons, il faut un remede extraordinaire. Si par ses mœurs corrompues, il ne nuisoit qu'à lui même, on devroit le tolérer ; mais combien son exemple en a-t'il perverti d'autres ? Nous vous prions donc, que ce monstre soit chassé de l'église de Rome, & qu'on mette à sa place un homme qui nous donne bon exemple. Nous y consentons, dit l'Empereur, & rien ne nous sera plus agréable, que de pouvoir trouver un digne sujet pour mettre sur le Saint Siége. On élut unanimement Léon, homme d'un mérite connu, qui fut ordonné Pape avec toutes les cérémonies accoutumées. C'est Léon VIII, qui tint le Saint Siége un an & quatre mois. Nous n'avons pas les actes de ce Concile où il fut élu, mais seulement le récit qui se trouve à la fin de l'Histoire de Luitprand.

Comme Othon avoit renvoyé la plus grande partie de ses troupes, pour n'être point à charge aux Romains, le Pape Jean excita le peuple à la révolte, & l'Empereur sçut même qu'on vouloit le faire mourir. Il les prévint, & en fi exécuter à mort un grand nombre au commencement de l'an 964. Les Romains lui firent encore serment de fidélité, & il alla à Spolete leur aiant rendu leurs ôtages à la priére du Pap

Léon. Alors ils firent rentrer le Pape Jean, qui fit couper la main droite à Jean Cardinal Diacre; & à un autre officier de l'église, la langue, le nez & deux doigts. Il tint aussi-tôt un Concile dans l'église de saint Pierre, avec seize Evêques tous d'Italie, & douze Prêtres Cardinaux. Les uns & les autres avoient assisté au Concile où il avoit été déposé trois mois auparavant. On cassa tout ce qui s'y étoit fait; on déclara nulle l'Ordination de Léon VIII & celles qu'il avoit faites. La procédure de ce Concile est encore beaucoup moins réguliére que celle du précédent, puisque Léon absent, y fut condamné dès la premiére Session, sans avoir été cité une seule fois, sans qu'il ait paru contre lui ni accusateur ni témoins. Il est néanmoins remarquable, que ce Concile tout irrégulier qu'il fut, allégua souvent, comme tous les autres, les Canons & l'autorité des Peres.

VII.
Leon VIII.
Benoit V.

Jean XII ne survécut pas trois mois à ce Concile. Etant hors de Rome pendant la nuit dans une partie de débauche, il reçut un coup dont il mourut huit jours après, sans recevoir les Sacremens. Il avoit tenu le Saint Siége un peu plus de huit ans. Alors les Romains oubliant tous les sermens de fidélité qu'ils avoient prêté à l'Empereur & au Pape Léon, élurent & firent ordonner Pape Benoît Diacre Cardinal, & lui promirent avec serment de ne jamais l'abandonner, & de le défendre contre l'Empereur. On le nomme Benoît V. Othon l'aiant appris, assembla ses troupes & fit le siége de Rome, n'en laissant sortir personne, sans le mutiler de quelque membre. Le Pape Benoît animoit les habitans de Rome, & montoit sur les murailles pour menacer d'excommunication l'Empe-

reur & ses soldats. Mais Othon pressa si vivement le siége, que la famine contraignit les Romains de lui ouvrir les portes de la ville. Ils lui abandonnerent Benoît, & reçurent pour Pape Léon VIII.

On tint alors un Concile dans l'église de Latran. Le Pape Léon y présidoit : l'Empereur Othon y assistoit avec les Evêques Italiens, Lorrains & Saxons, le Clergé & le peuple de Rome. On y amena le Pape Benoît revêtu des habits Pontificaux, & on lui fit divers reproches. Il se prosterna aux pieds du Pape Léon & de l'Empereur, versant des larmes, disant qu'il avoit péché, & avoit usurpé le Saint Siége. On lui ôta son Pallium & son bâton Pastoral, que le Pape Léon montra au peuple après l'avoir rompu. Il le fit asseoir à terre, lui ôta la chasuble & l'étole, & dit qu'il ne lui laissoit que l'ordre de Diacre. L'Empereur fondoit en larmes à ce spectacle, & prioit qu'on fît grace à Benoît; & ce fut à sa considération, que Léon se borna à le condamner à l'éxil. Après que l'Empereur eût passé à Rome la fête de saint Jean & celle de saint Pierre & de saint Paul, il en sortit & demeura le reste de l'année 964 en Italie, où son armée fut attaquée d'une peste violente, qui emporta plusieurs Seigneurs, entre autres l'Archevêque de Treves. Il retourna en Saxe, où il mena avec lui le Pape Benoît qui venoit d'être déposé. Il en confia la garde à Adaldague Archevêque de Brême, qui le mit à Hambourg, où il fut traité avec beaucoup d'honneur; car Benoît étoit sçavant & vertueux, & digne d'être Pape, si son élection eût été plus réguliére. Il édifia les Saxons par son exemple & par ses instructions. Il mourut à Hambourg l'an 965.

VIII. Jean XIII.

Le Pape Léon VIII mourut la même année, & Jean Evêque de Narni fut élu, & mis sur le Saint Siége avec le consentement de l'Empereur. Ce Pape qui eut le nom de Jean XIII traita les Grands de Rome dès le commencement de son Pontificat avec tant de hauteur, qu'il s'attira leur inimitié. Le Comte de Campanie & le Préfet de Rome, l'arrêterent & l'enfermerent dans le Château-Saint-Ange ; ils l'envoierent ensuite en Campanie, où il demeura près d'un an. L'Empereur Othon le jeune que ce Pape avoit couronné, vint en Italie, & les Romains au premier bruit de son arrivée, rappellerent le Pape Jean XIII. L'Empereur fit pendre douze des premiers de la ville, qui avoient été les auteurs de l'expulsion du Pape. A l'égard de leur chef qui étoit le Préfet de Rome, il l'abandonna au Pape, qui fit voir par la maniére dont il le punit, qu'il étoit animé d'un esprit fort différent de celui de l'Eglise. Il lui fit couper la barbe, & le fit pendre par les cheveux au chéval de Constantin, pour l'exposer en spectacle. Ensuite on lui ôta tous ses habits, & on le mit à rebours sur un âne qui avoit une sonnette au coû ; le Préfet en portoit une autre sur sa tête & deux à ses cuisses. On le promena ainsi par toute la ville de Rome, en le fouettant & l'insultant. On le mit ensuite en prison où il demeura longtemps. Le Pape Jean XIII avant que de mourir, érigea en Archevêché Capoue & Benevent. La partie Méridionale de l'Italie n'avoit point eu jusques-là d'autre Métropole que Rome.

IX. Benoît VI. Donus. Benoît VII. Jean XIV. Boniface VII.

Ce Pape mourut l'an 972, après avoir tenu le Saint Siége pendant sept ans. Son successeur fut Benoît VI dont le Pontificat ne fut que de dix huit mois. Etant devenu odieux aux Romains, il fut pris & enfermé dans le Château-

Saint-Ange, par Crescentius fils du Pape Jean X, & de la fameuse courtisane Théodora. Quelque tems après, Benoît VI fut étranglé dans la prison. Son successeur fut Donus, dont le Pontificat est très-obscur. Son successeur fut Benoît VII qui fut élevé sur le Saint Siége au commencement de 975, & qui le tint neuf ans & quelques mois. Après sa mort Jean XIV fut nommé Pape. Mais Francon qui s'étoit fait élire dix ans auparavant sous le nom de Boniface VII eut tant de crédit, qu'il fit arrêter Jean XIV, le fit mettre au Château-Saint-Ange & déposer. Quatre mois après il mourut de faim & de misére dans cette prison. Ainsi Boniface fut reconnu Pape. Mais il mourut subitement vers la fin de la premiére année de son Pontificat. Il étoit tellement haï, qu'après sa mort, ses créatures mêmes le percerent à coups de lances, le traînerent par les pieds & le laisserent tout nud dans la place devant la Statue Equestre de Constantin. Le lendemain matin quelques clercs prirent ce cadavre déchiré & l'ensévelirent.

X.
Jean XV.
Jean XVI.
Gregoire V.
Silvestre II.

Après la mort de Jean XIV, on élut Jean XV: mais soit qu'il soit mort avant que d'avoir pu être ordonné, soit que son ordination n'eût pas été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, sinon pour servir de nombre. Jean XVI fut élevé sur le Saint Siége en 985. & le tint dix ans. Il étoit avare & disposé à tout vendre. Après sa mort le Roi Othon III fit élire par le Clergé & le peuple de Rome, son neveu Brunon qui n'avoit que vingt-quatre ans. Il prit le nom de Grégoire V. Mais quoiqu'il fut si jeune, il ne le tint pas trois ans entiers. Crescence le chassa de Rome, & fit nommer à sa place un Grec qui fut appellé Jean XVI. L'Em-

pereur Othon III voulant remédier aux désordres de Rome, y alla avec le Pape Gregoire. L'Antipape Jean s'enfuit, mais il fut pris par quelques serviteurs de l'Empereur, qui lui couperent la langue & le nez & lui arracherent les yeux. Gregoire V mourut l'an 999. Othon fit élire Pape à sa place, son Maître Gerbert Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Sylvestre II, & qui mourut l'an 1003. Ce fut à la priére de ce Pape, que l'Empereur Othon donna à l'Eglise de Verceil, la ville même de Verceil avec toute l'autorité publique; & cette donation est la premiére, où l'on voie la Puissance publique donnée à une église sans aucune borne. II.

XI. EGLISE D'ESPAGNE. Rois Alphonse le Grand, Garcia, Ordogne II. Froila II Alphonse IV. Ramir II. Ordogne III. Sanche le gros. Ramir III. Bermond.

En Espagne, Alfonse le Grand mourut l'an 910. Garcia lui succéda & ne régna que trois ans. Ordogne II son frere, qui regnoit déja en Galice, s'établit à Léon, ancienne colonie Romaine & ville Episcopale. Ce Roi enrichit cette église, & la rendit une des plus considérables d'Espagne. Depuis ce tems, les Rois de cette partie d'Espagne prirent le titre de Rois de Léon. Ce fut pendant le régne d'Ordogne II que le Pape Jean X envoia à Compostelle un Légat, prier pour lui auprès du corps de saint Jacques. A cette occasion l'Evêque envoia à Rome un Prêtre, que le Roi chargea aussi de ses lettres, avec de riches présens pour le Pape. Ce député fut bien reçu à Rome & y demeura un an, pendant lequel il eut quelque dispute avec les clercs de cette église, touchant le rit Mosarabique usité en Espagne.

XII. S. Gennade.

Saint Gennade, Evêque d'Astorga, qui mourut vers l'an 920, avoit été Abbé de Vierzo, ou Saint Pierre des Montagnes. C'est le monastére que saint Fructueux de Brague avoit fondé vers

le milieu du ſeptiéme ſiécle. Le lieu étoit devenu tout ſauvage. Gennade avec ſes moines le défricha, & enſuite fut fait Evêque d'Aſtorga. On voit par ſon teſtament, qu'il avoit rétabli pluſieurs monaſtéres ruinés par les Sarraſins, & qu'il les avoit ſoumis à la regle de ſaint Benoît. On voit par ce même teſtament, que pluſieurs monaſtéres ſe ſervoient des mêmes livres, qu'ils ſe prêtoient les uns aux autres. Ces livres qui étoient alors ſi rares en Eſpagne, étoient la Bible entiére, les Morales ſur Job, les Vies des Peres, les Morales ſur Ezéchiel, ſaint Proſper, quelques Ouvrages de ſaint Ambroiſe & de ſaint Auguſtin, les Lettres de ſaint Jérôme, le Livre des Regles qui eſt peut-être le Recueil de ſaint Benoît d'Aniane. Vers la fin du regne d'Ordogne II, il y eut un combat contre les Sarraſins; deux Evêques furent pris & menés à Cordoue. L'un d'eux donna à ſa place ſon neveu qui n'avoit que treize ans, & qui ſouffrit le martyre pour avoir réſiſté courageuſement à la paſſion brutale du Roi Abderame. Ordogne eut pour ſucceſſeur ſon frere Froila II qui fut ſurnommé le cruel. Alfonſe IV ſon neuveu régna après lui l'an 926.

XIII. Diverſes affaires de l'Egliſe d'Eſpagne.

Après qu'Alfonſe eut regné quelques années, il réſolut de quitter le monde & d'embraſſer la vie monaſtique. Comme ſon fils Ordogne étoit trop jeune pour regner, il céda le Roiaume à ſon frere Ramir. Mais aiant enſuite voulu reprendre la Couronne, il fut pris par ſon frere, qui lui fit crever les yeux. Ramir II bâtit pour ſa fille dans la ville de Léon, un grand monaſtere en l'honneur de ſaint Sauveur. Il en bâtit encore quatre autres; & à la fin de ſa vie il reçut par les inſtantes priéres des Evêques l'habit monaſtique, & mourut après un régne

de dix-huit ans. Son fils Ordogne III lui succéda, & ne regna qu'environ six ans. Son oncle Sanche-le-Gros fut ensuite Roi pendant douze ans. Du temps de ces Rois vivoit l'Abbé Dulquite, qui avoit plusieurs monasteres sous sa conduite, & gouvernoit plus de deux cent moines. Son successeur fut Salvius, homme sçavant & éloquent, qui dressa une regle pour les religieuses, ce qui fait croire qu'il en avoit aussi sous sa conduite. Il composa des Hymnes, des Oraisons & des Messes; & tout ce qu'il écrivoit étoit plein d'onction. Il eut entre autres disciple un nommé Vigila, qui en 976 fit un recueil de soixante & un Conciles, de cent une Décrétales & de quelques autres Ouvrages. Ramir III régna quinze ans après Sanche-le-Gros son pere. Pendant son enfance, sa tante Elvire gouverna en son nom. C'étoit une Princesse d'une éminente piété & d'une rare prudence. Ramir III vécut en paix avec les Sarrasins. Les Comtes de Galice, de Léon & de Castille, s'ennuiant de son foible gouvernement, reconnurent pour Roi Bermond II. Les Sarrasins prirent vers l'an 980 Simanca dans le Roiaume de Léon, passerent au fil de l'épée la plûpart des habitans, menérent en captivité le peu qui restoit, les chargérent de chaînes, & les tinrent en prison deux ans & demi. Ces Chrétiens bénissoient Dieu au milieu de leurs souffrances; & comme ils demeurerent fermes dans la foi, ils furent mis à mort par ordre du Roi, & souffrirent le martyre.

XIV. S. Rudesinde.

Vers le même temps mourut saint Rudesinde Evêque de Dumes. Il étoit de la premiére noblesse. Sa mere qui avoit beaucoup de piété, lui procura une sainte éducation. On croit qu'il n'avoit pas vingt ans, lorsqu'il fut fait

Evêque de Dume. Il fonda le monastere de Celle-neuve en Galice, & y fit sa résidence. On croit que les moines formoient son Clergé, & le soulageoient dans ses fonctions. Il avoit un parent nommé Sisenand, qui étoit Evêque d'Iria, dont le Siége fut depuis transféré à Compostelle. Comme il ne menoit point une vie ecclésiastique, & qu'il employoit son temps à jouer & à se divertir, il devint très-odieux non-seulement à son Clergé & à son peuple, mais aux Grands & au Roi qui le fit enfermer. Rudesinde fut contraint de suppléer à l'absence de Sisenand, & de prendre soin de cette église. La Galice étant alors attaquée par les Normans, & le Portugal par les Sarrasins, Rudesinde assembla des troupes, marcha contre les ennemis & les repoussa. Il rentra victorieux dans Compostelle au milieu des acclamations du peuple. Cependant l'Evêque Sisenand qui étoit toujours en prison, vint à bout de rompre ses fers & de sortir. Il menaça Rudesinde de le percer de son épée, s'il ne sortoit de la ville. Peu de temps après, cent bâtimens Normans abordérent en Galice. Ces Barbares firent de grands ravages autour de Compostelle, & tuérent l'Evêque Sisenand. On dit que Rudesinde renonça à sa dignité & embrassa la vie monastique; qu'il gouverna plusieurs monasteres en Galice & en Portugal, & qu'après sa mort il se fit beaucoup de miracles à son tombeau.

XV. Ravages des Musulmans.

Bermond II, qui fut Roi de Léon depuis l'an 982 jusqu'après l'an 1000, commit de grandes injustices, & donna dans des excès de débauches. On regarda comme la punition de ses péchés & de ceux de ses sujets, qui étoient portés au mal par l'exemple de leur Souverain, l'irruption des Mahométans dans ses Etats,

ſous la conduite de Mahomet Almanſor premier Miniſtre d'Iſſem, Prince fainéant qui régnoit à Cordoue. Sur la nouvelle de la marche d'Almanſor, on enleva les reliques, & même les corps des Rois, pour les mettre en ſûreté. Almanſor aſſiégea Léon pendant un an, la prit & en abattit les portes & les tours. Il prit auſſi Aſtorga & pluſieurs autres villes, enleva tous les tréſors des égliſes, & pilla entre autres celle de ſaint Jacques. Pendant douze ans qu'il fit la guerre aux Chrétiens, il les réduiſit à un état plus déplorable qu'ils n'avoient été depuis l'entrée des Muſulmans. Cependant à la fin, Bermond ſecouru par le Roi de Navarre & par le Comte de Caſtille, remporta ſur les ennemis une grande victoire, qui fit mourir Almanſor de chagrin.

XVI. S. Froïlan & S. Attilan.

Du temps de Bermond II, l'Evêque de Léon étoit Froïlan, illuſtre par ſa ſainteté. Sa mere eſt honorée comme ſainte. Dès l'âge de dixhuit ans il ſe retira dans un monaſtere, & enſuite il ſe cacha dans un déſert. Quelques perſonnes qui s'étoient attachées à lui, l'obligerent d'en ſortir pour ſe charger de leur conduite. Il bâtit un monaſtere, où il prioit par ordre du Roi pour la tranquillité de l'Etat, qui n'étoit pas moins troublé au dedans par les chétiens rébelles, qu'au dehors par les infidéles. Il aſſembla dans un autre monaſtere plus de deux cens moines, & en rétablit pluſieurs autres. Il fut contraint, malgré ſa réſiſtance, de gouverner l'égliſe de Léon, dont il fut Evêque pendant ſeize ans. Saint Attilan ſon diſciple le fut de Zamora. Il étoit né de parens nobles & riches, qu'il quitta à l'âge de quinze ans pour entrer dans un monaſtere. On dit qu'il fut ſacré Evêque le même jour que ſaint Froïlan ſon maître.

Il quitta son église au bout de dix ans pour faire divers pélerinages, & deux ans après il revint, & gouverna encore son église huit ans. Il mourut de même que saint Froïlan au commencement du onziéme siécle.

ARTICLE IV.

Eglise & Empire d'Orient.

I.

I. Regne de Léon surnommé le Philosophe.

L'Empereur Léon qui régnoit en Orient au commencement du dixiéme siécle, n'avoit point de fils pour lui succéder, quoiqu'il eût eu trois femmes. La premiere fut Théophanie, qui avoit une éminente piété, & qui passoit sa vie dans l'éxercice de toutes sortes de bonnes œuvres. L'EgliseGrecque l'honnore comme sainte, & l'Empereur son Epoux fit bâtir une église en son honneur. La vertu de cette Princesse parut principalement, dans la maniere dont elle supporta les infidélités de Léon. Car il n'a pas été nommé le Sage à cause de ses mœurs, mais seulement à cause de son amour pour les sciences, selon le stile de ce tems-là. Ses deux autres femmes étant mortes sans laisser d'enfans, de même que Théophano, il en prit une autre; mais il n'osa la faire courronner, parce que chez les Grecs, les quatriémes nôces étoient absolument défendues. Aiant eu un fils de cette femme, il voulut la faire déclarer son épouse légitime; mais il trouva beaucoup d'opposition de la part de Nicolas Patriarche de Constantinople & des autres Evêques. L'enfant fut baptisé solemnellement comme fils d'Empereur, & nom-

mé Constantin ; mais ce ne fut qu'après que l'Empereur eut promis avec serment de congédier la mere.

Léon ne tint point sa promesse, & trois jours après il fit entrer dans le Palais Zoé sa quatriéme femme, à qui il fit rendre les honneurs dûs à une Impératrice. Toute la ville en fut scandalisée, & on regarda cette entreprise comme un renversement de la Religion. Le Patriarche se jetta aux pieds de l'Empereur, & le conjura de respecter la dignité Impériale, qui est comme le visage où la moindre tache est apperçue ; de songer qu'il y avoit au Ciel un Empereur plus puissant que lui, qui ne manqueroit pas de punir un tel crime ; que les Princes ne sont pas audessus des loix, pour se donner la liberté de faire tout ce qu'il leur plaît. Enfin il le pria avec larmes de ne point habiter avec cette femme, jusqu'à ce que l'on fît venir des Légats de Rome & des autres Chaires Patriarchales, pour éxaminer avec les Evêques ses sujets ce qu'il convenoit de faire. L'Empereur écrivit en effet au Pape Sergius & aux Patriarches d'Aléxandrie, d'Antioche & de Jérusalem, & les pria de venir éxaminer si son mariage étoit valide. Ils se contenterent d'envoyer des Légats.

II. Généreuse remontrance du Patriarche de C. P. à l'Empereur. Violences que ce Prince exerce.

Cependant l'Empereur se fit donner la bénédiction nuptiale par un Prêtre nommé Thomas, & déclara Zoé Impératrice. Le Patriarche Nicolas déposa le Prêtre, & défendit l'entrée de l'Eglise à l'Empereur, qui ne se mit plus que dans la Sacristie. Les Légats de Rome étant arrivés à Constantinople, l'Empereur travailla à les gagner par des présens & par de grandes promesses. Il gagna aussi par les mêmes moiens un nombre d'Evêques Orientaux, & ensuite il invita le Patriarche Nicolas au festin solemnel, qu'il faisoit

tous les ans à la fête de saint Tryphon le premier de Février. Au milieu du repas, l'Empereur & un des premiers Seigneurs complice de ses crimes, presserent instamment le Patriarche d'approuver le mariage de Zoé. Comme il demeura ferme à le refuser, il fut aussi-tôt enlevé & envoié en éxil. On ne lui laissa pas un seul ami, ni un seul domestique, ni même un livre pour sa consolation; & on le garda avec grand soin. On traita de même les autres Evêques qui étoient dans ses sentimens : ils furent relégués, emprisonnés, chargés de fers. On tint en même tems à Constantinople un Concile auquel les Légats présidoient. Le mariage de l'Empereur y fut autorisé par dispense, le Patriarche Nicolas déposé, & Euthymius mis à sa place.

III. Fin de l'Empereur Léon. Ses Ecrits.

L'Empereur Léon mourut l'an 911 aiant régné vingt-cinq ans depuis la mort de son pere. Il avoit déclaré Empereur, son frere Aléxandre, & lui avoit recommandé son fils Constantin âgé de six ans, qu'il avoit fait couronner l'année précédente. Il reste de Léon plusieurs écrits, entre autres des Sermons pour différentes fêtes, quelques Discours pour le premier jour de Carême; car l'Empereur avoit coutume de parler en public ce jour-là. Ce sont des déclamations de Sophiste, qui montrent plus de vanité que de piété : aussi avons-nous vu quelles étoient les mœurs de ce Prince. On lui attribue aussi de prétendus oracles, accompagnés de figures extravagantes, pour marquer la suite de ses successeurs: car il paroit qu'il ajoutoit foi, comme la plûpart des Grecs de son tems, aux prédictions des Devins & des Astrologues. Il a fait un Traité des ordres de bataille, où l'on voit que tous les jours soir & matin toute l'armée chantoit le Trisagion, & que la veille du combat, un Prêtre

jettoit de l'eau-bénite sur toutes les troupes.

Aléxandre dès le commencement de son regne chassa Euthymius de la maison Patriarchale, & rétablit dans son Siége le Patriarche Nicolas, que l'Empereur Léon avoit rappellé d'exil avant sa mort. Aléxandre ne régna guéres qu'un an. Il s'abandonnoit à toutes ses passions, & passoit tout son tems à chasser, à manger & à boire, & à se plonger dans les plus infâmes débauches. Il fit faire une course de chevaux, & emploia les tapisseries & les chandeliers des églises à orner l'Hippodrome rempli d'Idoles. Hélas ! disoit cet Impie, quand les Romains adoroient ces dieux, ils étoient invincibles. Tous les excès auquels il s'abandonnoit, le conduisirent au tombeau l'an 912. Le jeune Constantin qui n'avoit que sept ans, fut reconnu seul Empereur. On le nomme Porphyrogenete, à cause d'un appartement du Palais qu'il aimoit fort, lequel étoit en dedans tout revêtu de Porphyre. Il régna environ sept ans sous la conduite de Zoé sa mere. On lui avoit nommé sept Tuteurs dont le premier étoit le Patriarche Nicolas, que Zoé éloigna bien-tôt à cause de l'opposition qu'il avoit eue pour son mariage. Aprés qu'elle eut gouverné six ans, Romain Lecapene fit épouser sa fille Helene à Constantin, chassa de la Cour Zoé qui avoit voulu l'empoisonner, la fit raser & enfermer dans un monastere. Il fut ensuite déclaré Empereur par Constantin, & vint à bout de prendre le premier rang, & de faire descendre Constantin au second, malgré le serment qu'il avoit fait de le laisser toujours dans le premier.

IV. Regne d'Alexandre, de Constantin Porphyrogenete & de Romain Lecapene.

La même année 920, Romain procura la paix de l'église de Constantinople, divisée au sujet des Patriarches Nicolas & Euthymius. On fit un

V. Abus criant dans l'église de Constantinople.

décret qui défendoit absolument les quatriémes nôces. On permettoit les troisiémes, mais seulement en certain cas, & en imposant une pénitence de plusieurs années. Nicolas le Mystique, ainsi nommé parce qu'il avoit été Sécrétaire de l'Empereur, mourut quatorze ans après son rétablissement. Un moine nommé Tryphon, qui passoit pour un saint, se laissa, contre toutes les regles, ordonner Patriarche seulement pour un temps, jusqu'à ce que Théophilacte fils de l'Empereur Romain Lecapene fût en âge de prendre possession de cette dignité. C'est le premier éxemple de cet abus, qui fut appellé Confidence. Il y en a de différentes espéces. Celle dont nous parlons est la plus criminelle. Tryphon se retira dans son monastere trois ans après son ordination, & Théophilacte fut ordonné du consentement du Pape, qui avoit envoié des Légats avec une Lettre synodique pour l'autoriser. Il tint le Siége de Constantinople vingt-trois ans. Luitprand dit que le Pape lui accorda le Pallium à perpétuité; mais il ne paroit pas que jusqu'alors les Patriarches ou les Evêques d'Orient eussent reçu du Pape le Pallium.

VI. Fin de Romain Lecapene. Son caractére.

Romain Lecapene se donna de grands mouvemens la derniére année de son régne 944, pour faire venir d'Edesse à Constantinople une image de Notre-Seigneur, qui passoit pour miraculeuse, & que l'on disoit être son véritable portrait. Cette translation se fit avec beaucoup de pompe & de solemnité, & l'Eglise Grecque en célébre encore aujourd'hui la fête. Comme Romain Lecapene étoit odieux à cause de sa sévérité, il fut enlevé du Palais par ordre de l'Empereur Etienne son fils, & emmené dans l'Isle Proté, où on l'obligea d'embrasser la vie monastique, quoiqu'il fût vieux & infirme. Pen-

dant son régne, qui avoit été de vingt-six ans, il avoit fait aux pauvres d'abondantes aumônes, & avoit eu la dévotion de fonder plusieurs monastéres. Mais ces bonnes œuvres extérieures n'avoient point été soutenues par sa conduite. Il s'étoit abandonné aux passions les plus honteuses, sans parler de son ingratitude à l'égard de l'Empereur Constantin son gendre, & de l'intrusion de son fils Théophilacte sur le Siége de Constantinople. Il fut vengé de ses deux fils Etienne & Constantin. Car l'Empereur Constantin Porphyrogenete, sçachant qu'ils avoient aussi conspiré contre lui, les fit arrêter & conduire dans les Isles voisines où on leur coupa les cheveux.

VII. Déréglemens du Patriarche Théophilacte.

Le Patriarche Théophilacte se conduisoit d'une maniére qui répondoit à son entrée dans l'Episcopat. Il s'abandonnoit aux actions les plus criminelles & les plus honteuses. Il vendoit les Evêchés & toutes les autres dignités, dont il s'étoit rendu maître. Il avoit une passion démésurée pour la chasse & pour les chevaux. Il en faisoit nourrir délicatement plus de deux mille. Un jour de Jeudi-Saint, pendant qu'il célébroit la Messe, celui qui avoit la principale inspection sur son écurie, vint lui apprendre qu'une jument qu'il aimoit, venoit de mettre bas. Il en fut si charmé, qu'il se hâta d'achever la Liturgie, courut à l'écurie voir le nouveau poulain, & revint à l'église achever le reste de l'office. Il introduisit la détestable coutume de danser dans l'église les jours de grandes fêtes. Il vécut toujours dans la mollesse & d'une maniére scandaleuse. En courant à cheval, il se froissa si rudement contre une muraille, qu'il cracha du sang & ne fit plus que languir jusqu'à la mort. Son successeur fut Polyeucte, qui avoit

embrassé dès l'enfance la vie monastique, & qui avoit la réputation d'être sçavant & vertueux. Au commencement de son Episcopat, on apporta d'Antioche à Constantinople une main de saint Jean-Baptiste, qu'un Diacre avoit dérobée. L'Empereur envoia au-devant jusqu'à Calcédoine, la Galére Impériale avec les Chefs du Sénat. Le Patriarche Polyeucte y alla aussi avec tout le Clergé; on porta le luminaire & l'encens, & on mit la Relique dans le Palais.

VIII. Fin de Constantin. Son caractére.

Constantin regna encore quinze ans, depuis qu'il fut devenu seul maître de l'Empire. Mais il ne répondit point aux espérances qu'on avoit conçuës de lui. Il étoit fort sujet au vin, ennemi du travail, & implacable dans sa colére. Sa paresse faisoit qu'il donnoit sans discernement les charges & les emplois, qui étoient vendus au plus offrant par l'Impératrice. La meilleure qualité de Constantin, fut son application à relever les études, que la négligence de ses prédécesseurs avoit fait entiérement tomber. Il mit les sciences en honneur, récompensa ceux qui s'y distinguoient, & voulut lui-même étudier les Arts, afin d'animer les autres par son exemple. Il faisoit aux églises de grandes libéralités. Les jours solemnels il donnoit de magnifiques offrandes, des vases d'or ornés de pierreries, & des ornemens d'étoffes précieuses. Romain son fils qu'il avoit fait couronner Empereur dès l'an 949, s'ennuiant d'attendre, fit donner à son pere du poison dans une médecine. Comme il en prit peu, le poison n'eut qu'un effet lent, & il n'en mourut que quelques mois après, l'an 959. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans, dont il avoit regné quarante-huit.

III.

IX. Regne de Ro-

Son fils Romain lui succéda, & on le nom-

me Romain le Jeune, pour le distinguer de son ayeul maternel. Il ne régna que quatre ans, pendant lesquels il se livra à toutes ses passions & se laissa gouverner. Il chassa du Palais l'Impératrice Helene sa mere & ses sœurs, & il les fit raser comme religieuses. Helene en mourut de chagrin. L'Empereur Romain mourut lui-même d'excès de débauches, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Il laissa deux fils, qui ne régnerent pas si-tôt à cause de leur bas âge. On reconnut Empereur Nicephore Phocas, grand Capitaine qui avoit remporté des avantages considérables sur les Sarrasins. Il épousa Théophanie veuve de Romain le Jeune. Dans la cérémonie du mariage, comme il vouloit entrer dans le Sanctuaire, le Patriarche Polyeucte le prit par la main & le retint prés du balustre, lui disant qu'il ne pouvoit entrer dans le Sanctuaire, sans avoir auparavant reçu la pénitence, que l'on avoit coutume d'imposer à ceux qui contractoient des secondes Nôces. On publia ensuite que Nicéphore avoit levé des Fonts un des enfans de Théophanie. Sur ce bruit Polyeucte pria l'Empereur, ou de quitter sa femme, ou de ne point entrer dans l'église. Nicéphore prit ce dernier parti. Mais ensuite il fit examiner l'affaire par des Evêques, qui lui donnerent des Lettres d'absolution. D'ailleurs il trouva des personnes qui niérent avec serment cette affinité spirituelle, & Polyeucte n'en parla plus, quoiqu'il sçût qu'ils avoient fait un faux serment.

main le Jeune, & de Nicephore Phocas.

X.

Plaintes améres des Grecs contre le Pape.

Ce fut vers ce tems là que le Pape Jean XIII. envoia des Nonces à Constantinople, avec des Lettres dans lesquelles il donnoit à Othon le titre d'Empereur des Romains, & ne qualifioit Nicéphore qu'Empereur des Grecs. On en fut

extrêmement irrité à Constantinople. Quelle insolence, dirent les Grecs, de la part de ce misérable barbare ! Que ferons-nous à ces malheureux Nonces? Ce sont des gueux couverts de haillons, de vils esclaves : nous nous déshonorerions de tremper nos mains dans un sang si méprisable. On se contenta donc de les mettre en prison. L'Empereur Nicéphore écrivit ensuite à Othon; mais on dit à Luitprand l'un de ces Nonces en lui remettant ces Lettres : Nous ne jugeons pas votre Pape digne de recevoir des Lettres de l'Empereur : s'il ne se corrige, il doit sçavoir qu'il est perdu sans ressource. Nicéphore par jalousie contre les Latins, ordonna au Patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en Archevêché, & de ne plus permettre qu'on célébrât en latin les divins Mystéres dans la Pouille & la Calabre ; mais seulement en grec ; disant que les Papes de ce tems-là n'étoient que des Marchands & des Simoniaques.

XI. Diverses affaires de l'Eglise Grecque.

L'Empereur Nicéphore étoit homme de guerre, & il prit sur les Musulmans un grand nombre de places. Il reprit l'Isle de Crete & l'Isle de Chypre. Il fit de grands progrès en Syrie & en Phénicie : il alla jusqu'au Mont Liban, se rendit maître de Laodicée & d'Alep, & mit Tripoli & Damas à contribution. Il pouvoit prendre Antioche ; mais il étoit arrêté par une prédiction, qui marquoit que l'Empereur mourroit aussi-tôt qu'elle seroit prise : car tous ces Grecs étoient fort superstitieux. Les Musulmans furent si irrités de ces conquêtes, qu'ils firent mourir Christofle Patriarche d'Antioche, & brûlerent Jean Patriarche de Jérusalem. Ils brûlerent aussi la magnifique église du Saint Sépulcre. Cependant Nicéphore étoit devenu fort odieux, par plusieurs injustices qu'on lui reprochoit.

choit. La plus criante étoit une Loi à laquelle souscrivirent quelques Evêques courtisans. Cette Loi portoit, qu'aucun Evêque ne seroit ni élu ni ordonné sans ordre de l'Empereur. Il s'attribuoit aussi les biens de l'Eglise, sous prétexte que ceux qui les administroient en faisoient un mauvais usage. Il vouloit faire une Loi, pour déclarer Martyrs les soldats morts à la guerre; mais quelques Evêques s'y opposérent vigoureusement, & lui citérent le Canon de saint Basile, qui porte que ceux qui ont tué des ennemis à la guerre, doivent s'abstenir de la Communion pendant trois ans.

IV.

XII. Regne de Jean Zimisqués, de Basile & de Constantin. Diverses affaires de l'Eglise Greque.

Théophanie ne pouvant plus supporter l'Empereur Nicéphore son Epoux, appella Jean Zimisqués, grand Capitaine, que Nicéphore avoit éloigné de la Cour. On le fit monter dans une corbeille avec neuf autres personnes, dans la chambre où l'Empereur dormoit. Ils le tuérent & lui couperent la tête. Aussi-tôt Jean Zimisqués fut reconnu Empereur, avec les deux jeunes Princes Basile & Constantin fils de Romain le Jeune. Zimisqués rappella ceux que Nicéphore avoit éxilés. Comme il vouloit aller à l'église, il fut arrêté par le Patriarche Polyeucte, qui lui dit, qu'avant que d'entrer dans le Temple de Dieu, il devoit faire pénitence, d'avoir trempé ses mains dans le sang de Nicéphore. Zimisqués reçut humblement cet avis, & témoigna être disposé à faire tout ce qui lui seroit prescrit. Mais il représenta qu'il n'avoit point porté la main sur Nicéphore, & que c'étoit d'autres personnes qu'il nomma, qui l'avoient tué par ordre de l'Impératrice Théophanie. Le Patriarche ordonna qu'elle fût chassée du Palais & reléguée dans une Isle, & que les

meurtriers de Nicéphore fussent punis. Tout cela fut exécuté ; & Zimisqués promit encore de donner aux pauvres de grandes aumônes pour l'expiation de ses péchés. Il mit ensuite sur le Siége d'Antioche un moine fort vertueux, qui lui avoit prédit l'Empire, & l'avoit prié de faire transporter en Occident les Manichéens, qui infectoient tout l'Orient de leur détestable doctrine. Zimisqués l'éxécuta depuis, & les envoia dans la Thrace, ce qui fut un grand malheur pour l'Occident.

Il remporta des victoires éclatantes sur les Bulgares & les Russes. Les Evêques allerent audevant de lui lorsqu'il revint à Constantinople, & ils chantoient des cantiques de joie avec toutes les personnes les plus considérables de l'Empire. Ils lui présenterent des couronnes, & le priérent de monter sur un char magnifique attelé de quatre chevaux blancs, qu'ils avoient préparés pour son triomphe. Mais il se contenta de recevoir les couronnes, & de monter sur un cheval pour faire son entrée, faisant marcher devant lui le char de triomphe où l'on avoit mis par son ordre les habits des Rois Bulgares, & au-dessus une image de la sainte Vierge, Patrone de Constantinople. Ensuite il suspendit dans la grande église la couronne qu'il avoit ôtée au Roi des Bulgares. Zimisqués fut le premier qui fit mettre l'image du Sauveur sur la monnoie, avec cette inscription : Jesus-Christ, Roi des Rois. Il reste encore de ces monnoies. Après un regne de six ans & demi, il fut empoisonné par Basile premier Chambellan ; & après sa mort, les deux fils de Romain le Jeune commencerent à regner l'an 976. Basile avoit vingt ans, & Constantin dix-sept ; & ils regnerent ensemble cinquante ans. Mais dans ces commen-

cemens, c'étoit le premier Chambellan Basile qui gouvernoit avec l'Impératrice Théophanie, qu'il avoit rappellée d'exil.

V.

Il est à propos de donner ici une idée de quelques hommes merveilleux, que l'Eglise Greque produisit dans le dixiéme siécle.

XIII. S. Nicon. Il fait de grands biens en Orient.

La conquête de l'Isle de Crete sur les Sarrasins, fournit l'occasion d'y rétablir la Religion chrétienne, & ce fut principalement par les travaux de saint Nicon, surnommé Metanoite, parce qu'il avoit toujours à la bouche ce mot, qui signifie en grec, Faites pénitence. Il étoit né dans le Pont de parens illustres, mais il s'enfuit étant encore jeune dans un monastére écarté. La discipline y étoit en vigueur, & Nicon y demeura douze ans, pratiquant avec exactitude toutes les régles de la vie monastique. Ensuite son Abbé voyant par une lumiére divine, qu'il étoit appellé à la conversion de plusieurs peuples, le fit sortir du monastére & l'envoia en Orient, où il fit de grands fruits, particuliérement chez les Arméniens à qui il fut très-utile. Il fut depuis inspiré de passer en l'Isle de Crete, qui quoique délivrée de la domination des Sarrasins, étoit encore pleine de leurs superstitions, qui avoient pris racine pendant les cent trente-ans qu'ils en avoient été les maîtres. Saint Nicon éleva sa voix comme une trompette, & cria à son ordinaire : Faites pénitence. Mais les insulaires étonnés & choqués de cette nouvelle maniére de prêcher, s'irritérent contre lui. Alors il changea de méthode, prit en particulier les plus sensés & les plus dociles, & gagna leur confiance, en leur découvrant leurs péchés & ce qu'il y avoit en eux de plus secret. Leur colere se changea en admi-

ration, & ils le regarderent comme un homme extraordinaire que Dieu leur envoioit. Sa réputation se répandit par toute l'Isle : on vint à lui de tous côtés, & tous reçurent le Baptême. On rebâtit par-tout des églises, on établit des prêtres, des diacres & des clercs inférieurs, & on regla les saintes cérémonies. Saint Nicon deux ans après, passa en Epire & se retira à Lacédemone. Il y fit un grand nombre de miracles. On voioit tous les jours les malades venir en troupes de tout le Péloponese chercher le saint homme, qui en les guérisant les exhortoit à faire pénitence. Il mourut l'une des derniéres années du dixiéme siécle. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau dans son monastére de Lacédemone.

VI.

XIV. S. Paul de Latre. Sa vertu extraordinaire, sa réputation, ses disciples, ses miracles.

Dieu suscita en Orient un autre Prédicateur de la pénitence, en la personne de saint Paul de Latre. Il étoit né en Asie, & entra de bonne heure dans un monastére près du mont de Latre. Il pratiqua les mortifications les plus rigoureuses. Il ne se coucha jamais pour dormir; il s'appuioit seulement contre un arbre ou contre une pierre. On ne lui entendit jamais prononcer une seule parole inutile. Lorsqu'il faisoit la cuisine dans le monastére, le feu qu'il voioit le faisoit penser au feu de l'enfer, & cette pensée lui tiroit les larmes des yeux. Il se retira dans le désert, & s'ensevelit dans une grotte sur le somet du mont de Latre. Il vivoit de glands verds qui le firent vomir jusqu'au sang. Il ne se découragea point pour cela; il dit seulement : Ces glands m'ont bien purgé, je ne serai plus malade. Quelques amis lui porterent ensuite de temps en temps un peu de nourriture. Il demeura huit mois dans cette grotte,

pratiquant des veilles & des jeûnes extraordinaires, & ſouffrant des tentations violentes du démon. On lui indiqua une grotte qui étoit au haut d'une roche très-élevée.

Un Solitaire du temps des Iconoclaſtes, aiant quitté Conſtantinople pour éviter la perſécution, avoit paſſé vingt-deux ans dans cette caverne. Paul y entra ſans aucune proviſion; mais un laboureur lui portoit de temps en temps de la nourriture avec quelques petits meubles, une lampe, une pierre à fuſil, un peu d'huile. Il demeura douze ans dans cette eſpéce de tombeau, où il fut encore violemment tenté par le démon. Comme il avoit un grand deſir d'y faire célébrer le ſaint Sacrifice, on y mit une échelle, & un Prêtre y monta avec quelques perſonnes. Tous céderent à Paul l'honneur de communier le premier. Cet admirable Solitaire aiant beſoin d'eau, fit ſortir près de ſa caverne une fontaine qui coula toujours depuis. Dès-lors il devint très-célébre. Pluſieurs venoient recevoir ſes inſtructions, & il ſe forma une laure près de ſa caverne. Les uns y bâtirent des cabanes, les autres ſe logerent dans des cavernes voiſines; & on bâtit un petit Oratoire ſous l'invocation de ſaint Michel. Paul qui étoit ſi peu occupé du ſoin de ſa ſubſiſtance, pourvut abondamment à celle de ſes diſciples, pour leur ôter tout prétexte de relâchement. Il ſépara ceux qui devoient demeurer ſeuls, de ceux qui devoient vivre en communauté. Ils lui faiſoient connoître leurs plus ſecrettes penſées, ne faiſoient rien ſans ſa permiſſion, n'oſoient cuire leur pain ni faire la moindre choſe ſans ſa bénédiction, & ne poſſédoient rien en propre.

Après que Paul eut demeuré douze ans dans cette caverne, ſe trouvant importuné des viſi-

tes continuelles qu'on lui rendoit, il en sortit secrettement, & se retira dans le lieu le plus désert de la montagne. Il n'avoit là pour compagnie que les bêtes, & il y souffroit le chaud, le froid & toutes sortes d'incommodités. Il venoit quelquefois à la laure encourager les freres, & les avertir sur-tout de ne point mettre leur confiance dans leurs propres forces. Le désir d'une plus grande retraite lui fit prendre la résolution de passer dans l'Isle de Samos. Y étant arrivé il se cacha dans une caverne; mais il fut bien-tôt connu : on vint de tous côtés recevoir ses instructions, & on rétablit par ses exhortations les trois laures de cette Isle, que les Sarrasins avoient ruinées. Cependant les moines de Latre cherchoient Paul par tout; & enfin ayant appris qu'il étoit à Samos, ils l'engagérent à revenir auprès d'eux.

Sa réputation s'étendoit jusqu'à Rome. Le Pape Jean XII envoia exprès un moine pour le voir, examiner sa conduite & lui en faire le rapport. Le Roi des Bulgares lui écrivoit souvent pour se recommander à ses priéres. L'Empereur Constantin Porphyrogenete le consulta plusieurs fois, & le saint homme emploia son crédit, pour faire bannir les plus corrompus & les plus dangereux des Manichéens. Paul célébroit plusieurs fêtes, & invitoit ces jours-là quelques personnes à un petit festin de charité. Une de celle qu'il célébroit avec le plus de solemnité, étoit la fête de sainte Accaterine martyre, que l'on croit être la même que Catherine; & c'est la plus ancienne date de son culte. Il avoit un si grand fonds de charité pour les pauvres, qu'il leur donnoit tout, jusqu'à sa nourriture & ses habits : & enfin il vouloit se rendre esclave en un pays inconnu, pour donner aux pauvres le

prix qu'on lui auroit donné de lui-même. Ce serviteur de Dieu mourut l'an 956.

Un des moines aiant été délivré à son tombeau, du démon qui le possédoit, les autres affligés du tumulte que cette délivrance avoit excité dans l'église, lui firent une remontrance; & l'un d'eux s'approchant du tombeau, parla au saint comme s'il eut été vivant. Est-ce donc là, lui dit-il, votre aversion pour la gloire humaine? Est-ce là votre amour pour le repos & la solitude? Vous allez nous jetter dans des embarras extrêmes par vos guérisons. Bien-tôt ce lieu sera rempli de toutes sortes de personnes. Si vous avez intention de nous troubler ainsi par vos miracles, faites-le nous sçavoir promptement: dans ce cas là nous vous descendrons de la montagne, & vous ferez en bas tout ce qu'il vous plaira. Cette singuliére requête est une grande preuve de la simplicité de ces bons moines, de leur amour pour la solitude, & de leur éloignement de toute gloire humaine.

Nous pouvons joindre aux deux grands serviteurs de Dieu dont nous venons de parler, un Saint qui ne fut pas moins célébre ni moins admirable, qui est saint Luc le jeune.

VII.

XV. Saint Luc le jeune. Son éminente piété. Ses miracles.

Luc nâquit en Thessalie vers la fin du neuviéme siécle. Dès l'enfance il mena une vie très-austére, ne mangeant ordinairement que du pain d'orge & des légumes. Il revenoit quelquefois à la maison de son pere, après avoir donné aux pauvres sa nourriture & ses habits. Sa mere lui permit de vivre en solitude assez près d'elle sur le mont de S. Joannice, & il s'y établit à l'âge de dix-huit ans. Il exerçoit avec joie l'hospitalité, & fit en peu de temps de grands progrès dans la vertu. Dieu lui accorda le don des

miracles & de prophétie. Il prédit l'incursion des Bulgares qui ravagerent quelque temps après tout le pays. Luc aiant un jour appris que l'Archevêque de Corinthe passoit près de sa cellule, alla le saluer & lui présenta des herbes de son jardin. L'Archevêque s'étant informé qui il étoit, voulut voir sa cellule, & fut très-édifié de tout ce qu'il apprit de ce saint pénitent. Il lui fit donner une certaine quantité d'or que le serviteur de Dieu refusa. Comme il vit que l'Archevêque étoit affligé de son refus, il prit quelque chose, & dit avec beaucoup d'humilité : Seigneur, je n'ai point besoin d'or, mais seulement de priéres & d'instruction.

Nous autres, ajouta-t'il, que nos péchés ont réduits à demeurer dans les déserts & sur les montagnes, comment pouvons-nous participer aux mystéres terribles, sans avoir de Prêtres? L'Archevêque lui répondit : il faut tâcher d'avoir un Prêtre. Si cela n'est pas possible, il faut avoir un vase qui contienne des hosties consacrées, & le mettre sur la sainte table, si c'est dans un Oratoire : si c'est dans une cellule, il faut poser ce vase sur un banc très-propre. Vous déplierez ensuite le voile, & vous mettrez dessus les saintes particules. Vous ferez brûler de l'encens, & vous chanterez des Pseaumes, ou le Trisagion avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains & vous recevrez le corps de Jesus-Christ en disant *Amen*. Au lieu du précieux Sang, vous boirez du vin dans une coupe qui ne servira à aucun autre usage. Vous renfermerez avec le voile les autres particules sacrées, & vous prendrez bien garde, qu'il n'en tombe pas le moindre fragment qui puisse être foulé aux pieds. Luc fut obligé de chan-

ger de demeure, & il se fixa dans l'Attique, dans un lieu où il y avoit une fontaine, un bois qu'il défricha, & un jardin dont il éloigna sa cellule, afin d'être plus caché. Ce fut-là qu'il mourut saintement vers le milieu du dixiéme siécle. On changea sa cellule en un Oratoire, & il s'y fit quantité de miracles, comme il en avoit fait plusieurs pendant sa vie. L'Eglise Grecque le nomme S. Luc le jeune, non par rapport à l'Evangéliste, mais pour le di[illegible]guer d'un autre Luc, Abbé en Sicile prè[illegible]nt Etna, plus ancien au moins d'un si[illegible]

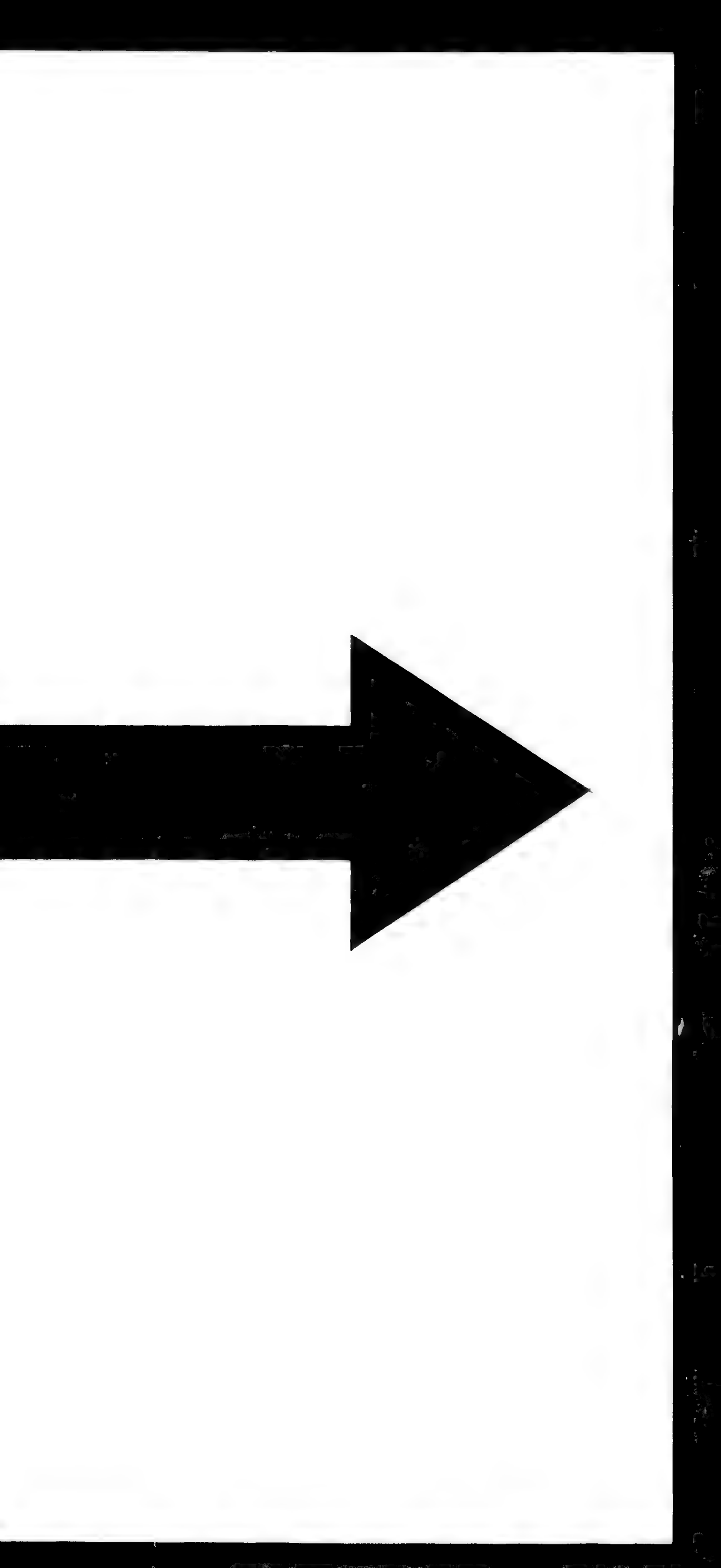
VIII.

Avant que de terminer l'article qui regarde l'Orient, il est à propos de rapporter en peu de mots quelques révolutions considérables arrivées dans l'Empire des Musulmans. Après la mort du Calife Moctafi, son frere Jafar Aboulfadel lui succéda au commencement du dixiéme siécle. Il n'avoit que treize ans, & en régna vingt-cinq, ce qui n'étoit encore arrivé à aucun Calife. De son temps commença la secte, ou plutôt le parti des Fatimites. L'an 910 un nommé Mahomet Arabe sorti de la Province d'Irac, qui prétendoit être de la race d'Ali & de Fatima fille du prétendu prophête, vint en Afrique & se fit reconnoître Emir-Almoumenin, c'est-à-dire, Prince des fidéles. Il se rendit maître de la Sicile, & de tout ce que les Musulmans possedoient en Afrique; & cette puissance passa à sa postérité. En Arabie une secte qui s'étoit élevée sous le Calife précédent, défit en 924 la caravane de la Mecque, ensorte que le pélerinage cessa pendant douze ans. Il prit même la ville de la Mecque, & enleva la Pierre noire, l'objet de la dévotion des Musulmans, qui donnerent des sommes immenses pour la racheter.

XVI. Révolutions dans l'Empire des Musulmans.



[redacted]



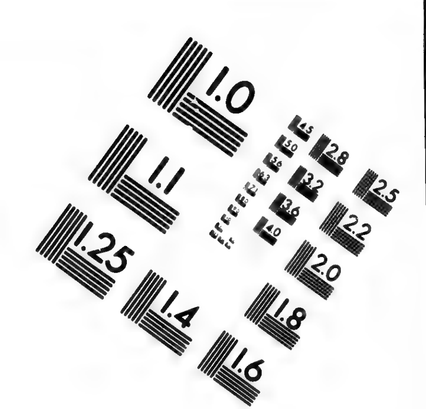
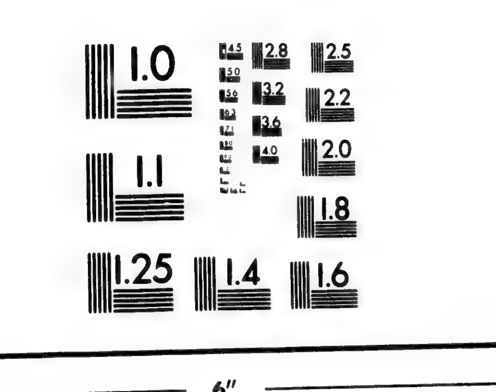
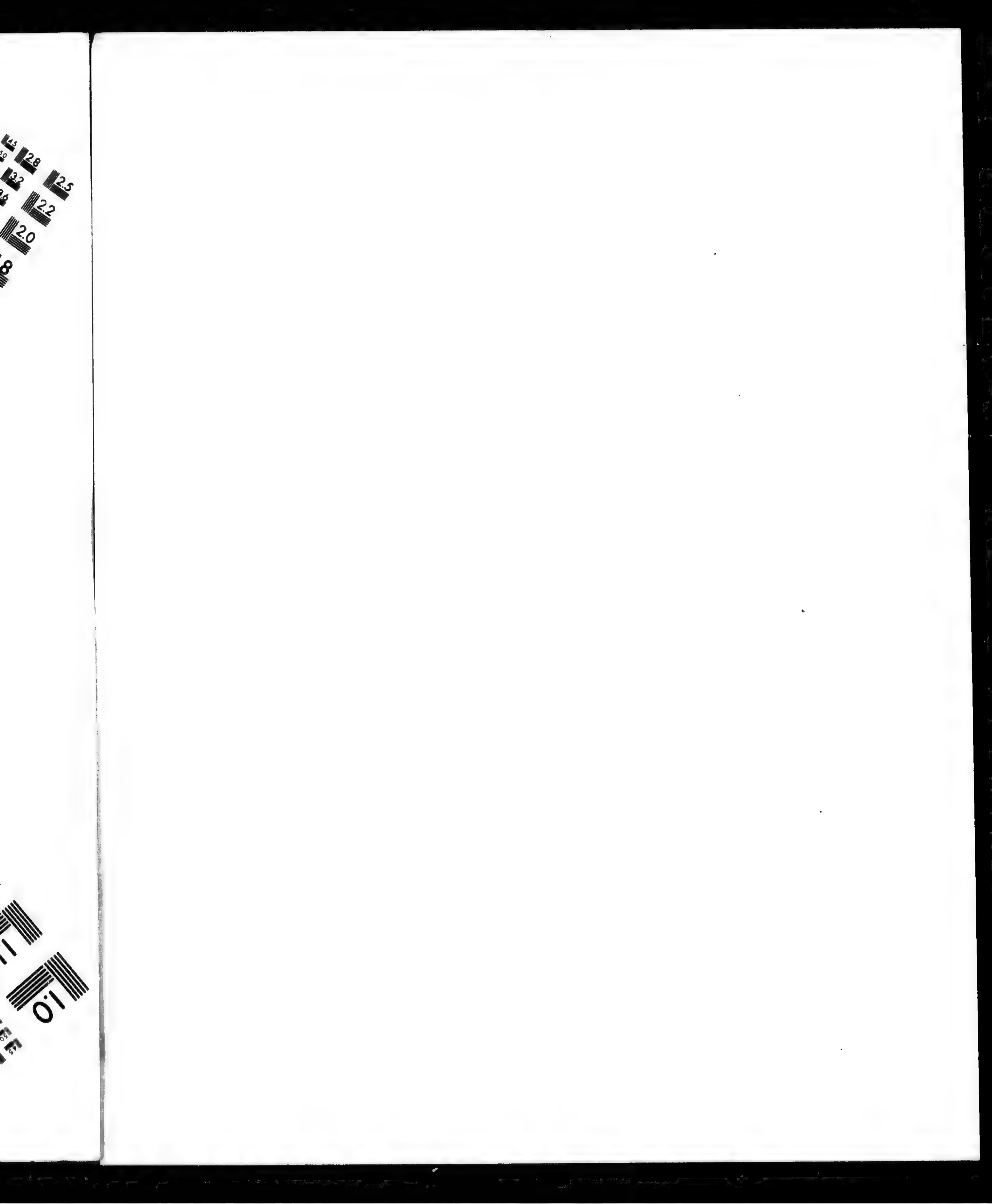


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





L'an 927 commença en Perse un nouveau Roiaume nommé Dilem. Ainsi se divisoit l'Empire des Musulmans. Le Calife Mouctadir fut tué à l'âge de trente-huit ans, & on mit à sa place Mahomet Aboulmansor, qui se conduisit si mal, que dix-huit mois après il fut déposé par les soldats, qui pillerent Bagdad. Il vécut encore onze ans réduit à demander l'aumône dans la Mosquée. Son successeur fut son neveu Aboulabas qui regna jusqu'en 940. De son temps la puissance des Califes tomba entiérement, & tout ce grand Empire se divisa entre plusieurs Seigneurs, qui ne laissoient au Calife que le nom de Souverain. Ils le reconnoissoient toujours pour chef de la Religion & de l'Empire; ils le nommoient à la priére publique & mettoient son nom sur la monnoïe; enfin ils recevoient de lui l'investiture, qu'il ne refusoit jamais à celui qui se trouvoit le plus fort. Chaque grande Province étoit donc soumise à un maître particulier, qui étoit absolument indépendant. Les Califes continuerent pendant plusieurs siécles de faire leur résidence à Bagdad, mais ils n'avoient aucune autorité réelle. La plûpart étoient si corrompus, qu'ils moururent d'excès de débauche.

ARTICLE V.

Plusieurs Saints illustres.

I.

I. Fondation du monastere de Cluni.

AVant que de parler des premiers Abbés de Cluni, il est à propos de dire quelque chose de la fondation de ce célébre monastére. Le

fondateur fut le Comte Guillaume Duc d'Aquitaine & de Berry qui avoit épousé Ingelberge, fille de Boson Roi de Provence, & sœur de l'Empereur Louis. Il explique lui-même les motifs qui l'avoient porté à faire cette fondation, dans la Chartre que nous avons encore. Voulant, dit-il, faire un saint usage des biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que de me procurer l'amitié des pauvres par d'abondantes aumônes;& afin que cette œuvre subsiste toujours, je veux entretenir à mes dépens une communauté de moines. Je donne donc pour l'amour de Dieu & de Notre Sauveur Jesus-Christ, aux Saints Apôtres saint Pierre & saint Paul, ma terre de Cluni située sur la riviére de Graune, avec la chapelle qui y est en l'honneur de la sainte Vierge & de saint Pierre, & ses dépendances; le tout situé dans le Comté de Mâcon ou aux environs. Je le donne pour l'ame de mon Seigneur le roi Eudes & de mes parens & serviteurs; à condition qu'à Cluni on bâtira un monastére en l'honneur de saint Pierre & de saint Paul, pour y assembler des moines qui vivent selon la régle de saint Benoît; & que ce soit à jamais un refuge pour ceux qui sortant pauvres du siécle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté.

Ces moines & tous ces biens seront gouvernés par l'Abbé Bernon tant qu'il vivra; mais après sa mort, les moines auront la liberté d'élire pour Abbé, celui qui leur plaira, sans qu'aucune puissance empêche l'élection réguliere. Tous les cinq ans ils paieront dix sols d'or à saint Pierre de Rome pour le luminaire, & ils auront les Saints Apôtres pour protecteurs. Ils exerceront tous les jours les œuvres de miséricorde envers les pauvres, les étrangers & les pelerins.

Désormais ils ne seront soumis ni à nous ni à nos parens, ni à aucune puissance temporelle. Aucun Prince séculier, aucun Comte, aucun Evêque, ni le Pape même, je les en conjure au nom de Dieu & de ses Saints, ne s'emparera des biens de ces serviteurs de Dieu, & ne leur donnera point de Supérieur contre leur volonté. Il prononce ensuite des malédictions terribles, contre ceux qui voudroient empêcher l'effet de cette donation. On voit bien que la plûpart de ces clauses sont des précautions contre les désordres du temps où vivoit le Comte Guillaume, & il fut assez puissant pour les faire exécuter tant qu'il vécut.

II.

II. S. Bernon, premier Abbé de Cluni.

Bernon premier Abbé de Cluni étoit d'une des plus nobles familles de Bourgogne. Il embrassa de bonne heure la vie monastique, & fonda de ses biens le monastere de Gigni dans le diocèse de Lyon. Il réforma celui de la Beaume en Bourgogne, & il les gouvernoit l'un & l'autre à la fin du neuviéme siécle. Gigni n'est plus qu'un Prieuré dépendant de Cluni, mais la Beaume est encore une Abbaïe. Bernon ne mit d'abord à Cluni que douze moines, à l'exemple de saint Benoit, qui n'en mettoit que douze dans chaque monastere. Il choisit pour l'aider à la fondation de Cluni, Hugues qu'il tira du monastere de S. Martin d'Autun, qui venoit d'être rétabli par des moines qui avoient embrassé la réforme de S. Benoît d'Aniane. Bernon se voiant près de sa fin, appella les Evêques voisins, en présence desquels il se déposa de toute supériorité, reconnoissant avec larmes qu'il en avoit toujours été indigne. Pour ne pas laisser les Abbaïes qu'il gouvernoit, exposées à l'usurpation des Seigneurs, il les partagea du consentement des

moines à deux de ses disciples, Vidon son parent, & Odon en qui il avoit beaucoup de confiance. Il mourut l'an 927. On voit par le partage qu'il fit de ses monasteres, qu'il ne pensoit point à former un corps de Congrégation; & c'est Odon qui a proprement commencé celle qui porte le nom de Cluni.

III.

III. S. Odon second Abbé du même monastére.

Odon nâquit au païs du Maine l'an 879. Son pere Abbon étoit un Seigneur d'une piété singuliere, qui sçavoit l'histoire & le droit Romain, au moins les Novelles de Justinien; car les Seigneurs rendoient alors eux-mêmes la justice à leurs vassaux. Abbon s'acquittoit si bien de ce devoir, qu'on le prenoit pour arbitre de tous les différends. Il étoit lié particuliérement avec Guillaume le pieux, Duc d'Aquitaine fondateur de Cluni. Il faisoit lire l'Ecriture sainte pendant tous ses repas, & observoit exactement les vigiles des fêtes, passant ces nuits sans dormir. Ce fut par ses prieres qu'il obtint de Dieu son fils Odon, lorsque sa femme étoit déja avancée en âge, & il l'offrit à saint Martin dès le berceau. Il le mit d'assez bonne heure au service du Duc Guillaume, pour apprendre les exercices des armes: mais le jeune Odon s'en dégoûta bientôt; & à l'âge de dix-neuf ans, il entra parmi les chanoines de saint Martin de Tours. Sa réception fut solemnelle, & il y eut un grand concours de Seigneurs.

La priere & l'étude commencerent à faire les délices d'Odon. Il renonça aux auteurs profanes, pour s'appliquer entierement à l'Ecriture sainte, dont il lisoit les meilleurs interprêtes. Les autres chanoines le trouvoient mauvais: pourquoi tant d'étude & de lectures, disoient-ils; ne suffit-il pas de sçavoir les Pseaumes? Mais

il les laissoit dire, & avoit grand soin de joindre à l'étude la pratique de toutes les vertus. Il se réduisit à la plus étroite pauvreté, & couchoit sur une natte tout vêtu. Il lut avec application la regle de S. Benoît, & l'observa autant que son état pouvoit le lui permettre. Il ne mangeoit chaque jour qu'une demie livre de pain avec un peu de fêves, & buvoit très-peu. Comme on venoit de tous côtés en pélerinage à saint Martin de Tours, & que les Rois même & les Princes de diverses nations y venoient faire leurs offrandes, le jeune chanoine Odon étoit exposé à des visites continuelles : car chacun vouloit le voir & recevoir de lui quelques instructions. Il refusoit constamment tous les présens qu'on vouloit lui faire : & aiant été un jour forcé par un grand Seigneur de recevoir cent sols d'or, il les distribua aussitôt aux pauvres.

Odon alla ensuite à Paris, où il étudia sous Remi moine de S. Germain d'Auxerre, qui lui fit lire la Dialectique attribuée à saint Augustin dès le tems d'Alcuin. On croit que cette prétenduë dialectique de saint Augustin, est le Traité des dix catégories d'Aristote. Odon revint à Tours, où il s'apliqua à la lecture des Morales de saint Grégoire sur Job, qu'il goûta beaucoup, & dont il fit un abregé que nous avons. Les chanoines de saint Martin de Tours, réduits à 150. au lieu de trois cens moines qui servoient autrefois cette célébre église, étoient encore alors fort réguliers ; Odon néanmoins désiroit de suivre un genre de vie encore plus parfait. La lecture des Peres, & sur-tout de la régle de saint Benoît, le faisoit soupirer après une retraite où il pût pratiquer exactement cette régle si pleine de sagesse. Il étoit inconsolable de ne trouver aucun monastere qui n'eut degénéré de son an-

tienne ferveur, & qui n'eut perdu ſon eſprit primitif. En effet depuis ſoixante ans, les guerres civiles & les ravages des Normans avoient ruiné la plûpart des monaſteres. Odon avoit un ami nommé Adegrim qui cherchoit comme lui un azile. Tous deux affligés de n'en point trouver en France, vouloient aller à Rome. Mais en paſſant par la Bourgogne, ils furent témoins des travaux de l'Abbé Bernon pour faire refleurir la vie monaſtique. Ils réſolurent donc de ne point aller plus loin.

Adegrim ſe renferma dans une petite caverne, avec la permiſſion de l'Abbé Bernon, qui crut ne pas devoir s'oppoſer à l'attrait qu'il avoit pour la ſolitude. Il y vêcut plus de trente ans, ne venant au monaſtere de Cluni que les Dimanches. Il y prenoit de la farine pour faire ſon pain, & un peu de feves, & retournoit dans ſon déſert où il ſouffroit les incommodités du froid & de la chaleur. Pour Odon, comme il avoit du talent, il fut chargé de la conduite des enfans qu'on élevoit dans le monaſtere. Le déſir qu'il avoit de voir ſes parens dans la voie du ſalut, le porta à demander permiſſion de les aller trouver. Il les gagna à Dieu, amena ſon pere au monaſtere, où il le fit recevoir, & fit auſſi prendre le voile à ſa mere dans une communauté de vierges chrétiennes. L'Abbé Bernon admirant le rare mérite d'Odon, le fit élever au Sacerdoce, malgré ſa réſiſtance, par Turpion Evêque de Limoges recommandable par ſa ſcience & par ſa piété. Cet Evêque s'entretenant un jour avec Odon ſur la dignité du Sacerdoce, & ſur l'état où ſe trouvoit alors l'Egliſe, Odon déplora beaucoup les déſordres du clergé. L'Evêque fut ſi touché de ſon diſcours, qu'il le pria de le lui donner par écrit. Odon le rédigea en trois livres qui

portent le titre de Conférences. Odon fut contraint de se rendre au choix que Bernon fit de lui, pour gouverner le monastere de Cluni. Comme il résistoit aux larmes des moines qui le conjuroient d'être leur Abbé, il fallut céder à la menace d'excommunication que lui firent les Evêques qui étoient présens. Dès-lors le monastére de Cluni commença à devenir célébre par sa régularité, par la vertu des moines, par l'étude de la Religion, & par la charité que l'on avoit pour les pauvres. La grande réputation de l'Abbé Odon engagea les Papes Leon VII & Etienne VIII à le faire venir plusieurs fois à Rome, pour procurer la paix entre Hugues Roi d'Italie & le Patrice Alberic. Etant à Rome il fut attaqué d'une fiévre violente qui le réduisit à l'extrémité; mais il obtint de Dieu assez de force pour retourner mourir auprès du tombeau de saint Martin. Il célébra sa fête l'an 942 avec une dévotion extraordinaire, & mourut le jour de l'Octave, âgé de soixante & quatre ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres à Rome & en France; ceux d'Aurillac en Auvergne, de Fleuri sur Loire, de Sarlat en Perigord, de Tulle en Limosin, & quelques antres. Ceux de Sarlat & de Tulle ont été érigés depuis en Evêchés. Odon établissoit dans tous les monasteres ce qui s'observoit à Cluni. De son tems le monastere de Cluni reçut des donations si considérables, qu'il en reste 188 chartres.

Nous avons de lui plusieurs Ecrits qui sont une preuve de ses lumieres & de sa piété. Outre ceux dont nous avons parlé, il avoit fait des Hymnes & des Antiennes en l'honneur de saint Martin, la vie de saint Gerauld Comte d'Aurillac, plusieurs discours en l'honneur de saint Martin. Il déplore en plusieurs endroits de ses

Ouvrages la corruption des Chrétiens. Il se plaint en particulier des communions indignes & de la profanation des Sacremens. Plus, dit-il, les saints mysteres étoient autrefois célébrés rarement, plus on y apportoit de sainteté.

IV.

IV. S. Mayeul auTi Abbé de Cluni.

Le troisiéme Abbé de Cluni fut Aymard qui avoit une grande vertu, & qui étoit très-zélé pour faire observer la régle. Il augmenta si considérablement le temporel, que pendant son gouvernement qui ne fut que de six ans, il y eut 278 donations. Aymard ayant perdu la vue, prit pour coadjuteur Mayeul né à Avignon au commencement du dixiéme siécle. Mayeul étant encore fort jeune, perdit ses parens qui étoient nobles & riches, & ses terres ayant été ravagées par les Sarrasins & les Hongrois, il se retira à Mâcon. Il y fut bien reçu par un Seigneur de ses parens; & après quelque séjour, l'Evêque qui connoissoit sa vertu, le fit clerc, & lui donna un canonicat de sa cathédrale. Comme l'Ecole de Lyon étoit alors célébre, Mayeul y alla étudier par le conseil de son Evêque, qui l'éleva ensuite au Diaconat. Sa réputation lui attira un grand nombre de clercs, qui venoient de divers lieux prendre sous lui des leçons de Philosophie & de Théologie. Il refusa persévéramment l'Archevêché de Besançon, auquel il avoit été nommé par le clergé & par le peuple de cette église. Comme le monastere de Cluni n'est pas éloigné de Mâcon, il y alloit souvent pour s'entretenir avec les moines des vérités éternelles, & il s'y retira entiérement l'an 943.

Le bruit de sa retraite fit naître à plusieurs personnes distinguées dans le siécle, le dessein de quitter tout pour ne plus servir que Dieu. On sentoit que le monde n'étoit donc point si aima-

ble, puisqu'un homme de ce mérite qui pouvoit y prétendre aux prémieres dignités, lui préféroit l'obscurité d'un cloître. L'Abbé Aymard fit Mayeul bibliothécaire, & cette fonction lui donna l'intendance des études du monastere. Mayeul les dirigea toutes vers Dieu, le seul objet qui mérite d'être bien connu, & qu'on ne connoit bien qu'en l'aimant sans réserve. Après la mort de l'Abbé Aymard, Mayeul gouverna l'Abbaïe de Cluni pendant près de trente ans. Il étudioit sans cesse l'Ecriture sainte, & connoissoit parfaitement la discipline monastique & les saints canons. Il instruisoit avec beaucoup d'onction & de facilité; & il reprenoit avec charité & avec zéle. Il cherchoit toujours la retraite, & prioit avec tant de componction, que le plus souvent on trouvoit la terre trempée de ses larmes. Il avoit le don des miracles, & l'eau dont il se lavoit les mains guérissoit les malades. L'Empereur Othon le Grand qui connoissoit son rare mérite, le fit venir auprès de lui pour prendre ses conseils. L'Impératrice auroit voulu le servir comme la moindre servante; mais Mayeul qui ne pouvoit souffrir les honneurs qu'on lui rendoit, ne lui en laissoit pas la liberté.

En passant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarrasins & mis dans les fers. Il désiroit de mourir pour la Religion, & il en demandoit à Dieu la grace avec ardeur; mais il ne fut point exaucé parce que Dieu vouloit qu'il fut encore utile à plusieurs. On vendit à Cluni pour le racheter, tout ce qui servoit à l'ornement du monastere. Il s'étoit fait respecter dans ses liens par les Barbares qui l'avoient pris, & il en avoit instruit plusieurs des vérités de la foi. Quelque tems après son retour à Cluni, on voulut l'élever sur le saint Siége; mais il fut effraié du poids d'une

charge si redoutable : sa résistance fut persévérante, & l'on fut obligé de céder à son humilité. Lorsqu'il se vit chargé d'années & d'infirmités, il choisit Odilon pour l'aider dans le gouvernement de son monastere. Il passa les deux dernieres années de sa vie dans une plus profonde retraite, ne s'occupant que de la lecture des Livres saints & de la priere. Le Roi de France Hugues Capet le pressa si vivement de venir réformer l'Abbaïe de saint Denys en France, qu'il se mit en route pour cette bonne œuvre. Mais étant à Souvigni monastere de son Ordre dans le diocèse de Clermont, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut l'an 994. Le Roi Hugues assista à ses funérailles, & il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles.

V.

V. S. Udalric Evêque d'Ausbourg.

Udalric fut un des plus grands ornemens du dixiéme siécle. Il nâquit à la fin du neuviéme d'une des plus nobles familles de la Haute-Allemagne, & fut élevé dans l'Abbaïe de saint Gal où il fit ses études. Les jours de fêtes il alloit visiter sainte Viborade la recluse, dont nous avons parlé, qui lui donnoit par sa petite fenêtre de saintes instructions, & l'exhortoit surtout à conserver avec grand soin la pureté du corps & du cœur. Lorsqu'Udalric eut achevé ses études à S. Gal, ses parens le mirent auprès d'Adalberon Evêque d'Ausbourg, qui lui donna la charge de Chambrier de son église. En cette qualité c'étoit lui qui distribuoit les habits au clergé & aux pauvres. L'an 924 Udalric fut ordonné Evêque d'Ausbourg, & il commença par rebâtir l'église que les Hongrois avoient brulée peu de tems auparavant.

Vers le milieu du dixiéme siécle le fils du Roi Othon se revolta contre son pere. Le plus grand

feu de la guerre civile fut en Baviere. La ville d'Ausbourg fut prise & pillée, mais saint Udalric fut toujours fidéle au Roi Othon & vint à bout de reconcilier le pere avec le fils. Peu de tems après, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & y firent d'horribles ravages. Ils assiégerent Ausbourg qui n'étoit pas bien fortifiée. Mais le saint Evêque fit combattre ses vassaux; & n'aiant d'autres armes que son étole, il ne laissoit pas de s'exposer à tous les traits des ennemis. Le combat fini, après avoir donné les ordres nécessaires pour la défense de la ville, il passa la nuit en prieres, & excita les femmes vertueuses à se partager en deux bandes, dont l'une feroit le tour de la ville en dedans, portant des croix & priant Dieu; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, imploreroit le secours de la sainte Vierge. Il fit aussi apporter tous les enfans à la mammelle, & les fit étendre à terre autour de lui devant les autels, afin que par leurs cris ils priassent à leur maniére. Après avoir pris un peu de repos, il célébra la Messe au point du jour, donna la communion aux assistans, & les exhorta à ne mettre leur espérance qu'en Dieu. Lorsque les Hongrois étoient prêts à attaquer la ville, leur chef apprit que le Roi Othon approchoit, ce qui l'obligea d'aller à sa rencontre, espérant qu'après l'avoir défait, il prendroit la ville sans résistance. Le Roi Othon se prépara au combat par la priere & par l'humilité, & il remporta sur ses ennemis la victoire la plus signalée.

Saint Udalric s'appliquoit entierement aux fonctions Episcopales. Il assistoit tous les jours aux offices que célébroit le clergé de la cathédrale. Il disoit outre cela en particulier l'office de la Vierge, celui de la Croix, & un troisiéme

de tous les Saints. Il célebroit chaque jour le saint Sacrifice de la Messe, & souvent même plusieurs fois en un même jour. Il couchoit sur une natte, ne portoit point de linge, & ne mangeoit point de viande, quoiqu'il en fit servir à ceux qui étoient à table avec lui. Il nourrissoit tous les jours un grand nombre de pauvres & d'infirmes. Il exerçoit l'hospitalité avec joie, & s'appliquoit sur tout à bien instruire & à former à la vertu son clergé. Il n'étoit jamais oisif, & le changement d'occupation lui tenoit lieu de délassement & de recréation. Quand il sentit sa fin approcher, il fit étendre de la cendre en forme de croix & jetter dessus de l'eau benite, & il y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. C'étoit l'an 973. Il étoit âgé de 83 ans, & étoit Evêque depuis 50.

Il se fit plusieurs miracles à son tombeau, & il est connu sous le nom de saint Ulric. Vingt ans après sa mort, il fut mis au nombre des Saints dans un Concile tenu par le Pape Jean XV. L'Evêque d'Ausbourg fit lire la vie & les mircales de son prédécesseur; & le Concile après cette lecture, ordonna que la mémoire d'Udalric seroit honorée dans l'Eglise. La Bulle qui en fut expédiée fut souscrite par le Pape, cinq autres Evêques des environs de Rome, par neuf Prêtres, & trois Diacres. C'est le premier acte autentique que nous aïons de canonisation faite par le Pape, quoiqu'on ne se servît point encore du mot de canonisation.

VI.

VI. S. Nil le jeune.

Nil surnommé le jeune, pour le distinguer d'un solitaire du même nom qui vivoit dans le cinquiéme siécle, étoit Grec d'origine & né en Italie vers l'an 906 à Rostano ville de Calabre. Après avoir reçu une éducation chrétienne, il

négligea de veiller sur lui-même, & tomba dans une faute très-humiliante. La pensée de la mort & des flammes éternelles, le porta à rentrer en lui-même & à demander à Dieu un cœur pur. Aiant perdu sa femme lorsqu'il étoit encore jeune, il se servit de sa liberté pour embrasser la vie monastique. Il fit de si grands progrès dans la vertu qu'il devint célébre parmi les Latins comme parmi les Grecs. Ses talens aussi grands que sa vertu, porterent les moines à le choisir pour leur supérieur. Il ne crut être à la tête des autres, que pour leur être un modele de retraite & de pénitence.

Le Gouverneur de la Calabre nommé Eupraxe, avoit reçu à son arrivée dans la Province, des présens de tous les supérieurs des monasteres. Mais Nil se contenta de prier pour lui dans la solitude. Le Gouverneur en fut irrité, & chercha les moiens de lui nuire. Une cruelle maladie causée par des excès de débauche, le fit changer de disposition. Il fit prier instamment S. Nil de le venir voir, le reçut avec beaucoup de larmes, & le pria de lui donner l'habit de moine, qu'il avoit fait vœu de prendre. Le saint Abbé lui dit que les vœux de son Baptême devoient lui suffire, que le baptême de la pénitence ne demandoit point de vœux nouveaux, & que pour changer de vie il n'étoit point nécessaire de changer d'habits. S. Nil travailla à la parfaite conversion de ce Gouverneur, qui mourut dans de grands sentimens de pénitence.

Peu de tems après, les courses des Sarrasins obligerent le saint Abbé de se retirer plus avant en Italie avec sa communauté. Sa réputation le suivoit par tout. Le Prince de Capoue, pour le retenir dans ses Etats, engagea les moines du Mont-Cassin à lui donner une retraite. On lui

céda le monastere de Val-Luce, qui en peu de temps devint très-nombreux. Mais les richesses qui augmenterent aussi, contre la volonté de saint Nil, introduisirent le relâchement qui en est une suite presque inévitable. Le serviteur de Dieu en fut pénétré de douleur, & se retira avec ses plus fidéles disciples dans une solitude proche de Frescati, environ à cinq lieues de Rome. Ce fut dans ce désert qu'il mourut à l'âge de 96 ans au commencement du onziéme siécle. Ses disciples bâtirent en ce lieu un monastere qui subsiste encore sous le nom de Grotta-ferrata. On y observe la régle de saint Basile, & la Messe s'y dit en grec, mais selon le rit des Latins.

VII.

VII. S. Jean Abbé de Gorze.

Jean nâquit en Lorraine de parens d'une condition médiocre. Son pere l'obtint de Dieu dans sa vieillesse, & veilla beaucoup sur son éducation. Après la mort de son pere, il se vit chargé du soin de ses freres, qui étoient plus jeunes que lui. Il se lia avec les personnes les plus vertueuses & les mieux instruites. Il étudia l'Ecriture sainte avec les Religieuses de saint Pierre de Mets, & il s'excitoit à la perfection par l'exemple de ces saintes filles. Il lut avec soin les Canons des Conciles, les régles de la pénitence, les Ouvrages des Peres, & les Livres des cérémonies Ecclésiastiques. Les Religieuses avec qui il faisoit ses études, en tirerent de grands avantages. Leur piété devenant chaque jour plus éclairée, les portoit à tout ce qu'il y a de plus parfait. Tant il est vrai que l'étude & la connoissance de la Religion, est pour toutes sortes de personnes un grand moien de sanctification & de salut, au lieu que l'ignorance ne sçauroit produire aucun bien, & n'est propre qu'à entretenir le relâchement & l'amour du siécle. Jean

accompagna ses études de priéres ferventes, de jeûnes, de veilles & d'autres exercices de pénitence.

Il ne désiroit plus que de renoncer entiérement au monde. Mais il ne sçavoit où se retirer. Car il n'y avoit presque plus de régularité dans les monasteres. La plûpart des moines languissoient dans une honteuse oisiveté, & avoient perdu l'esprit de leur état. Tout ce qu'il put faire, fut de s'unir avec plusieurs personnes de piété, qui vivoient séparées des compagnies & des conversations du monde. Il trouva dans une forêt un hermite qui accabloit son corps par des austérités excessives. Mais c'étoit un ignorant qui n'avoit d'autre régle que son caprice, dont toute la conduite étoit singuliére & bizarre, & qui s'imaginoit avoir fait beaucoup, en se livrant à toutes sortes de mortifications exterieures. Dieu qui avoit inspiré le désir de mener une vie parfaite à plusieurs amis de Jean, les réunit tous dans le monastere de Gorze, qu'Adalberon Evêque de Mets leur donna. C'étoit une maison ruinée, où il ne restoit qu'un petit nombre de moines qui n'avoient de leur profession que l'habit.

Jean donna tout son bien au monastere de Gorze, & y attira ses deux freres. Sa mere s'y retira aussi dans un petit logement au dehors, & y finit sa vie dans le service de Dieu. Jean fut pour ses freres un modéle de pénitence & d'humilité. Quoiqu'il eût acquis beaucoup de lumiéres avant sa retraite, il continua d'étudier les Ouvrages des saints Peres avec beaucoup d'ardeur. Il fut envoié en Ambassade par l'Empereur Othon, à Abderame Roi des Musulmans d'Espagne. Comme il s'agissoit des intérêts de la Religion Chrétienne, il entreprit le voiage, &

& fut le Chef de l'Ambassade. Il n'obtint audience qu'a[illegible]t de trois ans. On vouloit qu'il prît des habi[illegible] magnifiques, mais il ne voulut jamais quitter celui qu'il avoit. Le Roi lui fit des grands honneurs, & eut plusieurs entretiens avec lui. On a perdu le reste de la vie de ce saint homme. Il mourut l'an 973.

VIII.

VIII. S. Brunon Archevêque de Cologne.

Brunon frere du Roi Othon, fut envoié dès l'âge de quatre ans à Utrecht, pour y être formé à la vertu sous l'Evêque de cette ville. On lui fit voir tous les auteurs de la Littérature Grecque & Latine : mais il goûtoit le poëte Prudence plus qu'aucun autre auteur. Rien ne fut capable de le détourner de l'étude, & on remarquoit qu'il avoit dès l'enfance un soin extraordinaire de ses livres. Le Roi Othon son frere le fit venir à sa Cour, où il fut un modéle de vertu. Il s'appliqua à relever les études, étant persuadé que l'ignorance entraîne avec soi des maux sans nombre. Il étudioit les Historiens, les Orateurs, les Poëtes & les Philpophes, avec les hommes les plus sçavans Grecs & Latins. Il leur servoit lui-même d'interprete, & le Roi prenoit plaisir à assister à leurs doctes entretiens. Les Grecs que Brunon faisoit venir pour les consulter, l'admiroient & parloient par-tout de la sagesse de sa conduite. Il étoit encore jeune, lorsqu'il eut la conduite de quelques monasteres. Il y fit observer une éxacte discipline, & ne se réservoit rien des revenus.

Après la mort de Vicfrid Archevêque de Cologne, le clergé & le peuple se réunirent pour élire Brunon. Quoiqu'il fût jeune, il avoit la prudence & la sagesse d'un vieillard. Sa science son humilité, sa modestie, sa libéralité le rendoient recommandable. Son premier soin fut de

rétablir dans tout son Diocèse la paix & la concorde, & de faire célébrer les saints offices avec toute la décence convenable. Pendant que le Roi Othon faisoit la guerre en Italie, il laissa à Brunon le soin de gouverner l'Allemagne. Mais les occupations temporelles ne l'empêcherent jamais de s'appliquer aux exercices de piété. Il gémissoit de l'éclat dont il étoit environné, & recherchoit pour sa personne ce qu'il y avoit de plus simple. Il bâtit ou répara un grand nombre d'églises & de monasteres. Il prêchoit la parole de Dieu, & expliquoit les Ecritures avec beaucoup d'assiduité. Il travailloit à mettre des Evêques sçavans & vertueux dans les Provinces où le Clergé étoit ignorant & déréglé. Il mourut universellement regretté, n'étant âgé que de quarante ans.

IX.

IX. S. Volfang Evêque de Ratisbonne.

Volfang nâquit en Suabe, & fut élevé avec soin dans la piété & dans les Lettres. Henri son compagnon, étant nommé Eveque de Treves, le prit avec lui; mais il ne put lui faire accepter aucun bénéfice. Volfang ne voulut point d'autre emploi que celui d'instruire quelques jeunes gens, & il nourrissoit à ses dépens les écoliers pauvres. Il n'avoit pas moins de soin des mœurs de ses disciples, que de leur instruction. Son ami Henri redoublant ses instances pour lui faire accepter un emploi plus honorable, il céda & consentit à se charger de la conduite d'une communauté de clercs où il établit une exacte régularité. Enfin il fut élevé malgré lui sur le Siége de Ratisbonne, & fut très-utile à cette église par son exemple & par ses discours. Plusieurs de ses prédécesseurs dans cet Evêché, avoient possédé l'Abbaïe de saint Emmeran, & avoient joui de ses grands revenus. Pour lui, il

en confia la conduite à un ſaint religieux qu'il en fit Abbé. Quelqu'un lui diſant que ce qu'il faiſoit étoit inſenſé, & qu'il ſe privoit par-là d'un revenu conſidérable : Je ne veux pas, dit-il, me charger au-delà de mes forces. Il me ſemble que le fardeau de l'Epiſcopat eſt aſſez peſant, ſans y ajouter encore celui d'une Abbaïe. Les revenus de ſaint Emmeran, ajouta-t'il, ne doivent point être diſſipés ; mais c'eſt un devoir indiſpenſable de les emploier aux uſages pour leſquels ils ont été donnés. Si tous ceux qui poſſédent une portion des biens de l'Egliſe, étoient perſuadés comme ſaint Volfang, de l'obligation de remplir les intentions des Fondateurs, les gens du monde n'accuſeroient point leurs ancêtres d'un excès de ſimplicité ; mais ils admireroient plûtôt leur piété, qui les portoit à faire des établiſſemens qui ſeroient alors infiniment utiles à l'Etat auſſi-bien qu'à l'Egliſe.

Saint Volfang mit auſſi la régularité chez les religieuſes & chez les chanoines. Il inſtruiſoit ſouvent ſon peuple, qui venoit l'écouter avec un grand empreſſement. Ses diſcours étoient ſimples, mais ſi touchans, qu'il faiſoit fondre en larmes ſes auditeurs. Quand il faiſoit la viſite de ſon diocèſe, il avertiſſoit les Curés de tous leurs devoirs, leur faiſoit ſentir la néceſſité de mener une vie très-pure, & les prémuniſſoit contre l'illuſion de quelques ignorans, qui s'imaginoient que la ſainte Communion effaçoit les plus grands péchés, au lieu qu'elle doit être la récompenſe de ceux qui les ont expiés par la pénitence. L'Empereur Othon II pour affermir la foi dans la Boheme, voulut ériger un Evêché dans un lieu de cette Province, qui dépendoit du diocèſe de Ratisbonne. Le Conſeil de Volfang s'oppoſoit à ce deſſein de l'Empereur ; mais

le saint Evêque, qui étoit persuadé que le bien de l'Eglise universelle étoit aussi celui du diocèse de Ratisbonne, favorisa l'entreprise de l'Empereur, sans être touché du prétendu préjudice que cela causoit à sa jurisdiction.

Dans sa derniére maladie, il voulut qu'on laissât entrer tout le monde. Que chacun, dit-il, voie en ma mort, ce qu'il doit craindre & éviter dans la sienne. Il mourut l'an 994 & il se fit à son tombeau plusieurs miracles, comme il en avoit fait pendant sa vie.

X.

X. S. Adalbert Evêque de Prague, & Martyr.

Adalbert nâquit en Boheme vers le milieu du dixiéme siécle, d'une famille noble & illustre. Il fut élevé à Magdebourg sous les yeux de l'Archevêque, qui se nommoit aussi Adalbert. Il y avoit dans cette ville une Ecole célébre, où l'on enseignoit les Lettres humaines, mais où l'on avoit encore plus de soin de former à la piété les jeunes gens qui y venoient étudier. Il y avoit plusieurs de ces jeunes gens, qui par une émulation qui est très-rare, s'animoient les uns les autres à l'étude de l'Ecriture sainte, & s'édifioient mutuellement par la régularité de leurs mœurs & par une piété solide. Le jeune Adalbert se distinguoit entre tous les autres, & fit de grands progrés dans la science & dans la vertu. Il donnoit à la priere le tems de la recréation: & souvent même sans interrompre ses études, il poussoit des soupits & des gémissemens, qui marquoient qu'il étoit beaucoup plus occupé de Dieu que des sciences humaines. Dans le dessein de s'occuper utilement le reste de sa vie, il ramassa tout ce qu'il put trouver d'écrits des saints Docteurs de l'Eglise, & retourna en Boheme avec cette petite Bibliotheque, considérable pour un tems où les livres étoient si rares.

Il entra dans le Clergé de Prague, & en fut élu Evêque malgré sa résistance. Il s'appliqua à régler en tout sa vie selon les saints Canons. Il faisoit des aumônes abondantes, couchoit sur une cilice, dormoit peu, & passoit la plus grande partie des nuits en prieres. Il lisoit l'Ecriture sainte avec ses chapelains, visitoit souvent les prisonniers & les malades, prêchoit assidûment, & n'avoit en vue dans toute sa conduite que la gloire de Dieu & le bien de son troupeau. Mais il eut la douleur de voir tous ses travaux infructueux. Son peuple s'obstinoit à courir à sa perte, & son indocilité alla jusqu'à affecter de donner dans certains désordres, qui étoient ceux dont ce charitable Pasteur désiroit le plus de le tirer. La vue de la stérilité de son ministere le porta à vouloir quitter son Siége. Il faut avouer que ce dessein n'étoit pas conforme aux régles de l'Eglise, qui ne permettent pas qu'un Evêque quitte son troupeau. Quelque stérile que soit la terre dont la culture lui a été confiée par le souverain Pasteur, il doit se souvenir que c'est le travail qui lui est commandé, & non pas le succès.

Adalbert alla à Rome consulter le Pape Jean XV, qui lui conseilla de quitter. Il se retira dans le monastere de Mont-Cassin, où il édifia tous les moines par son humilité & ses autres vertus. Il fut obligé cinq ans après, à la sollicitation du Duc de Boheme, & de l'Archevêque de Mayence, de retourner à Prague, où il ne fit pas plus de fruit que la premiere fois. Alors il crut que Dieu ne l'appelloit pas à un travail où il n'avoit aucun succès, & retourna encore dans la solitude. Les Bohémiens dirent sans détour au Duc de Pologne, qui les exhortoit à profiter des soins de leur saint Evêque : Nous som-

mes des endurcis : pour lui c'est un saint ; nous ne pouvons compatir ensemble. Saint Adalbert alla travailler à la conversion des Prussiens, qui étoient encore infidéles. Il eut beaucoup à souffrir dans cette Mission. Enfin il eut la gloire de souffrir le martyre pour la foi. Les Payens le percerent de dards ; & après qu'il fut mort, ils lui couperent la tête, & la mirent sur un pieu. Cette mort bienheureuse arriva l'an 997. Le Duc de Pologne racheta sa tête & son corps que les Payens avoient jetté dans un lac. L'Empereur Othon III aiant appris à Rome cette nouvelle, rendit graces à Dieu d'avoir honoré son régne d'un événement si glorieux. Quand il fut informé que Dieu faisoit beaucoup de miracles au tombeau de ce saint martyr, il résolut d'y aller faire ses prieres. Il entra nuds pieds dans la ville de Gnesne, par respect pour les reliques de saint Adalbert qui y étoient ; & il érigea cette ville en Archevêché.

ARTICLE VI.

Auteurs Ecclésiastiques du dixiéme siécle.

I.

I. Ecrits du Prêtre Auxilius.

UN saint Prêtre nommé Auxilius publia au commencement du dixiéme siécle, plusieurs Ecrits pour la défense des ordinations faites par le Pape Formose. Les ordinations & les reordinations que faisoient différens Papes, dont l'un cassoit ce qu'avoit fait son prédécesseur, le trouble & la confusion qui en étoient la suite, furent l'objet des plaintes & des gémissemens d'Auxilius. Ce Prêtre continua toujours d'exer-

ter les fonctions de ſon miniſtere, & perſuada à pluſieurs de ne les point quitter, malgré les Sentences par leſquelles Sergius III avoit déclaré leurs ordinations nulles, comme aiant été faites par Formoſe. Auxilius juſtifia principalement ſa conduite, en montrant que ſi les ordinations de Formoſe ſont nulles, il en faut conclure que depuis environ vingt ans, la Religion Chrétienne, le Sacerdoce & les Sacremens ont manqué dans toute l'Italie.

Ce motif & pluſieurs autres le déterminerent à compoſer contre Sergius, qui lui avoit défendu ſous peine d'anathême d'exercer les fonctions du Sacerdoce, ſon Livre des Ordinations, qui fut ſuivi bien-tôt apres d'un Dialogue intitulé l'Aggreſſeur & le Défenſeur, dans lequel il ſoutient qu'il ne faut point obéir aux Paſteurs qui commandent des choſes injuſtes, parce que dans ce cas leur excommunication eſt nulle. Car, dit-il, il y a bien de la différence entre les Siéges, & les Pontifes qui y ſont aſſis. On doit rendre à chaque Siége l'honneur & le reſpect qui lui eſt dû ſelon les Canons ; mais il ne faut pas ſuivre des Pontifes qui s'égarent, & qui agiſſent contre la foi & la Religion Catholique. Ce ſaint Prêtre reproche au Pape Sergius d'avoir agi contre l'une & l'autre : puis il ajoute, qu'on ne doit point ſe mettre en peine d'une excommunication lancée pour obliger de commettre un crime. Auxilius croioit donc, dit le grand Boſſuet, qu'il pouvoit arriver qu'un Pape abusât de ſon pouvoir d'excommunier, pour obliger de commettre un crime. Auxilius conclut par ces paroles, dites tant en ſon nom qu'au nom de ceux qui étoient unis à ſa cauſe : Reſtant donc dans le rang de notre ordination, nous attendons le Jugement équitable du Concile géné-

Déf. de la Déclarat. du Clergé de France, liv. ix. ch. 31.

ral. Il espéroit, dit encore M. Bossuet, que ce Concile seroit assemblé, non par le Pape, auteur de tous les troubles, mais par l'Empereur ; puisqu'on ne pouvoit espérer de recevoir du secours de l'église de Rome, tandis qu'elle étoit cruellement déchirée par des divisions intestines. En attendant que ce Concile fût assemblé du consentement des Evêques, Auxilius, malgré l'excommunication de Sergius, étoit toujours dans la communion de l'Eglise Catholique, & même dans celle de l'église de Rome, & du S. Siége, puisque ce S. Siége étoit uni au reste de l'Eglise. Ce sont encore les paroles du grand Bossuet.

Sigebert, & Baronius après lui, parlent avantageusement d'Auxilius. Baronius dit que les maux sur lesquels gémissoit ce Prêtre, avoient été faits par des ravisseurs du Siége Apostolique & par des intrus. Mais Auxilius n'a pas recours à ce moien. Il ne dit pas, que Sergius n'étant point Pape, il peût mépriser impunément ses ordres ; il emploie des raisons qui tendent toutes à prouver, qu'on ne doit pas obéir aux Papes mêmes légitimes, quand ce qu'ils commandent est criminel. Enfin il est certain que le Prêtre Auxilius ne voiant plus d'autre remède aux maux de l'Eglise, implora le secours du Concile général contre un Pape qu'il regardoit comme véritable & légitime. M. Bossuet, que nous ne faisons que copier, conclut de cet exemple, que par un secret jugement de Dieu, il s'est trouvé plusieurs occasions, dans lesquelles l'église de Rome, ne pouvant remédier elle-même aux grands maux dont elle étoit accablée, elle n'a trouvé du secours que dans l'autorité de l'Eglise Catholique répandue par tout le monde.
Ch. 32. Dieu a placé l'Evêque de Rome dans le rang qu'il occupe, pour être le lien de la Société

& de la Communion Catholique ; mais cela n'empêche pas que Dieu ne permette qu'il arrive certains évenemens, dans leſquels les plus gens de bien doivent demeurer privés de la communion du Pape, à l'exemple du Prêtre Auxilius. Ces paroles de M. Boſſuet ſont remarquables.

II.

II. Metaphraſte.

C'eſt dans le dixiéme ſiécle que vécut Siméon Metaphraſte, ſi connu par ſon recueil de Vies des Saints. Il nâquit à Conſtantinople d'une famille illuſtre. Il reçut une bonne éducation, & fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres. Il parvint dans la ſuite aux charges les plus conſidérables. Il fut Maître des Offices, grand Tréſorier, & emploié à des négociations importantes. Etant encore jeune il alla dans l'Iſle de Crete, & ce fut dans ce voiage qu'il apprit la vie de ſaint Théoctiſte de Leſbos, aſſez ſemblable à celle de ſainte Marie Egyptienne. Il l'apprit d'un ſaint moine qui lui recommanda de l'écrire, & ce fut par-là qu'il commença à compoſer les Vies des Saints. Enſuite l'Empereur, vraiſemblablement Conſtantin Porphyrogenete, l'exhorta à en faire le plus ample recueil qu'il pourroit. Métaphraſte avoit toutes les commodités néceſſaires pour entreprendre ce travail, & ſur tout de grands biens pour ſe procurer les copiſtes & les livres dont il avoit beſoin.

Mais il ne ſe contenta pas de raſſembler les Vies des Saints, il en changea le ſtile ; & au lieu de les copier telles qu'elles étoient dans les originaux, il s'aviſa de les refaire pour la plûpart, parce qu'il les trouvoit trop ſimples & trop éloignées du goût de ſon ſiécle, qui n'étoit pas celui du vrai & du naturel, mais du

brillant & du merveilleux. Ainsi en rapportant les Actes des Martyrs, il ne les donne pas dans leur premiére simplicité, mais il les abrege ou les amplifie. Il fait dire aux Saints, non pas ce qu'ils ont dit en effet, mais ce qu'il juge qu'ils devoient dire, & retranche souvent des paroles importantes. C'est ce qu'il est aisé de remarquer dans plusieurs Actes des Martyrs dont les originaux furent trouvés dans le siécle dernier; comme ceux des Martyrs Tharaque, Probus & Andronic. Siméon ne s'est pas contenté de changer le stile des actes, il y a souvent ajouté des miracles & d'autres faits qu'il a cru édifians; soit qu'il les ait inventés, soit qu'il les ait pris d'ailleurs. Comme il est difficile de démêler ce que Métaphraste a ajouté du sien aux Vies qui ont passé par ses mains, les habiles Critiques les regardent toutes comme suspectes, & croient qu'on ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles sont appuiées par d'autres monumens plus autentiques. C'est du recueil des Vies des Saints qu'il a fait, que lui est venu le nom de Métaphraste, qui signifie en Grec un homme qui traduit & qui paraphrase.

III.

III. Abbon de Fleuri.

Abbon de Fleuri est un des plus grands hommes du dixiéme siécle. Il nâquit dans le territoire d'Orléans, de parens qui avoient la crainte de Dieu. Ils le lui offrirent dès l'enfance dans l'Abbaïe de Fleuri. L'Abbé donna l'habit au jeune Abbon & le mit aux Ecoles. Il cherchoit toujours la compagnie des anciens; & il fit de si grands progrès dans la piété & dans les Lettres, qu'on le chargea d'instruire les autres. Etant déja assez habile dans la Grammaire, l'Arithmétique, la Dialectique, & voulant y joindre les autres Arts libéraux, il alla aux

Ecoles de Paris & de Reims écouter ceux qui profeſſoient la Philoſophie. Il revint enſuite à Orléans, où il apprit la Muſique avec beaucoup de difficulté & de dépenſe. Sçachant cinq des Arts libéraux, il voulut apprendre les deux autres. Il prit quelque teinture de Géométrie ; & pour la Rhétorique, il s'appliqua à la lecture de Victorin. Il compoſa alors quelques Ecrits ſur la forme des Sillogiſmes, ſur les calculs aſtronomiques & ſur le cours des Planettes. Voilà ſans doute des études bien ſéches pour un moine & un Prêtre. Mais c'étoit le goût du temps. Abbon fut élu Abbé de Fleuri, & commença à gouverner cette Abbaïe l'an 988.

Il recommandoit l'étude à ſes moines, comme un moien utile à la piété, après la priére & le jeûne ; & lui-même ne ceſſoit point de lire, d'écrire ou de dicter. Après la Dialectique & l'Aſtronomie, il s'appliqua auſſi à l'étude de l'Ecriture ſainte & des Peres, par laquelle il auroit dû commencer, & même à laquelle il auroit pû ſe borner. Il en tira pluſieurs ſentences dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi ſe défendre contre les prétentions d'Arnoul Evêque d'Orléans. Car cet Evêque ſoutenoit que l'Abbé de Fleuri devoit lui faire ſerment de fidélité, comme ſon vaſſal ; ce qu'Abbon refuſa toute ſa vie, prétendant que ſon monaſtére ne dépendoit que du Roi pour le temporel. Ce fut une querelle générale qui s'émut alors entre les Evêques & les Abbés. Elle n'avoit pas commencé plûtôt, parce que les monaſtéres étoient ſous la domination de Seigneurs laïques ou Evêques puiſſans, qui auroient bien ſçu ſe défendre contre une telle prétention. Elle ſemble être venue du ſerment que les Evêques exigeoient des Prêtres à leur ordi-

nation, & qui fut défendu au second Concile de Châlons au commencement du neuviéme siécle. Car c'étoit à la cérémonie de la bénédiction des Abbés, que les Evêques leur faisoient prêter ce serment de fidélité.

Comme cette querelle s'échauffoit de plus en plus, Abbon fut attaqué la nuit lorsqu'il alloit à Tours pour la Fête de saint Martin, par des gens de l'Evêque d'Orléans. On l'insulta, & on blessa même à mort plusieurs personnes de sa suite. L'Evêque voulant faire satisfaction à l'Abbé, lui amena quelques-uns des coupables pour les faire battre de verges en sa présence, mais l'Abbé ne voulut pas se venger de cette injure. Vers le même temps on tint un Concile de plusieurs Evêques à Saint Denis en France, où on parla d'ôter aux moines les dixmes & de les rendre aux Evêques. Abbon s'y opposa fortement, & excita contre les Evêques les moines de Saint Denis & leurs serfs. La sédition fut telle, que les Evêques furent contraints de s'enfuir sans avoir rien fait. L'Archevêque de Sens, respectable par son âge & par sa dignité, reçut en s'enfuiant un coup de coignée entre les épaules, & eut peine à se sauver tout couvert de boue. Comme tout le monde rejettoit sur Abbon la cause de cette violence, il écrivit pour s'en justifier une apologie qu'il adressa aux deux Rois Hugues & Robert. Il se plaint que l'on en veut même à sa vie, parce qu'il s'efforce de soutenir les intérêts de l'Ordre monastique; & il déclare qu'il se soumet selon les Canons aux jugemens des Evêques. Il divise les Chrétiens en trois ordres, les laïques, les clercs & les moines. Cette division est très-exacte: mais on ne sçauroit accorder à Abbon ce qu'il ajoûte, que l'état des moines est le

plus parfait. Quitter le monde, & s'éloigner de tous les objets capables d'enflammer la concupiſcence, c'eſt ſans doute un état de perfection dans lequel ſe ſont ſauvés une infinité de perſonnes, lorſque les monaſtéres étoient véritablement des aſiles pour la piété. Mais on a toujours regardé dans l'Egliſe comme l'état le plus parfait celui du Clergé, dans lequel on eſt obligé de vivre parmi les hommes, non-ſeulement ſans participer à leur corruption, mais même en travaillant à les ſauver & à les tirer de l'abîme du péché.

Abbon s'étend enſuite ſur les régles de l'excommunication, ſe plaint de l'abus que l'on en faiſoit, & exhorte les Rois à y remédier : car, dit-il, ſi ce que l'on dit des excommunications avoit lieu, à peine ſe trouveroit-il dans votre Roiaume quelqu'un qui ne fût excommunié. Il les avertit encore de quelques abus. J'ai, dit-il, entendu autrefois prêcher publiquement à Paris, qu'auſſi-tôt après l'an 1000 l'Ante-Chriſt viendra ; & peu de tems après, le Jugement univerſel. J'ai combattu cette opinion par l'Apocalypſe & par les Prophéties de Daniel. On diſoit auſſi alors, que quand l'Annonciation ſe rencontreroit le Vendredi-Saint, la fin du monde arriveroit infailliblement. Abbon combat cette abſurdité. Cette rencontre de l'Annonciation avec le Vendredi-Saint, arriva l'an 992.

Après cette Apologie Abbon dédia aux Rois Hugues & Robert un recueil de Canons, contenant les devoirs des Rois & ceux des ſujets, pour affermir la nouvelle domination de ces Princes, & les droits de l'Ordre monaſtique dont ils étoient les défenſeurs. Il eſt certain que le Roi Hugues avoit beaucoup de dévotion à ſaint Benoît, & une grande affection pour les moines.

Il leur rendit plusieurs monasteres occupés par des chanoines séculiers, & les rétablit dans la liberté d'élire leurs Abbés. Le recueil des canons est divisé en cinquante-deux articles.

Abbon fut envoié à Rome par le Roi Robert, pour satisfaire le Pape Grégoire V, qui ménaçoit de jetter un anathême sur tout le Roiaume de France, si on ne retablissoit Arnoul dans le Siége de Reims. Le Pape fut charmé de voir un homme d'une aussi grande réputation; il le fit souvent manger à sa table; & lui accorda tout ce qu'il demandoit. Bien loin de lui demander de l'argent, comme avoit fait son prédécesseur, qui étoit prêt à tout vendre, il lui donna de l'encens & une chasuble pour s'en servir à la messe; & il lui accorda aussi un privilége pour l'Abbaïe de Fleuri. Quand il fut de retour en France, il rétablit Arnoul que le Roi avoit délivré de prison, & lui donna le pallium qu'il avoit reçu pour lui de la main du Pape. Il fit quelque temps après un voiage en Gascogne, pour réformer le monastere de la Réole. Il y eut une querelle très-vive entre les François & les Gascons, & on se jetta ensuite des pierres de part & d'autre. Abbon étant sorti du monastere pour les appaiser, un des Gascons lui porta un coup de lance qui lui traversa les côtes. Abbon dit sans s'émouvoir: Celui-ci y va tout de bon. Il mourut le même jour, & il y eut aussi plusieurs des siens tués ou blessés. Il fut honoré comme martyr. Bernard Duc de Gascogne fit punir les coupables, dont les uns furent pendus, les autres brulés; & adjugea au monastere de Fleuri celui de la Réole.

IV. Atton Evêque de Verceil.

IV.

Nous avons plusieurs écrits d'Atton Evêque de Verceil. Il recommande dans ses lettres la fi-

délité aux Princes, même à ceux qui ſont méchans & injuſtes. Il défend à ſes diocéſains, d'ajouter foi aux augures & aux prédictions de quelques impoſteurs, qu'ils nommoient prophétes. Il y a deux lettres pour réprimer l'incontinence de ſon clergé. Le même Evêque fit un Capitulaire ou inſtruction générale à ſon clergé & à ſon peuple, diviſé en cent articles, & tirés principalement du Capitulaire de Théodulfe d'Orléans & des Conciles. Il recommande les Calendes, c'eſt-à-dire, les conférences des Curés & des clercs au commencement de chaque mois, pour s'inſtruire de leurs devoirs : ce qui ſemble n'avoir commencé que dans le neuviéme ſiécle. Il veut que les Prêtres aient grand ſoin de proportionner les pénitences à la qualité des péchés. Dans ſon Traité des ſouffranees de l'Egliſe, diviſés en trois parties, il ſe plaint de deux ſortes de juſtification que l'on exigeoit des Evêques au défaut des preuves, le ſerment & le duel. On les obligeoit à jurer ; comme s'il ne ſuffiſoit pas pour abſoudre un accuſé, qu'il n'y ait point contre lui de preuve. Quant au duel, quoiqu'on n'oblige pas les Evêques à ſe battre en perſonne, mais ſeulement à donner un champion, cette voix de ſe juſtifier ne laiſſe pas d'être très injuſte. C'eſt tenter Dieu, qui n'eſt pas obligé de faire des miracles pour donner toujours la victoire à celui qui eſt innocent. C'eſt rendre les Evêques coupables du ſang qu'ils font répandre, & leur faire commettre un vrai crime, pour ſe juſtifier d'une fauſſe acuſation.

La ſeconde partie de ce Traité regarde les ordinations des Evêques. Celles qui ſe font ſelon les canons, doivent être regardées comme venant de Dieu même. Mais les Princes peu religieux mépriſant ces régles, veulent que leur

ſeule volonté l'emporte , & trouvent mauvais qu'un Evêque ſoit élu par d'autres que par eux, quelque mérite qu'il ait ; ou que l'on rejette celui qu'ils ont choiſi , quelque indigne qu'il ſoit. Ils n'ont égard qu'à la nobleſſe , ou aux ſervices qu'ont rendus les parens. S'ils ne vendent pas les Evêchés pour de l'argent , ils les donnent à ceux qui leur font la cour. D'autres ſont dans un tel aveuglement , qu'ils élevent des enfans à l'épiſcopat , & font Juges & Docteurs , ceux qui auroient encore beſoin des premieres inſtructions.

V.

V. Ratherius Evêque de Verone.

Ratherius étoit fils d'un charpentier. On ne dit rien de ſon éducation , mais il eſt certain qu'il devint un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle. Le Roi Hugues le nomma à l'Evéché de Verone à la ſollicitation des Grands du Roiaume & à la priere du Pape. Mais il en fut fâché auſſi-tôt , & ne ceſſa de le perſécuter depuis. Il le fit mettre ſous quelque prétexte dans une priſon à Pavie , où il le laiſſa deux ans & demi. Il fut enſuite chaſſé de ſon Siége & ſe retira en Provence, chez un Seigneur qui le chargea de l'éducation de ſon fils. Il compoſa pour ſon diſciple une Grammaire qui lui procura un Evêché en Provence. Mais il quitta ce païs pour retourner à l'Abbaïe de Lobes , où il avoit autrefois embraſſé la vie monaſtique. Le Roi Othon l'en fit ſortir pour le charger de l'inſtruction de Brunon ſon frere. Il fut regardé comme le premier des ſçavans de cette Cour ; & Brunon étant devenu Archevêque de Cologne procura à ſon maître l'Evêché de Liege , croiant que Ratherius ſeroit utile à cette égliſe & aux égliſes voiſines , par ſon éloquence & par la régularité de ſes mœurs. Mais il n'avoit pas le talent de ſe faire

aimer. Le peuple de Liége le prit en aversion & ne cessa de le persécuter. Il fut obligé de quitter Liége en 956. Il demeura deux ans en repos, & il retourna ensuite en Italie, où l'Archevêque Brunon lui procura son rétablissemeut dans le siége de Verone.

VI. Triste peinture que cet Auteur fait des maux de l'Eglise.

Il fit vers ce tems-là deux traités dont l'un a pour objet le mépris des Canons, & l'autre est une protestation contre son expulsion de Liege. Il dit que les Prêtres & les diacres partagent entre eux les revenus de l'Eglise, pour s'enrichir & être en état de se revolter contre l'Evêque. Cependant les soudiacres, les acolythes & les autres clercs inférieurs n'ont pas de quoi vivre, de quoi servir & garder l'église, de quoi étudier; & ils s'en consolent en ne faisant pas leurs fonctions, & espérant à leur tour traiter de même les autres, quand ils seront diacres ou prêtres. On voit ici comment les fonctions des moindres ordres ont commencé à s'anéantir faute de rétribution, parce que le clergé supérieur s'est attribué tout le revenu des églises. Ratherius cherche ensuite d'où vient ce mépris si général des saints Canons, depuis le laïque jusqu'à l'Evêque; & il en trouve la cause dans le refroidissement de la charité & la corruption des mœurs. Il rapporte plusieurs exemples de la corruptiou du clergé. Quand je fus, dit-il, transféré à Liege, un Evêque m'objectoit les Canons qui défendent les translations: mais lui-même étoit sujet au vin: & aimoit passionnément le jeu; il avoit des chiens & des oiseaux pour la chasse, & n'observoit point la résidence. J'en ai vu deux qui se reprochoient l'un à l'autre des crimes honteux. Supposé, ajoute-t'il, qu'un homme d'une vie infâme, guerrier, parjure, chasseur, ivrogne soit mis sur le Siége de Rome, comme Dieu peut

le permettre; si je vais me plaindre à lui de quelque injustice, & qu'il écrive pour ma défense à celui qui m'a fait tort; celui-ci ne dira-t-il pas qu'il voit une paille dans l'œil de son frere, & ne voit point une poutre dans le sien? Mais un tel Pape n'osera condamner celui dont les sentimens sont conformes aux siens. Voilà d'où vient ce mépris si général des canons, & même de l'Evangile. On croit qu'il est inutile d'observer les moindres préceptes, quand on se sent coupable d'avoir violé les plus grands. Que gagnera-t-on de ne point donner des coups de bâton, si l'on tue les ames par des absolutions sacriléges, & par le scandale d'une vie mondaine?

Faut-il après cela, continue cet Auteur, nous étonner que les séculiers ne soient point touchés des menaces que nous leurs faisons, quand ils voient que nous méprisons nous-mêmes les régles de l'Eglise? Peuvent-ils croire que nous sommes véritablement convaincus de ce que nous leur disons? Ils font peu de cas de nos excommunications & de nos absolutions, parce qu'ils voient que les Canons nous condamnent nous-mêmes. Dans la seconde partie de ce Traité, Ratherius insiste sur l'incontinence du Clergé, comme sur la principale cause du mépris des Canons. Car à peine, dit-il, trouve-t'on quelqu'un digne d'être élu Evêque, ou d'imposer les mains à celui qui est élu. Ne voulant pas quitter ce vice infâme, ils comptent le reste pour rien; & de-là vient que de toutes les nations qui font profession du Christianisme, ce sont les Italiens qui méprisent le plus les Canons, parce qu'ils sont les plus impudiques; & ils fomentent ce vice par la bonne chere & par l'excès du vin: en sorte que les Clercs n'y sont distingués des laïques qu'en ce qu'ils se rasent la

barbe & le haut de la tête, & font à l'égliſe quelques fonctions pour plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu.

Ratherius étant rétabli à Verone, n'y fut pas long-tems en repos. Il ne pouvoit s'empêcher de reprendre ſon Clergé, qui ne vouloit pas ſe corriger & qui donnoit dans les excès les plus ſcandaleux. Pluſieurs ſe plaignoient de leur pauvreté, comme de la principale cauſe de leurs déſordres. Ratherius prit connoiſſance des biens de l'égliſe de Verone, & trouva qu'ils étoient ſuffiſans pour procurer à tous ceux qui la ſervoient le néceſſaire honnête, s'ils euſſent été bien partagés. Mais ceux qui rendoient le moins de ſervice à l'Egliſe, étoient les mieux pourvus de ſes biens; tandis que ceux qui travailloient davantage, ne recevoient preſque rien. On voit que le partage ſi inégal des biens de l'Egliſe, eſt un abus déja fort ancien, & qui a eu dans tous les temps les ſuites les plus funeſtes.

Cet Evêque voulant tenir un Synode, ſe trouva fort embaraſſé. Car l'objet d'un Synode, diſoit-il à ſon Clergé, eſt d'examiner ce qui eſt contraire aux Canons pour y remédier. Or je trouve que vous n'en obſervez aucun. Je vois regner parmi vous toutes ſortes de crimes. Il faut l'avouer, la cauſe de la perte de mon peuple, c'eſt le Clergé. Car comment pourrois-je punir dans les laïques, des crimes que je ſuis forcé de tolérer dans mes eccléſiaſtiques? Leur ignorance eſt telle, que j'en ai trouvé qui ne ſçavoient pas même le Symbole des Apôtres. C'eſt ce qui m'a obligé de leur ordonner d'apprendre les trois Symboles, celui des Apôtres, celui que l'on chante à la Meſſe, & celui de ſaint Athanaſe. Chacun de vous aura, s'il eſt poſſible, une explication du Symbole & de l'Oraiſon Domini-

cale selon la tradition des Peres, pour en instruire le peuple. C'est ce que nous appellons Catéchisme. On voit par ce qu'il dit ensuite qu'il y avoit des cas réservés à l'Evêque. Sçachez, ajoute-t-il, que nous n'ordonnerons personne, qui n'ait passé quelque tems dans un monastere, ou auprès d'un homme sçavant, & qui ne soit un peu instruit. Nous avons quelques Sermons du même Auteur.

VII. Sa mort. Sa doctrine sur l'Eucharistie.

Enfin Ratherius ne se croiant pas en sûreté à Verone, retourna à l'Abbaïe de Lobbes près de Liége, dont l'Abbé étoit Folcuin qui nous en a laissé une Chronique. Etant à Nâmur en 964, il y mourut & fut enterré solemnellement à Lobbes. Nous avons encore de lui une Lettre fort importante au sujet de l'Eucharistie. Je suis affligé, dit-il à celui à qui il écrit, que vous connoissiez si peu un Sacrement que vous recevez si souvent, & que vous le preniez pour une simple figure. Comme aux Nôces de Cana l'eau fut changée en vin véritable & non figuratif, de même ce vin est changé au vrai sang & le pain à la vraie chair de Jesus-Christ. Quoique la couleur & le goût demeurent, croiez néamoins que ce que vous recevez est la vraie chair & le vrai sang du Sauveur. Il rapporte les paroles de l'institution de l'Eucharistie, & conclut ainsi : Voilà ce que nous apprenons de la bouche de la Vérité même : ne vous mettez point en peine de la maniere dont cela peut être, puisqu'on vous dit que c'est un mystere & un mistere de foi. Puisque c'est un mystere, on ne peut donc le comprendre : & on doit le croire sans oser le sonder.

V I.

VIII. Flodoard.

Flodoard fut le plus grand ornement de l'église de France pendant le dixiéme siécle. Il nâ-

quit à Epernai sur Marne à la fin du neuviéme siécle ; & mourut l'an 966. Après avoir été instruit dans l'Ecole de Reims, il fut chanoine de cette église. Dans un voiage qu'il fit à Rome, le Pape Léon VII lui donna des marques particulieres d'estime. Il se rendit très-recommandable par sa sçience & par sa piété. Ses écrits imprimés sont l'Histoire de l'Eglise de Reims & sa Chronique. Cette Histoire divisée en quatre Livres, comprend tout ce qui regarde l'église de Reims depuis sa fondation jusqu'au tems de l'Auteur, qui l'a tirée des Archives de Reims dont il étoit gardien, des actes des Martyrs & des autres Saints, des actes des Conciles, des Lettres des Papes, & de plusieurs autres piéces originales. La Chronique renferme tout ce qui s'est passé de plus remarquable en France & dans les païs voisins pendant la vie de l'Auteur. Elle commençoit à l'an 917, & finissoit en 965 ; mais nous ne l'avons que depuis 919 avec une continuation jusqu'en 978. Flodoart avoit écrit en vers des Vies des Saints. On en a imprimé au commencement de ce siécle ce qui regarde les Papes, depuis Grégoire II jusqu'à Léon VII.

VII.

IX. Eutychius.

Au commencement du dixiéme siécle mourut Eutychius Patriarche Melquite, ou Catholique d'Alexandrie. Il avoit été nommé Patriarche à l'âge de soixante ans, & avoit long-tems exercé la profession de Médecin à Alexandrie. Nous avons de lui un abregé d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à son temps, écrit en Arabe sa langue naturelle. Quoique cet abregé ne soit pas exact, il ne laisse pas d'être précieux, en ce que l'on y trouve la suite des Patriarches Melquites d'Alexandrie. Pendant les sept années de son Episcopat, il fut presque toujours

en division avec son peuple, dont la plûpart étoient Jacobites. Mais celui qui commandoit alors en Egypte pour les Musulmans, exigea d'eux de si grosses sommes, qu'il les força de s'accorder avec leur Patriarche & de s'assembler dans la même église.

ARTICLE VII.

Conciles & Discipline.

I.

I. Concile de Troslé. An. 909. On y fait sentir le triste état où étoit l'Eglise.

HErvé Archevêque de Reims tint plusieurs Conciles avec les Evêques de sa Province; mais nous n'avons les décrets que de celui qu'il tint à Troslé village près de Soissons l'an 909. Ils sont distribués en quinze Chapitres, qui sont plûtôt de longues exhortations que des Canons, & qui font voir le triste état de l'Eglise. Dès la Préface on parle ainsi: Les villes sont dépeuplées, les monasteres ruinés ou brulés, les campagnes réduites en solitude. Comme les premiers hommes vivoient sans crainte & sans loi, & s'abandonnoient sans frein à toutes leurs passions, de même maintenant chacun fait ce qu'il lui plaît, & méprise les loix divines & humaines, & les ordonnances des Evêques. Les puissans oppriment les foibles: on ne voit par-tout que violence & brigandage. Et afin qu'on ne croie pas que nous nous épargnons, nous qui sommes obligés de corriger les autres, nous confessons que nous portons le nom d'Evêques, mais que nous n'en remplissons pas les devoirs. Nous négligeons la prédication de la parole de Dieu. Nous voions ceux dont nous sommes chargés, abandonner

Dieu & croupir dans le vice, sans leur parler & leur tendre la main. Si nous les voulons reprendre, ils nous répondent que nous les chargeons de fardeaux pesans ausquels nous ne touchons pas du bout des doigts. Ainsi le troupeau du Seigneur périt par notre lâcheté & par notre silence. Considérons sérieusement si quelqu'un s'est jamais converti par nos discours ; si nous avons engagé quelque pécheur à renoncer à la débauche, à l'orgueil & à l'avarice. Cependant bientôt & incessament nous rendrons compte au souverain Juge, de cette administration qui nous a été confiée pour rapporter du fruit.

Dans la suite on décrit ainsi la décadence des monasteres. Les uns ont été ruinés ou brulés, les autres presque réduits à rien. Ceux dont il reste quelques vestiges, ne gardent plus aucune forme de vie réguliere. Les moines, les chanoines, les religieuses, ne connoissent plus la sainteté de leur profession, & ne s'occupent que d'affaires temporelles. Ils n'ont aucun mérite réel qui les distingue du peuple. Nous ordonnons donc que la régularité soit observée dans les monasteres, que les Abbés soient des Religieux instruits de la discipline monastique, & que les moines & religieuses vivent dans la piété & aient une conduite simple & réguliere, priant pour les Rois, pour la paix du Roiaume & la tranquilité de l'Eglise, sans suivre aucune des pompes du siécle. Car on dit que quelques-uns portent des ornemens qui seroient indécens à de bons laïques.

Le Concile s'étend ensuite sur le respect dû aux Ecclésiastiques, & sur l'obligation de leur procurer une honnête subsistance. Les Ecclésiastiques de leur côté doivent travailler à se faire aimer de leurs Paroissiens, dont les oblations les font vivre ; & leur rendre avec l'humilité con-

venable les services spirituels qu'ils devroient leur rendre, quand même ils n'en recevroient aucun secours temporel. Le Concile condamne en général les rapines & les pillages alors si fréquens, les mariages clandestins, la débauche, les parjures & les juremens, presque aussi communs que les paroles. Il dit ensuite : le Saint Siége nous a fait sçavoir, qu'en Orient régnent encore les erreurs & les blasphêmes d'un certain Photius, qui dit que le Saint-Esprit ne procéde pas du Fils, mais seulement du Pere ; c'est pourquoi nous vous exhortons d'étudier dans l'Ecriture & dans les Peres, de quoi détruire cette erreur qui veut renaître.

Ces décrets finissent par une exhortation générale où les Evêques parlent ainsi : Il est arrivé par notre négligence, par notre ignorance & par celles de nos confreres, qu'il se trouve dans l'Eglise une multitude innombrable de personnes de tout sexe & de toute condition, qui arrivent à la vieillesse sans être instruits de la foi. Quand il paroîtroit quelque chose de bon & d'édifiant dans leur vie, comment peuvent-ils faire de bonnes œuvres sans le fondement de la foi ? Le reste est un abregé de la foi, & une exhortation à fuir le vice & à pratiquer la vertu. En général on voit dans les décrets de ce Concile, beaucoup de science ecclésiastique & de zéle pour rémédier aux maux de l'Eglise.

II.

II. Divers Conciles d'Allemagne. *An.* 922.

Dans un Concile tenu à Coblents, composé seulement d'Evêques d'Allemagne, on défendit les mariages en-deça du sixiéme dégré de parenté, & l'on ordonna que les Curés recevroient les dixmes des chapelles qui appartenoient à des Seigneurs laïques, & qu'ils les emploiroient pour l'entretien du luminaire, pour exercer l'hospitalité

l'hospitalité & pour faire l'aumône. On y fit aussi un Canon qui soumet en tout les moines aux Evêques diocésains. Dans un autre Concile d'Allemagne tenu à Erford, on ordonna de célébrer les fêtes des douze Apôtres, & de jeûner les vigiles qui avoient été observées jusqu'alors. Dans celui d'Ingelheim, il fut réglé qu'on fêteroit la semaine entiére à Pâques, & à la Pentecôte le lundi, le mardi & le mercredi. On jeûnera la grande Litanie, c'est-à-dire le jour de S. Marc, comme ceux des Rogations. On jeûnoit donc encore ces jours-là.

An. 932. An. 948.

L'an 952. on tint à Ausbourg un Concile où l'on fit onze Canons. Il y est défendu à tous les clercs, depuis l'Evêque jusqu'au soûdiacre, de se marier & d'avoir chez eux des femmes. Il leur est défendu d'avoir des chiens ou des oiseaux de chasse, ou de jouer aux jeux de hazard. Les moines ne se mêleront point d'affaires temporelles, & ne sortiront point de leurs monasteres sans la permission de l'Abbé. Tous les monasteres seront sous la conduite de l'Evêque diocésain. Mais les Evêques n'empêcheront point les clercs d'embrasser la vie monastique. On cite souvent en ce concile les anciens Canons.

An. 952.

III.

III. Concile de Reims. An. 991.

Après la mort d'Adalberon, Hugues Capet fit élire Archevêque de Reims, Arnoul neveu de Charles Duc de Lorraine, le dernier de la race des Charliens. Arnoul ayant été soupçonné d'être d'intelligence avec son oncle Charles, qui s'étoit emparé de la ville de Reims où l'on tint un concile, Arnoul fut obligé de déclarer de vive voix & par écrit, qu'il avoit violé le serment de fidélité qu'il avoit prêté à Hugues, & en conséquence il fut déposé & réduit à la Communion laïque. Abbon de Fleuri & quelques autres per-

ſonnes; diſtinguées par leur ſcience & par leur éloquence, entreprirent de juſtifier Arnoul. Ils produiſirent pour cela la fauſſe Lettre des Evêques d'Afrique au Pape Damaſe avec ſa réponſe, pour montrer que toutes les grandes affaires de l'Egliſe doivent être réſervées au Pape, & ſur-tout le jugement des Evêques. Ils lurent enſuite des extraits de pluſieurs autres fauſſes décrétales, & prétendirent que la cauſe d'Arnoul devoit être renvoiée à Rome. On leur répondit qu'on avoit écrit au Pape, mais qu'il avoit été prévenu & gagné par de riches préſens qu'on lui avoit faits. Arnoul Evêque d'Orléans fit dans ce concile un diſcours fort remarquable, dont nous allons rapporter les principaux traits.

IV. Diſcours d'Arnoul Evêque d'Orléans ſur les appellations à Rome. Il y réleve les déſordres des Papes.

Nous croions, dit cet Evêque, qu'il faut toujours honorer l'égliſe de Rome, à cauſe de ſaint Pierre; & nous ne prétendons point nous oppoſer aux décrets des Papes, pourvu qu'ils ne ſoient point contraires aux Canons qui doivent être éternellement en vigueur. Car nous devons bien prendre garde, que ni le ſilence du Pape, ni ſes nouveaux décrets, ne combattent point les anciens Canons. Voulons-nous donc affoiblir l'autorité du Pape? Non ſans doute. S'il eſt recommandable par ſa ſcience & par ſa vertu, nous n'avons rien à craindre de ſa part; & nous le devons encore moins craindre, s'il s'égare par paſſion ou par ignorance. Mais que Rome eſt à plaindre! Cette ville après avoir produit tant de brillantes lumiéres de l'Egliſe, vient de répandre d'horribles ténébres, dont les ſiécles futurs parleront avec étonnement. Nous avons eu autrefois des Leons & des Gregoires, un Pape Gélaſe, un Pape Innocent, dont la ſageſſe étoit incomparable. Néanmoins dans ces heureux tems, les Evêques d'Afrique s'oppoſoient aux préten-

tions de Rome, plûtôt par la crainte des maux que nous souffrons aujourd'hui, qu'à cause du faste de ceux qui présidoient alors. Car que n'avons-nous point vu de notre temps? Nous avons vu Jean XII plongé dans les plus sales voluptés, conjurer contre l'Empereur; & nous avons été témoins de toutes les horreurs, dont lui & plusieurs de ses successeurs se sont rendus coupables. Faut-il donc que tant d'Evêques, distingués par leur science & par leur vertu, qui sont dans l'Eglise, soient soumis à de tels monstres, couverts d'infamie devant les hommes, & qui ignorent également les sciences divines & humaines? A qui faut-il s'en prendre de ce que le Chef des Eglises, autrefois couronné d'honneur & de gloire, est maintenant chargé de honte & d'ignominie? C'est notre faute, c'est que nous ne cherchons que nos propres intérêts & non ceux de Jesus-Christ.

Si l'on exige de ceux que l'on choisit pour l'Episcopat un degré de science & de piété qui réponde à la grandeur d'un tel ministere, que ne doit-on point demander de celui qui veut paroître le docteur de tous les Evêques? Pourquoi donc place-t-on sur le premier Siége, celui qui ne mériteroit pas la derniere place dans le clergé? Quelle idée avez-vous de cet homme assis sur un Trône élevé, & revêtu d'or & de pourpre? S'il n'a point la charité, c'est un Antechrist assis dans le Temple de Dieu, & qui veut se faire regarder comme un Dieu. Que s'il n'a ni science, ni charité, c'est une Idole: & le consulter, c'est consulter le marbre. Attendons tant que nous pourrons la conversion de nos Supérieurs, & cependant voions où nous pourrons trouver la nourriture de la parole divine. Quelques-uns de cette sainte assemblée sont témoins

qu'on trouve en Allemagne des Evêques excellens & recommandables par leurs lumiéres & par leurs vertus. C'est pourquoi si la division qui est entre les Rois ne nous en empêchoit pas, ce seroit plûtôt là qu'il faudroit chercher le jugement des Evêques, qu'à Rome où tout est venal, & où les jugemens se vendent au poids de l'or. Si quelqu'un dit que selon Gélase, l'église de Rome juge tout le monde & n'est jugée de personne : Qu'il mette à Rome un Pape dont le jugement ne puisse être réformé. Encore les Evêques d'Afrique l'ont-ils jugé impossible, quand ils ont dit : Peut-on croire que Dieu fasse connoître la vérité à un seul d'entre nous, & qu'il la refuse à une multitude d'Evêques assemblés en son nom ? Mais maintenant qu'il n'y a presque personne à Rome qui étudie, de quel front oseront-ils enseigner ce qu'ils n'ont pas appris ? Si quelque Evêque, dit saint Gregoire, se trouve en faute, je n'en sçai point qui ne soit soumis au Saint Siége, mais quand ils font leur devoir, l'humilité demande qu'ils soient tous égaux.

Mais supposons qu'il y ait maintenant à Rome un Damase, qu'a-t-on fait contre son décret ? Arnoul parle ici de la prétendue Lettre de ce Pape aux Evêques d'Afrique, dont il ne connoissoit pas la fausseté. Il continue ainsi : Son premier article étoit, que les causes des Evêques & toutes les grandes affaires de l'Eglise, doivent être portées au Pape. Celle-ci lui a été portée, & nous n'avons entrepris de la juger, que quand nous n'avons plus espéré qu'il la jugeât lui-même. Arnoul rapporte plusieurs passages de saint Grégoire, pour montrer que ce saint Pape approuvoit que les Evêques coupables fussent jugés sur les lieux, sans avoir recours au

Saint Siége. C'étoit en effet l'ancien droit, qui n'avoit été troublé que par les fausses Décrétales. Mais Arnoul ne les sçavoit pas distinguer des vraies, & c'étoit la cause de son embarras. Il continue : Si les Rois irrités convainquent un Evêque du crime de Leze-Majesté, & s'ils voient que par collusion nous faisons de longues procédures pour les amuser ; emploieront-ils de l'argent pour se faire rendre justice à Rome ? & le coupable manquera-t-il d'offrir aux Romains des montagnes d'or, s'il espere par là se tirer d'affaires ? Il conclut, que les causes évidentes, doivent être terminées par le concile de la Province. Sur ce que la prétendue Lettre de Damase dit, qu'il n'est pas permis de tenir un Concile sans l'autorité du Saint Siége, il dit : Quoi donc, si les armes des Barbares ôtent la liberté d'aller à Rome, il ne se tiendra point de Conciles ? Celui de Nicée ordonne d'en tenir deux fois l'année, sans faire mention de l'autorité du Pape.

Au reste, pour ne point disputer, aions encore plus de déférence pour l'église de Rome, que n'en avoient les Evêques d'Afrique, & consultons-la, comme on a fait en cette occasion. Si son jugement est juste, nous le recevrons en paix : s'il ne l'est pas, nous obéirons à l'Apôtre, qui nous ordonne de ne pas écouter un Ange même contre l'Evangile. Que si Rome se tait, comme elle fait à présent, nous consulterons les Loix. Car où nous adresserions-nous ; puisque Rome paroît abandonnée de Dieu & des hommes ? Depuis la chûte de l'Empire, elle a perdu l'église d'Alexandrie & celle d'Antioche, & pour ne rien dire de l'Afrique & de l'Asie, l'Europe même commence à la quitter ; l'église de Constantinople s'est soustraite, le dedans de

l'Espagne ne connoît point ses jugemens. C'est donc ici la défection dont parle l'Apôtre, non seulement des Nations mais des Eglises. Il finit en disant, qu'on doit consulter les Canons, pour voir combien il faut d'Evêques pour en juger un, & comment on doit juger celui qui ne veut pas se défendre.

Ce discours d'Arnoul d'Orléans pris à la rigueur, dit M. Fleuri, contient sans doute, quelques propositions excessives, & qui semblent tendre au mépris du Saint Siége. Mais nous ne trouvons guéres en ce tems-là d'Ecrivains parfaitement exacts dans leurs expressions, ni même dans leurs pensées ; & il est juste d'expliquer favorablement les paroles d'un Evêque vénérable par son âge & par sa doctrine, qui étoit comme l'ame de ce concile. Bien loin de conseiller le schisme, il commence par déclarer qu'il faut respecter l'Eglise Romaine. Tous les gens de bien étoient indignés des affreux désordres qui regnoient à Rome depuis un siécle, & cette indignation diminuoit le respect pour la personne des Papes & pour leurs décisions. Car quoique l'autorité ne dépende point absolument des qualités personnelles, elles ne sont pas indifférentes, & on obéit plus volontiers à un Evêque que l'on croit vertueux & éclairé. Que si l'on veut attribuer ce discours à Gerbert qui le rapporte, il sera encore plus fort, puisque Gerbert est devenu Pape, sans qu'il paroisse s'être rétracté.

ARTICLE VIII.

Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le dixiéme ſiécle.

I.

I. Maux de l'Egliſe d'Orient. Progrès de l'ignorance. Amour des fables. Superſtitions.

CE fut pendant le dixiéme ſiécle, qu'on commença à perdre de vue ces anciennes égliſes de Paleſtine & de Syrie autrefois ſi floriſſantes. Il ne s'eſt plus trouvé d'Ecrivain qui nous en aient marqué la ſuite. L'Hiſtoire d'Eutychius d'Aléxandrie eſt une preuve ſenſible de la décadence des études, de l'ignorance & du mauvais goût de ce temps-là. On y voit beaucoup de fables & fort peu d'exactitude, même dans les faits de ce ſiécle, où il écrivoit. Les études s'affoiblirent auſſi chez les Grecs, quoique l'Empereur Leon le Philoſophe & ſes ſucceſſeurs favoriſaſſent les ſciences. Les Ecrivains Grecs du dixiéme ſiécle ſont pleins de lieux communs & de vaines déclamations. L'exemple le plus frappant de ce mauvais goût eſt celui de Métaphraſte, qui nous a tant gâté de Vies des Saints, ſous prétexte de les rendre plus agréables, ſelon le témoignage de Pſellus ſon admirateur. On voit combien l'amour des fables étoit dominant dans tout l'Empire Grec, par l'extrême véneration que l'on avoit pour l'image miraculeuſe d'Edeſſe, dont l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete a fait lui-même une hiſtoire ſi étendue. On trouve à chaque page dans l'hiſtoire Bizantine, des preuves du goût que les Grecs avoient alors pour les ſuperſtitions. Il n'y a point d'Empereur qui monte ſur le Trône, ou qui en

defcende, fans quelques prédictions; il y a toujours quelque reclus dans une isle, fameux par l'austérité de sa vie, qui promet l'Empire à un grand Capitaine, & le nouvel Empereur le fait Evêque d'un siége considérable : mais ces prétendus Prophétes étoient souvent des imposteurs.

II. Scandales que donnent plusieurs Empereurs.

Vie dissolue d'un Patriarche de Constantinople.

La corruption des mœurs n'étoit pas moins étendue que l'ignorance. L'Empereur Léon le Philosophe scandalisa toute l'Eglise, par un mariage contraire aux régles, & par d'autres désordres qui trouverent chez les Grands plusieurs imitateurs. Cet Empereur qui se glorifioit du nom de sage, ne montroit rien dans sa conduite qui ne l'en rendit fort indigne. Il ne vouloit point être repris dans ses déréglemens. Il combloit d'honneurs les Evêques lâches & courtisans qui le flattoient, tandis qu'il faisoit sentir tout le poids de son indignation à ceux qui avoient le courage de lui montrer la loi de Dieu.

Alexandre son successeur rendit justice au Patriarche Nicolas injustement éxilé; mais en même-temps il déshonoroit la Religion & affligeoit l'Eglise par ses débauches, dont les excès le conduisirent au tombeau.

La vie de Romain Lecapene ne fut guéres moins scandaleuse. Le crime de confidence qu'il fit commettre à un moine ignorant, pour assurer le Siége de Constantinople à son fils Théophilacte, est un mal d'un nouveau genre, dont Dieu se vengea d'une maniere terrible, en abandonnant ce jeune Patriarche à la fureur de toutes ses passions. Quelle affliction pour les gens de bien, de voir sur le premier Siége d'Orient, un jeune étourdi qui vivoit dans le luxe & dans la mollesse, qui fouloit aux pieds les loix les plus sacrées, qui vendoit les Evêchés au plus offrant, & qui couvroit l'Eglise d'ignominie par ses mœurs dissolues!

Romain le jeune empoisonna son pere Constantin, traita indignement sa mere & ses sœurs & mourut fort jeune d'excès d'intempérance. Nicéphore s'empara des biens de l'Eglise, & usurpa le droit de nommer les Evêques. Combien de maux devoient causer à l'Eglise, des Empereurs tels que ceux dont nous venons de parler! Qui ne sçait combien l'exemple du Souverain influe sur tout le peuple?

III. Pente pour le schisme. Haine secrete contre les Latins.

Nous avons vû, en rapportant l'Ambassade de l'Evêque Luitprand à Constantinople, combien les Grecs meprisoient les Romains. Le Grand Constantin en se retirant à Constantinople, disoient-ils, y a amené toute la noblesse de Rome, & n'y a laissé que la lie du peuple; les Papes, ajoutoient-ils, ne sont dignes que de mépris: ce sont des simoniaques & des impudiques. Est-ce donc là l'impression qu'auroit dû faire sur les Grecs les maux qui affligeoient les Latins? Ne prouvoient-ils pas par un discours si indécent, qu'ils étoient des freres dénaturés, qui aiment mieux insulter que compatir à des maux infiniment plus dignes de larmes que de mépris? D'ailleurs étoient-ils donc eux-mêmes sans péché, pour oser ainsi jetter la pierre à ceux qui déshonoroient le Saint Siége? Le Patriarche Théophilacte valoit-il mieux que le Pape Jean XII? Leurs Empereurs donnoient-ils à l'Eglise de grands sujets de consolation? Mais c'étoit l'envie & l'inimitié plutôt que le zele & la charité, qui rendoient les Grecs si attentifs aux maux de l'Eglise Latine. Cette funeste jalousie fit du progrès pendant le dixiéme siécle.

L'Empereur Nicéphore défendit de célébrer en latin les saints mysteres, dans la Pouille & dans la Calabre, & y érigea des nouveaux Ar-

chevêchés, afin d'avoir moins de liaison avec Rome. C'est ainsi qu'on fomentoit le schisme, dont le malheureux Photius avoit levé l'étendard. Quoiqu'on n'en vint point à une rupture ouverte, néanmoins les Grecs nourrissoient dans leurs cœurs un fond d'inimitié qui devoit naturellement éclater à la premiere occasion.

II.

IV. Maux de l'Eglise d'Occident. Déreglemens honteux de plusieurs Papes.

Nous voions pour la premiere fois des Papes mener une vie scandaleuse & infame. Nous aurions voulu pouvoir dissimuler l'opprobre dont le Saint Siége fut couvert pendant le dixiéme siécle. Mais Dieu en permettant que les Papes tombassent dans une si profonde humiliation, a voulu instruire tous les siécles suivans, & leur inspirer une salutaire fraieur. Il a voulu nous apprendre, qu'on peut réunir l'autorité la plus respectable & l'état le plus sacré, avec le cœur le plus corrompu & la vie la plus criminelle. Que l'on se rappelle avec quelle ardeur, plusieurs des prédécesseurs de ces monstres dont nous parlons, ont travaillé à acquérir une puissance séculiere & des richesses temporelles; combien ils ont emploié d'artifices & de finesses pour venir à bout de joindre la qualité de grands Seigneurs à celle de Pontifes, & l'on sera moins surpris de l'humiliation que nous déplorons ici. L'impureté est ordinairement la punition de l'orgueil; combien est-il à souhaiter qu'elle en soit aussi le remède? Il n'y a personne qui n'ait eu horreur des vices grossiers & charnels, ausquels furent livrés plusieurs Papes du dixiéme siécle. Les plus grands adulateurs de la Cour de Rome, n'en parlent pas moins fortement que nous. Ils en concluent que des hommes si déréglés n'étoient point de véritables Papes, mais seulement d'indignes usurpateurs:

mais cette conséquence est fausse, & a sa source dans l'erreur des Donatistes.

V. Réflexions sur le nouveau scandale.

La brigue & la simonie ont souvent tenu lieu de vocation aux dignités ecclésiastiques : on a vu plusieurs Pasteurs, qui après une entrée irréguliere dans l'Episcopat, ont donné des scandales de tout genre. Mais quelques grands qu'ils aient été ces scandales, quelqu'injustices que l'on puisse reprocher à ces indignes ministres, il en faut toujours revenir à ce grand principe, qui doit nous rassurer contre les maux que nous voions pendant le dixiéme siécle, principalement à Rome. Le fils de Dieu promettant d'assister son Eglise jusqu'à la fin du monde, n'a point promis d'en fermer l'entrée aux méchans : au contraire il a prédit qu'elle seroit toujours mêlée de bons & de méchans jusqu'à la derniere séparation. Il n'a pas promis la sainteté à tous les Pasteurs de son Eglise, non pas même à leur chef : il a seulement promis des pouvoirs surnaturels à tous ceux qui entreroient dans le ministere sacré selon les formes qu'il a prescrites. Ainsi, comme de tout temps il s'est trouvé des méchans, qui sans la conversion du cœur & les autres dispositions nécessaires, ont reçu le Baptême & l'Eucharistie : il s'en est trouvé aussi qui ont reçu sans vocation l'imposition des mains, & n'en ont pas moins été Prêtres ou Evêques, quoiqu'ils l'aient été pour leur perte & souvent pour celle de leur troupeau. En un mot, Dieu ne s'est point engagé à arrêter par des miracles, les sacrileges non plus que les autres crimes. Il ne faut donc point faire difficulté de reconnoître pour Papes légitimes ni Sergius III ni Jean X & les autres, dont la vie scandaleuse a déshonoré le Saint Siége : pourvu qu'ils aient été ordonnés dans les formes par des

Evêques. Mais il faut convenir qu'il eut été plus avantageux à l'Eglise d'être toujours pauvre, que d'être exposée à de tels scandales; car c'étoit la puissance & les richesses temporelles qui servoient d'appas aux méchans, & qui les portoient à s'emparer des dignités de l'Eglise.

L'indignité des Pasteurs n'a point interrompu la tradition des vérités, dont le dépôt a été confié à l'Eglise. Dieu a permis que pendant le dixiéme siécle, le Siége de Rome fût rempli de sujets indignes par l'infamie de leur naissance, ou par leurs vices personnels: mais il n'a pas permis que l'indignité des personnes nuisît à l'autorité du Siége. Ces tems d'ailleurs si malheureux n'ont point eu de schisme; & ces Papes si méprisables en eux-mêmes, ont été reconnus pour chefs de toute l'Eglise, en Orient comme en Occident, & dans les Provinces du Nord les plus reculées. Les Archevêques leur demandoient le Pallium, & on s'adressoit à eux comme à leurs prédécesseurs, pour les translations d'Evêques, les érections de nouvelles églises, les concessions de privileges. Sous ces indignes Papes, dit M. Fleuri, Rome ne laissoit pas d'être le centre de l'unité catholique.

III. Discours n. XXIX.

III.

VI. Etrange progrès de la simonie.

Il n'y a point de tems où la simonie ait regné si ouvertement dans l'Eglise, que dans le dixiéme siécle. Les Princes qui depuis longtems s'étoient rendus maîtres des élections, vendoient les Evêchés & les Abbaïes à ceux qui leur en offroient davantage, & les Evêques se recompensoient en détail de ce qu'ils avoient une fois donné. Ils ordonnoient des Prêtres pour de l'argent, & se faisoient paier les consécrations d'églises, & les autres fonctions. Des gens peu touchés des vérités de la foi, s'imaginent que

c'est faire quelque chose de rien, que d'amasser des richesses en prononçant des paroles & en faisant des cérémonies : ils se croient plus fins que ceux qui le font gratuitement. Or la simonie grossiere ou colorée, a été dans tous les tems la ruine de la discipline & de la morale chrétienne, dont la premiere leçon est le mépris des richesses & le renoncement du moins d'affection, aux biens mêmes que l'on posséde. Car qui enseignera cette morale si sublime, quand ceux qui devroient la prêcher l'ignorent eux-mêmes ? Qui ne cherchera au contraire à s'enrichir, quand il voit que ni la science ni la vertu n'éleve personne aux premieres places, & qu'il n'y a que l'argent & la faveur qui y fasse parvenir ? Ainsi par un malheureux cercle, l'ignorance & la corruption du cœur produisent la simonie ; & la simonie augmente l'ignorance & le mépris de la vertu.

VII. Incontinence du Clergé.

L'incontinence du clergé fut aussi très-commune dans l'Eglise d'Occident pendant le dixiéme siécle. Les clercs avoient oublié la dignité de leur profession, & les puissantes raisons de cette discipline de la continence. Ils ne sçavoient pas que dès l'origine du Christianisme, cette vertu Angelique en avoit fait la gloire, & que les Apologistes de la Religion Chrétienne la montroient aux Paiens, comme une des preuves les plus sensibles de son excellence. L'Eglise aiant donc toujours un grand nombre de personnes de l'un & l'autre sexe, qui se consacroient à Dieu par la continence parfaite ; rien n'étoit plus raisonnable, que de choisir ses principaux ministres dans cette portion la plus pure du troupeau. L'Eglise étoit mieux servie par des hommes, qui dégagés des soins d'une famille, n'étoient point partagés, & ne pensoient, comme dit S.

Paul, qu'à plaire à Dieu s'appliquant entiérement à la priere, à l'étude, à l'instruction, aux œuvres de charité. Aussi avons-nous vû que cette sainte discipline du célibat des Clercs supérieurs, s'est toujours observée dans l'Eglise. Mais les Ecclesiastiques ignorans du dixiéme siécle, regardoient cette loi comme un joug intolérable. Leurs fonctions étoient presque réduites à chanter des Pseaumes qu'ils n'entendoient pas, & à pratiquer des cérémonies extérieures dont ils ne connoissoient point l'esprit. Vivant d'ailleurs comme le peuple, ils se persuaderent aisément qu'ils devoient aussi avoir des femmes; & la multitude des mauvais exemples leur fit regarder le célibat comme impossible, & par conséquent la loi qui l'imposoit, comme une tyrannie insupportable.

IV.

VIII. Maux de tout genre produits par l'ignorance.

L'ignorance étoit si grande pendant le dixiéme siécle, qu'un homme un peu instruit passoit pour un prodige. C'étoit cette profonde ignorance qui produisoit la corruption des mœurs, & qui étoit la mere de tous les vices qui inondoient l'Eglise. Nous avons entendu les plaintes que faisoit l'Eglise, par la bouche de ceux qui étoient animés de son esprit, contre les pillages, les violences & les désordres qui étoient si communs. On commença à donner des Evêchés à des enfans, & à confier plusieurs églises à une même personne. Les Evêques & les Ecclésiastiques continuerent d'aller à la guerre & à la chasse. Il n'y avoit plus de discipline dans les monasteres. Les chanoines, les moines, les religieuses vivoient comme les laïcs dans le désordre, & ne s'occupoient que d'affaires temporelles. On ne voioit presque plus de traces de christianisme dans les Eglises du Nord, ce qui

montre ce que l'on doit penser des conversions de ce moïen âge. Elles n'étoient pas plus solides que celle des Normands, qui dans le dixiéme siécle reçurent le baptême pour exécuter un traité de paix que l'on avoit fait avec eux à cette condition.

IX. Les Barbares accablent les Chrétiens d'Occident de maux temporels.

A peine les Normands eurent-ils cessé de châtier les Chrétiens, que Dieu envoia d'autres Barbares, pour réveiller son peuple par des châtimens temporels de toute espece : les Hongrois parcoururent toutes les églises, & firent partout des maux sans nombre. Les Chrétiens furent si étonnés de ce fleau, qu'ils s'imaginerent que la fin du monde approchoit, & que ces hommes qui leur paroissoient des monstres, étoient le Gog & le Magog prédits dans l'Apocalypse. Tous les trésors temporels des Chrétiens leur furent enlevés, les églises brulées, les monasteres ruinés. Les Sarasins firent la même chose en Italie. Combien des châtimens si terribles auroient-ils dû porter les Chrétiens à rentrer en eux-mêmes, & à aller à la source des maux dont l'Eglise gémissoit.

Les Manichéens en produisent d'un autre genre.

Le transport des Manichéens en Occident, est un mal qui aura des suites épouvantables. Cette Secte impie après avoir ravagé l'Orient, se répandit dans tout l'Occident, où elle séduisit une infinité de personnes. On est surpris qu'une hérésie si infâme & si ridicule ait fait de si étonnans progrès. Mais il faut se rappeller ce que nous avons dit, que les Manichéens étoient pleins d'artifices, & qu'ils avoient un talent singulier pour engager dans leurs filets ceux qui avoient la témérité d'entrer en dispute avec eux. D'ailleurs une œuvre de ténébres comme celle-là ne pouvoit manquer de prospérer dans un siécle d'ignorance tel qu'étoit le dixiéme.

V.

X. Divers traits qui font juger du triste état de l'Eglise.

Luitprand Evêque de Crémone, qui fut choisi pour aller en ambassade à Constantinople, étoit, pour ne rien dire de plus, d'un mérite fort médiocre. Avant son Episcopat, il étoit diacre de l'église de Pavie, & il ne prend que cette qualité dans l'histoire qu'il écrivit à la priere de l'Evêque d'Eliberi en Espagne. Son stile montre qu'il avoit plus d'esprit que de jugement. Il affecte d'une maniere puérile de montrer qu'il sçavoit le grec. Il mêle souvent des vers à sa prose: il est par-tout extrêmement passionné, chargeant les uns d'injures, les autres de louanges & de flateries. Il fait quelquefois le plaisant & le bouffon aux dépens même de la pudeur, jusqu'à faire rougir ceux à qui il en reste quelques sentimens. C'est néanmoins un diacre qui parle, dans une histoire qu'il dédie à un Evêque. Ce trait peut servir à faire connoître le goût du tems dont nous parlons.

Hugues Archevêque de Rouen, dont la vie fut si scandaleuse, occupa paisiblement pendant cinquante ans un aussi grand Siége, sans que l'on prit aucune mesure pour le déposer, & pour délivrer l'Eglise d'un pareil opprobre.

Hebert Evêque d'Auxerre vivoit en grand Seigneur, ne s'occupoit que de la chasse & de toutes sortes de plaisirs. Il éleva dans les terres de son église deux forteresses qui firent dans la suite beaucoup de mal au païs.

Gerbert qui étoit un des plus sçavans hommes du dixiéme siécle, avoit beaucoup d'ambition & passa successivement de l'Abbaïe de Bobio au Siége de Reims, à celui de Ravenne, & enfin à celui de Rome. En général on se faisoit un jeu des translations. Nous avons entendu les Evêques faire leur confession publique dans le

Concile de Troslé, & exposer aussi-bien que Ratherius dans ses écrits les maux dont l'Eglise étoit accablée.

VI.

XI. Relâchement des moines. Causes de cette décadence.

Les moines les plus parfaits du dixiéme siécle l'étoient beaucoup moins que ceux qui vivoient dans les beaux jours de l'Eglise. M. Fleuri en trouve deux causes, les richesses & les études. Les anciens moines n'étoient pas seulement pauvres en particulier : ils l'étoient encore en commun. Ils habitoient non pas des forêts que l'on peut défricher ; mais des déserts de sables arides, où ils bâtissoient eux-mêmes de pauvres cabanes & vivoient du travail de leurs mains. Ainsi ils avoient trouvé le secret d'éviter les inconvéniens de l'abondance & de la mendicité, & de ne dépendre de personne. Nos moines de Cluni étoient pauvres en particulier, mais riches en commun : ils avoient comme tous les moines depuis plusieurs siécles, non-seulement des terres & des bestiaux, mais des vassaux & des serfs ; le prétexte du bien de la Communauté est une des plus subtiles illusions de l'amour propre. Si saint Odon & saint Mayeul & les autres premiers Abbés de Cluni, eussent refusé une partie des grands biens qu'on leur offroit, l'Eglise en eût été plus édifiée, & leurs successeurs en eussent gardé plus long-tems la régularité. Saint Nil de Calabre est de tous les saints moines du dixiéme siécle celui qui paroît avoir mieux compris l'importance de la pauvreté monastique.

En effet les grands revenus causent de grands embarras, & attirent des différends avec les voisins. Ils obligent à solliciter des Juges & à chercher la protection des Puissances, souvent jusqu'à user de complaisance & de flaterie. Les su-

périeurs & les procureurs qui travaillent sous leurs ordres, sont plus chargés d'affaires que de simples peres de famille. Il faut faire part à la Communauté, au moins de celles qui sont plus importantes : ainsi plusieurs rentrent dans les sollicitudes du siécle ausquelles ils avoient renoncé ; sur-tout les supérieurs, qui devroient être des hommes tout spirituels & tout intérieurs. D'ailleurs les grandes richesses attirent la tentation des grandes dépenses. Il faut bâtir une église magnifique, l'orner & la meubler richement ; Dieu, dit-on, en sera plus honoré : il faut faire des bâtimens spacieux & solides pour une Communauté nombreuse & perpétuelle, & donner au moins toutes les commodités qui peuvent favoriser l'observance exacte de la régle. Cependant l'humilité en souffre ; il est naturel que tout cet extérieur grossisse l'idée que chaque moine se forme de soi-même ; & un jeune homme, qui se voit tout d'un coup superbement logé, qui sçait qu'il a part à un revenu immense, & qui voit au-dessous de lui plusieurs autres hommes, est bien tenté de se croire plus grand, que quand il étoit dans le monde simple particulier & peut-être de basse naissance.

Les études firent encore une grande différence entre les anciens moines & les modernes. Les anciens n'étudioient que la morale chrétienne, par la méditation continuelle de l'Ecriture sainte & par la pratique de toutes les vertus. C'étoient de simples laïcs qui travailloient de leurs mains, & qui évitoient avec grand soin tout ce qui pouvoit les tirer de l'obscurité qu'ils aimoient, & les manifester au monde, dont l'oubli leur paroissoit avantageux. Nos moines d'Occident étoient clercs pour la plûpart dès le septiéme siécle. Ils embrassoient toute sorte d'études, & s'ar-

tachoient même à celles qui étoient les moins conformes à leur état. Nous en avons vu un exemple dans l'Abbé Gerbert qui fut depuis Pape. Les premiers Abbés de Cluni furent des plus ſçavans hommes de leur temps, & leur ſcience les faiſoit rechercher par les Evêques & les Papes, & même par les Princes. Tout le monde les conſultoit, & ils ne pouvoient ſe diſpenſer de prendre part aux plus grandes affaires de l'Egliſe & de l'Etat. L'Ordre en profitoit, des biens augmentoient, les monaſteres ſe multiplioient: mais la régularité en ſouffroit; & des Abbés ſi occupés au dehors, ne pouvoient avoir la même application pour le dedans que ſaint Antoine & ſaint Pacôme, qui n'avoient point d'autres affaires, & ne quittoient jamais leurs ſolitudes.

VII.

XII. Biens de l'Egliſe.

Réuniſſons maintenant ſous un ſeul point de vu[illegible] ſujets de conſolation que l'Egliſe avoit, au [illegible] des maux dont elle été affligée.

Pluſieurs Rois d'Angleterre travaillent à faire fleurir la Religion. Princeſſes d'une grande piété.

L'Angleterre eut dans le cours du dixiéme ſiécle, pluſieurs Rois pleins de zéle pour la gloire de Dieu & le ſalut de leurs ſujets. Edouard le vieux, Aldeſtan, Edmond, Edred travailloient à procurer aux égliſes de bons Evêques, & arrêter le cours des déſordres. Ils donnoient leur confiance à ceux qui en étoient les plus dignes, & ſe ſervoient des conſeils des gens de bien pour l'avantage de la Religion. Le Roi Edui tout corrompu qu'il étoit, ſupportoit en pluſieurs occaſions les remontrances les plus fortes que lui faiſoient de ſaints Evêques. Edgar qui lui ſuccéda, crut que Dieu ne l'avoit élevé ſur le trône, que pour réparer les maux que ſon frere Edui avoit faits, rappeller les gens de bien qu'il avoit exilés, & faire changer de face à l'égliſe d'Angleterre, dont il prenoit avec zéle les interêts. Ce

pieux Roi s'informoit avec soin des maux qui pouvoient attirer la colere de Dieu sur son peuple, afin d'y remédier. Il étoit sur-tout attentif à la conduite que tenoient les moines & les ecclésiastiques. Toutes les graces & les faveurs étoient pour les clercs pieux & éclairés; au lieu qu'il faisoit sentir son indignation à ceux qui deshonoroient la sainteté de leur état par une vie mondaine. Il donna à ses sujets un grand scandale; mais à l'exemple de David, il en fit une rigoureuse pénitence, & consola par son sincere repentir, l'Eglise qu'il avoit contristée par son incontinence. Le reste de sa vie fut emploié à satisfaire à la justice de Dieu par toute sorte de bonnes œuvres. La Reine Elfride pleura jusqu'à sa mort le crime qu'elle avoit commis en faisant assassiner le jeune Edouard. L'Eglise honore plusieurs Princesses qui vécurent dans la plus grande piété. L'Angleterre se ressentit pendant le dixiéme siécle de tout le bien qu'Alfrede y avoit fait à la fin du neuviéme. On vit plusieurs Seigneurs se mettre sous la conduite de saint Odon, & seconder le zéle des Rois vertueux, qui s'appliquoient à humilier le vice, & à mettre en honneur la vertu. Ces Seigneurs pratiquoient fidélement tout le bien qu'ils connoissoient.

XIII. Retraite du Chancelier Turquetul. Ses suites avantageuses pour l'église d'Angleterre.

Turquetul neveu du Roi Edouard-le-vieux se distingua entre tous les autres. Il n'omit aucune des bonnes œuvres, que sa charge de Chancelier le mettoit en état de faire. Après avoir édifié toute l'Angleterre par sa justice & par sa charité, il l'édifia par sa retraite & par sa vie pénitente. Le Roi touché de sa grande piété, vouloit qu'il fut chargé du soin d'une église; mais cet illustre solitaire refusa persévéramment le redoutable fardeau de l'Episcopat. On admiroit comment un

homme qui avoit été élevé & avoit long-tems vécu très-délicatement, pouvoit mener une vie si austere & si mortifiée. Avant que de sortir de Londres, il fit crier par toutes les rues, que s'il avoit fait tort à quelqu'un, il le répareroit en donnant trois fois d'avantage. Il fit présent au Roi de soixante Terres dont il étoit Seigneur, & n'en réserva que six qu'il donna au monastere de Croisland qu'il rétablit. Plusieurs sçavans le suivirent dans sa retraite, & dix d'entre eux prirent l'habit monastique. Les autres garderent leur habit séculier, & Turquetul leur donna un logement séparé, avec une chapelle où ils faisoient l'office du jour & de la nuit aux mêmes heures que les moines. Nous avons cru devoir faire attention à la retraite de Turquetul, parce qu'elle eut des suites très-avantageuses pour l'église d'Angleterre.

XIV. Renouvellement que procure S. Odon & d'autres Saints Evêques.

Quels biens ne fit point saint Odon Archevêque de Cantorberi, & saint Dunstan son successeur! Dunstan fut le restaurateur de l'état monastique dans ce Roiaume. Il fit refleurir le célébre monastere de Glastemburi: il en fonda d'autres qui furent une pépiniere de Saints, dont il se servit pour faire en Angleterre une espéce de renouvellement. Ses soins s'étendoient à tout, & sa sollicitude étoit aussi universelle que les besoins. Rien ne fut capable de lui faire adoucir les salutaires rigueurs de la pénitence. On se rappelle avec quelle intrépidité il répondit aux Lettres du Pape, qu'un Seigneur excommunié avoit obtenu par argent, & par lesquelles le Pape ordonnoit à l'Archevêque de lever la censure. Aucun homme mortel, dit-il, ne m'empêchera jamais d'observer la loi de Dieu. Saint Ethelvolde & S. Osualde s'associerent à S. Dunstan pour travailler à rétablir la discipline.

VIII.

XV. En Allemagne les Rois Henri & Othon le Grand s'appliquent à remédier aux maux de l'Eglise. Piété éminente [illegible] plusieurs R[illegible]s.

L'église d'Allemagne paroît avoir été la plus favorisée de Dieu dans le dixiéme siécle. Nous y avons vu des biens de toute espéce. Henri l'oiseleur avoit une sincere piété, & ce fut à sa vertu que l'on atribua les grands avantages qu'il eut sur les Hongrois. Il étoit zélé pour la conversion des infidéles, & ne négligeoit rien pour inspirer à ses sujets la crainte de Dieu & l'amour de sa loi. Il admiroit les vertus de sainte Mathilde son épouse, concourroit à tout le bien que cette pieuse Reine faisoit, & s'estimoit heureux de trouver en elle un modéle de vertu, auquel il avouoit humblement qu'il ne pouvoit atteindre. L'Empereur Othon-le-Grand, dont le regne fut si long & si glorieux, non-seulement marcha sur les traces du Roi Henri son pere, mais rendit encore à l'Eglise de plus importans services. Il ne se réjouissoit des victoires que Dieu lui fit remporter sur les Sclaves & sur les Danois, que parce qu'elles le mettoient en état d'étendre le régne de Jesus-Christ. La vie scandaleuse de plusieurs Papes l'affligeoit, mais ne diminuoit pas le respect qu'il avoit pour le sacerdoce dont ils étoient revêtus. Il alla au secours de l'église d'Italie, dont les maux paroissoient montés à leur comble, & fit ce que les Papes auroient dûs faire eux-mêmes, en prenant les mesures les plus efficaces pour arrêter le cours des désordres & corriger les abus les plus crians. L'Impératrice Edithe édifioit l'Eglise & l'Empire par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Sainte Adélaïde qu'Othon épousa après la mort de sainte Edithe, est encore plus célébre. On ne peut dire combien cette pieuse Princesse fut utile à l'Eglise, & avec quel zéle elle travailla pour ses interêts.

XVI. Evêques recommandables par les plus sublimes vertus.

Il y avoit en Allemagne un si grand nombre de personnes recommandables par leurs talens & par leurs vertus, que l'on y alloit de tous côtés pour recevoir la lumiere. Saint Brunon Archevêque de Cologne, ne se servit de l'autorité que l'Empereur son frere lui donna, que pour former de bons établissemens, protéger les foibles, secourir les pauvres, intimider les méchans, combler d'honneur les gens de bien. Saint Bernouard s'acquitta de tous les devoirs de précepteur d'un Prince, & mérita de devenir le modéle de ceux qui dans la suite devoient être chargés d'un si important emploi. Saint Adalbert premier Archevêque de Magdebourg, fut le plus célébre Apôtre des Sclaves. Il n'eût pas la consolation d'être temoin du fruit de ses travaux; mais d'autres recueillirent bientôt ce qu'il avoit semé. Aiant été mis sur le Siege de Magdelbourg, il fut le pere de son peuple & le modéle de son clergé. Quand il cessoit d'instruire son troupeau, il élevoit les mains vers le ciel, pour en attirer la bénédiction, qu'il sçavoit pouvoir [illegible]ule rendre ses instructions efficaces. La ville de Prague devint toute chrétienne; & on y érigea un Siége épiscopal. Saint Adalbert y travailla avec le zéle d'un Apôtre. Ses travaux furent couronnés par le martyre. Saint Udalric d'Ausbourg, saint Ratbod d'Utrecht, saint Volfang de Ratisbone furent aussi des Pasteurs dignes des premiers siécles. Ce fut par le zéle des Evêques d'Allemagne & des Empereurs, que l'Evangile pénétra dans les païs du Nord & dans la Russie. Sainte Viborade, cette vierge si admirable, joignoit à la vie la plus pure, la pénitence la plus rigoureuse. Elle avoit le don de prophétie & elle reçut la grace du martyre.

IX.

XVII. Réforme de plusieurs monastéres en France. Fondation de Cluni, source de plusieurs biens. Zèle de ses premiers Abbés, & de plusieurs Evêques.

En France, saint Gerard rétablit la discipline monastique. Il réforma dix-huit monasteres, entre autres, saint Pierre & saint Bavon de Gand, saint Martin de Tournai, saint Vaast d'Arras, saint Riquier, saint Bertin, saint Omer & saint Amand. Il mit aussi la régularité dans ceux de saint Remi de Reims & de Mouson, & s'attira la haine des clercs séculiers qui s'étoient emparé de ces monasteres, & qui ne pouvoient souffrir que ce saint homme les troublât dans leurs désordres.

La fondation de Cluni est un bien qui aura de grandes suites. Saint Odon fut principalement suscité de Dieu pour rétablir la piété en France. Saint Mayeul continua l'œuvre que saint Odon avoit commencée. Les Evêques & les Grands, bien loin de traverser ces saints réformateurs, les seconderent de tout leur pouvoir. On pouvoit faire le bien non seulement sans péril, mais même avec gloire de la part des Puissances. Saint Odon réforma les monasteres d'Aurillac en Auvergne, fondé depuis peu par S. Gerauld, de Fleury sur Loire, de Sarlad en Périgord & de Tulle en Limosin, depuis érigés en Evêchés, de Saint Pierre-le-vif à Sens, de Saint Julien à Tours, & de plusieurs autres. Son zéle s'étendit même jusqu'en Italie, où il forma aussi plusieurs communautés. Saint Mayeul fit refleurir la discipline dans un plus grand nombre encore que saint Odon. Ce fut afin d'être en état de faire de plus grands biens, qu'il ménagea l'amitié des Princes & des Seigneurs. En Italie, en France, en Allemagne, par-tout ce saint Abbé laissa des fruits durables de son zéle & de ses travaux. Il rétablit l'observance réguliere à Marmoutier, à saint Germain d'Auxerre, à saint Bénigne de Dijon,

Dijon, à Feſcam, à ſaint Maur des Foſſés près de Paris. Ce fut Bouchard Comte de Paris, qui procura la réforme de ce dernier monaſtere, qui depuis a été long-tems un Chapitre de chanoines. Ce Chapitre vient tout récemment d'être réuni à celui de ſaint Louis du Louvre.

Les Evêques de France aſſemblés à Troſlé, firent une peinture véritable des maux de l'Egliſe. Ils n'en diſſimulerent aucun, & commencerent par faire une confeſſion publique de leurs propres péchés. Ils apporterent les remedes les plus proportionnés à ces maux, rappellerent les anciens canons, & firent paroître beaucoup de piété & un grand zéle pour le rétabliſſement de la diſcipline.

X.

L'Eſpagne nous a auſſi préſenté des objets conſolans. Un Roi de Navarre fonda un monaſtere où regna la régularité. Dulquite gouverna plus de deux cens moines & les conduiſit à la perfection. Après lui l'Abbé Salvius continua le même bien. Saint Gennade Evêque d'Aſtorga rétablit pluſieurs monaſteres que les Sarazins avoient ruinés & y fit fleurir la régle de S. Benoît. L'extrême rareté des livres dans un temps où l'on n'avoit point la facilité de l'imprimerie, & où il falloit prendre la peine de copier ſoi-même ou faire tranſcrire à grands frais, cette rareté, dis-je, n'empêchoit pas qu'on ne s'appliquât à la lecture des bons Ouvrages. On les faiſoit paſſer d'un monaſtere dans un autre, & l'on faiſoit uſage des ſecours que l'on avoit; au lieu que nous verrons dans les ſiécles poſtérieurs les ſecours ſe multiplier, ſans que les chrétiens ſe mettent en peine d'en profiter. La grace du martyre fut accordée à un grand nombre de chrétiens d'Eſpagne. Les Sarazins les tinrent en pri-

XVIII. Biens en Eſpagne.

ſon pendant deux ans & demi. Ils demeurerent fermes, bénirent Dieu au milieu de leurs ſouffrances, & obtinrent le grand don de mourir pour la foi. Saint Rudeſinde Evêque de Dume, ſaint Froilan & ſaint Attilan furent des Evêques très-zélés pour la gloire de la Religion, & travaillérent de tout leur pouvoir à remédier aux abus dont ils étoient témoins.

XIX. Biens en Italie.

En Italie Dieu ſuſcita deux admirables ſolitaires qui levérent l'étendart de la pénitence; ſaint Romuald en Lombardie & ſaint Nil en Calabre. Ces deux hommes merveilleux prêchérent la pénitence plus encore par leurs exemples que par leurs diſcours. La réputation de leur ſainteté ſe répandit dans toute l'Egliſe, & beaucoup de perſonnes s'empreſſerent d'entrer dans la voie qu'ouvroient ces hommes extraordinaires. Ils firent de grands miracles & opérerent des converſions éclatantes. Nous parlerons ailleurs de ſaint Romuald qui appartient encore plus au onziéme ſiécle qu'au dixiéme.

XI.

XX. Biens en Orient.

Enfin nous avons vûs en Orient différens biens auſquels nous devons être attentifs. Pluſieurs Patriarches de Conſtantinople étoient zélés pour la diſcipline. Nicolas le myſtique ſacrifia tout à ſon devoir. Polieucte avoit de la ſcience, de la piété & du courage. S. Nicon travailla à rétablir la Religion dans l'iſle de Crete que les Empereurs d'Orient reprirent ſur les Muſulmans. Ce ſaint homme exhortoit ſans ceſſe les hommes à ſe convertir, à faire de dignes fruits de pénitence, & il réveilla les chrétiens de leur aſſoupiſſement par l'éclat de ſa vertu & par la multitude de ſes miracles. Saint Paul de Latre fut auſſi deſtiné de Dieu pour la même œuvre en Orient. Il forma un grand nombre de diſ-

ciples qui profitérent de ses instructions & de son exemple ; sa réputation s'étendoit jusqu'en Occident. Il fit aussi des miracles très-éclatans, qui avertissoient les Chrétiens d'écouter un homme que Dieu mettoit ainsi en spectacle dans son Eglise.. S. Luc le jeune en fit aussi plusieurs pendant sa vie & après sa mort.

X I I.

XXI. Autres biens qui étoient dans l'Eglise.

On tint dans les différentes parties de l'Eglise, des Conciles où l'on parloit fortement contre les maux & les abus, & où l'on s'appliquoit à prendre des moiens pour rétablir la discipline. Celle de la pénitence étoit toujours en vigueur. Il n'y eut dans le dixiéme siécle ni schisme ni hérésie. On trouvoit encore de grandes facilités soit pour sortir de l'état du péché, soit pour s'affermir & s'avancer dans la justice. Ceux à qui le commerce du monde étoit trop dangereux, trouvoient de saints aziles où ils pouvoient se réfugier, & se mettre à l'abri de la corruption du siécle. Concluons, que si l'Eglise a éprouvé dans le dixiéme siécle des malheurs dont il n'y avoit point eu d'exemple dans ceux qui avoient précédé, elle jouissoit aussi de plusieurs sortes de biens d'un prix inestimable, dont elle a eu la douleur de se voir privée dans les siécles qui l'ont suivi.

Fin du dixiéme Siécle.



TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour l'onziéme Siécle.

Ans de J. C.

1001. Plusieurs Conciles en Allemagne & un à Rome.

1002. Mort de l'Empereur Othon III. Saint Henri est élu Roi de Germanie.

Conversion des Hongrois procurée par leur saint Roi Etienne.

Mort de S. Nil. Concile de Rome.

1003. Le Pape Silvestre II meurt. Jean XVII lui succéde & meurt cinq mois après.

1004. Jean XVIII est élevé sur le S. Siége. S. Henri élu Roi d'Italie. Mort d'Abbon de Fleuri. Concile de Poitiers. Autres Conciles en France & en Italie.

On rebâtit par-tout des églises.

1007. Fulbert élu Evêque de Chartres.

Richard Abbé de Verdun réforme un grand nombre de monastéres.

1009. Martyre de S. Boniface chez les Russes.

Mort de Jean XVIII. Il a pour successeur Sergius IV.

1010. L'église du saint Sépulcre est abbatue. Les Chrétiens tâchent d'exterminer les Juifs.

1012. Concile d'Espagne. Martyre de S. Elfege de Cantorberi. Mort de Sergius IV. Benoît VIII lui succéde. Les Sclaves retournent à l'idolâtrie & persécutent ceux qui n'entrent point dans cette apostasie.

1013. S. Henri est couroné Empereur.

1014. Concile de Ravenne.
1016. Le Pape repouſſe les Sarrazins, les taille en piéces & fait couper la tête à leur Reine.
1017. Canut Roi de Dannemarc ſe rend maître de l'Angleterre où il fait beaucoup de bien.
1020. Le Pape va en Allemagne. Il y fait renouveller par S. Henri les donations de ſes prédéceſſeurs.
Concile de Pavie.
Travaux de ſaint Romuald.
Les Rois de Norvege & de Suéde font dans leurs Roiaumes beaucoup de bien.
1022. L'Empereur Henri remporte en Italie des victoires ſur les Grecs.
Mort de ſaint Bernouard Evêque d'Hildesheim.
Le Roi Robert fait une treve remarquable avec l'Empereur S. Henri.
Concile de Sélingſtat près de Maience. Manichéens découverts en France, condamnés dans un Concile d'Orléans, & brûlés.
1024. Mort de l'Empereur S. Henri. Conrad eſt élu Roi. Benoît VIII meurt & a pour ſucceſſeur Jean XIX.
1025. Mort de Baſile Empereur d'Orient. Son frere Conſtantin régne ſeul.
Concile d'Anſe près de Lion.
1026. Mort de Bouchard Evêque de Vormes auteur d'un recueil de Canons.
1027. Mort de ſaint Romuald.
1028. Mort de ſaint Olaf Roi de Norverge.
1029. Mort de ſaint Fulbert de Chartres.
1030. Mort de Guillaume d'Aquitaine.

Mort de l'Abbé Guillaume de Dijon.

1031. Le Roi Robert meurt & laisse la couronne à son fils Henri.

On agite dans plusieurs Conciles la question de l'Apostolat de saint Martial.

1033. Le Pape Jean IX meurt. On élit à force d'argent Benoît IX âgé de douze ans.

1034. L'Empereur Romain Argyre meurt. Michel Paphlagonien lui succéde.

1038. S. Etienne Roi de Hongrie meurt. Il se fait à son tombeau plusieurs miracles.

Ferdinand I réunit le Roiaume de Castille à celui de Navarre.

1039. Mort de l'Empereur Conrad. Son fils Henri III régne après lui.

S. Jean Gualbert fonde la Congrégation de Vallombreuse.

1040. Mort de sainte Cunegonde veuve de l'Empereur S. Henri.

1041. Casimir qui s'étoit retiré à Cluni, est fait Roi de Pologne. On établit en France la treve de Dieu.

L'Empereur Michel Paphlagonien meurt, & a pour successeur Michel Calafate. L'année suivante le peuple le relégue dans un monastére.

1042. Les deux sœurs Zoé & Théodora régnent ensemble. Zoé épouse ensuite Constantin Monomaque qu'elle fait couronner Empereur.

Michel Cérulaire est élevé sur le siége de Constantinople.

1044. Le Pape Benoît IX est chassé de Rome à cause de ses crimes. Silvestre III est mis sur le saint Siége.

1045. Le Pape Grégoire VI succéde à Silvestre III.

1047. Grégoire VI céde le Pontificat à Clément II.

Concile de Rome contre la Simonie.

Martyre de S. Gérard de Hongrie.

1048. Damase II est élevé sur le saint Siége, qu'il n'occupe que trois semaines. Léon IX lui succéde.

1049. Concile de Rome contre la Simonie. Mort de saint Odilon. Saint Hugues est Abbé de Cluni.

Le Pape Léon IX passe en France. Il assemble à Reims un Concile nombreux pour remédier aux maux de l'Eglise. Il va en Allemagne, où il convoque un Concile contre les simoniaques & les clercs incontinens.

1050. Le Pape condamne à Rome dans un Concile l'hérésie de Berenger. La même hérésie est condamnée dans un Concile de Paris.

Concile en Espagne pour la discipline.

1052. Pierre Damien compose plusieurs Ecrits.

Saint Robert fonde l'Abbaïe de la Chaise-Dieu. Le Pape fait la guerre aux Normans.

1053. Il est pris & gardé avec honneur.

Michel Cérulaire Patriarche de Constantinople écrit contre les Latins. Le Pape y répond avec force.

Léon IX envoie des Légats à Constantinople, qui excommunient Michel Cérulaire. Ce Patriarche de son côté excommunie les Légats.

1054. Concile de Narbonne pour confirmer la treve de Dieu. Le Pape Léon IX meurt.

1055. Victor II. Alleman est élevé sur le saint Siége.

Berenger abjure ſon héréſie dans un Concile de Tours.

1056. Concile de Toulouſe contre la ſimonie.

Mort de l'Empereur Henri III. Son fils Henri IV. lui ſuccéde.

1057. Le Pape Victor II meurt. Etienne IX eſt élevé ſur le ſaint Siége.

Pierre Damien eſt fait Evêque d'Oſtie & Cardinal.

1058. Iſaac Comnene eſt couronné Empereur de Conſtantinople. Mort de Michel Cérulaire. Etienne IX meurt. Nicolas II lui ſuccede. Benoît Anti-Pape. Schiſme à Rome.

1059. Le Pape Nicolas aſſemble à Rome un Concile nombreux. Berenger y abjure ſon héréſie.

Le Pape céde la Pouille aux Normans.

Iſaac Comnene céde l'Empire à Conſtantin Ducas, & ſe retire dans un monaſtére.

Henri Roi de France fait couronner à Reims Philippe I ſon fils.

1060. Conciles en France & en Eſpagne.

1061. Mort du Pape Nicolas II. Aléxandre II lui ſuccéde. L'Antipape Cadalous fait de grands maux en Italie.

Saint Annon Archevêque de Cologne fait de grands biens en Allemagne. Mort de ſaint Dominique le Cuiraſſé.

Saint Goteſcalc Prince des Sclaves travaille à la converſion de ſon peuple.

1063. Concile de Rome contre la ſimonie. On y défend aux Chanoines réguliers d'avoir rien en propre.

1064. Les Turcs commencent à fonder leur Empire.

Pélerinage fameux à Jérusalem.

1065. Les Sclaves renoncent au Christianisme.

1066. Mort de saint Edouard Roi d'Angleterre. Il laisse la couronne à Guillaume Duc de Normandie.

Lanfranc écrit contre Berenger. Mort de saint Thibaut de Provins.

1067. Schisme à Florence au sujet de la simonie. Pierre Ignée passe par l'épreuve du feu.

Mort de l'Emp. Constantin Ducas.

Les Turcs continuent leurs conquêtes.

1068. Romain Diogene couronné Empereur.

1070. Lanfranc est fait Archevêque de Cantorberi.

1071. Les Turcs prennent l'Empereur Romain Diogenes, & le renvoient. Michel Parapinas est nommé Empereur.

1072. Mort de saint Pierre Damien.

Suenon Roi de Danemarc fait pénitence publique.

Concile de Rouen pour la discipline.

1073. Mort du Pape Aléxandre II & de saint Jean Gualbert.

Grégoire VII est élevé sur le S. Siége.

Ce Pape tient un Concile à Rome, dont il veut faire par-tout observer les décrets. Il forme le projet de la Croisade. Il écrit une lettre fulminante contre le Roi de France.

1074. Mort de Suenon Roi de Danemarc.

Mort de saint Annon Archevêque de Cologne.

Concile de Londres où l'on renouvelle tous les anciens Canons.

Conjuration à Rome contre le Pape.

1075. Concile de Poitiers contre Berenger.

Fondation du monaſtére de Moleſme.

1076. Le Roi Henri IV fait dépoſer le Pape à Vormes. Grégoire VII de ſon côté dépoſe le Roi à Rome & prononce un grand nombre d'excommunications.

Le Roi Henri va en Italie ſe faire abſoudre par le Pape, qui le traite d'une maniére indigne.

1078. Mort du vénérable Heloüin Abbé du Bec. S. Anſelme lui ſuccede.

Grégoire VII excommunie tous les Normans & fait pleuvoir par-tout des ſentences d'excommunication.

Nicephore Botaniate eſt proclamé Empereur de Conſtantinople.

Grégoire VII fait recevoir en Eſpagne l'office Romain.

1079. Concile de Rome où Berenger ſe retracte.

1080. Grégoire VII dans un Concile excommunie de nouveau le Roi Henri, qui fait élire l'Anti-Pape Guibert.

1081. Grégoire VII étend ſes prétentions ſur tous les Roiaumes. Le Roi Henri va attaquer Rome.

1084. Saint Bruno & ſes compagnons vont habiter la Chartreuſe. Nicéphore eſt dépoſé & Alexis Comnene eſt élevé à l'Empire.

1085. Mort de Grégoire VII.

1086. Mort de ſaint Anſelme de Luques.

1087. L'Abbé Didier eſt élevé ſur le ſaint Siége ſous le nom de Victor III, & meurt quatre mois après. Tranſlation des reliques de ſaint Nicolas. Concile de Benevent. Mort de ſaint Canut Roi de Danemarc & de Guillaume Roi d'An-

gleterre. Mort de ſaint Arnoul Evêque de Soiſſons.

1088. Urbain II eſt élu Pape. Mort de Berenger.

1089. Concile nombreux pour remédier aux maux que produiſoit le ſchiſme de l'Anti-Pape Guibert. Mort de ſaint Lanfranc. Concile de Melfe dans la Pouille.

1090. Concile de Toulouſe pour rétablir la diſcipline.

1091. Conciles de Benevent contre les ſchiſmatiques. Yves ſacré Evêque de Chartres.

1093. Mort de ſaint Ulric de Cluni. Saint Anſelme eſt élu Archevêque de Cantorberi.

Mort de ſainte Margueritte Reine d'Ecoſſe. Le Comte Roger rétablit la Religion Chrétienne en Sicile.

1094. Mort de ſaint Nicolas Peregrin. Concile en Allemagne. Grande mortalité en Baviére & dans l'Allemagne. Concile de Reims.

1095. Concile de Plaiſance. Le Pape Urbain paſſe en France. Il tient un Concile à Clermont. On publie la Croiſade.

1096. Le Pape fait en France la dédicace de pluſieurs égliſes. Concile de Rouen, de Tours, de Niſmes. Les croiſés ſe mettent en marche.

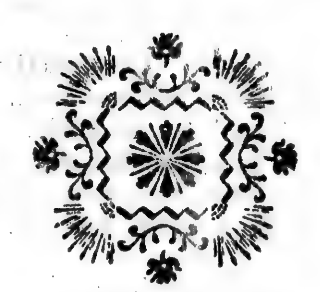
1097. Les croiſés arrivent à Conſtantinople, & prennent Nicée.

1098. Priſe d'Antioche. Concile de Bari. Fondation de Citeaux.

1099. Concile de Rome. Mort du Pape Urbain II. Priſe de Jéruſalem. Godefroi en eſt fait Roi.

Ans de J. C. 1100. Paſchal II Pape. Mort de Godefroi. Baudoin eſt élu Roi de Jéruſalem. Mort de l'Anti-Pape Guibert. Mort de Guillaume le Roux. Henri I Roi d'Angleterre. Conciles d'Anſe, de Valence & de Poitiers.

Fin de la Table Chronologique du onziéme Siécle.



ONZIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Etat des Eglises du Nord pendant l'onziéme Siécle.

I.

SAint Elfege Evêque de Vinchestre faisoit au commencement du onziéme siécle de très-grands biens en Angleterre. Ses parens étoient illustres dans le siécle ; mais dès sa jeunesse il les quitta pour embrasser la vie monastique. Après la mort de saint Ethelvode, il fut ordonné Evêque de Vinchestre par saint Dunstan, & il se rendit recommandable par toutes sortes de vertus. Il pratiquoit des mortifications étonnantes, & avoit un très-grand soin des pauvres. Quand les autres fonds lui manquoient, il leur faisoit distribuer le trésor de l'église. S. Dunstan, avant que de mourir, pria Dieu de lui donner Elfege pour successeur dans le Siége de Cantorberi, & il l'obtint. Mais ce ne fut qu'après trois autres, dont le dernier fut Alfric qui tint ce Siége dix ans, & dont on loue la science & la piété. Alfric composa une Grammaire & un Dictionnaire, & traduisit en Anglois les premiers livres de l'Ecriture & quelques autres ouvrages. Il en composa aussi plusieurs en cette langue, entre autres une Histoire de son église, & cent quatre-vingt Sermons.

I. EGLISES D'ANGLETERRE, DE DANNEMARC ET DE NORVEGE. S. Elfege Evêque de Vinchestre.

Cependant Dieu, irrité des péchés de son

II. Dieu exer-

ce ses jugemens sur l'Angleterre.

peuple, permit aux Danois d'attaquer l'Angleterre, qui n'étoit pas en état de leur résister. Elfege s'efforçoit de les arrêter par ses exhortations, & même de les convertir. Il étoit en même-tems appliqué à racheter ceux que les Barbares avoient fait captifs, & à nourrir le peuple réduit à la famine. Enfin l'an 1011 les Barbares assiégerent Cantorberi & la prirent de force. Ils mirent tout à feu & à sang, & n'épargnerent pas même les femmes & les enfans. Saint Elfege s'échappant des mains de ses moines qui le retenoient dans l'église, se présenta aux ennemis & s'écria : Tournez votre colere contre moi qui vous ai souvent reproché vos crimes, qui ai nourri, revêtu, & racheté ceux que vous teniez captifs. Les Danois le prirent à la gorge, pour l'empêcher d'en dire davantage, lui déchirerent le visage & l'accablerent de coups. Ils brûlerent l'église, & passerent le clergé & le peuple qui s'y trouva, au fil de l'épée, ne réservant que le dixiéme, en sorte qu'il ne resta que quatre moines & quatre-vingt séculiers.

III. Martyre de S. Elfege.

Ils tinrent saint Elfege sept mois dans une étroite prison : mais la maladie se mit dans leurs troupes, & en peu de tems il en mourut deux mille avec de cruelles douleurs d'entrailles. Quelques Chrétiens qui étoient parmi eux, leur dirent que c'étoit une punition divine, & par leur conseil ils demanderent pardon au saint Evêque, & le tirerent de prison. Il leur dit : Nous devons imiter l'exemple du Sauveur, qui pria pour ceux qui l'avoient crucifié. Ensuite il bénit du pain, qu'il leur donna à manger, & ils furent tous guéris. En le remerciant de ce bienfait, ils lui demanderent trois mille marcs d'or pour prix de sa vie & de sa liberté. Comme

il le refusa, ils le liérent de nouveau, & lui firent souffrir des tourmens inouis. Pendant qu'on le tourmentoit, il se mit à genoux, pria pour eux, & recommenda son troupeau au souverain Pasteur. Un Danois qui étoit Chrétien, & que le saint Evêque avoit confirmé la veille, par une compassion brutale, pour l'empêcher de languir plus long-temps, lui donna sur la tête un coup de hache dont il mourut. C'étoit l'an 1012. Les habitans de Londres donnerent une somme considérable pour racheter son corps que les Danois vouloient faire jetter dans la riviere, & dix ans après il fut transféré à Cantorberi. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles, & l'Eglise l'honore comme martyr.

II.

IV. Saint Canut Roi de Dannemarc.

Saint Dunstan avoit prédit au Roi Ethelrede, que son Royaume passeroit à des étrangers, dont les Anglois ne connoîtroient ni les mœurs ni la langue. Cette prédiction fut accomplie dans l'onziéme siécle. Canut fils & successeur de Suénon Roi de Dannemarc, passa comme son pere en Angleterre, pour venger sa nation des cruautés du Roi Ethelrede, à qui il fit long-temps la guerre, & ensuite à son fils Edmond. Enfin après la mort de ce dernier, il demeura seul maître de l'Angleterre l'an 1017, & y régna près de vingt ans. Il étoit Chrétien, & d'usurpateur il devint un Roi très-bon & très-sage, en sorte qu'il mérita le surnom de Grand. Il donna sa confiance à saint Elnoth Archevêque de Cantorberi, qui en étoit très-digne. Il avoit été moine de Glastembury. A son retour de Rome, où il étoit allé recevoir le Pallium, il acheta à Pavie un bras de saint Augustin cent marcs d'argent & un marc d'or, & enrichi de cette précieuse relique l'église d'Angleterre.

Ce fut par les exhortations de cet Archevêque, que le Roi Canut fit vœu d'aller à Rome pour l'expiation de ses péchés ; qu'il renouvella les loix tant ecclésiastiques que civiles ; qu'il fit plusieurs réglemens importans par rapport à la Religion ; & qu'il étendit ses libéralités jusques sur les églises étrangeres, comme on voit par celle de Chartres, où il envoia une somme considérable pour rebâtir l'église qui avoit été brûlée. Il emmena en Dannemarc plusieurs Evêques d'Angleterre, & s'en servit pour y affermir la Religion Chretienne.

V. S. Olaf Roi de Norvege.

La Norvege avoit alors pour Roi Olaf, Prince très-zélé pour faire régner Dieu dans ses Etats. Il s'appliqua particuliérement à purger son roiaume des devins & des magiciens dont il étoit plein. Il avoit auprès de lui des Evêques & des Prêtres venus d'Angleterre, qui l'aidoient de leurs conseils. Il fut chassé de son Roiaume par la faction des Seigneurs. Canut Roi de Dannemarc, qui lui avoit toujours fait la guerre, profita de cette révolte pour se faire reconnoître Roi de Norvege, ce qui n'étoit encore arrivé à aucun des Rois de Dannemarc. Olaf mettant toute son espérance en Dieu, entreprit de se rétablir pour abolir l'idolâtrie : & par le secours du Roi de Suéde son beau-pere qui s'appelloit aussi Olaf, & qui étoit Chrétien très-zélé, il leva une grande armée & reconquit son Roiaume. Alors, croiant que Dieu l'avoit fait remonter sur le trône, afin qu'il ne souffrît aucun magicien dans ses Etats, il voulut sérieusement les détruire ; mais ceux qui restoient le firent mourir sécretement. Il a été regardé comme Martyr. On l'enterra avec honneur à Drontheim capitale du Roiaume ; il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles, & il fut en véné-

ration à tous les peuples voisins. Il mourut l'an 1028.

III.

En Angleterre Aldrede Evêque de Vorchestre se fit élire par argent Archevêque d'Yorc, & garda en même-temps son Evêché. Il alla ensuite à Rome demander le Pallium, avec le Comte de Northumberland & deux Evêques. Le Pape Nicolas le trouvant ignorant & simoniaque, & le voiant d'ailleurs determiné à ne point quitter l'Evêché de Vorchestre, ne lui accorda rien & le dépouilla même de toutes ses dignités. Lorsqu'ils s'en retournoient, ils furent attaqués par des voleurs qui leur prirent tout ce qu'ils avoient. Ils retournerent à Rome, où le Comte fit de grands reproches au Pape, & lui dit que les Nations éloignées ne devoient guéres craindre ses excommunications, puisque les voleurs qui étoient si proches s'en mocquoient. Il ajouta que s'il ne lui faisoit rendre tout ce qu'ils lui avoient pris, il le croiroit d'intelligence avec ces voleurs, & que le Roi d'Angleterre en étant informé ne paieroit plus le tribut à saint Pierre. Les Romains épouvantés de cette menace persuaderent au Pape d'accorder à Aldrede l'Archevêché & le Pallium, à condition qu'il quitteroit l'Evêché de Vorchestre, & qu'on y ordonneroit un Evêque. VI. Abus en Angleterre.

C'étoit alors saint Edouard qui regnoit en Angleterre. Il étoit fils du Roi Ethelrede, & d'Emme sœur de Richard Duc de Normandie. L'an 1013 peu de temps après sa naissance, le Roi son pere l'envoia avec sa mere en Normandie pour éviter la violence des Danois, & il y demeura pendant le regne de Canut le Grand & de ses deux fils. Après leur mort il fut rappellé par Godoüin Comte de Cant, qui lui donna VII. S. Edouard Roi d'Angleterre.

ſa ſœur en mariage, mais qui garda toute l'autorité. Car Edouard étoit très-ſimple, aiant beaucoup de piété, mais fort peu de capacité pour le gouvernement. On vit une protection particuliére de Dieu ſur lui, en ce que l'Angleterre fut tranquille pendant plus de vingt-trois ans qu'il regna, tant il étoit reſpecté de ſes ſujets & craint des étrangers. Dès la premiere année de ſon regne, il ſe laiſſa tellement prévenir par Godoüin contre la Reine ſa mere, qu'il lui ôta tous ſes biens, l'enferma dans un monaſtere, & l'obligea de ſe juſtifier par le fer chaud d'un commerce criminel dont on l'accuſoit avec un Evêque. La Reine ſoutint l'épreuve, & marcha nuds pieds ſur neuf coutres de charrue ardens, ſans ſe brûler. Le Roi lui demanda pardon, reçut la diſcipline de la main de ſa mere, & de l'Evêque accuſé, & leur rendit ce qu'il leur avoit ôté. Il rédigea les loix établies par ſes prédéceſſeurs, & que la domination des Danois avoit abolies. Elles contenoient pluſieurs réglemens importans ſur les matiéres eccléſiaſtiques, & elles ont toujours été depuis très reſpectées en Angleterre.

Ce bon Roi voulant reconnoître la grace que Dieu lui avoit faite en le rétabliſſant ſur le trône de ſes peres, fit vœu d'aller à Rome en pélerinage, & prépara les offrandes qu'il devoit faire aux ſaints Apôtres. Mais les Seigneurs Anglois ſe ſouvenant des troubles paſſés, & craignant que ſon abſence n'en causât de nouveaux, le priérent inſtamment d'abandonner ce deſſein, en lui diſant qu'ils ſatisferoient à Dieu pour ſon vœu par des priéres & des aumônes. Comme le Roi ne ſe rendoit point, on l'engagea à promettre de s'en tenir à la déciſion du Pape, & on envoia à Rome deux députés de part & d'autre,

pour exposer au Pape le vœu du Roi & l'opposition des Seigneurs. C'étoit Léon IX, qui, lorsque les députés arrivérent, tenoit un Concile de deux cent cinquante Evêques. Le Pape, de l'avis du Concile, écrivit ainsi au Roi Edouard: Puisqu'il est certain que Dieu est proche de tous ceux qui l'invoquent sincérement en quelque lieu que ce soit, & que votre absence mettroit l'Angleterre en danger, nous vous donnons l'absolution par l'autorité de Dieu & du Concile, du péché dont vous craignez de vous rendre coupable en n'accomplissant point votre vœu; & nous vous ordonnons pour pénitence, de donner aux pauvres ce que vous aviez destiné pour la dépense de ce voiage, & de fonder un monastere en l'honneur de S. Pierre. Le Roi Edouard suivit cette décision, & envoia paier à Rome ce qui étoit échu des revenus du saint Siége en Angleterre, avec des présens de sa part au Pape Nicolas II, qui venoit de succéder à Léon IX.

IV.

VIII. Martyrs en Norvege.

Vers le même tems Harold Roi de Norvege, éxerçoit une cruelle tyrannie dans son Roiaume. Il abattit plusieurs Chrétiens par la violence des tourmens, & en fit mourir un grand nombre qui remporterent la couronne du martyre. Il favorisoit même les magiciens, que le saint Roi Olaf son frere avoit voulu exterminer par un zéle qui lui avoit coûté la vie. Harold, bien loin d'être touché des miracles qui se faisoient à son tombeau, enlevoit les offrandes que l'on y portoit, & les distribuoit à ses soldats. Adalbert Archevêque de Brême affligé de ces désordres, écrivit au Roi pour lui en faire des reproches. Harold fut irrité des remontrances d'Adalbert, qui s'étoit aussi attiré la haine

du Roi de Dannemarc, par la menace qu'il lui avoit faite de l'excommunier pour avoir épousé sa parente. L'Archevêque songea depuis à rentrer dans les bonnes graces de ce Prince, espérant que cela contriburoit à l'heureux succès de sa Mission chez les peuples du Nord. Il emploia pour cela des moiens, que les Missionnaires des premiers siécles ne connoissoient pas. Il gagna le Roi par des présens & par des festins, s'efforçant de ne lui pas céder en magnificence. Dans les longs repas que l'Archevêque & le Roi se donnoient, on s'entretenoit d'affaires ecclésiastiques, & on prenoit des mesures pour la paix des Chrétiens & pour la conversion des infidéles.

IX. Progrès de la Religion dans le Nord.

La Religion Chrétienne faisoit aussi du progrès chez les Sclaves au-delà de l'Elbe. Gothescalc gendre du Roi de Dannemarc, se rendit aussi puissant qu'un Roi, & devint un Prince très-vertueux. Il travailla à ramener la nation des Sclaves au christianisme qu'elle avoit autrefois embrassé, mais qu'elle avoit oublié depuis. Il avoit un zéle merveilleux pour la propagation de la foi. Les Provinces étoient pleines d'églises, & les églises de Prêtres qui exerçoient librement leurs fonctions. Ce Prince parloit souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en Sclavon ce que disoient les Prêtres & les Evêques. Par ses soins & ses travaux, le nombre de ceux qui se convertissoient tous les jours étoit infini. On fondoit dans toutes les villes des couvents de chanoines, de moines & de religieuses. L'Archevêque Adalbert, plein de joie de cette accroissement de l'Eglise, envoia au Prince des Evêques & des Prêtres, pour fortifier dans la foi ces nouveaux chrétiens. Il exhortoit de-même le Roi de Dan-

nemarc, à travailler à l'affermissement de la Religion dans le Nord. Il envoioit des Missionnaires en Suéde, en Norvege & dans les Isles les plus septentrionales. Cet Archevêque avoit de grandes qualités, beaucoup de zéle pour le progrès de la Religion, une libéralité sans bornes, des sentimens vifs de piété, qui le faisoient souvent fondre en larmes en offrant le saint Sacrifice. Mais ces vertus étoient obscurcies par son ambition, par sa passion de gouverner sous prétexte du bien de l'Eglise & de l'Etat. Il tint pour la premiere fois un Concile en Dannemarc vers l'an 1070, pour corriger plusieurs abus qui s'étoient déja glissés dans ces nouvelles églises.

X. Martyrs chez les Sclaves.

Le Prince Gotheſcalc qui avoit converti tant de paiens dans la partie septentrionale de la Saxe, fut tué par les infidéles qui restoient. Avec lui mourut le Prêtre Hippon, qui fut tué sur l'autel. Un grand nombre d'autres Chrétiens tant clercs que laïcs, souffrirent divers supplices pour Jesus-Christ. Les paiens ravagerent par le fer & par le feu toute la Province de Hambourg, ruinerent la ville de fond en comble, & tronquerent les croix en dérision du christianisme. Ils détruisirent aussi Slesvic, ville très-riche & très-peuplée. Enfin les Sclaves, par une conspiration générale, retournérent au paganisme, & firent mourir tous les chrétiens qu'ils purent découvrir. C'est la troisiéme apostasie de cette nation : car elle fut convertie à la foi, d'abord par Charlemagne, ensuite par Othon, & la troisiéme fois par le Prince Gotheſcalc.

V.

XI. Guillaume Duc de Normandie Roi d'Angleterre.

En Angleterre le pieux Roi Edouard mourut au commencement de l'an 1066, & en lui finit la race des Rois Anglois, six cens vingt ans

après la premiere entrée de la nation dans la grande Bretagne, qui fut l'an 446. On rapporte plusieurs miracles que le Roi Edouard fit pendant sa vie & après sa mort, & il fut canonisé environ soixante ans après. L'Eglise honore sa mémoire le cinquiéme de Janvier sous le nom de saint Edouard le confesseur, pour le distinguer du martyr. Aussi-tôt après sa mort, le Duc Harold son beau-frere se fit couronner Roi d'Angleterre; mais saint Edouard avoit déclaré son héritier Guillaume Duc de Normandie, son cousin germain, en reconnoissance des bons traitemens qu'il avoit reçus de son pere & de lui pendant son exil. Ce Prince voulut donc soutenir son droit; il se rendit favorable le Pape Aléxandre, passa en Angleterre, & gagna contre Harold une bataille qui décida de la couronne d'Angleterre en sa faveur. Pour rendre graces à Dieu de cette victoire & en éterniser la mémoire, le Roi Guillaume fonda un monastere au lieu même où il avoit gagné la bataille. Il le dédia en l'honneur de saint Martin, y donna de grands biens, & y mit des moines de Marmoûtier, qui étoit un des meilleurs monasteres de France, depuis que saint Mayeul de Cluni y avoit rétabli la régularité. On en tiroit des moines pour réformer plusieurs monasteres en France & en Angleterre.

XII. L'Eglise d'Angleterre change de face sous ce regne.

Le Roi Guillaume étoit fils de Robert II Duc de Normandie. Il n'étoit pas né d'un mariage légitime; mais il couvrit par ses vertus le vice de sa naissance. Ses descendans ont toujours régné depuis en Angleterre, où il porta la langue & les mœurs des François. Ce régne qui dura plus de vingt ans, fut un renouvellement pour l'Angleterre, dont l'histoire est beaucoup mieux connue depuis, & dont les Rois pendant

le siécle suivant furent les plus puissans de l'Europe. Les Lettres y furent cultivées, & la Religion y devint très-florissante. On y trouvoit plusieurs grands hommes, dont le moine Lanfranc fut un des plus célébres. Le Roi Guillaume avoit en lui une entiére confiance, & lui communiquoit ses plus sécretes pensées. Il le tira de l'Abbaïe du Bec, pour le faire Abbé du nouveau monastere de saint Etienne qu'il venoit de fonder à Caen. Le Pape Nicolas II avoit mis toute la Normandie en interdit, pour punir le Roi Guillaume de ce qu'il avoit épousé sa parente. Lanfranc alla à Rome représenter au Pape l'inconvénient de cette censure. Il obtint une dispense pour la validité de ce mariage; mais le Pape éxigea que le Duc & la Duchesse fonderoient chacun un monastere. Ce fut pour exécuter cet ordre, que le Duc Guillaume fonda à Caen le monastére de saint Etienne pour lui, & un de femmes en l'honneur de la sainte Trinité, pour son épouse. L'un & l'autre subsistent encore aujourd'hui.

Ce Prince s'appliqua ensuite à faire changer de face à l'Angleterre. Il adoucit les mœurs des Anglois encore demi barbares, leur inspira de l'horreur de la molesse, de l'ignorance & de la débauche, & les porta à s'appliquer aux Lettres, & à imiter les mœurs polies des François. Il confirma solemnellement les anciennes loix du païs, commençant par celles qui regardoient l'Eglise, & qui furent rédigées en latin en vingt-deux articles. On en fit un abrégé en Roman, qui étoit le françois de ce temps-là. On y établit la taxe du denier de saint Pierre, dont une partie étoit emploiée à l'entretien d'une église de Rome, nommée l'Ecole des Anglois. Guillaume fit de riches présens aux églises de France,

& donna au Pape Aléxandre quantité d'or & d'argent avec des ornemens très-précieux. Le Pape envoia en Angleterre des Légats, qui présidérent à un concile assemblé par ordre & en présence du Roi. On y déposa plusieurs Evêques qui menoient une vie scandaleuse, & qui ignoroient leurs devoirs les plus essentiels. Lanfranc fut mis sur le siége de Cantorberi, & aida le Roi à faire fleurir la piété en Angleterre.

XIII. Démêlé du Roi avec le Pape Gregoire VII.

Le Pape Gregoire VII avoit une haute estime du Roi Guillaume. Il croioit qu'il lui seroit glorieux de s'assujettir un si grand Prince. C'est pourquoi il envoia lui demander qu'il lui prétât serment de fidélité, & lui fit dire d'être plus éxact à envoier à Rome l'argent, que les Rois ses prédécesseurs avoient coutume d'y faire porter. Le Roi refusa de prêter serment de fidélité au Pape; & à l'égard de l'argent, il dit qu'il en envoioit une partie, & qu'il feroit bien-tôt tenir le reste. Gregoire VII fut irrité de ce refus, & dit qu'il estimoit plus l'honneur que l'argent. Il se plaignit de ce que le Roi d'Angleterre empêchoit les Evêques de son Roiaume d'aller à Rome, & le menaça de l'indignation de saint Pierre. Quelque temps après, il prit un ton fort différent & lui témoigna beaucoup d'amitié, parce qu'il désiroit de trouver en lui de l'appui contre le Roi Henri.

XIV. Fin du Roi Guillaume le Conquérant. Son Testament. Ses funerailles.

Guillaume, qui étoit sans contredit le plus grand Roi qui fut alors, vint en France l'an 1087, pour faire la guerre au Roi de France touchant le Vexin. Il tomba malade à Rouen, & fut traité par plusieurs Médecins, du nombre desquels étoient l'Evêque de Lisieux & l'Abbé de Jumieges. Il avoit trois fils, Robert, Guillaume & Henri. Robert s'étoit révolté plusieurs fois, & étoit alors auprès du Roi de France:

France : les deux autres étoient avec le Roi leur pere. Se sentant près de sa fin, il les fit venir & quelques-uns des Seigneurs en qui il avoit plus de confiance, & traita avec eux de la maniere dont il disposeroit de ses Etats. Il laissa le Duché de Normandie à Robert son fils aîné, le Roiaume d'Angleterre à Guillaume le Roux son second fils, & au troisiéme cinq mille livres d'argent. Il donna le reste de son trésor aux pauvres & aux églises, & en régla lui-même la distribution. Il parla long-temps à ceux qui étoient auprès de lui. Il se reconnut coupable de grands péchés, & sur-tout du sang répandu en tant de guerres qu'il avoit eu à soutenir. Il repassa les principaux événemens de sa vie, & ajouta : J'ai toujours honoré l'Eglise, & n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. J'ai eu la simonie en horreur. Dans le choix des Evêques, j'ai cherché les plus dignes sujets, & en ai mis plusieurs en place. Je me suis fait un plaisir de profiter de leurs sages conseils. Mes peres avoient fondé en Normandie neuf Abbaïes de moines & une de religieuses, & graces à Dieu elles se sont augmentées de mon temps & par mes bienfaits. Depuis que je suis Duc on a bâti dix-sept monasteres de moines & six de religieuses, où l'on fait tous les jours de ferventes prieres & d'abondantes aumônes. Je regarde ces saintes maisons comme les forteresses de la Normandie. Il exhorta ses enfans à suivre son exemple, & à prendre toujours conseil des hommes sçavans & vertueux. Ensuite il mourut âgé de soixante-quatre ans. Son corps fut porté à Caen pour être enterré dans l'Abbaïe de saint Etienne qu'il avoit fondée. L'Archevêque de Rouen en fit la cérémonie des funérailles, assisté des six Evêques ses suffragans &

de plusieurs Abbés. Après la messe & avant l'inhumation, l'Evêque de Lisieux monta en chaire & fit l'oraison funebre, après laquelle il exhorta le peuple à prier pour le Prince, & à lui pardonner s'il avoit offensé quelqu'un d'entre eux. A ces paroles plusieurs ne purent retenir leurs larmes; mais un nommé Ascelin dit à haute voix, que la place où étoit cette église de saint Etienne, avoit été autrefois la cour de la maison de son pere; que Guillaume s'en étoit rendu maître par violence; qu'il la réclamoit, & défendoit de la part de Dieu qu'on enterrât le corps de l'usurpateur dans l'héritage de ses peres. Les Evêques & les Seigneurs aiant sçu des voisins que cet homme disoit la vérité, l'appaiserent en lui donnant une somme considérable d'argent. Quand on fit ensuite la cérémonie de l'inhumation, le cercueil se trouva trop court, ensorte qu'il fallut plier le corps pour l'y faire entrer. L'effort fut si violent que le ventre creva, car il étoit très gros; & il se répandit une odeur qui ne put être corrigée, ni par l'encens ni par aucun autre parfum. On se hâta de finir la cérémonie; & cet accident singulier fit faire de tristes réflexions sur la vanité des grandeurs humaines.

VI.

XV. Regne de Guillaume le Roux. Il est funeste à l'église d'Angleterre.

Guillaume le Roux fit autant de mal à l'Eglise d'Angleterre, que son pere lui avoit fait de bien. Le Siége de Cantorberi étant demeuré vacant à la mort du célébre Lanfranc, ce Prince ne voulut point qu'il fût rempli, afin de profiter des grands revenus de cette église. Il fit faire inventaire de tous les biens qu'elle possédoit, régla ce qu'il jugeoit nécessaire pour la subsistance des moines qui la servoient, joignit le reste à son domaine, & le donnoit à ferme

tous les ans à celui qui en offroit le plus. Tous les moines & les ecclésiastiques furent réduits à la derniere misére, & avoient à souffrir toute sorte d'insultes & de mauvais traitemens. Dès qu'un Evêque ou un Abbé étoit mort, le Roi s'emparoit de tous les biens, & permettoit à ses officiers d'en tirer aussi de leur côté ce qu'ils pourroient. Guillaume le Roux étant tombé dangéreusement malade, plusieurs Seigneurs qui étoient affligés du triste état de l'église d'Angleterre, engagerent les Evêques les plus vertueux à venir lui parler des affaires de sa conscience. La crainte de la mort lui fit former de bonnes résolutions. Il nomma saint Anselme à l'Archevêché de Cantorberi, & témoigna beaucoup de regret de tout le mal qu'il avoit fait. Mais son projet de conversion se dissipa avec la maladie, & il fut tel ensuite qu'il avoit été auparavant.

Anselme priant un jour le Roi de rétablir la Religion qui périssoit en Angleterre, Guillaume lui dit : Qu'y a-t-il à faire ? Ordonnez, répondit Anselme, que l'on tienne des Conciles selon l'ancien usage : car il y a long-temps qu'il ne s'en est tenu en Angleterre. Cependant les crimes se multiplient, & les abus passent en coutume. De quoi, reprit le Roi, parleriez-vous dans un Concile ? Des mariages illicites, répondit l'Archevêque, des désordres qui sont si communs, & de certaines débauches abominables qui s'introduisent en Angleterre, & qu'il faudroit réprimer par des châtimens capables de répandre la terreur dans tout le Roiaume. Le Roi ne profita point de cette remontrance, & continua de laisser un libre cours à tous les scandales. Il fit la guerre à Malcolm Roi d'Ecosse, qui fut défait & tué avec son fils

Edouard. Malcolm avoit avec lui un officier nommé Valther ou Gauthier, à qui il avoit donné la charge de *Stuart*, ou de Grand Maître de sa Maison, dont l'autorité égaloit, selon le P. Mabillon, celle qu'avoient autrefois en France les Maires du Palais. C'est-là l'origine de la Maison Roialle de Stuart, qui a régné depuis en Ecosse & en Angleterre. L'an 1099 Guillaume vint avec une extrême diligence secourir le Château du Mans assiégé par le Comte de la Fleche, qu'il fit prisonnier. L'année suivante qui étoit la derniére du onziéme siécle, Guillaume étant à la chasse & poursuivant un cerf qu'il avoit blessé, un Chevalier lui perça le cœur d'une fleche en tirant sur ce même cerf. Il étoit dans la quarante-quatriéme année de son âge & la treiziéme de son régne. Comme il ne laissa point d'enfans, & que Robert Duc de Normandie son frere aîné n'étoit pas encore revenu de la croisade, Henri qui étoit le plus jeune profita de son absence, & se hâta de se faire reconnoître & couronner Roi.

VII.

XVI. Suénon II Roi de Dannemarc. Sa pénitence exemplaire.

Vers le milieu du onziéme siécle, régnoit en Dannemarc Suénon qui avoit beaucoup de zéle pour le progrés de la Religion chrétienne. Il envoia des missionnaires en Suéde & en Norvege, fit ériger de nouveaux Evêchés, s'appliqua à bât[ir] & à orner des églises, & témoigna beaucoup d'affection aux ecclésiastiques sçavans & vertueux : mais il déshonora son régne par son incontinence. Il avoit procuré l'Evêché de Roschild à Guillaume Anglois de naissance, qui avoit les qualités que l'on doit trouver dans un Evêque. Sa fermeté & l'autorité qu'il avoit sur l'esprit du Roi parurent dans une occasion importante. Le Roi dans un festin qu'il donna

à plusieurs Seigneurs, découvrit que quelques-uns d'entre eux avoient mal parlé de lui en secret, & il les fit tuer le lendemain jour de la Circoncision dans l'église cathédrale dédiée à la Sainte Trinité. L'Evêque Guillaume ne témoigna à personne la douleur que ce crime lui causoit, & il se prépara à officier pontificalement. Mais quand on l'avertit que le Roi venoit à l'église, il alla l'arrêter avec sa crosse, & le déclara excommunié. Les gardes du Roi vouloient tuer l'Evêque; mais le Roi les en empêcha, & retourna à son Palais où il ôta ses ornemens roiaux & prit un habit de pénitent. Cependant l'Evêque fit commencer la Messe; & comme il alloit chanter *Gloria in excelsis*, on lui dit que le Roi étoit à la porte en posture de suppliant. Il fit cesser le chant; & s'étant avancé, il demanda au Roi pourquoi il s'étoit mis en cet état. Le Roi prosterné confessa son crime, en demanda pardon, & promit de réparer le scandale qu'il avoit donné. L'Evêque leva aussi-tôt l'excommunication, releva le Roi en l'embrassant, essuya ses larmes, & lui ordonna d'aller reprendre ses habits roiaux. Après lui avoir imposé la pénitence prescrite par les Canons, il fit avancer le clergé pour le recevoir en chantant, & il continua la Messe. Le peuple témoigna sa joie par de grands applaudissemens. Trois jours après, le Roi vint encore à l'église en habit roial, & pendant la Messe il monta à la tribune. Ayant ensuite fait faire silence par un heraut, il confessa publiquement la grandeur de son péché & du scandale qu'il avoit donné, & remercia l'Evêque de l'indulgence dont il usoit à son égard. Ce Roi régna vingt-six ans & mourut l'an 1074. Il fut enterré à Roschild dans l'église cathédrale. L'Evêque

Guillaume allant au-devant du corps, fit porter deux cercueils, un pour le Roi & un pour lui-même. Il mourut en effet dans le temps des funérailles, & fut enterré avec le Roi.

XVII. Piété du Roi Canut fils de Suénon. Sa mort & ses miracles.

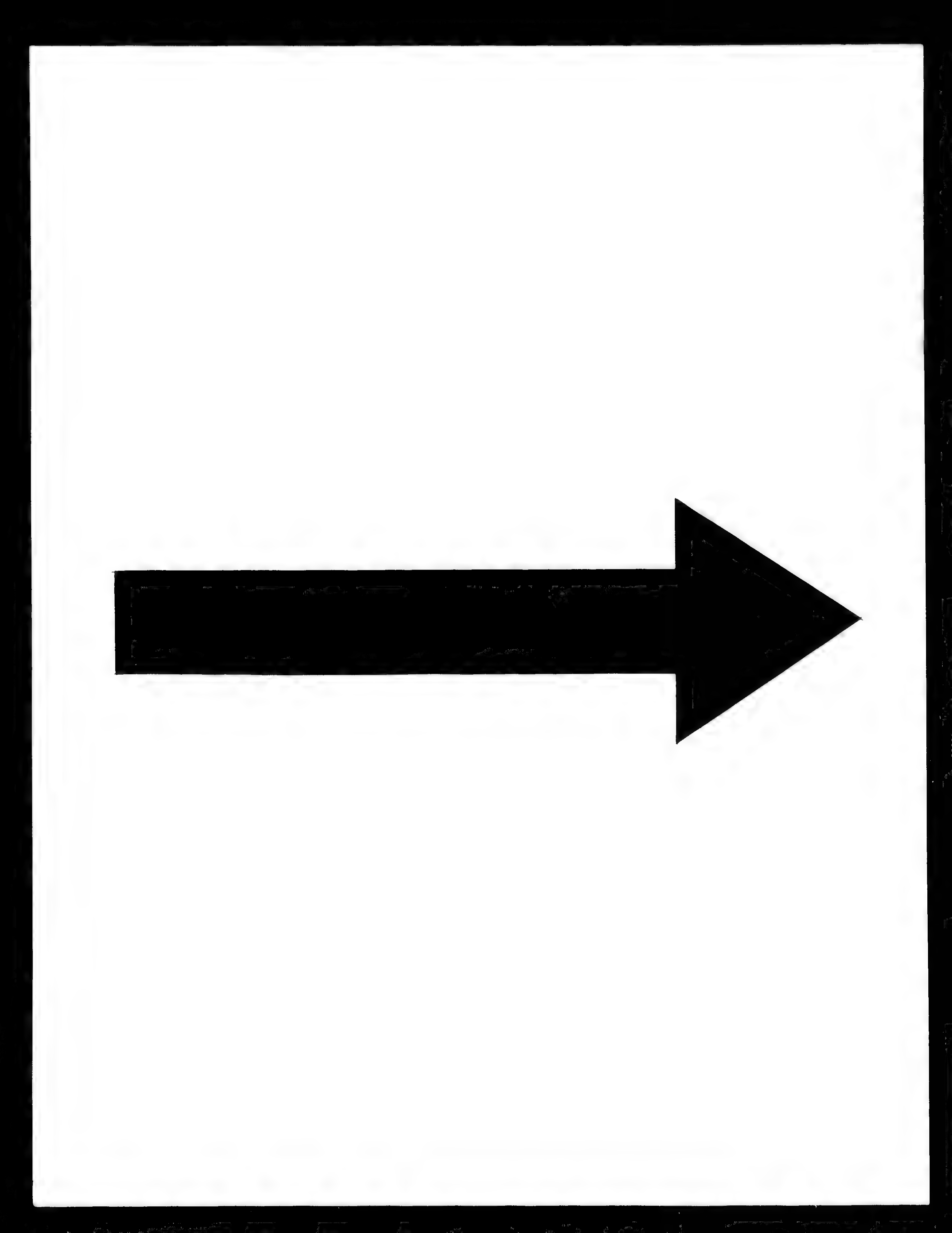
Après la mort de Suénon il y eut quelque tems d'interregne, parce que les uns vouloient reconnoître pour Roi Harold son fils aîné, les autres Canut qui avoit beaucoup plus de mérite. Harold l'emporta, & Canut se retira en Suede. Mais deux ans après vers l'an 1080, Canut fut reconnu Roi d'un consentement unanime. Il continua la guerre qu'il avoit commencée dès le temps de son pere, contre les nations barbares qui étoient au levant de la mer Baltique; plutôt pour y établir la Religion que pour faire des conquêtes. Il s'appliqua à faire fleurir la justice & la piété. Pour procurer aux Evêques la vénération de son peuple encore grossier, il leur donna le premier rang entre les Seigneurs; il exempta tout le clergé de la jurisdiction des laïcs, & permit aux Juges ecclésiastiques de condamner à l'amende pour les fautes qui regardoient la Religion. Il voulut aussi accoutumer son peuple à païer les dîmes à l'Eglise; mais il n'y réussit pas, & ne fit qu'exciter par-là le murmure & la révolte de ses sujets. Il fut assiégé par les séditieux dans l'église de saint Alban, où il entendoit la Messe comme il avoit accoutumé de faire tous les jours. Voiant que l'on rompoit les murs de tous côtés, car ils n'étoient que de bois, il s'approcha du Prêtre, & se confessa avec de grands sentimens de pénitence. Il se prosterna ensuite devant l'autel les bras étendus, & il fut percé d'une lance jettée par une fenêtre, & accablé de plusieurs traits dont il mourut. Les miracles qui se firent à son tombeau manifesterent bien-tôt sa sainteté. Les au-

teurs de sa mort ne pouvant les nier, & ne voulant point avouer leur crime, disoient qu'il s'étoit sanctifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie. Il est honoré comme Martyr, parce que son zéle pour la Religion fut la cause de sa mort; mais il ne faut pas le confondre avec le Duc Canut son neveu aussi martyr. La Reine Adelle veuve du Roi Canut, se retira en Flandre avec son fils Charles, qui en fut depuis Comte & mis aussi au nombre des Saints.

VIII.

L'an 1093 mourut sainte Marguerite Reine d'Ecosse, qui étoit de la famille des derniers Rois Anglois. Elle eut grand soin d'orner les églises, & de bien élever ses enfans. Le Roi Malcolme son mari fit tenir par ses avis plusieurs conciles, où l'on remédia à des abus très-anciens & où l'on rétablit la discipline de l'Eglise. Elle y assista, y parla beaucoup elle-même, & fit ordonner entre autres choses, que le jeûne du carême commenceroit le mercredi des cendres, & non le lundi suivant: que pour mieux sanctifier le Dimanche, on s'abstiendroit de tout travail, & que personne n'épouseroit la veuve de son pere ou de son frere. Dieu avoit sans doute envoié en Ecosse cette sainte Reine pour y abolir ces restes de barbarie. Elle jeûnoit deux carêmes entiers, l'un avant Noël, l'autre avant Pâques; récitoit tous les jours plusieurs offices, & tout le pseautier; servoit chaque jour avec le Roi plus de trois cent pauvres, & faisoit d'autres aumônes très-abondantes. Lorsqu'elle se sentit malade à la mort, elle fit une confession générale; & le dernier jour de sa vie, elle entra dans son oratoire pour entendre la Messe & recevoir le saint Viatique, après

XVIII. Sainte Marguerite Reine d'Ecosse.



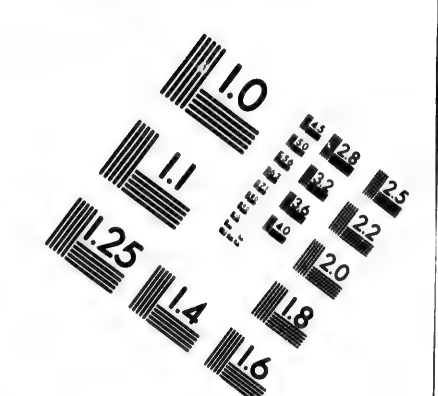
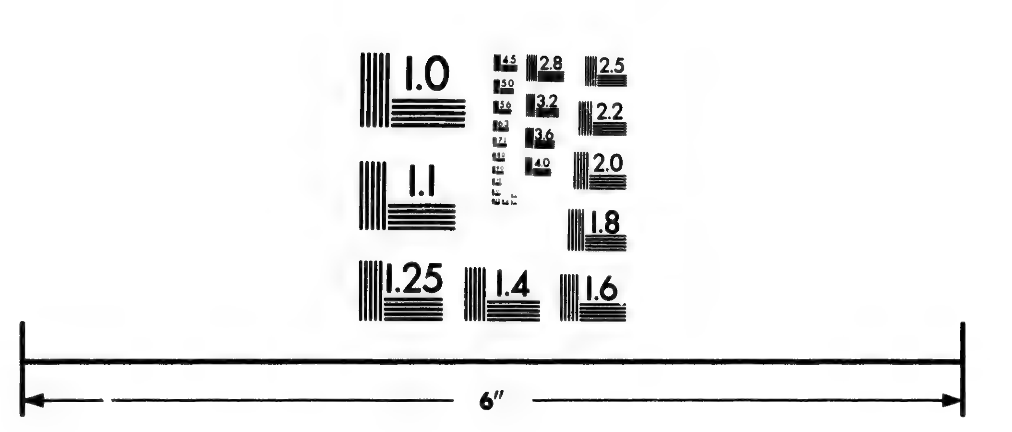
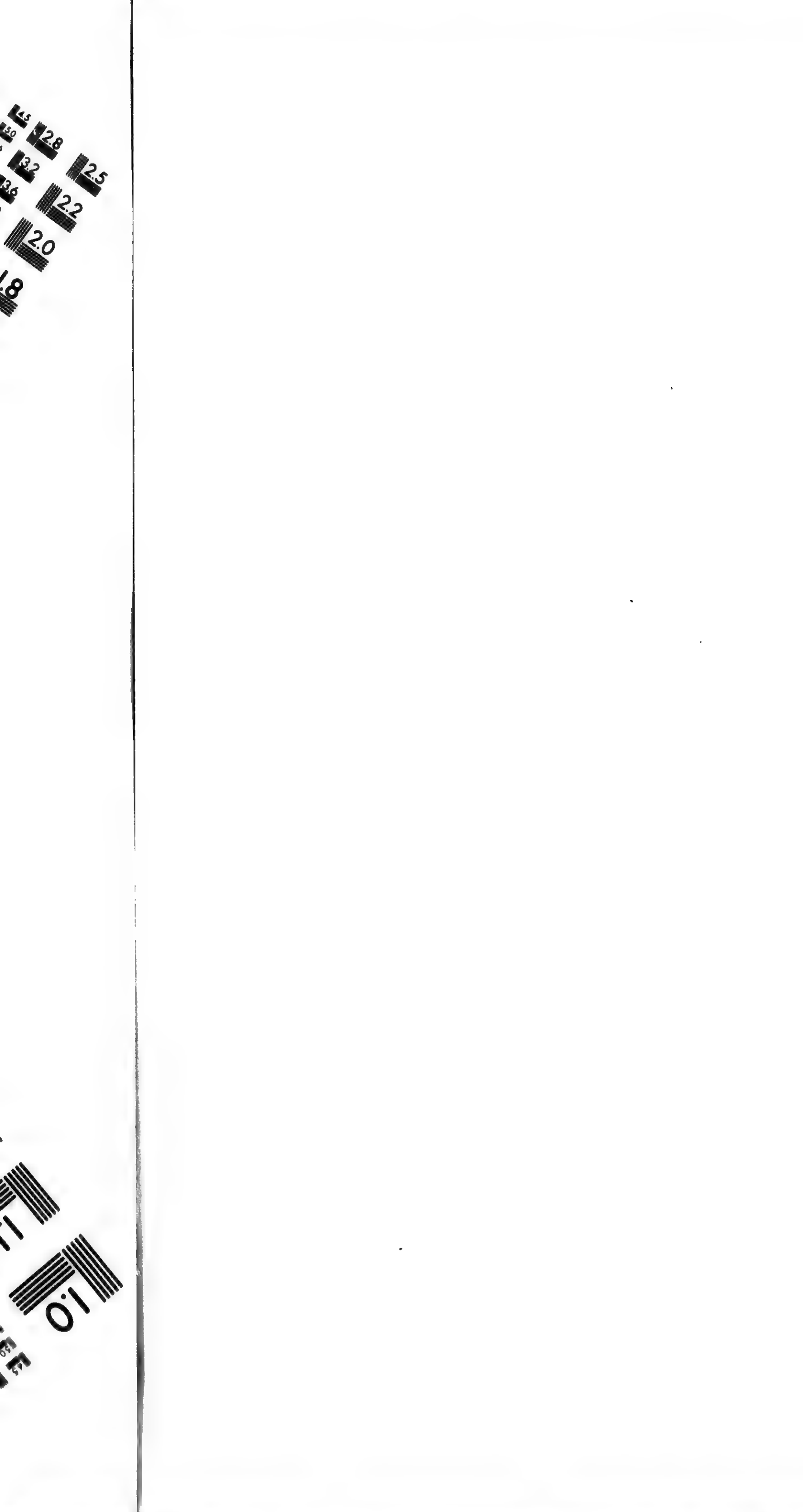


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0

quoi on la remit au lit. Elle apprit alors, que le Roi son époux & l'aîné de ses fils venoient d'être tués à la guerre. Elle offrit à Dieu cette derniere affliction pour l'expiation de ses péchés, & mourut aussi saintement qu'elle avoit vêcu. Sa vie fut écrite dix ans après au commencement du douziéme siécle par son confesseur, suivant l'ordre de la Reine Mathilde sa fille, épouse de Henri I Roi d'Angleterre.

ARTICLE II.

Eglises d'Allemagne, de Hongrie & de Pologne.

I.

I. S. Henri Empereur, & Ste. Cunegonde Impératrice.

APrès la mort d'Othon III, Henri Duc de Baviere son plus proche parent fut élu Roi de Germanie. On le nomme Henri II, par rapport à Henri l'Oiseleur : on le nomme aussi Henri le boiteux ; mais il est plus connu par le titre de Saint qu'il reçut après sa mort. Saint Volfang Evêque de Ratisbonne lui avoit prédit qu'il seroit Roi. Il épousa Cunegonde, qui a mérité aussi le titre glorieux de Sainte. Le Roi Henri vécut avec elle comme avec sa sœur ; & Dieu, pour rendre public cet exemple si rare de vertu, permit que Cunegonde fût exposée à une rude épreuve. Sa réputation fut attaquée, & Henri lui-même se laissa un peu prévenir contre son innocence. Elle offrit de se justifier par le fer chaud, selon la coutume établie alors & condamnée depuis par l'Eglise. Elle marcha nuds pieds sur des coutres de charrues rougis au feu, sans en sentir aucun mal.

II. S. Henri fait refleurir l'égliſe d'Allemagne.

Le Roi Henri commença par réprimer les entrepriſes d'un Seigneur Lombard, qui avoit profité de la mort d'Othon III, pour exciter des troubles en Italie, & s'y rendre maître des domaines de l'Empire. Les déſordres que cette uſurpation cauſoit, firent réſoudre Henri à paſſer en Italie avec ſon armée. Il réduiſit les rébelles, & alla à Rome où le Pape Benoît VIII le couronna Empereur. Henri crut que Dieu ne l'avoit fait Roi que pour faire regner la juſtice dans ſes Etats, & pour rendre heureux les peuples que la providence avoit ſoumis à ſon autorité. Il commença par prendre connoiſſance de tous les déſordres qui troubloient le repos public, & il emploia ſon autorité à remédier aux maux qui affligeoient l'Egliſe. Ce zéle de l'Empereur fit ſoulever contre lui pluſieurs Seigneurs Allemans. Henri les remit dans le devoir; & quand les troubles furent diſſipés, il s'appliqua à faire refleurir la Religion dans toute l'Allemagne, en y rétabliſſant la pureté de la foi & des mœurs. Il répara pluſieurs égliſes cathédrales que la barbarie des Sclaves avoit preſque entiérement détruites, & ſur-tout il eut un ſoin particulier de procurer aux égliſes des Paſteurs dignes du ſacré miniſtere.

Ce pieux Empereur fonda pluſieurs monaſteres. Il alloit ſouvent à Cluni viſiter ſaint Odilon, & voulut être aſſocié à cette ſainte communauté, afin d'avoir plus de part à ſes priéres. Il ſe ſeroit conſacré à Dieu dans le monaſtere de ſaint Vannes de Verdun, ſi l'Abbé ne lui eût fait ſentir que la volonté de Dieu étoit qu'il continuât de gouverner ſes ſujets, & de mettre en honneur la piété dans ſon Roiaume. Ce Prince vraiment chrétien donna en pluſieurs occaſions des preuves d'une humilité ſincere &

d'une foi admirable. Il vint à bout par sa bonne conduite & sa rare sagesse, d'étendre sans effusion de sang les limites de l'Empire & ceux de la Religion. Il se considéroit comme l'Evêque extérieur des païs qui lui étoient soumis, & souvent il alloit d'une Province dans une autre, pour rendre la justice à ses sujets, dissiper les troubles & les divisions par sa présence, & arrêter la violence des puissans qui maltraitoient les foibles ; & il laissoit par-tout des marques de sa libéralité vraiment roiale. Il mourut le quatorziéme de Juillet de l'an 1024 âgé de 52 ans. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau, & il fut canonisé dans le siécle suivant.

III. Piété éminente de Ste. Cunegonde.

L'Imperatrice Cunegonde se trouvant libre après la mort de saint Henri, se retira dans un monastere qu'elle avoit fondé. Pendant la Messe elle se présenta devant l'autel, revêtue de tous les ornemens impériaux, & commença par offrir une particule de la vraie Croix. Après l'Evangile, elle se dépouilla de la pourpre & se revêtit d'une tunique brune qu'elle avoit faite de ses mains, & que les Evêques avoient bénie. Elle se fit couper les cheveux & reçut des Evêques le voile & l'anneau, chantant les priéres marquées pour la consécration solemnelle des vierges. Elle passa dans ce monastére les quinze années qu'elle vécut encore. Elle fut toujours simple religieuse, & ne se distingua de ses sœurs que par sa ferveur & son humilité. Le travail des mains occupoit une partie de son temps, sçachant, dit l'auteur de sa vie, que selon l'Apôtre, celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. Le reste de son temps étoit emploié à parler à Dieu dans la priére, à l'écouter dans la lecture des Livres saints, à vi-

siter les sœurs malades & à soulager les pauvres. Enfin, consumée de veilles & d'austérités, elle mourut le troisiéme de Mars de l'an 1040, & fut enterrée à Bamberg près de l'Empereur son époux. Dieu manifesta sa sainteté par un grand nombre de miracles.

I I.

IV. Regne de Conrad & de Henri le Noir.

Après sept semaines d'interrégne, les Seigneurs élurent Conrad qui descendoit d'Othon le Grand. Il fut élevé à Vormes sous les yeux de l'Evêque Bouchard, qui le voiant méprisé de ses parens à cause de la douceur de son caractere, se chargea de son éducation & lui inspira la crainte de Dieu. On dit que saint Henri l'avoit lui-même désigné pour son successeur. Il est connu sous le nom de Conrad le Salique, & il régna près de quinze ans. Le Pape Jean XIX le couronna Empereur, & son épouse Gisele Impératrice. Conrad avoit d'excellentes qualités & du zèle pour le bien de l'Eglise. Il fut souvent obligé d'appaiser des séditions & de réprimer des révoltes, dont quelquefois des Evêques étoient les principaux chefs. Il mourut subitement à Utrecht, & son fils Henri III surnommé le Noir lui succéda & régna dix-sept ans. Les calamités publiques firent sur lui beaucoup d'impression pendant tout son régne. On croit qu'elles furent la principale cause de la maladie dont il mourut. Quand il se vit en danger, il demanda pardon à ceux qu'il avoit offensés, pardonna à ceux qui avoient mérité son indignation, rendit les terres qu'il avoit usurpées, & fit confirmer par le Pape, par les Evêques & les Seigneurs qui étoient présens, l'élection de son fils Henri. Il mourut âgé de trente-huit ans. Son corps fut porté à Spire & enterré dans l'église de Notre-Dame qu'il avoit

bâtie. On dit que cet Empereur ne prennoit jamais les ornemens impériaux, comme c'étoit l'usage aux grandes Fêtes, qu'après s'être confessé & avoit reçu la discipline. Il eut pour successeur son fils Henri IV qui n'avoit pas encore cinq ans, & qui en régna cinquante.

III.

V. Etat de l'Eglise d'Allemagne sous le regne de l'Empereur Henri IV. Mauvaise conduite de ce Prince.

L'Impératrice Agnès sa mere prit d'abord le gouvernement de l'Etat; & dans une nombreuse assemblée qui se tint à Cologne, le Pape Victor la réconcilia avec le jeune Roi Baudouin Comte de Flandre & Godefroi Duc de Lorraine, & pacifia le Royaume autant qu'il lui fut possible. Cinq ans après, le Roi Henri célébra la Fête de Pâques à Utrecht avec l'Impératrice sa mere; mais les Seigneurs étant jaloux de l'autorité qu'elle donnoit à l'Evêque d'Ausbourg son principal Ministre, Annon Archevêque de Cologne, de concert avec quelques autres Seigneurs, enleva le jeune Roi avec la sainte Lance & les ornemens Impériaux, & l'emmena à Cologne. Annon, comme nous le verrons dans la suite, étoit un Prélat d'un rare mérite, & qui joignoit à de grands talens beaucoup de science & de piété. Ce fut à ce grand homme que fut confiée l'éducation du jeune Roi, de même qu'à Sigefroi de Mayence, & à Adalbert de Brême. Ce dernier, dont nous avons déja parlé, gagna tellement l'esprit du jeune Prince par ses complaisances & ses flatteries, qu'en peu de temps il eut seul toute sa confiance, & gouvernoit presque absolument le Roiaume. Il n'est pas étonnant que sous un tel guide, le jeune Henri suivit les mouvemens déréglés de ses passions. Ses mœurs devenoient de jour en jour plus corrompues. Il avoit à peine dix-huit ans, qu'il étoit un des plus méchans de tous les hommes.

Il menoit la vie la plus infâme, & s'abandonnoit sans aucune retenue aux vices les plus honteux. Il étoit outre cela cruel, même à l'égard de ses plus intimes confidens. Personne n'osoit lui donner un bon conseil. Il sçavoit dissimuler sa colére, faisoit périr ceux qui s'y attendoient le moins : & par une basse hypocrisie, il faisoit semblant d'être affligé de leur mort, jusqu'à répandre des larmes.

Il procuroit les Evêchés à ceux qui lui donnoient le plus d'argent, ou qui sçavoient le mieux flatter ses vices. Après avoir ainsi vendu un Evêché, si un autre lui en offroit davantage, ou sçavoit mieux louer ses crimes, il faisoit déposer le premier comme simoniaque, & ordonner l'autre à sa place; d'où il arrivoit que plusieurs villes avoient deux Evêques à la fois tous deux très-indignes. Voulant quitter la Reine Berthe son épouse, sous prétexte qu'il n'en pouvoit point espérer de postérité, il gagna l'Archevêque de Mayence, qui tenta tous les moiens de faire réussir le dessein du Roi, mais inutilement, tant la proposition parut honteuse au Pape & aux Seigneurs. Après la mort d'Adalbert Archevêque de Brême, Annon reprit la principale autorité. On se plaignoit par-tout des injustices qui se commettoient, de l'oppression des foibles, du pillage des églises, & de beaucoup d'autres désordres. Henri, pour faire cesser ces plaintes, pria Annon de se charger de la conduite de l'Etat ; & les Seigneurs voiant qu'il résistoit, lui firent les plus vives instances, pour l'engager à préférer une œuvre si importante au goût qu'il sentoit pour la retraite. Annon céda donc, & se consacra au bien public. Aussi-tôt les violences furent réprimées, & le bon ordre fut par-tout rétabli. Mais ce

VI. Suite des désordres d'Henri IV. Sage conduite de S. Annon.

ſage Miniſtre, affligé des paſſions déréglées du Roi & des folies de ſa jeuneſſe auſquelles il ne pouvoit s'oppoſer, demanda à ſe retirer de la Cour, & l'obtint aiſément.

IV.

VII. Le Pape Grégoire VII envoie des Légats en Allemagne.

Le Roi ſe voiant délivré d'un Miniſtre auſſi incommode, s'abandonna avec encore moins de retenue à toutes ſortes de crimes. Grégoire VII qui venoit d'être élevé ſur le Saint Siége, aiant appris qu'il vendoit les dignités eccléſiaſtiques, l'excommunia & lui envoia des Légats qui refuſérent de lui parler, juſqu'à ce qu'il ſe fut ſoumis à la pénitence, & qu'il eût reçu d'eux l'abſolution. Ils demandérent de la part du Pape la liberté de tenir un concile en Allemagne; mais tous les Evêques s'y oppoſérent fortement & dirent que c'étoit une choſe ſans exemple & contraire à leurs droits; & qu'il n'y avoit que le Pape en perſonne, qui pût les préſider dans un concile. En effet le droit commun étoit que dans les conciles Provinciaux, les Evêques ne fuſſent préſidés que par leurs Métropolitains; & la préſence des Légats du Pape en ces conciles, étoit une nouveauté qui commençoit à s'introduire. Mais ce qui animoit les Evêques d'Allemagne en cette occaſion, c'eſt que pluſieurs ſe ſentoient coupables de ſimonie; & ils ſçavoient que l'intention de Grégoire VII étoit de faire le procès à tous les Evêques & à tous les Abbés qui avoient acheté leurs dignités. Les Légats voiant qu'ils ne pouvoient pas tenir de concile en Allemagne, ſe retirérent aſſez contens du Roi, qui leur fit de grands préſens & leur donna une lettre pour le Pape. Il lui témoignoit une entiére ſoumiſſion & un vif repentir de ſes fautes. Il avouoit qu'il n'avoit point fait l'uſage qu'il devoit de ſon autorité; qu'il avoit uſur-

pé les biens ecclésiastiques, & vendu les Evêchés aux sujets les plus indignes. Pour réparer ces désordres, il demandoit au Pape son conseil & son secours, sans peser assez les conséquences de ce qu'on lui faisoit dire dans cette lettre.

VIII. Gregoire VII veut qu'on emploie le bras séculier pour faire observer les Canons.

Gregoire VII aiant appris le peu de succès de sa légation en Allemagne, écrivit à tous les clercs & aux laïcs, & en particulier à deux des plus puissans Seigneurs de l'Empire, de ne plus communiquer avec les Evêques qui n'éxigeoient pas que leur clergé gardât la continence. Les Evêques, dit-il, ne cherchent que la gloire & les plaisirs du siécle, & pervertissent le peuple par leurs mauvais exemples. Ils péchent encore plus par obstination que par ignorance. Ils sçavent que ceux qui sont entrés dans les Ordres par simonie, n'en doivent exercer aucune fonction; & que ceux qui vivent dans l'incontinence, ne doivent ni célébrer la Messe ni servir à l'autel: & néanmoins ils ne se mettent pas en peine d'abolir cette détestable coutume. Puisqu'ils méprisent les ordres du Saint Siége, nous sommes obligés d'emploier contre eux toute sorte d'autres moiens. Car il nous paroît beaucoup plus avantageux de remédier au mal, même par des moiens nouveaux, que de laisser périr les ames en ne faisant usage que des anciennes loix. C'est pourquoi nous vous avertissons par l'autorité Apostolique, d'empêcher ceux qui sont coupables de simonie ou d'incontinence, de célébrer les Mystéres, emploiant pour cet effet la force & la contrainte, s'il étoit nécessaire. Il est remarquable que le Pape reconnoît dans sa lettre la nouveauté de ce moien, d'emploier le bras séculier pour faire observer les canons; mais Grégoire VII s'imaginoit qu'il

falloit y avoir recours dans des temps si malheureux.

IX. Le Pape ne peut venir à bout de faire garder la continence aux Prêtres d'Allemagne. Il cite l'Empereur à Rome.

L'an 1075. l'Archevêque de Mayence tint un Concile où se trouva l'Evêque de Coire Légat du Pape, chargé de ses lettres, par lesquelles il étoit enjoint à l'Archevêque sous peine de déposition, d'obliger tous les Prêtres de sa Province, de renoncer sur le champ à leurs femmes ou au ministére de l'autel. Mais quand l'Archevêque voulut exécuter cet ordre du Pape, tous les clercs qui assistoient au concile se levérent, & s'emportérent tellement contre lui par leurs gestes & par leurs discours, qu'il desespéroit de pouvoir sauver sa vie. Il céda donc à la difficulté, & résolut de ne plus se mêler de cette réforme qu'il avoit tant de fois proposée inutilement, mais de laisser à Gregoire VII le soin de l'éxécuter par lui-même, dans le tems & de la maniére qu'il lui plairoit.

La même année ce Pape envoia au Roi Henri des Légats, qui lui ordonnérent de sa part de se trouver à Rome le lundi de la seconde semaine de Carême pour répondre aux accusations formées contre lui, lui déclarant que s'il ne se présentoit, il seroit excommunié ce jour-là même & retranché du corps de l'Eglise. Le Roi irrité, chassa aussi-tôt honteusement les Légats, & ordonna à tous les Evêques & à tous les Abbés de son Roiaume, de se trouver un certain jour à Vormes, où il avoit dessein de chercher avec eux le moien de déposer le Pape.

V.

X. Ce Prince fait déposer Grégoire VII.

Les Evêques & les Abbés s'y rendirent en très-grand nombre, & le Cardinal Hugues s'y trouva fort à propos pour le dessein du Roi. Le Pape venoit de le déposer à cause de ses dé-

réglemens. Ce Cardinal apportoit une histoire fabuleuse de la vie de Grégoire VII. Il l'accusoit de plusieurs crimes, & demandoit au nom des Cardinaux, du Sénat & du peuple de Rome, la déposition du Pape & l'élection d'un autre. L'assemblée de Vormes reçut ce Cardinal comme envoié du Ciel, & déclara qu'Hildebrand (c'étoit le nom de Grégoire VII,) ne pouvoit être Pape. Presque tous les Evêques souscrivirent à sa condamnation, & le Roi écrivit dans toute la Lombardie,& la Marche d'Ancone, pour engager les Evêques de ces Provinces à en faire autant. Ils s'assemblérent donc à Pavie, où ils jurerent sur les Evangiles qu'ils ne reconnoîtroient plus Grégoire pour Pape. Le Roi écrivit aussi au clergé & au peuple de Rome contre Grégoire VII, & adressa une lettre au Pape lui-même. Il lui reprochoit d'avoir traité les Evêques avec mépris, & soutenoit que ce n'est point du Pape qu'il tenoit son Roiaume, mais de Dieu seul ; & que selon la tradition des Peres, un Souverain n'a que Dieu pour Juge & ne peut être déposé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. Ces derniéres paroles étoient de trop : car les Evêques qui avoient composé cette lettre, faisoient reconnoître à Henri, qu'un Roi qui renonce à la Religion peut être légitimement déposé. Un clerc de Parme nommé Roland fut chargé de ces lettres, & il prit si bien ses mesures, qu'il arriva à Rome la veille de l'ouverture du concile que le Pape avoit indiqué pour la premiére semaine du carême. Il y entra, & présenta au Pape les lettres du Roi & du concile de Vormes, en disant : Le Roi mon maître & les Evêques d'au-delà des monts, vous ordonnent de quitter présentement le Saint Siége que vous avez

usurpé. On vouloit se jetter sur lui, & le tuer dans l'église où se tenoit le concile, mais le Pape lui sauva la vie.

XI. Le Pape dépose le Roi Henri IV.

Le lendemain Grégoire VII fit lire dans le concile les lettres apportées de la part du Roi, & il prononça ensuite contre lui l'excommunication en ces termes : Saint Pierre Prince des Apôtres, écoutez votre serviteur. Vous m'êtes témoin vous & la sainte Mere de Dieu, saint Paul votre frere & tous les Saints, que l'église de Rome m'a obligé malgré moi à la gouverner. De la part de Dieu tout-puissant, Pere, Fils & Saint-Esprit, & par votre autorité, je défens à Henri fils de l'Empereur Henri, de gouverner le Roiaume Teutonique & l'Italie. J'absous tous les Chrétiens du serment qu'ils lui ont prêté, ou lui prêteront; & je défens à toute personne de le servir comme Roi. Je charge Henri d'anathême en votre nom, afin que les peuples sçachent, même par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Eglise, & que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. C'est la premiére fois qu'une si étrange sentence a été prononcée contre un Souverain. Otton Evêque de Frisingue, Historien très-Catholique & très attaché aux Papes, qui écrivoit dans le siécle suivant, en parle ainsi : L'Empire fut d'autant plus indigné de cette nouveauté, que jamais auparavant il n'avoit vu de pareille sentence publiée contre un Empereur Romain. Je lis & relis les histoires des Empereurs, dit ailleurs le même Auteur, & je ne trouve nulle part qu'aucun d'eux ait été privé de son Roiaume par un Pape.

XII. Suites fune-

Grégoire VII prononça dans ce concile plusieurs autres excommunications, tant contre les

Evêques d'Allemagne, que contre ceux de Lombardie & plusieurs du Roiaume de France. Aussi-tôt après le concile de Rome, le Pape envoia à tous les fidéles le décret contre le Roi Henri, avec des lettres qui firent impression sur un grand nombre. Plusieurs de ceux que le Roi avoit fait souscrire à la condamnation du Pape, envoierent au Pape des députés pour lui demander pénitence. Il les reçût à bras ouverts, & leur donna des lettres de consolation pour les Evêques & les Seigneurs qui les avoient envoiés. Il y eut des Evêques même qui vinrent à Rome nuds pieds & qui y demeurerent patiemment, jusqu'à ce qu'il plût à Grégoire VII de les réconcilier. Plusieurs craignant l'excommunication dont étoient menacés ceux qui communiqueroient avec Henri, se retirerent de la Cour, sans avoir égard aux ordres du Roi qui les rappelloit. Ce Prince voiant qu'on l'abandonnoit peu à peu sous prétexte de Religion, & que les menaces sans forces étoient inutiles, crut devoir s'accommoder au temps, & tâcha de ramener ses sujets par la douceur. Mais la crainte de l'excommunication injuste de Grégoire VII, empêcha presque tous les Seigneurs d'être fidéles au Roi, comme leur devoir les y obligeoit. Ils s'assemblerent à Tribur en très-grand nombre, dans le dessein d'élire un autre Roi. Le Pape y envoia les Légats les plus propres à favoriser la révolte, & plusieurs laïcs qui passoient pour des hommes d'une grande sainteté, parce qu'ils s'étoient dépouillés de leurs richesses pour en faire de bonnes œuvres. Ces bons laïcs avoient le plus de zèle contre le Roi, & refusoient même de communiquer avec ceux qui avoient communiqué avec lui en quelque maniére que ce fût, depuis son excommunication.

stes de l'entreprise de Grégoire VII.

On délibéra ſept jours de ſuite ſur les moiens de prévenir la ruine de l'Etat. On repréſentoit les infamies dont le Roi s'étoit déshonoré dès ſa premiére jeuneſſe, & les injuſtices dont il s'étoit rendu coupable. On faiſoit ſentir qu'il n'y avoit plus nulle part de refuge contre l'oppreſſion & la calomnie, que les loix & les régles étoient impunément violées, & que la corruption des mœurs faiſoit chaque jour de nouveaux progrès. On en concluoit que l'unique remède à tant de maux, étoit de nommer un autre Roi, qui fût capable d'arrêter la licence & de raffermir l'Etat chancelant. Pendant que l'on délibéroit ainſi à Tribur, le Roi Henri y envoioit ſouvent faire de belles promeſſes. Il en vint même juſqu'à offrir d'abandonner le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'on lui laiſsât ſeulement le nom & les marques de la Roiauté. Ceux qui compoſoient l'aſſemblée de Tribur, répondirent qu'ils ne pouvoient plus ſe fier à ſes promeſſes ni même à ſes ſermens; qu'il ne leur étoit pas permis en conſcience de communiquer avec lui, depuis qu'il avoit été excommunié; & que le Pape les aiant dégagés des ſermens qu'ils lui avoient faits, ils devoient profiter d'une ſi belle occaſion pour ſe donner un meilleur Chef. Enfin, comme ils étoient prêts d'aller attaquer le Roi, ils lui envoierent dire pour la derniére fois, qu'ils vouloient bien s'en rapporter au jugement du Pape: que s'ils n'obtenoit pas ſon abſolution, il ſeroit à jamais privé de ſa Couronne, ſans eſpérance de retour. Le Roi ſe croiant trop heureux de ſortir, même à des conditions honteuſes, du péril où il ſe trouvoit, promit tout ce qu'on voulut, & ne ſongea plus qu'à fléchir le Pape & à obtenir de lui qu'il levât la ſentence d'excommunication.

Il crut qu'après son absolution tout lui deviendroit facile, puisque la Religion ne seroit plus un prétexte pour empêcher les Seigneurs de lui parler, & ses amis de le secourir.

VI.

XIII. Le Roi va en Italie pour demander grace au Pape.

Il résolut donc d'aller en Italie demander grace au Pape. Il partit de Spire peu de jours avant Noël, avec la Reine Berthe son épouse & son fils Conrad encore enfant, n'étant accompagné que d'un seul noble Alleman, & sans presque trouver personne qui l'aidât pour les frais d'un si grand voiage. Comme il fut averti que quelques Ducs avoient mis des gardes à tous les passages des montagnes pour l'empêcher d'entrer d'Allemagne en Italie, il fit un détour & passa par la Bourgogne. Il entra de là en Savoie dont le Comte Amédée, quoiqu'il fût son beau frere, ne lui permit le passage qu'à condition que le Roi Henri lui donneroit une bonne Province. Il trouva d'extrêmes difficultés à passer les Alpes, à cause de la rigueur de l'hyver qui fut extraordinaire cette année 1076. Il ne fut arrêté ni par les neiges ni par les glaces, qui rendoient les chemins presque impraticables, parce qu'il étoit pressé par le terme que les Seigneurs lui avoient prescrit.

XIV. Evêques Allemans mis en pénitence par le Pape.

Le Pape s'étoit déja mis en chemin pour aller en Allemagne, où on l'avoit appellé pour juger le Roi, lorsqu'il apprit que ce Prince étoit arrivé en Italie. Comme il ignoroit s'il y étoit venu pour demander pardon, ou pour se venger, Grégoire VII se retira dans une forteresse que Mathilde comtesse de Toscane avoit en Lombardie. Plusieurs Evêques Allemans, & des laïques que le Pape avoit excommuniés, aiant échappé à ceux qui gardoient les passages, arriverent en Italie & vinrent nuds pieds & vê-

tus de laine sur la chair, au château où étoit le Pape pour lui demander l'absolution. Il répondit qu'il ne falloit pas refuser le pardon à ceux qui reconnoîtroient sincérement leur péché; mais qu'une si longue désobéissance ne pouvoit être expiée que par une longue pénitence. Comme ils déclarerent qu'ils étoient disposés à souffrir tout ce qu'il voudroit, il fit enfermer chaque Evêque dans une cellule, & ne leur fit donner qu'un peu de nourriture sur le soir. Il imposa aussi aux laïcs des pénitences proportionnées aux forces de chacun. Après les avoir éprouvés pendant plusieurs jours, il les manda, leur fit une reprimande, leur donna l'absolution, & leur recommanda très-expressément de ne point communiquer avec le Roi, jusqu'à ce qu'il eût satisfait au Saint Siége; & de ne lui parler, que pour le porter à faire pénitence.

XV. Humiliation du Roi Henri devant Grégoire VII. Dureté de ce Pape.

Cependant le Roi Henri fit supplier le Pape par plusieurs Seigneurs d'Italie & par Hugues Abbé de Cluni, de lever l'excommunication, promettant de se soumettre à toutes les conditions qu'il voudroit, de répondre à ses accusateurs en tel lieu & en tel temps que le Pape ordonneroit, & de renoncer à la Couronne s'il ne pouvoit se justifier. Grégoire VII résista long-temps; mais enfin cédant aux instances & aux raisons des députés, il dit: S'il se repent véritablement, qu'il nous remette sa Couronne & les autres marques de la Roiauté, & qu'il avoue qu'il en est indigne. Les députés trouverent cette condition trop dure, & presserent le Pape de ne point pousser ce Prince aux derniéres extrêmités. Il se laissa donc fléchir avec beaucoup de peine, & dit: Qu'il vienne, & qu'il répare par sa soumission l'injure qu'il a faite au saint Siége. Le Roi vint en effet à la

forteresse où étoit le Pape, laissa dehors toute sa suite, & entra dans le château qui avoit trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de sa dignité. Au contraire, il étoit nuds pieds & vêtu de laine sur la chair. Il passa tout le jour sans manger jusqu'au soir. Il fut traité de la même maniére le second & le troisiéme jour attendant toujours le moment où il plairoit au Pape de l'appeller. Enfin le quatriéme jour, le Pape permit que le Roi vînt en sa présence, & il lui dit qu'il lui donneroit l'absolution aux conditions suivantes : qu'il se présenteroit à l'assemblée des Seigneurs Allemans, lorsque le Pape le lui ordonneroit : qu'il garderoit le Roiaume ou qu'il y renonceroit, selon que le Pape le jugeroit innocent ou coupable; que jusqu'au jugement définitif, il ne porteroit aucune marque de la dignité Roiale, & ne prendroit aucune part au gouvernement de l'Etat: que ceux qui lui avoient prêté serment de fidélité, en seroient dégagés devant Dieu & devant les hommes : que s'il demeuroit Roi, il seroit toujours soumis & obéissant au Pape.

XVI. Grégoire VII. donne la communion à Henri IV. Circonstances singuliéres.

Henri accepta toutes ces conditions par les sermens les plus solemnels, & il reçut l'absolution. Grégoire VII célébra ensuite la Messe, & après la consécration il le fit approcher de l'autel, avec les assistans qui étoient en grand nombre; & tenant le corps de notre Seigneur, il dit : On m'a accusé de plusieurs crimes dont j'ai plusieurs moïens de me justifier. Mais pour ôter toute ombre de scandale, je veux que le corps de Jesus-Christ que je vais prendre, soit aujourd'hui une preuve de mon innocence, & que Dieu me fasse mourir subitement si je suis coupable. Il prit en même-temps une partie de

l'hostie & la consomma. Le peuple fit des acclamations & félicita le Pape de son innocence. Grégoire fit faire silence, & dit au Roi: Faites-en autant que moi; prenez cette autre partie de l'hostie pour preuve de la fausseté des accusations intentées contre vous. Le Roi qui ne s'attendoit pas à une proposition si étonnante, fut fort embarrassé, & se retira en tremblant, pour délibérer avec ses amis sur ce qu'il devoit répondre pour éviter une épreuve si terrible. Enfin étant un peu revenu de son effroi, il pria le Pape de réserver l'affaire en son entier à un Concile général. Le Pape se rendit, & ne laissa pas de lui donner le corps de notre Seigneur; & aiant achevé la Messe, il l'invita à dîner, & le renvoia après lui avoir donné plusieurs avis. En même-temps il fit part aux Seigneurs Allemans de tout ce qui s'étoit passé, & ne manqua pas de leur faire un détail de l'état humiliant auquel il avoit réduit le Roi. Quelques-uns, ajoutoit Grégoire, se plaignoient de notre dureté, & disoient hautement qu'on ne voioit pas dans cette conduite une sévérité Apostolique, mais la cruauté d'un tyran.

VII.

XVII. Le Roi rompt le traité honteux qu'il avoit fait avec le Pape. Les Allemans se choisissent un autre Roi.

Les Lombards furent indignés, lorsqu'ils apprirent de quelle maniére le Pape en avoit usé envers le Roi, & le traité honteux auquel le Roi s'étoit soumis. La plûpart des Seigneurs Lombards lui témoignerent leur mépris, & par toutes les villes où le Roi passoit, il éprouvoit la même indignation de la part des peuples. Il crut donc que le seul moïen d'appaiser les Lombards & de regagner leur affection, étoit de rompre le Traité, comme il fit quinze jours après. Les Seigneurs Allemans s'assemblérent dans le même-tems à Forcheim en Franconie;

nie ; & après de grandes plaintes contre le Roi Henri, ils dirent que le Pape lui avoit rendu la communion, & non pas la couronne. Ainsi ils se crurent en droit de choisir un autre Roi. Ils élurent Rodolphe Duc de Suabe malgré lui, & douze jours après il fut sacré à Mayence. Le jour même de son sacre, il y eut une sédition causée par les clercs simoniaques & incontinens. Il y eut plus de cent personnes tant tués que noiés. Rodolphe écrivit au Pape pour lui faire part de son élection & lui promettre obéissance.

XVIII. Le Pape excommunie de nouveau le Roi Henri.

Le Roi Henri avoit essaié de se saisir de la personne du Pape sous prétexte d'une conférence avec lui & avec la Comtesse Mathilde ; mais la Princesse en ayant été avertie, se retira promptement avec le Pape dans des montagnes bien fortifiées. Ce fut alors qu'elle fit à l'église de Rome une donation par écrit de tous ses Etats, qui comprenoient la Toscane & une partie de la Lombardie. Gregoire VII la quitta peu de temps après pour retourner à Rome. Le Pape irrité de ce que le Roi Henri ne tenoit point la parole qu'il lui avoit donnée, l'excommunia de nouveau dans un concile de Rome. Il adressa la parole à saint Pierre, comme dans la premiére excommunication, & conclut en lui ôtant le Roiaume d'Allemagne & d'Italie, ensorte qu'il n'eût aucune force dans les combats, & qu'il ne pût remporter pendant toute sa vie aucune victoire. Le Pape donnoit ensuite à Rodolphe le Roiaume Teutonique & accordoit à tous ceux qui lui étoient attachés, l'absolution de tous leurs péchés avec la bénédiction des Apôtres en cette vie & en l'autre. Il ajoutoit ensuite, en adressant toujours la parole aux saints Apôtres : Faites donc maintenant connoître à tout

le monde, que si vous pouvez lier & délier dans le Ciel, vous pouvez aussi sur la terre ôter ou donner les Empires, les Principautés & les Roiaumes, les Duchés & les biens de tous les hommes selon leurs mérites : que si vous êtes maîtres des biens spirituels, quelle doit être votre autorité sur les temporels! Que les Rois & les Princes du siécle apprennent donc maintenant qu'elle est votre puissance, & qu'ils craignent de mépriser les ordres de votre église.

XIX. Schisme en Allemagne & en Italie. L'Anti-Pape Clement. Troubles & confusion qui furent la suite des entreprises de Grégoire VII.

Quand on eut appris à la cour du Roi Henri la nouvelle excommunication que le Pape avoit prononcée contre lui, trente Evêques & plusieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne assemblés à Brixen dans le Tirol, déposerent Gregoire VII, & élurent Pape Guibert Archevêque de Ravenne, qui marcha en Italie, revêtu des marques de sa nouvelle dignité, & prit le nom de Clement III. Quand Gregoire eut appris l'élection de cet Antipape, il écrivit une lettre foudroïante contre les auteurs de cet attentat. Dans le même-temps le Roi Henri entra en Saxe, & il y eut une sanglante bataille dans laquelle les Saxons eurent l'avantage. Henri s'enfuit, son armée fut défaite, & on pilla le bagage où il se trouva de grandes richesses. Les Saxons chanterent *Kyrie eleïson* sur le champ de bataille, comme pour témoigner à Dieu leur reconnoissance. Mais leur victoire devint inutile par la perte du Roi Rodolphe qui fut tué en cette journée. Les Saxons firent des aumônes immenses pour le repos de son ame.

Le Roi Henri marcha quelque temps après vers Rome avec l'Antipape Clement ; mais les Romains se défendirent à main armée, & le Roi fut obligé de s'en retourner avec son Pape en Lombardie. Ce fut la Comtesse Mathilde

qui réſiſta le plus au Roi dans cette occaſion. Pendant tout le temps que dura cette guerre, elle n'épargna ni ſes vaſſaux ni ſes richeſſes pour défendre Gregoire. Elle étoit le refuge des Evêques & des moines d'Italie que le Roi dépouilloit de leurs biens. Henri trouva enfin le moïen d'aſſiéger Rome. L'Antipape Clement étoit à la tête des troupes, qui ravageoient les terres & faiſoient beaucoup d'autres maux. Les Romains, à l'inſçu du Pape, avoient juré à Henri de lui faire donner la couronne. Ils firent part à Gregoire de leur ſerment, & trouverent un expédient pour s'en dégager. Ils lui jetterent du château Saint-Ange une couronne, & lui déclarerent que c'étoit tout ce qu'ils lui avoient promis. Le Roi Henri revint encore aſſiéger Rome, & les Romains fatigués de ce ſiége lui livrerent la ville en 1084. Gregoire ſe ſauva dans le château Saint-Ange où il fut aſſiégé par Henri, qui ſe fit couronner Empereur. Gregoire dans cette extrémité eut recours à Robert Guiſcart Duc de la Pouille, qui vint promptement ſecourir le Pape, de Grece où il étoit allé porter ſes armes contre l'Empereur Alexis. Henri craignant de ne pouvoir lui réſiſter ſe retira en Allemagne, laiſſant néanmoins une partie de ſon armée pour continuer le ſiége du château-Saint-Ange. Mais Robert Guiſcart étant ſurvenu fit lever le ſiége, entra victorieux dans Rome, brûla une partie de cette ville, & la remit ſous la puiſſance du Pape. Le ſchiſme faiſoit toujours de grands ravages en Allemagne: on ne voioit par tout que trouble & diviſion. Le Roi Henri ne mourut qu'au commencement du douziéme ſiécle. Nous dirons alors qu'elle fut la fin de ce Prince.

Nous rapporterons ici deux faits arrivés vers

le même temps en Allemagne, & qui nous paroissent propres à faire connoître l'état de cette église.

VIII.

XX. Scandale dans l'église de Goslar.

C'étoit une coutume établie depuis longtemps en Allemagne, que dans les assemblées d'Evêques, l'Abbé de Fulde étoit assis le plus proche de l'Archevêque de Mayence. Mais Hecilon Evêque d'Hildesheim prétendoit que dans son diocèse où étoit Goslar en Saxe, résidence ordinaire du Roi, personne ne devoit le précéder que l'Archevêque. La querelle commença dès le jour de Noël 1062, lorsqu'on plaça les siéges des Evêques pour les Vêpres. Les Domestiques de l'Evêque d'Hildesheim, & ceux de l'Abbé de Fulde causerent dans l'église un horrible scandale, que le Duc de Baviere oncle du Roi fit cesser. Mais à la Pentecôte de l'année suivante, à la même occasion & au même même lieu, la querelle se renouvella de dessein prémédité. l'Evêque d'Hildesheim avoit fait cacher derriere l'Autel un Seigneur avec des Gentils-hommes bien armés, qui au bruit que firent les Domestiques, accoururent aussitôt, & chasserent du sanctuaire à coup de poing & de bâton les gens de l'Abbé de Fulde. Ceux-ci crierent aux armes; d'autres se joignirent à eux, vinrent fondre sur le clergé qui chantoit, & frapperent à grands coups d'épée. Le combat commença alors: on n'entendoit pousser que des cris horribles: on voioit couler des ruisseaux de sang, & massacrer des hommes jusques sur l'Autel. L'Evêque s'étoit placé dans un lieu élevé, d'où il animoit ses gens au combat, & les exhortoit à n'être point retenus par la sainteté du lieu. Le jeune Roi qui étoit présent, crioit de son côté pour retenir le peuple, mais on

ne l'écoutoit pas. Enfin on lui conseilla de songer lui-même à la sureté de sa personne, & il eut une peine infinie à percer la foûle pour se sauver dans son Palais. Les gens de l'Evêque qui étoient venus préparés au combat, eurent l'avantage, & ceux de l'Abbé qui avoient été surpris, furent chassés de l'église dont on ferma aussi-tôt les portes. Ils se rangérent en bataille dans le parvis pour attaquer leurs ennemis au sortir de l'église; mais la nuit termina le combat.

I X.

Pendant l'automne de l'année suivante 1064, une grande troupe de pélerins partit d'Allemagne pour aller à Jerusalem, aiant à leur tête l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Bamberg, celui de Ratisbonne, celui d'Utrecht, & plusieurs autres personnes très-considérables. Toute la troupe étoit d'environ 7000 hommes. Etant arrivé à Constantinople, ils saluerent l'Empereur Constantin Ducas, virent l'église de sainte Sophie, & baiserent une multitude de Reliquaires. Mais aiant passé la Lycie, & étant entrés sur les terres des Musulmans, ils furent attaqués par des voleurs Arabes. Leurs richesses qu'ils affectoient de montrer dans leurs habits & dans leurs équipages, leur attirerent cet accident. Les habitans des villes & de la campagne s'amassoient pour voir ces étrangers, environnés de tant d'éclats; & de l'admiration, ils passoient au désir de profiter de leurs dépouilles. Celui qui attiroit davantage les yeux de tout le monde, étoit l'Evêque de Bamberg. Il étoit à la fleur de son âge, de si belle taille, & d'une mine si avantageuse, qu'on s'estimoit heureux de l'avoir vu. Quelquefois dans les logemens la foule du peuple étoit si grande,

XXI. Pélerinage à Jérusalem. Singulier dans ses circonstances.

que les autres Evêques l'obligeoient de se montrer pendant quelque temps, pour être délivrés de cette importunité. Mais il avoit des qualités bien plus estimables : il menoit une vie pure & réguliere, & faisoit paroître beaucoup de modestie & de sagesse dans toute sa conduite.

Les pélerins furent attaqués de nouveau le Vendredi saint de l'an 1065 par des Arabes qui s'étoient assemblés de toutes parts en armes pour les piller. Les pélerins qui avoient aussi des armes, voulurent d'abord se défendre : mais au premier choc ils furent renversés, couverts de blessures, & la plûpart dépouillés de tout ce qu'ils avoient. L'Evêque d'Utrecht demeura nud, demi mort, & estropié d'un bras. Les autres chrétiens se défendoient à coups de pierres que le païs fournissoit abondamment, songeant moins à se sauver qu'à différer leur mort de quelques momens. Il gagnerent peu à peu un village, où ils se défendirent vigoureusement. Les Arabes prirent le parti d'en former le siége, & de les faire perir par la famine. Les chrétiens soutinrent leurs attaques le Vendredi saint, le Samedi saint & le jour de Pâques jusqu'à neuf heures du matin, sans avoir pu prendre un moment de repos ni la moindre nourriture. Comme leurs forces étoient épuisées, un des prêtres leur conseilla de se rendre, ce conseil fut approuvé, & ils demanderent par interpréte à capituler. Le chef des Arabes s'avança avec dix-sept des principaux, & entra dans l'enclos qui servoit de camp aux chrétiens. Quand il fut monté à la chambre où l'Archevêque de Mayence & l'Evêque de Bamberg étoient enfermés, l'Evêque le pria de prendre tout ce qu'ils avoient & de se retirer. Le barbare fier de sa victoire,

& irrité de leur résistance, dit que ce n'étoit pas à eux de lui faire la loi, & qu'après les avoir dépouillés de leurs richesses, il prétendoit encore manger leur chair, & boire leur sang : & aussi-tôt dénouant son turban, il le mit autour du coû de l'Evêque. Comme le prélat étoit jeune & vigoureux, & qu'il ne pouvoit souffrir cette indignité, il donna à l'Arabe un si grand coup de poing dans le visage, qu'il le jetta sur le carreau, criant qu'il falloit commencer par le punir de son impiété, d'avoir mis sa main profane sur un Prêtre de Jesus-Christ. Les autres chrétiens vinrent au secours, prirent ce chef des Arabes & ceux qui l'avoient accompagné, & leur liérent les mains derriére le dos avec tant de violence que le sang leur sortoit par les ongles. Le combat recommença avec plus de chaleur qu'auparavant; mais les chrétiens pour arrêter l'effort des Arabes leur montroient leurs chefs liés avec un homme l'épée à la main, prêt à leur couper la tête. Dans cette extrémité les Turcs, qui depuis peu s'étoient rendus maîtres du païs, vinrent avec des troupes attaquer les Arabes, & moyennant une somme d'argent firent conduire les chrétiens jusqu'à Jerusalem.

Ils y furent reçus par le Patriarche Sophrone vieillard vénérable, & conduits en procession à l'église du Saint Sépulcre, au bruit des cymbales & avec un grand luminaire. On les mena à tous les autres lieux saints de la ville. Ils virent avec douleur les églises que Calife Haquem avoit ruinées, & ils donnerent des sommes considérables pour les rétablir. Ensuite ils s'embarquérent sur une flotte de vaisseaux Genois, & chacun s'en retourna chez soi.

X.

XXII. EGLISE DE HONGRIE. S. Etienne Roi de Hongrie. Conversion des Hongrois. Zéle admirable du Roi.

Etienne Roi de Hongrie étoit fils de Geiſa quatriéme Duc des Hongrois depuis leur entrée en Pannonie. Geiſa permit aux chrétiens par un édit public d'entrer dans ſes Etats,& donna ordre qu'on s'acquittât à leur égard du devoir de l'hoſpitalité. Il déſiroit que les clercs & les moines le vinſſent voir, & il les écoutoit volontiers. Enfin il ſe convertit lui-même avec ſa famille, il reçut le Baptême, & promit de faire embraſſer le chriſtianiſme à tous ſes ſujets. Il eut un fils, que ſaint Adalbert de Prague baptiſa & nomma Etienne. Il nâquit à Strigonie, y apprit la grammaire & fut élevé avec ſoin. Le jeune Duc Etienne ſongeant aux moïens d'achever la converſion de ſon peuple, commença par établir la paix avec tous ſes voiſins. Mais pluſieurs Seigneurs de ſes Etats, irrités du progrès qu'y faiſoit la Religion chrétienne, ſe révoltérent, pillérent ſes villes & ſes terres, & tuérent ſes officiers. Le Duc Etienne aſſembla des troupes, mit à ſes enſeignes ſaint Martin & ſaint George, qu'il invoquoit comme ſes protecteurs, & marcha contre les rebelles. Les aiant vaincus, il conſacra à Dieu leurs terres, & en fonda un monaſtere en l'honneur de ſaint Martin de Tours, pour qui la Pannonie, où ce ſaint Evêque étoit né, a toujours eu beaucoup de vénération.

Après cette victoire, le Duc Etienne prit tous les moiens qui pouvoient favoriſer le progrès de l'Evangile. Pour attirer ſur ces moiens la bénédiction de Dieu, il faiſoit d'abondantes aumônes, prioit avec une grande ferveur, & ſe proſternoit ſur le pavé de l'égliſe, où il offroit à Dieu ſes gémiſſemens & ſes larmes. Il envoioit de tous côtés chercher des ouvriers

Evangéliques, & Dieu inspira à des prêtres & des clercs vertueux, à des Abbés & des moines d'un grand mérite, la généreuse résolution de quitter leur païs pour seconder le zéle d'un Prince si pieux, & pour se consacrer à une aussi excellente œuvre. Le plus célébre fut Astric, l'un des six moines que saint Adalbert de Prague avoit amenés du monastere de saint Boniface de Rome, lorsqu'il revint la derniere fois en Bohême. Mais la révolte des Bohêmiens aiant obligé saint Adalbert à quitter le païs, Astric passa en Hongrie avec ses moines. Le Duc Etienne les reçut très-bien, leur fit bâtir un monastere en l'honneur de saint Benoît; & il prenoit plaisir à s'entretenir souvent avec ces saints Religieux qui lui furent d'un grand secours pour la conversion de ses sujets.

XXIII. Progrès de la Religion en Hongrie.

Ce Prince eut la consolation de bannir entiérement l'idolâtrie de ses Etats. Mais voiant bien que cette église naissante ne pouvoit subsister sans pasteurs, il divisa tout le païs en dix Evêchés, dont il voulut que Strigonie fût la Métropole, & il y mit pour Archevêque un moine très-vertueux nommé Sebastien, du monastere de saint Martin. Il fit élire Astric Evêque de Colocza & lui donna le nom d'Anastase. Il l'envoia à Rome l'an 1000 pour demander au Pape la confirmation de ces Evêchés, & la couronne roiale, afin que cette dignité lui donnât plus d'autorité pour exécuter ses bons desseins. La demande de ce religieux Prince venoit d'un défaut de lumiére, & n'étoit propre qu'à persuader de plus en plus aux Papes, qu'ils avoient le pouvoir de disposer des Couronnes. Anastase étant arrivé à Rome raconta au Pape Silvestre II tout ce que le Duc Etienne avoit fait dans ses Etats pour la Religion, & le Pape lui accor-

da volontiers la Couronne, y ajoutant une croix pour être portée devant le nouveau Roi, comme la marque de son Apostolat. Car, dit-il, je suis Apostolique, mais ce Prince mérite le nom d'Apôtre, puisqu'il a acquis un si grand peuple à Jesus-Christ. Depuis plusieurs siécles on donnoit au Pape le titre d'Apostolique.

L'Evêque Anastase aiant apporté en Hongrie les lettres du Pape, avec la couronne & la croix, les Seigneurs, le clergé & le peuple s'assemblerent, & le Duc Etienne fut reconnu Roi, sacré & couronné solemnellement. Il fit ensuite un Edit pour établir la paix & les bonnes mœurs dans son Roiaume. Il fit aussi couronner Reine Gisele son épouse, sœur du saint Empereur Henri, Princesse d'une éminente piété : qui de son côté fit de grands biens aux églises & aux monastéres, & concourut en tout ce qu'elle pouvoit aux bonnes œuvres que le Roi faisoit. Etienne donna de grands revenus à la Métropole & aux autres Cathédrales qu'il avoit établies. & faisoit en sorte qu'elles eussent de dignes Pasteurs. Il donna aussi aux Abbaïes des terres avec une magnificence roiale, & augmenta pendant toute sa vie ses libéralités à l'égard des moines, afin qu'aucun besoin temporel ne les détournât du service de Dieu. Il s'informoit avec soin, tantôt par lui-même, tantôt par d'autres, de leur conduite ; il reprenoit les négligens, & donnoit des marques d'amitié à ceux qui avoient plus de ferveur. Il recommandoit aux Evêques de veiller exactement sur les chanoines, afin que leur vie répondit à leur nom, & fût en tout conforme aux saints canons. Il mit par un vœu particulier sa personne & son Roiaume sous la protection de la sainte Vierge, & fit bâtir en son honneur une

égliſe magnifique à Albe-Roiale. Le pavé étoit de marbre ; il y avoit pluſieurs tables d'autel, d'or pur, enrichies de pierreries ; & ſur l'autel un tabernacle pour l'Euchariſtie d'un travail merveilleux. Le tréſor étoit plein de vaſes d'or & d'argent & de riches ornemens. Le Roi voulut que cette égliſe ne dépendit que de lui ſeul, ſans être ſoumiſe à aucun Evêque. Nous n'avons point encore vu d'éxemption ſemblable, & l'on peut aſſurer que ce religieux Prince ne l'auroit point établie, s'il eût été aſſez inſtruit de la diſcipline eccléſiaſtique.

XXIV. Vertu extraordinaire du Roi. Sa fin bienheureuſe & ſes miracles.

Son zèle ne ſe renfermoit pas dans ſon Roiaume. A Jeruſalem, il fonda un monaſtére & lui donna des revenus ſuffiſans en terres & en vignes. A Rome il fonda une Collégiale de douze chanoines, & des maiſons d'hoſpitalité pour les Hongrois qui alloient en pélerinage à ſaint Pierre. Enfin il fit bâtir une très-belle égliſe à Conſtantinople. La réputation de ſa piété fit que la plûpart des pélerins d'Italie & de France qui alloient à Jéruſalem, quitterent le chemin ordinaire qui étoit par mer, afin de paſſer par la Hongrie. Le Roi Etienne les recevoit comme ſes freres & leur faiſoit de grands préſens, ce qui engagea une grande multitude de Chrétiens à faire ce pélerinage. Dieu éprouva ce ſaint Roi par de grandes afflictions. Il perdit pluſieurs enfans qui ſembloient devoir ſoutenir ſa maiſon ; mais il s'en conſoloit par les grandes eſpérances que lui donnoit le ſeul qui lui reſtoit, nommé Emeric. Il lui fit donner une excellente éducation, & compoſa pour ſon inſtruction un Traité dans lequel il lui donnoit des préceptes généraux pour la Religion & pour les mœurs, & lui faiſoit connoître les loix qu'il devoit faire obſerver. Le jeune Prince profita des

ſages avis & des bons exemples de ſon pere, & devint un modéle de vertu. Etant une nuit en priéres, il promit à Dieu de garder la virginité, mais il tint cette réſolution ſécrette. Ainſi le Roi ſon pere qui vouloit aſſurer la ſucceſſion du Roiaume lui aiant propoſé un mariage convenable, Emeric s'en défendit d'abord. Il céda enſuite à la volonté de ſon pere, & ſe maria ſans néanmoins violer ſon vœu. Dieu donna à ce jeune Prince une couronne plus glorieuſe que celle que lui deſtinoit ſon pere, en l'appellant à lui peu de temps après ſon mariage. Il ſe fit à ſon tombeau un grand nombre de miracles.

Le Roi eut beſoin de toute ſa vertu pour ſe conſoler de cette perte. Il augmenta le nombre de ſes bonnes œuvres, afin que Dieu lui rendît ſalutaire une épreuve ſi rude à la nature. Il fut long-temps malade, & ſentant approcher ſa fin, il appella les Evêques & les Seigneurs, & leur recommanda ſur-tout de conſerver la Religion nouvellement établie en Hongrie. Il mourut le quinziéme d'Août 1038 jour de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, & fut enterré dans l'égliſe qu'il lui avoit fait bâtir à Albe-Royale, mais comme il s'y fit pluſieurs miracles, ſon corps fut levé de terre quarante-cinq ans après, & ſa ſainteté reconnue par un culte public.

XI.

XXV. Révolutions en Hongrie.

Après la mort de ſaint Etienne, Pierre fils de ſa ſœur fut reconnu Roi. Mais comme il étoit Allemand d'origine, il voulut donner à des Allemans les gouvernemens & les charges. Les Hongrois en étant indignés, choiſirent pour Roi Ovon beau frere de ſaint Etienne, qui fit mourir cruellement les perſonnes les plus conſidérables du Roiaume. Ce Roi vint enſuite pour célébrer la Pâque, dans une ville qui avoit

pour Evêque un très-saint homme nommé Gerard. Il refusa de couronner le nouveau Roi, quoiqu'il y fût invité par les Seigneurs ; mais d'autres Evêques firent la cérémonie. Car c'étoit l'usage de ce temps-là, que les Rois recevoient des Evêques la couronne à toutes les grandes Fêtes. Le Roi Ovon entra donc dans l'église, aiant la couronne sur la tête, & accompagné d'une grande suite d'ecclésiastiques & de laïcs. Mais l'Evêque Gerard monta à la tribune, reprocha au Roi ses crimes, & fit plusieurs prédictions qui furent justifiées par l'événement.

XXVI. S. Gerard de Hongrie.

Gerard étoit Vénitien, & dès l'enfance il avoit reçu l'habit monastique. Aiant entrepris d'aller visiter les lieux saints, il passa en Hongrie où le Roi saint Etienne plein d'admiration pour sa vertu, le retint malgré lui, jusqu'à lui donner des gardes. Gérard se retira dans un monastére que le saint Roi avoit fait bâtir, & y passa sept ans dans le jeûne & dans la priére. Saint Etienne aiant établi la tranquilité dans son Roiaume, tira Gerard de sa solitude, le fit ordonner Evêque & l'envoia annoncer l'Evangile à ses sujets. Il trouva moien d'accorder la vie solitaire avec l'Episcopat, & il se retiroit de temps en temps dans les forêts, où il prioit Dieu pendant la nuit de faire fructifier la semence qu'il répandoit pendant le jour.

XXVII. Nouvelles révolutions en Hongrie.

Ovon, pour se venger du Roi d'Allemagne qui avoit reçu chez lui le Roi Pierre, entra en Baviére l'an 1042, & y fit de grands ravages. Cette guerre dura deux ans : mais enfin le Roi Henri remit en possession Pierre, qui peu de temps après prit Ovon & lui fit couper la tête. Les Hongrois toujours mécontens du Roi Pierre, rappellerent trois Seigneurs fugitifs, de la famille de saint Etienne. Mais quand ils fu-

rent arrivés, les Hongrois leur demanderent instamment la permission de vivre en paiens selon leurs anciennes coutumes, de tuer les Evêques & les clers, d'abattre les églises, de renoncer au christianisme, & d'adorer les idoles. Ces Seigneurs céderent à la volonté du peuple, qui ne promettoit de combattre contre le Roi Pierre qu'à ces conditions. On commença donc à tuer les chrétiens tant clercs que laïcs, & à brûler les églises. La révolte contre le Roi Pierre devint générale. On fit mourir honteusement tous les Allemans & les Latins qu'il avoit répandus dans la Hongrie pour divers emplois. L'Evêque Gerard fut lapidé; & pendant qu'il respiroit encore & qu'il prioit pour ses ennemis, on lui perça le corps d'un coup de lance dont il mourut aussi-tôt. L'Eglise honore ce Saint comme Martyr. On prit le Roi Pierre & on lui creva les yeux. Il mourut peu de jours après, & le Duc André fut couronné à Albe-Roiale la même année 1047 par trois Evêques qui restoient après ce massacre des chrétiens. Alors il ordonna à tous les Hongrois sous peine de la vie, de quitter le paganisme, d'embrasser la Religion chrétienne, & de suivre en tout la régle que leur avoit donnée le Roi saint Etienne. Depuis le régne d'André, la Hongrie a toujours été chrétienne.

XII.

XXVIII. EGLISE DE POLOGNE.

Vers le commencement du onziéme siécle, Boleslas Duc de Pologne eut de grands avantages sur le Prince des Russes, dont il prit la Capitale nommée Kiovie, & en enleva de grands trésors. Cette ville avoit un Archevêque & plus de quatre cens églises. Après cette victoire Boleslas enrichit les églises de Pologne fondées par son pere Micislas. Il leur donna des terres & des

villes entiéres, des vaſes d'or & d'argent, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice divin. Il ordonna que les dîmes fuſſent exactement paiées, & fonda pluſieurs Paroiſſes nouvelles. Mais l'exaction des dîmes fut cauſe que la Religion ſe trouva ſur le point d'être renverſée en Pologne. Pluſieurs Seigneurs en prirent occaſion de dire, que le Chriſtianiſme étoit inſupportable. Ils vouloient ne plus aller aux égliſes, en chaſſer les Prêtres & les clercs, & retourner à leurs anciennes ſuperſtitions. Boleſlas aiant été averti de cette conjuration, en fit arrêter les chefs dont quelques-uns furent punis du dernier ſupplice.

XXIX. Déſordres pendant l'anarchie. Regne de Caſimir.

Après la mort de Boleſlas, ſon fils Caſimir étant encore trop jeune pour gouverner, il y eut ſept ans d'Anarchie. Rixa veuve du dernier Roi, ſe retira en Saxe ſous la protection de l'Empereur Conrad; & ſon fils Caſimir la quitta quelque temps après pour venir en France & ſe fit moine à Cluni après avoir changé de nom. Comme il n'y avoit point de maître en Pologne, le déſordre y étoit extrême : la Religion qui n'y étoit établie que depuis peu de temps, ſe trouvoit en grand danger, les Evêques réduits à ſe cacher, les égliſes expoſées au pillage. Bretiſlas Duc de Boheme, ennemi des Polonois profitant de l'occaſion, entra dans le païs, prit les meilleures villes, entre autres Gneſnes qui étoit la Capitale. Les richeſſes conſidérables de cette égliſe furent pillées. On prit un crucifix d'or du poids de trois cens livres, & trois tables d'or enrichies de pierreries dont le grand autel étoit orné.

Les Polonois s'ennuiant de l'anarchie, réſolurent de rappeller Caſimir fils de leur dernier Roi. Mais ne ſçachant ce qu'il étoit devenu, ils

envoierent en Allemagne en demander des nouvelles à Rixa sa mere, qui leur dit qu'il vivoit encore, mais qu'il étoit à Cluni. Les députés y allerent, & l'Abbé saint Odilon leur permit de parler à Casimir. Nous venons, lui dirent-ils, de la part des Seigneurs & de toute la noblesse de Pologne, vous prier d'avoir pitié de ce Roiaume & d'en venir appaiser les divisions. Casimir répondit, qu'il n'étoit plus son maître, puisqu'il n'avoit pu même leur parler sans l'ordre de l'Abbé. Ils vinrent donc à saint Odilon, qui leur dit qu'il ne dépendoit pas de lui de renvoier un moine profès & ordonné diacre ; que le Pape seul en avoit le pouvoir. Les députés de Pologne allerent à Rome, représenterent à Benoît IX le triste état de leur païs, & le besoin qu'ils avoient du Prince Casimir pour la conservation du Roiaume & de la Religion. Le cas étoit tout-à-fait nouveau, & la demande extraordinaire : néanmoins le Pape après avoir bien consulté, accorda ce que l'on désiroit. Il dispensa donc Casimir de ses vœux, & lui permit non-seulement de sortir du monastére & de rentrer dans le monde, mais même de se marier, à condition que les nobles de Pologne paieroient chacun tous les ans un denier de redevance au saint Siége. Ainsi Casimir retourna en Pologne où il fut reconnu Roi, & épousa Marie sœur du Prince des Russes, dont il eut plusieurs enfans. Il commença à régner l'an 1041. Ce qui est surprenant, c'est que ni dans la vie de saint Odilon, ni dans les autres anciens monumens de Cluni, il ne se trouve rien d'une histoire si singuliére. Nous ne l'apprenons que par les Historiens de Pologne qui ont écrit long-temps après.

XXX. S. Stanislas Martyr.

Casimir mourut l'an 1058, & Boleslas II sur-

nommé le cruel, lui succéda & régna long-temps. Stanislas Evêque de Cracovie reprit hardiment ce Prince de sa cruauté & de son impudicité. Après l'avoir averti plusieurs fois en public & en particulier, il l'excommunia. Le Roi en fut si irrité, que dans un mouvement de fureur il tua l'Evêque de sa main, lorsqu'il achevoit la Messe dans une chapelle de saint Michel près de Cracovie l'an 1079. Il fit ensuite mettre le corps en piéces; mais on les recueillit, & Dieu fit plusieurs miracles au tombeau du saint Martyr. Les Auteurs Polonois qui ont écrit sa vie fort au long 400 ans après, disent que le Pape Grégoire VII aiant appris ce meurtre, excommunia le Roi Boleslas & ses complices; qu'il mit en interdit toute la province de Gnesnes; qu'il priva Boleslas de la dignité Roiale, & dispensa ses sujets du serment de fidélité. Mais on n'en trouve rien dans les lettres de Grégoire VII, & on ne connoît aucun Auteur contemporain qui le dise. L'équité demande que l'on n'attribue à ce Pape, que ce qu'il est certain qu'il a fait.

ARTICLE III.

Eglises de France & d'Espagne.

I.

Robert fils de Hugues Capet régnoit en France au commencement du onziéme siécle. Le Pape Grégoire VII condamna dans un concile de Rome, son mariage avec Berthe sa parente, lui imposa une pénitence de sept ans, & suspendit de la communion l'Archevêque de

I. EGLISE DE FRANCE. Regne de Robert.

Tours qui leur avoit donné la bénédiction nuptiale, de même que tous les Evêques qui y avoient assisté. Le Roi Robert fut deux ou trois ans sans obéir aux décrets du Pape & du Concile. Il demeura donc excommunié, & la censure ecclésiastique fut si scrupuleusement observée, que personne ne vouloit avoir aucun commerce avec lui, excepté deux serviteurs pour les choses nécessaires à la vie : encore jettoient-ils au feu tous les vases dont il s'étoit servi pour boire ou pour manger. C'est ainsi que le raconte Pierre Damien qui écrivoit vers le milieu du même siécle. Enfin ce Roi touché des exhortations d'Abbon de Fleuri, renvoia la Reine Berthe & prit une autre épouse. Il fit tenir à Chelles dans son Palais, un concile où il se plaignit de la vie séculiére & dissipée que menoient les moines de S. Denys.

II. Libéralités de ce Roi envers les églises.

Il avoit une affection particuliére pour la ville d'Orléans, parce qu'il y étoit né, y avoit été baptisé & couronné Roi. Il fit rendre des terres à l'église Cathédrale de sainte Croix, des vases sacrés & des ornemens précieux. Il en donna à l'Abbaïe de Fleuri, dont il confirma les priviléges. Il regardoit comme ses principaux protecteurs, la sainte Vierge, saint Cyprien, saint Corneille, saint Denys, saint Martin, sainte Geneviéve & saint Agnan. Il fonda quatorze monastéres & sept autres églises, parmi lesquels sont le monastére de saint Germain l'Auxerrois à Paris, qui est aujourd'hui une grande Paroisse ; l'église de saint Michel dans la forêt de Bievre, aujourd'hui de Fontainebleau ; le monastére de saint Germain de Paris dans la forêt de Laye : c'est aujourd'hui saint Germain en Laye. Sa dévotion pour le saint Sacrement de l'Eucharistie étoit telle, qu'il croioit

y voir Dieu dans sa gloire plûtôt que sous des symboles. C'est ce qui le rendoit si attentif à fournir des vases & des ornemens, pour offrir décemment le saint Sacrifice. Il se plaisoit aussi à orner magnifiquement les reliques des Saints, & on en découvrit un grand nombre sous son régne, sur-tout dans la ville de Sens. On y venoit de tous côtés, & plusieurs malades y furent guéris. La découverte des reliques la plus célébre, fut celle des Martyrs saint Savinien & saint Potentien Apôtres de Sens. Le Roi Robert & la Reine Constance firent mettre le corps de saint Savinien dans une châsse de vermeil ornée de pierreries, que le Roi porta lui-même sur ses épaules avec le Prince Robert son fils. Cette translation se fit vers l'an 1025, & un aveugle y recouvra la vuë qu'il avoit perdue depuis trois ans.

Le Roi étoit très-assidu aux offices de l'Eglise, faisoit des priéres & des génufléxions sans nombre, récitoit tous les jours le Pseautier, enseignoit aux autres les leçons & les hymnes. Il passoit sans dormir les nuits entiéres des plus grandes Fêtes. Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques il couchoit sur la terre, & faisoit des pélerinages pendant tout le Carême. Il nourrissoit chaque jour 300 pauvres & quelquefois mille. Le Jeudi-Saint à l'heure de Tierce il en servoit au moins 300 le genou en terre, & donnoit à chacun du pain, des légumes, du poisson & un denier. Il en faisoit autant à Sexte : il servoit ensuite cent pauvres clercs, donnoit à chacun douze deniers, & chantoit pendant ce temps-là des Pseaumes. Enfin après son repas, il se dépouilloit de ses habits, ne gardoit qu'un cilice, lavoit les pieds à près de deux cens pauvres, & donnoit deux sols à chacun. Ces sols

& ces deniers étoient d'argent. En l'honneur des douze Apôtres, il menoit par-tout douze pauvres qui marchoient devant lui, étant montés sur des ânes & chantant les louanges de Dieu. Ce bon Roi avoit la simplicité de laisser prendre en sa présence l'argenterie de sa Chapelle, & souffroit que l'on coupât les ornemens d'or qu'il portoit sur lui. Helgaud moine de Fleury, qui a écrit sa vie, en rapporte plusieurs exemples comme ses plus belles actions.

III. Autres belles qualités de ce Prince.

Mais ce Prince faisoit mieux paroître sa piété & son zèle, dans le choix des Evêques, qui est d'une si grande conséquence pour l'Eglise. Quand un Siége étoit vacant, dit Glaber, il ne songeoit qu'à y faire nommer un digne sujet, sans avoir égard à sa naissance. Cette conduite lui attira l'indignation des Seigneurs de son Roiaume, qui ne choisissoient pour ces places que des nobles comme eux; car la plûpart à l'imitation des Rois, se rendoient maîtres des élections. Le Roi Robert trouvoit donc souvent de la résistance de la part des Seigneurs ses vassaux. Mais il étoit en paix avec les Princes souverains ses voisins, sçavoir l'Empereur Henri, Ethelrede Roi d'Angleterre, Raoul Roi de Bourgogne, & Sanche Roi de Navarre. L'amitié qui étoit entre lui & l'Empereur, parut principalement dans leur entrevuë de l'an 1023 près de la riviére de Meuse, qui séparoit leurs Etats. Plusieurs personnes de leur suite leur disoient, qu'ils devoient se voir sur des barques au milieu de la riviére, sans que l'un passât du côté de l'autre: mais l'amitié sincére qui étoit entre eux l'emporta sur ce cérémonial. L'Empereur saint Henri se leva de grand matin, & passa avec peu de personnes du côté du Roi Robert. Ils s'embrasserent tendrement, entendirent

la Messe célébrée par les Evêques, & dînerent ensemble. Le Roi offrit à l'Empereur de grands présens, en or, en argent, & en pierreries, avec cent beaux chevaux. Mais l'Empereur ne voulut prendre qu'un livre d'Evangiles, & un reliquaire qui renfermoit une dent de saint Vincent. Le lendemain le Roi avec ses Evêques passa aux tentes de l'Empereur, qui lui offrit de son côté cent livres d'or, mais le Roi ne prit que deux gondoles. Ils renouvellerent leur traité d'alliance, & s'entretinrent de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de l'Eglise & de l'Etat.

IV. Sa fin édifiante.

Le Roi Robert voulut faire par dévotion le voiage de Rome, & il fit chercher dans tout son Roiaume les ecclésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux pour l'accompagner. Huit ou neuf ans après ce voiage l'an 1029 il fit faire avec beaucoup de solemnité la dédicace de l'église de saint Agnan d'Orléans. Il s'y trouva par son ordre plusieurs Archevêques & Evêques, & plusieurs personnes de mérite avec qui le Roi aimoit à s'entretenir. Il porta sur ses épaules la châsse de saint Agnan; & après la cérémonie, il se mit à genoux devant le grand autel, se dépouilla de ses habits roiaux, & fit publiquement une priére d'action de graces. Il fit à cette église plusieurs offrandes pendant sa vie, & après sa mort il lui laissa sa Chapelle. Elle renfermoit dix-huit belles chappes, des livres d'Evangile garnis d'or, douze reliquaires d'or, un autel orné d'or & d'argent avec une pierre précieuse au milieu, trois croix d'or, cinq cloches, dont l'une pesoit deux mille six cens, qu'il avoit fait baptiser solemnellement & nommer Robert. Ce sont les paroles du moine Helgaud, qui font voir que dès-lors on donnoit le nom de Baptê-

me à la cérémnoie de la bénédiction des cloches ; & il remarque qu'on y emploioit l'huile & le crême. L'an 1031 le Roi Robert passa le Carême en pélerinages à différens lieux de pieté. Ensuite il revint à Bourges pour le Dimanche des Rameaux, & delà à Orléans célébrer la fête de Pâques. Il fit en ce voiage des aumônes immenses. Enfin il mourut à Melun à l'âge de soixante ans : il en avoit régné trente-trois depuis la mort de son pere. Il fut porté à Paris, & enterré à Saint Denys sans épitaphe ni aucun ornement à son tombeau. L'image de pierre qui s'y voit aujourd'hui, n'a été faite que plusieurs siécles après.

II.

V. Regne de Henri I.

Son fils Henri qui avoit été sacré quatre ans auparavant, en régna encore vingt-neuf. Il y eut en France sous son régne, plusieurs événemens remarquables dont nous parlerons ailleurs. Ce Prince eut soin de faire reconnoître Roi de son vivant, son fils Philippe, comme avoient fait son pere & son aieul. Il fut couronné le jour de la Pentecôte 1059 à l'âge de sept ans ; & c'est le premier sacre des Rois de la troisiéme Race dont nous aions l'acte autentique. Les Légats du Pape y assisterent avec vingt-quatre Evêques, tant de France que de Bourgogne & d'Aquitaine, & vingt-neuf Abbés. La cérémonie se fit à Reims par l'Archevêque Gervais. La Messe étant commencée, avant la lecture de l'Epître, l'Archevêque se tourna vers le jeune Prince, lui expliqua la Foi Catholique, & lui demanda s'il la croioit & s'il vouloit la défendre. Philippe dit qu'oui, & on apporta la formule de son serment qu'il lut, & à laquelle il souscrivit. Elle portoit, qu'il conserveroit aux Evêques & à leurs églises leurs droits selon

les canons, & les défendroit eux & leurs églises, comme il est du devoir du Roi ; qu'il rendroit aussi justice au peuple selon les loix. Aiant lû ce serment, il le remit entre les mains de l'Archevêque de Reims, qui prit le bâton pastoral de S. Remi, & dit que l'élection & la consécration du Roi lui appartenoient depuis que saint Remi baptisa & sacra Clovis. Ensuite avec la permission du Roi Henri, il élut pour Roi le Prince son fils. Après lui les Légats du Pape donnerent leur suffrage, ce qui leur fut accordé par honneur ; car le consentement du Pape n'y étoit point nécessaire, comme porte expressément l'acte de ce couronnement. Ensuite les Archevêques, les Evêques, les Abbés donnerent leurs voix ; après eux les Seigneurs, & enfin les simples Chevaliers, & le peuple qui cria trois fois, nous l'approuvons, nous le voulons. La précaution que prit le Roi Henri de faire couronner son fils, ne fut pas inutile ; car il mourut l'année suivante 1060 âgé de cinquante-cinq ans.

VI. Regne de Philippe I. Lettres du Pape Gregoire VII contre ce Prince.

Le Roi Philippe régna près de cinquante ans. Baudouin V Comte de Flandres, chargé de la tutelle du jeune Roi, gouverna très-sagement l'Etat pendant sept ans, & laissa le Roiaume dans une grande paix à sa mort qui arriva en 1067. Quand le Roi Philippe fut en âge de régner par lui-même, il poussa plus loin qu'aucun autre Prince le criminel abus de vendre les dignités ecclésiastiques. Le Pape Grégoire VII écrivit à l'Evêque de Châlons, pour qui le Roi avoit beaucoup d'amitié, afin qu'il fît tous ses efforts pour persuader au Roi de renoncer à la simonie. Le Roi y renoncera, dit Gregoire VII, sinon les François frappés d'un anathême général, refuseront de lui obéïr, à moins qu'ils n'ai-

ment mieux cesser d'être Chrétiens. Ces paroles du Pape sont fort remarquables; & l'on n'avoit point encore entendu faire en France de telles menaces contre un Souverain. Gregoire VII mécontent de plus en plus du Roi Philippe, écrivit contre lui une lettre fulminante aux Evêques de son Roiaume. Le Pape y déplore la décadence du Roiaume de France, autrefois si puissant & si glorieux, & la confusion qu'y a introduite le mépris des loix & de la justice. Tous les crimes, dit-il, sont impunis : les parjures, les sacriléges, les infamies, les trahisons sont comptées pour rien : les citoiens & les freres se nuisent les uns aux autres : on prend les pélerins qui vont à Rome ou qui en reviennent, & on les traite avec la derniére injustice.

C'est votre Roi, continue le Pape, qui est la cause de ces maux, lui qui ne mérite pas le nom de Roi, mais celui de tyran; qui passe sa vie dans le crime & l'impureté; qui portant inutilement le sceptre & la couronne, non-seulement donne occasion aux crimes de ses sujets par la foiblesse de son gouvernement, mais les y excite par ses mauvais exemples. Nous vous avertissons par l'autorité Apostolique, d'avertir le Roi du désordre & du péril de son Roiaume, & de lui représenter en face combien ses actions sont criminelles. C'est fomenter ses vices, que de ne pas les condamner avec une vigueur vraiment Episcopale. Exhortez ce Prince à se corriger, à quitter les habitudes où sa jeunesse l'a engagé, à relever la gloire de son Roiaume, à commencer par se réformer lui-même, pour travailler ensuite à réformer les autres. Que s'il demeure endurci, sans vouloir vous écouter; s'il n'est touché ni de la crainte de Dieu, ni de sa propre gloire, ni du salut de

de ſon peuple ; déclarez-lui de notre part, qu'il peut éviter plus long-temps les cenſures Apoſtoliques. Imitez auſſi l'Egliſe de Rome votre mere ; ſéparez-vous entiérement de la communion de votre Prince, & interdiſez par toute la France la célébration de l'Office divin. Que ſi cette cenſure ne l'oblige pas à ſe reconnoître, nous voulons que perſonne n'ignore, qu'avec l'aide de Dieu nous ferons tous nos efforts pour délivrer le Roiaume de France des maux dont il eſt accablé. Si nous voions que vous agiſſiez foiblement dans une occaſion ſi importante, nous vous priverons de toutes fonctions Epiſcopales comme complices de ces crimes. Nous ne pouvons laiſſer périr par la faute de ce malheureux Prince, un Roiaume ſi noble & un peuple ſi nombreux.

Le Pape écrivit ſur le même ton à Guillaume Comte de Poitiers. Il ſe plaint, comme il avoit fait dans la letre aux Evêques, de la violence que le Roi avoit exercée contre des marchands Italiens & contre les pélerins qui alloient à Rome. On voit bien que les deux articles que Grégoire VII avoit le plus à cœur, étoient ces pélerins & ces marchands, il ne paroît pas que ſes lettres aient produit aucun effet en France.

VII. Le Roi Philippe eſt excommunié, & enſuite abſous.

Philippe, Prince mou & voluptueux, s'engagea dans une affaire qui fit un grand éclat dans le Roiaume. Il quitta la Reine Berthe fille du Duc de Friſe, dont il avoit deux enfans, Louis qui lui ſuccéda, & la Princeſſe Conſtance ; & il réſolut d'épouſer Bertrade femme du Comte d'Anjou. Malgré les remontrances du célébre Ives de Chartres, la bénédiction nuptiale fut donnée ſolemnellement par l'Evêque de Senlis. Le Roi Philippe fut excommunié dans un Concile qui ſe tint deux ans après à Autun ;

mais cette excommunication ne lui fit jamais rien perdre de l'autorité Roiale. Nous ne voions point que depuis on lui ait été moins soumis qu'auparavant, ni que l'on ait pensé à mettre un autre Roi à sa place, même depuis le Concile de Clermont tenu un an après celui d'Autun, & quoique ces deux Conciles aient été confirmés par le Pape Urbain II. L'an 1096, le Roi Philippe aiant fait satisfaction à ce Pape qui étoit venu en France, & qui tenoit un Concile à Nimes, fut absous de l'excommunication.

III.

VIII. Etat déplorable de la France.

Depuis près de deux cens ans, c'est-à-dire, depuis le foible regne de Louis le Débonnaire, l'autorité Souveraine étoit peu respectée par tout l'Empire François. Chaque Seigneur prétendoit avoir droit de se faire justice à main armée; & comme les Seigneurs se multiplioient, ce n'étoit par-tout que pillages & violences. Les Ordonnances des Princes & les Décrets des Conciles contre les rapines, l'oppression des pauvres & l'usurpation des biens de l'Eglise, étoient mal observée, & ce ne fut que du temps du Roi Robert que l'on commença d'emploier, pour remédier à ces maux, des remédes efficaces.

Vers l'an 1030, le dérangement des saisons causa une famine si affreuse, que plusieurs personnes furent brûlées publiquement pour avoir mangé de la chair humaine. Comme on ne pouvoit suffire à enterrer les corps, on bâtit en plusieurs lieux des charniers où on les jettoit en confusion. On vendit les ornemens des églises & la plûpart de leurs trésors, pour soulager un peu la misére des pauvres, conformément aux maximes & aux exemples des plus grands Evêques de l'antiquité. Cette calamité dura trois ans; & bien loin de contribuer à la conversion

des Chrétiens, elle ne ſervit qu'à les endurcir d'avantage & qu'à manifeſter de plus en plus leur inſenſibilité. La ſtérilité fut ſuivie d'une grande abondance. Alors les Evêques & les Abbés commencerent en Aquitaine à s'aſſembler en Conciles. On en tint enſuite dans toutes les Provinces du Roiaume, & l'on dreſſa des articles, tant à l'égard des crimes que l'on devoit éviter, que des bonnes œuvres que l'on devoit promettre à Dieu.

IV.

IX. S. Guillaume Duc d'Aquitaine.

Guillaume Duc d'Aquitaine étoit un des plus puiſſans Princes de ce temps-là & un des plus religieux. Il étoit le pere des pauvres & le protecteur des égliſes. Il alloit à Rome tous les ans, & quand il y manquoit, il alloit à Saint Jacques en Galice. Il étoit abſolu dans toute l'Aquitaine, & lié d'amitié avec les Rois ſes voiſins. Quand il trouvoit un eccléſiaſtique vertueux & éclairé, il l'honoroit & lui donnoit ſa confiance. Comme il avoit reçu une excellente éducation, il avoit formé une bibliothéque dans ſon Palais & s'appliquoit à la lecture. A l'imitation de Charlemagne, il y emploioit ſes heures de loiſir ſur-tout dans les longues nuits de l'hyver. Il avoit preſque toujours des Evêques auprès de lui. Il honoroit ſinguliérement les moines qui ſe diſtinguoient par leur régularité, & il ſe ſervoit de leurs conſeils dans le gouvernement de ſon Etat. On trouva de ſon temps au monaſtére d'Angeli en Xaintonge, une Relique que l'on crut être le chef de ſaint Jean-Baptiſte. On y accourut de toutes les Provinces de France, d'Italie & d'Eſpagne. Les Rois, les plus grands Seigneurs, les Evêques, & les Abbés s'y rendirent avec de riches offrandes; on y apportoit en proceſſion

les plus précieuses Reliques, même celles de saint Martial qui passoit pour l'Apôtre d'Aquitaine. L'effet le plus solide de cette découverte, fut la réforme du monastére de saint Jean d'Angeli, où S. Odilon mit un Abbé par ordre du Duc Guillaume. Ce Prince mourut peu de temps apres l'an 1030 à Maillezais, revêtu de l'habit monastique.

V.

X. Manichéens brulés.

L'an 1022, il arriva en France une affaire qui y fit beaucoup de bruit. Il y avoit à Orléans deux ecclésiastiques qui passoient pour très-sçavans & très-vertueux, & qui pratiquoient plusieurs bonnes œuvres. On les estimoit à la Cour; le Roi Robert les aimoit; & la Reine Constance choisit l'un d'eux pour son confesseur. Mais ces ecclésiastiques s'étoient laissés séduire comme beaucoup d'autres, par une femme Italienne, qui leur avoit communiqué une hérésie, dont le fond étoit la doctrine des Manichéens. Le Roi Robert aiant appris ce scandale, se rendit à Orléans avec la Reine Constance & plusieurs Evêques. Le lendemain on tira tous les hérétiques de la maison où ils étoient assemblés, & on les amena dans l'église de sainte Croix devant le Roi, les Evêques & tout le clergé. L'Evêque de Beauvais voulut les instruire des mystéres de la Religion que ces hérétiques rejettoient. Mais ils répondirent : Vous pouvez dire ces contes à ceux qui ont des pensées terrestres : pour nous qui avons la loi de Dieu écrite par le Saint-Esprit dans l'homme intérieur, & qui n'avons d'autres sentimens que ceux que nous avons appris de Dieu même, c'est en vain que vous voulez nous instruire : faites de nous ce qu'il vous plaira. Nous voions déja notre Roi qui regne dans le Ciel,

qui nous invite à des triomphes immortels. On disputa contre eux depuis six heures du matin jusqu'à trois heures aprés midi, & on fit tous les efforts possibles pour les tirer de leur erreur. Comme on les vit endurcis, on leur déclara que s'ils ne changeoient, ils seroient brûlées par ordre du Roi & du consentement du peuple. Ils dirent qu'ils ne craignoient rien, que le feu ne les brûleroit point ; & ils se mocquoient de ceux qui vouloient les convertir. Alors les Evêques déposérent les clercs, & on les mena avec ceux qui les avoient séduits, hors de la ville où l'on avoit allumé un grand feu. Ils y alloient avec joie, & témoignoient ne désirer rien autre chose. Il n'y eut qu'un clerc & une religieuse qui se convertirent. Quand les autres commencerent à sentir le feu, ils crierent qu'ils avoient été trompés. On voulut les retirer du feu, mais il n'étoit plus temps, & ils furent tellement réduits en cendres, qu'on ne trouva pas même leurs os. On découvrit que le Chantre de l'église d'Orléans, mort trois ans auparavant, avoit suivi la même hérésie : l'Evêque fit déterrer son corps, & jetter ses os hors du cimetiére. On brûla de même les Manichéens que l'on trouva à Toulouse & en d'autres endroits.

VI.

XI. Eglise d'Espagne. Alfonse V, Veremond III, Ferdinand I, Alfonse VI, Pierre I. Etat de l'Eglise d'Espagne pendant le

Alfonse V regnoit en Espagne au commencement du onziéme siécle. Il vint à Léon capitale de son Roiaume avec la Reine, & y assembla tous les Evêques, les Abbés & les Seigneurs le jour de S. Jacques vingt-cinquiéme de Juillet de l'an 1012. On y travailla à conserver le temporel des églises, ce qui montre qu'on les pilloit en Espagne comme ailleurs. Le Roi Alfonse rebâtit & repeupla la ville de

cours du onzième siécle. Léon qui avoit été détruite par les Musulmans. Il rétablit les loix Gothiques & y en ajouta d'autres. Après avoir régné vingt-neuf ans, il fut tué d'un coup de fléche dans la Province de Portugal. Son fils Vérémond III lui succéda & regna dix ans. Il mourut jeune & sans enfans, & laissa le Roiaume de Léon à Ferdinand I fils de Sanche le Grand Roi de Navarre. Comme il avoit aussi le Comté de Castille, il en prit le nom & régna près de trente ans. Il assembla les Evêques & les Seigneurs de son Roiaume, pour faire avec eux des réglemens utiles à l'Eglise & à l'Etat. On y ordonna la résidence aux Evêques & aux Clercs : on leur défendit de porter des armes ou des habits mondains, d'offrir le Saint Sacrifice dans des calices de bois ou de terre, ce qui montre la pauvreté du païs. On recommanda aux Prêtres d'inviter les pécheurs à la pénitence, & de les retrancher de l'Eglise s'ils ne s'y soumettoient. On ordonna de jeûner le Samedi, de sanctifier le Dimanche en commençant aux vêpres du Samedi, & en assistant à toutes les heures du jour. Il fut ordonné à tous les moines & à toutes les religieuses, de suivre la Regle de saint Benoît & d'être soumis aux Evêques.

Le Pape Grégoire VII travailla à faire recevoir en Espagne le Rit Romain & il y réussit. Dans ses lettres aux Rois d'Arragon & de Castille, il prétendoit que l'Office Romain avoit d'abord été introduit en Espagne par les sept Evêques que saint Pierre & saint Paul y avoient envoié prêcher la foi, & qu'il avoit été altéré depuis par les Priscillianistes, par les Goths Ariens, & enfin par les Sarrasins. Mais on ne trouve rien de la mission de ces sept Evêques avant les martyrologes du neuviéme siécle. Ce

que Grégoire VII dit de l'altération de l'Office Romain en Eſpagne, ne s'accorde pas avec ce que nous avons obſervé touchant la Liturgie attribuée à ſaint Iſidore. Il ſemble auſſi que ce Pape ne faiſoit point attention à la maxime de ſaint Grégoire, qui veut qu'on prenne dans les autres égliſes comme dans celle de Rome ce que l'on trouvoit de meilleur, même à l'égard de la célébration de la Meſſe.

Alfonſe VI déja Roi de Léon, devint Roi de Caſtille après la mort du Roi Sanche ſon frere. Il regna trente-ſix ans, pendant leſquels il fit de grandes conquêtes ſur les Muſulmans, & releva conſidérablement le Chriſtianiſme en Eſpagne. Il avoit une vénération ſinguliére pour Hugues Abbé de Cluni. Il le fit venir en Eſpagne & lui rendit de grands honneurs. Il fonda deux monaſtéres de l'ordre de Cluni, augmenta l'eſpéce de tribut annuel que Ferdinand ſon pere paioit à cette maiſon, & ordonna par teſtament aux Rois ſes ſucceſſeurs de le continuer ſous peine d'être privés du Roiaume. Il prit Tolede qui avoit été ſous la puiſſance des Muſulmans pendant 368 ans. On élut pour Archevêque, Bernard moine de Cluni, & le Roi donna de grands revenus à cette égliſe. Ce Prince étant allé dans ſon Roiaume de Léon, le nouvel Archevêque, excité par la Reine Conſtance, ſe rendit maître à main armée de la grande Moſquée, y dreſſa des autels, & mit des cloches dans la grande tour. Cette action étoit contraire à la parole du Roi qui avoit promis aux Muſulmans de leur conſerver cette moſqué. C'eſt pourquoi l'aiant appris, il en fut tellement irrité, qu'il revint promptement à Tolede pour punir ſévérement la Reine & l'Archevêque. Les Muſulmans allerent au devant de lui & le conju-

rerent à genoux & avec larmes de leur pardonner, ce qu'ils obtinrent aiſément.

Le Pape Grégoire VII à la priére du Roi Alfonſe, avoit envoié un Légat en Eſpagne pour y rétablir la diſcipline. Mais le Légat ſe conduiſit ſi mal, que l'Archevêque de Tolede fut obligé d'aller en porter ſes plaintes à Rome. Il trouva ſur le ſaint Siége Urbain II qui l'établit Primat ſur toute l'Eſpagne. Il ne prétendoit pas ériger pour la premiére fois la Primatie de Tolede, mais la rétablir comme aiant ſubſiſté avant la domination des Muſulmans. Il ſe fondoit ſans doute comme Grégoire VII ſur la fauſſe Décrétale d'Anaclet, qui marquoit les Primats comme établis par-tout dès l'origine de l'Egliſe.

Dans un Concile qui ſe tint en Eſpagne l'an 1091, on réſolut que l'Office ſeroit célébré ſelon la Liturgie de S. Iſidore. On ordonna auſſi qu'à l'avenir les écrivains ſe ſerviroient de l'écriture Gauloiſe dans tous les actes eccléſiaſtiques, au lieu de la Gothique qui étoit en uſage à Tolede. On avoit déja établi l'Office Romain à la place du Moſarabe qui étoit l'ancien Office d'Eſpagne, & cette affaire avoit cauſé de grands troubles.

L'Archevêque de Tolede s'étoit croiſé pour paſſer à la Terre ſainte, mais quand il fut à Rome le Pape Urbain lui ordonna de retourner à ſon égliſe, qui étant nouvellement établie, avoit beſoin de ſa préſence. En revenant il paſſa par la France, où il choiſit des hommes ſçavans & vertueux, & des jeunes gens dociles qu'il emmena en Eſpagne, & dont il ſe ſervit dans la ſuite pour y rétablir la Religion après l'oppreſſion des Muſulmans. Pierre I Roi d'Arragon prit ſur eux à la fin du onziéme ſiécle Hueſca qu'ils avoient poſſedée trois cens ans, & remporta ſur eux une victoire conſidérable.

ARTICLE IV.

Eglise d'Italie. Suite des Papes. Caractére de Grégoire VII.

I.

APrès la mort de Silvestre II, on mit sur le saint Siége Jean XVII auquel Jean XVIII succéda la même année 1003. Il y avoit alors à Rome vingt monastéres de religieuses, quarante de moines, soixante de chanoines, sans compter ceux qui étoient hors de la ville. Jean XVIII mourut après avoir occupé le saint Siége cinq ans & cinq mois. On y plaça après trois mois de vacance, Pierre Evêque d'Albane qui prit le nom de Sergius IV. C'est le premier Pape, Romain de naissance, qui ait changé de nom. Peut-être le fit-il par respect pour saint Pierre. Il mourut l'an 1012, & les Romains se diviserent quand il fut question de lui donner un successeur. Les uns élurent un nommé Grégoire, les autres Jean Evêque de Porto fils du Comte de Tusculum. Celui-ci l'emporta, prit le nom de Benoît VIII, & tint le saint Siége près de douze ans. La faction de Grégoire s'étant ensuite relevée, Benoît fut obligé de sortir de Rome, & d'aller implorer le secours du Roi Henri. Ce fut ce Pape qui couronna Empereur ce saint Roi, & qui dans la cérémonie lui donna une pomme d'or ornée de deux cercles de pierreries avec une croix d'or au-dessus. L'Empereur la prit & l'envoia au monastére de Cluni. Pendant que l'Empereur Henri étoit à Rome, il demanda aux Prêtres, pourquoi après

I. Pontificat de Jean XVII de Jean XVIII, de Sergius IV, & de Benoît VIII.

l'Evangile ils ne chantoient pas le ſymbole, comme on faiſoit dans les autres égliſes. Ils répondirent que l'égliſe de Rome n'ayant jamais été infectée d'aucune héréſie, elle n'avoit pas beſoin de déclarer ſa foi par le ſymbole. L'Empereur néanmoins perſuada au Pape Benoît de le faire chanter à la Meſſe ſolemnelle.

La quatriéme année du Pontificat de Benoît, les Sarraſins vinrent par mer en Italie, prirent Lune en Toſcane, chaſſerent l'Evêque & ſe rendirent maîtres du païs. Le Pape Benoît l'aiant appris, aſſembla tous les Evêques & les défenſeurs des égliſes, & leur ordonna de venir avec lui attaquer les ennemis. Les Sarraſins eurent pendant trois jours de grands avantages ſur les Chrétiens : mais enſuite ils prirent la fuite & furent tous tués juſqu'au dernier. Les Chrétiens ne pouvoient compter le nombre des morts ni la quantité du butin. Leur Reine fut priſe & eut la tête coupée. Le Pape ſe réſerva l'ornement d'or & de pierreries qu'elle portoit ſur ſa tête, & envoia à l'Empereur ſa part du butin. Le Roi des Sarraſins irrité de la mort de ſon épouſe & de la perte de ſes troupes, envoia au Pape un ſac plein de chataignes, & lui fit dire par le porteur, que l'été ſuivant il lui ameneroit un auſſi grand nombre de ſoldats. Le Pape de ſon côté lui envoia un ſac plein de grains de millet, & lui fit dire qu'après le tort qu'il avoit fait au patrimoine de ſaint Pierre, s'il revenoit une ſeconde fois, il trouveroit autant & plus de gens armés qu'il ne recevoit de grains de millet.

II.

II. Entrée des Normans en Italie.

Il vint à Rome la même année 1016, un Seigneur Normand nommé Raould, qui expliqua au Pape Benoît comment il avoit encouru la

disgrace du Duc de Normandie. Le Pape jugeant que c'étoit un bon guerrier, lui exposa l'entreprise des Grecs sur l'Empire d'Occident, & l'exhorta à marcher contre eux. Raould y consentit ; & il remporta sur les Grecs des victoires éclatantes, dont le bruit attira en Italie une multitude innombrable de Normans. Nous verrons les grandes suites de cette entrée des Normans en Italie.

Fin du Pontificat de Benoît VIII. Jean XIX Pape. Le musicien Gui moine d'Arese.

Benoît VIII fit un voiage en Allemagne pour obtenir du secours contre les Grecs, & célébra à Bamberg avec l'Empereur Henri la fête de Pâques de l'an 1020. Ce Prince donna la ville de Bamberg à l'église de Rome, avec une redevance annuelle de cent marcs d'argent. On croit que ce fut en cette occasion, que l'Empereur Henri confirma les donations que ses prédécesseurs avoient faites à l'église Romaine, de la ville de Rome, de l'Exarquat de Ravennes, & de tant d'autres domaines en Italie. On voit dans cette donation comme dans les précédentes, la réserve de la souveraineté de l'Empereur. Le Pape Benoît VIII mourut l'an 1024, & eut pour successeur Jean XIX son frere, qui tint le saint Siége neuf ans. Il étoit auparavant simple laïc, & ne fut élu Pape qu'à force d'argent. Ce fut sous ce Pape que vivoit le fameux musicien Gui, moine d'Arese, qui inventa la gamme & les six notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, par le moien desquelles un enfant apprend en peu de mois, ce qu'un homme apprenoit à peine en plusieurs années. Il prit ces syllabes des trois premiers vers de l'Hymne de saint Jean-Baptiste, *Ut queant laxis*. Il parloit ainsi de sa nouvelle méthode, à un moine qui l'avoit aidé dans cette entreprise : J'espére, dit-il, que ceux qui viendront après nous, prieront pour

la rémiſſion de nos péchés ; puiſqu'au lieu qu'en dix ans on pouvoit à peine acquérir une ſcience imparfaite du chant, nous faiſons maintenant un chantre en un an ou tout au plus en deux. Il dit enſuite, que le Pape Jean le fit venir à Rome, & admira ſon invention comme un prodige.

III. Suite des Papes. Benoît IX. Sa vie ſcandaleuſe. Silveſtre III. Grégoire VI. Triſte état de l'égliſe d'Italie.

Quelques-uns des principaux d'entre les Romains conſpirerent contre le Pape Jean XIX. N'aiant pu éxécuter le deſſein qu'ils avoient de le tuer, ils le chaſſerent de ſon Siége ; mais l'Empereur Conrad vint à Rome avec une armée, le rétablit & ſoumit tous les rebelles. Le Pape Jean mourut la même année, & Théophilacte ſon neveu fut ordonné à ſa place, quoiqu'il n'eût que douze ans : mais on avoit emploié de groſſes ſommes d'argent pour le faire élire. Il fut nommé Benoît IX, & occupa près de douze ans & demi le ſaint Siége, qu'il déshonora par ſa vie déréglée. Il donnoit dans tous les excès auſquels peut ſe livrer un jeune libertin ; il pilloit les biens & commettoit des meurtres. Enfin le peuple Romain ne pouvant plus le ſouffrir, le chaſſa de Rome, & l'on mit à ſa place Jean Evêque de Sabine, qui fut nommé Silveſtre III. Il paia cherement ſon élévation ſur le ſaint Siége qu'il ne tint que trois mois. Car le jeune Benoît aidé de ſes parens vint à bout d'y rentrer. Mais comme il continuoit toujours ſa vie ſcandaleuſe, & ſe voioit mépriſé du clergé & du peuple, il conſentit à ſe retirer, pour s'abandonner plus librement à ſes paſſions ; & moiennant une ſomme conſidérable, il céda le Pontificat à Jean Gratien qui prit le nom de Grégoire VI. Le moine Glaber, après avoir parlé de l'expulſion du Pape Benoît, finit ſon hiſtoire par ces mots : On mit à ſa place un homme très-pieux

& d'un mérite connu, Grégoire, Romain de naissance, dont la sage conduite répara tout le scandale qu'avoit causé son prédécesseur. Il trouva le temporel de l'église tellement diminué, que sans les oblations des fidéles, il n'auroit eu rien pour sa subsistance. Dans toute l'Italie les grands chemins étoient si pleins de voleurs, que les pélerins ne pouvoient marcher en sûreté, qu'en s'assemblant en assez grandes troupes pour être les plus forts. A Rome tout étoit plein d'assassins & de voleurs. On tiroit l'épée jusques sur les autels & sur les tombeaux des Apôtres, pour enlever les offrandes aussi-tôt qu'elles y étoient mises, & les emploier en débauches & en festins de dissolution.

Grégoire VI commença par représenter l'horreur que l'on devoit avoir de ces crimes, & il promit de pourvoir aux besoins de ceux que la pauvreté portoit à les commettre. Comme les exhortations étoient assez inutiles, le Pape emploia l'excommunication, mais elle ne fit qu'irriter les coupables. Ils prirent les armes & voulurent tuer le Pape. Il se vit donc réduit à emploier la force de son côté & à lever des troupes. Il se rendit maître de l'église de saint Pierre, chassa ceux qui pilloient les offrandes & en tua plusieurs. Il reprit des terres qui avoient été usurpées, & rétablit la sûreté des chemins. Les pélerins s'en réjoüissoient; mais les Romains, accoutumés au pillage, disoient que le Pape étoit un homme sanguinaire & indigne d'offrir à Dieu le saint Sacrifice, après avoir commis tant de meurtres. Les Cardinaux mêmes approuvoient les discours du peuple. Ce furent apparemment ces plaintes qui obligerent le Roi d'Allemagne Henri le Noir, de passer en Italie pour travailler à la réunion de l'église de Rome. Car

Benoît IX & Silvestre III prenoient toujours le titre de Pape; & comme il étoit certain que Benoît avoit reçu de l'argent pour céder à Grégoire, on prétendoit que celui ci étoit monté sur le saint Siége par simonie. Le Roi fit tenir un Concile à Sutri près de Rome. Grégoire y assista, espérant d'y être reconnu seul Pape légitime : mais l'affaire aiant été examinée, il fut convaincu, comme disent la plûpart des Auteurs, d'avoir été irréguliérement élevé sur le saint Siége. Il renonça au Pontificat après avoir été Pape près de deux ans.

III.

IV. Clément II. Damase II. Léon IX. Zéle de ce dernier Pape.

Le saint Siége étant ainsi déclaré vacant, on élut Pape Suitger Saxon de naissance, Evêque de Bamberg, parce qu'il ne se trouvoit personne dans l'église de Rome qui fût capable de la gouverner. Il prit le nom de Clément II, & ne tint pas le Siége dix mois. Il mourut en Allemagne où il avoit suivi l'Empereur, & fut enterré à Bamberg où l'on voit encore son tombeau. L'Empereur choisit pour lui succéder, Poppon Evêque de Brixen, qu'il envoia à Rome, où il fut reçu avec honneur. Il prit le nom de Damase II, & ne vécut que trois semaines après son élection. Le saint Siége vaqua six mois, après lesquels dans une Diette ou Assemblée des Evêques & des Seigneurs que l'Empereur tint à Vormes, on élut tout d'une voix pour Pape Brunon Evêque de Toul, qui étoit présent & qui fut très-surpris de son élection. Il refusa longtemps cette dignité; & se voiant contraint de l'accepter, il déclara que c'étoit à condition que le Clergé & le peuple de Rome y consentiroient. Ce consentement fut accordé avec joie, & Brunon prit le nom de Léon IX, se proposant le grand saint Léon pour modéle. Il avoit environ

quarante-sept ans quand il monta sur le saint Siége, & il l'occupa cinq ans. Il s'appliqua d'abord à rétablir la discipline ecclésiastique & réguliére, & à réformer les mœurs dans tous les états. Il assembla un Concile à Rome, & peu de temps après un autre à Pavie, pour abolir la simonie, & déposa quelques Evêques qui en étoient convaincus. Il condamna les mariages incestueux, qui étoient devenus fort fréquens parmi la noblesse, & fit un grand nombre de réglemens nécessaires pour faire refleurir la piété. Il fit plusieurs voiages en Allemagne; & par-tout où il passoit, il corrigeoit les abus & les désordres, & travailloit à la réformation des mœurs.

V. Il est fait prisonnier par les Normans. Sa piété. Sa mort.

Les Normans s'étant répandus dans la Pouille, où ils faisoient de grands ravages, Léon se plaignit de leurs violences à l'Empereur, & ce Prince lui accorda des troupes pour leur faire la guerre. Avec ce secours le Pape marcha contre les Normans, sans considérer qu'il ne convenoit guéres à sa dignité, ni à sa qualité de pere commun des fidéles, de se mettre à la tête d'une armée pour exterminer ses ennemis. Les Normans furent si épouvantés, que sans en venir aux mains avec Léon, ils lui demanderent la paix & offrirent même de se rendre ses vassaux. Léon rejetta leurs propositions, & fit en cela une faute que rien n'est capable d'excuser. Les Normans combattirent & remporterent une entiére victoire. Le Pape fut assiégé dans le lieu où il s'étoit retiré & fut obligé de se rendre. Les Normans le traiterent avec honneur, & le menerent à Benevent où ils le retinrent près de neuf mois. Léon y mena une vie très austere. Il dormoit peu, & récitoit toutes les nuits le Pseautier. Il faisoit aussi l'aumône à tous les pau-

vres qui se présentoient. Etant tombé malade, il demanda qu'on le conduisît à Capoue, ce que les Normans lui accorderent. Il y demeura douze jours, & aiant fait venir l'Abbé de Mont-Cassin, on les mena l'un & l'autre à Rome. Car les Normans regardoient moins le Pape comme leur prisonnier, que comme leur pere. Il se fit porter à l'église de saint Pierre, y reçut les derniers Sacremens, & mourut le dix-neuviéme d'Avril de l'an 1054 âgé de cinquante ans. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort.

VI. Suite des Papes. Victor II. Etienne IX. Nicolas II. Aléxandre II. Schisme dans l'Eglise.

Le saint Siége vaqua pendant un an. Les Romains firent prier l'Empereur Henri de choisir en Allemagne en leur nom un successeur à Léon IX, parce qu'il ne s'en trouvoit point dans l'église de Rome qui méritât cette dignité. L'élection se fit dans une Assemblée tenue à Mayence, où fut nommé Gebehard Evêque d'Eichstet parent de l'Empereur. Il en fût fort affligé aussi-bien que l'Empereur. On le reçut à Rome avec beaucoup d'honneur, & on le mit en possession du saint Siége, qu'il occupa un peu plus de deux ans sous le nom de Victor II. Il tint la même année 1055 un grand Concile à Florence en présence de l'Empereur, pour corriger plusieurs abus. Il envoia en France le soûdiacre Hildébrand, qui avoit le plus concouru à son élection, pour réprimer la simonie qui y faisoit de grands ravages aussi-bien qu'en Bourgogne. Il mourut en Toscane, & eut pour successeur Frideric, Abbé du Mont-Cassin, & frere de Godefroi Duc de Lorraine; & il fut nommé Etienne IX. Il tint à Rome plusieurs Conciles, pour rémédier aux maux les plus intolérables. Il alla en Toscane & mourut à Florence, n'aiant pas tenu le saint Siége un an entier. Quelques-uns des plus puissans de Rome, suivis d'une troupe de gens

armés, élurent Pape l'Evêque de Venetrie, qu'ils nommerent Benoît. Mais peu de temps après Nicolas II aiant été élu selon les régles, l'Anti-Pape Benoît se soumit à lui, & le schisme fut ainsi terminé.

Le Pape Nicolas II fit un voiage dans la Pouille, à la priére des Normans qui l'engagerent à venir les réconcilier à l'Eglise. Ils se présenterent devant lui, & remirent en sa disposition toutes les terres de saint Pierre dont ils s'étoient emparés. Le Pape de son côté les réconcilia avec le saint Siége; & parce qu'ils étoient les plus capables de le secourir contre ceux qui avoient usurpé les biens de l'église de Rome, le Pape leur céda, à la réserve de Benevent, la Pouille & la Calabre. Ce fut l'origine du Roiaume de Naples. Les Normans aiant assemblé des troupes, suivirent le Pape lorsqu'il retournoit à Rome. Ils ravagerent les terres dont les habitans étoient rebelles au Pape, & commencerent à délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyrannisoient depuis si long-temps. Le Pape Nicolas garda le Siége de Florence avec celui de Rome pendant tout son Pontificat qui fut de deux ans & demi. On dit que ce Pape avoit la dévotion de ne point passer un seul jour sans laver les pieds à douze pauvres, & qu'il le faisoit la nuit quand il n'avoit pas pû le faire pendant le jour.

Il y eut une très-grande division pour l'élection de son successeur. Après trois mois de vacance, on élut Anselme qui fut nommé Aléxandre II. Guibert de Parme qui gouvernoit le Roiaume d'Italie pour l'Empereur, excita les Evêques de Lombardie, la plûpart simoniaques & concubinaires, à ne point recevoir ce Pape. Ils vouloient un homme qui eût, disoient-ils,

de la condescendance pour leurs foiblesses. Ils firent donc élire Cadaloüs Evêque de Parme sous le nom d'Honorius II, qui étoit lui-même infecté des mêmes vices, & qui avoit toujours mené une vie scandaleuse. Il amassa beaucoup d'argent & de troupes, & tâcha d'entrer à Rome malgré les habitans. Il eut quelque avantage au premier combat qui fut sanglant, mais il fut ensuite obligé de se retirer. Aléxandre II tint le saint Siége près de douze ans. Nous avons de lui quarante-cinq lettres, où l'on voit plusieurs exemples de pénitence canonique. Ce fut sous son Pontificat qu'éclata le schisme de Florence qui fit beaucoup de bruit dans l'Eglise.

IV.

VII. Schisme de Florence. Pierre ignée. Miracle éclatant au milieu de l'épreuve du feu.

Pierre Evêque de Florence avoit obtenu cet Evêché pour une somme d'argent considérable. Les moines qui avoient à leur tête saint Jean Gualbert, dont l'autorité entraînoit une grande partie du clergé & du peuple, soutenoient que l'Evêque étoit simoniaque, & qu'il n'étoit pas permis de communiquer avec lui. L'Evêque Pierre pour arrêter cette division, voulut faire tuer les moines & brûler leur monastére. Il envoia des gens armés qui exercerent les plus grandes violences, mirent en sang les moines, pillerent leur monastére, & renverserent les autels. Le bruit de ces violences rendit l'Evêque plus odieux, & le schisme devint général. Les moines accuserent l'Evêque auprès du Pape qui n'osa le condamner. Cependant le mal augmentoit, & paroissoit sans remede, lorsque les moines proposerent l'épreuve du feu, qu'ils regardoient comme devant être le jugement de Dieu. Le clergé & le peuple coururent au monastére de Septime. Les femmes ne furent point effraiées par la longueur & l'incommodité du chemin

rempli d'eaux bourbeuses. Des enfans ne furent point retenus par le jeûne, dont ils n'étoient point alors dispensés. Il se trouva environ trois mille personnes à la porte du monastére. On dressa deux buchers l'un à côté de l'autre, chacun long de dix pieds, large & haut de cinq. Entre les deux étoit un chemin étroit tout couvert de bois fort sec. Cependant on chantoit des Pseaumes & des litanies. On choisit un moine nommé Pierre pour entrer dans le feu ; & par ordre de l'Abbé, il alla à l'autel pour célébrer la Messe, qui fut chantée avec de grands sentimens de piété & de componction. A l'*Agnus Dei*, quatre moines s'avancerent pour allumer les buchers : l'un portoit un crucifix, l'autre l'eau-bénite, le troisiéme douze cierges benis & allumés, le quatriéme l'encensoir plein d'encens. Quand on les vit, il s'éleva un grand cri & on chanta *Kyrie eleïson* d'un ton lamentable. On pria Jesus-Christ de venir défendre sa cause ; on invoqua la sainte Vierge, S. Pierre & S. Grégoire.

Alors le moine Pierre aiant achevé la Messe, ôta sa chasuble, mais garda les autres ornemens. Il portoit une croix, chantoit les litanies avec les moines, & il s'approcha des buchers déja embrâsés. Le peuple prioit avec une ardeur incroiable. Enfin on fit faire silence, pour entendre les conditions ausquels se faisoit l'épreuve. On choisit un Abbé qui avoit la voix forte, pour lire distinctement au peuple ce que l'on demandoit à Dieu. Un autre Abbé éleva sa voix & dit : Mes freres & mes sœurs, Dieu nous est témoin que nous faisons ceci pour le salut de vos ames, afin que vous évitiez la simonie dont presque tout le monde est infecté. Les deux buchers étoient déja réduits en char-

bons ardens, pour la plus grande partie, & le chemin d'entre deux en étoit tout couvert. Alors le moine Pierre, par ordre de l'Abbé, prononça à haute voix cette oraison, qui tira les larmes des yeux de tous les assistans : Seigneur Jesus-Christ, je vous supplie que si Pierre de Pavie a usurpé par simonie le Siége de Florence, vous me secouriez en ce terrible jugement du feu, comme vous avez autrefois conservé les trois enfans dans la fournaise. Après que tous les assistans eurent dit *Amen*, il donna le baiser de paix à ses freres, & on demanda au peuple combien il vouloit qu'il demeurât dans le feu. C'est assez, répondit le peuple, qu'il passe gravement au milieu. Le moine Pierre fit le signe de la croix; & portant une croix sur laquelle il arrêtoit sa vue sans regarder le feu, il y entra gravement nuds pieds avec un visage gai. On le perdit de vue, tant qu'il fut entre les deux buchers; mais on le vit bien-tôt paroître de l'autre côté, sans que le feu eût fait la moindre impression sur lui. Le vent de la flamme agitoit ses cheveux, soulevoit son aube, & faisoit flotter son étole & son manipule; mais rien ne brûla, pas même le poil de ses pieds. Il raconta depuis, qu'étant prêt à sortir du feu, il s'apperçut que son manipule étoit tombé, & qu'il retourna le prendre au milieu des flammes. Quand il fut sorti du feu, il voulut y rentrer; mais le peuple l'arrêta, lui baisa les pieds, & chacun s'estimoit heureux de baiser la moindre partie de ses habits. On chantoit les louanges de Dieu, on répandoit des larmes de joie, & on prononçoit des malédictions contre Simon-le-magicien.

Ce récit est tiré de la lettre que le clergé & le peuple de Florence écrivirent aussi-tôt au Pa-

pe Aléxandre, pour le ſupplier de les délivrer des ſimoniaques. Le Pape y eut égard, & dépoſa Pierre de Pavie, qui ſe ſoumit à ce jugement. Il ſe réconcilia même avec ces moines, & ſe retira dans ce même monaſtére de Septime. A l'égard du moine Pierre qui s'expoſa au feu avec tant de foi, il étoit Florentin de la famille des Aldobrandins. Après le miracle du feu il fut fait Cardinal & Evêque d'Albano, & le nom de Pierre Ignée lui demeura, comme ſi on diſoit Pierre de feu. Le ſucceſſeur du Pape Aléxandre fut l'Archidiacre Hildebrand, qui depuis long temps avoit dans l'égliſe de Rome la principale autorité.

V.

VIII. Grégoire VII. Ses commencemens. Son élection précipitée. Son zèle immodéré.

Il nâquit en Toſcane, & ſon pere qui étoit charpentier, le mit ſous la conduite de l'Abbé de Notre-Dame au Mont Aventin à Rome. On croit qu'il vint en France continuer ſes études à Cluni; il eſt au moins certain que dès ſa jeuneſſe il embraſſa la vie monaſtique. Quelques années après il retourna à Rome, où il prêcha avec beaucoup de zéle, & les meilleurs Evêques admiroient ſes diſcours. Le Pape Léon IX l'eſtimoit fort & ſuivoit en tout ſes conſeils. Il l'ordonna ſoûdiacre & lui confia le gouvernement du monaſtére de ſaint Paul, où il n'y avoit plus que quelques moines, qui ſe faiſoient ſervir par des femmes dans le réfectoire. Hildebrand fit rendre les biens de ce monaſtére à ceux qui les avoient uſurpés, & il y aſſembla une nombreuſe communauté, à qui il fit obſerver une exacte diſcipline. Il devint en peu de temps ſi riche & ſi puiſſant, qu'il ſe rendit maître des affaires, & tint les Papes dans une eſpéce de dépendance. Enſuite il fut envoié Légat en France, où il préſida aux Conciles de Lyon & de

Tours. Il chassa Benoît IX, & fit élire en sa place Nicolas II. qui le fit Archidiacre de Rome. Enfin ce fut par son moien que l'Anti-Pape Honorius fut chassé, & Aléxandre II mis sur le saint Siége. Il gouverna absolument toutes les affaires, tant ecclésiastiques que civiles pendant le Pontificat de ce Pape, & fut proclamé souverain Pontife le même jour qu'il mourut. Il demanda au Roi Henri la confirmation de son élection. Ce Prince fut quelque temps à déliberer, & envoia un Seigneur à Rome pour l'informer de quelle maniére cette élection précipitée s'étoit faite. Hildebrand fit tant de caresses à ce Seigneur, qu'il l'engagea à écrire en sa faveur. Le Roi voiant qu'il s'opposeroit inutilement à l'ordination d'un homme qui avoit tant de crédit à Rome, y consentit. Ainsi il fut ordonné Prêtre, & ensuite Evêque de Rome. Il prit le nom de Grégoire VII, pour honorer la mémoire de Grégoire VI qui l'avoit élevé dans sa jeunesse. Ce Pape né avec un grand courage, & élevé dans la discipline monastique la plus réguliére, désiroit ardemment de purger l'Eglise des vices dont il la voioit infectée, particuliérement de la simonie & de l'incontinence du Clergé. Mais dans un siécle si peu éclairé, il n'avoit pas les lumiéres nécessaires pour régler son zéle; & prenant de fausses lueurs pour des vérités solides, il en tiroit sans hésiter les plus dangereuses conséquences. Son grand principe étoit qu'un Supérieur est obligé de punir tous les crimes qui viennent à sa connoissance, sous peine de s'en rendre complice, & il répete sans cesse dans ses lettres cette parole du Prophête:
Jerem. 48. *Maudit soit celui qui n'ensanglante pas son épée*; c'est-à-dire, qui n'éxécute pas l'ordre de Dieu pour punir ses ennemis.

IX. Travaux de Grégoire VII.

Dès la premiére année de son Pontificat, Grégoire VII ordonna dans un Concile, que ceux qui étoient entrés dans les Ordres sacrés par simonie, seroient privés de toutes fonctions; que ceux qui vivoient dans l'incontinence, ne pourroient servir à l'autel, & que le peuple n'assisteroit point aux Offices qu'ils feroient. Le Pape excommunia dans ce même Concile le Duc de Pouille, de Calabre & de Sicile, parce qu'il avoit pris quelques terres de l'Eglise. Il fit publier par toute l'Italie & dans toute l'Allemagne, les décrets du Concile qu'il avoit tenu à Rome contre la simonie & le mariage des clercs. Le clergé murmura fort contre ces décrets, prétendant que c'étoit une hérésie manifeste & une doctrine insensée, de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des Anges; mais le Pape ne cessoit d'envoier des Légations, pour accuser les Evêques de foiblesse & de négligence, & les menaçoit de censures s'ils n'éxécutoient promptement ses ordres. Nous avons vu comment ce Pape se conduisit à l'égard d'Henri IV Roi d'Allemagne, & de quel ton il écrivit aux Evêques de France contre le Roi Philippe. Voulant suivre aussi en Italie toute la vivacité de son zéle, il se vit exposé au danger de périr au milieu d'une conjuration formée contre lui. La nuit de Noël le Préfet de Rome, qui avoit été excommunié, vint à l'église où étoit le Pape, avec une troupe de gens armés. On prit Grégoire, on le maltraita, & l'on exerça contre lui les derniéres violences. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, on cessa l'Office par toutes les églises, & on dépouilla les autels; on sonna les cloches & les trompettes: on mit des gardes à toutes les portes pour empêcher qu'on n'emmenât le Pape hors de Rome.

Quand on sçut où il étoit, on alla le délivrer, & le Pape fut en état d'achever l'Office de Noël.

X. Injustes prétentions de ce Pape. Combien les fondemens sur lesquels il les appuioit, étoient peu solides.

Nous voions dans une lettre de Grégoire VII à Hermand Evêque de Mets, jusqu'où ce Pape étendoit ses droits, & sur quels fondemens il les appuioit. Ceux, dit-il, qui prétendent qu'un Roi ne doit pas être excommunié, sont si impertinens, qu'ils ne mériteroient pas qu'on leur répondît. Nous les renvoions néanmoins aux paroles des Apôtres & aux exemples des Peres. Qu'ils lisent ce que saint Pierre ordonna au peuple dans l'ordination de saint Clément, touchant celui que l'on sçait n'être pas bien avec l'Evêque. Qu'ils apprennent que l'Apôtre dit : Il ne faut pas même manger avec eux. Qu'ils considérent pourquoi le Pape Zacharie déposa le Roi de France, & dégaga les François du serment de fidélité qu'ils lui avoient prêté. Qu'ils apprennent que saint Grégoire dans des priviléges donnés à quelques églises, n'excommunie pas seulement les Rois & les Seigneurs qui pourroient y contrevenir, mais les prive même de leurs dignités. Qu'ils fassent aussi attention à la maniére dont saint Ambroise traita l'Empereur Théodose. Que si le saint Siége a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugera-t'il pas les temporelles? On peut voir combien la dignité Roiale est différente de l'Episcopale par l'origine de l'une & de l'autre. La temporelle vient de l'orgueil; au lieu que la spirituelle a été instituée par la bonté divine. Tels sont les fondemens de cette doctrine inouie jusqu'alors, que le Pape a droit de déposer les Souverains. Les personnes instruites peuvent juger combien ils sont solides. La premiére autorité que cite Grégoire VII, est tirée d'une lettre apocriphe de saint Clément à

à saint Jacques, & où il n'est parlé que de l'excommunication de même que dans le passage de saint Paul. Or la question n'étoit pas si les Rois pouvoient être excommuniés, mais si l'excommunication les privoit de leur puissance temporelle. A l'égard des exemples que rapporte Grégoire VII, le Pape Zacharie ne déposa point le Roi Childéric, mais il fut seulement consulté par les François qui vouloient le déposer. D'ailleurs ce Prince n'étoit ni excommunié ni criminel, mais seulement méprisé à cause de son incapacité. Le privilége de saint Grégoire allégué par Grégoire VII est celui de l'hôpital d'Autun, où plusieurs Auteurs croient que cette clause de privation des dignités temporelles a été ajoutée; & d'autres la regardent comme une malédiction & une menace. Saint Ambroise ne prétendit jamais rien ôter à Théodose de sa puissance temporelle. Le reste de ce qu'avance Grégoire VII prouveroit trop s'il étoit vrai. Si ceux qui ont droit de juger le spirituel, avoient droit à plus forte raison de juger le temporel, il ne faudroit plus d'autres juges, ni d'autres Princes que les Evêques; & si les Puissances temporelles n'étoient établies que par l'orgueil humain, la Religion porteroit à les détruire. Mais l'Ecriture Sainte nous apprend que toute Puissance vient de Dieu, même celle des infidéles.

XI. Gregoire VII fait pleuvoir de toutes parts les excommunications. Il avance des principes faux & dangereux.

Dans le quatriéme Concile que Grégoire tint à Rome, on fit un Décret où l'on trouve ces paroles remarquables : Nous lions par l'autorité Apostolique celui qui s'opposera à la commission des Légats, non-seulement quant à l'ame, mais quant au corps : nous le privons de toute prospérité en cette vie, & ôtons la victoire à ses armes. Le Pape prononça ensuite une sen-

tence d'excommunication contre tous les Normans qui pilloient les terres de ſaint Pierre, & de dépoſition contre les Evêques & les Prêtres qui célébreroient l'Office devant eux tant qu'ils ſeroient excommuniés. Il excommunia encore une multitude d'autres perſonnes. Mais il s'apperçut lui-même qu'en faiſant ainſi pleuvoir de toutes parts les excommunications, il en empêchoit l'effet, & rendoit impraticable l'exécution d'un nombre ſi prodigieux de ſentences. Il comprit qu'il y avoit pluſieurs perſonnes, qui par ignorance, ou par crainte, ou par néceſſité, ne pouvoient éviter d'avoir quelque commerce avec les excommuniés. Il déclara donc qu'uſant d'indulgence, il exceptoit de l'excommunication les femmes, les enfans & les ſerviteurs des excommuniés. Voulant répondre aux raiſons de ceux qui ſoutenoient que l'on ne pouvoit point diſpenſer les ſujets d'un Roi du ſerment de fidélité, il ajouta aux preuves ſi peu ſolides que nous avons rapportées, l'exemple de l'Empereur Arcade excommunié par le Pape ſaint Innocent, pour avoir conſenti à la dépoſition de ſaint Jean Chryſoſtome. Mais la lettre de ſaint Innocent qui renferme cette excommunication, eſt rejettée de tous les Savans, comme étant une piéce dont la fauſſeté eſt évidente; & quand elle ſeroit vraie, Arcade y eſt ſeulement excommunié & non pas privé de la dignité Impériale: c'étoit néanmoins la queſtion dont il s'agiſſoit avec Henri IV. Grégoire VII relevoit enſuite le pouvoir conféré à un Exorciſte, celui qu'ont les Prêtres de remettre les péchés, de conférer les Sacremens. Les bons Chrétiens, diſoit-il encore, de quelque rang qu'ils ſoient, ſont plus véritablement Rois que les mauvais Princes. Les uns ſont membres de Jeſus-Chriſt,

les autres du diable. La conséquence naturelle seroit de ne plus reconnoître les méchans pour Souverains, mais ce seroit une hérésie. Grégoire VII ne s'appercevoit pas que l'on pourroit en dire autant des méchans Evêques, & que l'on introduiroit une horrible confusion dans le monde & dans l'Eglise, si l'on faisoit dépendre la soumission à l'autorité, soit spirituelle soit temporelle, des dispositions personnelles de ceux qui en sont revêtus. Le Pape ajoutoit, pour humilier les Rois, qu'il y en a peu qui soient honorés comme saints, & que chez eux la pénitence est aussi rare, que les péchés sont communs. Il dit enfin que le saint Siége rend saints ceux qui le remplissent. Cet étrange paradoxe pouvoit-il être avancé, après la triste expérience que l'on venoit de faire de tant de Papes, qui avoient déshonoré le saint Siége pendant le dixiéme siécle ?

XII. Prétentions inouies de ce Pape. Il s'attribue la souveraineté de tous les Roiaumes.

Grégoire VII n'étoit pas seulement persuadé en général, que selon le bon ordre la Puissance temporelle devoit être soumise à la spirituelle : il croioit encore avoir des titres particuliers pour s'assujettir tous les Roiaumes de l'Europe. Premiérement il prétendoit avoir droit de donner l'Empire d'Occident avec la Couronne Impériale ; & c'est sans doute la raison pour laquelle il n'emploie jamais les années des Empereurs dans la date de ses lettres, comme faisoient les Papes ses prédécesseurs. Il avoit tant de prétention sur le Roiaume d'Allemagne, qu'il vouloit que le Roi lui rendit hommage comme son vassal & exécutât ponctuellement tous ses ordres. A l'égard de la Saxe en particulier, il prétendoit que Charlemagne, après l'avoir soumise, l'avoit donnée à saint Pierre. Il en disoit autant de la France, & en écrivoit ainsi à ses

Légats : Il faut dire à tous les François, que chaque maison doit paier à saint Pierre au moins un denier par an ; & il faut le leur commander, s'ils reconnoissent saint Pierre pour Pere & pour Pasteur selon l'ancienne coutume. Car l'Empereur Charles, comme on lit dans son livre qui est aux Archives de l'église de S. Pierre, recueilloit tous les ans en trois endroits douze cens livres pour le service du saint Siége, outre ce que chacun offroit par sa dévotion particuliére. On ne voit rien de ces collectes, ni dans les Capitulaires de Charlemagne, ni dans les histoires & les monumens de son tems ; mais on pouvoit avoir fabriqué de faux titres pendant les deux siécles suivans : il est plus raisonnable de le croire, que de penser que le Pape ait voulu en imposer.

A l'égard de l'Angleterre, le Roi Guillaume envoioit au Pape le tribut accordé par ses prédécesseurs ; mais il refusa de rendre l'hommage que demandoit Grégoire VII, qui fut fort irrité de ce refus. Ce Pape écrivit à Suénon Roi de Dannemarc deux lettres, qui font voir qu'il prétendoit que ce Prince avoit promis de se donner à saint Pierre lui & son Roiaume ; mais nous ne voions point l'effet de cette promesse. Il offrit à ce Roi une Province occupée par des hérétiques, pour la donner à un de ses enfans ; ce qui prouve qu'il croioit avoir droit de disposer des biens des hérétiques. Quant à l'Espagne, il prétendoit qu'avant l'invasion des Sarrasins elle appartenoit à saint Pierre ; & il déclaroit qu'il aimoit mieux qu'elle demeurât à ces infidéles, que d'être occupée par des Chrétiens qui n'en voudroient pas faire hommage au saint Siége. Dès la premiére année de son Pontificat il écrivit aux Juges de Sardaigne, de paier les droits dûs à saint Pierre, négligés par

leurs ancêtres, les menaçant que s'ils y manquoient, leur païs en souffriroit. Nous ne voulons pas que vous ignoriez, leur dit-il, que plusieurs nations nous ont demandé votre terre, promettant de nous laisser la jouissance de la moitié & de nous faire hommage de l'autre, si nous leur donnions cette permission. Mais nous ne l'accorderons à personne, si vous persévérez à être dévoués à saint Pierre. C'est-à-dire, qu'il exposera au pillage ces insulaires, s'ils ne lui paient le tribut qu'il éxige. Il écrivit ainsi à Salomon Roi de Hongrie : Vous pouvez apprendre des anciens de votre païs, que le Roiaume de Hongrie appartient à l'église de Rome, aiant été donné autrefois à saint Pierre par le Roi avec tous ses droits & sa puissance. Sçachez donc que vous n'aurez point les bonnes graces de saint Pierre, & ne régnerez pas long-tems sans éprouver l'indignation du saint Siége, si vous ne reconnoissez que c'est de lui que vous tenez votre Couronne. Grégoire VII manda à un Seigneur qui vouloit se rendre Roi de Dalmatie, qu'il lui défendoit de la part de saint Pierre, de prendre les armes contre un Roi qui avoit été mis sur le trône par l'autorité Apostolique. Si vous avez quelque sujet de plainte, demandez-nous justice & attendez notre jugement. Autrement, nous tirerons contre-vous le glaive de saint Pierre, pour punir votre audace, & la témérité de ceux qui vous favoriseront dans cette entreprise. Ce Pape étendoit ses prétentions jusques sur les Russes, & il donna ce Roiaume au fils de Démétrius de la part de saint Pierre. Enfin il se croioit en droit de terminer les différends entre les Souverains pour leurs Etats. Ces exemples suffisent pour montrer l'idée qu'avoit Grégoire

VII de l'autorité du saint Siége, & qu'il vouloit persuader à tout le monde, que toutes les Puissances temporelles dépendoient de la puissance spirituelle du Pape.

XIII. Mort de Grégoire VII.

L'an 1085, Grégoire VII tomba malade à Salerne. Les Evêques & les Cardinaux qui étoient auprès de lui, le priérent de se nommer un successeur qui pût soutenir le bon parti contre l'Anti-Pape Guibert, dont nous avons parlé ailleurs. Il conseilla d'élire Didier Abbé du Mont-Cassin, qui lui succéda en effet. On demanda au Pape, s'il vouloit user de quelque indulgence envers ceux qu'il avoit excommuniés. Il répondit : Excepté le prétendu Roi Henri, l'Anti-Pape Guibert, & les principales personnes qui les favorisent, j'absous & je bénis tous ceux qui croient que j'en ai le pouvoir. Néanmoins Sigebert dit dans sa chronique, que ce Pape aiant mandé un des Cardinaux qu'il aimoit le plus, il confessa à Dieu, à saint Pierre & à toute l'Eglise, qu'il avoit beaucoup péché dans le gouvernement de l'Eglise, & que c'étoit à l'instigation du démon qu'il avoit excité la discorde & la guerre. Il mourut le vingt-cinquiéme de Mai, & fut enterré à Salerne. Il avoit tenu le saint Siége près de douze ans. Sa vie fut écrite environ quarante-cinq ans après sa mort, par Paul chanoine régulier en Baviére, qui reléve principalement les faits qu'il croit miraculeux & propres à montrer la sainteté de Grégoire. Le Pape Anastase IV le fit peindre à Rome dans une église entre les Saints, soixante ans après sa mort. Vers la fin du seiziéme siécle, son nom fut inséré au Martyrologe Romain corrigé par les ordres de Grégoire XIII. Paul V au commencement du dix-septiéme siécle, permit à l'Archevêque & au Chapitre de

Salerne de l'honorer comme Saint par un Office public.

XIV. Légende de Grégoire VII condamnée en France de notre temps.

Enfin nous avons vu de notre temps sous le Pontificat de Benoît XIII, non-seulement établir la fête de ce Pape, mais même insérer pour cette fête dans le Bréviaire Romain, un Office qui fit beaucoup de bruit en France, parce qu'on y canonise la conduite de Grégoire VII à l'égard du Roi Henri IV. Il résista, dit la Légende de Grégoire VII en parlant de ce Pape, avec intrépidité & en athlete toujours généreux, aux efforts impies de l'Empereur Henri. Il ne craignit point de s'opposer lui-même comme un mur pour la maison d'Israël; & Henri étant tombé dans le profond abime des maux, il le priva de la communion des fidéles & de son Roiaume, & il déchargea les peuples qui lui étoient soumis, de la fidélité qu'ils lui avoient jurée. Cette Légende excita le zéle des Evêques de France les plus éclairés & les plus attachés aux intérêts de l'Eglise & de l'Etat. Ils défendirent à toutes les communautés & personnes séculiéres & réguliéres de leur Diocèse de l'un & de l'autre sexe, qui se servent du Bréviaire Romain ou qui reçoivent les Offices des nouveaux Saints, de réciter soit en public, soit en particulier, l'Office de Grégoire VII. Les Parlemens supprimerent cette Légende, & les plus célébres Jurisconsultes en firent voir tous les vices dans une Consultation qu'ils dresserent pour M. l'Evêque d'Auxerre qui avoit condamné cette Légende. Cet illustre Prélat avoit donné à ses Collégues un exemple de générosité que plusieurs imiterent. Mais son zèle vraiment éclairé, fut puni à Rome par un Bref qui flétrissoit son Mandement, qui est plein de sagesse & de modération, & par lequel il avoit

Charles-Gabriel de Tubieres de Caylus.

rempli ce qu'il devoit à la Religion, à sa patrie & à son Roi.

XV. Jugemens différens que l'on a portés de ce Pape. Son caractére.

Les jugemens que l'on a porté de la personne & de la conduite de ce Pape sont fort différens. Ses partisans l'ont représenté comme un homme plein de religion & de piété, juste, humble, patient, sçavant Canoniste & bon Théologien, zèlé pour la discipline & pour le bien de l'Eglise, protecteur des opprimés, défenseur intrépide des droits & des libertés ecclésiastiques. Ses ennemis au contraire, l'ont fait passer pour un homme cruel, sans foi & sans religion, qui s'étant emparé par violence du saint Siége, a jetté toute l'Eglise dans le trouble pour satisfaire son ambition. Ils lui ont imputé toutes sortes de crimes, ceux même qui n'ont pas la moindre vrai-semblance. On voit par exemple dans les Ecrits du Cardinal Bennon des histoires ridicules, qu'il ne raconte que pour décrier Grégoire VII; & en général on y remarque tant de passion, qu'il est difficile d'y discerner la vérité d'avec le mensonge. Pour juger sainement de ce Pape, il faut reconnoître qu'il avoit beaucoup d'esprit, qu'il étoit capable de grandes choses, ferme & intrépide dans l'exécution de ses projets, ennemi de la simonie & du libertinage, & zèlé pour la réforme des mœurs du clergé. Mais il faut avouer aussi, qu'il a été élevé sur le saint Siége avec un peu de précipitation; que l'idée fausse qu'il avoit des prérogatives de son Siége, l'a porté à former des entreprises déraisonnables & au-dessus de son pouvoir; qu'il a causé de grands troubles dans l'Eglise & dans l'Empire; qu'il est le premier qui non-seulement se soit voulu rendre Souverain, & exercer une domination absolue dans l'Eglise, mais même dans les

Roiaumes ; qui ait entrepris de disposer des biens & des Etats des Princes, de déposer les Empereurs & les Rois & d'en mettre d'autres à leur place.

La sainteté de Grégoire VII n'est certainement pas reconnue dans l'Eglise ; & l'histoire de son Pontificat est difficile à accorder, avec l'idée d'une sainteté formée sur l'esprit & sur les régles de l'Evangile. Mais ce qui a le plus révolté dans la Légende dont nous avons parlé, & ce qui a le plus excité avec raison, le zèle des plus grands Evêques de France & des plus célébres Magistrats, c'est que l'on ait canonisé à Rome dans ce nouvel office, ce qu'il y a de plus intolérable dans la conduite de ce Pape ; & que l'on y ait approuvé des maximes contraires à la parole de Dieu, à la Tradition, aux sentimens des Peres, & capables de donner atteinte aux liens sacrés & indissolubles qui attachent les peuples à leurs Souverains, & de mettre le trouble, la confusion & la guerre dans tous les Etats des Princes chrétiens. Les Jurisconsultes sur-tout firent sentir que de toutes les tentatives que la Cour de Rome avoit jamais pu imaginer, pour usurper sur les Couronnes cette domination universelle & absolue, qui fait depuis plusieurs siécles l'objet de son ambition, il n'y en avoit peut-être jamais eu de plus artificieuse & de plus condamnable, que celle de présenter aux fidéles comme faisant partie de l'Office divin, une Légende qui accoutumeroit insensiblement les peuples à regarder comme des actions de religion & de sainteté, les attentats sur la Puissance temporelle, que Grégoire VII a portés jusqu'à cet excès de déposer un Empereur, de délier ses sujets du serment de fidélité, & de faire défense à qui

Consultation des 94 Avocats pour M. l'Evêque d'Auxerre.

que ce soit de lui obéir en qualité de Roi.

VI.

XVI. Pontificat de Victor III. Dédicace de l'église du Mont-Cassin.

Aprés la mort de Grégoire VII, le Clergé de Rome jetta la vue sur Didier Abbé du Mont-Cassin pour l'élever sur le saint Siége. Didier refusa d'abord cette dignité, & le saint Siége fut vacant pendant un an. Cependant l'Anti-Pape Guibert se rendit maître de plusieurs églises de Rome, & vouloit se faire reconnoître pour Pape légitime. Des Evêques qui avoient toujours été attachés à Grégoire, vinrent à Rome l'an 1086 avec le Prince de Salerne pour procéder à l'élection d'un Pape. Ils élurent & proclamerent l'Abbé Didier, qui fit toute la résistance possible, se retira au Mont-Cassin, & quitta les habits pontificaux dont on l'avoit revêtu malgré lui ; mais on l'obligea l'année suivante de les reprendre & de se laisser sacrer. On lui donna le nom de Victor III. Les Romains du parti de Guibert se rendirent maîtres de l'église de saint Pierre ; & après plusieurs actes d'hostilité, Victor fut obligé de se retirer dans son monastére. Il en sortit ensuite pour tenir un concile à Benevent, où il anathématisa de nouveau l'Anti-Pape Guibert. Aiant entrepris d'abbatre les Sarrasins d'Afrique, il arma les peuples d'Italie, qui prirent la ville de Mehedia & défirent cent mille Sarrasins. Victor tomba malade pendant la tenue du Concile de Benevent, ce qui l'obligea de retourner promptement au Mont-Cassin, où il mourut l'an 1087, après avoir désigné Othon Evêque d'Ostie pour son successeur. Il avoit fait bâtir son tombeau dans le Chapitre. Ce qui avoit rendu l'Abbé Didier fort célébre, c'étoit la magnifique église qu'il avoit fait élever au Mont-Cassin. Il avoit fait venir de Rome à grands frais des colomnes

& des marbres de diverses couleurs, & de Constantinople les plus habiles ouvriers, parce que depuis plus de cinq cens ans les arts étoient tombés en Italie. Le Pape Aléxandre en avoit fait lui-même la solemnelle dédicace, à laquelle assistérent plus de cinquante Evêques, un grand nombre d'Abbés & plusieurs Princes souverains. Comme le Pape avoit promis des indulgences à tous ceux qui assisteroient à cette dédicace, ou qui viendroient à la nouvelle église pendant l'Octave, il y eut une telle affluence de peuple, que non-seulement le monastére & la ville, mais même les campagnes des environs étoient remplies d'une multitude innombrable. L'Abbé Didier avoit trouvé le moien de leur fournir à tous du pain, du vin, de la viande & du poisson pendant six jours. Il avoit été vingt-neuf ans Abbé du Mont-Cassin, & ne tint que quatre mois depuis son sacre le saint Siége, qui après sa mort vaqua six mois. Il fit transcrire au Mont-Cassin beaucoup de livres, & en composa lui-même quelques-uns, dont il nous reste trois livres de Dialogues sur les miracles de saint Benoît & des autres moines du Mont-Cassin.

XVII. Urbain II.

Le successeur de Victor III fut Othon, né en France à Chatillon sur Marne au Dioc. de Reims. Il avoit été tiré du monastére de Cluni pour être Cardinal, & avoit rendu de grands services à Grégoire VII, qui l'avoit envoié Légat en Allemagne contre le Roi Henri. Il fut élu dans une assemblée d'Evêques tenue à Terrassine, & nommé Urbain II. Au sortir de Terrassine il alla au Mont-Cassin. L'Anti-Pape Guibert lui disputa la ville de Rome, mais il en fut chassé lorsque son parti se fut affoibli. Le Pape Urbain tint un Concile à Plaisance, &

paſſa de-là en France, où il aſſembla un Concile à Clermont en Auvergne, dans lequel il donna le projet de la croiſade qui fut faite ſous ſon Pontificat. Il écrivit un grand nombre de lettres, & tint pluſieurs Conciles où il renouvella les loix contre les ſimoniaques, contre ceux qui s'emparent des biens de l'Egliſe, & contre les clercs qui ne gardoient point le célibat. Ce Pape mourut l'an 1099, après avoir tenu le ſaint Siége un peu plus de onze ans. Il avoit fait venir à Rome ſaint Bruno, dont il avoit été diſciple à Reims. Nous aurons occaſion de parler encore ailleurs de ce Souverain Pontife.

ARTICLE V.

Héréſie de Bérenger.

I.

I. Héréſie de Bérenger. Sa condamnation.

BErenger nâquit à Tours vers le commencement du onziéme ſiécle, & fit ſes premiéres études à l'Ecole de S. Martin où ſon oncle étoit chantre. Il les alla continuer à Chartres ſous Fulbert, qui lui recommanda d'être toujours ennemi de toute nouveauté dans la doctrine, & de prendre les ſaints Peres pour guides, s'il vouloit ne jamais s'égarer. Berenger étant revenu à Tours, fut chargé du gouvernement de l'Ecole, & quoiqu'il fût Archidiacre d'Angers, il ne ceſſa pas pour cela d'enſeigner à Tours. Lanfranc moine du Bec en Normandie, commença à enſeigner dans ce monaſtére avec un ſi grand ſuccès, qu'on venoit de tous côtés prendre ſes leçons. Berenger fâché de voir que la réputation de Lanfranc étoit très-

supérieure à la sienne, crut qu'il s'attireroit un plus grand nombre de disciples, en enseignant des opinions hardies & singuliéres. Il s'écarta de la simplicité de la foi, & s'imagina pouvoir trouver par la raison, quelque chose de plus certain que ce qu'il avoit appris par l'enseignement commun de l'Eglise. Il combattit d'abord le Baptême des enfans; étant frappé de plusieurs difficultés ausquelles il n'avoit point fait encore attention. Mais le mystére de l'Eucharistie lui parut en souffrir de beaucoup plus grandes. Il osa le sonder; & Dieu pour le punir de son orgueil & de sa témérité, le livra aux ténébres de sa propre sagesse. Il douta de la certitude de la doctrine commune de l'Eglise sur cet impénétrable mystére; il loua Jean Scot & déclama contre Pascase, tous deux Auteurs du neuviéme siécle, qui s'étoient distingués, le premier par ses erreurs, le second par la pureté de sa doctrine.

Lanfranc aiant appris les écarts dans lesquels donnoit Berenger, les releva publiquement, & Berenger lui en écrivit en ces termes: J'ai oui dire, mon frere, que vous regardez comme hérétiques les sentimens de Jean Scot sur le Sacrement de l'Autel, parce qu'ils ne s'accordent pas avec ceux de Pascase qui vous est si cher. Si cela est ainsi, j'ose vous dire qu'en portant un jugement si précipité, vous faites un mauvais usage du bon esprit que Dieu vous a donné. Il paroît que vous n'avez pas encore assez étudié l'Ecriture-sainte. Quoique je sois fort peu habile, je voudrois avoir avec vous une conférence, en présence de tels Juges que vous voudriez choisir. Je vous déclare que j'approuve les sentimens de Jean Scot sur l'Eucharistie, & je crois que l'on ne peut les rejetter, sans

regarder en même-temps comme hérétiques, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin & les autres.

Le Pape Léon IX à qui l'hérésie de Berenger avoit été déférée, fit lire sa lettre à Lanfranc dans un Concile nombreux qu'il tint à Rome l'an 1050. Le Concile fut indigné, de voir que Berenger approuvoit les sentimens de Scot & condamnoit ceux de Pascase sur l'Eucharistie. C'est pourquoi on le sépara de la communion de l'Eglise, pour remédier au mal dès sa naissance, & pour empêcher qu'il ne fît du progrès. Le Pape ordonna ensuite à Lanfranc qui étoit présent, d'expliquer ses sentimens, & de dissiper les soupçons que ses liaisons avec Berenger avoient fait naître contre lui. Il le fit aussi-tôt, & satisfit tout le monde par la clarté de sa profession de foi. Berenger qui étoit en Normandie, travailloit à y répandre sa pernicieuse doctrine. Il s'efforça de l'insinuer au Duc Guillaume; mais ce Prince, tout jeune qu'il étoit, se tint prudemment sur ses gardes, & ménagea une conférence, où Berenger fut confondu sans être converti. Il écrivit aux clercs de Chartres une lettre, où il avoit la témérité de traiter d'hérétique l'église de Rome, sans en excepter le Pape Léon, dont la foi & le mérite étoient si connus. Ce Pape présida au Concile de Verceil qui se tint la même année, & auquel assisterent des Evêques de divers païs. Berenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y lut publiquement le livre de Jean Scot touchant l'Eucharistie, & il fut condamné & brûlé. On y examina ensuite le sentiment de Berenger, qui fut aussi condamné. Son hérésie commençoit à faire du progrès en France, & les gens de bien en étoient allarmés. Le Roi Hen-

si en aiant oui parler, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de son Roiaume, indiqua un Concile à Paris, & ordonna à Berenger de s'y trouver.

I I.

II.
Berenger découvre plus clairement son impiété.

Cependant Berenger écrivit ainsi à Ascelin moine du Bec : Vous regardez Jean Scot comme hérétique, & en cela vous commettez une grande injustice que je prie Dieu de vous pardonner. Si je trouvois dans ses Ecrits quelque chose qui ne fut pas exact, je le condamnerois nettement. Mais je n'y ai rien lu qui n'ait été enseigné par les saints Peres. Pour vous qui enseignez avec Pascase, que dans le sacrement de l'Autel la substance du pain ne subsiste absolument plus, vous soutenez une chose absurde, contraire au bon sens, à l'Evangile & à saint Paul. C'est ainsi que ce séducteur découvroit clairement son hérésie, quoique dans d'autres occasions il eût soin de l'envelopper. Il est si évident, dit encore Berenger, que la substance du pain susiste toujours dans le Sacrement, qu'un jeune écolier seroit en état de le prouver. Toute mon application est d'empêcher que l'on ne passe les bornes qu'ont posées les Peres, l'Apôtre & l'Evangile. Il est bon de remarquer combien le ton que prend cet hérésiarque, est différent de celui qu'avoient pris dans le neuviéme siécle, les auteurs téméraires qui s'étoient efforcés d'obscurcir la doctrine de l'Eglise sur cet article capital. Les premiers maîtres d'erreur parlent en hésitant ; ils semblent ne proposer que des difficultés : ceux qui viennent après eux, & qui ont eu tout le temps de méditer leur nouveau sistême & les moiens de le soutenir, prennent un ton plus assuré, afin de séduire plus de personnes.

III.
La nouveauté repoussée par la foi ancienne & perpétuelle de l'Eglise.

La réponse du moine Ascelin est propre à nous faire connoître l'état de la dispute, & nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers, que Berenger a préparé les voies aux dernieres hérésies qui ont fait dans l'Eglise de si horribles ravages. Je croirai toute ma vie, dit Ascelin, comme une vérité certaine & indubitable, que le pain & le vin qui sont offerts sur l'autel, deviennent par la vertu du Saint-Esprit & par les paroles du Prêtre, le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ. Je ne porte point de Jean Scot un jugement téméraire, puisque je vois qu'il ne tend qu'à me persuader, que ce qui est consacré sur l'Autel n'est point le véritable corps & le véritable sang de Notre Seigneur. Pour moi, je crois avec Pascase & tous les Catholiques; que les fidéles reçoivent à l'autel le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ. Il lui reproche ensuite d'être d'un autre sentiment que l'Eglise universelle, & lui soutient que le chantre Arnoul a eu raison de lui dire : Laissez-nous croire une vérité dont nous avons été instruits dès l'enfance. Arnoul vouloit, ajoute Ascelin, vous empêcher de quitter ce chemin droit & battu, dans lequel ont marché nos Peres, si saints, si sages, & si Catholiques.

III.

IV.
L'erreur est attaquée de tous côtés.

Théoduin Evêque de Liége, aiant appris que l'on devoit tenir un Concile à Paris pour examiner la doctrine de Berenger, en écrivit à Henri Roi de France. Le bruit, dit-il, s'est répandu dans toute l'Allemagne, que Brunon Evêque d'Angers & Berenger de Tours, soutiennent que le corps du Seigneur n'est proprement que la figure de son corps. On dit que par le zéle que vous avez pour l'Eglise, vous avez convoqué un Concile pour délivrer de cet opprobre

votre illustre Roiaume. Ici la doctrine est si claire, qu'il ne peut y avoir le moindre doute. Il rapporte plusieurs passages des Peres, & conclut ainsi. Nous croions donc que Brunon & Berenger sont déja anathématisés, & par conséquent, vous n'avez qu'à délibérer avec vos Evêques & l'Empereur votre ami & avec le Pape, de la punition qu'ils méritent. Adelman, alors maître de l'Ecole de Liége & depuis Evêque de Bresse, écrivit vers le même-temps à Berenger, pour le faire souvenir des entretiens que Fulbert de Chartres leur maître commun, avoit avec eux le soir dans un petit jardin, où il leur parloit avec tant de tendresse, que souvent les larmes interrompoient son discours, & les exhortoit de suivre le grand chemin, & de marcher toujours sur les traces des Peres, sans jamais s'en écarter, pour entrer dans des voies obliques & détournées. On vous accuse de dire, ajoute Adelman, que ce qui est immolé tous les jours sur l'Autel par toute la terre, n'est pas le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ, mais seulement une figure. Je vous conjure par la miséricorde de Dieu, de ne point troubler la paix de l'Eglise Catholique, pour laquelle tant de milliers de Martyrs & tant de saints Docteurs ont combattu. Il établit ensuite la créance commune de l'Eucharistie sur les paroles de l'Ecriture, & montre que c'est toujours Jesus-Christ qui consacre, comme c'est toujours lui qui baptise.

V. L'erreur anathématisée dans plusieurs Conciles.

Le Concile se tint à Paris le jour marqué, seiziéme d'Octobre 1050. Il s'y trouva un grand nombre d'Evêques, de clercs, de nobles laïques, & le Roi y assista lui-même. Berenger n'y vint point, quoiqu'il en eût reçu ordre, & il demeura avec son Evêque Brunon, qu'il avoit engagé dans ses erreurs. L'Evêque d'Orléans

produiſit dans le Concile une lettre de Berenger, dont la lecture fut écoutée avec une extrême attention. Le Concile en fut ſi ſcandaliſé, qu'il l'interrompit pluſieurs fois pour témoigner ſon indignation. On condamna donc unanimement Berenger avec ſes complices, de même que le livre de Jean Scot d'où les erreurs que l'on condamnoit étoient tirées ; & on déclaroit que ſi Berenger ne ſe rétractoit avec tous ſes ſectateurs, toute l'armée de France, aiant le clergé à la tête en habit eccléſiaſtique, iroit les chercher en quelque endroit qu'ils fuſſent, & les obligeroit de ſe ſoumettre à la foi catholique, ou les prendroit pour les punir de mort.

Quatre ans après ce Concile de Paris, Hildebrand depuis Grégoire VII & un autre Légat du ſaint Siége, tinrent un Concile à Tours où Berenger ſe trouva avec Lanfranc. On donna à Berenger la liberté de défendre ſes ſentimens; mais il n'oſa le faire, & confeſſa publiquement la foi commune de l'Egliſe, & jura qu'il conſerveroit toujours la foi qu'il venoit de confeſſer. Il ſouſcrivit de ſa main cette abjuration, & les Légats le croiant converti, le reçurent à la communion. La même année on tint auſſi un Concile à Rouen. On y dreſſa une profeſſion de foi qui porte, que le pain mis ſur l'autel n'eſt que du pain avant la conſécration, mais que par la conſécration il eſt changé en la ſubſtance du corps de Jeſus-Chriſt, & de même le vin en ſon ſang, avec anathême contre quiconque oſe donner atteinte à cette foi.

IV.

VI. Profeſſion de foi où l'on marque à Berenger d'une

Berenger alla à Rome l'an 1059 ſous le Pontificat de Nicolas II, s'appuiant ſur la protection de ceux qu'il avoit gagnés par ſes preſens. Il n'oſa néanmoins y ſoutenir ſes erreurs, &

pria le Pape & le Concile nombreux qui se tenoit à Rome, de lui donner par écrit une profession de foi qui servit à le fixer. La commission en fut donnée au Cardinal Humbert, qui dressa la confession de foi en ces termes : Moi Berenger indigne diacre de l'église de S. Maurice d'Angers, connoissant la vraie foi Apostolique, j'anathémathise toutes les hérésies, principalement celle dont j'ai été accusé jusqu'ici, qui consiste à soutenir que le pain & le vin qui sont mis sur l'autel, ne sont après la consécration que le signe ou sacrement, & non pas le vrai corps & le vrai sang de notre Seigneur Jesus-Christ. Je proteste de cœur & de bouche, que je tiens touchant le sacrement de la Table du Seigneur, la foi que le Pape Nicolas & ce saint Concile m'a prescrite, selon l'autorité des Evangiles & de l'Apôtre : sçavoir, que le pain & le vin qui sont mis sur l'autel, sont après la consécration le vrai corps & le vrai sang de notre Seigneur Jesus-Christ. Je le jure par la sainte Trinité & par ces saints Evangiles ; & je déclare dignes d'un anathême éternel, ceux qui seront opposés à cette foi. Que si jamais j'ose moi-même penser ou prêcher le contraire, je serai soumis à la sévérité des canons. Berenger confirma par serment cette formule dressée par Humbert & approuvée par tout le Concile. Il alluma même un feu au milieu du Concile, & y jetta les livres qui contenoient ses erreurs. Le Pape Nicolas se réjouit de la conversion de Berenger, qu'il croioit sincére, & envoia sa profession de foi à toutes les villes d'Italie, de France & d'Allemagne, pour réparer le scandale que sa pernicieuse doctrine y avoit causé. Mais aussi-tôt que Berenger fut sorti du Concile, il écrivit contre cette profession de foi, & char-

manière précise le dogme qu'il doit confesser.

gea d'injures le Cardinal Humbert qui l'avoit dressée.

V.

VII. Lanfranc écrit pour défendre le dogme attaqué par Berenger.

Lanfranc aiant appris cette insigne fourberie de Berenger, écrivit contre lui son livre de l'Eucharistie, adressé à lui-même en forme de lettre, & qui commence ainsi. Si Dieu vous inspiroit de vouloir bien avoir une conférence avec moi en quelque lieu convenable, ce seroit un grand bien, peut-être pour vous & certainement pour ceux que vous séduisez. Vous céderiez à l'autorité de toute l'Eglise qui vous condamne; ou si vous persistiez dans votre opiniâtreté, ceux qui ont le malheur de vous écouter, se soumettroient aux vérités que l'Eglise ne cesse d'enseigner. Mais vous avez pris le parti de soutenir en secret votre erreur devant les ignorans, & de confesser la foi orthodoxe dans les Conciles, non par l'amour de la vérité, mais par la crainte de la mort. C'est pourquoi vous fuiez les personnes vertueuses & éclairées, qui sont en état d'examiner les passages que vous citez des Peres. Toutes les chicanes seroient à bout, lorsqu'on apporteroit les livres, & que l'on montreroit évidemment que ces passages que vous citez, sont faux ou altérés. Il lui reproche ensuite sa condamnation au Concile de Rome, & l'abjuration qu'il y avoit faite, malgré laquelle, lui dit-il, vous avez depuis composé un Ecrit auquel j'entreprends de répondre dans cet Ouvrage, où je mettrai à la tête de chaque article votre nom & le mien, afin que l'on voie plus clairement ce que vous dites & ce que je réponds.

VIII. Excellente doctrine de Lanfranc sur l'Eucharistie.

Le Sacrifice de l'Eglise, dit Lanfranc, est composé de deux parties, de l'apparence visible des sacrés symboles, & de la chair & du sang de

Jeſus-Chriſt qui ſont inviſibles ; du ſigne & de la choſe ſignifiée, c'eſt-à-dire, du corps de Jeſus-Chriſt qui eſt mangé ſur la terre, quoiqu'il demeure au Ciel. Si vous demandez comment cela ſe peut faire, je répons que c'eſt un myſtére de foi, & qu'il eſt ſalutaire de le croire & non pas utile de l'examiner. Berenger objectoit un paſſage de ſaint Auguſtin qui dit, que Jeſus-Chriſt a été immolé une fois en lui-même, mais qu'il eſt immolé tous les jours d'une maniére ſacramentelle. Lanfranc répond que Jeſus-Chriſt n'a été immolé qu'une fois d'une maniére ſanglante ſur la Croix, lorſqu'il s'offrit à ſon pere étant paſſible & mortel. Mais dans le ſacrement que l'Egliſe célébre en mémoire de cette action, la chair de Jeſus-Chriſt eſt tous les jours immolée & mangée, & ſon ſang paſſe du calice dans la bouche des fidéles. Ces derniéres paroles ſemblent montrer que l'on communioit encore ordinairement ſous les deux eſpéces. Berenger diſoit, que l'égliſe de Rome étoit l'aſſemblée des méchans, & que le Siége Apoſtolique étoit le Siége de Satan. Lanfranc répond que perſonne n'a jamais oſé parler ainſi, & que le Siége de ſaint Pierre a toujours été reſpecté, même par les hérétiques, les ſchiſmatiques & les mauvais chrétiens. Qui peut comprendre par la raiſon, diſoit encore Berenger, que le pain devienne le corps de Jeſus-Chriſt, qui depuis ſa réſurrection demeure au Ciel & y doit être juſqu'à la fin du monde? Le juſte qui vit de la foi, répond Lanfranc, n'examine point & ne cherche point à concevoir par la raiſon, comment le pain devient la chair de Jeſus-Chriſt & le vin ſon ſang, par le changement de la nature de l'un & de l'autre. Il aime mieux croire les myſtéres céleſtes, pour ob-

tenir un jour la récompense de la foi, que de s'efforcer en vain de comprendre ce qui est incompréhensible. Mais, ajoute Lanfranc, la méthode ordinaire des Hérétiques est de se mocquer de la foi des simples, & de vouloir juger de tout par la raison.

Après avoir réfuté les calomnies de Berenger contre l'église Romaine, Lanfranc expose les preuves de la doctrine Catholique. Nous croions, dit-il, que les substances terrestres qui sont sacrifiées sur la Table du Seigneur par le ministére des Prêtres, sont par la puissance suprême changées d'une maniére ineffable & incompréhensible en l'essence du corps du Seigneur, & qu'il n'y reste que des espéces & de simples apparences. Telle est la foi qu'a tenue dès les premiers temps, & que tient encore l'Eglise qui est répandue par toute la terre, & porte le nom de Catholique. Tous ceux qui se disent Chrétiens, se glorifient de recevoir en ce sacrement la vraie chair & le vrai sang de Jesus-Christ. Interrogez tous ceux qui ont connoissance de la langue latine & de nos livres; interrogez les Grecs, les Arméniens, les Chrétiens de quelque nation que ce soit: tous confessent que c'est là leur croiance. Lanfranc rapporte les passages de l'Ecriture, qui prouvent l'universalité de l'Eglise, & il ajoute: Vous dites que l'Eglise a été formée & a fructifié chez toutes les nations; mais que par l'ignorance de ceux qui ont mal entendu sa doctrine, elle est tombée dans l'erreur & s'est concentrée en vous seul. Lanfranc oppose à cette erreur capitale la promesse de Jesus-Christ, & les preuves que saint Augustin a emploiées contre les Donatistes, pour montrer que l'Eglise est indéfectible.

VI.

IX. Guimond combat l'erreur de Berenger.

L'an 1075, le Cardinal Gerauld Evêque d'Ostie & Légat du Pape, tint un Concile à Poitiers, où l'on agita la matiére de l'Eucharistie avec tant de chaleur, que Berenger qui y étoit présent, fut en danger d'être tué. C'est le temps où Guimond écrivit contre lui. C'étoit un moine disciple de Lanfranc. Il refusa constamment un Evêché que le Roi d'Angleterre voulut lui donner; mais long-tems après le Pape Urbain II le fit Archevêque d'Averse en Italie. Les sectateurs de Berenger, dit Guimond, prétendent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jesus-Christ répugne à la nature. Parler ainsi, c'est nier la toute-puissance de Dieu, & par conséquent nier qu'il soit Dieu. Car s'il ne fait pas tout ce qu'il veut, il n'est pas tout-puissant, & ainsi il n'est pas Dieu. Nous croions que le corps de Jesus-Christ ne peut plus être divisé en lui-même, quoique dans le sacrement il paroisse l'être pour s'unir à chacun des fidéles en particulier. La moindre particule contient autant que l'hostie toute entiére, en sorte que chaque particule séparée est le corps entier de Jesus-Christ. Nous ne pouvons comprendre ce mystére, mais nous pouvons le croire. Nous croions la providence & le libre arbitre, quoique notre raison ait peine à les accorder, & plusieurs vérités également certaines & incompréhensibles. Il exhorte les hérétiques à se rendre à la vérité; car, dit-il, dans cette dispute, il y va pour vous de la vie éternelle. Aprés Guimond, Durand Abbé de Troarn en Normandie, écrivit aussi contre Berenger un assez long Traité divisé en neuf parties, mais d'un style diffus, avec peu d'ordre & de justesse dans les raisonnemens.

X. L'erreur est

Le Pape Grégoire VII tint quatre ans aprés

anathématiſée de nouveau par un concile.

Fourberie de Berenger. Sa fin.

un Concile à Rome, où aſſiſterent cent cinquante Evêques. On y traita la matiére de l'Eucharistie en préſence de Berenger. La plûpart ſoutenoient que par les paroles de la conſécration & la vertu du Saint-Eſprit, le pain & le vin ſont changés en la ſubſtance du corps de Jeſus-Chriſt, qui eſt né de la Vierge, & qui a été attaché à la Croix; & au ſang qui eſt ſorti de ſon côté; & ils le prouvoient par les autorités des Peres Grecs & Latins. Quelques-uns, à qui ſans doute Berenger avoit communiqué ſes erreurs, diſoient que le corps de Jeſus-Chriſt eſt aſſis à la droite de ſon Pere, & qu'il n'eſt qu'en figure dans le ſacrement. Mais ils furent bien-tôt convaincus, & ceſſerent de combattre la vérité. Berenger lui-même qui enſeignoit cette héréſie depuis ſi long-tems, confeſſa en plein Concile qu'il s'étoit trompé, demanda pardon, & l'obtint en faiſant cette profeſſion de foi: Moi Berenger, je crois de cœur & confeſſe de bouche, que le pain & le vin qu'on offre ſur l'Autel, ſont changés ſubſtantiellement par la vertu des paroles ſacrées, en la chair véritable, propre & vivifiante, & au ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; & qu'après la conſécration, c'eſt ſon véritable corps, qui eſt né de la Vierge, qui a été offert ſur la Croix pour le ſalut du monde, & qui eſt aſſis à la droite du Pere. Je crois ainſi, & je n'enſeignerai plus rien de contraire à cette foi. Alors le Pape défendit à Berenger de la part de Dieu, de diſputer davantage ſur l'Euchariſtie. Il le renvoia avec des lettres de ſauf-conduit, par leſquelles il menaçoit d'anathême tous ceux qui feroient tort à ſa perſonne ou à ſes biens, & qui l'appelleroient hérétique. Il écrivit auſſi à l'Archevêque de Tours, d'ordonner de ſa part au Comte d'Anjou, de ne plus

plus persécuter Berenger. Mais à peine ce misérable fut-il arrivé en France, qu'il publia un Ecrit contre la derniére profession de foi qu'il venoit de faire à Rome, & nous avons encore cet Ecrit.

L'année suivante 1080 on tint un Concile à Bordeaux, où Berenger fut amené pour confirmer la profession de foi qu'il avoit faite à Rome, & pour rétracter son dernier Ecrit. Depuis ce Concile il n'est plus parlé de lui, jusqu'à sa mort arrivée au commencement de Janvier 1088. Il avoit près de quatre-vingt-dix ans, & s'étoit fait estimer par les grandes aumônes qu'il faisoit aux pauvres. Quoiqu'on ne trouve point d'acte autentique de sa derniére rétractation, les Historiens assurent qu'il mourut dans la communion de l'Eglise, & qu'il passa les huit derniéres années de sa vie dans la pénitence près de Tours. Il fut enterré dans le cloître de saint Martin de la même ville; & deux Poëtes fameux de ce temps-là lui firent des Epitaphes qui contiennent les plus magnifiques éloges. Mais toute la conduite de Berenger ne montre guères qu'il les ait mérités. Peut-on beaucoup compter sur le retour d'un homme qui a trompé toute sa vie les Evêques, les Papes & les Conciles; qui se faisoit un jeu des sermens les plus solemnels; qui après avoir anathématisé ses erreurs, y revenoit aussi-tôt, & qui se parjuroit avec un sang froid & une facilité qui paroît incroiable?

ARTICLE VI.

Eglise & Empire d'Orient. Schisme de Michel Cerulaire. Premiére Croisade.

I.

I.
EGLISE DE CONSTANTINOPLE.
Fin des Empereurs Basile & Constantin.

SErgius étoit Patriarche de Constantinople au commencement du onziéme siécle, & il tint ce siége vingt-cinq ans entiers. Son successeur fut Eustathe qui étoit le premier des Prêtres de l'église du Palais. De concert avec l'Empereur Basile & quelques autres Grecs, ce Patriarche essaia d'obtenir le consentement du Pape Jean XIX, pour se donner le titre d'Evêque universel dans l'Eglise Orientale. Il envoia donc à Rome des députés chargés de présens considérables pour le Pape, & pour ceux qui favoriseroient sa prétention. Comme l'avarice dominoit alors à Rome plus qu'en aucun lieu du monde, les Grecs furent écoutés, & les Romains chercherent les moïens de leur accorder secrétement ce qu'ils désiroient. Mais le bruit s'en étant répandu dans toute l'Italie, cette nouveauté excita un grand tumulte. On en murmura même en France, & l'Abbé Guillaume de Dijon écrivit sur cela au Pape une lettre très-forte, quoique très-respectueuse. Enfin les Grecs furent obligés de retourner à Constantinople sans avoir rien fait, & de se désister pour lors de cette prétention. Le Patriarche Eustathe ne tint le siége de Constantinople que six ans & demi. Peu de jours après sa mort, l'Empereur Basile tomba subitement malade ; & le moine Alexis Abbé du monastére de Stude, l'étant venu visiter portant

Fleuri Liv. 59. n. 111.

avec lui le chef de saint Jean-Baptiste, Basile le déclara Patriarche, & envoia sur le champ son premier Ministre le mettre en possession. Cet Empereur s'étoit rendu célébre par ses victoires sur les Bulgares. Il mourut âgé de soixante-dix ans, après en avoir regné cinquante. Son frere Constantin qui avoit toujours gouverné l'Empire avec lui, régna encore trois ans seul. Le Patriarche Alexis tint le siége de Constantinople dix-sept ans.

L'Empereur Constantin ne songeoit qu'à ses plaisirs. Il étoit toujours au milieu d'une troupe de bouffons & de gens qui s'appliquoient à le divertir. Il donnoit les gouvernemens & les plus grands emplois à des Eunuques yvrognes, & à d'autres personnes qui en étoient fort indignes. Il tomba malade l'an 1028, & se voyant abandonné des médecins, il voulut se choisir un successeur. Il fit venir le Patrice Romain Argyre, & lui dit : Quittez votre femme pour épouser une de mes filles ; sinon vous aurez les yeux crevés. Romain étoit fort embarrassé ; mais sa femme, pour le tirer de ce péril, se fit religieuse. Romain épousa donc Zoé fille de Constantin. La parenté faisoit une difficulté ; mais la question aiant été décidée par le Patriarche Alexis & son clergé, la cérémonie du mariage se fit ; Romain fut déclaré Empereur, & Constantin mourut trois jours après.

II.

II. Révolution dans l'Empire des Musulmans.

Il arriva au commencement du onziéme siécle dans l'Empire des Musulmans, des événemens considérables, qui intéresserent fort les Chrétiens d'Orient qui vivoient sous leur domination. Le Calife qui commandoit en Egypte, aiant rompu les traités qu'il avoit faits avec les Romains, renversa l'église magnifique du saint

Sépulcre à Jerusalem, ruina les monastéres, & en chassa les moines qui s'enfuirent de tous côtés. Les histoires orientales nous apprennent que celui qui fit abbattre l'église du saint Sépulcre, fut le troisiéme des Califes Fatimites. Nous avons marqué le commencement de la puissance des Fatimites en Afrique. Une partie des Musulmans reconnoissoit toujours le Calife Abasside, & l'autre le Calife Fatimite. Ce schisme dura environ deux cens ans. En 971 Moëz fit bâtir une nouvelle ville qui devint sa capitale, & qui fut nommée Al-caira, c'est-à-dire, la victorieuse: c'est le grand Caire. Son fils Aziz lui succéda. Il épousa une fille chrétienne, & en sa considération il fit Patriarches ses deux freres; Jérémie, de Jerusalem; & Arsene, d'Alexandrie: tous deux Melquites. Arsene obtint du Calife l'église de Notre-Dame, occupée jusques-là par les Jacobites, & elle devint l'église Patriarchale des Melquites. Aziz mourut à la fin du dixiéme siécle, & son fils Haquem régna après lui vingt-cinq ans. Il fut méchant, impie, & cruel. Il fit brûler une grande partie du Caire, & massacrer une multitude d'habitans. Il persécuta les Chrétiens & les Juifs, ruina leurs églises & leurs synagogues. Plusieurs apostasierent & se firent Musulmans. Mais il leur permit ensuite d'embrasser de nouveau leur Religion & de bâtir des oratoires. Haquem voulut aussi se faire rendre les honneurs Divins, & il avoit une liste de ceux qui le reconnoissoient pour un Dieu. Ce tyran obligea les Chrétiens de porter une croix assez grosse pendue au coû, & les Juifs la tête d'un veau. Il fut tué par l'ordre de sa sœur qu'il vouloit faire mourir.

III.

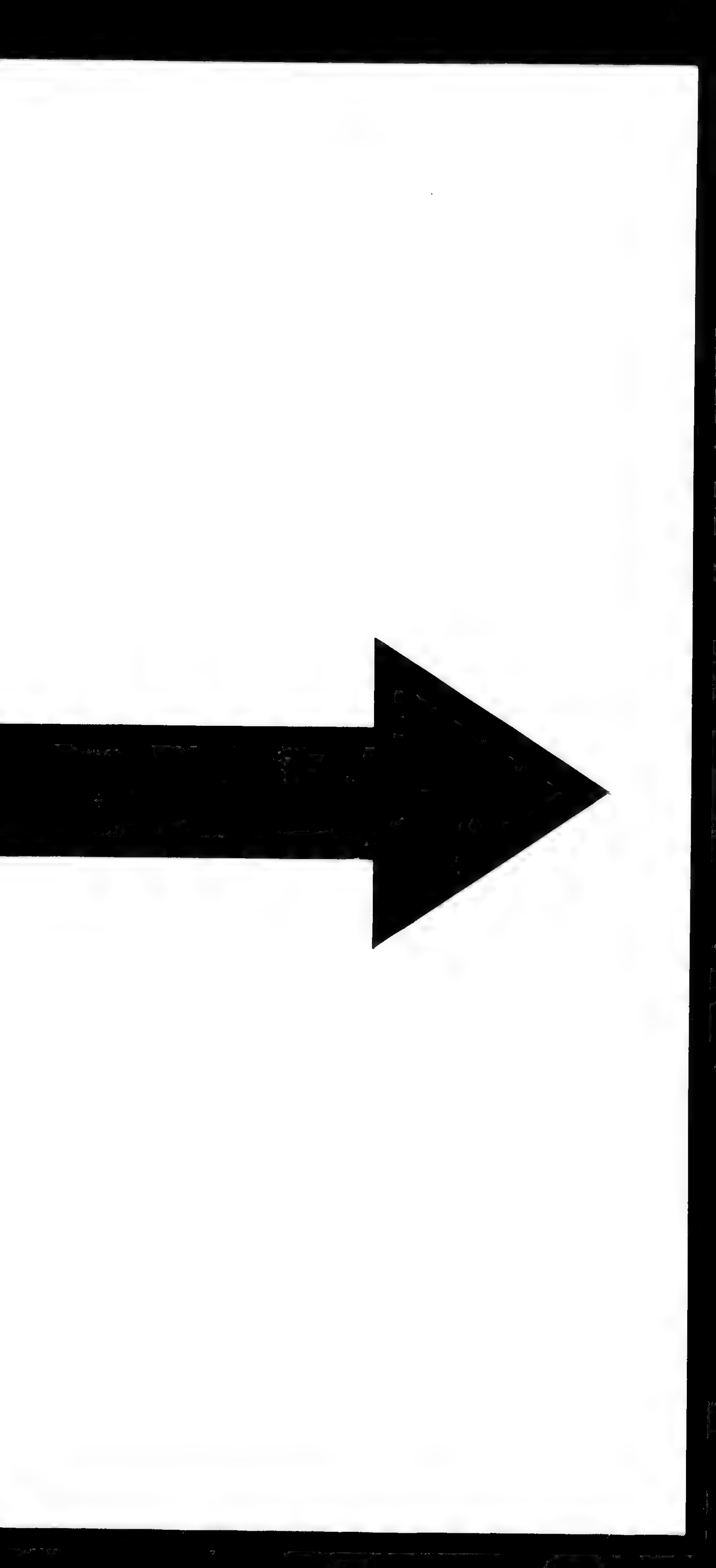
III. Regnes de

Romain Argyre étoit d'une famille ancienne

Romain : de Michel Paphlagonien : de Michel Calafate, & de Conſtantin.

& qui avoit occupé les plus grandes dignités. Il fit beaucoup de bien pendant ſon regne, qui fut fort court. Sçachant que la grande égliſe de Conſtantinople dont il avoit été œconome, n'avoit pas aſſez de revenu, il lui aſſigna quatre-vingt livres d'or par an ſur le tréſor Impérial. Il ſoulagea pluſieurs perſonnes, & ſur-tout des miniſtres de l'Egliſe, qui avoient été réduits à une extrême pauvreté. Il fit des aumônes conſidérables pour le repos de l'ame de ſon prédéceſſeur, & donna des revenus ſuffiſans [illegible] que ce Prince avoit maltraités. Il av[illegible] ſon ſervice un eunuque nommé Jean, [illegible] vint très-puiſſant ſous ſon régne. Cet eunuque avoit quatre freres, dont l'un nommé Michel, changeur de ſon métier, étoit parfaitement bien fait. L'impératrice Zoé eut deſſein de l'épouſer, & pour y réuſſir elle fit donner à l'Empereur du poiſon qui lui cauſa une longue maladie. Il ſentoit de vives douleurs qui lui faiſoient déſirer la mort. Enfin Michel le fit étouffer dans le bain. Romain avoit regné cinq ans & demi, & avoit contribué au rétabliſſement de l'égliſe du ſaint Sépulcre à Jéruſalem, qui fut achevée par ſon ſucceſſeur. On envoia chercher le Patriarche Alexis, qui fut ſurpris de voir que l'Empereur étoit mort. Zoé aſſiſe ſur le trône, préſenta Michel au Patriarche, & le preſſa de leur donner la bénédiction nuptiale. Le Patriarche demeura interdit; mais Zoé & l'eunuque Jean lui donnerent cinquante livres d'or & autant au clergé, & à ce prix le mariage fut célébré. Michel fut déclaré Empereur, & on le diſtingue par le ſurnom de Paphlagonien: il regna ſept ans. Il y eut ſous ce regne une grande ſécherеſſe; & pour la faire ceſſer, les freres de l'Empereur firent une proceſſion,





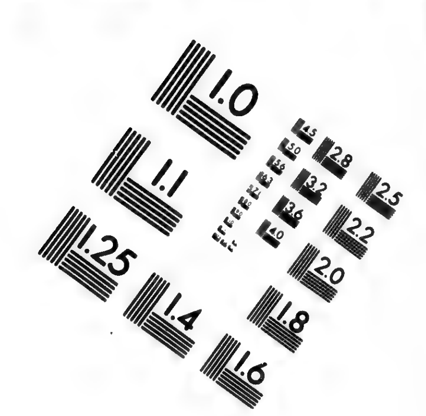
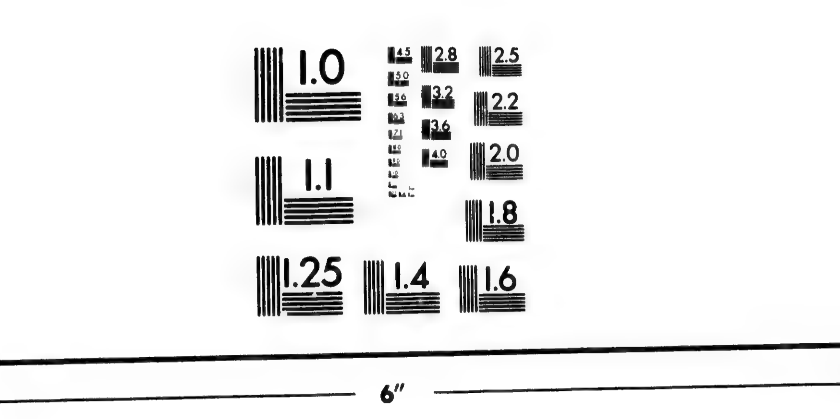


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



danslaquelle l'un portoit l'image d'Edesse, l'autre la lettre que l'on croioit que Jesus-Christ avoit écrite à Abgar, & le troisiéme les langes sacrés. Le Patriarche fit aussi une procession avec son Clergé; mais au lieu de pluie, il tomba une grêle épouventable qui brisa les arbres & les couvertures des maisons.

L'Empereur Michel étant à Thessalonique, reçut des plaintes de la part des clercs contre l'Archevêque Théophane, qui ne leur paioit pas leurs pensions. Il l'exhorta à les satisfaire, mais Théophane refusa d'obéir. L'Empereur fit ouvrir son trésor, où l'on trouva trois mille trois cens livres d'or. Il prit sur cette somme tout ce qui étoit dû au clergé, distribua le reste aux pauvres, chassa l'Archevêque de son Siége, & le relegua à une maison de campagne. L'Empereur Michel se sentit tout d'un coup attaqué d'une maladie mortelle. Il voulut recevoir l'habit monastique, & aussi-tôt après il mourut, témoignant de grands sentimens de pénitence des crimes qu'il avoit commis contre son prédécesseur. Zoé se trouva ainsi délivré de l'eunuque Jean qui regnoit sous le nom de Michel son frere. Elle auroit bien voulu regner seule; mais voiant qu'elle ne le pouvoit, elle adopta pour son fils un autre Michel neveu du défunt Empereur, surnommé Calafate. Elle lui fit promettre auparavant par les plus terribles sermens, que pendant toute sa vie il ne feroit qu'éxécuter ses ordres. Quatre mois après, le nouvel Empereur craignant que Zoé ne le fit périr comme ses prédécesseurs, résolut de la prévenir. Il l'envoia dans l'Isle du Prince, fit arrêter le Patriarche Alexis, & lire au peuple une déclaration pour justifier sa conduite. Mais on se révolta contre lui. Il fut réduit à s'enfermer dans

le monastére de Stude, d'où le peuple le tira par force, lui creva les yeux, & le relegua dans un autre monastére.

Zoé vouloit encore regner seule ; mais le peuple l'obligea d'associer à l'Empire sa sœur Théodora. Ce fut la premiére fois qu'on vit deux femmes regner ensemble ; & néanmoins tout trembloit devant elles, tant on avoit de respect pour le sang de Basile le Macédonien. Ni l'une ni l'autre n'étoient capables de gouverner. Elles mêloient aux affaires les plus sérieuses des amusemens de femmes, & leur principale occupation étoit de composer des parfums. C'étoit l'unique plaisir de Zoé : son appartement étoit un laboratoire, où l'on voioit un grand amas de drogues aromatiques, & des fourneaux allumés, même dans la plus grande chaleur de l'été. Elle avoit avec cela une dévotion extérieure, & honoroit la fameuse image d'Edesse devant laquelle elle se prosternoit souvent, se frappant la poitrine & versant beaucoup de larmes. Zoé vit bientôt elle-même la nécessité de faire un Empereur. Après avoir éloigné de la Cour sa sœur Théodora, elle rappella Constantin Monomaque, exilé par l'eunuque Jean. Elle l'épousa en troisiémes nôces, quoiqu'elle eût plus de soixante ans. Il fut couronné Empereur par le Patriarche Alexis & regna douze ans. Ce Patriarche mourut après avoir gouverné l'église de Constantinople pendant dix-sept ans. On trouva dans sa maison deux mille cinq cens livres d'or que l'Empereur fit enlever. Son successeur fut Michel Cerulaire, c'est-à-dire, le Cirier, qui s'étoit fait moine depuis que l'Eunuque Jean l'avoit fait exiler pour crime d'Etat. Cet eunuque eut les yeux crevés, & mourut quelque temps après que Michel eut pris

possession du Siége de Constantinople.

IV.

IV. Schisme de Michel Cérulaire.

Lettre du Pape Léon IX.

Vers l'an 1050 commença à éclater une affaire qui eut des suites épouvantables. Le Cardinal Humbert étant à Trani dans la Pouille, vit une lettre écrite par Michel Cerulaire & par Léon Métropolitain de Bulgarie, adressée à Jean Evêque de Trani. Cette lettre commençoit ainsi: La charité nous a engagés à vous écrire, & par vous à tous les Evêques & les Prêtres des Francs, aux moines, aux peuples & au Pape même touchant le Sabbat & les azymes. Michel & Léon prétendent montrer dans cette lettre, que Jesus-Christ après avoir célébré l'ancienne Pâque avec les azymes, institua la nouvelle avec du pain levé, qu'ils soutiennent être seul du véritable pain. Ils reprochent encore aux Latins de jeûner le Samedi en Carême, ce que ne faisoient pas les Grecs; de manger du sang, de chanter *Alleluia* en Carême. Le Cardinal Humbert aiant lû cette lettre écrite en grec, la traduisit en latin, & la porta au Pape Léon IX qui y répondit par une lettre très-longue, qui commence par un grand lieu commun sur la Paix, & par une véhémente déclamation contre ceux qui l'ont violée. Le Pape s'adressant ensuite au Patriarche de Constantinople & à l'Evêque d'Acride Métropolitain de Bulgarie, leur parle ainsi: On dit que par une entreprise nouvelle, & une audace incroiable, vous avez condamné ouvertement l'Eglise Latine, sans l'avoir entendue, principalement parce qu'elle célébre l'Eucharistie avec des azymes. L'église de Rome commencera donc, après plus de mille ans depuis la Passion de Notre Seigneur, à apprendre comment elle en doit faire la mémoire, comme s'il lui étoit inutile d'avoir été ins-

truite par saint Pierre. L'Auteur de la lettre reléve ensuite les hérésies & les erreurs des Grecs, & particuliérement des Evêques de Constantinople, & soutient que personne n'a droit de juger le Siége de Rome. Il ajoute que le grand Constantin ne jugeant pas convenable, que celui à qui Dieu a donné l'Empire du Ciel fût soumis à l'Empire de la terre, accorda à saint Silvestre & à ses successeurs la puissance & la dignité Impériale. Mais, dit-il encore, de peur que vous n'accusiez le saint Siége de s'appuier sur des fables, nous rapporterons quelque chose du privilége de Constantin, pour établir la vérité & confondre le mensonge. Il cite ensuite la plus grande partie de cette fameuse donation, qui est reconnue pour fausse par tous les Sçavans, mais que personne alors ne révoquoit en doute. On dit, ajoute la lettre, que vous avez fermé chez vous toutes les églises des Latins, & que vous avez ôté les monastéres aux moines pour les obliger de suivre vos usages. Combien l'église Romaine est-elle plus modérée, puisqu'au dedans & au dehors de Rome il y a plusieurs monastéres & plusieurs églises des Grecs, où ils suivent librement les traditions de leurs Peres? Bien loin de les en empêcher, on les y exhorte; parce que la différence des usages ne nuit point au salut, pourvu que l'on soit uni par la foi & par la charité.

V. Lettre de l'Empereur Constantin Monomaque à Léon IX. Réponse de ce Pape. Il écrit de nouveau à Michel Cerulaire.

L'Empereur Constantin Monomaque voulant s'attirer le secours des Allemans & des Italiens contre les Normans, & sçachant le crédit qu'avoit le Pape Léon sur l'Empereur Henri, lui écrivit une lettre, où il témoignoit un grand désir de rétablir l'union altérée depuis longtemps entre l'Eglise Grecque & l'Eglise Latine. Il obligea le Patriarche Michel Cerulaire d'é-

crire au Pape dans le même eſprit. Le Pape aiant reçu ces lettres, y fit des réponſes, & en chargea trois Légats, dont le Cardinal Humbert étoit le premier. Dans la lettre à l'Empereur, le Pape le loue d'avoir fait le premier des propoſitions de paix, après une ſi longue & ſi dangereuſe diviſion. Il rapporte enſuite ce qui s'étoit paſſé entre lui & les Normans, & témoigne la réſolution qu'il a priſe de ne rien négliger pour délivrer les Chrétiens de leur fureur. Il demande à l'Empereur la reſtitution des patrimoines du ſaint Siége, & ſe plaint de l'injure que l'Archevêque Michel fait à l'Egliſe Latine.

Dans la lettre à Michel Cérulaire, il ne lui donne que le titre d'Archevêque de Conſtantinople, & dit qu'il y a depuis long-temps des bruits fâcheux contre lui. On dit, ajoute le Pape, que vous n'êtes point monté à l'Epiſcopat par les degrés ordinaires, & que vous voulez priver les Patriarches d'Aléxandrie & d'Antioche de leurs anciens privileges, pour les ſoumettre à votre domination. Vous prenez par une uſurpation ſacrilége le titre de Patriarche univerſel, quoique ſaint Pierre même ni aucun de ſes ſucceſſeurs, n'ait voulu recevoir ce titre faſtueux. Vous prétendez prouver que Notre Seigneur inſtitua avec du pain levé le ſacrement de concorde, & vous perſécutez ceux qui participent à l'Euchariſtie conſacrée avec des azymes.

V.

VI. Lettre du Cardinal Humbert pour les Latins.

Les Légats étant arrivés à Conſtantinople, furent reçus honorablement par l'Empereur. Le Cardinal Humbert compoſa une réponſe à la lettre de Michel Cérulaire & de Léon d'Acride contre les Latins. Il y rapporte l'inſtitution des azymes, citant les chapitres douziéme & treiziéme de l'Exode, & le vingt-troiſiéme du Lé-

vitique ; ce qui montre que la division des chapitres que nous suivons, étoit dès-lors établie. Après avoir rapporté ces textes, il ajoute : Pendant ces sept jours de la Pâque, nous mangeons du pain levé, ce que ne faisoient pas les Juifs : Vous avez donc tort de dire que nous judaïsons. Il est vrai que ce sont pour nous des jours de fêtes, mais ils le sont aussi pour vous. Il prouve ensuite que les Latins n'ont point tort de jeûner les Samedis en Carême, & que Jesus-Christ a institué l'Eucharistie avec du pain sans levain, parce que les jours de la Pâque étant commencés, il ne pouvoit selon la loi y en avoir d'autres. Il soutient avec presque tous les interprétes, que Jesus-Christ célébra la Pâque légale.

En répondant au mépris avec lequel les Grecs parloient des azymes, il dit : Nous ne mettons sur la sainte Table que du pain tiré de la Sacristie, dans laquelle les diacres avec les soûdiacres, ou les Prêtres mêmes revêtus d'habits sacrés, l'ont paitri & préparé dans un fer en chantant des Pseaumes. Au contraire, vous achetez votre pain levé dans les boutiques, après qu'il a été manié par toutes sortes de personnes. L'église de Rome observe ce qu'a fait Jesus-Christ, qui bénit un pain entier, le rompit & le distribua à ses disciples. L'église de Jérusalem, la premiére de toutes, a gardé cette sainte coutume. On n'y offre que des hosties entiéres, que l'on met sur les patênes. S'il en reste quelque partie, on la serre dans une boëte très-nette, & on en communie le peuple le lendemain. Car on y communie tous les jours, à cause des pélerins qui y viennent de tous les païs chrétiens. L'église de Rome en use comme celle de Jérusalem. Nous mettons sur l'autel des ho-

ſties minces, faites de fleur de farine; nous les rompons après la conſécration, & nous y participons avec le peuple. Le Cardinal Humbert termine ſa réponſe, en reprochant aux Grecs pluſieurs abus dont l'Egliſe Latine eſt exempte; par exemple, de permettre aux Prêtres l'uſage du mariage,& de ne point baptiſer les enfans avant huit jours. Cette réponſe fut traduite en grec, & publiée par l'ordre de l'Empereur Conſtantin.

VII. Ce Cardinal réfute un Ecrit de Nicétas moine Grec.

Humbert répondit auſſi à un Ecrit compoſé contre les Latins, par un moine de Stude nommé Nicétas, qui étoit en grande réputation chez les Grecs. Cet Ecrit contenoit les mêmes reproches que celui de Michel Cérulaire, & renfermoit les mêmes preuves. Mais Nicétas ajoutoit que les Latins rompoient le jeûne, en célébrant la Meſſe tous les jours de Carême; parce que la diſant à l'heure de Tierce ſelon la régle, ils ne jeûnoient pas juſques à None, au lieu que les Grecs ne célébroient les jours de jeûne que la Meſſe des Préſanctifiés, ſans conſacrer & ſeulement à l'heure de None, comme ils font encore. Nicétas ſoutient enſuite les mariages des Prêtres, attribuant le canon qui les autoriſe, au ſixiéme Concile général, auquel il dit que le Pape Agathon préſidoit; & par-tout il tire ſes preuves de piéces aprocriphes. Ce fut à Conſtantinople, que le Cardinal Humbert lui répondit avec encore plus de vivacité que n'avoit écrit Nicétas. Il le reprend de ce qu'il cite des Ecrits ſuppoſés, & il en cite auſſi lui-même. Dans le calice, dit-il, on ne doit pas offrir du vin pur, mais du vin mêlé d'eau. L'hoſtie au contraire, ne doit avoir aucun mélange de levain; & le ſaint Sacrifice ne doit point être célébré ſur la ſoie, mais ſur un linge blanc, qui repréſente le linceul de la ſépulture. Humbert

rejette enſuite l'autorité des canons du concile *in Trullo*, que les Grecs faiſoient paſſer pour le ſixiéme général, & il ſoutient que l'égliſe de Rome ne les a jamais reçus; ajoutant que ſi le Pape Agathon avoit voulu changer les traditions de ſes prédéceſſeurs, les fidéles ne l'auroient pas écouté.

Nous jeûnons exactement, dit encore le Cardinal Humbert, tous les jours de Carême, & nous faiſons même quelquefois jeûner avec nous des enfans de dix ans. Nous n'en exceptons que le Dimanche, ſelon l'autorité des Peres & ſur-tout du Concile de Gangres, qui ne défend de jeûner que ce ſaint jour & non pas le Samedi. Nous n'ignorons pas que nos Peres ont établi l'uſage de célébrer la Meſſe à l'heure de Tierce le Dimanche & les Fêtes ſolemnelles, à cauſe de la deſcente du Saint-Eſprit; mais on ne péche pas pour cela, en célébrant les jours de jeûne à l'heure de None ou de Vêpres, puiſque Notre Seigneur lui-même a inſtitué ce grand Sacrement le ſoir, & a conſommé ſon ſacrifice en expirant à l'heure de None. Ainſi, quoique ces heures de Tierce & de None ſoient plus convenables, néanmoins à quelque heure qu'on diſe la Meſſe pour quelque néceſſité, on ne rompt point le jeûne; de même qu'on ne le rompt point en célébrant la Meſſe la nuit de Noël. Comme Nicétas avoit relevé l'abſtinence des Grecs pendant le Carême, le Cardinal Humbert lui reproche que pluſieurs d'entre eux violoient le jeûne ou l'obſervoient mal. Pour nous, dit-il, nous tâchons d'obſerver exactement ce jeûne de quarante jours, & nous ne ſouffrons point que perſonne s'en diſpenſe, à moins qu'il ne ſoit fort malade. Il dit anathême à Nicétas, s'il ne ſe rétracte. Il ſe rétracta en effet, & ana-

thématisa en présence de l'Empereur & des Légats, l'Ecrit publié sous son nom contre l'Eglise Latine. L'Empereur fit brûler ensuite le livre de Nicétas devant tout le monde, & Nicétas condamna de nouveau & sincérement tout ce qu'il avoit écrit contre le saint Siége, & il devint l'ami particulier des Légats.

VI.

VIII. Les Légats du Pape excommunient les Grecs. Suite de cette action indiscrete.

Comme le Patriarche Michel ne vouloit ni leur parler ni les voir, ils allerent à sainte Sophie à l'heure de Tierce, lorsque le clergé étoit préparé pour la Messe; & aprés s'être plaint de l'obstination de Michel, ils mirent sur le grand autel un acte d'excommunication en présence du clergé & du peuple. Ils sortirent aussi-tôt & secouerent la poussiere de leurs pieds en criant: Que Dieu le voie & qu'il juge. Aprés une action si extraordinaire & si propre à aigrir le mal au lieu de le guérir, ils défendirent sous peine d'anathême aux Latins qui étoient à Constantinople, de recevoir la communion de la main d'un Grec qui blâmeroit les usages de l'Eglise Latine. Ils prirent ensuite congé de l'Empereur, lui donnerent le baiser de paix, & reçurent des présens pour saint Pierre & pour eux-mêmes. Deux jours aprés, comme ils étoient en route, ils reçurent une lettre de l'Empereur qui les rappelloit à Constantinople à la priére de Michel Cérulaire, qui promettoit enfin de conférer avec eux. Ils revinrent donc en diligence; & Michel aiant appris leur retour, voulut les obliger à se trouver le lendemain à sainte Sophie pour tenir un Concile. Son dessein étoit de les y faire assommer par le peuple, à qui il devoit montrer leur acte d'excommunication, qu'il avoit falsifié en le traduisant. Mais l'Empereur qui s'apperçut du dessein du Patriarche,

ne voulut point qu'on tint de concile qu'il n'y fût présent. Michel s'y étant opposé, l'Empereur fit partir les Légats.

L'acte d'excommunication qui avoit si fort irrité Michel Cérulaire, reprochoit aux Grecs une multitude d'hérésies, qui n'étoient la plûpart que des conséquences que les Légats tiroient de leur doctrine ou de leur conduite, mais que les Grecs étoient très-éloignés d'avouer. L'acte d'excommunication finissoit ainsi: Par l'autorité de la Sainte Trinité, du saint Siége Apostolique, des sept Conciles, & de toute l'Eglise Catholique, nous souscrivons à l'anathême que le Pape a prononcé, & nous disons: Que Mich:l coupable de plusieurs crimes, pretendu Patriarche, & avec lui Léon dit l'Evêque d'Acride, eux & tous leurs sectateurs soient anathématisés avec les Simoniaques, les Hérétiques qui ont été nommés, & tous les autres, & avec le diable & ses anges, s'ils ne se convertissent. *Amen, amen, amen.* Michel Cérulaire fit de son côté un Décret contre cette excommunication, à la tête duquel sont nommés après lui quatorze Métropolitains. Voici ce que porte en substance ce Décret. Des hommes impies sortis des ténébres de l'Occident, sont venus en cette ville, d'où la foi orthodoxe s'est répanduë par tout le monde, & ont entrepris de corrompre la saine doctrine, jusqu'à mettre sur la sainte Table un Ecrit qui nous anathématise, aussi-bien que tous ceux qui ne se laissent pas entraîner à leurs erreurs. Il rapporte ensuite l'acte d'excommunication fidélement traduit, & il continue: Ne voulant pas laisser impunie une telle insolence, nous en parlâmes à l'Empereur, qui fit condamner cet Ecrit impie, que l'on anathématisa dans la grande Salle du Conseil.

Michel Cérulaire écrivit au Patriarche d'Antioche pour lui inspirer l'esprit de schisme dont il étoit animé. Le Patriarche d'Antioche le pria dans sa réponse d'user de condescendance. Si les Latins, dit-il, retranchoient l'addition qu'ils ont faite au Symbole, je crois que nous devrions ne leur demander rien de plus, & qu'il faudroit même regarder la question des azymes comme indifférente.

VII.

IX. Regnes d'Isaac Comnene & de Constantin Ducas. Fin de Michel Cérulaire.

L'an 1054 l'Empereur Constantin Monomaque mourut de la goutte, qui l'avoit fait beaucoup souffrir pendant presque tout son régne. Il n'avoit songé qu'à se procurer du repos & du plaisir, & sa nonchalance avoit fort affoibli l'Empire. Zoé à qui il devoit son élévation, mourut avant lui; & malgré ses défauts & ses crimes, Constantin vouloit lui faire rendre un culte public dans l'Eglise. Théodora sœur de Zoé, fut reconnue seule Impératrice après la mort de Constantin, & regna près de deux ans. Elle mourut sans avoir été mariée, & en elle finit la race de Basile Macédonien. Elle avoit déclaré Empereur le Patrice Michel Strationique, qui étoit très-vieux & incapable de gouverner: mais il s'éleva bientôt des révoltes contre lui, & Isaac Comnene fut nommé Empereur.

Il étoit d'une ancienne famille que l'on croit originaire d'Italie. Il s'appliqua à réparer les fautes de ses prédécesseurs, & à rétablir les finances qui étoient épuisées. Pour cet effet, il retrancha les revenus de quelques monastéres, il examina ce qui leur suffisoit pour vivre d'une maniére conforme aux vœux de pauvreté qu'ils avoient fait, & mit dans son trésor tout le superflu. Les uns regardoient cette conduite comme un sacrilége; d'autres louoient l'Empereur

d'avoir ôté aux moines les moiens de vivre dans les délices. L'Empereur Isaac rendit à la grande église de Constantinople, la liberté de gouverner par elle-même ses affaires sans que l'Empereur s'en mêlât. Il réduisit aussi à l'ancienne coutume les droits des Evêques, soit pour les redevances des paroisses, soit pour les ordinations, ce qui prouve que chez les Grecs elles n'étoient pas gratuites. Le Patriarche Michel Cérulaire, se fiant à l'amitié de l'Empereur, qu'il ne croioit pas pouvoir jamais perdre, ne cessoit de lui demander des graces : quand il étoit refusé, il avoit la hardiesse d'emploier les menaces, & de dire qu'il sçauroit bien abattre l'édifice qu'il avoit élevé. Il osa même porter la chaussure d'écarlate, qui étoit une des marques de la dignité impériale, & disoit qu'il y avoit peu de différence entre le Sacerdoce & l'Empire. L'Empereur sçachant qu'il tenoit sourdement ce discours, l'éxila & le fit enlever par des Anglois de sa garde, qui l'embarquerent & le conduisirent à Proconesi lieu de son éxil. L'Empereur aiant ensuite examiné avec quelques Métropolitains de quelle maniére il pourroit le faire déposer, lui envoia dire qu'il lui conseilloit de prévenir par sa renonciation, l'affront d'être déposé dans un concile. Le Patriarche répondit avec tant de fermeté, qu'il mit l'Empereur dans un grand embarras, dont la mort de Michel le tira bientôt. L'Empereur le fit enterrer honorablement. On mit à sa place Constantin Lichudes, qui eut le suffrage des Métropolitains, du clergé & du peuple. Il avoit fort brillé dans les affaires de la Cour & de l'Etat, & y avoit acquis beaucoup de gloire.

Vers ce temps-là l'Empereur Isaac Comnene étant à la chasse fut frappé de la foudre, qui

X. L'Empereur Isaac Comne-

ne embrasse la vie monastique.

le fit tomber de cheval, & lui fit perdre connoissance. Etant revenu à lui, il crut que cette maladie étoit une punition de ses péchés; & pour appaiser la colére de Dieu, il renonça à l'Empire qu'il avoit usurpé & prit l'habit monastique. Ce qui fit connoître la sincérité de sa pénitence, c'est qu'il ne choisit pour successeur aucun de sa famille, mais Constantin Ducas, qu'il jugea être le mieux instruit de l'état des affaires, & le plus capable de les rétablir. Isaac voiant que sa maladie étoit incurable, entra dans le monastére de Stude, encouragé dans cette résolution par l'Impératrice Catherine son épouse. C'étoit l'an 1059. Isaac avoit régné un peu plus de deux ans. Il fut aussi soumis à l'Abbé que le dernier des moines, & exerça avec humilité la fonction de portier du monastére. On le loue d'avoir été fort chaste pendant toute sa vie. L'Impératrice son épouse & Marie sa fille embrasserent aussi la vie monastique.

XI. Fin de Constantin Ducas. Le Patriache Xiphilin.

Constantin Ducas régna sept ans & demi. Il avoit tant d'amour pour les Lettres, qu'il eut souhaité qu'elles eussent rendu son nom célébre, plûtôt que la dignité Impériale. Il eut trois fils de sa femme Eudocie, Michel, Andronic & Constantin. Quand il se vit près de mourir, il fit promettre aux Grands par écrit de ne point reconnoître d'autre Empereur que ses enfans; l'Impératrice promit de ne se point remarier, & sa promesse fut mise en dépôt entre les mains du Patriarche. C'étoit Jean Xiphilin, qui passoit pour très-sçavant & très-vertueux. Il avoit longtemps mené la vie d'anachorete, sur le mont Olympe, & l'on dit que ce fut malgré lui qu'il fut mis sur le Siége de Constantinople après la mort de Constantin Lichudes. Xiphilin étoit oncle de l'auteur de l'abrégé de l'histoire Romaine de Dion Cassius. L'Impératrice Eudocie

régna donc avec ſes trois fils le reſte de l'année 1067, pendant laquelle les Turcs Seljouquides firent de grands progrès. Il eſt à propos de reprendre les commencemens de ce peuple, qui devint depuis ſi formidable.

VIII.

XII. Turcs Seljouquides. Leurs progrès.

Les Turcs ſe rendirent très-puiſſans en Orient vers le milieu du onziéme ſiécle. C'étoit ſurtout la branche des Seljouquides, ainſi nommés de Seljouc fils de Decac, le premier de cette famille qui ſe fit Muſulman. Michel fils de Seljouc laiſſa quatre fils, dont le plus fameux fut Mahomet Aboutalib. Il fit la conquête de tout le Corosan, & ſe rendit Maître de Bagdad du conſentement du Califе, qui épouſa ſa ſœur & lui donna le titre & les ornemens de Sultan. Il ſe fit craindre même des Rois les plus puiſſans. Il mourut l'an 1063, 455 de l'hégire, & eut pour ſucceſſeur ſon neveu nommé Mahomet, qui régna neuf ans, & étendit ſes conquêtes en Syrie. Cette famille continua de ſe faire redouter, & forma le plus grand Empire que l'on eût vu depuis l'origine des Muſulmans. Ce fut ſous Mahomet que les Turcs s'avancerent dans la Méſopotamie, l'Arménie, & juſqu'à Céſarée en Cappadoce, pillant & brulant tout. Ils profanerent l'égliſe de ſaint Baſile, & en ôterent tous les ornemens. Mais ils ne purent toucher à ſes Reliques, parce que ſon tombeau étoit environné d'une très-forte maçonnerie. Ils emporterent ſeulement les petites portes des ouvertures qui y étoient, parce que ces portes étoient ornées d'or, de perles & de pierreries.

XIII. Regne de Romain Diogene. Il eſt pris par les Turcs.

Pour arrêter leurs progrès, on comprit à la Cour de Conſtantinople la néceſſité d'élire un Empereur, capable de commander les armées en perſonne. L'Impératrice choiſit Romain fils

de Diogene, qu'elle déclara Maître des offices & Général des armées. Elle vouloit aussi l'épouser & le faire Empereur; mais elle craignoit le Sénat & le Patriarche qui gardoit la promesse qu'elle avoit faite de ne point se remarier. Il fallut donc user d'industrie. L'Impératrice fit semblant de vouloir épouser le frere du Patriarche, qui dans cette espérance gagna le Sénat, & fit déclarer qu'elle ne devoit point avoir égard à sa promesse, à cause de la nécessité où elle se trouvoit de donner à l'Empire un homme capable de le défendre. Quand tout fut bien disposé, Romain Diogene entra la nuit dans le Palais, épousa l'Impératrice & fut déclaré Empereur. Romain Diogene fit la guerre aux infidéles avec quelque avantage, les deux premiéres années de son régne. Mais l'an 1070, les Turcs pousserent leurs conquêtes en Natolie, & prirent entre autres villes Chones, autrefois Colosses en Phrygie, où ils profanerent la célébre église de saint Michel, la remplirent de sang & de carnage, & en firent une écurie. L'année suivante, Diogene après avoir refusé la paix que le Sultan Mahomet lui offroit, fut pris dans un combat, où son armée fut mise en déroute. Le Sultan se le fit amener, se leva & le foula au pieds selon la coutume de ce peuple. Mais il le fit ensuite relever, l'embrassa & le fit manger avec lui. Il lui dit un jour: Si tu m'avois pris, comment m'aurois-tu traité? Diogene lui répondit franchement: Je t'aurois fais mourir sous les coups. Le Sultan répondit: Et moi je n'imiterai pas ta dureté. J'apprens néanmoins que votre Christ vous a recommandé la paix & l'oubli des injures. Il fit avec Diogene un traité convenable & le renvoia. La nouvelle de la défaite de Romain étant venue

à Constantinople, on fit raser l'Impératrice Eudocie, & on l'exila dans un monastére qu'elle avoit fondé. On déclara seul Empereur Michel Ducas son fils ainé. Romain Diogene fut pris à son retour, & on lui arracha cruellement les yeux : sa tête enfla, les vers s'y mirent, & il mourut en peu de temps, bénissant Dieu & souffrant ses maux avec une grande patience.

XIV. Regne de Michel Parapinace de Nicéphore Botaniates & d'Alexis Comnene.

Le jeune Michel surnommé Parapinace régna six ans & demi, pendant lesquels les Turcs profitant de sa foiblesse, firent de grands progrès en Natolie. Tandis que ce Prince s'amusoit à des jeux d'enfant, ceux qui gouvernoient sous son nom, rompirent le traité fait par Romain Diogene avec les Turcs. Le Sultan irrité attaqua les Grecs, battit plusieurs fois leurs armées, & fit de grandes conquêtes. Cependant l'Empereur faisoit des vers & composoit des harangues. Ce mauvais gouvernement causa deux révoltes en même-temps, celle de Nicéphore Brienne dans les Provinces Occidentales de l'Empire, & celle de Nicéphore Botaniates en Orient. Ils furent tous deux proclamés Empereurs dans leur parti, mais Botaniates l'emporta. L'Empereur Michel fut déposé, & Nicéphore Botaniates fut couronné par le Patriarche Côme, qui avoit succédé à Jean Xiphilin.

Dieu fait éclater sa colére sur l'Empire Grec.

Nicéphore Botaniates étant très vieux, & naturellement moû, donna toute sa confiance à deux esclaves, dont l'insolence le rendit ôdieux. Les deux freres Comnenes, Isaac & Aléxis, furent déclarés Empereurs par les troupes à Andrinople, & se rendirent maîtres de Constantinople, qui fut pillée pendant tout un jour. Nicéphore se retira dans un monastere dont il étoit bienfaiteur, & y prit l'habit monastique. L'Empereur Aléxis eut un grand regret des violences éxercées à Constantinople à son entrée. C'est

pourquoi, par le conseil de sa mere, il assembla avec le Patriarche Côme, des Evêques & des moines choisis, & les consulta sur les moiens d'expier son péché. Ils lui imposerent à lui, à ses parens, & à tous les auteurs de la révolte, un jeûne de quarante jours, & leur ordonnerent de porter un cilice sur la chair, & de coucher à terre avec une pierre pour chevet. L'Empereur accomplit exactement cette pénitence, les femmes n'en furent point exemptes, & le Palais étoit plein de larmes & de gémissemens.

Au mois d'Août de la même année 1081, l'Empereur Aléxis apprit que Robert Guischard avoit passé la mer avec une grande flotte. En effet il prit Duras en Epire, & il mit en fuite avec quinze mille hommes Aléxis qui en avoit cent soixante & dix mille. Pour soutenir les dépenses de cette guerre, l'Empereur Alexis crut devoir emploier les trésors des églises. Isaac Comnene qui étoit demeuré à Constantinople, tandis que son frere Aléxis étoit à la guerre, assembla dans la grande église un concile composé des Evêques qui se trouvoient présens & du clergé. L'Empereur représenta que les loix & les canons permettoient de vendre les vases sacrés pour la rédemption des captifs, & que ce qui restoit de richesses dans les églises d'Asie, étant exposé au pillage des infidéles, seroit emploié plus utilement à paier les troupes de l'Empereur. Il y eut quelque résistance de la part des Evêques ; mais l'autorité l'emporta, & l'on fondit l'argenterie des églises à Constantinople, & par-tout l'Empire. Cette entreprise attira de grands reproches aux Comnenes ; & Léon Evêque de Calcédoine s'en plaignit si haut & si long-temps, qu'à la fin l'Empereur le fit déposer & exiler. Pour appaiser l'indignation publique, l'Empereur Aléxis publia la seconde an-

née de son régne une Bulle d'or, où il avoue qu'il a eu tort de toucher aux trésors des églises, quoiqu'il l'ait fait y étant contraint par la nécessité des affaires publiques. Comme il craignoit néanmoins d'avoir attiré la colére de Dieu par ce péché, il en témoigna publiquement son regret, & promit de rendre tout ce qu'il avoit pris aux églises, quand les affaires de l'Empire seroient en meilleur état. Il s'engagea lui & ses successeurs de ne jamais en user ainsi à l'avenir, & prononça des malédictions terribles contre quiconque se rendroit coupable d'un pareil attentat. On mit sur le Siége de Constantinople l'an 1084 un moine nommé Nicolas, qui avoit acquis le surnom de Grammairien, qui tint ce Siége vingt-sept ans.

IX.

XV. Premiére Croisade. Allarmes de l'Empereur Aléxis. Violences des Croisés.

L'Empereur Aléxis reçut vers la fin du onziéme siécle, une lettre du Pape Urbain II, qui lui apprenoit la résolution qui avoit été prise en Occident d'aller en Orient attaquer les Sarrasins. Il ajoutoit que plus de trois cent mille hommes étoient prêts à partir, & qu'il le prioit de donner les ordres néceßaires pour la subsistance de ces troupes, & de favoriser de tout son pouvoir une guerre si juste & si glorieuse. Mais l'Empereur Aléxis y étoit peu disposé. Il fut terriblement allarmé de voir ses Etats inondés de ces troupes innombrables de Francs, que les Grecs traitoient de Barbares, & qu'ils crurent avoir été annoncés par des nuées de sauterelles qui les avoient précédés. Il craignoit sur-tout Boëmont leur chef, dont il avoit éprouvé la valeur & la conduite. Il croioit que ces pélerins, dont la marque étoit une croix rouge cousue sur l'épaule droite, & qui pour cela étoient nommés croisés, en vouloient autant

à lui-même qu'aux infidéles. Il étoit persuadé que la Croisade n'étoit qu'un prétexte, & que l'intention de Boëmont, Prince ambitieux, étoit de lui ôter la couronne & de se faire Empereur de Constantinople. Ces soupçons engagerent Aléxis à traiter en public les Seigneurs croisés avec honneur, mais à leur nuire en secret de tout son pouvoir. Ils ne lui en donnerent que trop de sujet. Les troupes qui campoient près de Constantinople, abattoient & brûloient les belles maisons qu'ils trouvoient dans la campagne, & découvroient les églises pour vendre le plomb aux Grecs mêmes : ce qui obligea l'Empereur de leur faire passer promptement l'Hélespont, nommé dès-lors le bras saint Georges. Mais ils ne se conduisirent pas mieux en Asie, où ils pilloient & brûloient les maisons & les églises.

XVI. Prise de Nicée. Progrès des Croisés.

Les Seigneurs Francs qui étoient partis les uns après les autres, s'étant rassemblés, mirent le siége devant Nicée le jour de l'Ascension. Aiant fait la revue de leurs troupes, ils trouvérent cent mille cavaliers armés, & de gens de pied, en comptant les femmes, six cens mille. Cette ville qu'ils assiégeoient, est celle où fut tenu le premier Concile général, & appartenoit alors aux Turcs-Seljouquides. Elle fut prise par composition après un siége de cinq semaines, & se rendit à l'Empereur Alexis du consentement des Seigneurs Croisés ; ce qui fit beaucoup de peine aux troupes qui avoient compté la piller. Les Princes croisés avoient promis de remettre à l'Empereur Aléxis, toutes les places de l'Empire qu'ils prendroient sur les infidéles. L'Empereur de son côté devoit joindre ses forces avec les leurs, & fournir des vivres pour les aider à se rendre maîtres de Jerusalem.

salem. Mais comme l'Empereur ne tint rien de ce qu'il avoit promis, les Croisés prétendirent être quittes de leur serment. Ainsi continuant leur route après la prise de Nicée, ils s'assujetirent un grand nombre de places dans la Natolie, où ils mirent des garnisons & des gouverneurs pour les garder en leur nom. Ils avoient déja pris Tarse & le reste de la Cilicie, quand Baudouin se sépara de la grande armée, & alla jusqu'à l'Euphrate. Comme tout le païs étoit plein de Chrétiens, on se soumettoit volontiers à lui. Sa réputation le fit même appeller à Edesse, dont tous les habitans étoient Chrétiens. Il fut reconnu Prince d'Edesse & y fonda une puissante Principauté.

XVII. Antioche prise par les Croisés. Suites de cette conquête.

Cependant la grande armée s'avançant dans la Syrie, vint jusqu'à Antioche & en forma le siége. C'étoit encore alors une ville très-grande & très-forte, dont la plûpart des habitans étoient chrétiens. Le Patriarche avoit sous sa jurisdiction vingt Provinces, dont quatorze avoient chacune leur Métropolitain, & les six autres étoient gouvernées par des Evêques Nestoriens ou Eutychiens. Les guerres civiles qui étoient entre les Princes Turcs & Musulmans, faciliterent les conquêtes des Croisés. Comme les principales affaires de ces Princes étoient à Bagdad & en Perse, ils veilloient moins sur leurs frontiéres de Syrie & de Natolie. Le siége dura sept mois, après lesquels elle fut prise par le moien d'un Chrétien apostat, qui livra à Boëmont une tour dont les Turcs lui avoient confié la garde. Comme il n'y avoit que quatorze ans que les Turcs l'avoient conquise, elle étoit encore pleine de Chrétiens, Grecs, Syriens, & Arméniens: mais les Turcs ne leur permettoient point l'usage des armes, & ne

leur laissoient que le commerce & les métiers. Quoique les Croisés fussent entrés dans la ville, les Turcs tenoient encore le château, & trois jours après arriva une armée immense qui venoit à leur secours. Celle des Croisés se trouva assiégée dans la Ville; & comme ils n'avoient point eu le temps d'y faire entrer des vivres, ils furent bien-tôt affamés & obligés de manger les chevaux & les chameaux. Il y avoit près d'un mois qu'ils étoient ainsi assiégés, lorsqu'un clerc Provençal, nommé Pierre Barthelemi, dit au Comte de Toulouse & à l'Evêque du Pui, que saint André lui avoit appris en songe que la lance dont notre Seigneur avoit eu le côté percé, étoit enterrée dans l'église de saint Pierre. On fouilla dans le lieu marqué par le clerc Provençal, & on y trouva la lance. Les Croisés regardérent cette découverte comme une consolation que Dieu leur envoïoit. Ils reprirent courage, & s'engagérent par de nouveaux sermens à ne point se séparer, qu'ils n'eussent pris Jerusalem & délivré le saint Sépulcre. Ensuite ils firent de si grands efforts, qu'ils mirent les ennemis en fuite & prirent leur camp, où ils firent un butin immense. Ils remportérent cette victoire le vingt-huitiéme de Juin 1098.

La ville d'Antioche étant ainsi délivrée & tranquille, l'Evêque du Pui & les autres Evêques Croisés s'appliquérent à y rétablir le service de Dieu. Ils commencérent par purifier & réparer la grande église dédiée à saint Pierre & les autres que les infidéles avoient profanées & défigurées, dont quelques-unes même avoient été converties en écuries & emploiées à des usages indignes. On prit du butin, de l'or & de l'argent, pour faire des calices, des croix

des chandeliers, & des étoffes de ſoie pour les ornemens. On rétablit le clergé dans ſes fonctions, avec des revenus ſuffiſans. Le Patriache Jean, qui depuis l'arrivée des Croiſés avoit été mis aux fers par les infidéles & traité cruellement, fut rétabli dans ſon Siége avec honneur, & on n'oſa pendant ſa vie ordonner un Patriarche Latin, pour ne pas mettre deux Evêques dans un même Siége contre les Canons. Deux ans après, le Patriarche crut qu'étant Grec, il ne pourroit pas être fort utile à des Latins ; ainſi il ſe retira à Conſtantinople, & on élut un Patriarche Latin nommé Bernard. On établit auſſi-tôt après la priſe d'Antioche, des Evêques dans les villes voiſines qui avoient des égliſes cathédrales. La Seigneurie temporelle demeura à Boëmond avec le titre de Prince. Lorſque les Croiſés s'imaginoient jouir tranquillement du fruit de leur victoire, une maladie contagieuſe mit chez eux la conſternation, & en emporta un grand nombre, entre autres, l'Evêque du Pui qui fut fort regretté. Ils écrivirent au Pape une lettre, pour lui apprendre tout ce qui s'étoit paſſé. Ils le priérent de venir lui-même ſe mettre à leur tête, dans la ville où les diſciples de Jeſus-Chriſt avoient commencé d'être appellés Chrétiens, & où ſaint Pierre avoit établi ſa premiére chaire. Nous avons, ajoutent-ils, vaincu les Turcs & les Paiens ; c'eſt-à-vous à vaincre les hérétiques, Grecs, Arméniens, Syriens & Jacobites, & à venir nous conduire à Jéruſalem.

XVIII. Diſputes ſur la ſainte Lance. Priſe de Jéruſalem.

Quelque temps après, on révoqua en doute la vérité de la ſainte lance, que l'on prétendoit être un artifice du Comte de Touloufe. Comme l'on diſputoit beaucoup ſur ce ſujet, Pierre Barthelemi qui prétendoit avoir eu la

révélation, demanda à se justifier par l'épreuve du feu. On alluma donc un bucher terrible, & tout le peuple s'assembla à ce spectacle. Pierre aiant fait sa priére, prit la lance & passa par le feu. Il mourut peu de jours après, quoiqu'il se portât très-bien avant cette épreuve. Elle fut inutile pour décider la question, & il fut encore plus incertain qu'auparavant, si la lance trouvée à Antioche étoit celle dont le côté de Jesus-Christ avoit été percé.

Après la prise d'Antioche, les Croisés firent encore quelques conquêtes, & les Ambassadeurs qu'ils avoient envoiés en Egypte au Calife Fatimite, revinrent avec des Ambassadeurs de ce Prince. Il avoit recherché l'alliance des François, pour l'aider à chasser de la Syrie, les Turcs ses ennemis qui reconnoissoient le Calife de Bagdad : mais profitant des victoires des Croisés, il reprit Jerusalem sur les Turcs, & déclara aux François que les choses aiant chan- gé de face, il prétendoit garder cette ville qu'il leur permettoit seulement de visiter le saints lieux en toute sûreté, pourvû qu'ils n' entrassent que deux ou trois cens à la fois sans armes. Les Seigneurs François prirent cet réponse pour une insulte, & répondirent Calife d'Egypte, qu'il ne leur feroit pas la lo & qu'ils iroient en corps d'armée à Jerusale Ils y allérent en effet, & arrivérent devant ville le septiéme de Juin 1099. Ils n'avoi plus que vingt mille hommes bien armés, a toutes sortes de munitions; & les assié avoient comblé les fontaines & les citerne jusqu'à cinq ou six mille à l'entour. Le si néanmoins ne dura que cinq semaines, & Croisés firent de si terribles efforts, qu'ils pri Jerusalem le Vendredi quinziéme de Juill

trois heures après midi. On remarqua que c'étoit le jour & l'heure de la mort de Jesus-Christ.

X.

XIX. Comment les Croisés se conduisent en entrant dans cette ville.

Le Duc Godefroi de Bouillon entra le premier dans la Ville avec son frere Eustache ; le Comte de Toulouse ensuite, & enfin toute l'armée. On fit main basse sur les infidéles, dont la ville étoit pleine, & le massacre fut horrible. On tua non-seulement ceux qu'on trouva dans les ruës, mais ceux qui s'étoient réfugiés dans la mosquée bâtie à la place du Temple. On y en égorgea environ dix mille, & autant dans le reste de la ville. Tout nageoit dans le sang, & les vainqueurs fatigués du carnage, en avoient horreur eux-mêmes. Après qu'on eut donné des ordres pour la sûreté de la ville, ils quittérent les armes & leurs habits pleins de sang, laverent leurs mains, visitérent les saints lieux & particuliérement le saint Sépulcre. Ils y furent reçus par le clergé & le peuple de la ville, c'est-à-dire, le peu de Chrétiens du païs qui y étoient restés. Ils rendirent graces à Dieu de leur délivrance, allerent au-devant des Seigneurs François avec les croix & les reliques, & les conduisirent dans l'église en chantant des cantiques spirituels. C'étoit un spectacle merveilleux, de voir avec quelle dévotion les Croisés visitoient les lieux où le Sauveur avoit souffert. Ils versoient des larmes & poussoient des cris de joie. Ils se répandoient en actions de graces, de voir leur pélerinage si heureusement accompli. Les plus spirituels se représentoient la félicité de la Jerusalem céleste, par le plaisir qu'ils avoient de voir la terrestre. Les uns confessoient leurs péchés, & faisoient vœu de n'en plus jamais commettre aucun. D'autres faisoient aux pau-

vres d'abondantes aumônes. Les Evêques & les Prêtres offroient le saint Sacrifice dans les églises, prioient pour le peuple, & rendoient graces à Dieu d'un si grand bienfait. On ordonna de célébrer à perpétuité le jour de cette réduction, par une fête solemnelle. Le Patriarche étoit allé dans l'Isle de Chypre chercher des aumônes, pour acquitter les impôts dont les infidéles accabloient les Chrétiens, & pour empêcher en les paiant la destruction des églises. Il ne sçavoit rien de ce qui se passoit à Jerusalem.

XX. Godefroi de Bouillon Roi de Jerusalem. Sa piété.

Huit jours après la conquête, les Seigneurs s'assemblérent pour choisir un d'entre eux qui fût Roi de la ville & du païs. Ils élurent Godefroi de Bouillon Duc de Lorraine, aiant principalement égard à sa vertu. Il y avoit parmi eux des Princes d'une plus grande naissance; mais Godefroi étoit recommandable par sa valeur & par sa piété. Il ne voulut jamais porter une couronne d'or, dans une ville où Jesus-Christ avoit été couronné d'épines. Il eut soin dès les premiers jours de son régne, d'établir le service Divin. Il fonda un Chapitre de chanoines dans l'église du saint Sépulcre, & un autre dans l'église du Temple, qui étoit la grande Mosquée des Musulmans, fondée par Omar à la place de l'ancien Temple des Juifs. Elle étoit octogone, revêtue de marbre au-dedans & au-de-hors, & ornée de Mosaïque; le toît étoit un dôme couvert de plomb. A la prise de la ville on trouva dans cette mosquée un grand nombre de lampes d'or & d'argent, & des richesses immenses. Le Roi Godefroi fonda aussi un monastere dans la vallée de Josaphat en faveur de plusieurs moines, qu'il avoit tirés des maisons les mieux réglées, & qui pendant tout le voiage célébroient en sa présence l

ſervice Divin aux heures du jour & de la nuit.

Auſſi-tôt après l'élection du Roi, des clercs ſéditieux appuiés de l'Evêque de Martorane en Calabre, avoient élu Patriarche de Jeruſalem le chapelain Arnoul, mais ils furent obligés d'abandonner cette entrepriſe téméraire. Cet Arnoul, chapelain du Duc de Normandie, avoit toujours mené une vie déréglée, & il étoit décrié dans toute l'armée. Il n'y avoit plus ni piété, ni ombre de diſcipline dans le clergé de la Croiſade. Les Seigneurs élurent pour Patriarche l'Archevêque de Piſe, que le Pape Urbain II avoit envoié avec un corps de Croiſés d'Italie. Le Roi Godefroi & le Prince Boëmond reçurent humblement de lui l'inveſtiture, l'un du Roiaume de Jéruſalem, l'autre de la Principauté d'Antioche. Le Patriarche demanda au Roi la ville & la forteresse de Jéruſalem & la ville de Joppé, prétendant que le Roi avoit promis de les donner à Dieu. Le pieux Roi pour éviter toute diſpute céda au Patriarche tout ce qu'il voulut. Dans ce commencement le Roiaume de Jéruſalem étoit peu de choſe. Après que les Seigneurs ſe furent retirés chacun chez ſoi, Godefroi n'avoit guéres que deux mille hommes de pied & trois cens chevaux. Les villes qui lui obéiſſoient, étoient en très-petit nombre, & ſéparées par des places ennemies, enſorte qu'on ne pouvoit paſſer de l'une à l'autre ſans un extrême danger. Toute la campagne étoit occupée par des infidéles, qui regardoient les Chrétiens comme leurs plus mortels ennemis. Ils les tuoient ſur les chemins ou les faiſoient eſclaves, & abandonnoient la culture des terres, ne craignant pas de s'affamer eux-mêmes, pourvû qu'ils fiſſent périr les Chrétiens de miſére. Les Croiſés n'étoient pas même en

XXI. Déſordres des Croiſés. Triſte état du Roiaume de Jéruſalem. Mort du Roi Godefroi. Baudouin lui ſuccéde.

sûreté dans les villes, qui étoient alors mal fermeés & mal peuplées. On y venoit la nuit les piller & les tuer jusques dans leurs maisons, ce qui en obligeoit plusieurs à tout abandonner. Tel étoit ce Roiaume de Jérusalem, qui subsista néanmoins quatre-vingt huit ans.

Le Roi Godefroi ne régna qu'un an. Il mourut l'an 1100, & fut enterré dans l'église du saint Sépulcre, où fut aussi la sépulture de ses successeurs. Son frere Baudouin Comte d'Edesse fut reconnu Roi de Jérusalem, & on lui manda d'y venir au plutôt. Cependant le Comte Garnier qui commandoit à Jérusalem, refusa de reconoître le Patriarche pour Seigneur de la ville, & de lui livrer la tour de David & la ville de Joppé. Le Patriarche écrivit à Boëmond Prince d'Antioche, pour l'engager à venir soutenir ses prétendus droits; & il ne tint pas à lui qu'il ne s'excitât une guerre civile entre les Princes croisés; mais la Providence en disposa autrement. Boëmond avoit été pris par les Turcs quinze jours avant la mort de Godefroi: & Baudouin étant arrivé à Jérusalem, fut couronné par le Patriarche à Bethléem le jour de Noël, & régna dix-sept ans.

ARTICLE VII.

Plusieurs Saints.

I.

I. S. Romuald. Ses commencemens. Sa retraite. Sa patience.

ROmuald nâquit à Ravennes de parens nobles & riches vers le milieu du dixiéme siécle. Il reçut une éducation toute mondaine, & eut le malheur de se laisser séduire dans sa

jeunesse par les attraits de la volupté. Au milieu de ses déréglemens, il sentoit quelque désir de se donner à Dieu. Quand il étoit à la chasse, s'il trouvoit dans les bois quelque lieu agréable, il disoit en lui-même : Qu'on seroit bien en repos ici, & à couvert des agitations du siécle ! Ces premiéres semences de conversion que Dieu avoit jettées dans son cœur, ne demeurerent pas sans fruit. Dieu qui sçait faire contribuer les péchés mêmes au salut de ses Elus, acheva d'attirer à lui Romuald à l'occasion d'un duel auquel son pere, homme violent, lui avoit injustement ordonné de prendre quelque part. Quoiqu'il n'eût été que spectateur du crime que son pere avoit commis, il ne se crut pas néanmoins exempt de faute, & il alla se renfermer dans le monastére de saint Apollinaire de Classe, près de Ravennes, pour y faire pénitence pendant quelque temps. Les conversations qu'il eut avec un religieux de la maison, homme d'une grande simplicité, mais plein de l'Esprit de Dieu, le déterminerent à ne plus s'occuper que de son salut, & à demander l'habit monastique. Il n'avoit que vingt ans quand il le prit, & il demeura environ trois ans dans ce monastére. Mais ne pouvant supporter le relâchement où vivoient la plûpart des moines, il les reprit sévérement, leur mettant la régle devant les yeux. Indignés de la hardiesse de ce jeune homme, ils résolurent sa mort ; & comme il se levoit la nuit avant les autres pour prier, ils vouloient le précipiter d'une terrasse. Mais aiant été averti de cette résolution des moines, il évita le péril. Il demanda donc & obtint aisément la permission de se retirer. Il s'embarqua pour aller trouver un hermite nommé Marin, qui demeuroit près de

Venise, & se mit sous sa conduite. Ce solitaire menoit une vie très-austére, mais il étoit peu propre à former les autres. Il récitoit tous les jours le pseautier; & comme Romuald sçavoit à peine lire, Marin lui donnoit des coups de baguette sur la tête du côté gauche; & le jeune solitaire après l'avoir long-temps souffert, lui dit enfin : Mon Maître, frappez-moi, s'il vous plaît, du côté droit; car je n'entends presque plus de l'oreille gauche. Marin admira sa patience, & le traita dans la suite avec moins de rigueur.

II. Il entre dans un monastére avec le Doge de Venise, & deux autres personnes. Ses austérités & ses vertus.

Pierre Urseole étoit alors Doge de Venise. Il avoit été élevé à cette dignité par la faction de ceux qui avoient assassiné son prédécesseur, & lui-même avoit été complice de la conjuration. Il fut enfin touché du remords de son crime, & demanda conseil à un Abbé nommé Guérin, qui étoit venu de Catalogne visiter les lieux saints de l'Italie. Guérin en conféra avec Marin & Romuald, & ces trois serviteurs de Dieu convinrent que Pierre Urseole devoit renoncer à une dignité qu'il avoit injustement usurpée. Le Doge, dont la conversion étoit sincére, suivit ce conseil, & résolut de renoncer entiérement au monde pour se consacrer à la pénitence dans la retraite. Il se déroba donc sécrétement à sa femme & à sa famille avec un de ses amis nommé Jean Gradenic; ils allerent joindre les trois autres, & s'embarquerent tous cinq pour se retirer en Catalogne au monastére de l'Abbé Guérin.

Cependant Romuald faisoit de si grands progrès dans la vertu, que ceux qui avoient été ses maîtres, vouloient devenir ses disciples. Il joignoit à un travail très-rude un jeûne très rigoureux. Pendant plus de quinze ans, il

prenoit un peu de nourriture que deux fois la semaine. Il se traitoit avec tant de sévérité, pour repousser les horribles tentations dont le démon le tourmentoit, & qui l'exercerent très-long-temps. Mais il conduisoit les autres avec une douceur & une prudence singuliére. Il leur défendoit de passer un jour entier sans manger. Il vouloit que l'on usât de discrétion dans les veilles, pour empêcher que le corps ne succombât au sommeil dans la priére. Il aimoit mieux qu'on ne dit qu'un Pseaume avec un cœur touché, qu'un grand nombre sans être pénétré des sentimens qu'ils renferment. Le pere de Romuald nommé Sergius, s'étoit retiré dans un monastére près de Ravennes, mais il voulut ensuite retourner au siécle. Les moines en donnerent aussi-tôt avis à Romuald, qui résolut d'aller au secours de son pere. Les Catalans apprenant qu'il songeoit à quitter leur païs, en furent fort affligés ; & voulant avoir du moins ses reliques pour être la protection de leur Province, ils envoierent des gens pour le tuer. Romuald en étant averti, se rasa entiérement la tête ; & comme les meurtriers approchoient de sa cellule, il se mit à manger dès le grand matin : ils crurent qu'il avoit perdu l'esprit, & se retirerent sans lui faire aucun mal. Il partit aussi-tôt nuds pieds un bâton à la main, & arriva à Ravennes. Voiant son pere résolu de retourner dans le siécle, il lui mit les pieds dans des entraves, le chargea de fers & le frappa rudement, jusqu'à ce qu'en maltraitant son corps, il procurât la guérison de son ame. Cette conduite, qui venoit sans doute d'un défaut de lumiére, fut salutaire à son pere, qui peu de temps après mourut très-saintement.

Vers le même temps un Seigneur de Catalo- III. Conversion

du Comte Oliban. Sage conseil que lui donne S. Romuald.

gne nommé Oliban, qui avoit commis plusieurs crimes, vint trouver saint Romuald & lui raconta tout ce qu'il avoit fait pendant sa vie. Le saint homme lui dit, que s'il vouloit se sauver, il n'y avoit pour lui d'autre parti à prendre, que celui de se séparer entiérement du monde, & d'embrasser la vie monastique. Le Comte Oliban fut surpris de ce conseil, & dit que les personnes éclairées à qui il s'étoit déja confessé, ne lui avoient jamais imposé une si rude pénitence. Oliban fit venir des Evêques & des Abbés qui l'avoient accompagné; & après avoir délibéré tous ensemble, ils dirent qu'ils étoient de l'avis de Romuald, avouant que la crainte les avoit empêché jusques-là de donner au Comte ce conseil. Alors Oliban convint avec Romuald d'aller au Mont-Cassin sous prétexte de pélerinage, & d'y embrasser la vie monastique: ce qu'il exécuta peu de temps après. Aiant laissé ses terres à son fils, il partit pour l'Italie avec l'Abbé Guérin, Jean Gradenic & Marin; car Pierre Urseole étoit déja mort. Oliban avoit avec lui une grande suite; mais étant arrivé au Mont-Cassin, il renvoia ses gens fort surpris & fort affligés. Marin s'en alla peu de temps après dans la Pouille & y demeura dans la solitude, où il fut tué par des coureurs Arabes. L'Abbé Guérin accoutumé aux pélerinages, résolut d'aller à Jérusalem & Jean Gradenic avec lui; mais Oliban l'aiant appris, les pria avec larmes de ne le pas abandonner, puisque Romuald le leur avoit recommandé. Ils partirent néanmoins, mais à peine entroient-ils dans la plaine, que le cheval de Guérin rompit la jambe à Gradenic, qui fut ainsi obligé de se faire reporter au Mont-Cassin; & s'étant fait bâtir une cellule auprès du monastére, il y vécut près

de trente ans & y mourut saintement. Oliban fut dans la suite Abbé de Cusan, puis Evêque d'Alzone, qui n'est plus qu'un village entre Carcassone & saint Papoul.

IV. S. Romuald fonde des monastéres & s'éléve fortement contre la simonie.

Romuald établit des monastéres en divers lieux, où un grand nombre de personnes attirées par sa réputation, venoient se mettre sous sa conduite. L'Empereur Othon III qui connoissoit sa grande sainteté, l'alla trouver dans sa retraite, pour l'engager à gouverner le monastére de Classe, dont les moines le demandoient pour Abbé. Mais Romuald ne ceda qu'à l'autorité des Evêques assemblés, qui le menacerent de l'excommunier s'il n'obéissoit. Le zéle avec lequel il s'appliqua à rétablir la régularité dans cette maison, fit repentir les moines de l'avoir choisi. Comme Romuald s'apperçut qu'il ne leur étoit d'aucune utilité, il les quitta pour travailler ailleurs avec plus de succès. Dieu se servit de lui pour ouvrir les yeux à un grand nombre d'ecclésiastiques, sur la simonie qui étoit alors un péché très-commun. Il les convainquoit par les canons de l'énormité de ce crime, & leur déclaroit qu'ils ne pouvoient se sauver, à moins qu'ils ne renonçassent à des dignités dans lesquelles ils étoient entrés d'une maniére si criminelle. Plusieurs le promirent; mais, ajoute saint Pierre Damien qui a écrit la vie de S. Romuald, je ne sçai si ce saint homme en a pu convertir un seul pendant sa vie, tant ce vice est difficile à guérir, sur-tout dans les Evêques.

V. Il convertit un grand nombre de pécheurs. Son éminente vertu.

Dieu donna à son serviteur la consolation de voir plusieurs personnes très-qualifiées, embrasser sous sa conduite la vie la plus austére. Un fils du Roi de Pologne fut de ce nombre, avec Boniface parent de l'Empereur Othon, qui fut

ensuite un célebre prédicateur de l'Evangile dans la Russie où il souffrit le martyre. Le grand nombre de personnes qui voulurent l'avoir pour guide dans la voie du salut, l'obligea de bâtir plusieurs monastéres, & ce fut la cause de ses fréquens voiages. On ne sçait point en quel tems cet admirable solitaire fut élevé au sacerdoce : mais on voit que quand il offroit les divins Mystéres, il étoit rempli d'une consolation si intime, qu'il versoit des larmes abondantes, ce qui l'obligea de dire la Messe en particulier. Souvent aussi lorsqu'il prêchoit, les larmes lui coupoient tout d'un coup la parole. Outre la grace d'une si rare componction, Dieu lui accorda encore le don de l'intelligence des saintes Ecritures. Il crut que la qualité de Prêtre qui lui donnoit le pouvoir d'offrir le sacrifice adorable du corps & du sang de Jesus-Christ, l'obligeoit aussi de devenir lui-même victime. C'est pourquoi il prit la résolution d'aller en Hongrie, dans l'espérance qu'en prêchant Jesus-Christ à ces peuples encore idolâtres, il auroit le bonheur de mourir pour l'Evangile. Il partit donc avec vingt-quatre de ses disciples, dont deux avoient été sacrés Archevêques pour cette mission. Car ils avoient tous un si grand zéle pour le salut du prochain, qu'il ne lui fut pas possible d'en mener moins. Mais plusieurs maladies dont il fut attaqué, l'arrêtérent en chemin, & lui firent connoître que Dieu étoit content du martyre de sa pénitence. Il assembla donc ses disciples & leur dit : Je vois que Dieu ne veut pas que je passe outre : mais comme je n'ignore pas votre désir, je n'oblige personne à retourner ; je vous laisse une entiére liberté ; mais je sçais qu'aucun de ceux qui passeront en Hongrie, ne souffrira le martyre. En effet, de quin-

ze qui y allerent, quelques-uns furent foüettés, plusieurs vendus & réduits en servitude, mais ils ne moururent point pour la Foi. Romuald revint en Italie, au monastére d'Orviette où il fut mal satisfait de la conduite de l'Abbé. Car il vouloit qu'un Abbé aimât & recherchât en tout l'humiliation & la pauvreté, qu'il n'eût aucun attachement pour les choses temporelles, & qu'il n'emploiât les biens du monastére pour aucune dépense superflue. N'étant pas écouté, il quitta ce monastére & s'alla loger avec ses disciples près du Château de Rainier qui fut depuis Marquis de Toscane. Ce Seigneur aiant quitté sa femme sous prétexte de parenté, avoit épousé la veuve d'un de ses parens. C'est pourquoi Romuald ne voulut point demeurer gratuitement dans ses terres, de peur de paroître approuver sa conduite, mais il lui paioit une piéce d'or pour l'eau, & une autre pour le bois; & il le forçoit de les recevoir, en le menaçant de se retirer. Rainier disoit: Il n'y a ni Empereur, ni aucun homme, quelque puissant qu'il soit, qui m'intimide autant que le regard de Romuald. Je ne sçais que dire devant lui, & je ne trouve aucune excuse pour me justifier. En effet, ce saint homme avoit reçu de Dieu le don de faire trembler les pécheurs, & sur-tout les Grands du siécle, qui en le voiant croioient être devant la Majesté Divine. Il changea encore plusieurs fois de demeure, faisant du fruit par-tout & convertissant plusieurs pécheurs.

VI. Ferveur admirable de ses disciples. Institution des Camaldules.

Ce qui l'empêchoit de se fixer dans un lieu, c'est qu'une foule innombrable de pénitens le venoit trouver par-tout où il étoit. Ainsi dès qu'il avoit formé une communauté, il y mettoit un supérieur & alloit en établir une autre.

Mort du ſaint Fondateur.

Ceux qui habitoient ces ſaintes ſolitudes, menoient, à l'exemple de leur maître, une vie très-auſtére & très-pauvre. Ces hommes, dont la plûpart avoient été élevés délicatement, étoient couverts d'habits groſſiers, marchoient nuds pieds, jeûnoient tous les jours, ſans jamais goûter de vin, même dans les maladies. Leurs cellules étoient comme des tombeaux, où ils étoient enſevelis tout vivans : & les domeſtiques même touchés par des exemples ſi admirables, s'efforçoient d'imiter ces ſaints ſolitaires ; & ſans être obligés à la régle, ils en étoient de fidéles obſervateurs. Entre tous les monaſtéres fondés par ſaint Romuald, celui de Sitrie en Ombrie ſe diſtinguoit le plus par ſa régularité. Le ſerviteur de Dieu y demeura ſept ans enfermé & gardant le ſilence ; & jamais néanmoins il ne fit plus de converſions. Un des derniers établiſſemens de S. Romuald, mais qui eſt enſuite devenu le plus célébre de tous, fut celui de Camalduli, lieu ſitué dans une plaine agréable, au milieu des plus hautes montagnes de l'Apennin au diocèſe d'Areze. Il ſurvécut peu d'années à cet établiſſement. Quand il ſçut que ſa fin étoit proche, il fit une cellule à l'écart avec un oratoire, pour s'y enfermer & y garder le ſilence juſqu'à la mort. Quoiqu'il fût accablé d'infirmités, il ne voulut ni ſe coucher ſur un lit, ni jeûner avec moins de rigueur. Il alla ſe repoſer des travaux d'une vie de quatre-vingt-dix ans, le dix-neuviéme de Juin de l'an 1027. Auſſi-tôt après ſa mort, il ſe fit à ſon tombeau pluſieurs miracles, qui engagerent le Pape cinq ans après à accorder aux moines de Camalduli la permiſſion d'élever un autel ſur ſon corps. C'étoit alors une maniére de canoniſer les Saints.

II.

VII.
S. Pierre Damien.
Ses commencemens. Ses progrès dans l'étude.

Pierre nâquit à Ravennes à la fin du dixiéme ſiécle, de parens chargés de beaucoup d'enfans, dont il fut le dernier. Peu après ſa naiſſance, un des aînés reprocha à ſa mere ce grand nombre d'enfans, diſant que le peu de bien qu'ils avoient, étant partagé à tant de monde, ſe réduiroit à rien. Le dépit que ce reproche cauſa à cette femme, lui fit oublier qu'elle étoit mere; elle ceſſa d'allaiter ſon enfant, & ne vouloit plus en prendre ſoin. Il ſeroit mort de faim & de froid, ſi une femme du voiſinage n'eût repréſenté à la mere l'excès de ſa cruauté. Il perdit ſes parens étant encore fort jeune. Un de ſes freres le prit chez lui, mais le traita avec la derniére dureté. Aiant paſſé pluſieurs années dans cet état de miſére, Dieu inſpira à un autre de ſes freres qui s'appelloit Damien, la charité de prendre ſoin de lui; & l'on croit que ce fut par reconnoiſſance pour ce frere, que Pierre prit dans la ſuite le ſurnom de Damien. Il fit ſes études à Fayence & à Parme, & en peu de temps il devint capable d'enſeigner les autres. Il eut une multitude de diſciples, & fut expoſé au danger de ſe perdre par les applaudiſſemens qu'il recevoit. Mais Dieu lui fit connoître la vanité de tous les biens humains, & la néceſſité de s'attacher de bonne heure à ceux qui ſont ſolides & éternels.

VIII.
Il mene une vie très-auſtere & forme des diſciples.

Il commença à mener une vie très-pénitente; il ſe couvrit d'un cilice, & il mortifioit ſon corps par les jeûnes & par les veilles. Il faiſoit de longues & ferventes priéres, nourriſſoit ſouvent des pauvres, & les ſervoit de ſes mains. Il réſolut enfin de quitter entiérement le monde & d'embraſſer la vie monaſtique, mais hors de ſon païs & en s'éloignant de ſes amis,

qui l'auroient détourné d'une si sainte résolution. Deux solitaires de Font-Avelle le confirmérent dans son dessein. Il voulut leur donner un vase d'argent pour leur Abbé ; mais ils le refuserent, en disant qu'il étoit trop pesant & qu'il les embarrasseroit dans le chemin. Un tel désintéressement dans des gens si pauvres, l'édifia beaucoup & l'anima de nouveau au mépris du monde. Il se rendit à Font-Avelle en Ombrie, où les solitaires demeuroient deux à deux en des cellules séparées, occupés continuellement de la priére & de la lecture. Ils vivoient de pain & d'eau quatre jours de la semaine, & mangeoient un peu de légumes le mardi & le jeudi. Ils pratiquoient divers exercices de pénitence, ausquels Pierre se livra avec une ferveur étonnante, & l'on peut dire même, avec trop peu de discrétion. Après une maladie causée par ses veilles excessives, il se conduisit avec plus de modération, & mortifia son corps en évitant de l'accabler. Il partageoit tout son temps entre l'étude & la priére, en sorte qu'il devint encore plus habile dans les saintes Ecritures, qu'il ne l'avoit été dans les sciences profanes. C'est ce qui fit que son Supérieur l'engagea à faire des instructions à ses confreres, & à aller prêcher dans deux autres monastéres très-nombreux. Il fut contraint de gouverner le monastére de Font-Avelle après la mort de l'Abbé. Il en fonda cinq autres, dont il prenoit un soin particulier ; & il y forma des disciples d'une piété éminente, dont quelques-uns dans la suite furent d'excellens Evêques.

IX. Il écrit fortement contre les désordres. Il est fait E-

Il parut bien-tôt que Dieu avoit appellé Pierre Damien, non-seulement à édifier l'Eglise par sa pénitence, mais encore à combattre pour elle par ses Ecrits pleins d'un zéle

Apoſtolique. Il s'éleva avec force contre les déſordres & contre ceux qui les autoriſoient. Il écrivit du fond de ſa retraite pluſieurs lettres, & adreſſa divers Traités au Papes & aux Evêques, où il les exhortoit à purger l'Egliſe des vices honteux qui la déshonoroient. La diſcipline de l'Egliſe, dit-il, eſt preſque par-tout négligée. On foule aux pieds les ſaints canons, & on ne travaille qu'à ſatisfaire la cupidité. Il fait voir que l'Epiſcopat ne conſiſte point dans la pompe extérieure & dans la magnificence des habits, mais dans la pureté de la vie & dans l'exercice de toutes les vertus. Il inſiſte ſur cette parole de l'Apôtre, que l'Evêque doit être irrépréhenſible, & ajoute: Malheur à ceux qui menant une vie peu édifiante, ſe rendent encore plus criminels, en déſirant une place où l'on doit vivre ſans reproche. Le Pape Etienne IX qui connoiſſoit le mérite de Pierre, le tira de ſa ſolitude & le fit Evêque d'Oſtie & Cardinal. Pierre réſiſta long-temps, & le Pape fut obligé de le menacer de l'excommunier, s'il réſiſtoit davantage. Mais Pierre ſe plaignit toujours de la violence qui lui avoit été faite, en même temps qu'il ſe conſacroit tout entier aux fonctions d'un ſi redoutable miniſtere. Il avoit un amour tendre pour les pauvres, & il ſe refuſoit les choſes néceſſaires, pour avoir de quoi les ſecourir. Nous ſommes, diſoit-il, les économes, & non les maîtres des biens de l'Egliſe.

Le ... vêque d'O... ie & Cardin...

X. Ses travaux pour l'Egliſe, Sa retraite. Sa mort.

Son amour pour l'Egliſe univerſelle l'obligea d'étendre ſes ſoins au-delà des bornes de ſon Evêché, pour faire ceſſer les ſchiſmes & les ſcandales, corriger les abus, & défendre les loix de l'Egliſe. Après la mort du Pape Etienne, il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à l'in-

trusion irréguliére & simoniaque de l'Anti-pape Benoit X. Nicolas II aiant été légitimement élu, reçut une députation de l'église de Milan, qui le supplioit de remédier à ses maux. Ce Pape y envoia Pierre Damien & Anselme Evêques de Lucques en qualité de Légats. Les ecclésiastiques qui craignoient la réforme, soulevérent le peuple contre eux; & on leur déclara que l'église de Milan ne dépendoit point de celle de Rome. Pierre fut averti que l'on en vouloit à sa vie, mais il ne se laissa point intimider. Il monta au jubé de la grande église, & gagna si bien tout le monde par son discours, que le peuple promit d'éxécuter tout ce que Pierre proposeroit. La difficulté étoit grande. Dans le clergé très nombreux de Milan, à peine s'en trouvoit-il un seul qui ne fût coupable de simonie; & en suivant la rigueur des canons, il auroit fallu interdire tous les ecclésiastiques. Pierre jugea sagement qu'en de telles circonstances, il falloit user de condescendance, se relâcher de la rigueur de la discipline, & ne penser qu'aux moiens d'arrêter le cours des désordres. Il fut résolu que l'on ne rétabliroit que les ecclésiastiques qui seroient instruits, chastes & de bonnes mœurs; mais que les autres se contenteroient d'être réconciliés à l'Eglise, sans y faire aucune fonction. Il donna pendant son séjour à Milan une preuve de son parfait désintéressement, en refusant un petit présent qu'un Abbé vouloit lui faire.

Le poids de l'Episcopat, & l'amour que Pierre avoit toujours conservé pour la solitude, lui firent demander au Pape la permission de retourner dans son désert. L'ayant obtenue, il se retira, & ne prit plus que la qualité de moine. Mais il continua d'écrire contre les abus qui

régnoient alors, contre le lúxe des Evêques, & contre les vices de la Cour de Rome. Il fut emploié en diverſes légations, en France, en Allemagne & en Italie. Au milieu de ces travaux & malgré ſa vieilleſſe, il ne diminua rien de ſes auſtérités, voulant mourir comme il avoit vécu, dans le ſein de la pénitence. Il mourut à Fayence le vingt-deuxiéme de Février de l'an 1072. âgé de plus de quatre-vingts ans.

XI. Ses Ecrits. Défauts qui s'y trouvent.

Nous avons pluſieurs Ecrits de ce ſaint Evêque. Il en fit un pour la défenſe du Pape Aléxandre II contre Cadaloüs en forme de dialogue entre l'Avocat du Roi Henri, & le défenſeur de l'égliſe Romaine. Il écrivit une grande lettre aux Evêques Cardinaux pour les exhorter à fuir l'avarice, & à rejetter les préſens qu'on voudroit même leur offrir volontairement. Nous ne ſommes plus, diſoit-il, dans des temps où il ſoit permis de garder la modeſtie & la gravité ſacerdotale. Moi-même quand je viens vous trouver, (il parle au Pape) je n'entens que des railleries, des bons mots, des plaiſanteries, des paroles inutiles; je ne vois que diſſipation, qu'amuſemens frivoles, & rien qui édifie. J'ai honte de parler des déſordres plus honteux, de la chaſſe, & des jeux de hazard, qui font un bouffon d'un Evêque. Dans un autre Ouvrage, il ſe plaint de ce que pluſieurs, pour parvenir à l'Epiſcopat, s'attachoient à la Cour des Princes. Ils ne font que flatter les Grands, étudier leurs inclinations, applaudir à leurs diſcours. Ils ſont ſoumis aux Princes avec la derniére baſſeſſe, ils font long-tems le métier de paraſites & de bouffons pour devenir Evêques. Quand ils ſont parvenus à l'Epiſcopat par ces indignes moiens, ils prodiguent les biens de l'Egliſe pour ſe faire des amis.

Nous ne pouvons dissimuler plusieurs défauts qui se trouvent dans les Ecrits de saint Pierre Damien, qui se déclara le zélé défenseur de plusieurs dévotions nouvelles, & surtout des flagellations & des compensations de pénitence. Les plus éclairés les blâmoient, comme il paroît par les Ecrits mêmes de cet Auteur. Il poussoit la chose si loin, qu'il réfutoit ceux qui se bornoient à en condamner l'excès. S'il est permis, disoit saint Pierre Damien, de donner cinquante coups de discipline, pourquoi n'en donnera-t-on pas soixante ou cent? Si on en peut donner cent, pourquoi seroit-il défendu d'en donner mille? Ce qui est bon, ajoute-t-il, ne peut être poussé trop loin. Si le jeûne d'un jour est bon, celui de deux ou de trois jours est meilleur. En suivant ce principe, la perfection seroit de se laisser mourir de faim, ou d'expirer sous les coups de discipline. Mais ce n'est pas dans les Ecrits de saint Pierre Damien, qu'il faut chercher la justesse du raisonnement. Il rapporte aussi, pour prouver la solidité de quelques autres dévotions nouvelles, des Histoires qui montrent combien il étoit crédule. Il exhortoit à ne point manquer de réciter le petit office de la Vierge, qui étoit en usage dès le siécle précédent. Cette dévotion est bonne en elle-même; mais on a vu dans la suite, qu'il eût été mieux de s'en tenir aux sages institutions des Anciens. Car en accablant les clercs & les moines de tant d'Offices, on a diminué le temps du travail & de l'étude; & les Offices mêmes étant si longs, ont été dits avec plus de négligence & de précipitation. Les Ecrits qui nous restent de saint Pierre Damien, sont cent cinquante-huit lettres distribuées en huit livres, selon la qua-

lité des personnes à qui elles sont adressées : soixante & quinze sermons : cinq vies de Saints, sçavoir de saint Odilon de Cluni, de saint Maur Evêque de Césene, de saint Romuald, de saint Rodolfe d'Eugubio, & de saint Dominique le cuirassé en un même discours, & les vies de sainte Lucile & de sainte Flore vierges & martyres, dont on ne sçait rien de certain.

Nous avons aussi soixante opuscules de Pierre Damien, qui sont les plus considérables de ses Ecrits ; & enfin quelques priéres, quelques hymnes, & d'autres poësies. On voit en général dans ses Ecrits un grand zéle pour la réformation des mœurs & la pureté de la discipline, & une érudition fort étendue pour son siécle. Mais les raisonnemens sont peu justes ; les preuves les plus ordinaires sont des explications souvent arbitraires de l'Ecriture, ou des apparitions de morts, & des histoires plus merveilleuses que vraisemblables. Son discours est fort, mais diffus & embarrassé

III.

Odilon nâquit en Auvergne de la famille des Seigneurs de Mercœur. Dès son enfance, il fut mis dans le clergé de saint Julien de Brioude ; mais quand il fut devenu grand, il eut un extrême désir de quitter le monde. S. Maïeul étant venu en Auvergne, on lui présenta ce jeune homme, dont il conçut de grandes espérances. Odilon alla à Cluni embrasser la vie monastique. Il fit en peu de temps de si grands progrès dans la vertu, que saint Maïeul le jugea digne de lui succéder. Un des traits les plus remarquables de sa vie, est le refus persévérant qu'il fit de l'Archevêché de Lyon. Après la mort de Bouchard, ce grand Siége fut disputé par plusieurs contendans, qui n'avoient d'autre

XII. S. Odilon Abbé de Cluni.

mérite que leur ambition. Le Pape Jean XIX sachant que le clergé & le peuple de Lyon désiroient d'avoir pour Pasteur l'Abbé de Cluni, lui envoia le pallium & l'anneau, avec ordre d'accepter cette dignité. Comme le saint homme refusoit absolument, le Pape lui écrivit en ces termes : Rien n'est meilleur en un moine que l'obéïssance : vous sçavez combien saint Benoît la reléve. Nous avons appris l'injure que vous avez faite à l'église de Lyon, qui vous demandoit pour époux, & dont vous refusez le gouvernement par amour pour votre repos. Vous avez méprisé l'autorité de tant d'Evêques, qui vous prioient d'accepter la dignité Episcopale. Enfin vous avez désobéï à l'église Romaine, & nous ne pouvons laisser cette désobéïssance impunie, si vous ne la réparez par une prompte soumission. Autrement vous vous rendrez coupable de la perte de tant d'ames, à qui vous pourriez être utile par votre exemple & par vos instructions.

Malgré cette lettre si pressante, Odilon persévéra dans son refus, & le pallium avec l'anneau demeurerent à Cluni. Il fut affligé de maladies très-douloureuses pendant les cinq derniéres années de sa vie. Ses infirmités ne l'empêchoient pas de s'appliquer aux jeûnes, aux priéres & aux veilles. Il avoit résolu de visiter ses monastéres, pour instruire & encourager ses freres. Il commença par Souvigni, où saint Maïeul étoit mort ; mais il y tomba malade ; & sentant sa fin approcher, il demanda l'Extrême-onction & le saint Viatique. On mit devant lui un crucifix, dont la vue l'excitoit à des sentimens d'une tendre piété. Quand on le vit à l'extrémité, on le mit à terre sur un cilice couvert de cendre, où il expira les yeux

arrêtés

arrêtés sur la croix, la nuit du premier jour de Janvier 1049 dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge.

XIII. Institution de la Commémoration des Morts. Ecrits de saint Odilon. Hugues Abbé de Cluni.

L'action de sa vie qui l'a rendu plus célébre, est l'institution de la Commémoration des morts. Nous avons le décret fait à Cluni, pour l'institution de cette fête en ces termes : Il a été ordonné par notre bienheureux pere Dom Odilon, du consentement & à la priére de tous les freres de Cluni, que, comme dans toutes les églises, on célébre la fête de tous les Saints le premier jour de Novembre, de même chez nous on célébrera solemnellement en cette maniére la commémoration de tous les fidéles qui sont morts. Le jour de la fête de tous les Saints après le Chapitre, le Doien & les Célériers feront l'aumône de pain & de vin à tous ceux qui se présenteront. Après Vêpres on sonnera toutes les cloches, & on chantera les vêpres des Morts. Le lendemain après matines, on sonnera encore toutes les cloches & on fera l'Office des Morts. La Messe sera solemnelle : deux freres chanteront le trait, tous offriront en particulier, & on nourrira douze pauvres. Nous voulons que ce décret s'observe à perpétuité, tant en ce lieu, qu'en tous ceux qui en dépendent : & si quelqu'un observe comme nous cette institution, il participera à nos bonnes intentions. Tel est le décret de Cluni. Cette pratique passa bien-tôt à d'autres églises, & devint enfin commune à toute l'Eglise Catholique.

Saint Odilon favorisa & anima les études dans ses monastéres. Ce fut par son ordre que Glaber écrivit l'histoire de son temps ; & saint Odilon lui-même composa plusieurs Ecrits, dont il nous reste la vie de saint Maïeul son prédécesseur, celle de sainte Adélaïde Impéra-

trice, quelques lettres & quelques sermons sur les principales fêtes. Il forma plusieurs disciples, & fut consulté par les plus grands personnages de son temps. Peu avant sa mort on lui demanda qui seroit son successeur : Je le laisse, dit-il, au choix des freres. Il craignoit peut-être que s'il marquoit son successeur, comme avoient fait les quatre Abbés ses prédécesseurs, l'usage ne s'en établit à Cluni, au préjudice de l'élection ordonnée par la Régle de saint Benoît. Après sa mort, Hugues fut élu d'une commune voix, n'étant âgé que de vingt-cinq ans. C'étoit un homme d'un mérite extraordinaire, & qui fut soixante ans Abbé de Cluni.

IV.

XIV. Saint Jean Gualbert. Sa retraite.

Jean nâquit à Florence vers le commencement du onziéme siécle. Un de ses parens aiant été tué, le meurtrier évitoit avec grand soin la rencontre de tous ceux de la famille, qui, selon les loix barbares, avoient droit de venger cette mort. Jean allant un jour à Florence, rencontra ce meurtrier dans un chemin si étroit, qu'il étoit impossible à l'un & à l'autre de se détourner. Le coupable le voiant venir de loin, descendit de cheval, se jetta à terre & lui demanda la vie au nom de Jesus-Christ. Jean la lui accorda, & alla à une église voisine prier Dieu, & le remercier de la grace qu'il lui avoit faite de pardonner à son ennemi. En même-temps il forma le dessein de quitter le monde & de se donner entiérement à Dieu. Son pere s'y opposa d'abord, mais il fut obligé de céder à la résolution de son fils, qui paroissoit être sans retour. Il fit un tel progrès dans la vertu que l'Abbé de saint Miniat de Florence où il s'étoit retiré, étant mort quelque temps après, tous les moines l'élurent pour lui succéder. Il

le refusa, & sortit même de saint Miniat par le désir qu'il avoit de mener une vie plus parfaite. Il alla à Camalduli, où il demeura assez long-temps. Le Supérieur voulut engager Jean Gualbert à se fixer en ce lieu, mais son attrait étoit pour la vie Cenobitique, selon la Régle de saint Benoît, au lieu que les Camaldules menent la vie Eremitique.

XV. Il forme des disciples. Sa grande vertu. Trait fort remarquable.

Il revint de-là à Vallombreuse, lieu ainsi nommé, parce que c'est une vallée ombragée par les forêts de sapins qui couvrent les montagnes voisines. Jean s'y arrêta, & il lui vint de divers endroits un grand nombre de disciples, à qui il faisoit observer exactement la régle de saint Benoît. Il avoit le don de discernement; & à la premiére vue, il connoissoit si ceux qui se présentoient, avoient un désir sincére de se convertir. Il recevoit plus volontiers des pauvres que des riches. Une Abbesse nommée Itta, à qui appartenoit le lieu où Jean s'étoit établi, leur procura des vivres, quelques livres, & lui céda le lieu même. Il reçut des laïques ou freres convers, qui menoient la même vie, excepté le silence qu'ils ne pouvoient garder autant que les moines, étant occupés aux travaux du dehors. C'est le premier exemple que l'on trouve de freres lais ou convers, distingués par état des moines du Chœur, qui dès-lors étoient clercs la plûpart. Il avoit un si grand respect pour les saints Ordres, qu'il se croioit indigne des derniéres fonctions réservées aux clercs. Il faisoit des exhortations fort solides à sa Communauté, & on voioit que c'étoit l'Esprit de Dieu qui parloit en lui. Il n'y apportoit pas d'autre préparation, qu'une vie pure & pénitente, & une méditation assidue des Livres saints. Son désintéressement égaloit ses autres vertus; il re-

fusoit tous les présens, & trouvoit encore dans la vie pauvre que l'on menoit dans sa communauté, de quoi faire l'aumône. Etant un jour allé visiter un monastére dépendant de Vallombreuse, il fut choqué de la grandeur & de la beauté des bâtimens. Quoi ! dit-il à l'Abbé, de l'argent dont vous auriez pu nourrir un grand nombre de pauvres, vous en avez fait bâtir un Palais ! Se tournant ensuite vers un petit ruisseau qui couloit auprès, il dit : Dieu tout-puissant, qui des plus petites choses, vous plaisez à en faire de grandes, faites que je voie bientôt renverser par ce petit ruisseau cet édifice indigne de notre profession. Il se retira aussi-tôt, & peu à peu le ruisseau s'enfla & entraîna des rochers qui ruinerent tout le bâtiment. L'Abbé en fut si épouvanté, qu'il avoit dessein d'établir son monastére ailleurs. Mais Jean l'en empêcha, en l'assurant que ce ruisseau ne nuiroit plus à l'avenir, ce qui arriva. Une autre fois, aiant appris que dans une de ses maisons, on avoit reçu un homme qui y avoit donné tous ses biens au préjudice de ses héritiers ; il y alla, se fit apporter l'acte de donation & le déchira.

XVI. Sa mort & ses miracles.

Ses miracles augmenterent sa réputation, & le firent rechercher des Princes & des Rois ; mais il fuioit tout éclat, & ne se prêtoit que quand il voioit quelque bonne œuvre à faire. Le Pape Etienne IX passant auprès de Vallombreuse, l'envoia prier de le venir trouver. Jean, qui étoit malade, s'en excusa. Le Pape renvoia lui dire, que s'il ne pouvoit venir autrement, il se fît apporter sur son lit. Mais le saint homme qui croioit que le Pape n'avoit d'autre dessein que de satisfaire sa curiosité, pria Dieu de ne le point exposer à cette visite. Il fut exaucé : car comme il se faisoit porter sur son lit

il survint un grand orage qui obligea les envoiés du Pape de le faire retourner à son monastére. Etienne IX l'aiant appris dit : C'est un saint, je ne veux plus qu'il vienne ; qu'il demeure dans son monastére & qu'il prie Dieu pour moi & pour l'Eglise. Jean tomba dangereusement malade dans son monastére de Passignano prés de Florence. Sentant que sa fin approchoit, il fit venir tous les Abbés & Supérieurs de sa Congrégation ; les exhorta à la ferveur & à la régularité, & ensuite il les embrassa & les renvoia. Etant prés de mourir, il fit écrire ainsi sa profession de foi : Moi Jean, je crois & je confesse la Foi que les saints Apôtres ont prêchée, & que les saints Peres ont confirmée dans quatre Conciles. Il voulut qu'on enterrât cette profession de foi avec lui. Aiant ensuite reçu les Sacremens de l'Eglise, il mourut le douziéme de Juillet de l'an 1073 étant âgé de soixante-treize ans. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau, & il fut canonisé dans le siécle suivant.

V.

XVII. S. Bruno Instituteur des Chartreux. Ses études. Sa science.

Bruno nâquit à Cologne vers l'an 1060, de parens qui tenoient un rang distingué dans le monde. Dieu qui le conduisoit dès l'enfance, lui fit faire de continuels progrès dans la vertu. Il avoit toutes les qualités propres à se faire estimer ; une mémoire heureuse, un esprit vif & pénétrant, un naturel porté au bien. Il fut envoié à Paris pour y étudier, & il s'y distingua toujours entre ceux de son âge. Après avoir fait les premiéres études, il s'appliqua à la Philosophie & à la Théologie. Il se rendit si habile dans la science de l'Ecriture & des Peres, qu'il passoit pour un des plus célebres Docteurs de son temps. Il étoit encore jeune, lors-

que saint Annon son Archevêque le fit revenir à Cologne, lui donna un canonicat dans l'église de saint Cunibert, & l'éleva aux premiers Ordres sacrés. Après la mort d'Annon, il fut chanoine & chancelier de l'église de Reims. Manassé s'étant emparé du Siége de cette église par des voies simoniaques, sa conduite répondit à son entrée, & il gouverna ce diocèse plutôt en tyran qu'en Pasteur. Tous les gens de bien s'unirent contre cet intrus, & vinrent à bout de le faire déposer. Pendant ces troubles Bruno se retira dans une maison hors de la ville. Ce fut-là que pénétré de douleur à la vue des maux de l'Eglise, il fit de sérieuses réflexions sur les dangers ausquels on est exposé dans le siécle, où l'homme accablé du poids de sa propre corruption, trouve encore de quoi l'augmenter par les discours & l'exemple des autres.

XVIII. Sa retraite dans le désert de Chartreuse. Vie qu'il y men avec ses disciples.

Cette Lettre se trouve dans le livre intitulé de la Solitude chrétienne. tom. 3.

Comme Bruno s'entretenoit un jour avec quelques amis de ces dangers, ils prirent tous ensemble la résolution d'abandonner tout pour se consacrer à la pénitence. C'est saint Bruno lui-même qui nous l'apprend, dans une lettre qui a été traduite en notre langue. Ils s'adressérent pour cela à saint Hugues Evêque de Grenoble qui les conduisit lui-même dans un affreux désert appellé Chartreuse. Voici ce que Guibert de Nogent rapporte de ces premiers solitaires. Ils avoient chacun leurs cellules séparées, mais ils passoient ensemble les saints jours de Dimanche. Lorsqu'ils se séparoient, ils recevoient chacun un pain & une seule sorte de légumes pour leur nourriture pendant la semaine. Tout étoit pauvre chez eux, & même dans leur église, où l'on ne voioit ni or ni argent, excepté un calice. Ils n'entendoient la messe que

les Dimanches & les Fêtes. Ils gardoient un si profond silence, qu'ils demandoient par signe les choses dont ils avoient absolument besoin. Ils portoient toujours sur la chair un cilice, & leurs habits étoient fort pauvres. Mais ils étoient riches en livres, & leur travail ordinaire étoit de les copier. Comme on n'avoit point encore alors inventé l'Imprimerie, un grand nombre de personnes gagnoient leur vie à copier des livres. Les solitaires croioient par cette occupation contribuer à l'instruction des peuples, & n'être pas entiérement inutiles à l'Eglise, quoiqu'on puisse dire avec vérité, que de véritables solitaires la servent toujours très-utilement, par la ferveur de leurs priéres & par la sainteté de leurs exemples.

XIX. S. Hugues de Grenoble favorise les saints solitaires. Leur désinterressement.

Le saint Evêque de Grenoble charmé de voir s'établir auprès de lui ce nouveau peuple de Saints, alloit souvent les visiter, sans avoir égard à la difficulté des chemins ; & il ne faisoit rien de considérable sans consulter Bruno. Il avoit pour ces admirables solitaires une vénération singuliére, & vivoit avec eux, non comme leur Evêque, mais comme un de leurs freres. Bruno l'obligeoit souvent de s'en aller, lui représentant qu'il devoit à son troupeau sa présence, aussi-bien que ses soins. Comme le caractére des Saints est de se réjouir des conquêtes que fait l'Eglise, & de s'affliger de ses pertes, Hugues sentoit au fond de son cœur une joie qu'il ne pouvoit exprimer, quand il apprenoit que quelqu'un étoit venu se joindre à ces nouveaux disciples de la Croix. Cette joie se renouvelloit souvent ; car la réputation de ces saints moines réveillant les hommes de leur assoupissement, en porta un grand nombre à se consacrer à la pénitence. On en vit de tout âge,

& des enfans même de douze ans, courir au désert pour embrasser la Croix de Jesus-Christ; & il s'en forma bientôt des monastéres en différens païs. Le Comte de Nevers, Seigneur d'une grande piété attiré par l'odeur de la vertu des solitaires de la Chartreuse, accourut comme les autres à cet azile de la piété, & après y être resté quelque-temps, pour s'affermir par leur exemple dans l'amour qu'il avoit déja pour le bien, il en sortit en rendant graces à Dieu des merveilles que sa droite sçait opérer dans les cœurs où il daigne habiter. Etant retourné chez lui, & pensant à l'extrême pauvreté dans laquelle il les avoit vus, il leur envoia beaucoup de vaisselle d'argent, & les pria de l'accepter à cause de lui. Mais Bruno & ses disciples regardant la pauvreté comme le trésor des véritables moines, ils ne purent se résoudre à souffrir qu'on le leur enlevât. S'étant donc assemblés, ils lui firent dire que cet argent leur étoit inutile, parce qu'ils n'en faisoient usage ni dans leur église, ni dans le monastére. Le Comte admira leur désintéressement, & leur envoia beaucoup de cuir & de parchemins, pour servir à leurs ouvrages.

XX. Le Pape l'oblige d'aller à Rome. Il se retire en Calabre. Sa mort.

Il y avoit à peine six ans que saint Bruno gouvernoit cette société de saints dont il étoit le modéle, lorsque le Pape Urbain II qui avoit été son disciple à Reims, l'obligea de venir à Rome, pour l'aider de ses conseils dans les affaires ecclésiastiques. Les Chartreux croiant ne pouvoir vivre sans lui, allerent le trouver à Rome. Le Pape leur donna un logement, où ils tâcherent de pratiquer leurs exercices avec la même fidélité que dans la Chartreuse. Mais ils sentirent bientôt la différence de la ville & du désert. La vie tumultueuse de la Cour de

Rome alloit les troubler jusques dans leur retraite. Bruno n'eut pas de peine à leur persuader de retourner dans la solitude de Chartreuse, & il nomma Landuin pour être Prieur à sa place. Il leur écrivoit souvent pour les consoler, & les soutenir dans leur profonde retraite. Bruno pressoit toujours le Pape de lui permettre de retourner vivre avec ses freres. Le Pape vouloit au contraire le faire Archevêque de Rhege. Mais le serviteur de Dieu résista & persévéra dans son refus. Il obtint même après bien des instances la permission de quitter Rome. Urbain étant parti pour aller en France, Bruno ne crut pas devoir retourner à la Chartreuse, où il auroit été trop exposé aux visites des Romains. Il prit le parti de se retirer dans la Calabre, où il sçavoit qu'il y avoit des lieux très-solitaires. Il emmena avec lui quelques personnes qu'il avoit gagnées à Dieu, & qui vouloient vivre & mourir dans la retraite & dans la pénitence. Roger Comte de Calabre, touché de la sainteté de ces nouveaux habitans, leur donna une forêt très-écartée, une église & quelques revenus. Ce fut dans ce désert que Bruno passa le reste de sa vie, dans la pénitence & dans tous les exercices de la vie solitaire. Sentant sa fin approcher, il assembla sa communauté, & raconta toute la suite de sa vie depuis son enfance, par forme de confession générale. Il fit ensuite sa profession de foi, qu'il conclut ainsi: Je crois les Sacremens que l'Eglise croit; & en particulier, que le pain & le vin consacrés sur l'autel, sont le vrai corps de Notre-Seigneur Jesus-Christ, sa vraie chair, & son vrai sang, que nous recevons pour la rémission de nos péchés & dans l'espérance de la vie éternelle. Il mourut un Dimanche sixiéme d'Octobre l'an 1101.

VI.

XXI. S. Annon Archevêque de Cologne.

Annon nâquit dans la haute Allemagne d'une famille honnête. Ses parens le destinérent de bonne heure à la profession des armes, sans consulter Dieu, à qui seul appartient le droit de décider du sort des enfans. Annon qui croioit que l'on devoit avoir pour ses parens une obéissance aveugle en toutes choses, prit le parti des armes, & alla faire une campagne. Il avoit un oncle chanoine de Bambert, qui remarquant dans son neveu des talens & des dispositions, qui ne sembloient pas lui avoir été donnés pour porter les armes, le tira à l'écart & lui dit : Une gloire & un bonheur éternels sont une belle fortune à faire. Elle ne vous coutera pas plus que ce que vous avez à souffrir à l'armée. Vous y endurez le froid, le chaud, la pluie, la faim, la soif, de grandes fatigues, sans parler des dangers ausquels votre vie est exposée, & surtout votre salut. Quelle est donc la récompense de tant de peines & de travaux ? Combien faut-il de temps pour parvenir à un emploi un peu considérable ! Quand vous l'obtiendriez, combien de temps en jouirez-vous ? Au lieu que si vous vous donnez à Dieu, & que vous persévériez dans son service, vous pouvez certainement compter sur une récompense infiniment au-dessus de tout ce que le monde vous peut promettre. Annon touché de ces raisons, dit qu'on ne pouvoit lui faire plus de plaisir, que de lui procurer les moiens d'étudier, & de se consacrer au service de Dieu. L'oncle mena le jeune homme à Bamberg, pour le mettre en état de pouvoir joindre l'étude des Lettres avec la pratique des vertus chrétiennes. Annon fit tant de progrès dans l'une & dans l'autre, qu'on crut rendre service à l'Eglise en le faisant entrer dans le clergé.

La réputation de son mérite s'étendit jusqu'à la Cour. L'Empereur Henri III le voulut avoir auprès de lui, afin que son exemple édifiât les ecclésiastiques, les Seigneurs, & les autres personnes de sa suite. Annon ne se laissa pas éblouir par les honneurs qu'on lui rendoit, & Dieu le conserva dans une intégrité inviolable de mœurs, au milieu de la corruption des courtisans. Il avoit cependant les qualités extérieures, qui exposent le plus ceux en qui elles se trouvent, à perdre ce précieux trésor. Il y avoit déja plusieurs années, qu'il menoit une vie exemplaire à la Cour d'Allemagne, lorsque l'Empereur le nomma à l'Archevéché de Cologne, & lui donna la crosse & l'anneau pastoral. C'est ce qu'on appelloit investiture. Cet abus qui s'etoit introduit depuis quelque temps, fut toléré par les uns, condamné par les autres, & donna lieu dans la suite à bien des troubles, des guerres & des désordes.

Dès le commencement de son Episcopat, Annon s'appliqua à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il travailla à connoître son troupeau, & à pourvoir à ses besoins. Il prêchoit lui-même à la ville & à la campagne ; & ses prédications excitoient dans le cœur de ceux qui l'entendoient, les sentimens les plus vifs de componction & de pénitence. Il s'attacha particuliérement à réformer les mœurs & à corriger les abus. Il faisoit pour cela de fréquentes visites dans les différens cantons de son diocése. Il fonda deux monastéres de chanoines à Cologne, & trois de religieux en différens lieux de son Diocèse. Mais voiant la discipline monastique fort relâchée par toute l'Allemagne ; & craignant que les grandes dépenses qu'il faisoit pour ces fondations, ne servissent qu'à

donner retraite à des fainéans, il fit venir des moines très-réguliers de France & de Lombardie, pour rétablir la discipline dans les monastéres d'Allemagne. Il s'y retiroit de temps en temps pour se recueillir de la dissipation inséparable des affaires. Il jeûnoit souvent & passoit en priéres la plus grande partie de la nuit. Il avoit un fonds inépuisable de charité pour les pauvres, pour les malades, pour les veuves & les orphelins. Il retranchoit de sa dépense tout ce qu'il pouvoit, pour faire de plus abondantes aumônes. Il fit bâtir un grand hôpital, & fournit tout ce qui étoit nécessaire pour le faire subsister. La dureté de ses prédécesseurs aiant causé la ruine de ses fermiers, il leur fit de grandes remises, & les mit en état de se rétablir. Sa table étoit fort frugale, mais sans affectation. Il portoit un cilice, & pratiquoit plusieurs mortifications, qu'il avoit grand soin de cacher.

Après la mort d'Henri III, sous la minorité d'Henri IV, Annon eut beaucoup de part au gouvernement de l'Allemagne. On l'obligea de se charger de l'éducation du jeune Prince & de la régence de l'Empire. Il entreprit un grand nombre de voiages pour le bien de l'Eglise & de l'Etat. Dans toutes les Diettes où il se trouva, il fit paroître autant de prudence que de fermeté. Quelques historiens l'accusent avec aigreur de s'être mêlé de plusieurs intrigues d'Etat, tantôt contre l'Impératrice Agnès, tantôt contre l'Empereur son fils; mais c'étoit plûtôt contre ceux qui abusoient de la confiance de l'un & de l'autre, pour satisfaire leur ambition & leur avarice; & Annon n'avoit en vue que le bien de l'Etat & de l'Empereur même, que ses Ministres perdoient par leurs flatteries, pour être toujours maîtres de son es-

prit & des affaires. Au reste Annon étoit homme, & il a pu faire des fautes dans des emplois où il est si difficile de les éviter. Il trouva le moien de les expier par tout ce qu'il eut à souffrir de la part d'Henri IV, qui ne goûtoit pas ses sages remontrances.

L'Empereur l'aiant chassé de la Cour, vit bien-tôt par expérience, quel bien ce Ministre intégre faisoit dans tout l'Empire. Quand il se fut retiré, les désordres se multiplierent si prodigieusement, qu'on fut obligé de le forcer de revenir à la Cour, & de préférer le bien public à son inclination. Il demanda quelque temps après la permission de se retirer, & il l'obtint. Il passa les derniéres années de sa vie dans la priére, les jeûnes & les veilles. Dieu le purifia encore par plusieurs afflictions & par une maladie longue & douloureuse. Il mourut le quatriéme de Décembre de l'an 1074. Sa sainteté fut manifestée par plusieurs miracles.

VII.

XXII. S. Thibaut de Provins.

Thibaut nâquit à Provins au diocèse de Sens, de parens très-nobles & très-riches, de la famille des Comtes de Champagne. Le jeune homme eut toujours beaucoup d'inclination pour la vie érémitique, & alla trouver sécrétement un ermite nommé Bouchard qui demeuroit dans une isle de la Seine. Par son conseil il partit avec un de ses chevaliers nommé Gautier. Ils allerent à Reims, où ils se déroberent à leurs gens, passerent à pied au-delà ; & aiant changé leurs habits avec des pauvres pélerins, ils entrerent en Allemagne. Ils y vécurent longtemps dans une extrême pauvreté, subsistant du travail de leurs mains. Un jour entre autres s'étant loués tous deux pour arracher les herbes dans les vignes, Thibaut que sa délica-

tesse empêchoit d'avancer autant que les autres, fut cruellement maltraité par l'inspecteur de l'ouvrage ; & Gautier ne put lui faire entendre raison, parce qu'ils ne sçavoient pas la langue l'un de l'autre. Aiant amassé quelque peu d'argent par leur travail, ils allerent nuds pieds en pélerinage à Saint Jacques en Galice, & revinrent en Allemagne. Cependant Thibaut pria son compagnon de chercher quelque pauvre clerc qui lui apprit à lire, parce que c'étoit un moien de mieux sçavoir & de mieux pratiquer les commandemens de Dieu. Gautier trouva un maître qui lui enseigna les sept pseaumes de la pénitence ; mais Thibaut n'avoit point de pseautier ni de quoi en acheter. Gautier persuada au maître d'aller à Provins trouver Arnoul pere de Thibaut, & lui demander un pseautier pour son fils. Le maître partit chargé d'un pain que Thibaut envoioit à ses parens, n'aiant point d'autre présent à leur faire, encore le lui avoit-on donné par charité. Arnoul & Guille sa femme apprenant la vie sainte que menoit leur fils, en rendirent graces à Dieu, reçurent le pain comme un grand présent, & en firent manger à plusieurs malades qui furent tous guéris.

Arnoul qui désiroit ardemment de voir ce cher fils, suivit le maître qui le mena à Treves. Mais quand Thibaut vit son pere, il voulut aussi-tôt prendre la fuite. Arnoul le suivit fondant en larmes, & disant : Pourquoi me fuiez-vous, mon cher fils ? Je ne veux pas vous détourner de votre bon dessein ; je ne veux que vous voir, vous parler encore une fois, & porter de vos nouvelles à votre mere affligée. Thibaut répondit : Seigneur, ne troublez point mon repos ; allez en paix & me permettez de ne m'oc-

cuper que de Jesus-Christ. Son pere lui dit : Mon fils, vous manquez de tout, nous avons de grands biens, recevez quelque chose au moins pour vous souvenir de nous. Il répondit : Je ne puis rien prendre après avoir tout quitté pour Dieu, & se retira. Gautier dit au pere, que son fils n'avoit besoin que d'un pseautier, & il le donna avec joie. Pour éviter à l'avenir de pareilles visites, Thibaut s'en alla à Rome, dans le dessein de faire encore un plus long voiage. En effet au retour de Rome, il prit le chemin de Venise, voulant aller à Jérusalem. Mais Gautier ne pouvant plus à cause de son âge, supporter tant de fatigues, ils s'arrêterent près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, avec la permission des propriétaires ; & y aiant bâti une petite cabane, ils finirent leurs jours. Ils avoient voiagé trois ans depuis leur retraite, & Gautier en vécut encore deux dans cette solitude : mais Thibaut lui survécut de sept ans. Il ne se nourrit pendant longtemps que de pain d'orge & d'eau, & en vint enfin à ne vivre que de fruits & de racines. Il portoit toujours un cilice, se donnoit souvent la discipline, & ne dormoit qu'assis. L'Evêque de Vicence touché de son mérite, l'ordonna Prêtre, après l'avoir fait passer par les différens degrés qui y servent de préparation ; & la derniére année de sa vie il reçut l'habit monastique.

Son pere Arnoul apprenant la réputation de sainteté où étoit son fils, alla à Rome en pélerinage pour le visiter. A son retour il raconta ce qu'il avoit vu à Guille sa femme, qui voulut aussi l'aller voir. Arnoul retourna donc avec elle accompagné de plusieurs personnes nobles. Guille étant arrivée près de son cher fils, ne voulut point le quitter, & se consacra avec lui

au service de Dieu dans la solitude. Enfin douze ans après que Thibaut eut quitté son païs, & neuf ans depuis qu'il se fut retiré à Salanique, il mourut saintement le premier de Juillet 1066, & fut enterré à Vicence. Il avoit fait plusieurs miracles pendant sa vie, & il s'en fit encore un grand nombre à son tombeau.

ARTICLE VIII.

Auteurs Ecclésiastiques.

I.

I. Fulbert Evêque de Chartres. Sa vie.

DEs le commencement du onziéme siécle, on sentit la nécessité de s'appliquer à l'étude. On vit bien-tôt dans toute l'Europe des personnes habiles, qui communiquerent aux autres leurs lumiéres, ou par des leçons, ou par des écrits publics. Les contestations qui survinrent, furent un puissant motif pour engager les hommes à étudier, & donnerent occasion à plusieurs d'exercer leurs talens. Fulbert Evêque de Chartres fut un des premiers restaurateurs des Belles-Lettres, des sciences & de la Théologie. Il semble dire lui-même qu'il étoit Romain. Il eut de bons maîtres dès l'enfance, & il profita si bien de l'éducation qu'il reçut, qu'il devint un des plus célébres docteurs de son siécle. Il enseigna long-temps à Chartres, & fut Chancelier de cette église. Comme son mérite le faisoit estimer des Rois, des Evêques & des peuples, il en fut élu Evêque lorsqu'il étoit encore jeune. Il témoigna lui-même la crainte qu'il avoit de n'avoir pas été bien appellé à l'Episcopat, par des vers dont le sens est plus beau

que le ſtile. O vous, dit-il à Dieu, qui êtes mon créateur, ma vie, mon unique eſpérance; donnez-moi votre conſeil, & la force de le ſuivre dans l'incertitude où je ſuis. Je crains qu'étant mal entré dans l'Epiſcopat, je ne ſois plus nuiſible qu'utile au troupeau. C'eſt ce qui me porte à vouloir céder mon Siége à ceux qui ſont plus dignes de le remplir. D'un autre côté, quand je penſe qu'étant ſans naiſſance & ſans richeſſes, j'y ai été placé par celui qui tire le pauvre de la pouſſiere & de ſon fumier, je ſuis porté à croire que je ſuis par votre ordre dans cette place, & je n'oſe en changer, quoique je ſois troublé par les remords de ma conſcience. Vous ſçavez, Seigneur, ce qui vous eſt le plus agréable & ce qui m'eſt le plus avantageux: faites-le-moi connoître, je vous ſupplie, & faites-le-moi exécuter. Il fut raſſuré dans ces craintes par ſaint Odilon de Cluni, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié. Odilon lui conſeilla de demeurer Evêque; & Fulbert lui dit qu'il ſe rendoit, à condition qu'il l'aideroit de ſes priéres & de ſes conſeils. Il mourut l'an 1029, & laiſſa pluſieurs diſciples & quelques Ecrits.

II. Ses Ecrits.

Nous avons de Fulbert plus de cent lettres, la plûpart fort courtes, à cauſe, comme il le dit ſouvent, de la multitude de ſes occupations. Dans la premiére, qui eſt une lettre dogmatique, en expliquant les principaux articles de la Religion chrétienne, il dit que l'Euchariſtie eſt par l'opération du Saint-Eſprit le vrai corps de Jeſus-Chriſt. Il n'eſt pas permis de douter, ajoute-t'il, que celui qui a tout fait de rien, ne change par la même puiſſance la matiére terreſtre en la ſubſtance de Jeſus-Chriſt. Dans la ſeconde lettre, Fulbert répond à une

consultation touchant l'usage qui s'observoit alors en plusieurs églises, où le Prêtre à son ordination recevoit de l'Evêque une Hostie consacrée, qu'il devoit consommer peu-à-peu, en prenant chaque jour une particule de cette Hostie pendant quarante jours. On prétendoit que cette cérémonie représentoit les apparitions de Jesus-Christ à ses disciples depuis sa Résurrection jusqu'à son Ascension. Elle montroit aussi, selon Fulbert, l'unité du sacrifice du Prêtre & de l'Evêque. Nous avons encore de cet Auteur quelques sermons, particuliérement contre les Juifs, & sur la nativité de la sainte Vierge, dont il institua la fête dans son diocèse.

I I.

III. Lanfranc Archevêque de Cantorberi.

Lanfranc nâquit à Pavie d'une famille de Sénateurs, & son pere étoit au nombre des Conservateurs des loix de la ville. Lanfranc le perdit en bas âge; & comme il devoit lui succéder dans sa dignité, il quitta Pavie pour aller étudier ailleurs. Il s'appliqua beaucoup aux lettres humaines, & fort peu à la science du salut. Plein du désir de se faire une grande réputation, il quitta son païs & vint en France suivi de plusieurs écoliers célébres. Lorsqu'on commençoit à l'estimer en France, comme on avoit fait en Italie, Dieu lui fit connoître le néant de l'estime des hommes, & lui inspira le désir de ne travailler qu'à lui plaire. Un accident fâcheux qui lui arriva dans un voiage, lui devint salutaire. Il se réfugia dans le monastere du Bec fondé quelques années auparavant. Lanfranc y passa trois ans dans une entiére solitude, édifiant tout le monde par sa modestie & par sa piété. Le bruit de sa retraite s'étant répandu, les clercs accoururent au Bec pour le prier de les instruire: & les Grands y envoioient leurs enfans. Lanfranc fut oblig

de se prêter à leurs désirs : & il emploia pour la gloire de Dieu des talens, qu'il n'avoit autrefois cultivés que pour sa propre gloire. Environ quinze ans après, Guillaume Duc de Normandie le tira du Bec pour le faire premier Abbé du Monastére de saint Etienne, qu'il venoit de fonder à Caën en 1064. Lanfranc y attira un grand nombre de bons sujets & y établit une exacte régularité, en pratiquant le premier ce qu'il prescrivoit aux autres.

Pendant qu'il formoit des hommes propres à servir l'Eglise, il combattoit pour la foi par ses Ecrits. Nous avons parlé de ceux qu'il composa contre Berenger. Dieu le fit ensuite asseoir parmi les Princes de son peuple. Il avoit refusé l'Archevêché de Rouen ; mais il ne put éviter de se charger de celui de Cantorberi. Son élection fut confirmée dans un concile, & l'on n'écouta ni ses raisons ni ses prieres. Le Pape Alexandre II, qui avoit été du nombre de ses disciples, lui donna par distinction deux palliums. Lanfranc voulut emploier le crédit qu'il avoit auprès de ce Pape, pour l'engager à le décharger du fardeau de l'Episcopat. Après lui avoir représenté dans une lettre, la violence qui lui avoit été faite, il ajoute : J'éprouve tous les jours tant de peines & d'ennuis, & je sens les forces spirituelles de mon ame s'affoiblir si visiblement, que la vie me devient chaque jour plus insupportable. Je vois dans les autres tant de corruption, un endurcissement si prodigieux ; les maux de l'Eglise se multiplient tellement chaque jour, que je gémis d'avoir vécu jusqu'à des temps si malheureux. Les maux dont nous sommes témoins sont grands, mais nous en prévoions encore de plus grands pour l'avenir. Je vous conjure donc au nom de Dieu, de me décharger

d'un fardeau que vous m'avez imposé par votre autorité, & de me permettre de retourner à mon monastere. Si vous croiez devoir me refuser cette grace, à cause de l'utilité des autres, craignez de vous rendre coupable devant Dieu, en m'empêchant de travailler à mon propre salut. Je ne fais ici aucun bien, ou c'est si peu de chose, qu'il n'égale pas la perte que je souffre. Lanfranc n'obtint pas la liberté qu'il désiroit, & il fut obligé de rester dans son Siége, où il acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus Episcopales.

Il fut le restaurateur de l'Angleterre pour le spirituel, comme le Roi Guillaume le Conquérant pour le temporel. Ce Prince avoit une telle confiance en lui, que quand il demeuroit en Normandie, il laissoit à Lanfranc la conduite de l'Angleterre; & tous les Seigneurs lui obéissoient, & l'aidoient à défendre le Roiaume & à y maintenir la paix. Malgré ses grandes occupations, il s'appliquoit à corriger les exemplaires des saintes Ecritures & des livres ecclésiastiques; & on en trouve encore de corrigés de sa main. Il étoit très-liberal & faisoit des aumônes abondantes. Il rebâtit de fond en comble l'église Métropolitaine de Cantorberi, brulée quelques années auparavant, & fit des réparations considérables aux lieux réguliers pour les moines qui desservoient cette église. Il bâtit aussi deux hôpitaux hors de la ville, pour le soulagement des pauvres & des malades. Il mourut le vingt-huitiéme de Mai 1089. Il laissa plusieurs Ecrits, dont les principaux sont le Traité de l'Eucharistie contre Berenger, & diverses lettres. Il rendit l'Abbaie du Bec une Ecole célébre, & ce fut alors que les Normans commencerent à cultiver les lettres qu'ils avoient négligées depuis leur

conversion sous leurs cinq premiers Ducs. On venoit étudier sous Lanfranc de tous les païs voisins. Ses disciples les plus célébres furent le Pape Alexandre II, Guimont Archevêque d'Averse, Guillaume Archevêque de Rouen, Foulques de Beauvais, Yves de Chartres, & plusieurs autres Evêques, sur-tout saint Anselme son successeur dans le Siége de Cantorberi.

III.

IV. S. Anselme Archevêque de Cantorberi. Sa vie.

Anselme nâquit l'an 1033 dans la ville d'Aouste. Il vint en Normandie attiré par la réputation de Lanfranc. Il étoit infatigable dans l'application à l'étude, & en même-temps il mortifioit son corps par les veilles, le froid & la faim. Il embrassa la vie monastique dans l'Abbaïe du Bec à l'âge de vingt-sept ans. Trois ans après, Anselme fut élu Prieur. Il s'appliqua alors avec plus de liberté à l'étude de la Théologie, & y fit de si grands progrès, qu'il étoit en état de résoudre les questions les plus difficiles & de montrer que ses réponses étoient appuiées sur l'autorité de l'Ecriture & de la Tradition. Il n'étoit pas moins éclairé dans la morale. Il connoissoit parfaitement le cœur de l'homme, & marquoit à chacun les moiens d'éviter le vice & de pratiquer la vertu. Il méditoit sans cesse les vérités de la Religion, dont il écrivit quelques Traités pendant qu'il étoit Prieur du Bec. Le premier est celui qu'il nomma depuis Monologue, parce qu'il y parle seul, cherchant par la méditation les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu; d'où il passe à la connoissance de sa nature & de ses perfections. Il écrivit encore trois Traités, de la vérité, du libre-arbitre, & de la chûte du démon, où il traite de l'origine du mal. Il examina ensuite, si par un seul argument suivi, il ne pourroit pas prouver l'exi-

ſtence de Dieu & ſes attributs. Il trouva ce qu'il cherchoit & en fit un Ouvrage. Un moine de Marmoutier l'aiant lu, fut choqué de ce qui y eſt dit, qu'on ne peut concevoir un Etre ſouverainement parfait, ſans le concevoir éxiſtant, & fit un petit Ecrit ſur ce ſujet. Anſelme le remercia de ſa critique & y répondit ſolidement, en montrant que l'éxiſtence étant une perfection, elle entre néceſſairement dans l'idée de l'Etre ſouverainement parfait. Ces Ouvrages & les autres qu'Anſelme fit depuis, prouvent que c'étoit le meilleur Métaphyſicien qu'avoit eu l'égliſe Latine depuis ſaint Auguſtin. Il avoit profité des lumieres de ce ſaint Docteur, dont il emploia l'autorité pour ſe défendre.

Un Abbé qui étoit en grande réputation de piété, ſe plaignoit un jour à Anſelme des enfans qu'on élevoit dans ſon monaſtere, & diſoit: Nous les châtions continuellement, & ils n'en deviennent pas meilleurs. Anſelme fit ſentir à l'Abbé, qu'il ne falloit pas uſer d'une trop grande ſévérité à l'égard des enfans; qu'en les traitant trop durement, on leur faiſoit plus de mal que de bien; qu'il falloit leur témoigner beaucoup d'amitié, & tâcher de gagner leur confiance. L'Abbé touché du diſcours d'Anſelme, ſe jetta à ſes pieds, reconnut qu'il avoit conduit les enfans avec une rigueur exceſſive, & promit de ſe corriger. Anſelme ſuivoit le premier les avis qu'il donnoit aux autres, & ſe rendoit aimable à tout le monde. Sa réputation s'étendoit juſqu'en Angleterre. De tous côtés on venoit ſe mettre ſous ſa conduite, afin de profiter de ſes éxemples & de ſes conſeils. Le vénérable Hélouin premier Abbé du Bec ne pouvant plus agir à cauſe de ſon grand âge, tout le poids du gouvernement retomboit ſur Anſelme,

qui après la mort du S. Abbé fut élu pour lui ſuccéder. Les biens que le monaſtere du Bec poſſédoit en Angleterre obligeoient Anſelme à y aller quelquefois. On ne pouvoit s'empêcher de l'admirer & de l'aimer. On s'eſtimoit heureux de pouvoir lui parler ; & les plus grands Seigneurs ſe faiſoient un honneur de le ſervir. Le Roi lui-même, Guillaume le conquérant, formidable à tout le reſte des hommes, étoit ſi affable pour Anſelme, qu'il ſembloit devenir un autre homme en ſa préſence. Nous avons vu dans l'article de l'égliſe d'Angleterre, comment il fut élevé ſur le Siége de Cantorberi, & avec quelle généroſité il repréſenta au Roi Guillaume le Roux, les maux dont l'égliſe d'Angleterre étoit accablée. Son Epiſcopat fut traverſé par une ſuite de perſécutions, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Pendant le temps qu'il fut à Lyon, où l'état de ſes affaires le força de demeurer, il écrivit le livre de la conception virginale & du péché originel. Il n'y eſt pas queſtion de la maniére dont la ſainte Vierge a été conçue, mais comment elle a conçu le Verbe incarné. A la fin de ſa vie, ne pouvant plus marcher, il ſe faiſoit porter tous les jours à l'égliſe, afin d'aſſiſter au ſaint Sacrifice, pour lequel il avoit une dévotion ſinguliere. Pendant ſon agonie on lui lut la Paſſion, on le tira de ſon lit, & on le mit ſur le cilice & la cendre. Il mourut le Mercredi-ſaint le vingt-uniéme d'Avril 1109, la ſeiziéme année de ſon Epiſcopat & la ſoixante & ſeiziéme de ſa vie.

Il nous reſte un grand nombre d'Ecrits de ſaint Anſelme. Il en compoſa trois en forme de dialogues pour l'intelligence de l'Ecriture-ſainte. Dans un de ſes Traités, il prouve que Dieu fait un plus grand miracle en rendant la droi- V. Ses Ecrits.

ture de la volonté à celui qui l'a perdue par le péché, qu'en ressuscitant un mort. Nous avons aussi de lui un Traité de l'accord de la prescience, de la Prédestination & de la Grace avec le libre-arbitre. Dieu, dit-il, ne prédestine pas en contraignant la liberté, mais en la laissant libre. L'Ecriture nous apprend que nous ne pouvons rien sans la Grace, & elle nous apprend aussi que nous agissons librement. Quelques esprits superbes attribuent la vertu au libre-arbitre, & d'autres doutent que le libre-arbitre soit quelque chose. Mais il faut reconnoître que nous ne pouvons avoir que par la Grace la bonne volonté, qui nous fait aimer la justice & qui est essentielle au mérite, & que l'Ecriture en établissant la Grace n'exclud point le libre-arbitre; comme en établissant le libre-arbitre elle n'exclud point la Grace. Saint Anselme avoit commencé en Angleterre, pendant le fort de la persécution qu'il souffrit, l'Ouvrage qui a pour titre: Pourquoi Dieu s'est fait homme. Il l'acheva en Italie, dans une retraite où il attendoit la réponse à une lettre qu'il avoit écrite au Roi d'Angleterre. Les infidéles, dit-il, nous demandent souvent, en se mocquant de notre simplicité, pour quelle raison ou par quelle nécessité Dieu s'est fait homme, & a rendu la vie au monde par sa mort, puisqu'il le pouvoit par un Ange, par un homme ou par sa seule volonté. Anselme divisa cet Ouvrage en deux livres, dont le premier contient les objections des infidéles avec les réponses; & il y prouve qu'il est impossible qu'aucun homme soit sauvé sans Jesus-Christ, c'est-à-dire, sans un Dieu fait homme. Les infidéles dont il parle, devoient être les Juifs répandus alors par toute la Chrétienté, & les Musulmans d'Espagne; car

car pour ceux d'Orient, on n'avoit point encore de commerce avec eux, comme on en eut depuis les Croisades. Cet Ouvrage est en forme de dialogue entre Anselme & le moine Boson qui fut depuis Abbé du Bec; & le mystére de la satisfaction de Jesus-Christ pour le genre-humain, y est traité à fond. Dans le second livre Boson demande: Comment Dieu a-t'il pris la nature humaine de la masse corrompue du genre-humain. Car quoique sa conception soit pure, la Vierge néanmoins dont il a tiré son humanité, a été conçue dans le péché originel, parce qu'elle a elle-même péché en Adam, en qui tous ont péché. Anselme répond, que puisqu'il est certain que cet homme est Dieu, & l'auteur de la réconciliation des hommes, il est indubitable qu'il est sans péché, & que nous ne devons pas nous étonner, si nous ne pouvons comprendre, comment il a été tiré sans péché de la masse des pécheurs. Mais il ne répond rien à la proposition touchant le péché originel de la sainte Vierge. Il dit seulement ensuite, qu'elle a été du nombre de ceux qui ont été purifiés du péché par Jesus-Christ. Outre les Ouvrages dogmatiques de saint Anselme, nous avons de lui plusieurs Homélies, plusieurs Méditations, un grand nombre d'Oraisons qui respirent une piété tendre, & enfin plus de quatre cens Lettres. Sa vie a été écrite en deux livres par le moine Eadmer son disciple & son compagnon inséparable, qui dans cet Ouvrage s'est attaché particuliérement à faire connoître le caractére, l'esprit & les miracles de saint Anselme.

Fleuri. Liv. LXIV. n. 52.

Ce même Auteur a laissé une autre histoire sous le nom de Nouvelles, où il rapporte en détail la suite de quelques affaires ecclésiasti-

ques jusqu'à l'an 1022, & tout ce qui s'est passé entre saint Anselme & les Rois d'Angleterre, depuis le commencement du régne de Guillaume le Conquérant, jusqu'à la mort du saint Evêque.

IV.

VI. S. Anselme de Luques.

Anselme Evêque de Luques en Toscane, regardoit Grégoire VII comme son maître & son modéle. Il savoit par cœur presque toute l'Ecriture-sainte ; & quand on l'interrogeoit sur quelque passage, il disoit aussi-tôt comment chacun des Peres l'avoit expliqué. Il composa plusieurs Ouvrages, entre autres une Apologie pour Grégoire VII, une explication des Lamentations de Jérémie, & une des Pseaumes qu'il entreprit à la priére de la Comtesse Matilde, dont il étoit directeur, & que la mort l'empêcha d'achever. Il avoit fait aussi une collection de canons en treize livres. Dans un des deux discours qui nous restent de saint Anselme de Luques, il entreprend de répondre à ceux qui disent que l'Eglise est soumise à la puissance Roiale ; ensorte que le Roi peut, comme il lui plaît, lui donner des Pasteurs. Il rapporte le Canon attribué aux Apôtres, qui porte que si un Evêque a obtenu son église par le moien des Puissances séculiéres, il doit être déposé & excommunié, lui & tous ceux qui communiquent avec lui. Il ajoûte, qu'après les Apôtres, toutes les églises du monde ont gardé inviolablement cette coûtume qu'elles avoient reçue d'eux ; qu'à la mort d'un Evêque, le clergé & le peuple de l'église vacante, par une délibération commune, doivent se donner un Pasteur tiré du clergé de la même église. Il rapporte quelques autorités des Papes & des Conciles, pour montrer qu'elle doit être l'électio

canonique des Evêques. Il se fait une objection du décret de Nicolas II au Concile de Rome en 1059, où il est dit que l'élection du Pape se fera, sans préjudice de l'honneur dû au Roi. Il donne à cette objection une solution qu'il regarde comme triomphante, en disant, que le Pape Nicolas n'étant qu'un des Patriarches, n'a pu, avec quelque concile que ce fut, révoquer les décrets des Conciles généraux, & particuliérement du huitiéme, autorisé par les cinq Patriarches & plus de 250 Evêques en présence des Empereurs. Il est remàrquable, dit M. Fleu- *liv. 63. n. 29*
i, que celui qui parle ainsi, est l'admirateur le Grégoire VII, & un des plus zélés défeneurs de l'autorité du saint Siége. Saint Anselne ajoute, que le Pape Nicolas étoit homme, que par conséquent il n'étoit pas infaillible. mourut hors de son diocèse, en aiant été hassé par son clergé qu'il avoit voulu réformer.

V.

Ulric nâquit à Ratisbonne d'une famille il- VII.
stre. Il conserva à la Cour, où il fut envoié 5. Ulric de
bonne heure, la pureté de ses mœurs; & Cluni.
mpératrice Agnès profita de ses exemples & ses conseils. Il engagea ses terres dans un mps de famine pour soulager les pauvres. Il retira à Cluni à l'âge de trente ans, & l'Ab- Hugues qui connoissoit son mérite, le fit donner Prêtre, & le donna pour confesseur a Communauté. Il se servit ensuite de lui, ur établir en différens endroits de nouvelles lonies de Saints. Ulric composa un recueil usages de Cluni, fort utile à plusieurs moîtéres de la haute Allemagne, qui recherche- cet Ouvrage comme un précieux trésor. est divisé en trois livres, à la tête desquels une lettre, où l'Auteur se plaint d'un abus,

qu'il dit être la principale cause de la ruine de la discipline monastique. C'est que les parens qui avoient grand nombre d'enfans, envoioient dans les monastéres ceux qui étoient estropiés, ou qu'ils ne jugeoient propres à rien.

Le premier livre des coutumes de Cluni, parle de l'Office divin, & commence par la distribution de l'Ecriture sainte pour les lectures ou leçons. Elle étoit à peu près telle que nous l'avons, mais les leçons étoient beaucoup plus longues. Les moines de Cluni avoient beaucoup ajouté à la psalmodie prescrite par saint Benoît. Outre cette addition, qui étoit considérable, ils disoient toute l'année l'Office des morts à neuf leçons. Les Dimanches on disoit trois grandes Messes, & les jours de Férie deux. Le Dimanche de l'Octave de la Pentecôte, on faisoit à Cluni l'Office de la Sainte Trinité, qui n'étoit encore alors qu'une dévotion particuliére, & qui n'a été reçu par toute l'Eglise Latine que plus de deux cens ans après. A la saint Pierre, qui est le patron de Cluni, l'Office commençoit la veille avant la nuit, & ne finissoit que le lendemain matin, en sorte qu'on ne dormoit point. Parmi ces longues priéres, on ne voit guéres de place pour la priére intérieure, si ce n'est en hyver après les nocturnes; mais chacun faisoit alors ce qu'il vouloit, & souvent on étoit accablé par le sommeil. D'ailleurs la multitude des Offices laissoit peu de temps pour le travail des mains, si recommandé dans la régle de saint Benoît. Aussi Ulric n'en parle qu'en passant, & il avoue qu'il n'en a guéres vu d'autre, que celui d'arracher dans le jardin les mauvaises herbes & de paitrir le pain; encore n'étoit-ce pas tous les jours. C'étoit pour suppléer au travail, que l'on avoit ajou-

des Pſeaumes à toutes les heures de l'Office. Le ſilence étoit très-exactement gardé à Cluni. On ne parloit qu'à certaines heures, & jamais à l'égliſe, au dortoir, au réfectoire & à la cuiſine.

Il eſt bon de rapporter ce que dit Ulric, de la maniére dont on faiſoit le pain qui devoit ſervir de matiére à l'Euchariſtie. On le faiſoit toujours à jeun : on prenoit du meilleur froment que l'on choiſiſſoit grain à grain : on le lavoit & on le mettoit dans un ſac fait exprès. Un des plus vertueux de la maiſon le portoit au moulin, dont il lavoit les meules. Il ſe revêtoit d'une aube & mouloit ainſi le bled. Deux Prêtres & deux Diacres, auſſi revêtus d'aubes & d'amis, paitriſſoient la pâte dans de l'eau froide, afin qu'elle fût plus blanche, formoient les hoſties & les faiſoient cuire. On chantoit les pſeaumes pendant ce travail.

Afin d'obſerver les moindres négligences des freres & de les déclarer en plein chapitre, il y avoit des ſurveillans qui faiſoient continuellement la ronde dans tout le monaſtére, enſorte qu'il n'y avoit aucun lieu, ni aucun inſtant ou quelqu'un pût s'écarter impunément de ſon devoir. Mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier à Cluni, c'eſt l'attention continuelle que l'on avoit ſur les enfans qui y étoient élevés. On n'en recevoit que ſix ; & ce petit nombre avoit au moins deux maîtres, qui les gardoient à vue & ne les quittoient jamais. Perſonne n'approchoit d'eux que leurs maîtres, & on les veilloit avec autant de ſoin la nuit que le jour. En voiant, dit Ulric, quelles attentions on a pour ces enfans, j'ai dit ſouvent en moi-même, qu'il eſt difficile qu'un fils de Roi ſoit élevé avec plus de précaution que le moindre enfant à Cluni. On faiſoit dans ce monaſtére de très-abondantes aumônes.

VI.

VIII. Bouchard Evêque de Vormes.

Bouchard nous a laissé un recueil de Canons, qui l'a rendu célébre. Il fut aidé dans ce travail par plusieurs Savans dont il étoit ami. L'Ouvrage est divisé en vingt livres, & commence par l'autorité du Pape, l'ordination des Evêques, leurs devoirs & la maniére de les juger. Il parle ensuite des autres Ordres du Clergé, des églises & de leurs biens temporels, enfin des Sacremens. Au sixiéme livre il commence à parler des crimes, & des pénitences qu l'on devoit imposer pour leur expiation; c'est ce qui compose la plus grande partie d l'Ouvrage. Il explique dans un grand détail l maniére d'imposer & de pratiquer la péniten ce; mais il explique aussi les moiens de la r cheter, afin de ne pas mettre au désespoir ce qui ne le pouvoient accomplir. Par exemple celui qui ne peut jeûner, chantera pour un jo de jeûne cinquante Pseaumes à genoux dans l' glise, & nourrira ce jour-là un pauvre, moie nant quoi il sera dispensé du jeûne ce mê jour; mais il ne pourra ni manger de la via de, ni boire du vin. Cent génuflexions tie dront lieu de cinquante Pseaumes, & les ches pourront se racheter pour de l'argent. M il faut bien remarquer que ce rachat de pé tence, n'étoit que pour ceux à qui il étoit i possible de l'accomplir à la lettre; & que c impossibilité n'étoit pas une cause pour en d penser absolument, mais seulement pour commuer, afin que le pécheur se punit d maniére qu'il le pourroit. Ce recueil de B chard, comme les autres du même temps, rempli de fausses décrétales, dont l'autorité tablissoit de plus en plus; & les piéces dor est composé, ne sont pas tirées des livres

ginaux, mais des recueils précédens dont l'Auteur a souvent copié les fautes, & y en a ajouté de nouvelles.

D'ailleurs Bouchard remplissoit tous les devoirs d'un digne Evêque, selon l'état où étoit alors l'Eglise. Aiant trouvé la ville de Vormes presque déserte, & devenue une retraite de voleurs & de bêtes sauvages, il en rebâtit les murailles, rappella les habitans dispersés à la campagne, & la rétablit en cinq ans. Il y fonda un monastére de chanoines. Il fit aussi une maison dans une forêt à deux mille de Vormes, pour se retirer du tumulte des affaires, prier étudier, & ce fut là qu'il composa son recueil de Canons. Il bâtit plusieurs monastéres; & par ses exhortations plusieurs personnes illustres quitterent le monde pour servir Dieu dans la retraite. Il ne vivoit ordinairement que de pain & d'eau avec quelques légumes. Souvent il passoit une partie de la nuit à visiter les pauvres dans tous les quartiers de la ville & à leur distribuer des aumônes. Il mourut l'an 1026.

VII.

Adam chanoine de Brême nous a laissé une histoire ecclésiastique, qui comprend l'origine des églises du Nord, & la suite des Evêques de Brême & de Hambourg pendant prés de trois cens ans. Il la fit sur les mémoires qu'il put découvrir, sur les lettres des Princes & des Papes, sur la tradition vivante des anciens. Celui dont il tira plus de secours, fut Suenon Roi de Dannemarc. Adam de Brême paroît être d'une grande sincérité. Il termine son Histoire par une description curieuse du Dannemarc, de la Suéde, de la Norvege & des Isles qui en dépendent.

IX. Autres Auteurs.

Bertold est auteur de la meilleure chronique

que nous aions de ce temps-là. Baudri Evêque de Noion & de Tournai eſt connu par ſa chronique de Cambrai, qu'il a conduite depuis le commencement de cette égliſe, juſqu'à l'an 1030. Nous en avons auſſi une de Glaber moine de Cluni, & d'Herman moine de Richenou. Il y a auſſi de Lambert une excellente Hiſtoire de ſon temps.

Ditmar Evêque de Mersbourg, qui étoit de la premiére nobleſſe de Saxe, nous a laiſſé une Hiſtoire qui commence au regne d'Henri l'Oiſeleur, & finit l'an 1018, marquant exactement les dattes dans les derniéres années. Ditmar y fait ſon portrait avec beaucoup d'humilité, & avoue ingénuement ſes fautes. Il entre dans un grand détail de faits peu importans; mais il en rapporte auſſi pluſieurs qui ſont intéreſſans. Il s'étend ſur les vertus des Evêques qu'il avoit connus.

L'Egliſe Grecque a eu auſſi des Ecrivains qui nous ont laiſſé des Ouvrages aſſez conſidérables. Léon le grammairien a continué la chronique de Théophane, depuis le commencement du neuviéme ſiécle juſqu'au commencement du onziéme. Le Patriarche Aléxis a fait diverſes Conſtitutions. Michel Prellus, qui paſſoit pour un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, a écrit un grand nombre d'Ouvrages. Nous avons trente-trois diſcours de Simeon le jeune ſur la foi & la morale, & des Traités aſcetiques. George Cedrenus a compoſé des Annales qui ne ſont qu'une compilation de pluſieurs auteurs. Théophilacte Archevêque d'Acride en Bulgarie, a travaillé utilement ſur l'Ecriture, en faiſant un abrégé des commentaires de ſaint Chryſoſtôme.

Sévere fils de l'Evêque d'Aſmonin eſt un des

plus savans hommes qu'ait eu la secte des Jacobites en Orient. Ses Ouvrages sont manuscrits dans la Bibliotheque du Roi. Un des principaux est l'histoire des Patriarches d'Aléxandrie, depuis saint Marc jusqu'au onziéme siécle. Depuis Dioscore il ne fait mention que des Patriarches Jacobites. Ses autres Ouvrages qui ont pour objet le dogme, la morale & la discipline, sont cités avec éloge par la plûpart des auteurs qui ont écrit depuis, même par les Orthodoxes. Ils s'en servent pour établir la Doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie, & sur d'autres articles qui ne sont point contestés par les Jacobites.

ARTICLE IX.

Conciles & Discipline.

I.

I. Concile de Poitiers, & autres tenus au commencement du onziéme siécle.

Au commencement du onziéme siécle on tint à Poitiers un concile, où il fut ordonné que ceux qui pilleroient les églises, qui dépouilleroient les pauvres du peu qu'ils ont, ou qui frapperoient les clercs désarmés, seroient anathématisés; & que s'ils se revoltoient, les Seigneurs & les Evêques s'assembleroient, marcheroient contre les rebelles, & ravageroient tout chez eux, jusqu'à ce qu'ils se soumissent. On voit par ce concile & par plusieurs autres du même-temps, jusqu'où s'étendoient les pillages & les violences, contre lesquelles il falloit de si étonnans remédes. Les autres Canons du concile de Poitiers défendent aux Evêques, de rien recevoir pour les Sacremens de Pénitence & de

Confirmation, & aux Prêtres & aux Diacres d'avoir des femmes chez eux.

On défendit dans d'autres conciles qui se tinrent vers le même-temps en France & en Italie, de prescrire des jeûnes entre l'Ascension & la Pentecôte, excepté la veille de la Pentecôte; mais on permit les jeûnes de dévotion. On se plaignit que les moines chantoient le *Te Deum* pendant l'Avent & le Carême, contre la coutume de l'église de Rome; mais les moines répondirent qu'ils suivoient en cela la régle de saint Benoit, & on les laissa observer leur usage. On examina si la fête de l'Annonciation que l'on célébroit dès-lors le vingt-cinquiéme de Mars, ne devoit pas être plutôt célébrée hors du Carême, à l'exemple des Espagnols qui la font le dix-huitiéme de Décembre, mais l'ancienne coutume l'emporta.

An. 1004. Foulques Comte d'Anjou qui avoit répandu beaucoup de sang, & exercé de grandes violences, fut touché vivement de la crainte de l'enfer, & voulut travailler à satisfaire pour ses péchés par la pratique de plusieurs bonnes œuvres. Dans cette vue il fit le pélérinage de Jerusalem, & bâtit dans une de ses terres le monastere de Beaulieu près de Loches, afin que les moines priassent jour & nuit pour le salut de son ame. L'église qui étoit très-belle, aiant été promptement achevée, il envoia prier l'Archevêque de Tours, dans le Diocèse duquel elle étoit, de venir en faire la Dédicace. L'Archevêque répondit, qu'il ne pouvoit offrir à Dieu les vœux d'un homme qui avoit pris à l'église plusieurs terres. Le Comte indigné de cette réponse, menaça l'Archevêque, prit avec lui de grosses sommes d'argent, & alla à Rome en faire présent au Pape Jean XVIII, de qui il obtint ce

qu'il voulut. Le Pape envoia avec lui un Cardinal, avec ordre de faire hardiment ce que le Comte désiroit. Les Evêques de France blâmerent hautement cette entreprise, & trouverent fort indécent que le Pape donnât l'exemple de violer les Canons, qui défendent à un Evêque de rien entreprendre dans le diocése d'un autre sans son consentement. Il se trouva à la Dédicace de l'église de Beaulieu une multitude innombrable de peuple. Mais ce même jour vers l'heure de None, le temps qui étoit fort beau changea tout d'un coup, & il vint un orage si furieux, qu'après avoir long-temps ébranlé la nouvelle église, il en emporta le toît avec toute la charpente. Tout le monde regarda cet accident comme une punition de l'attentat commis contre la Discipline de l'Eglise. En effet, quoique la dignité du Siége Apostolique donne au Pape le premier rang entre tous les Evêques du monde, il ne lui est pas permis de violer les Canons; & comme chaque Evêque est l'époux de son église, dans laquelle il représente le Sauveur, aucun Evêque sans exception n'a droit de rien entreprendre dans le diocése de l'autre. Ce sont les paroles de l'Historien Glaber, qui n'est point suspect, puisqu'étant moine de Cluni, il ne reconnoissoit pour supérieurs que son Abbé & le Pape.

II.

II. Concile de Pavie. An. 1020. de Selingstat. An. 1022.

Le Pape Benoît VIII tint vers l'an 1020 un Concile à Pavie. Les Actes qui nous en restent, commencent par un grand discours, où il dit que la vie déréglée du Clergé déshonore l'Eglise, & qu'il dissipe les grands biens qu'elle a reçus de la libéralité des Fidéles, en les faisant servir de matiére à ses désordres.

Dans un Concile qui se tint deux ans après

P vj

à Selingſtat près de Mayence, il fut décidé qu'un homme pendant le cours de ſa pénitence, devoit demeurer dans le lieu où elle lui avoit été impoſée, afin que ſon propre Prêtre pût juger de ſa conduite. Comme pluſieurs pécheurs chargés de grands crimes, refuſoient de recevoir la pénitence de leurs Paſteurs, & s'en alloient à Rome, s'imaginant que le Pape leur remettroit tous leurs péchés; le Concile déclara qu'une telle abſolution ne leur ſerviroit de rien, mais qu'ils devoient accomplir la pénitence qui leur étoit impoſée par leurs Paſteurs. On voit ici que le Pape étoit regardé comme un Evêque étranger à l'égard de l'adminiſtration de la pénitence. Il fut ordonné dans ce même Concile, de s'abſtenir de la chair quinze jours avant la ſaint Jean, & autant avant Noël, & de jeûner la veille de l'Epiphanie, & pluſieurs autres vigiles. On fit défenſe à un Prêtre de dire plus de trois meſſes par jour. On ne jettera point un corporal dans le feu pour éteindre un incendie. Le Roi ſeul pourra porter l'épée dans l'égliſe. On abattra les bâtimens qui touchent aux égliſes.

III. Concile d'Anſe. An. 1025.

L'an 1025 on tint un Concile à Anſe près de Lyon. L'Evêque de Mâcon forma une plainte contre l'Archevêque de Vienne, qui ſans ſa permiſſion avoit ordonné des moines de Cluni, quoique ce monaſtére ſoit dans le diocèſe de Mâcon. L'Archevêque de Vienne nomma ſaint Odilon, qui étoit préſent, comme le garant de ſes ordinations. L'Abbé Odilon ſe leva alors avec ſes moines, & montra un privilége du Pape qui les exemptoit de la juriſdiction de l'Evêque. Le Concile fit alors lire les Canons qui ordonnent qu'en chaque païs les Abbés & les moines ſoient ſoumis à leur propre Evê-

que. En conséquence on déclara nul ce privilége du Pape, qui y étoit formellement contraire. L'Archevêque de Vienne fut obligé de demander pardon à l'Evêque de Mâcon, & de lui faire une entiére satisfaction. Cet exemple & celui de la dédicace du monastére de Loches, montre que les Evêques de ce temps-là ne croioient pas le Pape au-dessus des Canons. *Fleuri liv. 59. n. 7.*

III.

IV. Constitution du Patriarche Aléxis. An. 1027.

Aléxis Patriarche de Constantinople fit dans un concile une Constitution, pour régler divers points de discipline. On s'y plaint des Evêques qui dissipoient les biens de leurs églises, qui prenoient des terres à ferme; & se mêloient d'affaires temporelles. On y parle aussi des monastéres donnés à des étrangers. Cet abus venoit originairement des Iconoclastes, qui étoient ennemis des moines. Après l'extinction de cette hérésie, leurs biens leur furent rendus: néanmoins les Empereurs & les Patriarches s'accoutumerent à donner des monastéres à des personnes puissantes & charitables, pour en être les protecteurs. Ces donations devinrent dans la suite une source d'abus. Ceux à qui on donnoit ces monastéres, au lieu de les protéger, s'emparoient des revenus, sans donner aux moines ce qui leur étoit le plus nécessaire. Les Evêques d'Orient rémédierent à ce désordre.

IV.

V. Conciles de Bourges & de Limoges. An. 1031. Tréve de Dieu. Autres Conciles.

Dans un Concile tenu à Bourges l'an 1031, on fit vingt-cinq Canons dont le premier porte, que saint Martial sera mis au rang des Apôtres, comme le saint Siége de Rome l'avoit décidé. On en tint un la même année à Limoges, où l'on agita la question de l'Apostolat de saint Martial. On cita ses Actes, qui étoient inconnus avant le dixiéme siécle, & que tous les

savans reconnoissent comme apocriphes; mais on les croioit alors très-véritables. Ils portoient que saint Martial avoit été baptisé par saint Pierre, & qu'il avoit reçu le Saint-Esprit avec les autres Apôtres le jour de la Pentecôte. On parla beaucoup dans ce Concile & dans plusieurs autres, de la paix que les Evêques vouloient établir en France. Comme les Seigneurs étoient fort puissans, ils exerçoient par-tout impunément toutes sortes de violences. On fit diverses tentatives pour rémédier à un si grand mal: mais comme on en vit la difficulté, on se réduisit à une tréve pour certains jours. L'on convint que depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, personne ne prendroit rien par force & ne tireroit vengeance d'aucune injure; que quiconque contreviendroit à ce reglement, seroit excommunié & banni du païs, ou paieroit la composition des loix, comme aiant mérité la mort. On nomma cette convention la tréve de Dieu, & elle fut établie par les Evêques en plusieurs Conciles. On y avoit consacré les jours où se sont opérés les principaux mystéres, l'institution de l'Eucharistie, la Passion, la Sépulture & la Résurrection de Jesus-Christ. Odilon de Cluni & Richard de Verdun travaillerent puissamment à la faire recevoir. On dit que ceux qui ne voulurent pas s'y soumettre, furent frappés de la maladie des Ardens, c'est-à-dire, d'un feu qui dévoroit leurs entrailles. Mais plusieurs vinrent trouver l'Abbé Richard, & furent guéris par ses priéres; & son monastére étoit plein de ces malades, qui s'y rendoient par troupes. Il leur donnoit à boire du vin où avoient trempé des Reliques. Il y avoit toujours un vase qui en étoit plein, pour satisfaire à la dévotion des malades, qui arrivoient à tout moment.

Pour commencer à extirper la simonie qui regnoit impunément dans tout l'Occident, on décida dans plusieurs Conciles, que celui qui auroit été ordonné par un simoniaque feroit pénitence pendant quarante jours, avant que de pouvoir exercer les fonctions de son Ordre.

Le Pape Léon IX tint l'an 1049 un concile nombreux à Reims. On y fit douze Canons, pour y renouveller les Déctets des Peres, méprisés depuis long-temps; & on condamna sous peine d'anathême, plusieurs abus qui regnoient dans l'église de France. On ordonna que les Evêques seroient élus par le clergé & par le peuple. On défendit de rien exiger pour la sépulture, le baptême & la visite des malades. On s'éleva avec beaucoup de force contre la simonie, & l'on mit en pénitence ceux qui en étoient coupables.

V.

VI. Ouvrage de Pierre Damien sur la Discipline.

Pierre Damien se plaignit dans un Ecrit qu'il adressa au Pape Léon IX, des fausses regles de pénitence qui avoient été mêlées avec les véritables. On s'étoit déja souvent inscrit en faux contre ces canons fabriqués par des imposteurs. Pierre Damien fait voir combien ces faux canons font de maux dans l'Eglise. Il rapporte ceux du Concile d'Ancyre, qui ordonnoient, même aux laics, des pénitences de vingt-cinq ans, pour des crimes d'impureté, pour lesquels les nouvelles regles n'en imposoient qu'une de deux ans. On disputoit beaucoup en Italie, pour savoir si ceux que des simoniaques avoient ordonnés, devoient être réordonnés ou non. Pierre Damien, pour décider cette question, composa un Ouvrage qui fut nommé *Gratissimus*, c'est-à-dire, très-agréable, à cause du plaisir qu'il fit à ceux dont les ordinations étoient

révoquées en doute. Il y prouve que Jesus-Christ étant la source de toutes les graces qui se répandent sur son Eglise, c'est lui qui confére tous ses Sacremens par ses ministres ; & que comme c'est lui qui baptise, c'est lui aussi qui donne l'ordination. De-là vient, dit-il, que toutes les ordinations faites par le Pape Libere hérétique & séditieux, ont été reconnues bonnes, quoiqu'il ait vécu six ans après son apostasie. De même, ajoute Pierre Damien, quoique le Pape Vigile fut un scélérat & un impie, aucun de ses successeurs n'a cassé ce qu'il avoit fait. Il montre ensuite l'inconvénient de l'opinion contraire selon laquelle, depuis plus d'un siécle, il n'y avoit plus de Christianisme en Italie.

VI.

VII. EGLISE D'AFRIQUE.

Le Pape Léon IX reçut vers le milieu du onziéme siécle, des lettres de trois Evêques, des cinq qui restoient en Afrique sous la domination des Musulmans. Ils demandoient lequel d'entre eux devoit être reconnu pour Métropolitain. C'est que Carthage aiant cessé d'être la Capitale de l'Afrique, elle étoit tombée en ruine depuis long-temps. Le Pape leur témoigne d'abord dans sa réponse, combien il est touché de voir l'église d'Afrique, autrefois si florissante, réduite à si peu de chose. Il déclare ensuite que l'Evêque de Carthage est le Métropolitain de toute l'Afrique, sans le consentement duquel on ne peut déposer un Evêque. Au reste, ajoute le Pape, sachez que sans l'ordre du Pape on ne peut tenir de Concile général, ni déposer un Evêque, ce que vous trouverez dans les Canons. Ces Canons n'étoient autres que les fausses décrétales. Le Pape donne dans une autre lettre la même décision, & ajoute

l'établissement des Métropoles, tel qu'il est rapporté dans les fausses décrétales qui y sont citées.

VII.

VIII. Concile de Rome. An. 1063.

On renouvella dans plusieurs Conciles les Canons qui avoient si souvent défendu l'incontinence du clergé & la simonie. Les disciples de saint Jean Gualbert allerent en 1063 à Rome accuser l'Evêque de Florence, dans un Concile qu'il tenoit le Pape Aléxandre II, & qui étoit composé de plus de cent Evêques. Les moines y dénoncerent publiquement l'Evêque de Florence comme simoniaque & hérétique, déclarant qu'ils étoient prêts à entrer dans un feu pour le prouver; mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque, ni accorder aux moines l'épreuve du feu. Ce fut peut-être à cette occasion que le Pape fit un décret adressé au clergé & au peuple de Florence, où il dit: Selon le Concile de Calcédoine, nous ordonnons aux moines, quelque vertueux qu'ils soient, de demeurer dans leur cloître, conformément à la Régle de saint Benoît: nous leur défendons d'aller par les villages, les châteaux & les villes. Le Concile de Rome fit douze Canons, que le Pape adressa à tous les Evêques, au clergé & au peuple. Ces Canons regardent principalement la simonie. Le plus remarquable est le quatriéme, que l'on croit être le fondement de l'institution des chanoines réguliers. Il est conçu en ces termes: Nous ordonnons que les Prêtres & les diacres, qui garderont la continence, mangent & dorment ensemble près des églises pour lesquelles ils sont ordonnés, & qu'ils aient en commun tout ce qui leur vient de l'Eglise; & nous les exhortons à faire en sorte de mener la vie commune des premiers fidéles. Un Ecrit de Pierre Damien adressé au Pape Aléxandre, l'engagea

ſans doute à faire ce réglement. Le but de cet Ecrit eſt de montrer, que les chanoines ne doivent rien avoir en propre, & l'Auteur le prouve principalement par l'autorité de ſaint Auguſtin, dans les ſermons de la vie commune, qui ont ſervi de fondement à la Régle des chanoines. Dès la fin du dixiéme ſiécle, pluſieurs Chapitres de Cathédrales & pluſieurs Abbaïes de chanoines, avoient repris la vie commune par les ſoins de leurs Evêques; mais ces réformes n'étoient que ſuivant la régle d'Aix-la-Chapelle, faite au commencement du neuviéme ſiécle. Depuis le concile de Rome de l'an 1063, la réforme des chanoines alla juſqu'à l'excluſion de toute propriété; & ceux qui l'embraſſerent, furent nommés chanoines réguliers.

VIII.

IX. Autres Ouvrages de Pierre Damien sur la Diſcipline.

Nous trouvons dans les Ecrits de Pierre Damien, pluſieurs autres choſes qui regardent la diſcipline. Nous avons de cet Auteur un Traité des Heures canoniales, adreſſé à un Seigneur laïc, à qui il preſcrit de les dire tous les jours comme étant un devoir de tous les Chrétiens. Il compte ſept Heures pour le jour, Matines ou Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complies: & pour la nuit, les vigiles ou nocturnes, auſquels il marque que le peuple n'aſſiſtoit point réguliérement. Il recommande au même Seigneur, de ne jamais manquer à ce devoir, même en voïageant à cheval, ou en quelque circonſtance qu'il ſe trouve; ce qui marque qu'il croioit que l'on devoit dire les différentes parties de l'Office aux heures marquées. Il ſe plaignit à l'Archevêque de Beſançon de l'abus qu'il avoit vu dans ſon égliſe, où les clercs étoient aſſis pendant l'Office, & même pendant la Meſſe. Il ſoutient

que non-seulement les clercs, mais les laïcs & les femmes doivent assister de bout à l'Office, & ne s'asseoir que pendant les leçons des nocturnes, à moins que leur mauvaise santé ne les oblige de faire autrement.

Dans un Ouvrage adressé à des solitaires, Pierre Damien dit ces paroles remarquables: Nous devons prendre garde que la vie si sainte que les solitaires menoient autrefois, ne se relâche de notre temps, & qu'il n'en reste plus aucune trace dans la suite. Nous savons qu'on voit à peine aujourd'hui de foibles restes des pratiques les plus rigoureuses. Comme nous ne rétablissons point ce qu'ont laissé tomber ceux qui nous ont précédé, de même ceux qui viendront après nous ne répareront point les bréches que notre négligence aura laissé faire à la discipline, & nous serons coupables de la leur. Ils diront qu'ils ne sont pas meilleurs que leurs peres, & qu'ils doivent s'en tenir à ce qu'ils ont trouvé établi. N'attirons pas sur notre siécle un si honteux reproche. Transmettons fidélement à nos enfans les exemples de vertu que nous avons reçus de nos peres. Il exhorte aussi les mêmes solitaires à conserver les jeûnes de quelques vigiles, que l'on négligeoit. Plusieurs usoient de vin la veille de Noël, & même des ecclésiastiques, sous prétexte d'avoir plus de force pour chanter l'Office. Il soutient que l'on doit jeûner la veille de l'Epiphanie, toutes les vigiles des Apôtres, & recommande le jeûne de saint Marc & des Rogations.

Il se plaint dans un autre Ouvrage, de ce que la corruption des mœurs n'a pas seulement infecté les séculiers, mais les moines mêmes. Pourquoi, dit-il, recherchons-nous, contre les loix divines & humaines, ce que nous pouvions

posséder légitimement avant que d'y avoir solemnellement renoncé ? Il attaque le vice de propriété qui avoit pénétré dans la plûpart des monastéres, aussi-bien que l'inquiétude & les fréquens voiages des moines. Quelques-uns, dit-il, quittent le monde pour chercher du repos dans un monastére ; & quand ils y sont ; ils s'imaginent être en prison. Les séculiers en sont scandalisés. Un tel, disent-ils, a déja oublié ses vœux, & il ne respire que l'esprit du siécle ; il est plus du monde que moi, sous un autre habit. Les sorties fréquentes sont la source de toutes sortes de relâchemens. Le monde écoutoit autrefois les prédications des moines ; aujourd'hui personne n'en est touché. C'est inutilement qu'on donne des avis aux Princes & aux Papes : les Evêques trouvent mauvais que nous parlions dans les Conciles contre leurs désordres : je le sçai par expérience. Il ne reste aux moines de bon parti, que de conserver le repos de leur solitude.

IX.

X. Concile de Rouen. An. 1072.

Dans un Concile de Rouen tenu l'an 1072, on défendit de manger en Carême, avant que l'heure de None fût passée, & que celle de Vêpres fût commencée ; autrement, dit le Concile, ce n'est pas jeûner. Le Samedi-Saint on ne commencera point l'Office avant None, car cet Office a rapport à la nuit de la Résurrection ; & dans les deux jours, du vendredi & du samedi, on ne célébre point le saint Sacrifice. Ces réglemens font croire que l'on commençoit à avancer le repas les jours de jeûne, & par conséquent l'Office. En effet Jean Archevêque de Rouen, dans son livre des Offices Ecclésiastiques, dit que le Samedi Saint après dîner, on revenoit à l'église dire Complies ; au lieu que

dans les siécles précédens, on passoit ce saint jour entier sans manger. Cet Ouvrage de l'Archevêque de Rouen contient en détail les Offices de toute l'année. On y voit plusieurs antiquités remarquables.

XI. Autres Conciles à la fin du XI siécle.

On fit dans un Concile de Poitiers dix Canons, dont le premier défend aux Evêques & aux autres ecclésiastiques, de recevoir les investitures des Rois ou des autres laïcs, & aux laïcs de les donner, sous peine d'excommunication & d'interdit des églises. Il y fut aussi défendu d'avoir deux bénéfices. Dans le cinquiéme concile que le Pape Grégoire VII tint à Rome, on déclara nulles les ordinations faites contre les Canons. On déclara aussi nulles les pénitences qui ne sont pas conformes aux maximes des saints Peres. Il fut ordonné aux Evêques de faire enseigner les Lettres dans leurs églises, & il leur fut défendu de tolérer l'incontinence des clercs. Dans un autre Concile d'Italie, on ordonna à tous les fidéles, clercs, laïcs, hommes & femmes, de recevoir des cendres sur leurs têtes le premier jour de Carême.

Ce fut dans l'onziéme siécle que commença dans les monastéres, l'institution des freres convers. Dans les premiers temps on nommoit convers, c'est-à-dire convertis, ceux qui embrassoient la vie monastique en âge de raison; pour les distinguer de ceux que leurs parens y avoient engagés, en les offrant à Dieu dès l'enfance, que l'on nommoit oblats. Dans le onziéme siécle, on nomma convers, ceux qui étant sans lettres, ne pouvoient devenir clercs, & qui étoient uniquement destinés au travail des mains.

Le Pape Urbain II tint à Plaisance un Concile, auquel il se trouva plus de deux cens Evêques, près de quatre mille ecclésiastiques, &

plus de trente mille laïcs. Comme il n'y avoit point d'église qui pût contenir une si grande multitude, on tint le Concile en pleine campagne. On y renouvella la condamnation de l'hérésie de Berenger, & on confirma tous les réglemens des Papes précédens sur la simonie. Le jeûne des Quatre-temps fut fixé aux mêmes jours où nous l'observons encore. On défendit de recevoir à la pénitence ceux qui ne voudroient pas renoncer à tout péché mortel. On dit que ce fut dans ce Concile que fut composée la Préface des fêtes de la Vierge. Le même Pape Urbain, dans un voiage qu'il fit en France à la fin du onziéme siécle, y tint plusieurs Conciles où l'on fit divers réglemens, dont la plûpart ne font que confirmer ceux qui avoient été faits dans un grand nombre d'autres Conciles. Dans celui de Clermont, il fut ordonné de prolonger le jeûne du Samedi-Saint jusques vers la nuit, de communier en recevant séparément le Corps & le Sang de Jesus-Christ : ce qui prouve que l'usage ordinaire étoit encore de communier sous les deux espéces. On confirma dans ce Concile la Tréve de Dieu par tout le monde sans distinction. Les croix plantées sur les chemins étoient des asiles comme les églises. Le Pape Urbain confirma la Primatie de Lyon, conformément à la Bulle de Grégoire VII. L'Archevêque de Tours recouvra dans ce même Concile sa jurisdiction sur les Evêques de Bretagne ; & l'Evêque de Dol, qui avoit le titre d'Archevêque, fut condamné à se soumettre à l'Archevêque de Tours. On rétablit aussi l'Evêché d'Arras qui avoit été longtemps réuni à celui de Cambrai. Mais de tous les actes du Concile de Clermont, celui qui eut de plus grandes suites, est la publication de la Croisade, dont Grégoire VII avoit formé le premier projet.

Dans les Conciles que le Pape Urbain tint enſuite, il ne fit que confirmer les Canons de celui de Clermont. On trouve dans les actes du Concile de Nîmes auquel le Pape préſidoit, un Canon remarquable, qui maintient les moines dans le droit d'exercer les fonctions ſacerdotales. Quelques ignorans, dit ce décret, pouſſés d'un zéle amer, aſſurent que les moines qui ſont morts au monde, ſont indignes des fonctions ſacerdotales, & ne peuvent donner ni la pénitence, ni le baptême; mais ils ſe trompent. Des hommes qui ont quitté le monde pour mener une vie apoſtolique, doivent avoir plus de pouvoir de délier les péchés, que les Prêtres ſéculiers, & ſont plus dignes de prêcher, de batiſer, de donner la communion, & d'impoſer la pénitence; c'eſt pourquoi nous leur permettons toutes ces fonctions. Ceux que ce décret du Pape Urbain traite d'ignorans, auroient pu répondre, que les Anciens, en diſtinguant l'état des moines de celui des clercs, ne nioient pas que l'on ne trouvât ſouvent entre les moines des ſujets dignes de la cléricature, & même de l'Epiſcopat: mais alors ces moines changeoient d'état; & quittant leurs ſolitudes, ils entroient dans le commerce des autres fidéles pour le ſervice de l'Egliſe, conſervant néanmoins les ſaintes pratiques de la vie monaſtique, autant que leurs fonctions le permettoient. Ce qui étoit nouveau & contraire aux anciennes maximes, c'eſt que des moines qui demeuroient dans leurs monaſtéres, euſſent la liberté d'exercer toutes les fonctions eccléſiaſtiques, même à l'égard des ſéculiers; & c'eſt cependant ce qu'Urbain II prétend autoriſer.

X.

Nous terminerons cet article par l'hiſtoire de XII. Tranſlation

de S. Nicolas. la translation des Reliques de saint Nicolas. Ce fut vers la fin du onziéme siécle qu'elle se fit. Ce saint Confesseur, Evêque de Myre en Lycie, étoit célébre en Orient depuis plusieurs siécles. Il étoit connu en Occident dès le neuviéme: mais il y fut beaucoup plus honoré depuis cette translation. Quelques marchands de Bari qui allerent trafiquer à Antioche, prirent la résolution d'enlever les Reliques de saint Nicolas. Ils apprirent que le païs étoit désert, & l'église de Myre gardée seulement par quelques moines. Ils allerent au nombre de quarante-quatre bien armés, pour enlever ce trésor. Un d'eux rompit avec une masse de fer le pavé de marbre, ôta le ciment qui étoit dessous, & découvrit le dos du cercueil aussi de marbre. Il le cassa avec sa masse, & il en sortit une odeur très-agréable. Il mit sa main dedans, & y sentit une liqueur qui remplissoit la moitié du cercueil. Il y enfonça la main, en tira les os du saint Evêque, & les marchands Italiens emporterent les Reliques. Quand ils furent arrivés à Bari, cette nouvelle y causa une joie extraordinaire. Il y eut bien-tôt à Bari un concours prodigieux de peuple. On y vint de toute l'Italie & des autres parties de l'Occident; & ce pélerinage devint un des plus célébres de la chrétienté. Dès le premier jour il y eut plus de trente personnes guéries de diverses maladies, & il s'y fit un si grand nombre de miracles, qu'il est impossible de les compter. C'est ce que dit Jean Archidiacre de Bari, qui aussi-tôt après écrivit l'histoire de cette translation dont on fixa dès-lors la fête au neuviéme de Mai.

ARTICLE

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le onziéme siécle.

I.

I. Maux de l'Eglise. Schisme des Grecs. Comment Photius y avoit préparé les esprits.

LEs efforts qu'avoit fait Photius, pour séparer l'Eglise Grecque de l'Eglise Latine, ne furent point sans effet. Ce séducteur avoit persuadé à un grand nombre d'Evêques, que les Latins avoient des torts considérables, & qu'ils erroient sur le dogme & sur la discipline. Il avoit travaillé à former des hommes capables d'inspirer à d'autres le venin qu'il leur communiquoit. On tâcha après la mort de Photius, d'éteindre le feu qu'il avoit allumé, & de remédier au mal qu'il avoit fait : mais cette plaie ne fut jamais parfaitement fermée : c'étoit un feu caché sous la cendre, qui devoit, lorsqu'on s'y attendroit le moins, causer le plus funeste embrasement : c'étoit un levain empoisonné qui fermentoit, & qui après un certain temps, devoit aigrir & corrompre toute la pâte. Nous avons vu dans l'histoire du dixiéme siécle, avec quel mépris les Grecs parloient du Pape & de toute l'Eglise Latine. On avoit peu étudié en Orient la matiére de l'unité de l'Eglise, même dans les plus beaux siécles. C'est ce qui donna une ouverture au démon, pour s'efforcer, non pas seulement de détacher quelques églises particuliéres, mais de faire une rupture entiére entre les Grecs & les Latins. Les Lettres de Photius, qui paroissent si belles & si touchantes à ceux qui ne connoissent point le personnage,

n'étoient point répandues par-tout au hazard. En admirant son éloquence & la science profonde qui paroît dans ses Ouvrages, plusieurs prenoient insensiblement son goût & son esprit. Michel Cérulaire fut de ce nombre : il travailla à perfectionner l'œuvre que Photius avoit commencée, & renouvella au milieu du onziéme siécle, l'entreprise formée deux cens ans auparavant par celui qu'il regardoit comme un de ses plus illustres prédécesseurs. Il est très-important de considérer avec attention toutes les circonstances de ce grand & triste événement.

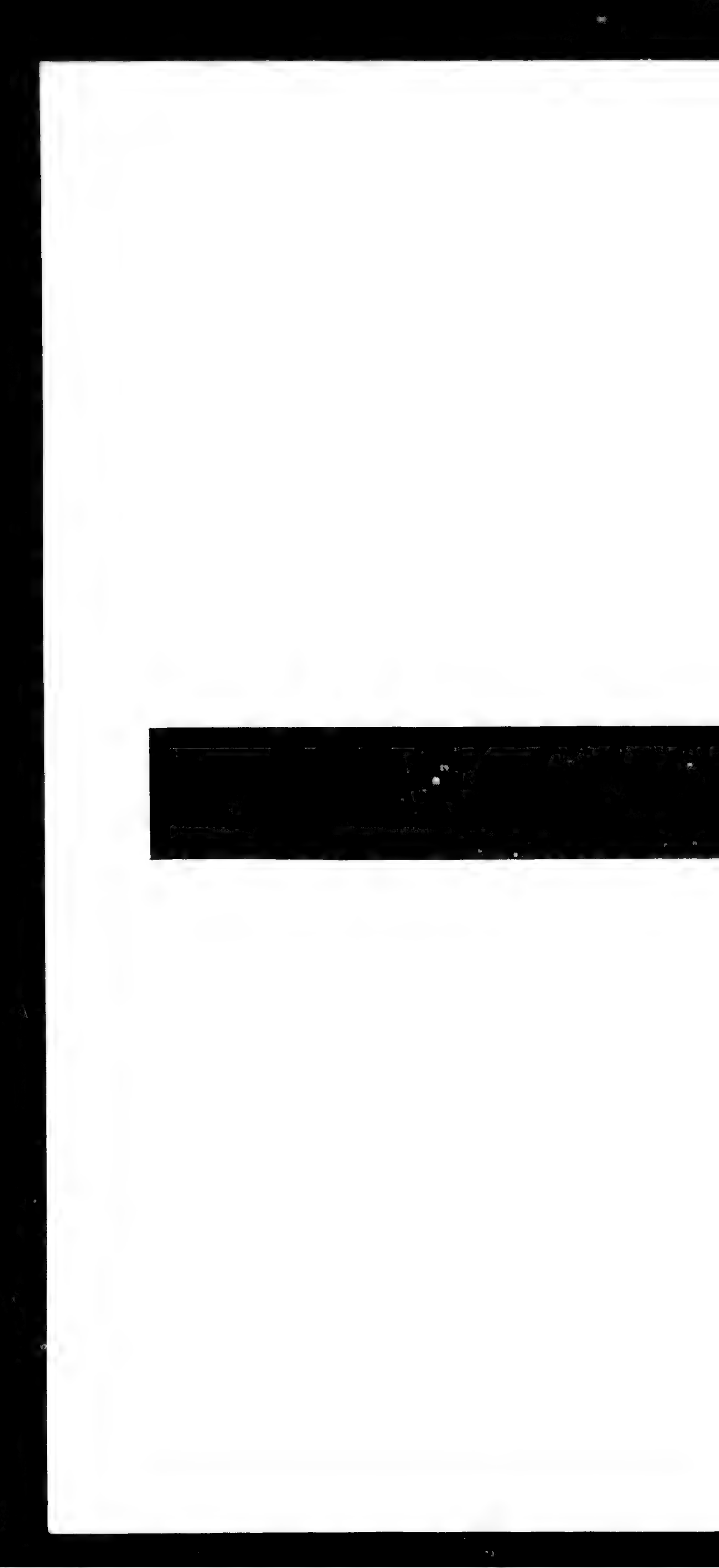
II.
Dispositions des Grecs depuis Photius jusqu'à Michel Cérulaire.
Animosité secrete entre les Grecs & les Latins.

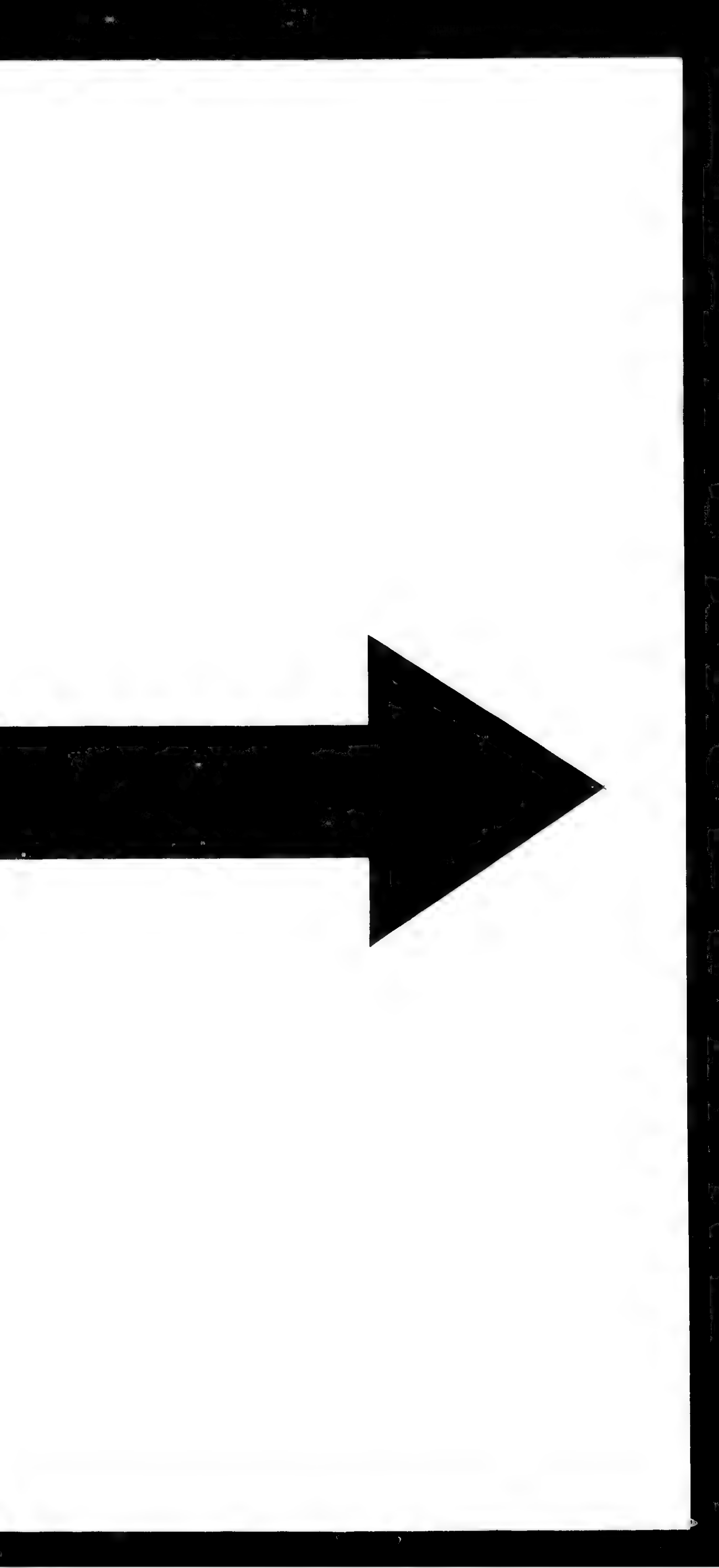
Depuis Photius jusqu'à Michel Cérulaire, les deux Eglises étoient unies de communion ; mais on peut comparer pendant ces deux siécles, l'Eglise Grecque à un homme, qui voulant rompre avec un ancien ami, attend l'occasion de le faire avec bienséance ; & cependant remplit certains devoirs extérieurs que la politesse prescrit, sans rien conserver de la cordialité & de l'affection qui l'attachoit à son ami. Nous ne prétendons pas attribuer cette disposition à tous les Evêques, & encore moins à tous les particuliers de l'Eglise Grecque, mais il est certain que c'étoit la disposition d'un très-grand nombre. Depuis long-temps les Patriarches de Constantinople prenoient le titre d'Evêque universel. Les Papes s'élevoient contre cette prétention ; mais pour réprimer cet orgueil, la plûpart ne pouvoient avec vérité faire les mêmes déclarations que saint Grégoire, ni dire qu'eux-mêmes étoient fort éloignés de se donner ce titre. La mauvaise conduite de plusieurs Papes, & les horribles désordres qui régnoient depuis long-temps en Italie, n'avoient pas peu contribué à augmenter le mépris que les Grecs avoient pour les Latins. Ainsi il falloit peu d

chose pour renouveller les anciennes querelles, & pour en faire naître de nouvelles. Vers le milieu du onziéme siécle, Léon IX qui étoit prisonnier des Normans, reçut une Lettre du Patriarche d'Antioche, qui reconnoissoit la primauté du Pape, lui envoioit sa profession de Foi, & lui demandoit sa communion. Le Pape lui répondit avec amitié, & comme à un frere; mais en même-tems il l'exhorta à conserver le rang du Siége d'Antioche contre les Patriarches de Constantinople. Il semble que ceux-ci aiant depuis tant de siécles le premier … en Orient, la prudence devoit empêcher … contester, sur-tout dans les circonsta… n se trouvoit. De temps en temps on … t de part & d'autre des choses désagréables, qui altéroient la charité & qui causoient beaucoup de réfroidissement.

III. Les Grecs levent l'étendart du schisme, & sont convaincus d'être coupables de ce crime.

Quoique cette disposition fût reciproque, on étoit néanmoins fort éloigné en Occident de vouloir se diviser, & l'on ne pensoit à rien moins qu'à inquiéter les Grecs, lorsque Michel Cérulaire, de concert avec le Métropolitain de Bulgarie, livra la premiére attaque. Le crédit étonnant qu'avoient les Patriarches de Constantinople, faisoit que toutes leurs démarches étoient de grande conséquence. Il paroît que le plan de Michel étoit tout formé, lorsqu'il écrivit à l'Evêque de Trani cette fameuse lettre, qui ne respire que le schisme & la division, & qui fut la source malheureuse de tous les maux. Il commence par dire que la charité l'oblige à l'écrire. Quel artifice de la part de l'esprit de mensonge, d'attribuer à un motif aussi pur, un Ecrit dont le but étoit de détruire la charité, & qui n'étoit dicté que par la haine, l'orgueil & l'envie! Il déclare que sa lettre est pour





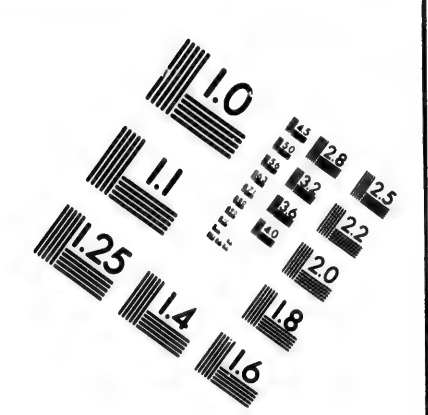
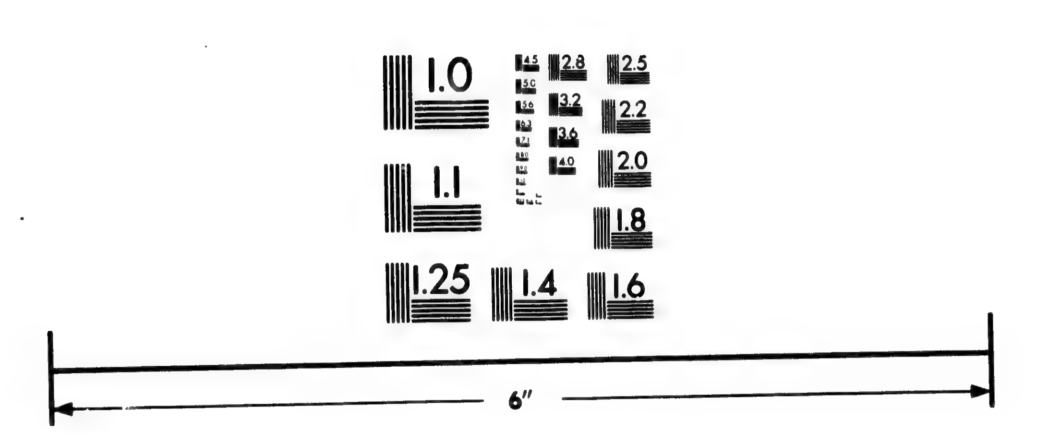
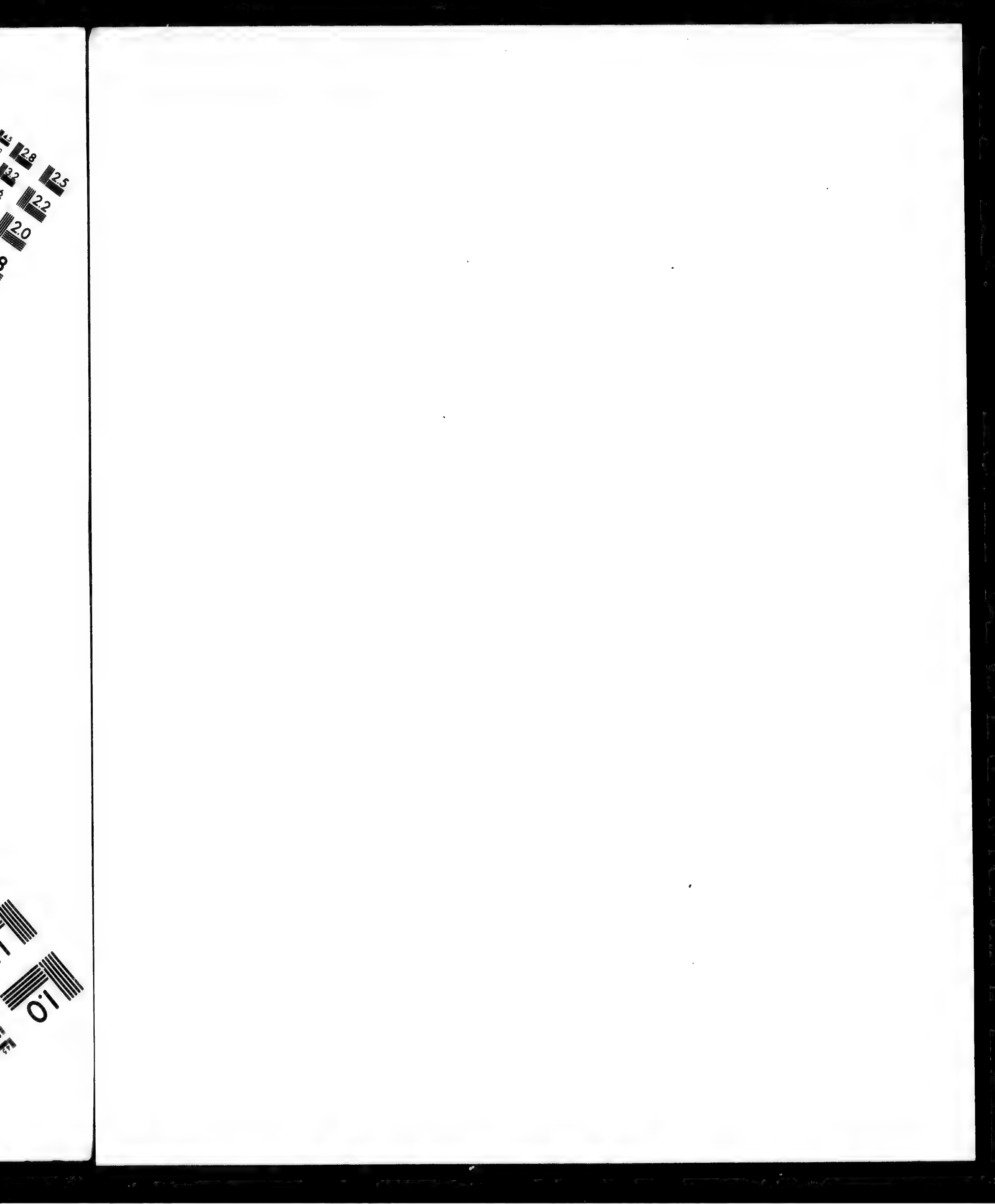


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





les Evêques & les Prêtres Latins, pour les moines, les peuples & le Pape même. L'attaque est donc générale. Les abus & les erreurs qu'il veut reprendre, regardent toute l'Eglise d'Occident. Comment n'est-il point effraié à la vue de l'éclat que fera ce pernicieux Ecrit? Encore s'il s'agissoit de quelques points fondamentaux, de quelques articles essentiels, peut-être que Michel Cérulaire pourroit dire que le fond doit emporter la forme; & l'importance de la matiére contribueroit à diminuer la témérité de son entreprise. Mais toutes ses accusations se réduisent à reprocher aux Latins, de sacrifier avec du pain azyme, de manger du sang, de ne point chanter *Alleluia* en Carême, de jeûner le samedi pendant ce saint temps. De telles accusations montrent dans ceux qui les intentent plus de désir de faire schisme, que de zèle pour procurer le salut de leurs freres. Comment satisfaire jamais des personnes qui paroissent disposées à chercher de nouveaux prétextes de division, à mesure qu'on leur ôtera ceux qu'ils avoient d'abord emploiés. Qu'on ne s'imagine pas que les Grecs seront contens, quand on aura fait tout ce qu'ils ont l'injustice de demander ici. La fin de la lettre de Michel Cérulaire ôte toute espérance de pouvoir se concilier; car il déclare que quand les Latins se seront réformés sur tous ces points, il leur enverra un Ecrit qui contiendra des vérités plus importantes. Ces derniéres paroles sont effroiables, & font voir un dessein déterminé de rompre l'unité, quelque chose que l'on puisse faire pour éviter un si grand malheur. Il est important de remarquer de quel côté est venue la séparation, & ce funeste cri, *dividatur.* C'est le moien de se convaincre que c'est l'Eglise Grecque qui est coupable du crime de

schisme, qui est si grand, selon les Saints Peres, que le martyre même ne sauroit l'effacer.

IV. Imprudence des Latins dans cette occasion.

Que l'Eglise eût été heureuse, si dans des circonstances si fâcheuses, elle eût encore possédé un Cyprien, un Augustin, & ces illustres Evêques d'Afrique, qui tendirent la main aux Donatistes; qui n'avoient que des pensées de paix avec ceux qui en étoient les plus grands ennemis; & dont la charité fut assez ardente, pour rallumer dans le cœur de leurs freres ce feu sacré, dont on n'appercevoit presque plus en eux la moindre étincelle! Mais les temps étoient changés. Les maux étoient devenus plus grands & plus communs, & les remédes plus foibles & plus rares. Le Cardinal Humbert qui étoit à Trani, lut la lettre de Michel Cérulaire, la traduisit en latin, & la porta au Pape Léon IX. Ce Pape avoit de la piété; mais il manqua de lumiére en cette occasion, & il emploia un remède beaucoup plus propre à irriter le mal qu'à le guérir. La maladie des Grecs demandoit une extrême douceur, une patience invincible, une bonté compatissante, une charité sans bornes. Il falloit se mettre au fait de la disposition où étoient les esprits en Orient, & diriger en conséquence ses actions & ses paroles. Mais le Pape répondit aux Grecs par une lettre très-longue, qui commence par une véhémente déclamation contre ceux qui troubloient la paix. Il fait une énumération de tous les maux qui ont accablé l'Eglise Grecque, & de toutes les prévarications des Patriarches de Constantinople. Etoit-il bien prudent de rappeller des malheurs qui demandoient plûtôt des larmes que des reproches? Et d'ailleurs ne donnoit-on point lieu aux Grecs d'user de récrimination, comme ils l'ont effectivement fait, en

exposant aux yeux de toute la terre avec beaucoup de chaleur & d'exagération, les maux de l'Eglise Latine & les excès de différens genres dans lesquels plusieurs Papes avoient donné ? Ce n'est pas tout. Léon IX auroit peut-être dû par condescendance, paroître oublier ses droits les plus légitimes, pour ramener des furieux qui ne cherchoient que des prétextes pour se séparer. Mais bien loin d'être distrait à l'égard de ses vrais droits, il s'en attribua de chimériques, & releva la fameuse donation de Constantin, que tout le monde sait être une fable, prétendant en conséquence avoir la dignité & la puissance Impériale. En soutenant des prétentions si exhorbitantes & si peu raisonnables, étoit-ce le moien de convaincre les Grecs des vraies prérogatives du saint Siége, dont ils étoient ennemis ? Il accuse les Grecs d'avoir mis une femme sur le Siége de Constantinople : il avoue ensuite, qu'il ne le croit pas ; il étoit donc au moins fort inutile d'en parler. Au reste, si la lettre de Léon IX est défectueuse par plusieurs endroits, elle contient aussi des choses admirables, qui suffisent seules pour démontrer le tort & l'injustice des Grecs. Nous n'empêchons pas à Rome, dit le Pape, que les Grecs ne suivent les traditions de leurs Peres. Au contraire nous les y exhortons, parce que nous savons que la différence des coutumes selon les lieux & les temps, ne nuit point au salut, pourvu que l'on soit uni par la foi & par la charité. Ces paroles de Léon IX sont dignes de saint Cyprien & de saint Augustin, & mettent tout homme équitable en état de décider, lequel du Pape ou du Patriarche de Constantinople est schismatique.

V. Conduite

Dieu fit naître peu de temps après une occa-

étonnante des Légats du Pape à l'égard des Grecs.

sion très-favorable, pour arrêter le progrès du mal en Orient. L'Empereur Constantin Monomaque écrivit au Pape, & obligea le Patriarche Michel Cérulaire d'écrire de son côté, pour demander à rétablir la paix entre les deux Eglises. Pouvoit-on désirer rien de plus avantageux? Avec quel empressement saint Augustin auroit-il profité d'un moment si précieux? Le Pape dans sa réponse à l'Empereur, paroît fort occupé des Normans qui le tenoient prisonnier, il forme des projets de guerre, & demande la restitution des patrimoines que saint Pierre a en Orient. Il envoia ensuite à Constantinople des Légats que l'Empereur reçut avec honneur. Ils furent à portée de connoître par eux-mêmes, combien l'esprit de schisme avoit gagné par-tout. Convenoit-il d'irriter les Grecs de plus en plus, en ne donnant au Patriarche Michel que le titre d'Archevêque, & en se conduisant à son égard avec une extrême rigueur? Mais le comble de l'imprudence, fut l'excommunication que les Légats mirent sur l'autel, se retirant ensuite en secouant la poussiere de leurs pieds. Une telle action dans de pareilles circonstances, est une faute qui paroît incompréhensible. Après ce procédé si étrange des Légats, les Grecs ne garderent plus ni régle ni mesure. Ils s'abandonnerent au schisme avec un zéle incroiable, & s'aiderent les uns les autres à s'enfoncer dans cet abîme. Ils crurent que l'action si téméraire des Légats du Pape, autorisoit tous leurs excès; & ils eurent assez peu d'équité, pour imputer à toute l'Eglise d'Occident, les fautes de quelques particuliers, qu'elle n'autorisoit point dans ce qu'ils faisoient de contraire aux régles de la prudence, de la justice & de la charité.

VI. Consommation du schisme des Grecs. Reflexions sur ce triste événement.

Depuis cette malheureuse époque, le schisme ne fit plus que s'étendre & s'affermir. Les Pasteurs & les peuples y entrerent. Les villes, les provinces, les diocèses, les patriarchats entiers furent entraînés ; & l'on vit après un certain temps les Chretiens d'Orient, avoir plus d'éloignement pour ceux d'Occident, que pour des païens, & témoigner la même opposition à s'unir à eux dans le culte de Dieu, qu'à s'unir aux Mahométans. Voilà le terme funeste auquel vint aboutir cette longue suite de prévarications que nous avons vues en Orient. Le Patriarche de Constantinople qui avoit usurpé le titre d'Evêque universel, mérita de devenir le séducteur universel. Le schisme qu'il alluma par-tout fut comme une horrible tempête, qui abattit une infinité de branches, & ôta à l'olivier qui, malgré une si grande perte, devoit toujours subsister, une partie considérable de sa beauté & de sa dignité. Peu de personnes en Occident sentirent combien ce malheureux schisme étoit accablant pour l'Eglise, à qui il arrachoit une partie de ses entrailles. On y fut encore plus insensible en Orient. Le Patriarche d'Antioche en gémit ; mais il éleva bien foiblement sa voix, & il ne consentoit qu'on laissât aux Occidentaux leurs usages, qu'à condition qu'ils abandonneroient leur doctrine sur la Procession du Saint-Esprit. Combien le jugement si terrible que Dieu exerçoit sur les Grecs, auroit-il dû inspirer aux Latins une salutaire fraieur ! Avec quel tremblement auroient-ils dû envisager un retranchement, que les Peres des beaux jours de l'Eglise, auroient presque regardé comme impossible, & que l'événement seul pouvoit rendre vraisemblable ! Les saints Evêques d'Afrique du cinquiéme sié-

cle auroient pleuré ce malheur avec des larmes de sang. Mais les Evêques du onziéme pensoient à tout autre chose. Ils étoient spectateurs tranquilles d'un embrasement auquel ils prenoient peu d'intérêt. Grégoire VII formoit à Rome le projet de tirer de la domination des Musulmans, Jérusalem & les terres qui l'environnent, tandis qu'on ne se donnoit pas le moindre mouvement, pour éteindre le feu qui consumoit en Orient les villes & les provinces. L'acquisition de quelques Seigneuries temporelles faisoit tout entreprendre, tandis que l'on étoit insensible à la perte d'une infinité d'ames.

II.

VII. Hérésie de Bérenger. Réflexions sur les artifices de ce séducteur & sur les vues du démon en le suscitant.

Pendant que Michel Cérulaire s'efforçoit de faire tomber l'Eglise d'Orient dans le schisme, Berenger travailloit à corrompre celle d'Occident par l'hérésie. Ce séducteur recueillit avec soin ce que Jean Scot avoit semé deux cens ans auparavant. Il le loua comme un homme dont on n'avoit point assez connu le mérite, & profita des travaux de ce misérable auteur, pour répandre de nouveaux nuages sur un dogme capital que Scot avoit déja obscurci. Il est bon de remarquer que quand le démon jette dans l'Eglise quelque méchant ouvrage, il ne le fait point au hazard, & sans un dessein formé de s'en servir quand il trouvera un moment favorable. Qui n'auroit cru que les livres de Scot étoient sans conséquence, sur-tout lorsqu'on vit que près de deux siécles s'étoient écoulés, sans que personne en fît usage ? Tout d'un coup s'éléve un homme adroit & artificieux, qui entreprend de faire revivre ces livres, en les faisant valoir comme les Ouvrages d'un Pere de l'Eglise. Il profite pour cela du mauvais état des études, & de l'oubli où étoit tombé

ce qui s'étoit passé deux siécles auparavant.

Fulbert de Chartres s'étoit apperçu que les routes communes n'étoient point du goût de Berenger ; que cet homme donnoit dans différens excès, & embrassoit des opinions singuliéres. Il lui recommanda avec larmes, de ne jamais s'écarter du chemin roial & battu dans lequel ont marché les Peres, & de puiser toujours dans le grand canal coulant de la Tradition. Mais ces sages avis furent inutiles, & Berenger fit bien-tôt paroître son penchant pour de profanes & dangereuses nouveautés. Il avouoit souvent sans détour, qu'il envisageoit le sacrement de l'Autel avec d'autres yeux que le commun des Chrétiens. Hugues Evêque de Langres lui reprocha d'avoir dit devant lui ces étonnantes paroles. Elles suffisoient seules pour le convaincre d'impiété. Car le plus habile Docteur ne doit point avoir d'autre Foi que le plus simple d'entre les fidéles. Il connoît mieux les preuves sur lesquelles chaque dogme est appuié ; mais sa Foi doit être la même ; & sa science, quand elle est véritable, ne doit servir qu'à le rendre plus soumis.

Scot a préparé les voies à Berenger, & celui-ci les prépare aux Calvinistes, qui viendront à leur tour recueillir ce que Berenger aura semé. Les Calvinistes iront beaucoup plus loin que Berenger ; mais ils trouveront dans ses Ecrits le germe de toutes leurs hérésies, & ils ne feront que le développer. Berenger regardoit comme une petite difficulté, la profession claire & précise que l'Eglise universelle faisoit de croire le changement de la substance du pain en la substance du corps de Jesus-Christ. Il s'élevoit au-dessus d'une autorité qu'aucun hérétique n'avoit jamais osé mépriser. On voit par ses Ecrits,

qu'il avoit dans l'esprit le principe pernicieux que les Sociniens ont établis depuis, qu'il ne faut rien croire que ce qui nous paroît raisonnable. Il ne cessoit d'opposer des raisonnemens à un mystére, qui est par excellence un mystére de Foi, & devant lequel toute raison humaine doit se taire & se confondre. S'il resta dans l'Eglise, c'est qu'il ne put former un parti assez nombreux pour s'en séparer. Ce qu'il n'a pu faire, les Calvinistes l'ont fait depuis. Il est étonnant que l'on ait usé à l'égard d'un hérétique si dangereux, d'une condescendance si excessive. Sans cesse on lui faisoit faire de nouvelles abjurations, après lesquelles il retournoit toujours à son erreur, & trouvoit le moien de la répandre de nouveau. Si l'on eût été sévére, & qu'on l'eût absolument retranché après son premier parjure, on l'eût mis hors d'état de nuire & d'infecter les fidéles.

VIII. Avantages que les disputes contre Berenger ont procurés à l'Eglise.

L'un des principaux avantages que l'Eglise ait tiré des disputes contre Berenger, a été de faire exposer clairement & sans la moindre équivoque, un dogme que des écrivains téméraires s'étoient efforcé d'obscurcir, & que de dangereux hérétiques devoient combattre quelques siécles après, en emploiant mille subtilités inconnues à Berenger. Ce ne furent plus seulement des témoins particuliers qui déclarerent quelle étoit leur foi & quelle étoit celle de l'Eglise, ce fut l'Eglise elle-même qui parla dans des Conciles, & qui prescrivit ce que l'on devoit croire pour être Catholique. Berenger nioit que la chair de J. C. fût réelle & véritable dans l'Eucharistie; & par une suite nécessaire, il nioit que ce fut celle qui est née de la sainte Vierge. L'Eglise opposa à ces deux erreurs, deux vérités contraires; l'une, que la vraie chair de Jesus-Christ

est réellement dans l'Eucharistie ; l'autre, que cette chair est celle qu'il a prise dans le sein de la sainte Vierge. La profession de Foi qui fut prescrite à Berenger, devint celle de tous les Catholiques. L'Eglise étoit en possession de cette Foi avant Scot & avant Berenger. La datte de leur innovation est connue. Les Calvinistes qui viendront après, ne pourront pas remonter plus haut. Il suffira pour les confondre, de rappeller la profession de Foi que l'Eglise exigea de Berenger, lorsqu'il manifesta son impiété.

III.

IX. Abus des excommunications & des censures. Entreprises de Grégoire VII sur la Puissance temporelle. III. D.

Nous ne pouvons rien faire de mieux, que de profiter des Réflexions solides que fait M. Fleuri sur l'abus des censures & sur l'entreprise de Grégoire VII. On ne s'éloigna jamais plus, dit ce judicieux auteur, de l'ancienne modération dans l'usage des censures, que dans le onziéme siécle. Les Evêques ne considéroient point l'effet des censures, mais seulement leur pouvoir & la rigueur du droit. Ils ne voioient pas, que ces foudres spirituelles bien loin de corriger les pécheurs qui n'en sont pas intimidés, ne font que les endurcir, & leur donner occasion de commettre de nouveaux crimes ; qu'on attire le plus grand de tous les maux, qui est le schisme, & qu'on désarme l'Eglise à force de prodiguer ses armes. Les Papes poussérent encore plus loin que les autres l'usage des censures, à cause de l'autorité de leur Siége, très-grande en elle-même, & étendue au-delà des anciennes bornes par les fausses décrétales. Mais Grégoire VII surpassa tous ses prédécesseurs. On est effraié, quand on voit dans les lettres de ce Pape, les censures pleuvoir, pour ainsi dire, de tous côtés ; une multitude d'Evêques déposés par-tout, en Lombardie, en

France, en Allemagne. Le plus grand mal, c'est qu'il voulut soutenir les peines spirituelles par les temporelles, qui n'étoient pas de sa compétence. Les Papes avoient commencé plus de deux cens ans auparavant à vouloir régler par autorité les droits des Couronnes. Grégoire VII suivit ces nouvelles maximes, & prétendit même que comme Pape, il étoit en droit de déposer les Souverains rebelles à l'Eglise. Il fonda cette étonnante prétention sur l'Excommunication. On doit éviter les excommuniés, & n'avoir aucun commerce avec eux. Donc un Prince excommunié doit-être abandonné de tout le monde, & on ne doit plus lui obéir.

Grégoire VII mit cette maxime en pratique, & en tira toutes les conséquences. Il apprend que le Roi Henri IV commet toute sorte de crimes: il le cite à Rome pour rendre compte de sa conduite. Ce Prince ne comparoît pas; après plusieurs monitions le Pape l'excommunie. Le Roi méprise la censure. Le Pape en conséquence le déclare déchu de la Roiauté, absout ses sujets du serment de fidélité, leur défend de lui obéir, & leur ordonne d'élire un autre Roi. Qu'en arrivera-t-il? Des séditions & des guerres civiles dans l'Etat, & des schismes dans l'Eglise. D'ailleurs selon Grégoire VII un Roi déposé n'est plus un Roi: s'il continue donc de se dire Roi, c'est un tyran, c'est-à-dire, un ennemi public, que chacun peut attaquer. Qu'il se trouve un fanatique, qui se persuade que rien n'est plus glorieux, que de délivrer sa patrie; la vie de ce prétendu tyran sera exposée au caprice de ce furieux, qui croira faire une action héroïque, & gagner la couronne du martyr. Ce n'est point-là une crainte chimérique, & il n'y en a eu malheureusement que trop d'e-

xemples dans les derniers siécles. Dieu a permis ces suites affreuses des fausses opinions sur l'excommunication, pour en faire sentir le danger.

Revenons donc aux maximes de la sage Antiquité. Un Souverain peut être excommunié comme un particulier : mais la prudence ne permet presque jamais d'user de ce droit. Supposé le cas très-rare, ce droit appartiendroit à l'Evêque aussi-bien qu'au Pape, & les effets n'en seroient que spirtuels. C'est-à-dire, qu'il ne seroit plus permis au Prince excommunié de participer aux Sacremens, d'entrer dans l'église, de prier avec les fidéles, ni aux fidéles d'exercer avec lui aucun acte de Religion; mais ses sujets ne seroient pas moins obligés de lui obéir en tout ce qui ne seroit point contraire à la loi de Dieu. Jesus-Christ est venu réformer le monde en convertissant les cœurs, sans rien changer dans l'ordre extérieur des choses humaines. Ses Apôtres & leurs successeurs ont suivi le même plan, & ont toujours recommandé aux particuliers d'obéir aux Magistrats & aux Princes; & aux esclaves, d'être soumis à leurs maîtres, bons ou mauvais, chrétiens ou infidéles. Ce n'est qu'après plus de mille ans, qu'on s'est avisé de former un nouveau sisteme, & d'ériger le Pape en Monarque souverain, supérieur à tous les Souverains, même par rapport au temporel. Car enfin s'il a le pouvoir de les établir & de les déposer, en quelque cas & avec quelque formalité que ce soit, par puissance directe ou indirecte; il faut le dire sans détour, il est seul véritablement Souverain; & pendant mille ans l'Eglise a ignoré ou négligé ses droits.

X. Suites des entreprises de Grégoire VII.

Le Pape Gregoire VII se laissa encore entraîner à l'opinion où plusieurs étoient, que Dieu devoit faire éclater sa justice en cette vie. De-là

vient que dans ses lettres, il promet à ceux qui seront fidéles à saint Pierre la prospérité temporelle, en attendant la vie éternelle ; & menace les rebelles de la perte de l'une & de l'autre. Dans la seconde sentence d'excommunication contre le Roi Henri, il pria saint Pierre d'ôter à ce Prince la force des armes & la victoire, & témoigna ne pas douter que l'événement ne fût contraire à ce Roi. Il s'imaginoit que Dieu exauceroit sa priére ; mais il semble que Dieu ait voulu confondre la témérité de cette prophétie. Quelques mois après il se donna une bataille sanglante où Rodolphe fut tué ; & le Roi Henri, tout excommunié qu'il étoit, survécut au Prince que le Pape soutenoit. Ainsi la maxime que Grégoire supposoit vraie, se tournoit contre lui-même ; & à juger par les événemens, comme il paroissoit consentir qu'on le fit, on en devoit conclure que sa conduite n'étoit pas agréable à Dieu. Bien loin de corriger le Roi Henri, il ne fit que lui donner occasion de commettre de nouveaux crimes ; il excita des guerres cruelles qui mirent en feu l'Allemagne & l'Italie ; il attira un schisme funeste dans l'Eglise ; il fut lui-même assiégé dans Rome, obligé ensuite d'en sortir, & d'aller enfin mourir en exil à Salerne. Ne pouvoit-on pas lui dire : Si vous disposez des prospérités temporelles, que ne vous les donnez-vous à vous-même ? Si vous n'en disposez pas, pourquoi les promettez-vous aux autres ? Choisissez entre le personnage d'Apôtre ou de Conquérant. Le premier a une grandeur & une puissance toute intérieure & toute spirituelle : il est au-dehors environné de foiblesse, & se trouve souvent au milieu des souffrances. Le second a besoin de tout ce qui frappe les sens, d'armées, de trésors pour les entretenir,

Maux qu'elles produisent.

& de tout l'éclat extérieur, capable d'inspirer à ses sujets la crainte & le respect. Vous ne pouvez allier deux états si opposés, ni vous faire honneur des souffrances que vous attirent des entreprises injustes & mal concertées.

XI. Combien la fausse doctrine sur la Hiérarchie nuit à la Religion.

Grégoire VII ne doutoit pas que toutes ses entreprises ne fussent très-agréables à Dieu, & par conséquent fondées sur la justice & sur la vérité. Néanmoins les maximes qui lui servoient de régle & qui le dirigeoient dans ces sortes d'affaires, sont des erreurs également contraires à l'Ecriture & à la Tradition. Ces faux principes que Gregoire VII regardoit comme des vérités certaines, sont d'autant plus pernicieux, qu'ils combattent directement le plan que Jesus-Christ a formé en établissant son Eglise, qui est un Roiaume tout spirituel; qu'ils tendent à jetter le trouble & la confusion dans les Roiaumes; qu'ils rendent la Religion chrétienne odieuse aux Souverains, & qu'ils mettent un obstacle presqu'invincible à la conversion des nations infidéles, ou séparées de l'Eglise par l'hérésie & par le schisme. Nous devons remarquer avec une extrême attention les entreprises de Grégoire VII, dont les effets ont été si étendus. La véritable doctrine de l'Eglise sur la Hiérarchie & sur la distinction des deux Puissances avoit été insensiblement obscurcie; & les fausses décrétales y avoient donné une mortelle atteinte. Gregoire VII profita de cet obscurcissement, pour mettre en pratique les étonnantes maximes ausquelles il étoit si fortement attaché. L'erreur n'a fait ensuite que s'étendre; elle a pénétré dans les différentes portions de l'Eglise, & l'on n'a guéres vû qu'en France des réclamations autentiques & perpétuelles en faveur de la Vérité. Non-seulement les Papes n'ont

point abandonné les erreurs de Grégoire VII, mais au contraire ils s'en sont déclarés les ardens défenseurs ; & nous avons vû dans l'histoire, que la Cour de Rome a voulu canoniser de notre temps cette fausse doctrine, en décernant un culte public à Grégoire VII, & en lui faisant un mérite de ses plus intolérables excès. Dieu a permis ce malheur, pour rendre les Fidéles attentifs à l'étrange obscurcissement, que peuvent éprouver dans l'Eglise des vérités très-précieuses, & pour leur apprendre qu'il est faux que tout dogme revelé, doive être en tout tems hautement professé, & décidé avec une autorité souveraine par le corps des Pasteurs.

IV.

XII. Maux de différens genres. Dépérissement de la discipline. Violences. Clergé portant les armes.

La discipline de l'Eglise alloit toujours en dépérissant, & les mœurs se corrompoient de plus en plus. Les Nobles cantonnés dans leurs châteaux, ne venoient plus aux assemblées publiques recevoir les instructions des Evêques, & se contentoient d'assister à des Messes particuliers qui se disoient dans des chapelles domestiques. Ils prétendoient établir & destituer à leur gré les Curés de leurs vassaux, & souvent ils s'attribuoient les dîmes & les autres revenus des églises. Les Evêques ne pouvoient corriger les Prêtres protégés par les Seigneurs, beaucoup moins les Seigneurs eux-mêmes, ni visiter leurs Diocèses, ni s'assembler pour tenir des Conciles : & quelquefois ils étoient réduits à prendre les armes, pour défendre contre les Seigneurs les terres de leurs églises. Rien ne montre mieux combien les hostilités étoient universelles, que la nécessité où l'on se trouva d'emploier un remède aussi extraordinaire que la Tréve de Dieu. La politique suffisoit pour empêcher les particuliers de se faire justice à eux-mêmes, &

de prendre les armes contre leurs propres concitoiens. Dans quel Etat bien policé accorde-t-on certains jours, où il soit libre aux particuliers de se venger ? N'est-il pas étonnant qu'il ait fallu tant de Conciles, & tant d'Ordonnances des Souverains pour procurer un reméde si singulier, & qui supposoit les Chrétiens abandonnés à des excès qui deshonorent l'humanité? Rien ne montre mieux, jusqu'où la violence étoit portée, que l'horrible scandale arrivé dans l'église de Goslar, que sans doute le Lecteur se rappelle.

Le Clergé & les moines continuent de porter les armes. Que pouvons-nous penser des autres, lorsque nous voions un Pape aussi pieux que Léon IX marcher contre les Normans à la tête d'une armée, refuser des propositions de paix que lui font les ennemis, & recevoir pour grossir ses troupes, tous les scélérats des autres Roiaumes? Avant Léon IX, Benoît VIII avoit assemblé tous les Evêques & les défenseurs des églises, & leur avoit ordonné d'aller avec lui attaquer les Sarrasins. Il en fit un carnage horrible; il eut la cruauté de faire trancher la tête à leur Reine, & de se réserver l'ornement d'or & de pierreries qu'elle portoit sur sa tête. Une telle conduite étoit-elle propre à faire respecter le Christianisme, & s'accordoit-elle avec l'esprit de l'Evangile? Ce même Pape appella les Normans, pour l'aider à chasser les Grecs d'Italie. Rien n'étoit plus capable d'augmenter les dispositions schismatiques des Grecs. Un Pape plus saint & plus éclairé auroit sans doute sacrifié tous les intérêts temporels, plutôt que d'attirer tous les maux spirituels qui furent la suite du schisme.

XIII. Autres maux de toute es-

L'église de Rome étoit dans l'état le plus déplorable. On y exerçoit impunément les plus

grandes violences. Le S. Siége étoit donné au plus offrant. Jean XIX élu à force d'argent, fut chassé & ensuite rétabli. L'on fit Pape, après sa mort, un enfant de douze ans, qui quelques années après scandalisa toute l'Eglise par ses meurtres & ses rapines. Pour relever cette église la premiere de toutes, on fut obligé d'y appeller des Allemans, mieux instruits que les Romains, dont l'ignorance étoit extrême.

péce en Orient & en Occident.

L'incontinence du Clergé & les actions les plus abominables étoient si communes, & le nombre des coupables si grand, qu'il n'étoit plus possible de les traiter à la rigueur.

On se souvient comment furent reçus les Décrets du Concile, qui enjoignoient aux Evêques d'empêcher absolument l'habitation des Prêtres avec les femmes. Tout le Clergé murmura, & s'éleva contre ces réglemens si sages & si nécessaires, osant même dire que c'étoit une hérésie manifeste & une doctrine insensée. Il falloit que la simonie fût un mal bien répandu, puisque saint Pierre Damien, réfutant ceux qui disoient que l'Ordination des Simoniaques étoit nulle, ne craignoit pas d'avancer que si cette opinion avoit lieu, il n'y avoit plus depuis long-tems de Christianisme en Italie.

L'ignorance étoit si grande, qu'il n'étoit pas extraordinaire de trouver des Evêques & des Prêtres qui sçussent à peine lire. Pierre Damien consentoit à recevoir l'Anti-pape Benoit, supposé qu'il fût capable d'expliquer quelques versets des pseaumes. Ce qu'il y avoit de plus triste, c'est que l'ignorance regnoit si paisiblement, que personne ne s'en plaignoit, & ne proposoit aucun moien de faire revivre les études.

L'Empereur Hénri IV scandalisa toute l'Eglise par sa vie dereglée & dissolue. Il remplissoit

l'Allemagne d'indignes Evêques, mettant en place ceux qui lui donnoient plus d'argent. Philippe Roi de France faisoit aussi cet indigne trafic. Grégoire VII vouloit le priver de sa Couronne, mais il ne trouva pas les Evêques de France disposés à entrer dans son projet. Ce Pape fait une triste peinture des désordres qui regnoient en France. Peut-être les exagére-t-il. Mais quand on en retrancheroit la moitié, il en resteroit assez pour faire juger combien l'état de ce Roiaume étoit déplorable.

L'excès auquel se porta le Roi de Pologne, qui tua de sa main l'Evêque de Cracovie qui l'avoit excommunié, fait voir avec quelle réserve on doit emploier le reméde de l'excommunication à l'égard des Rois. Il semble qu'on ne connoissoit plus que ce remede, tandis qu'il n'y avoit jamais eu aucun temps, auquel on dût en faire moins d'usage, puisqu'on n'avoit point encore vû un si grand nombre de prévaricateurs.

Dans le dénombrement que l'on faisoit des loix sur lesquelles l'Eglise a formé sa discipline, on ne manquoit pas de compter les fausses décrétales. Le Concile de Nicée, disoit-on, défend les translations des Evêques; mais les SS. Papes Evariste, Calliste & Anteros, qui vivoient avant le Concile de Nicée, ont enseigné que les Evêques pouvoient changer de Siége, pourvû qu'ils ne le fissent point par ambition. Ce discours montroit la plaie irréparable que les fausses décrétales avoient faite à la discipline de l'Eglise, en détruisant ses régles les plus saintes, par des autorités que l'on croioit plus anciennes.

Nous ne trouvons presque plus de vie en Orient. Il est important de le remarquer. La vie de l'Eglise c'est la charité, & la marque à la

quelle on connoit qu'on y participe, c'est l'amour de l'Unité. Le commandement que je vous fais, dit Notre Seigneur Jesus-Christ, est de vous aimer les uns les autres. C'est à cette marque qu'il veut que l'on reconnoisse ses disciples. Or est-ce aimer ses freres, que de ne chercher que des prétextes pour se séparer d'eux ?

XIV. Richesses des églises & des monastéres.

Les moines furent utiles à l'Allemagne, même pour le temporel, par le travail de leurs mains. Ils commencerent à défricher les vastes forêts qui couvroient tout le païs. Par leur industrie & leur sage économie, les terres ont été cultivées, les serfs qui les habitoient se sont multipliés, les monasteres ont produit des villes considérables, & leurs dépendances sont devenues des Provinces. Mais, comme le remarque fort judicieusement M. Fleuri, ce soin du temporel n'a pas été avantageux au spirituel dans ces églises naissantes. On s'est trop pressé de les enrichir, sur-tout par l'exaction des dîmes. Ce fut le sujet de la révolte de la Turinge contre l'Archevêque de Mayence, de celle de Pologne, de celle de Dannemarc, qui fut cause du martyre du Roi saint Canut. On devoit avoir plus d'égard à la foiblesse de ces nouveaux Chrétiens, & craindre de leur rendre la Religion odieuse. On devoit craindre sur-tout de trop enrichir les monasteres ; & les moines devoient être effraiés à la vue des revenus immenses dont ils jouissoient. On se souvient de la dépense prodigieuse que fit l'Abbé Didier à la Dédicace de son église du Mont-Cassin. Quand je me représente, dit M. Fleuri, l'Abbé Didier occupé pendant plusieurs années à bâtir magnifiquement l'église de son monastere, faisant venir pour l'orner, des colomnes & des marbres, de Rome & de Constantinople ; & que d'un autre côté je

me représente saint Pacôme sous ses cabanes de roseaux, tout appliqué à prier & à former l'intérieur de ses moines, il me semble que ce dernier alloit bien plus droit au but, & que Dieu étoit beaucoup plus honoré chez lui.

V.

XV. Office divin en langue vulgaire défendu. *Fleuri III. Dis. n.* XXIV.

Il est étonnant qu'on n'ait pas eu la condescendance de permettre aux nouveaux Chrétiens l'usage de leur langue vulgaire, dans les priéres & dans les lectures publiques, comme on faisoit dans les premiers siécles. Car on se servoit autrefois dans les Offices de l'Eglise de la langue la plus usitée dans chaque païs, c'est-à-dire, du Latin dans tout l'Occident, du Grec dans tout l'Orient, excepté les Provinces les plus reculées, comme la Thébaide où l'on parloit Egyptien, la haute Syrie où l'on parloit Syriaque. Les Arméniens ont toujours été en possession de faire l'Office Divin en leur langue. Si les nations étoient mêlées, il y avoit dans les églises des interprétes pour expliquer les lectures. Ce fut Gregoire VII qui commenca le premier à défendre de célébrer l'Office Divin en langue vulgaire. Grégoire ignoroit apparemment, dit M. Fleuri, ce qui s'étoit passé sous Jean VIII deux cens ans auparavant; & que ce Pape, après avoir fait la même défense à l'égard de la langue Sclavone, la leva avec connoissance de cause. Nous avons vû d'ailleurs, ajoute le même Auteur, que dans la plus saine Antiquité & les siécles les plus éclairés, on lisoit l'Ecriture, & on célébroit les divins Offices dans la langue la plus usitée en chaque païs. On peut donc marquer sous Grégoire VII le commencement de ces sortes de défenses. Vratislas Roi de Bohéme lui avoit demandé la permission de faire célébrer l'Office divin en langue Sclavone, mais le Pape

Liv. 63. n. VII. *Liv. 53. n.* VI. *n.* XXVI.

la refusa absolument. Nous défendons, ajouta-t-il, par l'autorité de saint Pierre, ce que vos sujets demandent imprudemment, & nous vous ordonnons de résister de toutes vos forces à cette vaine témérité. Malgré cette défense de Grégoire VII, l'usage en est resté en quelques lieux, & les Sclavons font encore à Rome publiquement l'Office en leur langue dans leur église de saint Jerôme.

Un homme raisonnable, dit encore M. Fleuri, ne peut aussi être touché de la raison qu'allèguent plusieurs modernes, de conserver le respect pour la Religion. Ce respect aveugle ne convient qu'aux fausses religions, fondées sur des fables & sur des superstitions frivoles. Mais la vraie Religion sera d'autant plus respectée, qu'elle sera plus connue. Depuis que le peuple s'est accoutumé à ne point entendre ce qui se dit dans l'église, il a perdu le désir de s'en instruire, & son ignorance a été jusqu'à ne pas penser qu'il eût besoin d'instruction. Pour les gens d'esprit ignorans, ils sont tentés d'avoir mauvaise opinion de ce qu'on leur cache avec tant de soin. *III. Disc. n.* XXIV.

Ce n'est pas qu'il soit permis à aucun particulier d'entreprendre de rétablir l'ancien usage, de célébrer les divins Offices en langue vulgaire. C'est une témérité dont les Protestans se sont rendus coupables, & dont tout bon Catholique doit être très-éloigné. Mais seroit-il défendu de souhaiter que l'Eglise se trouvât dans des circonstances, où elle jugeât à propos de rétablir sur ce point son ancienne Discipline? Cependant les Fidéles doivent s'aider de la traduction de l'Office en langue vulgaire. Ces traductions sont heureusement assez communes en France. Il seroit à désirer qu'elles le fussent également dans les autres Etats Catholiques.

VI.

XVI. Epreuves superstitieuses. Abus des pélerinages.

Les épreuves superstitieuses, qui sont si contraires au commandement qui nous défend de tenter Dieu, étoient un ancien mal que l'ignorance entretenoit, & qui devint très-commun pendant l'onziéme siécle. Dieu faisoit souvent des miracles, non pour justifier les épreuves, mais pour manifester l'innocence de ceux qui étoient injustement accusés, comme il fit à l'égard de sainte Cunegonde; ou pour montrer la juste horreur que l'on devoit avoir de certains désordres que la coutume paroissoit autoriser. Nous en avons rapporté un des exemples le plus éclatant, qui est celui de Pierre Ignée. Le miracle que Dieu fit en faveur de ce moine, n'autorisoit ni le schisme avec l'Evêque de Florence, ni l'épreuve, que l'Eglise a depuis condamnée. On ne sauroit trop le répéter, il n'autorisoit que la juste horreur que les Fidéles avoient de la simonie, qui étoit un mal si commun. On avoit tort de tenter Dieu, & on n'auroit certainement pas dû le faire. Nous n'en pouvons douter, depuis le jugement que l'Eglise a porté de toutes les épreuves. Mais Dieu avoit égard à la pureté des intentions & à la simplicité du peuple, au zéle & à la foi des moines. Il leur accorda cette faveur & cette consolation, afin d'apprendre à tout le monde, que la simonie est un crime si détestable, que Dieu se déclaroit par des miracles pour ceux qui la combattoient, lors même que par un zéle peu éclairé, ils emploioient pour défendre une si bonne cause, des moiens illégitimes. On auroit eu tort de tirer d'autres conséquences de ces miracles.

Au reste lorsque l'Eglise a condamné les épreuves, elle n'a pas fait dépendre sa décision de la discussion de toutes les merveilles qui s'y opéroient,

roient, quelque fût l'agent qui en étoit l'auteur ; il ſuffiſoit que ces pratiques fuſſent contraires à la loi qui défend de tenter Dieu. Par cette conduite, l'Egliſe nous apprend que nous ne devons jamais entreprendre de juſtifier des actions qui ſeroient contraires aux ſaintes régles de la morale chrétienne, ſous prétexte que des miracles que l'on feroit valoir comme très-grands, paroîtroient autoriſer ces ſortes d'actions.

L'abus des pélérinages continua pendant l'onziéme ſiécle. Nous avons rapporté l'hiſtoire d'un des plus fameux qui ait jamais été fait. On vit ſe mettre en marche ſept mille perſonnes, dont pluſieurs étoient d'un rang diſtingué, & qui avoient à leur tête quelques-uns des principaux Evêques d'Allemagne. Ils formerent le projet ſingulier d'aller en proceſſion à Jéruſalem, & d'y porter tout ce qu'ils pouvoient avoir de plus riche & de plus magnifique, s'imaginant que ce pompeux & ridicule étalage, feroit admirer l'Egliſe dans tous les païs par où devoit paſſer cette proceſſion bizarre. Quel fruit réel ces Evêques retirerent-ils de ce pélerinage ? N'eſt-il pas étonnant qu'ils ſe ſoient expoſés eux & tant de perſonnes qui les accompagnoient à la diſſipation d'un ſi long voiage, à des accidens de toute eſpèce, ſans être arrêtés par l'obligation de veiller ſur leurs troupeaux, & de remplir tous les devoirs de leur miniſtere ? Un événement tel que celui que nous venons de rappeller, eſt très-propre à faire connoître quel étoit le goût du temps dont nous parlons, & fournit au Lecteur la matiére de bien des réflexions.

VII.

XVII. Nouvelles pénitences. Flagellations.

Nous avons vu que les trois déſordres que les Saints de l'onziéme ſiécle combattirent avec plus de zéle, furent la ſimonie, les violences

des Seigneurs & l'incontinence des Clercs. L'ignorance de l'ancienne discipline fit que l'on se méprit dans l'application des remédes. Les pénitences canoniques étoient encore en vigueur à la fin de l'onziéme siécle ; & bien loin de se plaindre qu'elles fussent excessives , on se plaignoit toujours de certaines nouvelles régles sans autorité , qui en avoient fort diminué la salutaire rigueur. Mais on s'étoit imaginé que chaque péché de même espèce méritoit sa pénitence ; que si un homicide , par exemple , devoit être expié par une pénitence de dix ans , il falloit cent ans pour dix homicides , ce qui rendoit les pénitences impossibles & les canons ridicules. Aussi n'étoit-ce pas ainsi que l'entendoient les Anciens. Le nombre des péchés de même espéce influoit sur la rigueur de la pénitence , qui étoit toujours soumise à la discrétion des Evêques : mais enfin elle se mésuroit à proportion de la vie des hommes , & on n'obligeoit même à faire pénitence jusqu'à la mort , que pour les crimes les plus énormes.

Fleuri.

Depuis que l'on eut rendu les pénitences impossibles à force de les multiplier , il fallut venir à des compensations & des estimations , telles qu'on les voit dans le Décret de Burchard & dans les Ecrits de Pierre Damien. C'étoit des pseaumes , des génuflexions , des coups de discipline , des aumônes , des pélerinages , toutes choses que l'on peut faire sans se convertir. Ainsi celui qui en récitant un grand nombre de pseaumes & en se flagellant , croioit racheter en peu de jours plusieurs années de pénitence, n'en retiroit point le fruit que produisoient les pénitences canoniques , qui étoit d'exciter & de fortifier les sentimens de componction par de longues & fréquentes réflexions , & de détruire le

mauvaises habitudes, en demeurant long-tems éloigné des occasions, & pratiquant long-tems les vertus contraires. C'est ce que ne faisoient pas des génuflexions ou des priéres vocales. Les pénitences acquittées par d'autres, le faisoient encore beaucoup moins, & les disciplines qu'un bon moine se donnoit pour un pécheur, n'étoient pas pour ce pécheur des pénitences médicinales. Le péché n'est pas comme une dette pécuniaire, que tout autre peut paier à la décharge du débiteur, & en quelque monnoie que ce soit; c'est une maladie dangereuse, qu'il faut guérir en la personne même du malade.

Nous ne trouvons point d'exemples de flagellations volontaires avant l'onziéme siécle. S. Pierre Damien fut celui qui les recommandoit davantage; & saint Dominique le Cuirassé poussa ce nouveau genre de penitence à un excès qui paroîtroit incroiable, si nous n'avions pour garant Pierre Damien son directeur & son ami, qui a cru devoir en laisser le détail à la postérité, dans une lettre qu'il adressa au Pape Alexandre. Il ne se passoit guéres de jours, dit Pierre Damien, que Dominique ne récitât deux fois le pseautier tout entier, & cétte récitation étoit accompagnée de la flagellation. En Carême & dans le tems de la pénitence de cent ans, il disoit trois pseautiers, & se flagelloit à proportion. Voici ce que c'étoit que la pénitence de cent ans. Trois mille coups faisoient un an de pénitence. On se donnoit mille coups pendant le chant de dix pseaumes. Le psautier qui est composé de cent cinquante pseaumes, & pendant lequel on se donnoit quinze mille coups, valoit cinq années de pénitence. Il falloit donc vingt pseautiers, & trois cens mille coups, pour faire la pénitence de cent ans. Dominique l'ac-

complissoit ordinairement en moins de six jours; & ce qui lui étoit particulier, c'est qu'il savoit agir également des deux mains tout à la fois, sans néanmoins compter ce double coup pour deux. Il y eut un Carême pendant lequel il fit une pénitence de mille ans avec la permission de son Supérieur, qui se croioit obligé d'accorder ces excès à son zéle & à ses instances. Vers les dernieres années de sa vie, sa chair étoit devenue si dure, que les instrumens dont il se servoit ordinairement, ne faisoient plus d'impression sur son corps. Ce fut ce qui le détermina à prendre une discipline de cuir, hérissée de pointes de fer, qu'il portoit par-tout où il alloit. Quand la bienséance ne lui permettoit pas de se flageller, il se frappoit sur les jambes & les cuisses, sur la tête & le coû. Il avoit les jambes, les cuisses & les bras serrés dans des cercles de fer. Son corps étoit au commencement tout livide & ensanglanté. Il devint dans la suite noir comme celui d'un négre. De si affreuses austérités ne l'empêcherent pas de parvenir à une extrême vieillesse. A l'exemple de ce pénitent si extraordinaire, l'usage de la discipline s'établit tellement dans le païs où il étoit, que non-seulement les hommes, mais les femmes nobles vouloient se la donner. Au lieu d'inventer de nouveaux moiens de se mortifier, qui pouvoient être sujets à de grands inconvéniens; que n'emploioit-on ceux dont on s'étoit servi dans les beaux siécles de l'Eglise, & que ne marchoit-on sur les traces des Anciens, qui savoient allier le plus grand zéle pour les intérêts de Dieu offensé par le péché, avec la plus parfaite discrétion?

VIII.

XVIII. Croisades. L'origine des croisades furent les pélerinages

à la Terre-sainte, devenus fréquentes depuis le régne de Constantin, après que la Croix fut trouvée & les lieux saints rétablis. On y venoit des Provinces les plus reculées de l'Empire Romain. Cette liberté continua pendant trois cens ans, malgré la chûte de l'Empire d'Occident; parce que les Roiaumes qui se formerent de ses débris, demeurérent chrétiens & peuplés de Romains, quoiqu'assujettis à des Barbares. Le grand changement n'arriva qu'au septiéme siécle par la conquête des Arabes Musulmans, séparés de nous par le langage, par les mœurs & par la religion. Ils permettoient néanmoins le pélerinage de Jerusalem qu'ils faisoient eux-mêmes. Les pélerins chrétiens voiant la servitude sous laquelle gémissoient les chrétiens d'Orient, en faisoient à leur retour de tristes peintures, relevant l'indignité qu'il y avoit, que les lieux saints fussent au pouvoir des ennemis du Christianisme. Plusieurs siécles néanmoins se passerent, avant que l'on fît aucune entreprise pour s'en rendre maître. Ce ne fut que dans l'onziéme siécle, que les Chrétiens d'Occident s'unirent pour cela. Gregoire VII homme de courage & capable de former de vastes projets, en conçut le premier dessein. Il excita les Princes à s'armer contre les Turcs qui venoient de s'établir en Asie; & il étoit déja sûr de cinquante mille hommes, à la tête desquels il prétendoit marcher. Mais des affaires plus pressantes l'empêcherent d'exécuter ce projet, qui le fut peu après par Urbain II. Il y avoit eu peu de tems auparavant des préludes à ces entreprises. Nous en avons montré un exemple dans cette fameuse procession d'Allemans, qui firent voir dequoi ils étoient capables.

Motifs qui les ont faits entreprendre.

M. Fleuri pense qu'outre les principaux mo-

tifs, d'ouvrir les chemins aux pélérinages & de secourir les Chrétiens d'Orient, les Papes Grégoire & Urbain avoient en vue de mettre pour toujours l'Italie à couvert des insultes des Sarrasins, & de les affoiblir en Espagne, où leur puissance en effet a toujours diminué depuis les croisades. Enfin Urbain II fit entrevoir dans un de ses sermons, un autre motif important; c'étoit d'éteindre les guerres particulieres qui regnoient en Occident depuis plus de deux cens ans, & qui tenoient les Seigneurs continuellement armés les uns contre les autres. La croisade fut plus utile pour cet effet, que la Trêve de Dieu. Elle tourna contre les infidéles les forces que les Chrétiens emploioient à se détruire eux-mêmes. Elle affoiblit la Noblesse, en l'engageant à des dépenses immenses; & les Souverains cependant prirent le dessus, & rétablirent peu à peu leur autorité. Il ne paroît pas que l'on ait mis alors en question, si cette guerre étoit juste. Tous les Chrétiens d'Orient & d'Occident le supposoient. Urbain, quoique très-touché des lettres que lui apporta Pierre l'ermite à son retour de Jerusalem, ne se chargea pas seul de la résolution de la croisade. Il voulut qu'elle fût ordonnée dans un Concile très-nombreux. On y demeura si persuadé de la volonté de Dieu, que l'on en fit le cri de guerre, *Deus lo volt*, Dieu le veut.

XIX. Défaut de discipline, dans l'armée des Croisés. Leur cruauté & leur fureur. Opprobres dont ils couvrent la Religion.

Pour en venir à l'exécution & mettre les peuples en mouvement, le grand ressort fut l'indulgence pleniere, & ce fut alors qu'elle commença. Les armées s'étant assemblées & mises en marche, l'exécution ne répondit pas aux intentions du Pape Urbain & du Concile de Clermont. Il y avoit alors peu de discipline dans nos armées; mais il y en eut encore infiniment

moins dans celles des croisés, composées de volontaires de diverses nations, & conduites par des chefs indépendans les uns des autres, sans qu'aucun eût le commandement général, excepté le Légat du Pape, qui étoit très-peu capable de contenir de pareilles troupes. Aussi les croisés n'attendirent pas, pour exercer les actes d'hostilité, qu'ils fussent sur les terres des infidéles. Pierre l'ermite partit avec quinze mille hommes si mal disciplinés, qu'ils ne passerent pas la Hongrie, & y furent taillés en piéces. Une troupe de deux cens mille marchoit sans ordre & sans chef, & se donnoient toutes sortes de licence. Il s'y trouvoit des femmes habillées en hommes, & les plus grandes abominations se commettoient impunément. Ils s'aviserent de se jetter sur les Juifs qu'ils rencontrerent dans toutes les villes où ils passoient, & d'en faire un massacre effroiable. Le sang de ces malheureux couloit à Cologne, à Mayence, à Spire, à Vormes. Quand on vit approcher les croisés de Tréves, les Juifs prirent leurs enfans & les égorgérent eux-mêmes, disant qu'ils aimoient mieux les envoier dans le sein d'Abraham, que de les exposer aux insultes des Chrétiens. Les femmes se précipitoient dans la riviére, pour éviter la fureur de ces croisés, qui se disposoient à la guerre sainte par toutes ces horreurs. Trente ans auparavant, plusieurs Chrétiens avoient eu aussi l'étrange dévotion de faire périr les Juifs ; mais le Pape Aléxandre II écrivit aux Evêques de France, pour les féliciter de ce qu'ils les avoient protégés, disant que c'étoit une impiété, de vouloir exterminer un peuple sur lequel Dieu avoit des vues de miséricorde, & qu'il vouloit laisser vivre dispersé par toute la terre.

Les autres croisés ne valoient pas mieux que ceux dont nous venons de parler. Ils pilloient par-tout sur leurs passages ; portoient la désolation chez les Hongrois, chez les Bulgares, chez les Grecs, quoiqu'ils fussent tous Chrétiens. Ils massacroient tous ceux qui vouloient s'opposer à leurs violences. Il périssoit un grand nombre de croisés en ces occasions ; & leur nombre se trouva considérablement diminué, quand ils arriverent en Asie. Ils s'affoiblirent encore en partageant leurs troupes pour conserver diverses conquêtes, Nicée, Antioche, Edesse, au lieu de tout réserver pour celle de Jérusalem, qui étoit le but de leur entreprise. Ils y arriverent enfin, l'assiégerent & la prirent par un succès qui tient du miracle ; car il n'étoit pas naturel qu'au travers de tant d'obstacles, une entreprise si mal conduite eût une si heureuse fin. Peut-être Dieu l'accorda-t-il à quelques vertueux Chevaliers qui n'avoient que de bonnes intentions, & qui n'éxécutoient cette entreprise que par un esprit de religion, comme Godefroi de Bouillon ; de même à peu près que Dieu accordoit des miracles au milieu des épreuves. Mais les Chrétiens gâterent cette victoire par la maniére dont ils en userenr, passant tous les Musulmans au fil de l'épée, & remplissant Jérusalem de sang & de carnage. Espéroient-ils donc les exterminer, & abolir cette religion avec ce grand Empire qui s'étendoit depuis l'Espagne jusqu'aux Indes ? Et quelle idée donnoient-ils aux infidéles, de la Religion chrétienne ? Saladin, quand il reprit Jérusalem, en usa beaucoup plus humainement, & sçut bien reprocher aux Chrétiens la barbarie de leurs peres. Mais encore, quel fut le fruit de cette entreprise,

qui ébranla & épuisa toute l'Europe? Il se réduisit à former le Roiaume de Jérusalem que l'on déféra au bon Godefroi, au refus des plus grands Seigneurs de la croisade, qui aiant accompli leur vœu, se presserent de retourner chacun chez eux. Or on ne trouvera gueres d'exemples dans l'histoire, d'un plus petit Roiaume, soit pour l'étendue du païs, soit pour la durée. Le nouveau Roi ne pouvoit compter pour ses sujets, que trois cens chevaux & deux mille hommes d'infanterie : c'est à quoi aboutit cette conquête, tant vantée par les Historiens & par les Poëtes ; & il est étonnant qu'on ait persévéré deux cens ans dans le dessein de la conserver ou de la rétablir. A ces réfléxions si judicieuses de M. Fleuri sur les croisades, nous en ajouterons d'autres dans le dernier article du douziéme siécle. Nous terminerons l'histoire du onziéme par la considération des biens qui étoient alors dans les différentes portions de l'Eglise.

IX.

XX. Biens de l'Eglise. Plusieurs Rois d'une éminente piété.

Nous avons vu des Princes d'une piété admirable, l'Empereur saint Henri en Allemagne, le Roi Robert en France, saint Etienne en Hongrie, saint Edouard en Angleterre, saint Olaf en Norvege, saint Canut en Danemarc, & Guillaume-le-Grand en Aquitaine. Ces Souverains avoient une vertu solide & un zéle très-pur pour les intérêts de Dieu & la sanctification de leurs sujets. L'Empereur saint Henri garda dans le mariage la continence parfaite, & Dieu voulut manifester une si sublime vertu par une multitude de miracles. Ce Prince si vertueux emploia son autorité à donner à l'Allemagne des Evêques d'un mérite distingué, étant persuadé qu'il ne pouvoit rendre à l'Eglise de plus importans services, qu'en lui procurant

des Pasteurs capables d'édifier & d'instruire. Saint Etienne étoit plûtôt l'Apôtre que le Roi de Hongrie. Quel agréable spectacle de voir un Prince encore fort jeune, travailler infatigablement à adoucir la férocité de son peuple, & à en faire des hommes, dans la vue d'en faire ensuite de véritables chrétiens! Il sçavoit conserver la noble dignité d'un Souverain, & montrer en même temps la tendre sollicitude d'un Pasteur. Il dirigeoit toutes ses démarches vers Dieu: c'étoit à lui seul qu'il vouloit plaire; & son unique ambition étoit de faire régner sa loi dans tous les cœurs. Il attiroit de tous côtés des Missionnaires pleins de zéle & de lumiére, qu'il animoit par ses exhortations & qu'il soutenoit de son autorité: il s'appliquoit à rendre leurs instructions efficaces par ses jeûnes, par ses larmes & par ses priéres. Souvent on le voioit prosterné sur le pavé de l'église, implorant pour lui & pour ses sujets la divine miséricorde. Dieu voulut éprouver ce Prince si accompli par les épreuves les plus terribles, ausquelles il n'opposa jamais que la patience & la soumission. Quel bonheur pour un siécle, d'ailleurs si malheureux, de nous présenter de si beaux objets! L'Impératrice sainte Cunegonde, & Gisele Reine de Hongrie contribuoient de tout leur pouvoir aux grands biens que faisoient les Princes leurs maris.

Ainsi l'Esprit de Dieu qui s'étoit retiré d'un si grand nombre de Pasteurs, & qui avoit abandonné plusieurs Papes aux plus honteux déréglemens, prenoit plaisir de répandre ses faveurs sur ceux qui paroissoient les plus éloignés de la justice chrétienne, & dont l'état sembloit être presque incompatible avec la sainteté de l'Evangile. Cet Esprit tout-puissant pouvoit-il

donner une preuve plus éclatante de la souveraine liberté avec laquelle il souffle où il veut, qu'en allant chercher jusques sur le Trône les cœurs qu'il vouloit soumettre au joug de Jesus-Christ ? Quelle consolation pour l'Eglise, plongée alors dans l'amertume, de voire naître tant de Saints au milieu du faste des grandeurs humaines ! Quel spectacle que celui de ces justes uniquement touchés des beautés invisibles, malgré l'éclat si séduisant du diadême ! N'étoit-ce pas un grand miracle de la grace, d'élever ainsi à une éminente piété, des hommes environnés des plus grands périls, & de changer pour eux les obstacles mêmes en puissans moiens de salut.

XXI. Zéle de quelques Papes. Rétablissement de l'église de Sicile.

L'Eglise possédoit en la personne de Léon IX un Pape qui avoit de grandes qualités. Il fit des fautes ; mais il fit aussi beaucoup de bien. Il travailloit sans cesse à la réforme du clergé ; il assembloit des Conciles, condamnoit la simonie, & déposoit ceux qui en étoient coupables. Dans ses divers voiages, il s'appliquoit à rétablir par-tout la discipline & à remédier aux abus. Sa conduite particuliére répondoit à son zéle contre les désordres. Il étoit le pere des pauvres, menoit une vie très-pénitente, s'appliquoit à la priére & à toute sorte de bonnes œuvres. Grégoire VII avoit aussi d'excellentes qualités que ses défauts ne nous doivent pas empêcher de reconnoître. Ses mœurs étoient pures & son zéle très-ardent. C'eût été un Pape du premier mérite, s'il eût eu plus de lumiére & de prudence, & s'il n'eût point porté au-delà de toutes bornes les droits de son Siége. Nous n'avons pas dissimulé les fautes si considérables qu'il a faites : mais l'équité veut que l'on remarque aussi ce qu'il avoit de bon & d'estimable.

Le Comte Roger, après s'être rendu maître de la Sicile, ne s'occupa que des moiens de témoigner à Dieu sa reconnoissance, de la protection qu'il lui avoit accordée dans cette entreprise. Il commença donc à rendre la justice, à secourir les pauvres, à réparer les églises, & à remédier aux maux qu'avoit produits la domination des infidéles, qui avoient été maîtres de ce païs pendant plus de deux cens ans. Il s'appliqua sur-tout à rétablir les Evêchés. Il fonda aussi des monastéres & fit de bons réglemens par les conseils du Pape Urbain, qui le seconda avec tant de zéle, qu'il fut regardé comme le restaurateur de l'église de Sicile.

XXII. Saints Evêques. Services qu'ils rendent à l'Eglise.

Il y avoit de grands Evêques dans les différentes parties de l'Eglise. Saint Heribert de Cologne, saint Aufrid d'Utrecht, saint Elfege de Cantorberi, saint Meinverc de Paderborn. Ce dernier étoit très-riche avant que d'être fait Evêque, & ce fut lui qui enrichit son Eglise. Il visitoit souvent son diocèse; & quelquefois il alloit seul par les villages, déguisé en Marchand pour mieux connoître l'état des peuples. Il eut grand soin des études & de l'instruction de la jeunesse, & laissa après lui dans son église une école très-florissante. Bouchard Evêque de Vormes joignoit à la science beaucoup de piété, de même que Fulbert Evêque de Chartres. En Hongrie saint Gerard trouvoit le moien d'allier la vie solitaire avec la vie Episcopale. En Saxe, Eide réunissoit en sa personne toutes les vertus d'un véritable Pasteur. Il n'accepta l'Evêché de Meissein, que pour gagner des ames à Dieu. Quoiqu'il fut noble & riche, il donna un illustre exemple de la pauvreté évangélique. Il menoit une vie très-austére, & étoit continuellement occupé à prêcher, & à admi-

nistrer les Sacremens. Les Historiens remarquent qu'il consacra plusieurs églises souvent sans dire la Messe ; & qu'une profonde humilité & une sainte fraieur le portoient à la célébrer rarement. L'idée qu'il avoit du Sacerdoce l'empêchoit d'imposer légérement les mains, & faisoit qu'il ordonnoit peu de clercs. Ses larmes continuelles lui avoient affoibli la vue. Il mena pendant vingt-trois ans une vie très-laborieuse, qui n'étoit pas approuvée des autres Evêques, comme de son côté il n'approuvoit pas la leur.

Saint Annon édifioit toute l'Allemagne par ses vertus, & se consacroit tout entier au bien de l'Eglise & de l'Etat. Saint Pierre Damien n'a cessé pendant toute sa vie de travailler pour l'Eglise. Dans ses différentes légations il donna des preuves de son zéle pour le rétablissement de la discipline, & pour la réformation des mœurs. Saint Anselme Evêque de Luques avoit le même zéle pour la discipline. Il corrigeoit les abus, & rémédioit aux maux qu'il pouvoit guérir. Saint Anselme de Cantorberie avoit les plus grandes vertus, sans avoir aucun des défauts si communs aux grands hommes du onziéme siécle. Il travailla infatigablement à faire fleurir la Religion en Angleterre, & eut le courage de reprendre le Roi Guillaume-le-Roux de ses désordres & de ses injustices. Etant tombé dans sa disgrace, il sçut garder le sage tempéramment de demeurer fidéle au Pape & au Roi, ce qui étoit alors l'effet d'une rare sagesse. Il fut lâchement abandonné par les Evêques, qui ne pouvoient rien refuser au Roi ; mais les Seigneurs laïcs montrerent plus de droiture & de générosité, & témoignerent librement le respect qu'ils avoient pour Anselme. Pendant le se-

jour que ce saint Evêque fit en France & en Italie, il édifia tout le monde, & se conduisit en tout comme un digne Ministre de Jesus-Christ.

Saint Arnoul renonça au siécle dans le temps que tout sembloit devoit l'y attacher. L'éclat de sa naissance & la gloire qu'il s'étoit acquise dans les armes, lui promettoient la plus brillante fortune. Tout d'un coup la grace lui fit sentir le néant de tous les biens visibles, & lui inspira la noble ambition de rechercher ceux qui sont solides & durables. Il embrassa la vie monastique à Soissons, & il y vêcut dans une ferveur extraordinaire. Aiant été forcé de gouverner ses freres, il s'appliqua à les conduire à la perfection, plus encore par ses exemples que par ses instructions. Il aima mieux quitter sa dignité, que d'autoriser la mauvaise coutume de la plûpart des Abbés qui alloient à l'armée avec leurs vassaux, quand le Roi le leur ordonnoit. Retiré dans une cellule, il s'y abandonna à toute l'ardeur qu'il avoit pour la pénitence. Il en fut ensuite tiré par le clergé & le peuple de Soissons, qui voulut l'avoir pour Evêque. Sa vie étoit un modéle pour tous les Pasteurs; mais après quelques années, succombant à la douleur qu'il ressentoit à la vue des maux de l'Eglise, & pénétré d'affliction en voiant le peu de zéle & de courage des autres Evêques, qui n'osoient s'opposer aux désordres publics, il retourna dans sa retraite, & mourut sur la cendre & couvert d'un cilice.

Un autre saint Evêque du même nom, éclairoit & édifioit l'Eglise de France dans le même siécle. Arnoul qui fut élevé malgré lui sur le Siége de Gap, avoit eu dès l'enfance la maturité & la sagesse d'un vieillard, & n'avoit montré

d'autre passion que celle de chercher la compagnie des gens de bien. Son Episcopat fut plein de toute sorte de bonnes œuvres. Il s'opposa comme un mur d'airain à l'injustice & au violement des saintes loix de l'Eglise. Sa fermeté lui couta un bras qu'un malheureux lui coupa, étant irrité de ce que le saint Evêque l'avoit excommunié.

X.

XXIII. Grand nombre de Conciles. Réforme des monastéres.

L'on tint pendant le cours du onziéme siécle dans toutes les parties de l'Eglise, un très-grand nombre de Conciles, pour apporter aux maux dont l'Eglise gémissoit, de salutaires remédes. On y rappella les anciens Canons; & les gens de bien eurent comme auparavant, la liberté & le courage de s'élever hautement contre tous les abus. La Puissance séculiere s'unissoit à la spirituelle pour arrêter le cours des désordres. Au milieu de cette inondation de maux dont l'Eglise se plaignoit dans tant de Conciles, la Foi étoit pure. Nous avons vu avec quelle promptitude on condamna Berenger & les Manichéens. Le célébre Lanfranc défendit le dogme de l'Eucharistie avec beaucoup de zéle & de lumiére.

On réforma plusieurs monasteres, & l'on en fonda de nouveaux, dans lesquels on établit une exacte discipline: le Bec, Fécamp & plusieurs autres. Saint Romuald travailla avec fruit à la conversion des pécheurs, & réveilla les Chrétiens de leur assoupissement par sa pénitence extraordinaire. Il établit diverses maisons, où l'on vit refleurir la piété & la ferveur des beaux siécles de l'Eglise. La France produisit de saints Abbés, que l'on peut regarder comme les restaurateurs de la discipline monastique. S. Odilon de Cluni, Guillaume de S. Benigne de

Dijon, Richard de Verdun, Enguerran de saint Riquier, saint Barthelemi de Tusculum. Guillaume de Dijon gouverna environ quarante monasteres, dans lesquels il y avoit plus de douze cens moines qu'il conduisit à la perfection religieuse. Il eut un très-grand nombre de disciples. Plusieurs Abbés & plusieurs Evêques d'Italie vinrent se mettre sous sa conduite.

Richard étoit né dans le diocèse de Reims de parens très-nobles. Il fit ses études à la Cathedrale qui étoit alors une Ecole très-célébre. Il eut la dignité de chantre & ensuite celle de Doien. La priere faisoit ses delices : il distribua aux pauvres tous ses biens ; & il deliberoit s'il quiteroit son païs, lorsqu'il reçut chez lui Frideric Comte de Verdun. Ce Seigneur, qui étoit parent de l'Empereur, sous un habit séculier servoit Dieu depuis long-temps avec un zéle merveilleux. Ce fut lui qui donna le Comté à l'église de Verdun. Frideric consulta Richard sur le dessein qu'il avoit de quitter entiérement le monde. Ils convinrent ensemble de se retirer à saint Vannes de Verdun. Ce monastere subsistoit dès le huitiéme siécle, mais il avoit été ruiné par les Normans. On avoit commencé à le rétablir, & il étoit habité par sept Ecossois. Richard en fut fait Abbé & gouverna cette Abbaïe quarante-deux ans. Frideric de son côté donnoit aux autres l'exemple d'une obéissance & d'une humilité parfaite. La réputation de l'Abbé Richard s'étendit bientôt par-tout, & l'Empereur même voulut plusieurs fois s'entretenir avec lui. Il réforma l'Abbaïe de Lobes, & celle de saint Laurent de Liége, celles de Corbie, de saint Amand, de saint Pierre de Gand, de saint Riquier, de saint Josse. On en comptoit plus de vingt dont il avoit pris la condui-

re à la priére des Evêques & des Princes. Après y avoir mis la réforme, il en confioit le soin à des Abbés qui avoient été ses disciples. Il prêcha avec force contre les désordres, & fit plusieurs miracles. Il entreprit le voiage de Jérusalem, & en revenant il prit à Antioche le moine saint Siméon de Tréves, qui apporta en France des Reliques de sainte Catherine, qui n'étoit pas connue avant lui en Occident.

Saint Robert Fondateur de l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, travailloit à convertir les pécheurs & à inspirer aux Chrétiens l'esprit de pénitence, dont il étoit animé. Son affection pour les pauvres le porta à établir un Hôpital près de Brioude. Il se retira avec deux compagnons sur une montagne stérile, où ils travaillerent de leurs mains. Les miracles que fit Robert lui attirerent des disciples, qui l'obligerent de bâtir un monastere en ce même lieu. Il en fut le premier Abbé, & y gouverna jusqu'à trois cens moines. La Chaise-Dieu devint dans la suite le chef-lieu d'une grande Congrégation de plusieurs monasteres sous la régle de saint Benoit, d'où sortirent plusieurs personnages illustres.

Guillaume Abbé d'Hirsauge, rétablit la discipline monastique en Allemagne. Il fonda ou rétablit quinze monasteres, & forma plusieurs disciples qui furent ensuite de grands Evêques. Altman Evêque de Passau soutint la Religion en Allemagne avec un grand zéle & souffrit de violentes persécutions. Il fonda trois communautés de chanoines réguliers. Plusieurs laïques dans le même Roiaume embrasserent la vie commune, renoncerent au monde, & se donnerent eux & leurs biens au service des communautés réguliéres de clercs, & de moines, pour vivre sous leur conduite. Ils furent blâmés par ceux qui

trouvoient dans la vie austere de ces bons laïcs, une censure de leur vie licentieuse. Mais le Pape Urbain prit leur défense, & dit que leur vie étoit une image de la primitive Eglise. Outre une multitude innombrable de laïcs, qui se donnerent ainsi au service des moines & des clercs, il y eut par-tout un très-grand nombre de personnes qui s'efforcerent de pratiquer l'Evangile, & de participer à l'esprit de grace que Dieu répandoit sur les monasteres qui embrassoient une sérieuse réforme.

XI.

XXIV. Biens de différens genres dans les différentes portions de l'Eglise.

Saint Thibaut fut un exemple illustre de ce que peut la grace sur un cœur que Dieu veut se soumettre. Qu'il étoit consolant pour l'Eglise au milieu de son affliction, de voir un jeune Seigneur renoncer tout d'un coup à toutes les grandeurs & les délices du siécle, pour porter le joug de Jesus-Christ, & se consacrer à la retraite & à la pénitence ! L'éminente sainteté de cet admirable solitaire, fit impression sur ses parens & sur beaucoup de personnes distinguées par leur naissance, qui voulurent imiter un si beau modéle. Dieu accorda à Thibaut le don des miracles pendant sa vie & après sa mort. Ce même don fut accordé à saint Ariald diacre de l'église de Milan, qui étoit d'une noblesse distinguée, & frere d'un Marquis, dignité rare en ce tems-là. Ce saint diacre combattit dix ans contre les simoniaques & les clercs incontinens, particuliérement contre l'Archevêque Gui, qui le fit arrêter. Deux clercs se saisirent de lui, lui coupérent les deux oreilles, ensuite le nez avec la lévre d'en haut, & lui arrachérent les yeux. Ils le mutilérent encore d'une maniere plus honteuse, & enfin lui arracherent la langue par-dessous le menton. On ne lui entendit proférer que

ces paroles: Je vous rends graces, ô Jesus-Christ, de m'avoir fait aujourd'hui l'honneur de me mettre au nombre de vos Martyrs. Brunon qui prit le nom de Boniface alla prêcher en Prusse & ensuite en Russie, où il souffrit le martyre avec dix-huit compagnons. Ce saint Evêque s'étoit préparé à sa mission par une vie très-pure, & par la pratique de toutes les vertus.

La Religion s'étendit en Hongrie, en Pologne & en Norvege. Les Rois bien loin de s'y opposer, appelloient de tous côtés de saints missionnaires.

Le Roi Guillaume fit revivre les Lettres en Angleterre, & refleurir la Religion. Il se servit pour procurer ce grand bien à son Roiaume du célébre Lanfranc, qui entra avec zéle dans ses pieux desseins.

Hugues fils du Roi Robert & premier Duc de Bourgogne, de la Maison de France, touché du desir de son salut, quitta le monde & se retira à Cluni, excité par l'exemple de Simon Comte de Crespi en Valois, un des plus puissans Seigneurs de France, qui la veille de ses nôces avoit persuadé à sa femme de se consacrer à Dieu. Pendant les trois ans que Hugues avoit gouverné ses Etats, son amour pour la justice l'avoit rendu les délices des gens de bien & la terreur des méchans. Depuis qu'il eut embrassé la vie monastique, il fut par son humilité l'admiration de tout le monde. Il persévera pendant quinze ans dans la vie d'un parfait solitaire. Gui Comte de Mâcon, se donna aussi à Cluni avec ses enfans, & ce Comté fut réuni au Duché de Bourgogne.

Sainte Marguerite Reine d'Ecosse fit honorer Dieu dans ses Etats. Le Roi son époux rétablit par ses conseils la discipline, & fit tenir des Conciles où l'on abolit des abus très-anciens. La prié-

re & les bonnes œuvres rempliſſoient toute la vie de cette Reine vraiment chrétienne. En Eſpagne Alfonſe VI rendit à l'Egliſe des ſervices conſidérables. Il fit venir pour fonder des monaſteres, des moines de celui de Cluni, qui continuoit de poſſéder de grands hommes & de fournir à l'Egliſe d'excellens ſujets. Nous parlerons dans le douziéme ſiécle d'Yves de Chartres, qui dès la fin du onziéme s'étoit déja acquis une grande réputation par ſa ſcience & par ſon zéle vraiment Epiſcopal.

Saint Jean Gualbert contribua à faire ſortir du déſordre un grand nombre de perſonnes. Il établit un Ordre de Religieux, qui ſervirent Dieu avec beaucoup de régularité & de ferveur, & édifierent l'Egliſe par la vie pénitente qu'ils embraſſerent. Ce ſaint homme s'éleva avec force contre les deux plus grands maux de ſon temps, la ſimonie & l'incontinence des clercs. Il avoit le don des miracles, & étoit animé de l'eſprit des anciens moines, comme on le voit par l'indignation dont il fut rempli, en voiant les bâtimens d'un de ſes monaſteres, qui étoient trop ſpacieux & trop beaux.

L'Impératrice Agnes renonça au monde, ſe mit ſous la conduire de Pierre Damien, & mena une vie humble & auſtere. Ses jeûnes & ſes veilles ſembloient excéder les forces ordinaires de la nature. Ses habits étoient pauvres, ſes aumônes immenſes, & ſes prieres continuelles.

Saint Nicolas Peregrin paroît avoir été ſuſcité de Dieu, pour être un ſigne extraordinaire, par lequel les Chrétiens étoient invités à faire pénitence. Il exhortoit infatigablement tout le monde à appaiſer la colere de Dieu, faiſoit une pénitence étonnante, & avoit toujours à la bouche ces paroles : Seigneur, aiez pitié de nous

Il se fit à son tombeau un très-grand nombre de miracles.

XXV. Institution de l'Ordre des Chartreux très-avantageuse à l'Eglise.

Enfin, pendant le onziéme siécle, qui d'ailleurs produisit tant de maux, l'Eglise eut la force d'enfanter un nouveau peuple de Saints par le ministere de l'illustre saint Bruno. La naissance de l'Ordre des Chartreux fut pour l'Eglise un bien qui eut les plus heureuses suites. Ces solitaires étoient plûtôt des Anges que des hommes, selon l'expression de Pierre de Blois. On vit reparoître dans leurs affreux déserts, les merveilles que l'on avoit autrefois admirées dans les solitudes de Scété & de la Thébaide. Il sembloit que la vraie piété combattue & affoiblie par le déluge de maux dont nous avons fait une si triste peinture, se fût refugiée dans ces saintes retraites comme dans un port assuré & un sanctuaire inaccessible aux méchans. On admiroit dans les exercices pénibles & laborieux de cette troupe de pénitens, l'excellence de la Religion chrétienne, & la toute-puissance de la grace de Jesus-Christ, qui formoit des hommes si intérieurs & si parfaits. Ils s'ensevelissoient tous vivans dans les lieux les plus désagréables à la nature, & ils choisissoient les déserts où ils pouvoient vivre plus pauvres & plus inconnus aux hommes. Ils n'avoient d'autre ambition que de s'immoler sous les yeux de Dieu par un martyre aussi long que leur vie, & de bruler en sa présence par le feu d'une ardente charité. Séparés de toute la corruption du siécle, ils s'entretenoient seuls avec Dieu, & se purifioient sans cesse par la priere & par la pénitence. Nous aurons soin de faire connoître dans la suite ce saint Ordre des Chartreux, qui a conservé plus long-temps qu'aucun autre son esprit primitif, & qui a compris, qu'afin de ne pas perdre son trésor il de-

voit le cacher & en confier la garde à l'humilité.

La célébre maison de Cisteaux fut fondée à la fin du onziéme siécle. Mais nous croions devoir renvoier au douziéme le commencement & le progrès de cette œuvre de bénédiction, qui produisit dans l'Eglise une espéce de renouvellement, par les travaux du grand saint Bernard.

Fin du onziéme Siécle.

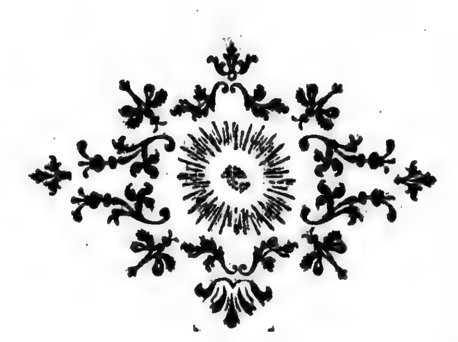


TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le douziéme Siécle.

Ans de J. C.

1101. SAint Brunon est élu Archevêque de Tréves.

Conciles de Valence & de Poitiers.

Mort de saint Bruno, Fondateur des Chartreux.

Mort du jeune Roi Conrad.

1102. Concile de Rome.

Concile de Londres.

Départ des Croisés.

1103. Saint Otton élu Evêque de Bamberg.

Saint Anselme de Cantorberi retourne à Rome.

1104. Conciles de Troies, de Beaugenci & de Paris.

Henri V se révolte contre l'Empereur son pere.

1105. Le Roi d'Angleterre se réconcilie avec Saint Anselme.

Le Clergé de Liége écrit contre les entreprises de la Cour de Rome.

1106. Mort de Henri IV Empereur.

Fonteyraud fondé par Robert d'Arbrisselles.

Concile de Guastalle.

1107. Le Pape Pascal II vient en France. Il tient un Concile à Troies.

Concile de Londres.

1108. Mort de Philippe I Roi de France. Louis le Gros lui succéde.

1109. Mort de S. Anselme de Cantorberi &

de Saint Hugues de Cluni.

Mort d'Alfonse VI Roi d'Espagne.

1110. Concile de Rome contre les Investitures.

1111. Le Roi Henri fait arrêter le Pape, qui accorde les investitures, & en est blâmé.

Euthymius écrit contre de nouveaux Manichéens, qui se répandoient en Orient.

1112. Concile de Latran contre les Investitures.

Concile de Vienne.

L'Empereur Aléxis envoie une ambassade à Rome.

Scandale horrible dans l'église de Laon.

Fondation du monastére de Savigni.

1113. S. Bernard se retire à Cisteaux.

Fondation de l'Abbaïe de S. Victor de Paris.

1114. Fondation de Tiron.

1115. Saint Bernard est fait Abbé de Clairvaux.

Mort d'Ives de Chartres.

1116. Mort de Robert d'Arbrisselles & de Bernard de Tiron.

Concile de Latran. Sédition à Rome contre le Pape.

1117. S. Gerauld fonde des monastéres en Aquitaine.

1118. Le Pape Pascal II meurt. Gélase II lui succéde. Bourdin Anti-Pape.

Mort de Baudouin I Roi de Jérusalem. Baudouin II lui succéde. Ordre des Templiers.

Mort de l'Empereur Alexis Comnene.

nene. Le Pape Gélase se retire en Provence.

Saint Norbert obtient de lui la permission de prêcher par-tout la pénitence.

1119. Mort du Pape Gélase. Calliste II est élu en sa place.

Concile de Toulouse contre les Manichéens. Concile de Reims très-nombreux auquel le Pape préside.

1120. Canonisation de S. Arnoul Evêque de Soissons.

1121. S. Norbert fonde la maison de Prémontré.

Abelard est condamné dans un concile de Soissons.

122. Pierre surnommé le Vénérable est élu Abbé de Cluni.

123. Premier Concile général de Latran.

124. Mort de Guibert Abbé de Nogent.

Mort de S. Etienne de Grammont.

Le Pape Calliste II meurt. Il a pour successeur Honorius II.

125. Travaux de Saint Otton Apôtre de la Poméranie.

Mort de l'Empereur Henri V. Lothaire II lui succéde.

Hildebert est élu Archevêque de Tours.

Saint Bernard écrit ses premiers Ouvrages.

26. Schisme à Cluni.

S. Norbert est élevé sur le Siége de Magdebourg.

27. Mort de Charles-le-Bon Comte de Flandres.

28. Le Vénérable Guigues écrit les

Conſtitutions des Chartreux.

1129. Saint Bernard compoſe pluſieurs Ouvrages.

1130. Mort du Pape Honorius II. Innocent II lui ſuccéde. Schiſme dans l'Egliſe. Anaclet Anti-Pape.

S. Bernard ſe déclare pour Innocent dans le Concile d'Etampes.

S. Otton fait une ſeconde miſſion en Poméranie.

Aſſaſſinat du B. Thomas Prieur de S. Victor de Paris.

1131. Le Pape Innocent ſe retire en France. Il y tient un Concile à Reims.

Le Roi Baudouin II meurt. Foulques lui ſuccéde.

1132. Mort de S. Hugues Evêque de Grenoble.

1134. Concile de Piſe très-nombreux contre les ſchiſmatiques.

S. Bernard fait un très-grand nombre de miracles.

Mort de l'Abbé Rupert.

1135. S. Bernard convertit Guillaume Duc d'Aquitaine.

Mort de Henri I Roi d'Angleterre. Etienne lui ſuccéde.

1136. Saint Bernard explique le Cantique des Cantiques & compoſe d'autres Ouvrages.

Pons de Lazare fonde le monaſtere de Salvanes.

1137. Mort de l'Empereur Lothaire & du Roi Louis-le-Gros.

1138. Mort de l'Anti-Pape Anaclet. Fin du ſchiſme. Le Pape Innocent reprend l'autorité dans Rome.

Conrad III est élu Roi des Romains.

Concile de Londres convoqué par le Légat Alberic.

1139. Mort de S. Otton Evêque de Banberg.

II. Concile général de Latran.

Travaux de S. Malachie en Irlande.

1140. Concile de Sens, où S. Bernard fait condamner Abelard.

Saint Bernard compose plusieurs Ouvrages.

Mort de Hugues de S. Victor.

1142. Pierre est élevé sur le Siége de Tarentaise.

Baudouin III est élu Roi de Jérusalem.

1143. Mort du Pape Innocent. Célestin II est mis sur le saint Siége.

Mort de l'Empereur Jean Comnene. Manuel lui succéde.

1144. Le Pape Célestin meurt. Lucius II lui succéde.

1145. Mort de Lucius. Eugene III est mis sur le saint Siége. S. Bernard lui écrit. Révolte des Romains. On publie la seconde Croisade. Saint Bernard la prêche par ordre du Pape & du Roi de France Louis le jeune.

1146. Ce saint Abbé fait une multitude de miracles.

1147. Le Pape Eugene passe en France, & ordonne avec le Roi la réforme des chanoines de sainte Géneviéve.

Départ du Roi Louis pour la Terre-sainte.

Concile de Paris, où S. Bernard fait condamner les erreurs de Gilbert de la Poirée.

S. Bernard va en Languedoc combattre divers Hérétiques.

Les deux Rois Conrad & Louis arrivent en Orient. La seconde Croisade a un mauvais succès.

1148. Concile de Reims pour la discipline.

La Congrégation de Savigni s'unit à l'Ordre de Cisteaux.

Mort de S. Malachie.

1149. S. Bernard écrit son premier Livre de la Considération.

1150. S. Bernard fait son apologie au sujet de la Croisade, & compose son second Livre de la Considération.

Roger fait couronner Roi de Sicile son fils Guillaume.

1152. Mort de Suger Abbé de S. Denis.

Le mariage du Roi Louis avec la Reine Alienor est déclaré nul dans un Concile de Beaugenci.

Frideric Barbe-Rousse succéde à Conrad Roi d'Allemagne.

S. Bernard écrit la suite de son Ouvrage de la Considération.

1153. Mort du Pape Eugene III auquel succéde Anastase IV.

Mort de S. Bernard & de S. Guillaume Archevêque d'Yorc.

1154. Etienne Roi d'Angleterre meurt. Henri II lui succéde.

Mort du Pape Anastase. Adrien IV est mis sur le saint Siége.

1155. Arnaud de Bresse est brûlé vif.

Frideric est couronné Empereur.

1156. Jean de Sarisberi a un entretien remarquable avec le Pape.

Sainte Elizabeth de Schonauge a des extases & des visions.

Mort de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni, & de saint Guillaume de Malaval.

1157. Différend entre le Pape & l'Empereur.

1158. Mort d'Otton de Frisingue. Publication du Décret de Gratien.

1159. Mort de S. Etienne d'Obazine.

Etablissement d'un nouvel Ordre militaire à Calatrave en Espagne.

Pierre Lombard est élevé sur le Siége de Paris.

Le Pape continue d'être en querelle avec l'Empereur.

Mort du Pape Adrien, Aléxandre III lui succéde. Schisme dans l'Eglise. Octavien Anti-Pape sous le nom de Victor III.

1160. Concile de Pavie où l'Anti-Pape Victor est reconnu.

Arnoul Evêque de Lisieux écrit de tous côtés pour faire reconnoître le Pape Aléxandre.

1161. Concile de Toulouse composé des Evêques de France & d'Angleterre qui se déclarent pour Aléxandre.

L'Empereur Frideric fait tenir un Concile à Nodi en faveur de l'Anti-Pape. Il détruit Milan & oblige le Pape Aléxandre de passer en France.

1162. S. Thomas est élevé sur le Siége de Cantorberi.

1163. Concile de Tours pour éteindre le schisme & maintenir la discipline.

Saint Anthelme est élu Evêque de Bellai.

1164. Mort de S. Eberard de Salsbourg.

Le Roi d'Angleterre persécute saint Thomas de Cantorberi.

L'Anti-Pape Victor meurt. L'Empereur lui donne pour successeur Gui de Crême, sous le nom de Pascal III.

S. Thomas de Cantorberi se retire en France.

1165. Le Pape Aléxandre retourne à Rome.

L'Empereur Frideric fait canoniser Charlemagne.

1166. Manuel Empereur de Constantinople envoie une ambassade à Rome.

1167. Frideric attaque Rome. Le Pape Aléxandre l'excommunie.

On découvre des Manichéens en Flandres & en Bourgogne.

1168. L'Empereur de Constantinople envoie des Députés au Pape Aléxandre.

Conversions des Rugiens.

1170. Le Roi d'Angleterre se réconcilie avec saint Thomas de Cantorberi. Peu après le retour de Thomas, le Roi persécute de nouveau le saint Evêque & le fait tuer.

1171. Saladin se rend maître de l'Egypte.

Le Roi d'Angleterre obtient son absolution.

1172. Conciles d'Avranches.

1173. Canonisation de S. Thomas de Cantorberi. Guerre civile en Angleterre.

1174. Canonisation de S. Bernard. Mort de S. Pierre de Tarentaise. Pénitence du Roi d'Angleterre.

1175. Concile de Londres, où l'on se plaint de l'exemption des moines.

Le Pape approuve l'Ordre militaire de S. Jacques.

1176. Concile d'Albi contre les nouveaux Manichéens.

Mort de ſaint Galdin Archevêque de Milan.

L'Empereur Frideric renonce au ſchiſme & ſe réconcilie avec le Pape Aléxandre.

Hugues Eterien écrit contre les Grecs.

1178. Mort de S. Anthelme Evêque de Bellai & de ſainte Hildegarde.

1179. III. Concile général de Latran.

1180. Mort du Roi Louis VII. Philippe Auguſte lui ſuccéde.

Manuel Empereur de Conſtantinople meurt & a pour ſucceſſeur Aléxis Comnene. Saladin a de grands avantages ſur les Latins qui étoient en Orient.

1181. Mort du Pape Aléxandre. Lucius III eſt élevé ſur le ſaint Siége. Mort d'Arnoul de Liſieux.

Mort de S. Laurent de Dublin.

1182. Les Juifs ſont chaſſés de France.

Les Latins ſont maſſacrés à Conſtantinople. Andronic ſe rend maître de l'Empire.

Réunion des Maronites.

Le Pape leve un ſubſide.

1184. Concile de Verone.

1185. Mort d'Andronic. Iſaac l'Ange Empereur de Conſtantinople.

Le Pape Lucius meurt. Urbain III lui ſuccéde.

1186. Différend entre le Pape & l'Empereur Frideric.

Concile de Dublin.

1187. Bataille de Tibériade. Saladin prend Jéruſalem.

Mort d'Urbain III. Il a pour ſucceſſeur Grégoire VIII, qui ne tient le ſaint Siége que deux mois. Clément III eſt élu Pape.

1188. Impoſitions pour la Terre-ſainte en France & en Angleterre.

1189. Mort de Henri II Roi d'Angleterre. Richard I lui ſuccéde. Violences exercées contre les Juifs.

1190. L'Empereur Frideric meurt à la Croiſade. Henri VI regne après lui.

Concile de Rouen. Les Rois de France & d'Angleterre s'embarquent pour la Terre-ſainte.

1191. Mort de Clément III. Céleſtin III eſt élevé ſur le ſaint Siége.

Acre priſe par les Croiſés. Chevaliers Teutoniques.

1192. Mort de S. Albert Evêque de Liége.

Etienne Abbé de ſainte Géneviéve eſt élu Evêque de Tournai.

1193. S. Hugues de Lincoln donne un grand exemple de fermeté.

1194. Théodore Balſamon compoſe pluſieurs Ecrits.

1495. Aléxis l'Ange ſe rend maître de l'Empire de Conſtantinople.

Concile d'Yorc.

L'Empereur Henri s'empare de la Sicile.

Les Mores vont d'Afrique en Eſpagne & défont l'armée des Chrétiens. Concile de Montpellier.

1196. Croiſade des Allemans.

1197. Mort de Henri VI. Philippe & Otton Rois des Romains. Mort de Saint Homobon.

1198. Le Pape Céleſtin III meurt. Innocent III eſt élevé ſur le ſaint Siége.

Concile de Sens contre les nouveaux Manichéens.

Ordre des Trinitaires confirmé par le Pape.

1199. On défend la célébration de la fête des fous.

Foulques de Neuilli prêche en France & en Allemagne. Grands préparatifs de la Croiſade.

Le Pape écrit à l'Empereur & au Patriarche de Conſtantinople.

Mort de Richard. Jean Roi d'Angleterre.

Mort de Pierre de Blois.

1200. Le Légat du Pape publie un interdit ſur la France.

S. Guillaume eſt élu Archevêque de Bourges.

Mort de S. Hugues de Lincoln.

Fin de la Table Chronologique du douziéme Siécle.



DOUZIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Eglise d'Angleterre, & autres Eglises du Nord.

I.

I. Etat de l'Eglise d'Angleterre sous le regne d'Henri I.

NOus avons dit que Guillaume le Roux étant mort sans laisser d'enfans, & avant que Robert Duc de Normandie son frere aîné fût revenu de la Croisade, Henri qui étoit le plus jeune se fit reconnoître, & couronner Roi d'Angleterre. Il se maintint malgré les efforts de son frere, & regna trente-six ans. Saint Anselme de Cantorberi, que Guillaume le Roux avoit obligé de quitter son église & de sortir du Roiaume, fut rappellé par Henri & reçu avec une joie universelle. On espéroit que son retour produiroit un renouvellement dans l'église de Cantorberi, & y feroit cesser tous les désordres. Mais le différend qu'il eut avec le Roi sur les Investitures, fut un obstacle à tout le bien qu'il auroit voulu faire. Avant que cette dispute éclatât, le Pape envoia en Angleterre l'Archevêque de Vienne, pour exercer les fonctions de Légat dans toute l'étendue de ce Roiaume. Cette entreprise du Pape surprit tout le monde: personne ne voulut le recevoir en cette qualité, & il s'en retourna comme il étoit venu. Le Pape Pascal écrivit à S. Anselme, pour l'exhorter à soutenir auprès du Roi les intérêts du S. Siége,

& à faire paier le denier de S. Pierre, dont l'église de Rome avoit alors un très-grand besoin.

Le Duc Robert étant revenu de la Croisade, fit tous ses efforts pour s'emparer de la Couronne : mais il ne put y réussir, & il fut obligé de faire la paix avec son frere Henri. Ce prince, peu touhé des services que saint Anselme lui avoit rendus dans cette occasion, le fit venir à la Cour pour l'engager à lui accorder le droit des Investitures. C'étoit une cérémonie qui consistoit à donner la crosse à l'Evêque ou à l'Abbé, pour les mettre en possession des fiefs & des autres biens temporels qui relevoient de la Couronne. S. Anselme refusant de sacrer ceux à qui le Roi Henri avoit donné l'Investiture, fut encore obligé de sortir d'Angleterre, & d'aller en France & ensuite à Rome. Quelques années après, chacun se relâcha un peu. L'Archevêque promit au Roi que les Evêques élus lui feroient hommage, & le Roi renonça à la cérémonie de l'Investiture. Cependant, malgré les travaux de S. Anselme, les clercs continuoient de vivre dans l'incontinence, & les Prêtres gardoient leurs femmes, ou contractoient de nouveaux mariages. La mort de ce grand homme fut une perte irréparable pour l'église d'Angleterre, & fut suivie de plusieurs troubles, à la faveur desquels on vit les désordres se multiplier. On fut cinq ans sans lui donner un successeur, & pendant tout ce temps le Roi s'empara des revenus de l'église de Cantorberi. La jalousie se mit ensuite entre les Archevêques de Cantorberi & ceux d'Yorc, & elle fut la source d'une infinité de maux.

II. Démêlés entre le Roi & le Pape.

L'an 1115 le Pape envoia en Angleterre un Légat chargé d'une lettre, dans laquelle il se plaignoit du Roi en ces termes : Les Nonces ni

les lettres du ſaint Siége ne ſont point reçus dans vos Etats ſans votre ordre. On n'envoie de chez vous à Rome aucune affaire, pour être jugée par le ſaint Siége. L'aumône de ſaint Pierre, (c'eſt le nom que le Pape donne au fameux denier impoſé il y avoit long-temps) a été levé ſi négligemment, que l'égliſe de Rome n'en a pas reçu la moitié. La même année, le Roi d'Angleterre ordonna à tous les Evêques & à tous les Seigneurs de ſe rendre à ſa Cour; ce qui fit courir le bruit que l'Archevêque Raoul ſucceſſeur de S. Anſelme, devoit tenir un Concile national en préſence du Légat, & y publier de nouveaux réglemens pour la réformation de l'Egliſe. L'aſſemblée ſe tint en effet, mais ce ne fut point un Concile. Le Légat y préſenta ſeulement une lettre du Pape adreſſée au Roi & aux Evêques d'Angleterre. Le Pape demandoit comment il pourroit confirmer dans leur dignité, des Evêques dont il ne connoiſſoit ni les mœurs ni la ſcience : voulant dire qu'ils devoient aller à Rome, ou être examinés par ſes Légats. Il ajoute, que Notre Seigneur diſtribuant tout le monde à ſes Apôtres pour en faire la conquête, avoit ſinguliérement donné l'Europe à ſaint Pierre & à S. Paul. Cependant, ajoute-t'il, vous terminez les affaires, même des Evêques, quoique le jugement définitif en ſoit réſervé au ſaint Siége. Le Pape cite pour le prouver deux fauſſes décrétales, & il ajoute : Vous tenez des conciles ſans notre participation : vous faites paſſer ſans notre autorité un Evêque d'un Siége à un autre. Si vous voulez conſerver ſur tous ces chefs la dignité du ſaint Siége, nous vous conſerverons la charité comme à nos freres & à nos enfans; mais ſi vous demeurez dans votre obſtination, nous ſecouerons contre vous la pouſſiére de nos

pieds, ſelon l'Evangile, & nous vous livrerons au jugement de Dieu, comme un peuple qui ſe retire de l'Egliſe Catholique.

Le Roi conſulta les Evêques ſur cette lettre, & ſur pluſieurs autres ſujets de mécontentement qu'il avoit contre le Pape. Quelque temps auparavant le Légat Conon qui tenoit des conciles en France, avoit excommunié les Evêques de Normandie, parce qu'ils n'avoient pas voulu ſe rendre à ſes ordres. Le Roi Henri avoit été extrêmement choqué de cette excommunication; & il réſolut par le conſeil des Evêques, d'envoier à Rome des Députés pour s'expliquer avec le Pape. Cette affaire alla preſque juſqu'à cauſer un ſchiſme en Angleterre.

Le Pape Calliſte vint en Normandie l'an 1119 pour conférer avec le Roi Henri, qui le reçut à Giſors avec toutes ſortes d'honneurs. Il ſe jetta à ſes pieds, le Pape le releva, l'embraſſa & lui dit: Je ſuis venu ici pour travailler à la paix; je vous prie d'y concourir de votre part. Comme la loi de Dieu veut que l'on rende à chacun ce qui lui appartient, vous êtes prié de rendre la liberté à Robert votre frere, & le Duché de Normandie à ſon fils. Le Roi répondit: Je n'ai point dépouillé mon frere de la Normandie, mais j'ai délivré cette Province d'une infinité de maux dont elle étoit accablée. Je n'ai pu le faire autrement que par les armes, parce que mon frere étoit le protecteur des méchans, & ſuivoit les conſeils de ceux qui le rendoient mépriſable en régnant ſous ſon nom. Dieu favoriſant mes bons deſſeins, m'a donné la victoire, & j'ai rétabli les loix & la tranquilité publique. Pour la conſerver, il a fallu arrêter mon frere; mais il eſt traité d'une maniere conforme à ſa dignité; & ſi on ne m'avoit en-

levé son fils, je le ferois élever avec le mien. Telle fut la réponse du Roi d'Angleterre, dont le Pape parut satisfait.

Dans cette conférence de Gisors, le Roi Henri obtint du Pape entre autres choses, qu'il ne lui enverroit point de Légat, à moins qu'il n'en demandât pour quelque affaire qui ne pourroit être terminée par les Evêques de son Roiaume. Le Pape pria le Roi de rétablir l'Archevêque d'Yorc dans son église. Henri dit qu'il avoit promis avec serment de ne le faire de sa vie. Callifte répondit : Je suis Pape, & si vous faites ce que je vous demande, je vous donnerai l'absolution de votre serment. Le Roi dit qu'il y penseroit & prendroit conseil. Il envoia ensuite porter au Pape cette réponse : Il ne convient pas à ma dignité de recevoir l'absolution que vous m'offrez. Quelle foi ajoutera-t-on aux sermens, si l'on voit par mon exemple, qu'ils puissent être si facilement anéantis par une absolution ? Ce Roi mourut à Lions en Normandie l'an 1135, & en lui finit la ligne masculine des Rois Normans. Mathilde sa fille unique avoit épousé en premiéres nôces l'Empereur Henri V dont elle n'avoit point eu d'enfans. Après la mort de Henri, elle épousa Geoffroi Comte d'Anjou. Elle devoit succéder au Roianme d'Angleterre, selon l'attention de son pere : mais elle fut prévenue par Etienne Comte de Bologne son cousin germain, qui passa en Angleterre & y fut couronné Roi.

II.

III. Regne d'Etienne. Légat en Angleterre pour en visiter les églises.

Etienne promit de conserver les libertés de l'église Anglicane, de travailler à abolir la simonie, de favoriser de tout son pouvoir le bien que les Evêques voudroient faire, & de les aider à rétablir la discipline & à corriger les abus.

Mais ce Prince étoit léger, & peu exact à remplir ses promesses. La troisiéme année de son regne, le Pape Innocent II, qui étoit reconnu en Angleterre, y envoia, aussi-bien qu'en Ecosse, Alberic Evêque d'Ostie en qualité de son Légat. Alberic étoit François, & avoit été Prieur de S. Martin des Champs; le Pape venoit de le faire Cardinal. Il fut reçu en Angleterre avec beaucoup d'honneur, & il en visita presque tous les Evêchés & les monastéres, accompagné de plusieurs moines qu'il avoit amenés, & ausquels il associa Richard Abbé de Fontaines, au diocèse d'Yorc, de l'Ordre de Cisteaux, homme d'un grand mérite. Il pressa David Roi d'Ecosse de faire la paix avec le Roi d'Angleterre, & se jetta même à ses pieds; mais il ne put obtenir qu'une trêve de six semaines. Etant revenu à la Cour du Roi Etienne, il convoqua à Londres un Concile général de toute l'Angleterre, auquel il présida.

La sixiéme année du regne d'Etienne 1140. mourut Turstain Archevêque d'Yorc, qui avoit tenu ce Siége vingt-six ans. L'Evêque de Vinchestre frere du Roi & Légat du Pape fit d'abord élire Henri neveu du même Prince: mais comme il étoit Abbé de S. Etienne de Caën, le Pape Innocent ne voulut point qu'il fût Archevêque, s'il ne renonçoit à l'Abbaie. Au mois de Janvier 1141, on procéda à une nouvelle élection, & la plus grande partie s'accorda à choisir Guillaume Trésorier de cette église. Il étoit aussi neveu du Roi Etienne, avoit des mœurs très-pures, une douceur qui le rendoit aimable à tout le monde, & un fonds de générosité qui le portoit à faire aux pauvres de très-abondantes aumônes. Quelques-uns s'opposérent à l'élection, soutinrent qu'elle n'avoit pas été libre, & en ap- IV. S. Guillaume d'Yorc.

pellérent au Pape. Ils avoient parmi eux des religieux d'un grand mérite, qui persuadérent si bien S. Bernard des défauts de cette élection, qu'il écrivit plusieurs lettres au Pape Celestin II & à Eugene III contre cet Archevêque. Le principal chef d'accusation étoit que le Comte d'Yorc avoit en plein Chapitre commandé de la part du Roi d'élire le Trésorier. Quoique le fait fût contesté, on ne laissa pas de le déposer au Concile de Reims, contre l'avis de la plus grande partie des Cardinaux. Guillaume donna un grand exemple de patience & de modération. Il se retira dans la solitude, pour ne penser qu'à faire pénitence. Il ne murmuroit point de la maniere dont on le traitoit, & n'aimoit pas qu'on parlât mal de ses adversaires. Il s'appliquoit continuellement à la lecture & à la priére; & il profita de sa retraite pour devenir un homme tout nouveau, & pour réparer ce que son entrée pouvoit avoir eu d'irrégulier. Après la mort de saint Bernard & du Pape Eugene, il sortit de sa retraite pour aller trouver le nouveau Pape Anastase, qui révoqua la sentence prononcée contre lui par Eugene, le rétablit dans sa dignité & lui accorda même le pallium. Il fut reçu à Yorc avec de grands applaudissemens du clergé & du peuple; & la foule fut si grande à son entrée, que le pont de bois sur lequel il falloit passer rompit; & une grande quantité de peuple tomba dans la riviere. Mais personne ne périt dans cet accident : ce qui fut regardé comme l'effet des priéres & de la bénédiction du saint Archevêque. Il mourut à la fin de l'an 1153, un mois après être arrivé à Yorc. Son corps fut élevé de terre cent trente ans après, & cette translation fut accompagnée de plusieurs miracles. Roger son successeur occupa le Siége

d'Yorc vingt-sept ans, étant plus appliqué au temporel qu'au spirituel de son église.

V. Commencement du régne d'Henri II.

La même année 1154 mourut le Roi Etienne, après avoir régné dix-neuf ans ; & Henri Duc de Normandie fut reconnu Roi sans contestation. Il étoit fils de Geoffroi Comte d'Anjou & de Mathilde fille du Roi Henri I, & il avoit épousé Aliénor Duchesse d'Aquitaine, après qu'elle eut été séparée de Louis le jeune Roi de France. Ainsi il se trouva le plus puissant de tous les Princes chrétiens, étant par sa mere, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie ; par son pere, Comte d'Anjou, de Touraine & du Maine ; & par sa femme, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou. Il étoit en Normandie à la mort du Roi Etienne, & il repassa aussi-tôt en Angleterre, où il fut couronné par l'Archevêque de Cantorberi. Il regna trente-cinq ans, & il est connu sous le nom de Henri II. Dès le commencement de son regne, il envoia demander au Pape Adrien IV Anglois de naissance, la permission d'entrer en Irlande & de s'en rendre [illegible]tre, pour y rétablir le Christianisme dans sa pureté. Cette demande étoit fondée sur le prétendu droit que l'église de Rome s'imaginoit avoir sur toutes les Isles. Le Pape Adrien accorda ce que le Roi demandoit, comme il paroît par sa Bulle où il dit : Il n'est pas douteux que l'Irlande & toutes les Isles qui ont reçu la Foi chrétienne, n'appartiennent à l'église de Rome. Vous nous avez fait entendre que vous désirez entrer dans cette Isle pour y déraciner les vices, faire paier à S. Pierre un denier par an dans chaque maison, & conserver les droits de l'Eglise. Nous vous accordons cette grace avec plaisir, pour l'accroissement de la Religion chrétienne. Henri II avoit beaucoup d'esprit & plusieurs qualités esti-

mables; mais il avoit aussi des défauts considérables, qui parurent sur tout dans la persécution qu'il fit souffrir à S. Thomas de Cantorberi. La vie de ce grand homme fait une des plus importantes portions de l'histoire de l'église d'Angleterre pendant le douziéme siécle. Ainsi nous croions devoir la joindre à cet article, & la rapporter dans un certain détail.

III.

VI. S. Thomas de Cantorberi. Sa naissance. Son éducation. Il entre dans l'état ecclésiastique. Il est fait Chancelier.

Thomas Bequet nâquit à Londres l'an 1117, le jour de la fête de l'Apôtre S. Thomas, dont on lui donna le nom. Son pere & ses ancêtres étoient d'une condition médiocre. Sa mere l'éleva dans la crainte de Dieu, & lui recommanda d'avoir une dévotion particuliere à la sainte Vierge. Il fit à Oxford ses premieres études, qu'il alla ensuite continuer à Paris. Il s'y appliqua aux sciences les plus nécessaires à la vie civile, & y apprit la langue françoise qui étoit alors celle de la Cour d'Angleterre. Comme il étoit de belle taille & d'un esprit excellent, ses amis le firent connoître à l'Archevêque Thibaut, qui le retint auprès de lui, le mit de son Conseil, & l'envoia plusieurs fois à Rome pour les affaires de l'Eglise, qu'il y conduisit avec succès; & pour s'en rendre encore plus capable, il étudia quelque temps le droit civil à Bologne. Enfin l'Archidiacre de Cantorberi aiant été élevé à l'Archevêché d'Yorc en 1154, Thibaut qui connoissoit de plus en plus la prudence & la sagesse de Thomas Bequet, lui donna son Archidiaconé, qu'il posséda avec quelques autres bénéfices, dont il auroit dû dès-lors se démettre. Quelque temps après, cet Archevêque, qui savoit que le Roi Henri n'étoit pas disposé favorablement pour l'Eglise, & qu'il avoit auprès de lui plusieurs personnes qui le portoient à entreprendre sur

l'autorité ecclésiastique, crut devoir opposer la sagesse & les lumieres de Thomas à la mauvaise volonté des courtisans. Dans cette vue il persuada à Henri de le faire son Chancelier. Lorsque Thomas se vit élevé à cette éminente dignité, il s'appliqua à gagner les bonnes graces du Roi par toutes les complaisances qu'il croioit permises. Au milieu des délices & de la vanité, il conserva toujours des mœurs pures. Il eut beaucoup à souffrir de la part des courtisans, & il disoit souvent avec larmes à l'Archevêque & à ses amis, qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur, que de trouver quelque prétexte honnête pour se retirer de la Cour. Cependant il gagnoit de plus en plus la confiance du Roi, par les importans services qu'il lui rendoit, & ce Prince crut devoir lui confier l'éducation du jeune Henri son fils & son héritier présomptif.

VII. Il est élevé sur le Siége de Cantorberi.

L'Archevêque Thibaut mourut l'an 1161 après une longue maladie. Il avoit résolu quelque temps auparavant d'abolir tous les abus qui s'étoient introduits dans son église ; mais il n'exécuta pas ce bon dessein. Se voiant près de sa fin, il écrivit au Roi qui étoit absent, pour lui donner sa bénédiction, & lui recommander l'église de Cantorberi & le choix d'un digne successeur. Thibaut avoit tenu vingt-deux ans le Siége de Cantorberi. Aussi-tôt que le Roi eut appris la mort de l'Archevêque, les Seigneurs jetterent les yeux sur le Chancelier Thomas Bequet, qui étoit déja Archidiacre de Cantorberi. Le peuple parloit aussi de lui pour cette place : car Thomas étoit le premier Ministre & la seconde personne du Roiaume, il avoit de grands talens, & un courage qui le faisoit admirer de tout le monde. Le Roi crut aussi ne pouvoir faire un meilleur choix : mais il ne découvrit

pas d'abord le dessein qu'il avoit de placer Thomas sur le Siége de Cantorberi. Il lui en laissa seulement la garde, suivant l'usage, qui donnoit au Chancelier le soin des Evêchés & des Abbaïes pendant la vacance. Le Roi qui étoit en Normandie, envoia le Chancelier en Angleterre pour quelques affaires d'Etat, & lui dit en particulier : Vous ne sçavez pas bien encore le véritable sujet de votre voiage : je veux que vous soiez Archevêque de Cantorberi. Le Chancelier lui montra en souriant l'habit qu'il portoit & qui étoit peu ecclésiastique, & lui dit : Vous voulez mettre un homme bien édifiant sur ce grand Siége, & à la tête de ces moines si réguliers. Si cela arrivoit, je perdrois bientôt votre amitié, qui se changeroit en une haine mortelle. Vous demanderiez de moi des choses que je ne pourois accorder : & même vous formez déja sur l'Eglise des entreprises que je ne pourrois souffrir : les envieux en profiteroient & mettroient entre nous une division éternelle.

VIII. Son sacre. Le Roi demeura ferme dans son dessein, & donna ordre de le déclarer aux moines de Cantorberi & au Clergé d'Angleterre. Thomas résista quelque temps, mais il céda aux conseils de ses amis & aux vives instances du Légat du Pape. Quand il fut arrivé en Angleterre, les moines de l'église Métropolitaine s'assemblerent avec quelques Evêques pour procéder à l'élection. Les avis furent d'abord partagés, les uns disoient, qu'un Prélat chéri du Roi, procureroit la paix entre la Puissance séculiere & l'ecclésiastique. Les autres soutenoient qu'il étoit contre toutes les régles de donner pour Chef à ce vénérable monastére & à toute l'église Anglicane, un homme plus laïc qu'ecclésiastique, un chasseur & un courtisan. Il fut élu

éanmoins suivant l'intention du Roi par les
vêques de la Province, & par les moines de
antorberi assemblés à Ouestminster près de
ondres. Il y avoit cinq ans qu'il étoit Chan-
lier, & il étoit en la quarante-quatriéme an-
ée de son âge. Aussi-tôt il fut présenté au jeune
oi Henri dont il avoit été Précepteur, qui
oit présent à l'assemblée, & qui consentit à
élection au nom du Roi son pere. Thomas fut
ssi déclaré de la part du Roi, libre de tous les
gagemens de la Cour. Il partit ensuite de
ondres pour aller être sacré à Cantorberi se-
n la coutume. Presque toutes les personnes
nsidérables du Roiaume s'y rendirent : le
lergé par devoir ; les Seigneurs pour faire leur
our au Roi & au nouvel Archevêque. Il fut
donné Prêtre le samedi d'après la Pentecôte,
e lendemain Dimanche jour de l'Octave, il
solemnellement sacré Evêque en présence du
ne Roi & de quatorze Evêques suffragans de
ntorberi. Il envoia aussi-tôt des Députés au
pe, qui étoit à Montpellier, pour demander
Pallium, qu'ils obtinrent plus promptement
à l'ordinaire. En mémoire de son sacre, Tho-
s ordonna qu'on célébrât le jour de l'Octave
a Pentecôte, la fête de la sainte Trinité,
n'étoit pas encore établie dans toute l'Eglise.
omas Bequet fut le premier Anglois qui oc-
a le Siége de Cantorberi depuis la conquête
Normans.

IV.

IX. Ses vertus. Sa vie particuliére & pastorale.

epuis le moment de son élection, Thomas
oit cessé de faire de sérieuses réflexions sur
ainteté de l'état auquel il s'engageoit ; & en
nt de Londres à Cantorberi pour son sacre,
oit dit à Hebert un de ses clercs & homme
grand mérite : Je veux que vous me rap-

portiez désormais tout ce que l'on dira de moi. Car il m'arrivera comme aux autres, principalement aux Grands, dont on dit bien des choses qui ne viennent pas à leur connoissance. Avertissez-moi aussi des fautes que vous me verrez faire, puisque quatre yeux voient plus que deux. Quand il eut reçu l'onction sacrée; il devint un autre homme; il ne vécut plus que pour Dieu, & commença par se revêtir de l'habit monastique, avec un rude cilice; mais par-dessus il portoit un habit convenable à sa dignité. La seconde année de son Episcopat, il partit exprès d'Angleterre pour venir au Concile que le Pape Alexandre III tenoit à Tours. Comme Thomas étoit dans sa plus grande faveur, il fut reçu en Normandie & par-tout où il passa, comme si c'eût été le Roi lui-même. Quand il arriva à Tours, les Evêques allérent au-devant de lui, & contre la coutume de l'église Romaine, tous les Cardinaux s'avancerent assez loin hors de la ville pour le recevoir, & il n'y en eut que deux qui demeurerent auprès du Pape. Alexandre, qui sur sa réputation désiroit de le voir depuis long-tems, le reçut avec beaucoup d'amitié. Il repassa en Angleterre où il fut reçu par le Roi comme un pere par son fils.

Il y avoit alors deux Evêchés vacans, Vorchestre & Herford. Car, dit Hebert, il s'étoit déja introduit dans plusieurs Roiaumes un grand abus; les Rois retenoient à leur volonté les Evêchés vacans pendant des années entiéres, & appliquoient au fisc le patrimoine de Jesus-Christ & les biens des pauvres. L'Archevêque Thomas crut qu'il étoit de son devoir de remédier à un si grand mal, & il fit tant par ses prieres & ses exhortations, qu'il persuada au Roi de remplir ces deux Siéges, lui représentant les inconvéniens

l'une longue vacance. Thomas mit sur le Siége de Vorchestre, Roger homme d'un mérite singulier; & sur celui d'Herford, Robert de Melun Docteur célébre, plus recommandable encore par sa vertu que par sa doctrine. Ce furent les premiers que sacra l'Archevêque Thomas, suivant la résolution qu'il avoit prise, de n'imposer les mains qu'à des dignes sujets, sur-tout pour l'Episcopat. Thomas menoit depuis son sacre une vie très-édifiante. La premiere année il porta encore un habit très-propre par-dessus le cilice & l'habit monastique; mais depuis il ne porta qu'un habit modeste, selon l'usage du clergé, d'une étoffe brune, & long jusqu'aux talons. Il disoit matines avant le jour, & aussitôt on faisoit entrer treize pauvres à qui il lavoit les pieds. Il leur servoit à manger, & donnoit à chacun quatre piéces d'argent : il faisoit cette action très-secretement. Le jour étant venu on faisoit entrer douze autres pauvres, à qui son Aumônier lavoit les pieds & donnoit à manger. Enfin à l'heure de Tierce deux Aumôniers servoient encore cent pauvres. Ces trois aumônes se faisoient tous les matins; mais le saint Archevêque en faisoit un grand nombre d'autres; & il doubla les aumônes de l'Archevêque Thibaut, qui avoit déja doublé celles de ses prédécesseurs.

Thomas, après son aumône particuliere, prenoit un peu de repos, & ensuite il lisoit l'Ecriture sainte avec le Docteur Hebert qui lui fut toujours attaché, & qui devint dans la suite Cardinal & Evêque de Benevent. Il expliquoit les sens spirituels de l'Ecriture à l'Archevêque, qui prenoit ensuite quelque temps pour méditer ces grandes vérités, dont il profitoit pour l'instruction de son clergé & de son peuple. Il regrettoit le temps qu'il avoit perdu avant que

de s'appliquer à cette étude, & souhaitoit ardemment d'avoir quelque loisir pour s'y consacrer tout entier. Il portoit toujours dans ses grandes manches, des billets où étoient écrites quelques sentences édifiantes, pour s'en servir dans le besoin; & il étoit toujours accompagné de plusieurs ecclésiastiques savans & vertueux, dont la conversation l'instruisoit de plus en plus. Il demeuroit donc enfermé jusqu'à l'heure de Tierce, & alors il sortoit de sa chambre pour célébrer ou entendre la Messe. Il ne la disoit pas tous les jours; non par indifférence, comme il le disoit lui-même, mais par respect. Car, ajoute le Docteur Hebert, la pratique des saints Prêtres varie sur ce point. Je ne prétens pas au reste, dit le même Auteur, parler de ces Prêtres de Mammona plûtôt que de Jesus-Christ, qui l'offrent volontiers chaque jour, pour le profit des offrandes. Le saint Archevêque se préparoit à la Messe en répandant beaucoup de larmes. A midi il se mettoit à table, & y faisoit asseoir les Savans à sa droite & les moines à sa gauche. Il faisoit manger les Chevaliers & les Seigneurs séparément, de peur qu'ils ne s'ennuiassent de la lecture latine, qu'ils n'auroient pas entendue & qui duroit pendant tout le repas de l'Archevêque. Comme il étoit obligé de nourrir un grand nombre de personnes, sa table étoit abondante & propre, mais sans délicatesse recherchée. Après le repas il entroit dans sa chambre avec des personnes éclairées qui ne le quittoient point, & s'entretenoient ou de l'Ecriture-sainte ou de ses affaires, faisant en sorte de n'être jamais oisif. Avant que de conferer les saints ordres, il examinoit avec soin les sujets, sur les mœurs & sur la science. Il vouloit qu'ils eussent un bénéfice capable de leur fournir la subsistance convenable

ble, de peur qu'après leur ordination, ils ne se rendissent méprisables en faisant leurs fonctions par intérêt. Car il étoit persuadé que celui qui ordonne un sujet indigne, se charge toujours d'un grand péché devant Dieu, quand même celui qui auroit été ordonné se corrigeroit ensuite. Il eut grand soin de retirer les biens usurpés sur l'église de Cantorberi, par la foiblesse ou la négligence de ses prédécesseurs : reprenant sans formalité ceux dont l'usurpation étoit manifeste, & faisant pour les autres des poursuites en justice. Cette conduite excita contre lui plusieurs rands Seigneurs ; mais la faveur dans laquelle étoit auprès du Roi, les obligeoit à dissimuler eur ressentiment.

V.

Cette faveur commença à diminuer peu de ms après que l'Archevêque fut revenu du Conle de Tours. On en marque pour premiere use, que Thomas se trouvant déja trop charé de sa dignité d'Archevêque & de Primat d'Aneterre, renvoia les sceaux au Roi qui étoit en ormandie, le priant de pourvoir à la charge de hancelier. Le Roi s'en tint offensé, sachant e l'Archevêque de Mayence étoit Chancelier l'Empereur en Allemagne, & l'Archevêque Cologne en Italie : ce qui lui faisoit conre que ces dignités n'étoient point incompales, & que Thomas ne renonçoit à la Chanlerie d'Angleterre que par aversion personlle pour lui. Mais la principale cause de leur vision fut le différend au sujet de la Jurisdicn ecclésiastique. Un Prêtre accusé d'homicide nt été pris, fut renvoié à l'Evêque de Saris i son Diocésain, à cause du privilége clél. La preuve ne se trouvant pas complette, vêque lui ordonna la purgation canonique ;

X. Haine du Roi contre lui. Différentes causes de sa disgrace.

& comme il ne put y ſatisfaire, l'Evêque conſulta l'Archevêque de Cantorberi, qui condamna le Prêtre à être privé de tout bénéfice, dépoſé & mis dans un monaſtére, pour faire pénitence perpétuelle. Vers le même temps un Chanoine de Bedford dit des injures aux Officiers du Roi, qui en fut extrêmement irrité contre tout le Clergé. La plainte en étant portée à l'Archevêque, il le fit fuſtiger publiquement, & le ſuſpendit de ſes fonctions pendant quelques années. Le Roi ne fut pas encore ſatisfait; & aiant aſſemblé à Londres l'Archevêque & les Evêques, il leur repréſenta que pour réprimer les crimes, il étoit néceſſaire que les clercs, après avoir été dépoſés, fuſſent livrés au bras ſéculier. Les Evêques ſoutenoient au contraire, que les Canons & la liberté eccléſiaſtique ne le permettoient pas; & l'Archevêque conjura le Roi de ne pas introduire cette nouveauté dans ſon Roiaume.

Peu de tems après, Arnoul Evêque de Liſieux vint en Angleterre, pour ſe reconcilier avec le Roi dont il avoit perdu les bonnes graces, & lui conſeilla de diviſer les Prélats pour affoiblir l'Archevêque, ce qui réuſſit. Le Roi gagna d'abord quelques Evêques qui craignoient les effets de ſon reſſentiment: enſuite il en gagna d'autres qui n'eurent pas la force de lui réſiſter. Ils promirent donc d'obéir à la volonté du Roi, & il y en eut peu qui demeurerent unis à l'Archevêque. Pluſieurs Seigneurs repréſenterent à ce Prélat les obligations qu'il avoit au Roi, les maux que produiroit leur diviſion, & l'imprudence qu'il y avoit de tout perdre pour un petit mot: car il ne s'agiſſoit que de cette clauſe: Sauf notre ordre, c'eſt-à-dire, ſauf les droits de l'Epiſcopat. L'Archevêque n'avoit voulu p

mettre d'obſerver les coutumes du Roiaume qu'à cette condition ; mais ce Prince n'en vouloit aucune. Le Roi & les Seigneurs firent tant d'inſtances à l'Archevêque, qu'il promit de changer cette clauſe. Le Roi parut fort adouci, mais il exigea de l'Archevêque qu'il lui fît cette promeſſe pure & ſimple publiquement & dans l'aſſemblée des Evêques & des Seigneurs. Henri vouloit ſur-tout abolir la prétention des Evêques d'Angleterre, qui étendoient les priviléges de leurs égliſes, juſqu'à ſe croire en droit de ſouſtraire à l'autorité ſéculiere les clercs coupables des plus grands crimes. Gratien avoit donné cours à ces nouvelles maximes touchant l'immunité des clercs. Il rapporte pour les prouver, pluſieurs articles des fauſſes Décrétales, & une prétendue loi de Théodoſe, à laquelle il joint un article tronqué d'une Novelle de Juſtinien, qui dans ſon entier dit tout le contraire. C'eſt cette Conſtitution ainſi altérée, qui fut le principal fondement de ſaint Thomas, pour réſiſter au Roi d'Angleterre avec cette fermeté qui lui attira une ſi rude perſécution, & enfin le martyre.

Henri ne voulut pas ſouffrir plus long-temps un privilége qu'il regardoit comme une entrepriſe ſur l'autorité Roiale. Il convoqua ſon Parlement à Clarendon, pour faire faire aux Evêques & aux Seigneurs le ſerment pur & ſimple d'obſerver les coutumes du Roiaume. Thomas y obligea le premier ; & le Roi nomma auſſitôt des Commiſſaires pour réduire ces coutumes à quelques articles principaux. On en dreſſa ſeize, parmi leſquels on inſéra des nouveautés qui n'étoient pas compriſes dans les anciennes coutumes. Thomas demanda du temps pour les examiner. Cependant on lui reprocha ſa trop

grande complaiſance pour le Roi, & on l'accuſa d'avoir trahi l'Egliſe. Senſible à ces reproches, il s'interdit le ſervice de l'autel, juſqu'à ce qu'il eut reçu du Pape l'abſolution de cette condeſcendance qu'il regardoit comme une faute. Le Roi irrité du répentir de l'Archevêque, commença à le perſécuter ouvertement. Il le fit citer à jour nommé à Northampthon, où il donna ordre à tous les Evêques & à tous les Seigneurs du Roiaume de ſe trouver. On y jugea que tous les meubles de l'Archevêque Thomas devoient être confiſqués au profit du Roi. Cette injuſte ſentence fut la premiere action du concile de Northampton, qu'on peut regarder avec juſtice comme une aſſemblée d'iniquité. Le lendemain le Roi demanda à l'Archevêque cinq cens livres d'agent, qu'il diſoit lui avoir prétées lorſqu'il étoit Chanchelier. L'Archevêque aſſura que le Roi les lui avoit données; ce qui n'empêcha point qu'on ne le condamnât à paier, & qu'on ne l'obligeât à donner caution. Le Roi lui fit enſuite demander compte des revenus de pluſieurs Evêchés & Abbaïes, dont il avoit eu ſoin pendant la vacance en qualité de Chancelier, & dont on trouva que la ſomme montoit à deux cens trente mille marcs d'argent. Cette propoſition ſurprit tout le monde, & on diſoit en murmurant, qu'il ne reſtoit plus qu'à arrêter le Prélat. Tout le monde ſavoit qu'il avoit été déchargé de tous les engagemens qu'il avoit à la Cour, & que le Roi ne cherchoit que des prétextes pour l'opprimer.

XI. Le Roi perſécute le ſaint Archevêque. Lâcheté de la plûpart des Prélats.

On commença enſuite dans ce prétendu concile à opiner en forme. L'Evêque de Londres parla le premier, comme Doien de l'Egliſe de Cantorberi, & dit : Mon pere, ſi vous conſidériez les maux que vous nous attirerez en

résistant au Roi, vous céderiez volontiers votre Archevêché : peut-être que si le Roi vous voioit ainsi humilié, il vous rendroit tout. Ce conseil, dit l'Evêque de Vinchestre, est très-pernicieux à l'Eglise. Si notre Archevêque Primat d'Angleterre, abandonne son troupeau sur la menace du Roi, tout dépendra du caprice de ce Prince, & il n'y aura plus de régle dans l'Eglise. D'autres Evêques furent de l'avis de l'Evêque de Londres, qu'il falloit s'accommoder au temps. Celui de Vorchestre dit, qu'il ne vouloit pas donner de conseil ; mais il ne laissa pas de faire entendre, que l'Archevêque ne devoit point quitter la place où Dieu l'avoit mis. Ensuite ils demeurerent quelque temps en silence ; & au sortir de la séance chacun se retira, & personne n'osa rester auprès de l'Archevêque par la crainte du Roi : mais il fit assembler un grand nombre de pauvres à qui il donna à manger. On dit alors à Thomas, que s'il se présentoit à la Cour, il seroit tué ou mis en prison : & comme il ne se sentoit pas encore assez préparé au martyre, il suivit le conseil d'une personne vertueuse, qui lui conseilla de dire le lendemain une Messe votive de saint Etienne premier Martyr. Les Evêques allarmés du bruit qui couroit, qu'on en vouloit à sa vie, l'exhortoient à se soumettre en tout à la volonté du Roi. Le saint Prélat leur répondit : Le monde, comme vous voiez, mes freres, frémit contre moi : mais ce qui m'afflige le plus, c'est que vous m'êtes vous-mêmes contraires. Quand je me tairois, les siécles futurs raconteront comment vous m'avez abandonné dans le combat. Vous m'avez déja jugé, moi qui suis votre Archevêque & votre Pere ; & vos discours me font penser que vous êtes disposés à me con-

damner comme un criminel. De peur que vous ne le fassiez, j'en appelle à l'église Romaine. Sachez au reste, que quoique le monde frémisse, que l'ennemi s'éleve & me menace des plus cruels supplices, néanmoins avec le secours de Dieu, je n'abandonnerai point mon troupeau. Alors les Evêques quitterent tous leur Primat pour se rendre à la Cour : il n'y en eût que deux qui demeurerent encore quelque temps avec lui pour le consoler & l'encourager.

XII. S. Thomas va à la Cour pour se justifier devant le Roi.

Aussi-tôt que les Evêques se furent retirés, Thomas entra dans l'église, & célébra la Messe de saint Etienne, portant même le pallium, quoiqu'il ne fût pas fête. Ensuite il l'ôta & la mitre, garda le reste de ses ornemens avec la chappe cléricale par-dessus, & alla à la Cour: mais sachant à quel péril il étoit exposé, il prit sur lui sécrétement l'Eucharistie. A la porte de la chambre où le Roi l'attendoit, il reçut sa croix de la main de celui qui la portoit devant lui, & il entra ensuite suivi des Evêques. Robert Evêque d'Erford s'offrit à lui servir de porte-croix, mais l'Archevêque répondit : il faut que je la porte moi-même : c'est ma sauvegarde, & elle me fait voir sous quel Prince je combats. Le Roi aiant appris que l'Archevêque venoit avec sa croix, se retira dans une autre chambre ; & l'Archevêque s'assit seul d'un côté, & les Evêques devant lui. Un Heraut appella tous les Prélats & tous les Seigneurs ; & on proposa de la part du Roi une grande plainte contre l'Archevêque, de ce qu'il étoit ainsi venu à la Cour avec sa croix. Presque tous prirent le parti du Roi, & traiterent Thomas de traître, d'ingrat & de parjure. Les assistans en furent indignés, & l'Archevêque d'Yorc sortit en disant à deux de ses clercs qu'il trouva là : Retirons-nous d'i

ci; nous devons éviter de voir ce que l'on va faire à l'Archevêque de Cantorberi. Alors des Huiſſiers deſcendirent avec leurs baguettes à grand bruit de la chambre où étoit le Roi, & ſe tournerent vers Thomas étendant les mains, & jettant ſur lui des regards menaçans. Tous ceux qui étoient préſens firent le ſigne de la croix; & l'Evêque d'Exceſtre ſe jettant aux pieds de l'Archevêque, lui dit: Mon Pere, aiez pitié de vous & de nous; nous allons tous périr aujourd'hui à cauſe de vous. En effet, le Roi avoit déclaré que quiconque demeureroit avec l'Archevêque, ſeroit jugé ennemi public & puni de mort.

XIII. Il eſt jugé & condamné. Il en appelle au Pape.

Les Evêques aiant obtenu la permiſſion de ſe ſéparer des Seigneurs, délibérerent entre eux. Leur embarras étoit extrême. Il falloit ou encourir l'indignation du Roi, ou commettre une injuſtice manifeſte en condamnant leur Archevêque. Enfin après avoir long-temps cherché les moiens de ſe tirer de cette fâcheuſe affaire, ils réſolurent de citer l'Archevêque devant le Pape, & de promettre au Roi d'engager le Pape à le dépoſer. Aiant pris cette réſolution, ils vinrent trouver Thomas, & lui déclarerent le parti qu'ils avoient pris. Enſuite ils s'aſſirent comme auparavant vis-à-vis de lui, & demeurerent long-temps dans un profond ſilence, qui augmenta la terreur des aſſiſtans: car comme le Roi étoit enfermé avec les Seigneurs pour juger l'Archevêque, on étoit perſuadé qu'il alloit être arrêté & puni. En effet il fut déclaré traître & parjure, & un des Seigneurs étant ſorti d'avec le Roi pour lui faire part de ſon jugement; Thomas, ſe leva & lui dit: Comte mon fils, écoutez auparavant ce que j'ai à vous dire: Le Roi m'a fait Arche-

vêque de Cantorberi, parce que je l'avois bien servi. Il l'a fait malgré moi ; Dieu le sçait, & j'y ai consenti pour l'amour de lui, plus que pour l'amour de Dieu, qui m'en punit aujourd'hui. Lorsqu'on procédoit à mon élection en présence du Prince Henri & par ordre du Roi, on déclara que l'on me rendoit à l'église de Cantorberi libre & quitte de tout engagement de la Cour. Je ne suis donc point obligé de répondre sur ce sujet. Je récuse la Jurisdiction du Roi & la vôtre, pour être jugé de Dieu seul par le ministére du Pape, à qui j'en appelle en présence de vous tous ; & je mets sous sa protection l'église de Cantorberi, ma dignité & tout ce qui en dépend. Et vous, mes confreres les Evêques, qui obéissez à un homme plûtôt qu'à Dieu, je vous appelle aussi au jugement du Pape ; & ainsi je me retire m'appuiant sur l'autorité de l'Eglise & du saint Siége.

XIV. Il s'enfuit sécretement. Il donne de nouvelles preuves de sa grande piété.

Lorsqu'il sortit, les courtisans le chargerent d'injures : mais quand il fut dehors, la foule étoit si grande pour recevoir sa bénédiction, qu'à peine pouvoit-il conduire son cheval. C'étoient principalement les pauvres, qui bénissoient Dieu de l'avoir délivré de ce péril : car on le croioit déja mort. On le conduisit ainsi à son logis qui étoit le monastére de saint André, & il ordonna de faire entrer tous les pauvres & de leur donner à manger. Il se mit à table, & comme on lut pendant le repas ce passage de l'Evangile : Quand on vous persécutera dans une ville, fuiez dans une autre ; le Prélat jetta les yeux sur le Docteur Hebert, qui comprit qu'il avoit résolu de prendre la fuite. Au sortir de table, il envoia au Roi les Evêques de Vorchestre, d'Herford & de Rochestre, lui demander sûreté pour sortir du

Roiaume. Le Roi répondit qu'il en parleroit le lendemain au concile. Vers la nuit, deux des plus grands Seigneurs vinrent trouver l'Archevêque, en versant des larmes & se frappant la poitrine, l'assurant que des personnes de considération & accoutumées au crime, avoient fait serment de le tuer. Cet avis détermina le Prélat à s'enfuir. Il fit donc préparer un lit dans l'église de saint André entre deux autels; il s'y prosterna avec quelques-uns de ceux qui lui étoient attachés, & chanta les pseaumes de la pénitence avec les litanies, faisant une génuflexion au nom de chaque Saint. Ensuite il se coucha faisant semblant de prendre quelque repos; mais il se déroba sécrétement & sortit avant le jour par la porte de derriére.

XV. Il se retire en France. Circonstances remarquables de son voiage.

Dès que le bruit de la fuite de l'Archevêque se fut répandu, ceux qui lui étoient attachés se cacherent; & le Roi fort allarmé, assembla les Evêques & les Seigneurs, pour savoir ce qu'il y avoit à faire. On résolut d'envoier au Pape pour accuser Thomas de parjure, & d'avoir mis la division entre le Sacerdoce & le Roiaume. Plusieurs Evêques partirent donc avec quelques Seigneurs, chargés de riches présens pour gagner la Cour de Rome. Cependant l'Archevêque Thomas alloit par des chemins détournés, accompagné d'un Religieux, & du Docteur Hebert qui lui servoit de guide. Marchant toujours de nuit, il vint jusqu'à la mer. Il s'embarqua le jour des Morts second de Novembre, & arriva à Boulogne le quatriéme. Il alloit à pied portant un habit blanc de moine, & se faisant nommer frere Chrétien. Comme l'air de la mer l'avoit incommodé, & qu'il n'étoit point accoutumé à marcher ainsi par la pluie & dans les boues; après avoir fait un peu de chemin, il

ſe coucha par terre & dit à ſes compagnons: Il faut que vous me portiez ou que vous me cherchiez une voiture. Ils lui trouverent un cheval qui n'avoit ni ſelle ni bride, mais ſeulement un licoû : ils mirent leurs manteaux deſſus, & l'y firent monter. Un peu après ils trouverent des gens armés, qui demanderent s'il étoit l'Archevêque de Cantorberi. Il leur répondit : Eſt-ce-là l'équipage de cet Archevêque? Dieu permit qu'ils ſe contenterent de cette réponſe, & ne le reconnurent point.

Il arriva le ſoir à Graveline & ſe mit à table avec ſes trois compagnons, qui lui donnerent la derniére place, & qui affectoient en tout de le traiter comme le dernier d'entre eux. Néanmoins l'hôte remarqua dans ſa phiſionomie & dans ſes maniéres, quelque choſe de noble qui trahiſſoit le frere Chrétien. Il étoit en effet de belle taille ; avoit le front large, le regard majeſtueux, le viſage long, & il donnoit aux enfans & aux gens de la maiſon du peu qu'il y avoit ſur la table. Comme on avoit déja parlé par-tout de la fuite du Prélat, l'hôte aiant fait ſes obſervations, tira ſa femme à part, & lui dit ce qu'il ſoupçonnoit. La femme impatiente & curieuſe, alla auſſi-tôt voir le Prélat à table ; & après l'avoir bien regardé, elle revint en ſoûriant dire à ſon mari : C'eſt lui aſſurément. Auſſi-tôt elle alla chercher avec empreſſement des noix, des pommes, du fromage, & les mit devant le frere Chrétien, qui eut mieux aimé n'être pas ainſi ſervi avec diſtinction. Après le ſouper, l'hôte s'approcha de lui, & ne voulut jamais s'aſſeoir qu'à terre à ſes pieds. Il lui dit enſuite : Monſeigneur, je rends graces à Dieu de ce que vous m'avez fait l'honneur d'entrer chez moi. Et qui ſuis-je donc,

dit le Prélat, sinon un pauvre frere nommé Chrétien? L'hôte reprit : Assurément, quelque nom qu'on vous donne, je sçai que vous êtes l'Archevêque de Cantorberi. Le Prélat ne pouvant plus dissimuler, fit beaucoup d'amitié à l'hôte pour l'engager à ne le point découvrir, & l'emmena le lendemain avec lui. Thomas avoit à craindre le Comte de Flandres & le Comte de Boulogne son frere, tous deux cousins-germains du Roi d'Angleterre, qui leur avoit mandé la fuite de l'Archevêque. D'ailleurs le Comte de Boulogne avoit épousé une religieuse fille du Roi Etienne, & Thomas, alors Chancelier, s'étoit opposé de tout son pouvoir à ce mariage scandaleux.

XVI. Le Roi de France lui est favorable.

Il partit donc de Graveline avant le jour, & aiant fait douze lieues à pied par un chemin glissant & plein de boue, il arriva à Clairmarais, monastére de Cisteaux près de saint Omer. Le même jour arriverent à saint Omer les Evêques que le Roi d'Angleterre envoioit au Pape : c'est pourquoi l'Archevêque Thomas partit de Clairmarais la nuit même après Matines, & se retira à un ermitage de saint Bertin, où il demeura trois jours caché ; & ensuite à la priére de l'Abbé & des moines, il vint à saint Bertin même. Cependant les Envoiés du Roi d'Angleterre allerent trouver le Roi de France Louis le jeune à Compiegne, & lui rendirent les lettres de leur Maître, portant, que Thomas, ci-devant Archevêque de Cantorberi, s'étoit enfui de son Roiaume comme traître, & qu'ainsi il prioit le Roi Louis son Seigneur de ne pas le recevoir dans ses terres. Le Roi de France se récria sur ces mots, ci-devant Archevêque ; & demanda qui l'avoit déposé. Il ajoûta : Assurément je suis Roi aussi-bien

que le Roi d'Angleterre, & néanmoins je ne pourrois pas déposer le moindre clerc de mon Roiaume. Hebert & un autre de la compagnie de l'Archevêque ne perdoient point de vue les Prélats envoiés du Roi, sans qu'ils le sussent. Ils allerent donc aussi trouver le Roi de France, qui connoissoit & estimoit Thomas dès le temps qu'il étoit Chancelier. Il s'informa s'ils lui étoient attachés ; & l'aiant appris, il les embrassa & les écouta favorablement. Quand ils lui eurent raconté, suivant l'ordre du Prélat, l'histoire de ses souffrances, ce bon Roi en fut attendri, & leur dit ce que le Roi d'Angleterre lui avoit écrit contre le Prélat & ce qu'il avoit répondu. Il ajoûta : Avant que de traiter si durement un homme de ce rang & son ancien ami, il devoit se souvenir de ce verset du pseaume : *Mettez-vous en colére & ne péchez point.* A quoi un des envoiés de l'Archevêque répondit : Sire, il s'en seroit peut-être souvenu, s'il l'avoit entendu chanter à l'Office aussi souvent que vous ; & le Roi sourit. Le lendemain le Roi aiant tenu conseil avec ceux qu'il avoit auprès de lui, accorda à l'Archevêque de Cantorberi la sûreté dans son Roiaume ; & en congédiant ses envoiés, il ajouta : Il est de l'ancienne dignité de la Couronne de France, que les exilés, & sur-tout les ecclésiastiques, trouvent dans le Roiaume de la sûreté & de la protection.

XVII. Le Pape examine la cause de S. Thomas.

Les envoiés de l'Archevêque se retirerent très-contens ; & suivant leurs ordres, ils se hâterent d'aller trouver à Sens le Pape Aléxandre III. Les députés du Roi d'Angleterre y étoient arrivés le jour précédent, & avoient ébranlé plusieurs Cardinaux, en leur faisant espérer des présens considérables, & en leur faisant crain-

dre les suites funestes de la colere du Roi Henri. Quelques-uns disoient que Thomas étoit le défenseur de la liberté de l'Eglise, & qu'il falloit le soutenir; mais les autres soutenoient que c'étoit un brouillon dont il falloit réprimer les entreprises. La prévention fut telle, que les envoiés de Thomas ne purent obtenir des Cardinaux le baiser de paix. Cependant dès le jour de leur arrivée, ils eurent le soir audience du Pape, qui les écouta favorablement & fut touché jusqu'aux larmes du récit qu'ils lui firent des souffrances de l'Archevêque. Il leur dit : Votre maître a déja acquis de son vivant la gloire du martyre. Comme il étoit fort tard, il leur donna sa bénédiction & les renvoia à leur logis. Le lendemain le Pape tint consistoire avec les Cardinaux qui étoient presque tous présens à sa Cour. On appella les envoiés de part & d'autre; & les Evêques parlerent pour le Roi d'Angleterre, & accuserent Thomas d'indiscrétion & d'opiniâtreté. Un des Seigneurs qui étoient présens, dit : Nous ne savons, nous autres gens sans lettres, ce qu'ont dit les Evêques. C'est qu'ils avoient parlé en latin. C'est pourquoi, continua-t'il, il faut que nous disions aussi comme nous pourrons, pourquoi nous avons été envoiés. Ce n'est ni pour disputer ni pour parler mal de personne. Sans la division qui est survenue entre le Roi & l'Archevêque de Cantorberi, nous serions heureux sous un si grand Prince & sous un si bon Pasteur. Nous vous supplions donc de travailler à rétablir la paix entre eux. Ce Seigneur Anglois parla en sa langue, & tout le monde loua sa modération.

XVIII. Le saint Archevêque va

Le Pape déclara aux envoiés du Roi, qu'il ne pouvoit rien décider sur cette affaire en l'ab-

trouver le Roi de France & le Pape.

sence de l'Archevêque de Cantorberi. Dans le fond il étoit très-embarassé : il voioit un Roi jeune & puissant, dont les députés faisoient entendre qu'il pourroit bien se porter à embrasser le schisme qui déchiroit l'Eglise. D'un autre côté il ne pouvoit se résoudre à renvoier l'Archevêque dans un païs où il étoit regardé comme un criminel d'Etat. Il lui sembloit que c'étoit l'envoier en prison combattre contre son geolier. Les Cardinaux augmentoient son embarras ; car la plûpart, accoutumés à user de complaisance pour les Princes, vouloient que l'on accordât au Roi ce qu'il demandoit. Mais le Pape tint ferme à ne rien ordonner au préjudice de l'Archevêque en son absence, & les envoiés du Roi s'en retournerent en Angleterre sans avoir reçu la bénédiction du Pape, lequel cassa aussi la sentence donnée à Northampton contre Thomas par les Evêques & les Barons d'Angleterre. Cependant l'Archevêque Thomas partit de saint Bertin & alla à Soissons. Le Roi Louis y arriva le lendemain, & apprenant que l'Archevêque étoit dans la ville, il alla descendre de cheval à son logis, & le visita le premier. Il lui témoigna la joie qu'il avoit de le recevoir dans son Roiaume, & l'obligea d'accepter de sa libéralité tout ce qui lui seroit nécessaire. Thomas partit quelques jours après, accompagné des officiers du Roi, pour aller à Sens trouver le Pape. Il fut reçu froidement par les Cardinaux; mais il eut audience du Pape, qui lui témoigna être fort touché de ses peines, & lui ordonna d'expliquer le lendemain en présence des Cardinaux le sujet de sa disgrace. Ce jour-là donc étant assis le premier après le Pape, il voulut se lever ; mais le Pape lui dit de parler étant assis. Quand on eut entendu ses raisons,

on en fut touché jusqu'au larmes, & on lui promit de le secourir efficacement. L'Archevêque remit le lendemain l'anneau Episcopal entre les mains du Pape ; en le conjurant de donner un meilleur Pasteur à cette église, s'accusant d'avoir été cause de tous les troubles : car, dit-il, je ne suis pas entré dans la bergerie par la porte, mais par la faveur de la Puissance séculiere, quoique j'y sois entré malgré moi.

XIX. Il se retire à Pontigni, & y mene une vie admirable. Le Roi d'Angleterre fait confisquer ses biens & bannit ceux qui étoient liés avec le saint Prélat.

Alexandre l'obligea de reprendre l'anneau, & lui promit de ne l'abandonner de sa vie. Mais, ajouta-t-il, afin que vous appreniez à mener une vie pauvre & convenable à votre état présent, je vous mets entre les mains de ce pere des pauvres. C'étoit l'Abbé de Pontigni, maison de l'Ordre de Cisteaux dans le Diocèse d'Auxerre, où Thomas & quelques-uns des siens se retirerent en attendant un temps plus favorable. En entrant dans cette Abbaïe, il voulut prendre l'habit monastique, & le Pape le lui envoia béni de sa main. Il étoit fait de grosse étoffe & de de laine crue. L'Archevêque en fut revêtu publiquement par l'Abbé avec les cérémonies ordinaires. Il regarda ce monastere comme une sainte retraite, où il pourroit jouir de Dieu dans une profonde paix, après tant d'agitations & de tempêtes. Il fut bien aise de se trouver dans cette école de pénitence, pour réparer les fautes qu'il avoir pu commettre, dans la dissipation continuelle des affaires qui l'avoient jusqu'alors occupé. Il s'appliquoit aux veilles & aux jeûnes. Il assistoit à l'Office avec les religieux ; & se trouvoit à tous les exercices communs. Il alloit travailler aux champs avec les autres ; il scioit les bleds, fauchoit les foins durant la grande chaleur du jour. Il vouloit enfin se conformer en tout à la maniere de vivre de la

maison, jusqu'à ne manger que des légumes secs & sans goût. Il passoit de plus une grande partie des nuits à prier & à pleurer ; & lorsqu'il étoit accablé de sommeil, il se couchoit sur la terre, appuiant sa tête sur une pierre pour prendre un peu de repos. Il méditoit continuellement l'Ecriture sainte avec toute l'application possible, & il y trouvoit toujours un plaisir nouveau. Le Roi d'Angleterre irrité de la bonne réception que le Roi de France & le Pape avoient faite à l'Archevêque, fit confisquer tous les biens de ce Prélat, & de toutes les personnes qui étoient liées avec lui. Il les bannit tous, depuis les vieillards jusqu'aux enfans à la mammelle ; en faisant jurer tous ceux qui étoient en âge de raison, qu'ils iroient trouver l'Archevêque de Cantorberi en quelque lieu qu'il pût être, afin que la vue de tant de personnes misérables à cause de lui l'accablât de douleur & d'affliction. Il défendit en même-temps à tous ses sujets de prier Dieu pour lui. Après ce cruel édit de bannissement ; on vit tous les jours arriver à Pontigni grand nombre d'exilés, qui venoient représenter à Thomas les maux & les pertes qu'ils souffroient à cause de lui. Mais à la considération du Prélat persécuté, on ne les laissa manquer de rien par tout où ils allérent. Plusieurs même se trouvoient mieux au lieu de leur exil que dans leur Patrie.

XX. Fermeté de S. Gilbert de Sempringan.

Entre ceux qui furent persécutés à cause du saint Archevêque, on remarque la fermeté de saint Gilbert de Sempringan. On l'accusa auprès du Roi, d'avoir envoié en France à Thomas de grandes sommes d'argent. On le menaça lui & tous les supérieurs de son Ordre, de les bannir s'ils étoient convaincus du fait. Comme on connoissoit la sainteté de Gilbert,

en lui dit qu'on le renverroit absous lui & les siens, s'ils vouloient déclarer juridiquement qu'ils n'avoient point envoié d'aumônes à l'Archevêque. Mais quoiqu'il ne lui eût rien envoié, il ne voulut jamais l'assurer en justice, & témoigna être disposé à tout souffrir plutôt que de se justifier d'une telle accusation, comme si c'eut été un crime d'assister un saint Evêque qui souffroit persécution pour la justice. Cette affaire n'eut point d'autre suite : & chacun admira la fermeté de Gilbert, qui laissa à la postérité un exemple bien digne d'être imité. Ce serviteur de Dieu mourut l'an 1189 âgé de cent six ans.

XXI. S. Thomas est abandonné des Abbés de Cisteaux, & ensuite des Cardinaux & du Pape.

Le Roi d'Angleterre voiant que l'Archevêque étoit toujours également ferme & constant, entreprit de le faire sortir de Pontigni ; dans l'espérance qu'en lui ôtant cette retraite, il l'obligeroit à se soumettre à ce qu'il souhaitoit. Il écrivit au Chapitre général de Cisteaux, qu'il alloit détruire tous les monasteres de leur Ordre qui étoient en Angleterre, s'ils gardoient plus long-tems son ennemi chez eux. Cette menace épouvanta tellement tous les Abbés de cet Ordre, qu'ils prierent l'Archevêque de sortir de Pontigni. Ce qui fit dire au Roi de France : O Religion, Religion, où êtes-vous à présent ? Puisque ceux que nous croions morts au monde, craignent encore plus les menaces d'un Roi de la terre, que la colere de Dieu : mais je me réjouis de trouver cette occasion d'assister un si grand serviteur de Dieu. Le Prélat exilé trouva toujours depuis toute la protection qu'il put souhaiter dans ce religieux Prince, & étant forcé de sortir de Pontigni, il alla demeurer au monastere de sainte Colombe de Sens. Le Roi d'Angleterre ne se rebuta pas. Il tâcha d'enga-

ger le Roi de France & le Pape à abandonner l'Archevêque. Il réussit auprès du Pape, par le moien des Cardinaux qu'il avoit gagnés, & à qui il avoit fait de riches présens. Ce Prince se vantoit d'avoir le Pape & tous les Cardinaux dans sa bourse, & de jouir des mêmes prérogatives que son aieul, qui étoit dans ses Etats, Roi, Légat, Patriarche, Empereur, & tout ce qu'il lui plaisoit. Jean de Sarisberi qui parle ainsi, ajoute: On écrira ceci dans les annales de l'Eglise Romaine, que le Pape touché des prieres & des menaces du Roi d'Angleterre, dont il a souffert si long temps les excès intolérables, a dépouillé de ses pouvoirs, sans forme juridique, un Prélat exilé depuis près de quatre ans avec une infinité d'innocens. C'est que le Pape venoit d'ôter à l'Archevêque Thomas la Légation d'Angleterre qu'il lui avoit accordée depuis sa disgrace, & avoit envoié deux Légats que le Roi Henri avoit demandés.

XXII. Plaintes du Saint Archevêque contre la Cour de Rome.

Cependant saint Thomas écrivit au Pape Alexandre pour lui faire connoître les excès du Roi d'Angleterre. Pour ne point parler, dit-il, de l'église de Cantorberi & de celle de Tours, que ce Prince traite comme vous sçavez, il laisse depuis long-tems sept Evêchés vacans dans notre Province & dans celle de Rouen, & ne permet point qu'on y ordonne d'Evêques. Si nous dissimulons ces désordres, que répondrons-nous à Jesus-Christ au jour du Jugement? Qui résistera à l'Antechrist, si l'on tolére ainsi ses précurseurs? C'est par ces tolérances que les Rois mettent l'Eglise en esclavage. Voici comme le saint Archevêque écrivit au Cardinal Albert sur les sujets de mécontement qu'il avoit reçus de la Cour de Rome. Plût-à-Dieu, mon cher ami, que vous puissiez entendre ce que l'on dit en

France à la honte de l'église Romaine ? Je ne sçai comment il arrive toujours à la Cour de Rome, que Barabbas est délivré & Jesus-Christ mis à mort. C'est par l'autorité de cette Cour que notre proscription a été prolongée jusqu'à la fin de la sixiéme année. On condamne chez vous de pauvres exilés, & on ne les condamne que par ce qu'ils sont pauvres & foibles : au contraire on absout des sacriléges, des homicides, des voleurs, que S. Pierre même ne pourroit absoudre, je le dis hardiment, puisque Jesus-Christ n'ordonne d'absoudre que les pécheurs qui se convertissent & qui font pénitence. C'est de nos dépouilles, que les envoiés du Roi font de riches présens aux Cardinaux & aux courtisans du Pape. Je ne veux plus fatiguer la Cour de Rome : Que ceux-là y aillent, qui en reviennent triomphans d'avoir opprimé l'innocence & la justice.

VI.

XXIII. Réconciliation de saint Thomas avec le Roi Henri.

Dans le tems que tout paroissoit déseſpéré, la paix se fit entre le Roi & l'Archevêque. Ce Prince craignoit que ses Etats ne fussent mis en interdit ; & d'ailleurs il ne vouloit point être plus long-tems ennemi du Roi de France, qui avoit toujours protégé le saint Prélat. Il y eut une conférence au mois de Juillet 1170, où la paix fut conclue. Elle se tint dans le païs Chartrain entre les Rois de France & d'Angleterre & quelques Evêques.

Le Roi Henri donna un rendez-vous à l'Archevêque Thomas. Dès que le Roi apperçut le Prélat, il se détacha de ceux qui l'accompagnoient, alla au devant & le salua le premier la tête nue. Après s'être donné la main & s'être embrassés étant tous deux à cheval, ils eurent ensemble une conversation particuliere dans

laquelle il parut entre eux une si grande familiarité, qu'on n'auroit pas cru qu'ils eussent jamais été mal ensemble, ce qui surprit agréablement ceux qui les voioient de loin, jusqu'à leur faire verser des larmes de joie. Cet entretien fut si long, que quelques-uns s'ennuioient de n'en pas voir la fin. L'Archevêque représenta modestement au Roi la mauvaise conduite qu'il avoit tenue, & l'exhorta à rentrer en lui-même, à songer aux affaires de sa conscience & à rétablir sa réputation ; attribuant ses fautes aux mauvais conseils qu'on lui avoit donnés, plutôt qu'à sa mauvaise volonté. Le Roi l'écoutoit non-seulement avec patience, mais avec bonté, & promit de se corriger. Je ne doute point, ajouta-t-il, que l'église de Cantorberi ne soit la plus noble de toutes celles d'Occident ; & bien loin de la priver de ses droits, je ferai ensorte qu'elle recouvre son ancienne dignité, & je tâcherai de suivre toujours vos avis. A l'égard de ceux qui jusqu'ici nous ont trahi vous & moi, avec le secours de Dieu je les traiterai comme ils le méritent. A ces mots Thomas descendit de cheval pour se jetter aux pieds du Roi ; mais le Roi prenant l'étrier l'obligea de remonter ; il parut même répandre des larmes & lui dit : Enfin, Seigneur Archevêque, rendons-nous de part & d'autre notre ancienne amitié, faisons-nous tout le bien que nous pourrons, & oublions entiérement le passé. Comme il voioit entre ceux qui les regardoient de loin, quelques-uns de ceux qui fomentoient la division, il s'approcha d'eux & leur dit pour leur fermer la bouche : Comme je trouve l'Archevêque parfaitement bien disposé, si de mon côté je n'en usois pas bien avec lui, je serois le plus méchant de tous les hommes, & j'autori-

ſerois tout le mal qu'on dit de moi. Mais je ne vois point de parti plus convenable ni plus utile, que de m'appliquer à lui donner toutes ſortes de marques d'amitié & de confiance. Les aſſiſtans donnerent de grands applaudiſſemens à ce diſcours du Roi. Ce Prince vouloit emmener l'Archevêque avec lui, diſant qu'il étoit avantageux que leur paix fût connue de tout le monde; mais le Prélat répondit qu'il paſſeroit pour un ingrat, s'il ne prenoit congé du Roi de France & de ſes autres bienfaiteurs; & le Roi d'Angleterre en convint.

XXIV. Son Martyre.

Peu de tems après, le Prélat retourna en Angleterre, où il fut reçu avec une joie extraordinaire. Cependant les Evêques qu'il avoit excommuniés par l'ordre du Pape, pour avoir ſacré le fils du Roi en l'abſence de leur Primat & malgré ſa défenſe, ſouleverent les Seigneurs contre lui & irriterent de nouveau Henri II. Ce Prince dont la colere étoit auſſi furieuſe que celle du lion s'emporta beaucoup contre Thomas, & dans l'excès de ſa fureur, il maudit ceux qu'il avoit nourris & comblés de bienfaits, en ſe plaignant de ce qu'aucun d'eux ne le vengeoit d'un Prêtre qui troubloit ſon Roiaume. Quatre gentils-hommes de la chambre formerent ſur l'heure la réſolution de tuer l'Archevêque. Ils allerent d'abord trouver le Prélat dans ſa maiſon. Ils lui dirent qu'ils venoient de la part du Roi, lui ordonner différentes choſes, que Thomas ne put accorder. Ils ſortirent enſuite en le ménaçant. Ils revinrent preſque auſſitôt avec des armes; & trouvant Thomas à Vêpres dans l'égliſe, l'un d'eux s'écria: Où eſt le traitre? Comme perſonne ne répondoit, d'autres dirent: Où eſt l'Archevêque? Thomas deſcendant de ſa place répondit: Me voici. Auſſi-

tôt un de ces meurtriers le tirant par le pallium crioit : Sors, tu mourras tout à l'heure. A quoi le Prélat répondit : Je ne sortirai pas : mais si vous me cherchez, je vous défends de la part de Dieu de faire aucun mal aux miens. Après ces mots le meurtrier nommé Renaud voulut donner un grand coup d'épée sur la tête de l'Archevêque ; mais un clerc nommé Edouard Grim, étendit le bras pour recevoir le coup dont il eut le bras presque emporté. Le reste du coup porta sur le Prélat, abbatit son bonnet & le blessa à la tête. Renaud s'écria ; frappez, frappez. Thomas baissa la tête pour prier & dit : Je recommande mon ame & la cause de l'Eglise à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints patrons de ce lieu, & au Martyr saint Denis. Ce furent là ses derniéres paroles ; car s'étant mis à genoux devant l'autel, les mains jointes & levant les yeux, il reçut un second coup qui le fit tomber. Le troisiéme de ces assassins acheva de lui ôter la vie, & le quatriéme nommé Hugues Mauclerc enfonça son épée dans la tête ouverte & répandit la cervelle sur le pavé, puis il s'écria : Il est mort, sortons d'ici. Telle fut la fin de ce saint Prélat qui arriva le 29 de Décembre de l'an 1170 sur les cinq heures du soir. Il reçut tous ces coups sans parler & sans faire aucun mouvement des pieds ni des mains. Il étoit dans la cinquante-deuxiéme année de son âge, & la neuviéme de son Episcopat. Dieu a manifesté sa sainteté par un grand nombre de miracles opérés sur son tombeau.

Pendant qu'on le massacroit dans l'église d'autres pilloient son Palais. Ils rompirent les portes & les serrures, enleverent ses chevaux, battirent ses domestiques, ouvrirent ses coffres, partagerent entre eux l'argent, les habits & les

autres meubles. Ils emporterent même les titres de l'église de Cantorberi, & les donnerent à Renoul de Broc, pour les porter au Roi en Normandie, afin qu'il pût suprimer ceux qu'il trouveroit contraire à ses prétentions.

VII.

XXV. Suite du Regne de Henri II. Il se soumet à la pénitence & reçoit l'absolution.

A la nouvelle de ce meurtre, toute la ville de Cantorberi fut consternée. Les pauvres accoururent à l'église pleurer leur pere. On recueillit avec soin le sang qui étoit sur le pavé. Les moines ensévelirent le corps & le mirent dans un tombeau de marbre. L'église demeura interdite pendant près d'une année : on couvrit les croix & on dépouilla les autels comme au Vendredi-Saint, & les moines réciterent l'Office dans leur chapitre sans chanter. Le Roi témoigna être fort affligé de cette mort. Il craignoit que le Pape ne l'excommuniât & n'interdit son Roiaume. Il savoit les suites que ces censures avoient alors pour le temporel. Il envoia des députés à Rome pour demander l'absolution de la faute qu'il avoit commise, en donnant occasion au meurtre de saint Thomas. Aiant appris ensuite que le Pape avoit pris la résolution de lui envoier des Légats, il assembla une grande armée, pour passer en Irlande où il étoit appellé, pour en être reconnu Souverain. Il croioit y être plus en sûreté qu'en Angleterre, contre l'interdit qu'il craignoit. Il y alla donc avec une flotte de quatre cens voiles, & fit venir à ses ordres tous les Seigneurs & les Evêques d'Irlande, qui le reçurent comme leur Roi, & lui firent serment de fidélité, à lui & à ses successeurs à perpétuité. Pendant que le Roi d'Angleterre étoit en Irlande, les Légats du Pape arriverent en Normandie. Le Roi s'y rendit aussi & se soumit à la pénitence

qu'ils lui imposerent. Ma personne, leur dit-il, est entre vos mains : je suis prêt d'obéir à tout ce que vous m'ordonnerez. Il reçut l'absolution à genoux hors de l'église, & consentit à tout ce que les Légats voulurent.

XXVI. Guerre civile en Angleterre.

Horribles violences qui s'y exercent.

Le Roi va en pélerinage au tombeau de S. Thomas.

Cependant le jeune Henri III, qui avoit été sacré pendant l'absence & malgré la défense du saint Archevêque Thomas, s'étoit élevé contre le Roi son pere, avec ses deux freres Richard & Geoffroi. Le Roi d'Ecosse & plusieurs autres Princes entrerent dans les intérêts du jeune Henri ; & cette guerre civile des enfans contre leur pere, fut regardée comme une punition divine du meurtre de saint Thomas de Cantorberi. Le Roi Henri II ainsi attaqué par ses enfans écrivit une lettre au Pape Aléxandre, où il dit : Je me jette à vos genoux pour vous demander conseil. Le Roiaume d'Angleterre est de votre Jurisdiction ; & quant au droit féodal, je ne reléve que de vous. Que l'Angleterre éprouve maintenant ce que peut le souverain Pontife ; & comme il n'emploie point les armes matérielles, qu'il défende le patrimoine de saint Pierre par le glaive spirituel. C'est ainsi que Pierre de Blois faisoit parler ce Prince pour lequel il composa cette lettre. Cependant la guerre continuoit toujours. Les Ecossois & les peuples du païs de Galles, anciens ennemis des Anglois, la faisoient avec la derniére cruauté, jusqu'à massacrer les Prêtres sur les autels, ouvrir les femmes enceintes, & en tirer les enfans à la pointe de leurs lances. Henri II se voioit abandonné presque de tous ses sujets, & n'avoit plus à sa suite que des étrangers qu'il paioit largement. Ainsi pressé de tous côtés, il passa en Angleterre qu'il désiroit du moins pouvoir conserver. Quand il y fut arrivé, il alla d'a-

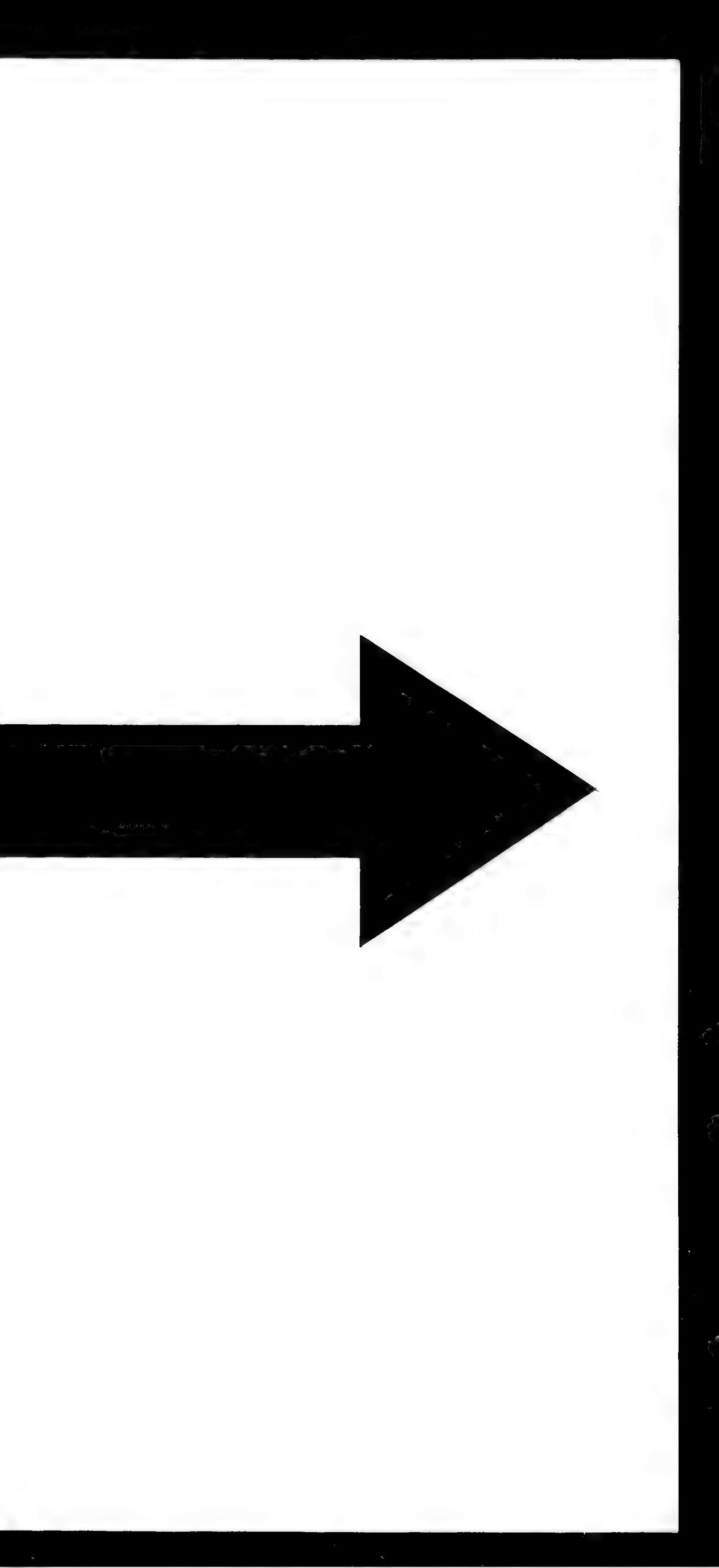
bord

bord à Cantorberi dans le dessein de faire satisfaction au saint Martyr. Il partit de l'église de saint Dunstan qui est assez loin hors de la ville, revêtu sur sa chair d'une pauvre tunique de laine, & marchant nuds pieds dans les rues pleines de boue. Il vint ainsi au tombeau de saint Thomas, où il se tint prosterné, recevant des coups de verges de la main de tous les Evêques, des Abbés qui étoient présens, & de tous les moines de la communauté l'un après l'autre. Il demeura ainsi prosterné sans tapis ni autre chose sous lui tout le jour & la nuit suivante, sans prendre aucune nourriture. Il demanda une Messe en l'honneur de saint Thom[as] & l'entendit. Pendant qu'on la célébroit, le Roi d'Ecosse fut pris, comme on le sçut bientôt après, & le jeune Roi assiéga Rouen avec le Roi de France. Mais ce qui est remarquable, c'est que trois semaines après le pélerinage du Roi au tombeau de saint Thomas, la guerre cessa en Angleterre. Ce Prince repassa en Normandie pour secourir Rouen : il bénissoit Dieu & saint Thomas, & menoit avec lui le Roi d'Ecosse, & trois autres Seigneurs ses prisonniers.

XXVII.
La paix rétablie en Angleterre.
Le Pape y envoie des Légats.

Le Roi fut reçu par le nouvel Archevêque [de] Cantorberi Richard qui étoit revenu de Ro[me]. Il excommunia par l'autorité du Pape tous [les] ennemis du Roi sans en excepter le Roi son [fils]. Henri II fit lever le siége de Rouen, & [se] réconcilia avec ses enfans. Ainsi la paix fut [ré]tablie dans tous ses Etats. Quelques années [apr]ès, le Pape envoia en Angleterre le Cardi[nal] Hugues, qui convoqua un Concile à Lon[dre]s, auquel les deux Rois, le pere & le fils [as]sisterent. L'Archevêque d'Yorc prétendit y a[voi]r la préséance sur celui de Cantorberi. Com-





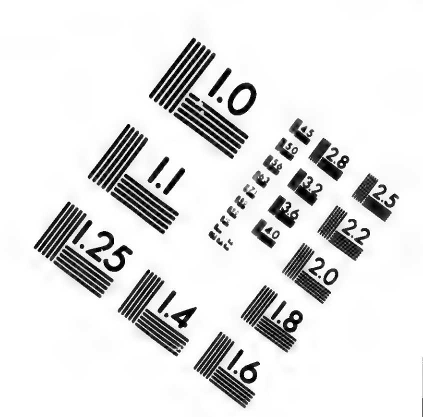
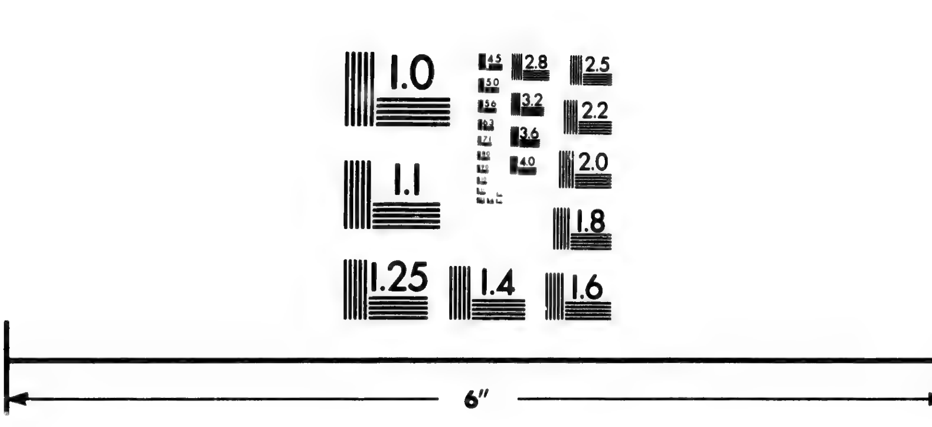
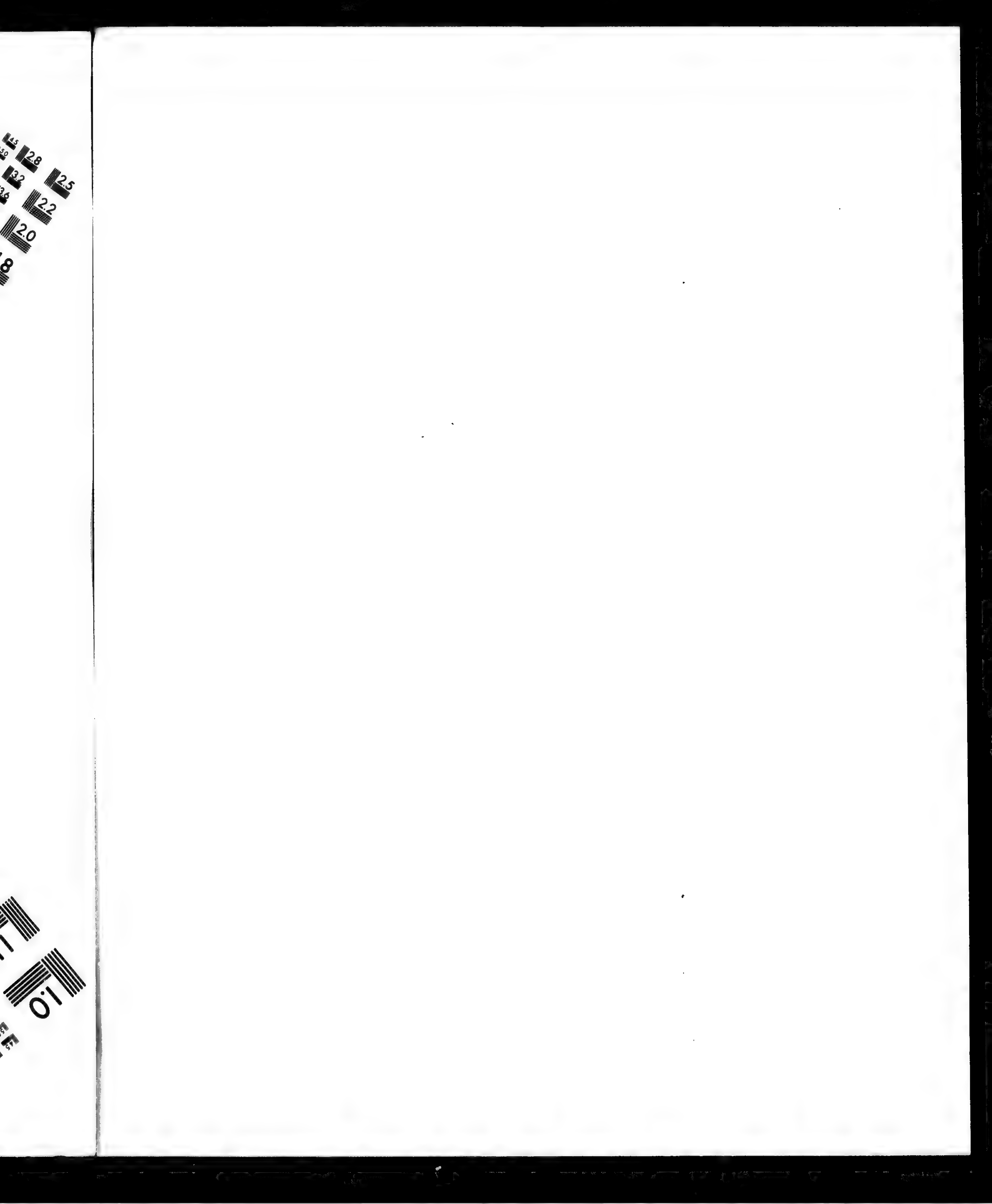


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





me celui-ci se mit à la premiére place après le Légat, l'Archevêque d'Yorc s'assit sur ses genoux. Il en fut ôté & jetté par terre, eut sa chappe déchirée, & reçut des coups de poing & de bâton. Il présenta sa plainte au Roi, qui ne fit qu'en rire, & le Légat se retira voiant le peu d'autorité qu'il avoit en Angleterre. Un mois après, arriva un autre Légat nommé Vivien destiné pour l'Ecosse & pour l'Irlande. Le Roi d'Angleterre lui envoia demander comment il avoit osé entrer dans ses Etats sans sa permission. Le Légat épouvanté par cette question, jura qu'il ne feroit rien dans sa légation contre la volonté du Roi ; ainsi on lui permit de passer en Ecosse, d'où il alla en Irlande, & tint à Dublin un Concile général de toute l'Isle ; mais il n'en sortit pas aussi chargé d'argent qu'il l'avoit espéré.

XXVIII. Mort du jeune Roi d'Angleterre & de Henri II son pere.

Le jeune Roi d'Angleterre Henri faisoit la guerre au Roi son pere en Limousin, & l'avoit plusieurs fois voulu surprendre par de faux sermens & des promesses trompeuses. Enfin le chagrin de ne pouvoir réussir dans ses mauvais desseins, le fit tomber malade à Martel en Quierci. Se voiant près de sa fin, il envoia prier son pere de le venir voir, mais le pere ne voulut pas s'y fier. Le malade appella les Evêques & les autres ecclésiastiques qui étoient auprès de lui, & leur confessa ses péchés, d'abord en particulier, & ensuite en public. Après avoir reçu l'absolution, il donna à un de ses amis la croix qu'il avoit prise pour aller à Jerusalem, & le chargea d'accomplir son vœu. Il ôta ensuite ses habits, se revêtit d'un cilice, se mit une corde au coû, & dit aux Evêques : Je me livre, indigne pécheur que je suis, à vous qui êtes les Ministres de Dieu

Priez notre Seigneur Jesus-Christ qui a pardonné au voleur à la Croix, d'avoir pitié de ma malheureuse ame par son ineffable miséricorde. Tous répondirent *Amen.* Et il ajouta : Tirez-moi de mon lit avec cette corde, & jettez-moi sur ce lit de cendre. Ils le firent & mirent deux grosses pierres, l'une à sa tête & l'autre à ses pieds. Alors il reçut le saint Viatique, & mourut âgé de vingt-huit ans l'an 1183. Il fut enterré à Notre-Dame de Rouen, comme il l'avoit ordonné. Six ans après mourut le Roi Henri son pere. Le chagrin de se voir abandonné de ses enfans dans la guerre qu'il avoit avec le Roi de France, le fit tomber malade à Chinon en Touraine. Il leur donna sa malédiction, qu'il ne voulut jamais révoquer, quelques instances que lui en fissent les Evêques & toutes les personnes de piété. Lorsqu'il se vit à l'extrêmité, il se fit porter à l'église devant l'autel, où il reçut la communion du Corps & du Sang de Notre Seigneur, après avoir confessé ses péchés, & reçu l'absolution des Evêques & du Clergé. Il avoit régné près de trente-cinq ans. Il fut enterré à Fontevraud dans le chœur des Religieuses.

VIII.

XXIX. Regne de Richard. On exerce d'horribles violences contre les Juifs.

Richard Comte de Poitiers son fils aîné lui succéda dans tous ses Etats, & régna dix ans. Aussi-tôt après la mort de son pere, il alla à Rouen se faire reconnoître Duc de Normandie, & passa ensuite en Angleterre. Il fut sacré à Londres, & fit serment de conserver toute sa vie la paix & les priviléges de l'Eglise, de rendre au peuple une exacte justice, d'abolir les mauvaises coutumes & d'en établir de bonnes. Après la Messe le Roi donna un festin solemnel. Les Evêques étoient à table avec lui ;

& les Seigneurs servoient. Il s'éleva pendant le repas une violente sédition contre les Juifs. Le bruit se répandit par toute la ville, que le Roi avoit commandé de les exterminer. Aussi-tôt le peuple de Londres, & ceux qui étoient venus des Provinces pour le sacre, prirent les armes, tuerent les Juifs & mirent le feu aux maisons les plus fortes dans lesquelles ils se retiroient. Le Roi qui étoit à table, aiant appris ce désordre, envoia pour l'appaiser quelques-uns des principaux Seigneurs; mais le peuple en fureur ne voulant point les écouter, ils furent contraints de se retirer. Le Roi écrivit dans tous les Comtés d'Angleterre, pour défendre que l'on fit aucun mal aux Juifs: mais avant que cet ordre fut publié, plusieurs villes avoient suivi l'exemple de celle de Londres, plûtôt par l'avidité du gain que par le zéle de la Religion. Plusieurs Juifs pour éviter ces violences, reçurent le Baptême. Tous ceux d'York périrent peu de temps après. Ils offrirent une grande somme d'argent pour pouvoir se retirer la vie sauve, mais le peuple ne voulut pas le permettre. Alors un d'entre eux leur conseilla de se tuer les uns les autres, ce qui fut éxécuté. Chaque pere de famille prit un rasoir dont il coupa la gorge à sa femme, à ses enfans, à ses domestiques & enfin à lui-même. Quelques-uns jetterent les corps morts sur le peuple. D'autres les enfermerent dans la maison du Roi, où ils les brulerent avec les bâtimens. Les Juifs qui resterent furent tués par le peuple. Cependant les Chrétiens pilloient & bruloient les maisons des Juifs. C'étoit ainsi qu'on se préparoit à la croisade en Angleterre.

XXX. Le Roi Richard part

Le Roi Richard assembla ensuite un Concile dans lequel il conféra plusieurs dignités ecclé-

pour la Croisade. Diverses actions de ce Prince. Sa captivité. Sa délivrance.

stiques. Il en faisoit une espéce de commerce qui lui donna moien d'amasser en peu de temps des sommes immenses. C'étoit aussi par-là qu'il se préparoit lui-même à la croisade. Il partit l'an 1190 avec Philippe Auguste Roi de France, & laissa le gouvernement de son Roiaume à Guillaume de Longchamp Evêque d'Eli son Chancelier. Il alla s'embarquer à Marseille, & en cotoiant l'Italie il arriva à l'embouchure du Tibre, où le Cardinal Octavien Evêque d'Ostie le vint trouver. Le Roi lui fit de grands reproches sur la simonie des Romains, se plaignant qu'ils avoient reçu sept cens marcs d'argent pour le sacre de l'Evêque du Mans, quinze cens pour la légation de l'Evêque d'Eli, une grande somme pour empêcher la déposition de l'Evêque de Bordeaux accusé par son Clergé. Le Roi Richard alla ensuite à Salerne & y fit un long séjour, attendant que la flote fût à Messine. Le Roi Philippe y arriva huit jours avant Richard & ils y passerent l'hyver. Pendant ce séjour Richard assembla dans une chapelle tous les Evêques qui l'accompagnoient, se prosterna à leurs pieds, nud en chemise, confessa ses débauches & ses infamies, & reçut la pénitence qui lui fut imposée. Il partit de Messine le dixiéme d'Avril 1191, & aiant été jetté par la tempête en l'Isle de Chypre, il la conquit, en passant, sur Isaac Comnene, qui s'étoit révolté contre l'Empereur Isaac l'Ange. Il se rendit ensuite devant Acre qui fut prise à composition. L'absence du Roi Richard causa en Angleterre de grands troubles qui l'obligerent de faire avec le fameux Saladin dont nous parlerons, une tréve de trois ans. En retournant en Angleterre, il fut obligé de marcher sur les terres de Léopold Duc d'Autriche, qu'il

avoit sensiblement offensé pendant le siége d'Acre. Richard, quoique déguisé en Templier, fut reconnu & mené au Duc, qui le retint pendant plus d'un an en une étroite prison & le livra ensuite à l'Empereur son ennemi. Les Evêques en écrivirent au Pape, & se plaignirent fortement qu'on eût violé le privilége de la croisade. La mere du Roi se servit de Pierre de Blois pour écrire aussi au Pape sur le même sujet. Ce qui afflige l'Eglise, dit-elle au Pape, & ce qui ne nuit pas peu à votre réputation, c'est que dans une occasion si pressante, vous n'aiez pas même envoié un Nonce à l'Empereur, vous qui souvent pour les moindres affaires envoiez vos Cardinaux chez des nations barbares. Mais aujourd'hui, l'intérêt fait les Légats, & non pas l'honneur de l'Eglise ou le salut du peuple. Le Pape Célestin excommunia le Duc d'Autriche, qui mit en liberté le Roi Richard, après en avoir éxigé des otages & une grosse somme pour la rançon & pour la sûreté de ces otages.

IX.

XXXI. S. Hugues Evêque de Lincoln.

A son retour Richard travailla à remédier aux maux que son absence avoit causés. Il passa ensuite en Normandie, & fit la guerre au Roi de France qui étoit entré sur ses terres. Aiant besoin d'argent pour soutenir cette guerre, il voulut lever de nouveaux subsides. S. Hugues Evêque de Lincoln s'y opposa. Cet Evêque étoit recommandable par son attachement inviolable à la justice, par son zéle pour la défense des foibles & des opprimés, & par l'intrépidité avec laquelle il résistoit aux Puissances, quand elles éxigeoient de lui quelque chose d'injuste. Aussi les Papes sous lesquels il vécut, le chargerent des affaires les plus importantes de

Province où il étoit Evêque. Hugues étoit né en Bourgogne d'une famille noble. Son pere l'offrit à Dieu dès l'âge de huit ans, & le mit dans un monastere de chanoines réguliers, qui étoit près de son château, où il se retira ensuite lui-même & où il servit Dieu le reste de sa vie. On mit le jeune Hugues sous la conduite d'un âgé vieillard, qui en lui enseignant les Lettres s'appliquoit principalement à former ses mœurs & à l'accoutumer à une vie sérieuse. Il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans ; & quelque temps après, on lui donna le gouvernement d'une Paroisse, quoiqu'il ne fût pas encore Prêtre. Son Prieur le mena avec lui dans un voiage de dévotion qu'il fit à la grande Chartreuse. Le jeune religieux fut si vivement touché de la vie de ces saints Solitaires, qu'il conçut un ardent désir de se joindre à eux ; & s'y retira en effet peu de temps après, malgré les efforts que firent les chanoines ses confreres pour le retenir. Après qu'il eut passé dix ans dans sa cellule, le Prieur de la Chartreuse lui donna la charge de procureur, dont il s'acquitta si dignement, que sa réputation s'étendit même hors de la province. Le Roi d'Angleterre avoit déja fondé la Chartreuse de Ouitham au Comté de Sommerset ; mais les deux Prieurs qui y avoient été, n'avoient pu faire aucun bien, à cause de la dureté des gens du païs. Le Roi qui avoit entendu parler de Hugues envoia à la grande Chartreuse le demander pour gouverner cette maison. Il gagna en peu de temps l'affection du Roi & du peuple, quoique cette nation n'aimât pas les étrangers. Il trouva le moien de s'insinuer dans l'esprit du Roi ; & ce Prince, tout habile qu'il étoit, ne lui pouvoit rien refuser, & avouoit qu'il

avoit trouvé son maître. Les chanoines de l'église de Lincoln, dont le Siége étoit vacant depuis près de dix-huit ans, élurent Hugues pour leur Evêque, & il fut obligé après une longue résistance, d'accepter cette dignité dont il connoissoit tous les dangers.

XXXII. Son courage & son intrépidité.

Le Roi Richard irrité contre le saint Evêque, parce qu'il s'opposoit aux nouvelles impositions, vouloit le faire chasser du Roiaume. Il envoia des gens armés pour le prendre; mais Hugues en aiant été averti, les fit tous dénoncer excommuniés au son des cloches dans les paroisses voisines. Sa fermeté les étonna, & ils se retirerent sans rien faire, parce qu'on craignoit les suites des censures de cet Evêque. Elles étoient souvent suivies de morts subites & affreuses, de possessions du démon, ou d'autres marques sensibles de la vengeance divine. Cependant le saint Prélat craignant d'attirer sur son troupeau les effets de l'indignation du Roi, résolut de l'aller trouver. Comme il approchoit de la Cour, quelques gens de bien vinrent au-devant de lui, & le prierent de se retirer & de ne se pas présenter devant le Roi, de peur que sa mort n'attirât la colére de Dieu sur le Roiaume, comme avoit fait la mort de saint Thomas. Quelqu'un ajouta qu'il s'offroit pour être médiateur, mais l'Evêque ne voulut rien écouter. Il entra chez le Roi, alla le trouver dans la chapelle, & lui dit hardiment: Donnez-moi le baiser de paix. Vous ne le méritez pas, répondit le Roi. Je le mérite, reprit Hugues, parce que je suis venu de loin vous trouver, & en même-temps il le tira avec force par son manteau. Le Roi se baissa en souriant, & reçut son baiser. Les Evêques & les Seigneurs voiant Hugues triompher ain-

du Roi, ne pouvoient revenir de leur étonnement. Et le Roi voiant sa fermeté, & que laissant la place des Evêques, il étoit allé se mettre près de l'autel, pour prier avec plus de recueillement & de liberté, commença à le respecter sincérement. Quand on lui présenta l'instrument de paix, il le fit d'abord porter à l'Evêque de Lincoln. On attribua à cet honneur qu'il avoit rendu au saint Evêque, une éclatante victoire qu'il remporta peu de temps après. La Messe étant finie, Hugues mena le Roi derriére l'autel pour lui parler plus librement; & s'étant assis auprès de lui, il lui dit: Vous êtes de mon diocèse, & par conséquent ma brebis: je rendrai compte de vous au jugement de Dieu: dites-moi comment va votre conscience, & en quel état est votre ame. Le Roi répondit: Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est que je me sens plein d'animosité contre les ennemis de mon Roiaume. Que dites-vous, lui dit l'Evêque d'un ton d'autorité? N'opprimez-vous pas chaque jour les pauvres? Ne persécutez-vous pas les innocens? N'accablez-vous pas votre peuple d'impositions? D'ailleurs le bruit court que vous avez violé la foi conjugale; ces péchés vous paroissent-ils donc légers? A ces paroles de l'Evêque, le Roi fut épouvanté, & n'osa ouvrir la bouche. Le généreux Pasteur lui fit connoître de quelle conséquence sont les désordres d'un Souverain, & le Roi s'excusa humblement sur quelques articles, demanda pardon pour les autres, & promit de s'en corriger.

XXXIII. Diverses actions du saint Evêque. Sa mort. Ses miracles.

Ensuite il représenta au Roi devant toute l'assemblée, qu'étant Pasteur, il n'avoit pu consentir à l'oppression de ses brebis. Le Roi reçut sa justification, s'estimant heureux, qu'il ne

poussât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, le Roi se tournant vers ses Officiers, dit : Si tous les Evêques ressembloient à celui-ci, ils feroient trembler les Rois & les Seigneurs, & personne n'auroit aucun pouvoir sur eux. Le saint Evêque défendit expressement aux Prêtres d'exiger des amendes pécuniaires. Vous négligez, leur disoit-il, de leur faire accomplir les pénitences vraiment médicinales & satisfactoires, & vous n'avez soin que de leur faire paier les sommes qu'ils ont promises. Ils lui dirent que saint Thomas de Cantorberi avoit aussi imposé des amendes pécuniaires. Croiez-moi, répondit saint Hugues, ce n'est point ce qui l'a rendu Saint. Il abolit aussi toutes les éxactions que ses prédécesseurs avoient introduites sous de spécieux prétextes. En faisant sa visite dans les maisons religieuses de son diocèse, il vint à une Abbaïe de filles, & entra dans l'église pour faire sa priere. Voiant au milieu du chœur devant l'autel un tombeau élevé, couvert d'étoffes de soie, & entouré de lampes & de cierges, il demanda ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit la tombe de la fameuse Rosemonde, qui avoit eu une liaison criminelle avec le Roi Henri II, & que ce Prince avoit fait à cause d'elle de grands biens à cette église. Il répondit : C'étoit une prostituée, ôtez-la d'ici, & l'enterrez hors de l'église : de peur que la Réligion chrétienne ne devienne un objet de mépris ; & afin que les autres femmes apprennent par cet exemple, à avoir horreur de la débauche & de l'adultere. Et son ordre fut éxécuté. Le saint Evêque mourut à Londres l'an 1200 âgé de soixante ans. Les Historiens remarquent qu'il étoit si exact à dire l'Office aux heures marquées, que rien n'étoit capable de le

lui faire prévenir ou différer. Lorsqu'il traitoit les plus grandes affaires, il les quittoit pour s'acquitter de ce devoir, aussi-tôt que l'heure en étoit venue, aiant appris des Chartreux, à préférer l'Office divin à tout le reste. Son corps fut porté à Lincoln comme il l'avoit demandé. Il y eut un concours prodigieux à ses funérailles, & le Roi d'Angleterre le porta lui-même sur ses epaules. Il avoit fait plusieurs miracles pendant sa vie, & il en fit un grand nombre après sa mort. Il fut canonisé vingt ans après par le Pape Honorius III.

X.

XXXIV. EGLISES DU NORD. Martyrs en Suéde.

Au milieu du douziéme siécle, l'église de Suéde fut honorée de deux Martyrs, Henri Evêque d'Upsal, & le Roi Eric. Ce Prince travailloit infatigablement à la conversion des peuples, & à faire regner la justice dans ses Etats. Les loix qu'il établit furent célébres dans les siécles suivans. Il remporta sur les Finlandois encore paiens une grande victoire, après laquelle il se prosterna pour en rendre graces à Dieu, versant beaucoup de larmes sur la perte de tant d'ames, dont il étoit très-touché. Il donna la paix aux peuples qui restoient, & leur fit prêcher l'Evangile. On en baptisa plusieurs, on fonda des églises, on établit des Prêtres; & l'Evêque d'Upsal demeura avec les nouveaux Chrétiens pour les affermir, tandis que le Roi retourna en Suéde. Un pécheur refusant de se soumettre à la pénitence canonique, tua l'Evêque, dont la sainteté fut confirmée par plusieurs miracles. Le Roi Eric fut peu après attaqué par un Prince Danois qui prétendoit à la couronne de Suéde. Le jour de l'Ascension lorsqu'il étoit à l'église, on vint lui dire que les ennemis étoient près de la ville, & qu'il falloit

sur le champ marcher contre eux. Il ne voulut point sortir que la Messe ne fût achevée. Les ennemis qui en vouloient principalement à sa personne, le percerent de plusieurs coups, & lui couperent la tête. On trouva sur son corps un cilice ; & l'on savoit que pour dompter les révoltes de la chair, il jeûnoit, veilloit & pratiquoit diverses austérités. Il se fit après sa mort un grand nombre de miracles par son intercession.

XXXV. EGLISE DE DANNEMARC.

Un Légat envoié par le Pape Eugene en Dannemarc établit un Archevêché en Norvege, qui jusques-là avoit été soumise à l'Archevêché de Lunden. Le Roi de Dannemarc étoit Valdemar, fils du martyr saint Canut. Il avoit de la piété & du zéle pour le bien de l'Eglise. Il procura la conversion des Sclaves Rugiens qui étoient demeurés dans les ténébres de l'idolâtrie. Il y avoit en Dannemarc plusieurs bons Evêques. Un d'entre eux fit venir dans ce païs Guillaume chanoine régulier de Ste. Genevieve de Paris, & envoia pour cela en France Saxon surnommé le Grammairien, qui a écrit l'histoire de Dannemarc d'un stile fort au-dessus du mauvais goût de son siécle, & d'un latin très-élégant. Guillaume fut reçu très-honorablement par le Roi Valdemar, qui l'envoia au monastere d'Eschil pour y établir une exacte réforme. La pauvreté du lieu & la rigueur du froid ne l'empêcherent pas de travailler à cette bonne œuvre.

XXXVI. EGLISE DE LIVONIE.

Il s'éleva quelque tems après une nouvelle église en Livonie, par les soins & les travaux de Meinard chanoine de Sigeberg. Plein d'un saint zéle pour la conversion de ce peuple idolâtre, il y fit plusieurs voiages pendant quelques années avec des marchands. Quand il vit qu'il étoit é

couté favorablement, & que Dieu bénissoit son travail, il s'adressa à l'Archevêque de Brême & au Chapitre de la Cathédrale, qui voulurent qu'il fût ordonné Evêque, afin d'autoriser davantage sa mission. Il établit son Siége à Riga capitale du païs, où il fonda une église Cathédrale sous l'invocation de la sainte Vierge; & il convertit un grand nombre d'infidéles. Bertold Abbé de Luque en Saxe de l'Ordre de Cisteaux, quitta son Abbaïe pour aller travailler avec Meinard. Sa modestie, sa patience & ses austérités le firent respecter des païens. Il succéda à Meinard qui fut le premier Apôtre de la Livonie. Ensuite par le conseil du Pape Célestin, il se fit de toute la Saxe, la Vestphalie & la Frise, une grande assemblée d'Evêques, de Chevaliers & de marchands, qui se croiserent pour aller en Livonie attaquer les infidéles. L'Evêque Bertold se mit à leur tête & fut tué.

ARTICLE II.

Eglise de France.

I.

I. Regne de Louis VI surnommé le Gros.

LE Roi Philippe I mourut à Melun l'an 1108 âgé de cinquante-sept ans; dont il en avoit regné quarante-neuf. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, à saint Benoît sur Loire. Ce Prince est le premier de nos Rois, qui, pour autoriser ses chartres & ses lettres, les ait fait souscrire par les grands Officiers. Louis son fils qui avoit été déja sacré du vivant de son pere, étoit présent à sa mort & à ses fu-

nérailles. Comme en réprimant les violences de quelques Seigneurs il s'étoit attiré leur haine, on résolut de le sacrer une seconde fois, comme pour lui donner plus d'autorité. Le principal auteur de ce conseil fut Yves de Chartres, à qui son âge & sa science donnoient une grande autorité. On invita donc l'Archevêque de Sens à se rendre à Orléans avec ses suffragans, pour faire la cérémonie du sacre. C'est qu'il y avoit alors un schisme dans l'Eglise de Reims au sujet de deux prétendans à cet Archevêché. A peine la cérémonie étoit achevée, que des députés de l'Eglise de Reims vinrent faire opposition au sacre, disant que ce droit de sacrer les Rois n'appartenoit qu'à l'église de Reims, & ce fut le sujet d'une grande dispute. Mais ces députés étant venus trop tard, furent contraints de s'en retourner sans rien faire. Louis avoit alors environ trente ans, & en regna vingt-neuf. Il est connu sous le nom de Louis le Gros, & on le compte pour le sixiéme du nom, en commençant à Louis le Débonnaire.

II. Scandale dans l'église de Laon.

Quatre ans après, en 1112, il y eut en France un horrible scandale. Gaudri Evêque de Laon s'étoit rendu odieux, sur-tout par l'assassinat de Gerard de Creci, un des premiers Seigneurs de la ville. Le frere de l'Evêque tua Gerard dans l'église Cathédrale, pendant qu'il y faisoit sa priere. Il est vrai que l'Evêque étoit alors à Rome; mais on étoit persuadé qu'il y étoit allé exprès pour empêcher qu'on ne lui attribuât ce crime, qu'il avoit néanmoins commandé. Une autre cause encore plus grande de la haine qu'on avoit pour cet Evêque, fut de ce qu'après avoir juré la Commune de la ville, il s'efforça de l'abolir. On appelloit Communes les nouvelles sociétés, que formoient entre eux les habitans des villes

par la concession de leurs Seigneurs, pour se défendre contre les violences des Nobles & se rendre justice entre eux. Ceux qui entroient dans ces sociétés, se nommoient proprement bourgeois; & ils élisoient de leur corps des officiers pour les gouverner sous les noms de Maires, Jurés, Echevins, ou autres semblables; & c'est l'origine des corps de villes. Or comme les habitans des villes & des villages étoient encore serfs pour la plûpart, ils rachetoient leur liberté par de grosses sommes qu'ils donnoient au Roi ou au principal Seigneur, pour obtenir ce droit de Commune, & réduire à une seule taxe toutes les redevances qu'ils paioient auparavant. Mais c'étoit souvent au préjudice des Seigneurs particuliers, sur-tout des Ecclésiastiques, à qui les bourgeois, devenus plus forts, refusoient de paier les anciennes redevances qu'ils prétendoient mal-fondées; & c'est ce qui rendit ces Communes odieuses. Celle de Laon est une des premieres dont il soit parlé: elle fut accordée par le Roi Seigneur particulier de la ville, à qui les bourgeois donnerent une grosse somme d'argent. Ils firent aussi un présent considérable à l'Evêque, qui la confirma par serment. Il entreprit néanmoins peu de temps après de la faire casser; & les bourgeois en aiant été avertis, offrirent au Roi & à son Conseil quatre cens livres d'argent pour la conservation de leur commune: mais l'Evêque en promit sept cens & l'emporta. Alors les bourgeois jurerent la mort de l'Evêque, qu'ils allerent attaquer dans sa maison. Il se deffendit quelque temps à coups de pierre & de fléches, étant plus guerrier qu'ecclésiastique. Mais ne pouvant plus soutenir les attaques du peuple, il prit l'habit d'un de ses domestiques, se refugia dans le

cellier de l'église, & se cacha dans un tonneau qu'il fit bien fermer. Un de ses gens le découvrit aux bourgeois qui le cherchoient par-tout. On le tira du tonneau par les cheveux & on le traîna dans le cloître des chanoines. Il demandoit miséricorde aux bourgeois, leur promettoit beaucoup d'argent, & leur disoit avec serment qu'il ne seroit plus leur Evêque, & qu'il sortiroit du païs; mais l'un d'eux lui fendit la tête d'un coup de coignée; on le mit en piéces & on le laissa tout nud dans un coin de la rue où les passans lui jettoient des pierres.

Cependant on mit le feu à la maison de l'Evêque, d'où il prit à l'église Cathédrale, à celle de saint Jean, qui étoit alors une Abbaïe de filles, & à plusieurs autres qui furent toutes brulées. La ville fut exposée au pillage, & n'eut de consolation que des deux freres, Anselme & Raoul, aussi célébres par leur vertu que par leur science. On élut pour Evêque de Laon, Barthelemi chanoine & trésorier de Notre-Dame de Reims; & l'on voit par ce qui se passa à son ordination, qu'on consultoit l'Ecriture-sainte, pour connoître ce qui arriveroit sous l'Episcopat des Evêques que l'on ordonnoit. C'est la superstition que les anciens appelloient le sort des Saints. Barthelemi étoit recommandable par sa naissance & par sa vertu, & il fut élu Evêque de Laon malgré lui. Pour rebâtir l'église Cathédrale de Laon, on résolut de faire une quête dans les Provinces de France, en portant la Châsse des Reliques que l'on avoit sauvé de l'incendie, l'usage étant de quêter ainsi en pareilles occasions. On choisit pour accompagner les Reliques, sept chanoines & six laïcs qui rapporterent de grandes aumônes. Aussi ra-

contoit-on pluſieurs miracles faits en ce voiage. L'année ſuivante ils paſſerent en Angleterre, & l'on dit que les miracles continuerent. On amaſſa ainſi une ſomme conſidérable, que l'égliſe de Notre-Dame de Laon fut rebâtie en deux ans & demi, & dédiée l'an 1114.

III. Diminution de l'autorité roialle en France.

Le domaine qui appartenoit immédiatement au Roi de France, ne comprenoit guéres alors que Paris, Orléans, Etampes, Compiégne, Melun, Bourges & quelques autres villes. Le reſte étoit en propriété aux vaſſaux du Roi, qui à la vérité en faiſoient hommage, mais qui, à cela près, ſe conduiſoient preſqu'en maîtres abſolus dans leurs Seigneuries, & y exerçoient une eſpéce de ſouveraineté. Les plus ſéditieux d'entre eux étoient les Comtes de Corbeil & de Mante, le Seigneur du Puiſet en Beauce, ceux de Couci, de Montfort, de Montlheri, dont les Fiefs ſitués dans l'étendue du domaine Roial diviſoient les forces du Souverain & ſe ſecouroient mutuellement. Le Roi d'Angleterre que la poſſeſſion du Duché de Normandie rendoit voiſin du Roi Louis, ne manquoit pas d'appuier les rebelles. De-là les petites guerres entre le Roi & ſes ſujets, qui arriverent pendant les dernieres années du regne de Philippe I, & pendant les premieres de Louis le Gros. Les Rois ſe ſervoient des croiſades pour occuper au loin le courage de leurs vaſſaux. Vers l'an 1115 commencerent entre la France & l'Angleterre ces guerres qui n'ont fini proprement que ſous le regne de Charles VII.

IV. Suite du Régne de Louis le Gros. Mort de ſon fils aîné. Cou-

Louis le Gros s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laiſſer prendre un pied en France aux Anglois, en ne s'oppoſant point à Henri I dans la conquête qu'il fit de la Normandie ſur Robert ſon frere aîné. Il entreprit de rétablir Guillaume fils de Robert, mais il n'é-

ronnement de Louis, son second fils.

toit plus temps. Henri étoit devenu trop puissant, & Louis le Gros fut battu au combat de Brenneville qui se donna en 1119. L'année suivante la paix se fit entre Louis & Henri, qui renouvella son hommage pour la Normandie. Vers le même temps l'Empereur Henri V se disposa à entrer en Champagne, pour se venger d'un affront qu'il prétendoit y avoir reçu dans un Concile tenu à Reims, où il avoit été excommunié à l'occasion des investitures. Louis le Gros rassembla tous ses vassaux : les ecclésiastiques même marcherent ; & Suger Abbé de saint Denis s'y trouva avec les sujets de cette Abbaïe. L'armée étoit de plus de deux cens mille hommes. L'Empereur n'osa se commettre contre de si grandes forces.

Louis fit couronner en 1129 à Paris, Philippe son fils aîné, qui donnoit de grandes espérances. Mais ce jeune Prince quelques mois après courant dans les rues après un écuier pour se divertir, un pourceau s'engagea dans les jambes de son cheval, qui tomba si rudement sur lui, qu'il en fut écrasé & mourut la nuit suivante. Le Pape Innocent qui étoit en France, & qui venoit de convoquer un Concile à Reims, envoia consoler le Roi. L'Abbé Suger & les autres confidens de ce Prince, craignant à cause de sa mauvaise santé, qu'il ne mourût tout d'un coup, lui conseillerent de profiter de l'occasion du Concile, pour faire couronner Louis son second fils devenu l'aîné. Le Roi alla donc se présenter au Concile accompagné du Comte de Vermandois son parent, qui avoit la charge de Sénéchal de France, la premiere du Roiaume. Il monta à la tribune où étoit le Pape, lui baisa les pieds, s'assit auprès de lui, parla de la mort de son fils en peu de mots, & tira les larmes des yeux de tous les assistans. Le Pape

lui fit un petit discours pour le consoler, l'exhortant à adorer les jugemens de Dieu & à se soumettre à sa volonté. Ensuite il se leva & pria pour le jeune Prince. Il avertit les Evêques & les Abbés de venir le lendemain pour assister au sacre du nouveau Roi, & la cérémonie se fit avec une très-grande solemnité. Ce couronnement irrita quelques Seigneurs, qui avoient espéré s'emparer de l'autorité après la mort du pere. Louis le Gros voiant ces entreprises, qui tendoient à ôter la Couronne de sa Maison, en voulut tirer vengeance, & l'on attribua à son indignation le meurtre de l'Evêque d'Orléans qui fit beaucoup de bruit.

V. Martyre du B. Thomas Prieur de S. Victor de Paris.

L'assassinat du B. Thomas Prieur de S. Victor arriva dans le même tems. Il avoit été un des premiers disciples de Guillaume de Champeaux, & l'avoit aidé à fonder la Maison de S. Victor, dont il étoit devenu Prieur. Etienne Evêque de Paris, qui connoissoit sa sagesse & ses lumiéres, se conduisoit en tout par ses conseils, & le fit son Grand-Vicaire & le Pénitencier de son Eglise. Ce Prélat aiant reçu diverses plaintes contre l'Archidiacre Thibaut Notier, qui exerçoit des exactions sur les Prêtres de son diocèse, donna ordre au Prieur de S. Victor d'arrêter le cours de ses violentes entreprises. Thomas obéit, & s'opposa à Thibaut par un zéle très-pur pour la justice. L'Archidiacre irrité résolut de se venger, & en donna la commission à ses neveux. Pendant qu'ils prenoient leurs mesures pour exécuter leur criminel dessein, un Chanoine ami de leur oncle fut volé sur le chemin en un lieu du diocèse, qui étoit de sa jurisdiction ; & pour ce sujet il mit tout son Archidiaconé en interdit. L'Evêque Etienne choqué avec raison de cette entreprise, leva l'interdit. Cette affaire eut des

suites qui ne furent pas favorables à l'Archidiacre. Celui-ci fit retomber son chagrin sur le Prieur de S. Victor, & résolut de le faire assassiner à la premiére occasion. L'Evêque de Paris accompagné de l'Abbé & du Prieur de S. Victor, de l'Abbé de S. Magloire, & d'un grand nombre de chanoines, d'ecclésiastiques & de religieux, alla visiter l'Abbaie de Chelles pour y rémédier à quelques abus. En revenant à Paris, comme ils étoient près d'entrer dans la petite ville de Gournai, une troupe de scélerats, dont les neveux de l'Archidiacre étoient les chefs, vinrent se jetter sur ceux qui accompagnoient l'Evêque Etienne. Ils démêlerent parmi tous les autres le Prieur de S. Victor, qu'ils percerent de coups dans les bras même de l'Evêque. Thomas protesta qu'il pardonnoit de très-bon cœur à ces homicides, & pria Dieu en même tems de lui pardonner à lui-même ses péchés, dont il demanda l'absolution à son Evêque. Il reçut ensuite la sainte Communion; puis aiant déclaré devant tous les assistans, qu'il mouroit pour la défense de la justice, il expira entre les bras de l'Evêque qui étoit accablé d'affliction. S. Bernard ne fut pas moins affligé en apprenant cette triste nouvelle. Il en écrivit au Pape Innocent II une lettre très-touchante, où il lui représentoit la perte que l'Evêque de Paris avoit faite en la personne de Thomas, qui l'aidoit à porter le poids de l'Episcopat.

Geoffroi Evêque de Chartres, que le Pape avoit fait son Légat en France, assembla aussitôt un Concile des quatre Provinces de Sens, de Reims, de Rouen & de Tours. Il se tint dans l'Abbaïe de Jouarre au diocèse de Meaux. S. Hugues Evêque de Grenoble, & le B. Guigues Prieur de la grande Chartreuse, écrivirent une

lettre commune aux Prélats du Concile, pour les exhorter à montrer en cette occasion leur zéle pour la justice. Le Concile excommunia les meurtriers, & le Pape confirma la sentence. E-tant venu en France quelque tems après, il alla à S. Victor; & voiant dans le cloître le tombeau du B. Martyr, il ordonna que son corps fût porté dans l'église en une place honorable. Cet ordre fut exécuté par les Chanoines de S. Victor, qui le mirent au côté droit de l'autel.

Vers l'an 1131 les Parisiens furent attaqués d'une maladie, que les médecins nommoient feu sacré, & dont quantité de personnes mouroient, sans qu'on y pût apporter de remède. Cela obligea le clergé & le peuple d'avoir recours à Dieu; & à l'instance d'Etienne I alors Evêque de Paris, il fut arrêté que la Châsse où reposoient les Reliques de sainte Geneviéve, seroit solemnellement apportée en l'église de Notre-Dame. Pendant la procession tous les malades qu'on nommoit les Ardens, furent guéris à la réserve de trois qui manquerent de foi. On bâtit aussi-tôt près de Notre-Dame une église en mémoire de ce miracle, sous le nom de sainte Geneviéve des Ardens. Elle vient d'être détruite tout récemment. Le Pape Innocent II informé de ce qui s'étoit passé, ordonna que l'on en fe-roit tous les ans la fête le vingt-sixiéme de Novembre. L'ancienne Châsse étoit d'argent. Robert de la Ferté-Milon Abbé de sainte Geneviéve fit faire dans le treiziéme siécle la Châsse que l'on voit à présent qui est de vermeil. Le Cardinal de la Rochefoucaut Abbé & Réformateur de cette Abbaïe, par les libéralités de la Reine Marie de Medicis l'enrichit dans le siécle dernier d'un grand nombre de perles & de pierres précieuses.

VI. Miracle des Ardens.

VII. Maladie du Roi. Ses ſentimens de piété.

Au retour d'une expédition en Touraine, le Roi Louis le Gros tomba dangéreuſement malade. Pendant ſa maladie, il ſe confeſſoit ſouvent & prioit continuellement, demandant à Dieu avec inſtance de pouvoir ſe faire porter à S. Denis, pour dépoſer ſa couronne devant les corps des ſaints Martyrs, & y prendre l'habit monaſtique de S. Benoît. Comme la maladie augmentoit, & qu'il craignoit d'être ſurpris par la mort, il aſſembla des Evêques, des Abbés & pluſieurs Prêtres, pour faire devant eux ſa confeſſion, & recevoir le ſaint Viatique. Pendant que l'on s'y préparoit, il ſe leva, s'habilla, & alla au-devant du Corps de Notre-Seigneur, ce qui ſurprit tout le monde. Il déclara devant tous les aſſiſtans, qu'il avoit commis bien des péchés dans le gouvernement de ſon Roiaume. Enſuite il donna ſon anneau à ſon fils, pour marquer qu'il lui laiſſoit le Roiaume, & lui fit promettre de protéger l'Egliſe, & les pauvres à qui il laiſſa ſes meubles & ſes habits. Pour ſa chapelle qui étoit très-riche, il la donna à l'Abbaïe de S. Denis. Il ſe mit enſuite à genoux devant le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, qu'on lui avoit apporté en proceſſion, & il fit ainſi ſa profeſſion de Foi. Moi Louis pécheur, je confeſſe qu'il y a un ſeul vrai Dieu, Pere, Fils, & Saint-Eſprit : qu'une perſonne de cette ſainte Trinité, ſçavoir le Fils unique conſubſtantiel & coéternel à Dieu le Pere, s'eſt incarné de la très-ſacrée Vierge Marie, a ſouffert, eſt mort, a été enſeveli, eſt reſſuſcité le troiſiéme jour, eſt monté aux cieux, eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere, & jugera les vivans & les morts au grand & dernier jugement. Je crois que cette ſainte Euchariſtie eſt le même Corps qu'il a pris de la Vierge, & qu'il a donné

à ses disciples pour s'unir à eux & demeurer avec eux. Je crois fermement que ce sacré Sang est le même qui a coulé de son côté à sa Croix, & je désire ardemment d'être fortifié à la mort par ce saint Viatique, & protégé contre les puissances de l'air. Il fit ensuite la confession de ses péchés, & reçut avec de grands sentimens de pieté le Corps & le Sang de Jesus-Christ; & comme s'il eût commencé à se mieux porter, il retourna à sa chambre. Il se fit porter à Melun, & de-là à S. Denis, se prosterna devant les Châsses des saints Martyrs, & les conjura avec larmes de lui accorder toujours leur puissante intercession auprès de Dieu.

VIII. Sa mort. Le Code apporté en France.

Il apprit alors que Guillaume Duc d'Aquitaine, étant allé en pélérinage à S. Jacques, étoit mort dans le voiage; mais qu'avant que de partir, il avoit laissé au Roi le pouvoir de marier sa fille & de garder son Etat. Le Roi accepta cette offre avec plaisir, & fit partir son fils pour aller prendre possession de l'Aquitaine, & épouser la fille du Duc. Louis le Gros étant revenu à Paris, fut de nouveau réduit à l'extrémité. Il fit encore confession de ses péchés, & reçut le saint Viatique. Il fit étendre un tapis à terre, & par-dessus des cendres en croix sur lesquelles on le coucha; & aiant fait le signe de la croix, il y mourut l'an 1137. Il étoit âgé d'environ cinquante-neuf ans, & en avoit régné vingt-neuf. Il fut enterré à S. Denis. Sa vie fut écrite par l'Abbé Suger, & on en lisoit des leçons à l'Office de son anniversaire.

Vers le temps de la mort de Louis le Gros, on trouva dans la Pouille, & on apporta en France le Code que Justinien avoit publié dans le sixiéme siécle, que nous n'avions jamais connu, & qui est devenu notre Droit écrit. Le Code

Théodosien publié dans le cinquiéme siécle, & que les Romains avoient établi en France, s'y étoit perdu sur la fin de la seconde Race. Cujas l'a restitué depuis; mais il n'a aujourd'hui aucune autorité. Ce fut Louis le Gros qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étoient emparés; il en vint à bout, soit par l'établissement des communes, soit par l'affranchissement des serfs, soit en diminuant la trop grande autorité des Justices seigneuriales. Il fut en cela puissamment secondé par l'Abbé Suger & les quatre freres Garlandes ses principaux Ministres. Il est regardé avec raison comme le principal fondateur de la célébre Abbaïe de S. Victor de Paris.

II.

IX. Regne de Louis VII surnommé le jeune. Divers événemens.

Louis second fils de Louis le Gros lui succéda à l'âge d'environ dix-sept ans, & en régna quarante-trois. On le nommoit Louis le jeune pour le distinguer de son pere. Il y eut en France dans les premiéres années de son régne, de grands troubles à l'occasion du Siége de Bourges. Le Pape Innocent sachant qu'il étoit vacant, fit élire Pierre de la Châtre, & l'envoia en prendre possession. Mais le Roi Louis, indigné qu'il eût été élû sans son consentement, jura que tant qu'il régneroit, Pierre ne seroit jamais Archevêque de Bourges, permettant à cette église d'élire tel autre qu'elle voudroit. Pierre alla à Rome, & fut sacré par le Pape, qui dit que le Roi de France étoit un jeune homme qu'il falloit instruire, & empêcher de s'accoutumer à de pareilles entreprises. Il ajoutoit, que les élections n'étoient pas libres, lorsque le Prince donnoit l'exclusion à quelqu'un. Comme le Roi avoit défendu à l'Archevêque Pierre de demeurer dans ses Etats, le Pape mit tout son Roiaume en interdit

terdit, défendant d'y célébrer l'office divin.

Thibaut Comte de Champagne, qui avoit de grandes terres en Berri, prit sous sa protection l'Archevêque Pierre, auquel toutes les églises se soumirent. Le Roi en fut irrité, & porta la guerre en Champagne : la ville de Vitri fut brûlée avec une grande multitude de peuple de tout sexe & de tout âge. S. Bernard prévoiant les suites funestes de l'interdit que le Pape avoit jetté sur la France, à cause de l'Archevêque de Bourges, écrivit plusieurs lettres à Rome, pour engager le Pape à user de condescendance à l'égard du Roi de France, & à prévenir le schisme dont on étoit menacé. La mort du Pape Innocent mit fin à cette fâcheuse affaire. Le Roi Louis partit pour la Croisade l'an 1147, & l'Abbé Suger fut chargé de la Régence, qu'il ne voulut néanmoins accepter, qu'après en avoir reçu l'ordre formel du Pape. La Reine Alienor se conduisit si mal pendant le voiage que le Roi fit dans la Terre-sainte, qu'à son retour il fit déclarer nul son mariage avec elle, sous prétexte de parenté. Ils avoient vécu quatorze ans ensemble, & avoient eu deux filles. Alienor retourna à son Duché d'Aquitaine, & épousa Henri Duc de Normandie & Comte d'Anjou, qui fut depuis Roi d'Angleterre : le Roi Louis épousa Constance fille d'Alfonse VIII Roi de Castille. Quelque temps après, Louis entreprit le voiage d'Espagne, pour aller en pélérinage à S. Jacques : mais Rodrigue de Tolede dit que le vrai motif de ce voiage, étoit de s'informer si la Reine Constance étoit fille légitime du Roi Alfonse. Ce Prince qui prenoit le titre d'Empereur des Espagnes, reçut à Burgos le Roi son gendre, & l'accompagna à S. Jacques. Au retour il le mena à Tolede, où le Roi Louis ad-

mira la magnificence de la Cour d'Espagne, & revint pleinement satisfait de l'illustre naissance de la Reine son épouse.

X. Piété du Roi Louis VII.

L'an 1165 le Roi Louis fut comblé de joie par la naissance d'un fils qu'il désiroit depuis long-temps. Il demandoit pour cet effet les priéres de toutes les personnes de piété. Au Chapitre général de Cisteaux, ce Prince vint se présenter à l'assemblée, se prosterna les mains étendues, & ne voulut point se lever qu'ils ne se fussent mis en priéres, & ne l'eussent assuré de la part de Dieu qu'il auroit bien-tôt un fils. Il nâquit à Paris le 22 d'Août, & fut baptisé le même jour par Maurice Evêque de Paris. Ses parains furent Hugues Abbé de S. Germain des Prés, Henri Abbé de S. Victor, & Eudes Abbé de sainte Geneviéve. Ses maraines furent Constance sœur du Roi, Comtesse de Toulouse, & deux veuves de Paris. Il fut nommé Philippe, & surnommé Dieudonné.

Louis VII avoit beaucoup de droiture & de simplicité, du zéle pour la Religion, & un grand fonds de crainte de Dieu. Il ne prit point de part aux grands schismes qui déchirerent l'Eglise pendant le cours de son régne. Il fut toujours attaché à Innocent II & à Alexandre III. Il donna retraite, comme nous l'avons dit, à S. Thomas de Cantorberi, & prit sous sa protection cet illustre persécuté. On se rappelle les preuves que ce bon Roi donna de sa piété dans cette occasion. Nous ajouterons ici un trait à tous ceux que nous avons rapportés dans l'article précédent. Le Roi Henri II aiant mandé à Louis VII qu'il s'étonnoit qu'il protégeât toujours l'Archevêque de Cantorberi, & qu'il le soutînt contre son vassal, (c'est le nom que donnoit le Roi d'Angleterre à l'égard du Roi

France, à raiſon du Duché de Normandie & des autres Provinces qu'il tenoit comme fiefs relevans de la Couronne de France.) Louis répondit aux envoiés de Henri : Dites à votre Maître, que s'il ne veut pas abandonner les coutumes qu'il dit avoir reçues de ſes ancêtres, quoiqu'on prétende qu'elles ne s'accordent pas avec la loi de Dieu, je veux encore moins perdre l'ancien droit de ma Couronne ; car la France a de tout temps été en poſſeſſion de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui ſont exilés pour la juſtice. Quelle gloire pour un Souverain de rendre ſon Roiaume l'aſile des gens de bien perſécutés ! Combien Louis VII avoit-il raiſon d'être jaloux de conſerver avec ſoin, & de laiſſer à ſes auguſtes Succeſſeurs cette précieuſe prérogative de la Couronne de France ! Ce Prince ſe voiant âgé de près de ſoixante ans, & ſe ſentant d'ailleurs fort infirme, aſſembla à Paris en 1179 tous les Evêques & les Seigneurs de ſon Roiaume ; & après avoir prié Dieu, comme il avoit coutume de faire dans toutes ſes actions, il leur communiqua le deſſein qu'il avoit de faire couronner Roi, ſon fils Philippe âgé de quatorze ans. Mais la cérémonie fut différée, parce que le jeune Prince s'étant égaré à la chaſſe, & s'étant trouvé ſeul dans un bois, fut ſaiſi d'une fraieur qui lui donna la fiévre. La maladie devint conſidérable, & ſon ſacre fut différé.

XI. Il va en pélerinage au tombeau de S. Thomas de Cantorberi. Sa mort.

Cependant le Roi Louis ſenſiblement affligé, fut averti en ſonge d'aller en pélerinage à ſaint Thomas de Cantorberi, s'il vouloit obtenir la guériſon de ſon fils. Il envoia donc demander au Roi Henri une entiére ſûreté pour paſſer en Angleterre ; & l'aiant obtenue, il ſe mit en chemin. Il arriva à Douvres le vingt-deuxiéme

d'Août, & trouva sur le rivage le Roi d'Angleterre, qui le reçut avec joie & avec honneur, comme son Seigneur & son ami, & le défraia magnifiquement lui & toute sa suite. Il le mena jusqu'à la tombe de saint Thomas, où le Roi Louis offrit une grande coupe d'or; & pour les moines cent muids de vin par an à perpétuité, paiables en France à Poissi, avec exemption de tous droits pour tout ce qui seroit désormais acheté en France à leur usage. Le Roi Louis s'en retourna trois jours après, & trouva le Prince son fils guéri. Il mourut d'une paralisie l'année suivante, aiant régné quarante-trois ans, & fut enterré dans l'Abbaïe de Barbaux de l'Ordre de Cisteaux, qu'il avoit fondée près de Melun. Ce Prince observoit trois Carêmes, & avoit donné en différentes occasions des preuves de sa piété. Il y eut en France sous son Régne des événemens considérables que nous rapporterons dans l'article de saint Bernard.

III.

XII. Regne de Philippe-Auguste. Son sacre. Ses grandes actions.

Philippe son fils fut sacré à Reims, étant âgé de quinze ans, & en régna quarante-trois. La cérémonie du sacre fut faite par l'Archevêque Guillaume aux blanches mains, Cardinal Légat du saint Siége, & oncle du jeune Prince. Il étoit assisté des Archevêques de Tours, de Bourges & de Sens, & de presque tous les Evêques du Roiaume. Le jeune Henri Roi d'Angleterre, comme Duc de Normandie, porta devant Philippe, depuis sa chambre jusqu'à l'église, la couronne qu'il devoit recevoir. Philippe Comte de Flandres portoit l'épée, & d'autres Seigneurs marchoient devant & après faisant d'autres fonctions. Quelques jours après, l'Archevêque Guillaume tint un Concile avec tous les Evêques de sa Province. Philippe épousa Isabelle fille

Baudouin Comte de Hainaut, & se fit couronner une seconde fois à saint Denis, ce que l'Archevêque de Reims trouva fort mauvais. La troisiéme année de son régne 1182 fut achevée pour la plus grande partie l'église de Notre-Dame, que Maurice de Sulli Evêque de Paris avoit commencé de bâtir plusieurs années auparavant, sous le régne de Louis VII, & sous le Pontificat d'Alexandre III, qui posa la premiére pierre de ce superbe édifice. Le Roi Philippe réprima les violences & les brigandages que les Grands exerçoient dans son Roiaume. Il réunit à la Couronne, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois; & de si grandes conquêtes lui méritérent le titre d'Auguste, qu'on lui donna même pendant sa vie.

XIII. Son aversion pour les Juifs. Son départ pour la Croisade. Son retour en France.

Ce Prince avoit beaucoup d'aversion pour les Juifs, qui étoient puissans dans son Roiaume, & particuliérement à Paris, où ils possédoient près de la moitié de la ville. On les accusoit de tuer un enfant chrétien tous les ans à Pâques, & ces accusations devinrent fréquentes depuis la fin du douziéme siécle. Les Juifs prétendent que ce sont des calomnies; mais pourquoi les Chrétiens les auroient-ils avancées en ce temps-là plûtôt qu'en un autre, s'il n'y avoit eu quelque fondement? On se plaignoit aussi des usures énormes que les Juifs exerçoient sur tous ceux à qui ils prêtoient de l'argent. Le Roi consulta sur ce sujet un ermite nommé Bernard, qui vivoit dans le bois de Vincennes en réputation de sainteté, & par son conseil, il déchargea tous les Chrétiens de son Roiaume de ce qu'ils devoient aux Juifs, convertit leurs synagogues en églises, & les obligea de sortir de tous ses Etats.

L'an 1190 Philippe Auguste partit pour la Croisade avec Richard Roi d'Angleterre, & laissa le gouvernement du Roiaume de France à Adele sa mere, & à son oncle Guillaume Archevêque de Reims. Il fit une Ordonnance de ce qu'ils devoient suivre pour gouverner pendant son absence. Voici ce que porte l'un des articles de cette Ordonnance: S'il vient à vacquer un Evêché ou une Abbaïe Roiale, nous voulons que les chanoines ou les moines viennent trouver la Reine & l'Archevêque, comme ils viendroient nous trouver nous-mêmes, & leur demandent l'élection libre qui leur sera accordée sans difficulté. La Reine & l'Archevêque garderont la régale jusqu'à ce que l'élu soit sacré ou béni, & alors elle lui sera rendue. Si une prébende ou un autre bénéfice vient à vacquer pendant la Régale, la Reine & l'Archevêque les conféreront à des hommes vertueux & savans par le conseil de frere Bernard. C'est la premiére fois qu'il soit parlé formellement du droit de conférer les bénéfices en Régale. Le jour de la naissance de saint Jean, le Roi Philippe alla à saint Denis prendre l'Oriflâme, comme avoient coutume de faire les derniers Rois, quand ils alloient à la guerre. Car on étoit persuadé que la vue de cet étendart avoit souvent mis en fuite les ennemis. Le Roi prosterné sur le pavé devant les corps des saints Martyrs, se recommanda à la sainte Vierge, à eux & à tous les Saints : ensuite il se leva le visage tout baigné de larmes, & reçut la gibeciére & le bourdon des mains de l'Archevêque de Reims. Il prit encore deux étendarts dessus les corps des saints Martyrs, se recommanda aux priéres des moines, & reçut la bénédiction du cloud, de la couronne d'épines

du bras de ſaint Siméon. On croioit alors avoir à ſaint Denis la couronne d'épines de Notre-Seigneur, que l'on diſoit y avoir été donnée par Charles le Chauve, comme porte ſon épitaphe. Le Roi partit enſuite & ſe rendit à Vezelai, où il avoit donné rendez-vous à Richard Roi d'Angleterre. Philippe alla s'embarquer à Gennes & rejoignit à Meſſine Richard, qui s'étoit embarqué à Marſeille. Le Roi Philippe paſſa l'hyver à Meſſine, d'où il partit vers la fin du mois de Mars 1191, & arriva le ſamedi de Pâques devant Acre ou Ptolémais en Paleſtine, que les croiſés aſſiégeoient depuis près de deux ans. Après la priſe de cette ville, ce Prince étant malade & mécontent du Roi d'Angleterre, revint en France avec des palmes & des croix attachées au col en qualité de pélerin. En paſſant à Rome, le Pape Céleſtin le reçut avec honneur & le défraia pendant huit jours. Il arriva en France vers la fête de Noël qu'il célébra à Fontainebleau.

XIV. Il épouſe Ingeburge & la répudie. Le Pape met le Roiaume en interdit.

Ce Prince avoit perdu ſa premiére femme Iſabelle de Hainaut morte l'an 1190, dont il avoit un fils nommé Louis, qui étoit né vers l'an 1187. Voulant ſe remarier, il envoia Etienne Evêque de Noion à Canut III Roi de Dannemarc, lui demander ſa ſœur Ingeburge. L'aiant obtenue, il l'épouſa & la fit couronner. Mais auſſi-tôt il conçut pour elle une extrême averſion dont il ne pouvoit lui-même comprendre la cauſe. On parla de les ſéparer ſous prétexte de parenté, mais d'autres conſeillerent au Roi de travailler à vaincre ſon averſion. Ingeburge ſe retira dans un monaſtére où elle mena une vie très-édifiante, & le Roi contracta un autre mariage avec Agnès fille du Duc de Dalmatie, malgré la défenſe du Pape & les proteſtations d'Ingeburge.

Le Pape Innocent envoia comme Légat en France l'an 1199 Pierre de Capoue, qui travailla à réconcilier la Reine Ingeburge avec le Roi Philippe. N'aiant pu y réussir, il publia un interdit sur toutes les terres de l'obéissance du Roi, avec ordre aux Evêques de l'observer sous peine de suspense. Le Pape confirma la sentence du Légat, & n'excepta que les croisés de l'interdit, qui fut gardé huit mois avec une telle rigueur, que les églises étoient fermées, & les corps demeuroient étendus sur la terre sans sépulture. Philippe-Auguste fut obligé de faire célébrer le mariage de son fils sur les terres du Roi d'Angleterre entre Vernon & Andeli. Ce mariage fut la suite d'un traité de paix entre les deux Rois. Louis épousa Blanche de Castille fille d'Alphonse IX Roi de Castille & niéce de Jean Roi d'Angleterre. Philippe-Auguste fut tellement irrité de ce que les Evêques s'étoient soumis à l'interdit, qu'il les chassa de leurs Siéges, & bannit de ses terres leurs chanoines & leurs clercs, & confisqua leurs biens. Il prit même les biens des curés & les chassa de leurs paroisses. Enfin il renferma la Reine Ingeburge dans le château d'Etampes. Touché néanmoins des vives plaintes de tout son peuple, il envoia prier le Pape de lever l'interdit, mais il ne put l'obtenir que quand il eut rétabli les ecclésiastiques, repris Ingeburge, & éloigné Agnès de sa maison. Alors l'interdit qui avoit duré huit mois fut levé; on sonna les cloches & la joie fut grande parmi le peuple. Cette réconciliation entre le Roi Philippe & le Reine Ingeburge se fit l'an 1200. Mais elle fut peu durable, comme nous le verrons dans l'histoire du treiziéme siécle, où nous aurons encore occasion de parler de ce Prince qui ne mourut que l'an 1223.

IV.

L'église de France eut la gloire pendant le douziéme siécle de produire un grand nombre d'hommes extraordinaires, & d'enfanter plusieurs saints Ordres Religieux. Nous allons marquer ici les principaux établissemens, qui firent alors tant d'honneur à cette illustre église.

XV. Saints établissemens en France, & plusieurs grands hommes.

S. Robert qui dès l'âge de quinze ans se consacra à Dieu dans le monastére de saint Pierre de la Celle près de Troies, se retira à Molesme au diocése de Langres vers l'an 1075, dans le dessein de mener une vie plus parfaite. Plusieurs religieux voulurent être les compagnons de sa retraite. Ils se bâtirent un oratoire & de pauvres cabanes, & saint Robert fut fait Abbé de cette petite communauté. Saint Etienne né en Angleterre, qui étoit venu étudier à Paris, fut si touché de ce qu'il apprit de la vie sainte que l'on menoit à Molesme, qu'il s'y retira. Ces saints religieux immoloient sans cesse leurs corps à Dieu par les austérités de la pénitence, & leurs cœurs par le feu de la charité. Leur pauvreté étoit si grande, que souvent ils manquoient de pain, & qu'ils étoient obligés de se contenter pour toute nourriture des herbes qui croissoient dans leur désert. Heureux s'ils eussent toujours vécu dans cette indigence des biens de la terre, qui les rendoit si riches des biens du Ciel! Mais leur réputation leur aiant attiré d'abondantes aumônes, les richesses firent tomber la communauté dans le relâchement. L'anathême que Jesus-Christ a prononcé contre les richesses, ne regarde pas moins les communautés que les particuliers. Robert, Etienne, & quelques autres faisant de sérieuses réflexions sur la décadence de la discipline, quoiqu'il n'y eût que vingt ans que le monastére

S. Robert & S. Etienne.

fut fondé, prirent la résolution de chercher ailleurs une retraite, où ils pussent observer fidélement la Regle de saint Benoît, dont ils avoient fait profession. Ils exposerent leur dessein à Hugues Archevêque de Lyon & Légat du Pape, qui loua leur sainte résolution & les exhorta à y persévérer. Ils sortirent de Molesme au nombre de vingt & un, & allerent s'établir dans la forêt de Cisteaux à cinq lieues de Dijon.

XVI. Fondation de Cisteaux. Vie admirable des premiers habitans de ce désert.

C'étoit un désert dont la vue seule faisoit horreur, & qui n'étoit habité que des bêtes sauvages. Les saints moines n'en furent point effraiés. Plus cette solitude étoit affreuse à la nature, plus elle leur paroissoit propre au desir qu'ils avoient de s'ensévelir tout vivans, afin de ne vivre que pour Dieu, & de se consumer en sa présence par le martyre de la pénitence. Ils s'appliquerent à défricher la terre, & ils bâtirent des cellules de bois pour se loger. C'étoit plutôt un amas de cabanes, qu'un monastére. Ils s'y établirent le jour de saint Benoît de l'an 1098. Eudes ou Odon Duc de Bourgogne à la priére de l'Archevêque de Lyon, acheva à ses dépens le monastére de bois qu'ils avoient commencé, & leur fournit les choses nécessaires. Ils élurent S. Robert pour leur Abbé. S. Alberic lui succéda, & après sa mort Etienne fut élu pour gouverner cette petite communauté. Ce saint Abbé fut le modéle de ces saints solitaires qui menoient une vie toute céleste. Ils avoient un si grand amour pour la pauvreté, & une telle crainte qu'on ne leur enlevât ce précieux trésor, qu'ils convinrent de ne recevoir aucun présent, & de prier le Duc de Bourgogne fils de leur fondateur, de ne plus leur rendre aucune visite. Ils convinrent aussi de se

défaire de l'argenterie de leur église, & de n'avoir que des croix de bois, des encensoirs de cuivre ou de fer, & un seul chandelier de fer. Il n'y eut que les calices qui furent d'argent. Le même amour de la pauvreté leur fit retrancher l'usage des chappes, des dalmatiques & des tuniques, & les porta à n'avoir que des ornemens de laine ou de fil pour les prêtres qui offroient le saint Sacrifice. C'est, disoient ces hommes si merveilleux, par la pureté du cœur & par la sainteté de la vie, plutôt que par l'or & les pierreries, que l'on honore Jesus-Christ. Les habits qu'il a portés n'ont pas été de soie, & la Croix sur laquelle il nous a mérité le salut éternel n'a été que de bois.

XVII. Leur amour pour l'Ecriture sainte & pour la pauvreté.

S. Etienne voulant conserver cet esprit de pauvreté & d'humilité dans ses disciples, désira qu'ils lussent sans cesse l'Ecriture-sainte. Il fit écrire un exemplaire entier de la Bible le plus correctement qui lui fut possible, & ses moines s'occupoient à le transcrire. Ils faisoient leurs délices de cette divine parole, & c'étoit leur pain le plus ordinaire ; car souvent le pain matériel leur manquoit. Depuis qu'ils avoient rompu tout commerce avec les personnes du dehors, & sur-tout avec le Duc de Bourgogne, on ne leur fournissoit plus rien, & le travail de leurs mains n'étoit pas toujours suffisant pour leur procurer le nécessaire. Dans cette indigence ces saints moines bénissoient Dieu, & Etienne les consoloit & leur faisoit connoître tout le prix de la pauvreté. Dieu exerça sa patience d'une maniére qui lui fut beaucoup plus sensible, que la privation où il voioit souvent ses disciples du pain le plus commun. Pendant les années 1111 & 1112 Dieu lui enleva un si grand nombre de ses religieux, que le saint

Abbé déſeſpéroit preſque de pouvoir laiſſer des ſucceſſeurs de ſa pauvreté & de ſa pénitence. Etienne & ſes freres gémirent devant Dieu de leur petit nombre, & lui demanderent avec larmes qu'il leur donnât des compagnons. Leurs priéres furent enfin exaucées, & Dieu leur envoia tout à la fois trente novices dont le chef étoit ſaint Bernard.

Nous verrons dans l'article ſuivant les progrès merveilleux de l'Ordre de Cîſteaux qui fut très-utile à l'Egliſe, & qui en peu de temps devint très-célébre & très-étendu.

V.

XVIII. S. Victor de Paris fondé par Guillaume de Champeaux.

L'Abbaïe de ſaint Victor fut fondée par Guillaume de Champeaux, l'un des plus illuſtres Docteurs de ſon temps. On lui avoit donné le nom de Champeaux, du lieu de ſa naiſſance, comme c'étoit alors l'uſage; Champeaux eſt un bourg dans la Brie près de Melun. Il avoit été diſciple d'Anſelme de Laon, célébre par ſa ſcience & par ſa piété, & il vint à Paris où il enſeigna long-temps la Rhétorique, la Dialectique & la Théologie. L'Evêque Galon lui donna le premier Archidiaconé de ſon égliſe; & il enſeigna dans le cloître de la Cathédrale juſqu'à l'an 1108. Voulant alors mener une vie plus parfaite, il prit l'habit de chanoine régulier, & avec quelques-uns de ſes diſciples, il alla ſe retirer à une ancienne chapelle dédiée à ſaint Victor, aſſez près de Paris, qui n'étoit guéres encore que ce que nous appellons la Cité. Guillaume de Champeaux forma donc en ce lieu une communauté de chanoines réguliers, & il continua d'y enſeigner publiquement à la priére de ſes amis. En 111[illegible] il fut élu & ordonné Evêque de Châlons-ſur-Marne, & laiſſa à ſa place, pour gouverner la communauté de ſaint Victor, un de ſes diſci-

ples nommé Gilduin. Le Roi Louis le Gros confirma cet établissement, & donna de grands biens à la nouvelle communauté. Le Pape Pascal approuva cette fondation par une Bulle, & Gilduin, qui avoit gouverné la maison en qualité de Prieur, en fut le premier Abbé. Les chanoines y célébroient d'une maniére très-édifiante l'Office divin, à toutes les heures du jour & de la nuit. Ils travailloient de leurs mains, & évitoient avec grand soin l'oisiveté. Ils gardoient un silence rigoureux, & emploioient une partie de leur temps à étudier; ensorte que cette maison devint une des plus célébres Ecoles de toute l'Eglise. Elle fut chef de Congrégation, & plusieurs monastéres de chanoines réguliers suivoient les mêmes réglemens. Il ne reste rien des anciens édifices de cette Abbaïe, que la premiere porte qui est sur la rue. L'église que nous voions aujourd'hui fut bâtie dans le seiziéme siécle, aussi-bien que les lieux réguliers.

VI.

XIX. Fontevraud fondé par Robert d'Arbrisselles.

Le Pape Urbain étant à Angers à la fin du onziéme sicle, confirma la fondation de l'Abbaïe de Notre-Dame de la Rouë, près de Craon, pour des chanoines réguliers, dont le premier Abbé fut Robert d'Arbrisselles. Ce surnom lui venoit du lieu de sa naissance, petit bourg en Bretagne à sept lieuës de Rennes. Il vint à Paris où il fit du progrès dans les Lettres & dans la piété. L'Evêque de Rennes le rappella auprès de lui, & Robert pendant quatre ans combattit les vices & sur-tout la simonie & l'incontinence du clergé. Il passa ensuite à Angers où il s'appliqua à l'étude, & mena une vie austére. Il se retira deux ans après avec un Prêtre dans la forêt de Craon, & convertit un grand nombre de personnes qui le venoient voir en foule. Il forma

une communauté de chanoines réguliers qui fut l'Abbaïe de la Rouë. Le Pape Urbain qui l'entendit prêcher, fut si content de ses sermons, qu'il lui ordonna d'exercer ce talent, & d'aller prêcher par-tout. Il sortit donc du monastére de la Rouë, & alla avec quelques compagnons répandre de tous côtés la semence de la parole de Dieu. Il fut bien-tôt suivi d'une multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, n'osant rejetter aucun de ceux qu'il croyoit touchés de Dieu. Pendant plusieurs années il ne se fixa nulle part, afin de prêcher plus librement de tous côtés; mais voiant que la multitude de ses disciples augmentoit, & qu'en marchant toujours, les femmes ne pouvoient éviter de loger avec les hommes, il chercha un lieu où ils pussent demeurer avec bienséance; & peut-être y fut-il déterminé par les mauvais discours ausquels sa conduite extraordinaire & singuliére donnoit occasion.

C'est ce qui paroît par deux lettres de ses amis, l'une de Geoffroi Abbé de Vendôme, qui l'accuse d'indiscrétion dans la trop grande familiarité avec les femmes qu'il gouvernoit : l'autre est d'un Evêque qui fait à Robert d'Arbrisselles le même reproche. Il se plaint aussi de son extérieur singulier & de la force avec laquelle il parloit contre les Prêtres & les Supérieurs ecclésiastiques. Il l'exhorte à régler son zéle avec plus de prudence & de discrétion. Quoiqu'il en soit de ce qui donna lieu aux reproches que contiennent ces lettres, il est certain que Robert reconnut lui-même l'inconvénient terrible de la vie errante des grandes troupes qui le suivoient de l'un & de l'autre sexe, & qu'il résolut de chercher quelque désert, où ils pussent vivre sans donner lieu à aucun mauvais dis-

jours. Il en trouva un à l'extrémité du diocése de Poitiers à deux lieues de Cande en Touraine. Ce lieu nommé Fontevraud étoit inculte; & Robert l'aiant obtenu des propriétaires, y établit la nouvelle famille qu'il avoit formée. Ils firent d'abord des cabanes pour se garantir des injures de l'air, & un oratoire. Robert separa les femmes d'avec les hommes, & les enferma, les destinant principalement à la priere, & les hommes au travail. Les clercs & les laïques vivoient ensemble dans une parfaite union. Robert ne vouloit point que ses disciples portassent d'autre nom que celui de pauvres de Jesus-Christ. En effet, ils vêcurent quelque temps de ce que leur envoioient les habitans des lieux voisins; mais bientôt on leur donna des fonds de terre suffisans pour les faire subsister.

Le monastere de Fontevraud devint en peu de temps très-considérable par les libéralités des Rois & des Seigneurs; & Robert y assembla jusqu'à trois mille personnes de l'un & de l'autre sexe. Outre le principal monastere, il en fonda plusieurs autres en diverses Provinces; & un des premiers fut celui de Hautes-Bruieres, dont le fond fut donné par Bertrarde veuve du Roi Philippe, qui y finit ses jours. Robert étant tombé malade à Fontevraud, assembla les freres & leur dit: Je vois, mes enfans, que ma fin approche: c'est pourquoi je vous demande si vous voulez persévérer dans votre résolution, d'obéir aux servantes de Jesus-Christ, puisque vous savez que je leur ai soumis toutes les maisons que j'ai bâties. Tous promirent de suivre ce réglement si singulier & si nouveau, & il délibéra avec eux sur le choix d'un Abbesse, en présence de quelques Evêques. Il choisit une veuve noble nommée Pétronille de Craon de

Chemillé, qui fut la premiere Abbesse de Fontevraud. Robert mourut l'an 1116.

VII.

XX. Bernard Abbé de S. Cyprien de Poitiers. Son crédit à Rome.

Bernard né dans le Ponthieu près d'Abbeville, fut un des amis de Robert d'Arbrisselles, & il se consacra comme lui, à aller par-tout prêcher la pénitence. Il fut fait Abbé de saint Cyprien de Poitiers: & se voiant inquiété par les moines de Cluni, qui prétendoient que cette Abbaïe étoit de leur dépendance, il embrassa de nouveau la vie érémitique. Cependant les moines de saint Ciprien travaillerent à défendre leur liberté, & ne pouvant y réussir par eux-mêmes, ils allerent trouver Bernard dans son désert, & l'engagerent d'aller à Rome. Il fut très-bien reçu du Pape, qui le rétablit dans ses fonctions d'Abbé. Quelques années après, les moines de Cluni renouvellerent leurs poursuites, & Bernard fut obligé de faire un second voiage à Rome. Peut-être que les moines de Cluni l'avoient prévenu, & s'étoient rendu la Cour de Rome favorable par leurs présens. Quoiqu'il en soit, Bernard ne fut pas reçu comme la premiere fois; & se voiant injustement condamné, il cita le Pape & son Conseil au grand jugement de Dieu. Le Pape offensé de cette liberté, lui ordonna de se retirer; mais par l'avis de son Conseil, il le rappella. Il fut écouté dans un Concile, où il représenta que le monastere de saint Cyprien de Poitiers étoit plus ancien que celui de Cluni, & que la dignité d'Archi-Abbé que l'Abbé de Cluni vouloit s'attribuer, étoit inconnue dans l'Eglise. Enfin il défendit si bien sa cause, que son monastere fut déclaré libre. Le Pape Pascal vouloit même retenir à Rome un homme d'un tel mérite, & le pria d'accepter la dignité de Cardinal. Mais Ber-

nard loin d'y consentir, supplia le Pape de le décharger même de son Abbaïe, & fit si bien qu'il l'obtint. Le Pape lui donna donc commission de prêcher, baptiser, écouter les confessions, & imposer des pénitences en parcourant divers païs, & il l'admit à sa table tant qu'il demeura à Rome.

XXI. Il fonde la maison de Tiron, qui devient Chef d'une Congrégation.

Ce zélé missionnaire étant de retour à Poitiers, quitta pour toujours le monastere de S. Cyprien, où il fit élire un autre Abbé. Il demanda quelque temps après à Yves de Chartres une portion de terre qui apartenoit à son église. L'Evêque & le Chapitre la lui accorderent volontiers, & la chartre de cette donation qui est dattée du troisiéme de Février 1113, porte réseve expresse de la jurisdiction Episcopale. Cette terre étoit sur le ruisseau de Tiron; & le monastere que l'on y bâtit devint très-considérable en peu de temps, & fut chef d'une grande Congrégation, dont dépendoient douze Abbaïes, quarante-huit Prieurés, & vingt-deux Paroisses. En trois ans de temps depuis la fondation de son monastere, la communauté fut de cinq cens moines, dont il en garda trois cens auprès de lui, & envoia les deux autres cens en divers lieux, pour demeurer douze en chaque maison. Ils vivoient dans une si grande pauvreté, que quelquefois ils manquoient de pain, & ne se nourrissoient que d'herbes & de légumes. Bernard les consoloit dans les visites qu'il leur rendoit. Il ne souffroit point ses disciples oisifs, & les faisoit travailler des mains à certaines heures. Plusieurs savoient des métiers & les exerçoient en silence. On ne parloit dans ces monasteres, que dans une grande nécessité, & encore ne disoit-on que quelques mots. Il exerçoit l'hospitalité avec une telle

affection, qu'il ne refusoit personne.

XXII. Réputation de Bernard de Tiron. Sa mort.

Sa réputation s'étendit non-seulement en France, mais en Aquitaine, en Bourgogne, & jusqu'en Angleterre & en Ecosse. Le Roi d'Angleterre Henri I envoia deux grands Seigneurs le prier instamment de le venir trouver en Normandie. Quand il le vit, il leva les mains au ciel, pour rendre graces à Dieu, embrassa Bernard, lui rendit de grands honneurs, reçut ses instructions & lui fit des présens considérables. Il envoia à Tiron tant qu'il vécut, cinquante ou soixante marcs d'argent. Le Roi de France Louis le Gros voulut aussi voir Bernard. Il eut tant de respect pour les Abbés de Tiron ses successeurs, qu'il leur fit tenir sur les fonts ses deux fils aînés Philippe & Louis. Plusieurs autres Seigneurs vinrent visiter Bernard & lui firent de riches présens. Un Seigneur Anglois emmena douze de ses disciples pour fonder un monastere dans le païs de Galles. David depuis Roi d'Ecosse, fils de la sainte Reine Marguerite, fit venir de ces moines & leur fonda un monastere aux confins de l'Ecosse & de l'Angleterre. Peu de temps après sa mort, il y eut cent maisons de cette Congrégation. Bernard se gouverna dans sa derniere maladie comme il avoit fait dans les autres, ne cherchant de soulagement que dans l'abstinence. Jamais il ne prit de médecine, ne se fit saigner, ni n'usa de bain; jamais depuis qu'il fut moine il ne se chauffa. Etant déja vieux, il se rompit une côte, & ne fit aucun reméde; il refusa même le bain que les médecins lui conseillerent dans sa derniere maladie, en quoi l'auteur de sa vie dit qu'il ne peut l'excuser d'opiniâtreté. Avant que de mourir il se fit porter au chapitre, ou il exhorta ses freres à pratiquer sur tout la charité, & à l

préférer à toutes les traditions monastiques. Après avoir reçu l'Extrême-onction & le saint Viatique, & donné le baiser de paix à tous ses disciples, il mourut, & fut enterré avec un grand concours de toutes sortes de personnes. Géoffroi moine de Tiron écrivit sa vie quelques années après, sur ce qu'il avoit vu lui-même, ou appris de personnes dignes de foi.

VIII.

XXIII. Savigni fondé par saint Vital.

Saint Vital qui avoit été étroitement lié avec Bernard de Tiron & Robert d'Arbrisselles, fut comme eux Fondateur de Congrégation, & établit celle de Savigni. Il nâquit vers le milieu du onziéme siécle près de Baieux, de parens vertueux, qui lui donnérent une éducation chrétienne. Aiant été ordonné Prêtre, il eut un bénéfice qu'il quitta pour se retirer dans la solitude avec plusieurs ermites. Vital menoit une vie très-austere, se nourrissoit de pain d'avoine & de légumes, couchoit sur la paille & dormoit peu. Il se retira dans la forêt de Savigni près d'Avranches, avec des ermites qui vivoient chacun selon le don qu'ils avoient reçu de Dieu. Mais s'étant multipliés jusqu'au nombre de plus de cent quarante, ils désirerent vivre en commun, & engagerent Vital à demander à Raoul de Fougeres quelques restes d'un vieux château, près du bourg de Savigni. Ce Seigneur lui donna non-seulement les ruines qu'il demandoit, mais toute la forêt pour y bâtir un monastere sous l'invocation de la sainte Trinité. L'Evêque d'Avranches souscrivit à la donation avec les Seigneurs du païs; Henri Roi d'Angleterre la confirma par des lettres, & le Pape Pascal par une bulle. Vital donna à sa nouvelle communauté la Régle de saint Benoît, avec quelques constitutions particulieres, & ils prirent l'habit

gris. Le nombre des moines & la quantité des biens augmenterent bientôt ; & Savigni devint un des plus célébres monasteres de France. S. Vital se trouva l'an 1119 au Concile de Reims auquel présida le Pape Calliste ; & il y prêcha avec tant de force, que le Pape déclara que personne ne lui avoit encore si bien représenté les obligations des Papes. Calliste lui fit des présens, & écrivit en sa faveur aux Evêques du Mans & d'Avranches & aux Seigneurs du païs.

XXIV. Zèle du saint Fondateur. Sa mort. Ses successeurs. Sa Congrégation unie à l'Ordre de Cisteaux.

L'année suivante 1120, Vital transféra en un lieu plus éloigné les religieuses qui étoient à la porte de son monastere : car il l'avoit fait double d'hommes & de femmes, à l'exemple de son ami Robert d'Arbrisselles. Il prêcha encore la même année en Angleterre, & y fit un grand nombre de conversions. Quoiqu'il prêchât en Roman ou François du temps, ceux mêmes qui n'entendoient pas sa langue, étoient touchés de ses sermons. Il n'épargnoit personne, & attaquoit sur-tout les ecclésiastiques déréglés, qui conspirerent plusieurs fois contre sa vie. Enfin l'an 1122, il tomba malade dans le prieuré de Dampierre que le Roi Henri I lui avoit donné trois ans auparavant. Après avoir reçu les Sacremens le lendemain, qui étoit le seiziéme de Septembre, il se trouva le premier à l'église pour Matines, & les aiant chantées & commencé l'Office de la Vierge, il expira. Il se fit plusieurs miracles pendant trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple ; & les moines donnerent aussitôt avis de sa mort aux plus célébres églises de France & d'Angleterre, dont ils reçurent des réponses pleines d'éloges de Vital, que l'on conserve encore à Savigni. Il eut pour successeur Géoffroi

illustre par sa noblesse & par sa piété. Il fonda un grand nombre de monasteres par les libéralités de plusieurs Seigneurs, & gouverna la Congrégation de Savigni pendant près de dix-sept ans. Serlon qui fut élu Abbé de Savigni l'an 1140, assembloit tous les ans les Chapitres généraux. Mais voiant que quelques Abbés d'Angleterre négligeoient de s'y trouver, il résolut avec les Abbés de France & quelques Anglois, de se donner à saint Bernard avec toute la Congrégation. C'est pour cela qu'il alla au Concile de Reims; où saint Bernard le présenta au Pape Eugene qui approuva son dessein, & dès la même année 1148 saint Bernard le fit admettre dans le Chapitre général de Cisteaux. La Congrégation de Savigni étoit alors composée de trente-trois Abbaies, dont celle de la Trappe étoit une, sans compter les maisons de filles. Les moines quitterent leur habit qui étoit gris, pour prendre le blanc, & se conformerent en tout aux réglemens de Cisteaux.

IX.

XXV. S. Norbert. Il se livre au monde dans sa jeunesse.

Norbert sorti d'une des plus illustres familles d'Allemagne, nâquit à Santen dans le païs de Cleves vers l'an 1085. Ce jeune Seigneur, après avoir achevé ses études avec distinction, entra dans le clergé & reçut le soûdiaconat. Son esprit, ses talens & sa naissance lui donnerent un libre accès chez Fréderic Archevêque de Cologne qui avoit une Cour assez nombreuse, d'où l'esprit du Christianisme étoit banni : ensorte que Norbert déja porté par lui-même aux plaisirs, s'y livra tout entier & y anima les autres. Il passa ensuite à la Cour de l'Empereur Henri dont il étoit parent. Ses richesses, sa belle taille, sa politesse, sa libéralité, sa douceur, & sur-tout son humeur enjouée, lui firent trou-

ver de terribles écueils au milieu de cette Cour. Il n'étoit occupé que de son plaisir & des moïens de s'élever. Il suivoit tous ses désirs sans se rien refuser, & les pensées de la vie future lui sembloient des songes & des fables. L'Empereur voulut le faire son premier Aumônier, & le nomma à l'Evêché de Cambrai ; mais il le refusa, non par vertu, mais parce qu'il ne vouloit pas changer son genre de vie. Il croioit qu'en demeurant dans l'Ordre de soûdiacre, il pouvoit avec plus de bienséance se livrer à tous les vains amusemens du monde. Mais Dieu qui avoit sur lui des vues de miséricorde lui fit sentir le néant de tous les biens de la terre.

XXVI. Sa conversion. Son Ordination.

Un jour comme il passoit par une agréable prairie, bien monté, vêtu de soie, suivi d'un seul domestique, le ciel se couvrit tout à coup, & il vint un orage épouventable. La foudre tomba aux pieds de son cheval, qui s'abbatit & renversa Norbert à demi-mort, & presque étouffé par une odeur de souffre insupportable. Aiant été près d'une heure en cet état, il se releva & s'en retourna chez lui, mais dans des sentimens bien différens de ceux qu'il avoit auparavant. Il comprit la grandeur des miséricordes de Dieu qui l'avoit épargné, & la reconnoissance excita peu à peu en lui l'amour des biens éternels, pour lesquels il n'avoit eu jusqu'alors que de l'indifférence & du dégout. Il ne voulut d'abord rien changer dans son extérieur, & se contenta de porter un cilice sous ses habits précieux, & de travailler à combattre ses mauvais désirs & à mortifier ses passions. Il quitta la Cour & vécut dans la retraite. Mais comme il étoit encore très-peu instruit des régles de l'Eglise, il résolut en quittant le monde de prendre les Ordres afin de travailler aussi à la conversion des au

tres. Le temps de l'ordination étant donc venu, il pria l'Archevêque de Cologne de l'ordonner avec les autres. Cette demande si peu conforme à l'esprit de l'Eglise & à la conduite des Saints, fut suivie d'une autre encore plus surprenante. Je désire, dit Norbert, d'être ordonné Diacre & Prêtre en même-temps. L'Archevêque lui demanda la cause de son changement. Norbert ne lui répondit que par ses larmes; & se jettant à ses pieds, il lui fit un humble aveu de ses péchés, & du dessein qu'il avoit de tout entreprendre pour les expier. L'Archevêque consultant plutôt les saintes dispositions de son pénitent que les régles canoniques, se persuada qu'il pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit.

XXVII. Son zéle. Son détachement de toutes choses. Sa vie pénitente & austére.

L'heure de l'Office étant venue, Norbert se revêtit d'un habit fort grossier; & après avoir reçu les Ordres, il se retira à l'Abbaïe de Sigebert, où il passa six semaines pour y apprendre l'exercice de ses fonctions, & s'avancer dans la piété. Ensuite il retourna à Santen où il étoit chanoine. Le Doien & ses confreres l'aiant engagé comme nouveau Prêtre à célébrer la Grand-Messe, il fit après l'Evangile, un discours très-touchant & parla avec beaucoup de zéle sur la vanité du monde, la briéveté de la vie, & l'impossibilité d'y être heureux: appuiant fortement sur les défauts des chanoines ses confreres, sans toutefois en désigner aucun en particulier. Le lendemain, le Chapitre étant assemblée, il prit le livre de la Régle, & montra au Doien par les paroles de saint Grégoire & de saint Isidore, que c'étoit à lui à la faire observer, & à y rappeller ceux qui s'en écartoient. Les anciens chanoines l'écoutoient volontiers, voiant bien qu'il avoit raison; mais les jeunes

murmuroient & s'en mocquoient, lui témoignant néanmoins encore quelque respect à l'extérieur. Les jours suivans il les reprit avec tant de force & de liberté, qu'il leur devint insupportable : & ils ne répondirent plus à sa charité que par des insultes & des outrages, que Norbert souffrit avec une patience admirable. Il passa ainsi trois ans, travaillant sans cesse à s'avancer dans la perfection, & disant librement la vérité à toutes sortes de personnes. Les Evêques & les Abbés du païs s'étant assemblés pour traiter de plusieurs affaires en présence du Légat du Pape, firent venir Norbert, & l'accuserent de prêcher sans mission & de déclamer contre eux sans autorité. Norbert répondit qu'il avoit reçu le pouvoir de prêcher dans son ordination: mais voiant qu'on rejettoit la vérité qu'il prêchoit, il se dépouilla de ses bénéfices, vendit ses biens, ses maisons & ses meubles, & en distribua le prix aux pauvres, ne gardant qu'une chapelle pour dire la messe, & aiant avec lui deux laïques pour l'accompagner. Il marchoit nuds pieds, vêtu seulement d'une tunique de lin & d'un manteau. Il traversa la France, & alla à saint Gilles en Languedoc où le Pape Gelase étoit alors. Il s'accusa humblement d'avoir violé les Canons, en recevant en même-temps le Diaconat & la Prêtrise; & en demanda l'absolution. Le Pape admirant sa sagesse & l'Esprit de Dieu qui étoit en lui, vouloit le retenir & l'avoir en sa compagnie; mais Norbert lui représenta combien la Cour des Princes & des Evêques lui avoit été funeste, & le conjura de lui laisser suivre l'attrait qu'il avoit pour une vie dure & pénitente. Le Pape voiant son zéle lui permit de prêcher par-tout, & lui fit expédier une bulle pour lui en donner le

le pouvoir. Norbert s'en retourna donc à Cologne, marchant toujours nuds pieds dans la plus grande rigueur de l'hyver, & ſans que le froid, la faim, ni la laſſitude rallentiſſent ſa ferveur. Il marchoit quelquefois dans la neige juſqu'aux genoux, & il ne mangeoit que le ſoir, & ne prenoit que des alimens de carême.

XXVIII. Il forme quelques diſciples, & fait des miſſions très-utiles.

Après qu'il eut quitté le Pape Gelaſe, il traverſa la France pour retourner en ſon pais; & comme il paſſoit à Orléans, un ſoûdiacre ſe joignit à lui, outre les deux laïques qu'il avoit déja. Ils arriverent tous quatre à Valenciennes, où Norbert prêcha avec tant de bénédiction, que l'on voulut l'y retenir. Dieu lui enleva dans cette ville ſes trois compagnons, afin que la privation des appuis même les plus légitimes, le fortifiât dans l'attachement qu'il avoit à ſon ſervice. Pendant qu'il étoit dans cette ville, l'Evêque de Cambrai ſon ancien ami y paſſa, & Norbert lui rendit viſite. Un clerc nommé Hugues le fit entrer. L'Evêque l'aiant reconnu ne put retenir ſes larmes, le voiant nuds pieds, quoique le froid fut exceſſif. Il ſe jetta à ſon cou & s'écria: Ah! Norbert, qui eut jamais pu vous voir en cet état? Hugues voioit combien l'Evêque étoit touché, mais il n'entendoit point ce qu'ils diſoient, parce qu'ils parloient Allemand: c'eſt pourquoi il s'approcha de l'Evêque, & lui demanda reſpectueuſement ce que c'étoit. Il répondit: Celui que vous voiez en cet état, a été nourri avec moi à la Cour du Roi. Il étoit en ſi grande faveur, qu'on lui offert mon Evêché qu'il refuſa. A ces paroles de l'Evêque, Hugues fondit en larmes. Il déſiroit depuis long-tems de quitter entierement le monde: mais il n'avoit déclaré ſon deſſein à perſonne, & attendoit quelque occaſion favo-

rable. Hugues alla trouver Norbert dans ſon logis, & promit de s'attacher à lui. Norbert leva les mains au ciel & rendit graces à Dieu, en diſant : Seigneur, je vous avois prié aujourd'hui de me donner un compagnon, & vous m'avez exaucé.

Norbert parcourut avec ſon nouveau compagnon les châteaux, les villes & les villages, prêchant & inſpirant des penſées de paix à ceux qui en avoient été les plus grands ennemis. Ils ne demandoient ni ne recevoient rien de perſonne, & s'attiroient la confiance & le reſpect de tous ceux qui les voioient. Quand ils approchoient d'un village, les bergers quittoient leurs troupeaux, & couroient les annoncer: on ſonnoit les cloches, le peuple venoit en foule à l'égliſe & entendoit avec piété la meſſe & le ſermon, après lequel Norbert catéchiſoit ce pauvres & leur propoſoit diverſes queſtions. Su le ſoir on menoit les deux ſerviteurs de Dieu à leur logis, & chacun ſe diſputoit l'honneu d'exercer à leur égard l'hoſpitalité. L'un trainoit l'âne qui étoit tout leur équipage, l'autr emmenoit le garçon qui ſervoit à le garder; & cet âne ne portoit que la chapelle pour la meſſ & quelques livres. Norbert s'aſſeioit à terre pou prendre ſes repas & mangeoit ſur ſes genoux il n'uſoit d'autre aſſaiſonnement que de ſel & ne buvoit que de l'eau ; mais quand des Evêques & des Abbés le faiſoient manger avec eux il ſe conformoit aux autres. Ces Prélats lui rendoient de grands honneurs, le recevoient dan leurs chapitres pour l'entendre prêcher, & lui faiſoient pluſieurs queſtions ſur la diſcipline ecléſiaſtique & ſur la morale. Quelques-uns le faiſoient pour lui tendre des piéges ; d'autres le faiſoient de bonne foi pour s'inſtruire : mais

serviteur de Dieu n'examinoit pas les intentions des auditeurs ; il prêchoit avec force contre les vices, & soutenoit sa doctrine par ses exemples & par ses miracles. Le peuple ne pouvoit se lasser de le voir & de l'entendre; & le saint homme de son côté étoit infatigable au travail. Il s'appliquoit sur-tout à appaiser les inimitiés, qui causoient dans le païs un grand nombre de meurtres. Il gardoit encore l'usage de dire quelquefois deux messes par jour, une de la Vierge, par exemple, & une des morts.

XXIX. Sa réputation. Son zéle. Il entreprend de réformer des Chanoines.

Aiant appris que le Pape Callisțe avoit été élevé sur le saint Siége, & qu'il tenoit un Concile à Reims, il y vint nuds pieds, quoique ce fût dans l'hiver, & il fut reçu avec joie par les Evêques & les Abbés qui y étoient assemblés. Ils admiroient la force de ses discours, la sagesse de ses réponses & la rigueur de sa pénitence; & plusieurs l'exhortoient à la modérer, mais inutilement. Norbert fit renouveller par le Pape Calliste les lettres d'approbation qu'il avoit obtenues de Gelase. Il fut présenté au Pape par Barthelemi Evêque de Laon, à qui il avoit été recommandé par des parens qu'il avoit dans le diocèse ; & le Pape ordonna à cet Evêque d'en prendre soin, & de lui procurer quelques adoucissemens, même malgré lui, promettant d'aller lui-même à Laon après le Concile. Le Pape y vint en effet peu de temps après ; & l'Evêque aiant déliberé avec lui comment il pourroit retenir ce saint homme dans son diocèse, il lui offrit une église de S. Martin située dans le faubourg & desservie par quelques Chanoines. Norbert ne l'accepta que par obéissance pour le Pape, mais à condition que les chanoines se réformeroient. Il leur dit donc qu'il faloit mépriser le monde, aimer la pauvreté, souffrir

les opprobres, la faim, la soif, le froid & les autres incommodités. Ces chanoines épouvantés, dirent : Nous ne voulons point un tel supérieur ; qu'on nous laisse vivre selon la coutume de nos prédécesseurs. L'Evêque de Laon retint Norbert avec lui le reste de l'hiver, tâchant de rétablir son corps affoibli par le jeûne & par le froid, & le priant instamment de demeurer dans son diocèse. Comme Norbert avoit déclaré qu'il cherchoit la solitude, l'Evêque le menoit en divers lieux, pour voir s'il en trouveroit quelqu'un qui lui convint. Norbert céda enfin à ses prieres, & à celles de plusieurs personnes de piété, & choisit un lieu très-solitaire nommé Prémontré, pour y établir sa demeure.

XXX. Il se retire dans la solitude de Prémontré.

Il y avoit déja une petite chapelle de S. Jean, dépendante de l'Abbaie de S. Vincent ; mais elle étoit presque abandonnée à cause de la stérilité du lieu. L'Evêque & Norbert y entrerent pour prier ; & l'Evêque voiant qu'il étoit tard, avertit Norbert de se lever, parce qu'il falloit aller loger à une de ses terres à une lieue de distance. Mais Norbert pria l'Evêque de s'en aller avec ses gens, & de lui permettre de passer la nuit dans cette chapelle. L'Evêque lui envoia du pain, & revint le lendemain matin pour savoir sa résolution. Le serviteur de Dieu rempli de joie, lui dit : Je désire demeurer ici, parce que je sais que Dieu m'a destiné ce lieu, & que plusieurs s'y sauveront par sa grace. Ils ne demeureront pas néanmoins dans cette chapelle, mais il bâtiront de l'autre côté de la montagne, où j'ai vu cette nuit une grande multitude d'hommes vêtus de blanc, qui faisoient en chantant le tour de ce lieu, & portoient des croix d'argent, des chandeliers & des encensoirs. L'E-

vêque de Laon approuva fort cette résolution ; & aiant donné autre chose en échange à l'Abbé de S. Vincent, il mit Norbert en possession du lieu de Prémontré & de ses dépendances. Peu de jours après Norbert vint à Laon, & entra dans l'école du docteur Raoul successeur du célébre Anselme son frere, Doyen de cette église, qui étoit mort fort âgé quelques années auparavant.

XXXI. Il gagne à Dieu plusieurs personnes & leur donne la régle de saint Augustin.

Norbert fit une exhortation si touchante aux écoliers de Raoul, qu'il en convertit sept des plus riches, venus depuis peu de Lorraine. Ils avoient apporté beaucoup d'argent, que Norbert donna à garder à un de ses anciens compagnons. Celui-ci s'enfuit pendant la nuit, emporta l'argent & les laissa dans une extrême pauvreté. L'hiver étant passé, Norbert alla seul prêcher à Cambrai; & dans un sermon qu'il fit au peuple, il convertit un jeune homme nommé Evermode, qui fut depuis Evêque dans la Basse-Saxe. A Nivelle il gagna à Dieu un autre jeune homme nommé Antoine : ces deux avec Hugues qui s'étoit attaché à lui l'année précédente, furent comme les fondemens de son Ordre : & dans la semaine de la passion de cette premiere année 1120, il avoit déja treize compagnons à Prémontré. Il en eut bientôt jusqu'à quarante avec plusieurs laïques, & il songea alors à prendre une régle. Plusieurs lui conseilloient la vie érémitique, d'autres l'observance de Cisteaux ; mais considérant que lui & tous ses confreres étoient chanoines, il embrassa la régle de saint Augustin, & ils en firent tous profession le jour de Noël l'an 1121. Il prit l'habit blanc, qui étoit celui des clercs, mais tout de laine sans porter de linge, excepté à l'église. L'esprit de ses premiers disciples étoit de

préférer à des habits neufs, ceux qui étoient vieux & pleins de piéces. Ils recherchoient les travaux les plus bas & les plus pénibles, gardoient un silence perpétuel, jeûnoient en tout temps, ne faisant qu'un repas par jour.

XXXII.
Fruits merveilleux que produit le zéle de S. Norbert.
Le Pape confirme son institut.

Après la fondation de Prémontré, S. Norbert en fit plusieurs autres en peu d'années. Il convertit Godefroi Comte de Capemberg en Vestphalie, qui touché de ses discours & de son exemple, se consacra à Dieu avec tous ses biens. Il se fit chanoine régulier, selon le nouvel institut de Prémontré; & en fonda une maison à Capemberg, qui devint un monastere célébre & chef de plusieurs autres. Godefroi se convertit vers l'an 1122 n'étant âgé que de vingt-cinq ans, & mourut cinq ans après en odeur de sainteté. L'exemple de ce jeune Seigneur toucha Thibaut IV Comte de Champagne, & il le voulut imiter. Il alla donc trouver saint Norbert pour le consulter sur l'affaire de son salut, & fut encore plus touché après lui avoir parlé, en sorte qu'il le pria de disposer de lui & de ses biens. Le saint homme voulut consulter Dieu sur une affaire si importante. Il considéra que Thibaut qui avoit les Comtés de Blois & de Chartres, de Meaux & de Troies, pouvoit faire de grands biens dans ses Seigneuries. Ainsi il lui conseilla de rester dans l'état où la divine Providence l'avoit placé, de s'établir par un mariage chrétien, de faire servir & honorer Dieu dans ses terres, & d'élever saintement les enfans que Dieu lui donneroit.

Six ans après la fondation de Prémontré, Norbert alla à Rome pour demander au Pape Honorius la confirmation de son Institut, quoiqu'il l'eût déja obtenue des deux Légats de Gélase. Il fut reçu du Pape avec honneur;

obtint de lui tout ce qu'il désiroit, comme il paroît par la bulle du seiziéme Février 1126, qui est la premiere en faveur de l'Ordre de Prémontré. Le Pape y confirme l'institut en général, & en particulier, les huit Abbaies qui étoient déja fondées, outre Prémontré, sans préjudice néanmoins de la jurisdiction des Evêques diocésains.

XXXIII. S. Norbert est élevé sur le Siége de Magdebourg. Son zéle. Sa mort bienheureuse.

Norbert alla quelque temps après en Allemagne pour quelques affaires importantes. Etant arrivé à Spire, il y trouva les députés du Clergé & du peuple de Magdebourg assemblés devant le Roi Lothaire pour l'élection d'un Archevêque. Quand on sçut à Spire l'arrivée de Norbert, dont la réputation étoit déja si étendue, on l'appella pour prêcher & pour donner son avis sur les affaires qui se traitoient en cette assemblée, & dont la premiere fut celle de l'église de Magdebourg. Il y avoit un Légat venu depuis peu de Rome, sçavoir le Cardinal Gerard qui fut depuis le Pape Lucius III, & grand nombre de Seigneurs. Par leur conseil les députés nommérent trois sujets dignes de remplir le Siége vacant, entre lesquels étoit Norbert qui ne le savoit pas: & comme ils avoient peine à se déterminer, Alberon qui fut depuis Archevêque de Treves, leur montra du doigt, sans que d'autres s'en apperçussent, Norbert comme celui qu'ils devoient élire. Aussi-tôt ils étendirent les mains, se saisirent de lui & dirent à cris redoublés: Voici notre Pere & notre Pasteur. On l'enleva sans qu'il pût ni résister, tant son corps étoit affoibli, ni songer à ce qu'il avoit à faire. On le présenta au Roi qui approuva le choix comme tous les assistans, & le Légat le confirma. On le mena à Magdebourg où il fut reçu avec un grand concours de

peuple & une joie universelle. De si loin qu'il vit la ville, il marcha nuds pieds, & suivit ainsi la procession, qui le conduisit à l'église & à son Palais: mais il étoit vêtu si pauvrement, que le portier lui en refusa l'entrée, & le repoussa en disant: Il y a long-temps que les autres pauvres sont entrés, tu ne devrois pas incommoder ces Seigneurs. Ceux qui suivoient crierent au portier: Que fais-tu miserable? C'est notre Evêque, c'est ton maître. Le portier s'enfuit pour se cacher; mais Norbert le rappella, & lui dit en souriant: Ne craignez rien, mon frere, vous me connoissez mieux que ceux qui me forcent d'entrer dans ce grand Palais, qui ne me convient pas. Il fut ensuite sacré, & gouverna l'église de Magdebourg pendant huit ans. Il conserva toujours son extérieur pauvre, & obtint du Pape un privilége qu'il tint secret, d'établir dans sa Cathédrale l'observance de Prémontré, quand il en trouveroit l'occasion favorable. Le saint Archevêque trouva son église dans un état déplorable. Les revenus avoient été dissipés par ses prédécesseurs, & le clergé étoit fort déréglé. On peut juger combien un Pasteur si saint & si zélé, eut à souffrir pour établir une véritable réforme. Comme on attenta plusieurs fois à sa vie, il disoit à ses amis: Est-il étonnant que le démon se déchaine contre moi, lui qui a attenté à la vie de Jesus-Christ notre chef? Il travailla infatigablement à remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur, & mourut l'an 1134 accablé d'infirmités, d'austérités & de fatigues, étant âgé d'environ quarante-neuf ans. Il n'a été canonisé qu'en 1582 par le Pape Grégoire XIII.

X.

XXXIV. Ordre de

Etienne fils du Vicomte de Thiers en Auver

Grandmont fondé par S. Etienne.

Vertu sublime du saint Fondateur & de ses premiers disciples.

gne vint au monde vers le milieu du onziéme siécle. A l'âge d'environ trente ans, il se retira seul sur la montagne de Muret dans le Limousin. Il y fit une cabane de branchages au milieu du bois, & commença à servir Dieu dans les jeûnes & la priére continuelle, & dans une profonde retraite. Ce ne fut que trente ans après s'être retiré du monde, qu'il commença à user d'un peu de vin pour se fortifier l'estomac. Il portoit sur sa chair un rude cilice, couchoit à terre sur des planches dans une espéce de sépulcre, sans autre couverture que son habit; & il mena ce genre de vie pendant près de cinquante ans. Dieu l'avoit d'abord découvert à quelques personnes du voisinage, qui lui apportoient du pain de temps en temps. Peu à peu sa réputation se répandit, & plusieurs vinrent se rendre ses disciples & les imitateurs de sa pénitence. Etienne qui étoit trés-sévére pour lui-même, conduisoit les autres avec beaucoup de prudence & de modération. Il ne cherchoit pas, dit l'Auteur de sa vie, à faire mourir leurs corps, mais leurs vices, & s'appliquoit principalement à leur inspirer & faire croître en eux l'amour de Dieu. Leur vie néanmoins étoit trés-pénitente, & Etienne qui usoit de quelque indulgence à l'égard des austérités corporelles, étoit trés-ferme sur les vertus essentielles à la vie religieuse, la retraite, le silence & la pauvreté.

Non-seulement il ne permettoit pas aux particuliers d'avoir rien en propre, mais il ne vouloit pas même que la communauté possedât aucun bien sur la terre. Il leur défendoit de faire des acquisitions & d'avoir des procès, les exhortant sans cesse à un détachement universel par l'exemple de Jesus-Christ. Aimez la pauvreté,

leur disoit-il ; si vous étiez riches, vous devriez toujours craindre de ne pas user de vos richesses selon la volonté de Dieu ; mais étant pauvres vous ne rendrez pas compte de ce que vous n'avez pas. Il ne sortit jamais de son désert de Muret, & il étoit toujours enfermé dans sa cellule, sans rompre le silence que dans une grande nécessité. C'est ce qu'il inspiroit à ses freres, à qui il interdisoit l'entrée des villes & des châteaux. Il disoit agréablement à ceux qui demandoient à être reçus dans sa communauté : C'est ici une prison d'où vous ne pourrez retourner dans le monde que par la brêche que vous y feriez vous-même. Si ce malheur vous arrivoit, je ne pourrois point envoier après vous pour vous ramener, parce que tous ceux qui sont ici ont les jambes coupées pour le siécle aussi-bien que moi. Quoiqu'il vécût dans une extrême pauvreté, il trouvoit le secret de faire beaucoup de bien aux pauvres. Il prenoit soin sur-tout de ceux de la paroisse où étoit son monastére. Nous tenons, disoit-il, la place de ces pauvres, & les aumônes que nous recevons leur appartiennent ; il est juste de les leur restituer autant que nous pouvons.

Sur la fin de sa vie, deux Cardinaux Légats du saint Siége l'étant venu visiter dans sa solitude, lui demanderent s'il étoit chanoine, ou moine, ou ermite. Nous sommes, leur répondit-il, des pécheurs que la miséricorde de Dieu a conduits dans ce désert pour y faire pénitence. Nous sommes venus chercher un asile contre les dangers du monde. Nous ne méritons de porter le nom ni de chanoines, ni de moines, ni d'ermites, parce que nous n'en avons point la vertu ; mais comme nous nous sommes un peu écartés de la voie large, nous atten-

dons la miséricorde de Jesus-Christ au jour de son dernier jugement. Huit jours après le départ des deux Cardinaux, quoiqu'il ne sentit aucune douleur, il connut que sa fin étoit proche, & s'appliqua tout entier à l'instruction de ses disciples & à la priére. Comme ils lui demandoient comment ils pourroient subsister après sa mort, n'aiant point de biens temporels, il leur répondit : Je vous laisse Dieu à qui tout appartient, & pour qui vous avez renoncé à tout & à vous-mêmes. Si vous demeurez attachés à lui en aimant la pauvreté, & si vous ne vous détournez point de la voie de la vérité, sa providence qui gouverne tout d'une maniére admirable, vous donnera tout ce qui vous sera vraiment avantageux. Cinq jours après, comme il se trouva mal, on le porta à l'oratoire où après avoir entendu la Messe, il reçut l'Extrême-onction & ensuite le saint Viatique. Il mourut en prononçant ces paroles : Seigneur, je remets mon ame entre vos mains. Ce fut le 8 Février 1124 à l'âge de soixante & dix-huit ans. Il n'avoit que l'Ordre de Diacre.

Ses disciples l'enterrerent sécrétement, de peur que le peuple en venant à son tombeau, ne troublât leur solitude. Il s'y fit néanmoins plusieurs miracles. Cinq mois après sa mort, ces bons religieux étant inquiétés par les moines du prieuré d'Ambazac, qui prétendoient que Muret leur appartenoit, aimerent mieux, selon les maximes de leur maître, quitter ce lieu que de plaider. Ils passerent de-là à Grandmont qui en étoit distant d'une lieue, où ils bâtirent promptement une église & des logemens très-pauvres, & y transférerent le corps de leur saint Fondateur. La vertu des miracles

qui le suivit à Grandmont y attiroit une foule de peuple. Ses disciples craignant que cette affluence de monde n'introduisît parmi eux la dissipation, prierent le Saint qui leur avoit inspiré tant d'amour pour la vie pauvre & retirée, de ne pas les priver de ce trésor par ses miracles, & l'on dit qu'ils furent éxaucés.

XI.

XXXV. Ordre des Trinitaires fondé par S. Jean de Matha.

Jean de Matha, qui fut le premier des Ministres des Trinitaires, nâquit l'an 1160 au bourg de Faucon à l'extrêmité de la Provence, & fit ses premiéres études à Aix. Etant revenu chez son pere, il se retira dans un petit ermitage voisin, pour se consacrer tout entier aux exercices de piété. Mais se trouvant trop exposé aux visites de ses parens, il quitta le païs avec l'agrément de son pere, pour venir à Paris étudier en Théologie. Après avoir passé par tous les degrés, il fut fait Docteur. Aiant ensuite entendu parler d'un saint ermite nommé Felix de Valois, il alla le trouver dans sa solitude qui étoit Cerfroi, près de Gandelu au diocêse de Meaux, & ils y vécurent ensemble, occupés principalement à la priére, & pratiquant de grandes austérités. Un jour Jean de Matha communiqua à Félix le dessein qu'il avoit conçu lorsqu'il dit sa premiére Messe, de se consacrer à la délivrance des chrétiens captifs chez les infidéles, dont le nombre étoit très grand, sur-tout depuis les croisades. Félix goûta ce dessein; & après avoir jeûné & prié à cette intention, ils crurent reconnoître que c'étoit la volonté de Dieu, & résolurent d'aller à Rome demander l'approbation du Pape. Ils se mirent en chemin vers la fin de l'année 1197 au fort de l'hiver, & arriverent à Rome au mois de Janvier suivant, aussi-tôt après l'élection

d'Innocent III. Jean de Matha lui aiant expliqué son dessein & l'aiant prié de l'autoriser, le Pape, pour en être mieux informé, le renvoia à l'Evêque de Paris & à l'Abbé de saint Victor, qui connoissoient parfaitement les intentions de ce Docteur, & il dressa avec eux la Régle de son nouvel Ordre. Elle porte que les freres réserveront la troisiéme partie de tous leurs biens pour la rédemption des captifs : que toutes leurs églises seront dédiées à la sainte Trinité : qu'en chaque maison ils ne seront que trois clercs & trois laïcs outre le Ministre, c'est ainsi qu'ils nomment leurs Supérieurs: qu'ils seront vêtus de blanc & porteront des marques sur leurs chappes pour se distinguer : qu'ils ne monteront point à cheval, mais seulement sur des ânes. C'est ce qui les fit nommer pendant quelques temps les freres aux ânes.

Ils jeûnoient la plus grande partie de l'année, & ne mangeoient de chair ou de poisson que ce qu'on leur en donnoit, ou qu'ils prenoient chez eux sans l'acheter, si ce n'étoit en voiage. Le Ministre devoit être Prêtre & étoit le Confesseur de la communauté : au-dessus des Ministres particuliers, étoit le grand Ministre nommé depuis Général. Dans la célébration de l'Office, ils suivoient l'usage de l'Abbaïe de saint Victor, autant que leur petit nombre le pouvoit permettre ; & en général toute cette Régle respire une grande piété. Le chef-d'Ordre fut la maison de Cerfroi, qui leur fut donnée par Marguerite Comtesse de Bourgogne, & trente ans après, le Chapitre de Paris leur donna dans la ville une ancienne église dédiée à saint Mathurin, & nommée auparavant l'Aumônerie de saint Benoît, d'où leur est venu en France le nom de Mathurins. L'Evêque de Pa-

ris & l'Abbé de ſaint Victor aiant ainſi dreſſé la Régle de ce nouvel Ordre, l'envoierent avec leurs lettres au Pape Innocent, qui y fit quelques additions à la priére de Jean de Matha, & la confirma par ſa bulle du dix-ſeptiéme de Décembre 1198. Au mois de Mars de l'année ſuivante, le Pape écrivit au Roi de Maroc une lettre de recommandation pour quelques religieux Trinitaires, qui alloient chez lui exercer les fonctions de leur inſtitut, c'eſt-à-dire, racheter des Chrétiens d'entre les mains des Infidéles, ou des Infidéles d'entre les mains des Chrétiens, pour les échanger avec des Chrétiens captifs. Depuis ce temps l'Ordre des Trinitaires fit de grands progrès en France, en Lombardie, en Eſpagne, & même au-delà de la mer. Le moine Albéric qui écrivoit quarante ans après, dit qu'ils avoient déja juſqu'à ſix cens maiſons, & ajoute : Cet Ordre à la vérité eſt recommandable, mais les religieux qui le compoſent ſont fort expoſés à ſe diſſiper dans les voiages. Jean de Matha affoibli par ſes travaux & ſes auſtérités, paſſa à Rome les deux derniéres années de ſa vie dans les exercices de la charité, & il y mourut l'an 1213.

ARTICLE III.

Saint Bernard.

COmme la vie de ſaint Bernard eſt remplie de faits extraordinaires & merveilleux, nous croions devoir avertir qu'il n'y a point d'hiſtoire qui ſoit plus autentique, & qui ait été écrite avec plus d'exactitude & de ſincérité. Cet

illustre Saint est un si grand objet dans l'Histoire ecclésiastique du douziéme siécle, que nous avons cru devoir rapporter sa vie avec une certaine étenduë.

I.

Bernard nâquit l'an 1091 près de Dijon au bourg de Fontaines, dont Tescelin son pere étoit Seigneur : sa mere Alethe étoit fille de Bernard Seigneur de Montbar. L'un & l'autre étoient vertueux : Tescelin brave, fidéle à ses Seigneurs, juste & de bon conseil : Alethe soumise à son mari, appliquée au gouvernement de sa maison & aux œuvres de charité. Ils eurent sept enfans, six fils & une fille. La mere les offrit tous à Dieu de ses propres mains aussi-tôt après leur naissance, les nourrit de son lait, & tant qu'ils étoient sous sa main, elle ne souffroit pas qu'ils s'accoutumassent aux viandes trop délicates. Elle sembloit les préparer de loin à la vie monastique, qu'ils embrasserent en effet tous sept dans la suite. Bernard vint au monde le troisiéme ; & sa mere étant grosse de lui songea qu'elle portoit un petit chien blanc qui abboioit dans son sein. Effraiée de ce songe, elle consulta un homme vertueux qui lui dit : Ne craignez point, ce sera un fidéle gardien de la maison du Seigneur, un prédicateur zélé contre les ennemis de la foi, & la douceur de sa langue guérira les ames malades. La vertueuse Dame consolée par cette prédiction, ne se contenta pas d'offrir à Dieu cet enfant comme les autres : elle le destina entiérement à son service, & dans cette vue le fit étudier le plutôt qu'il lui fut possible. Ce fut à Châtillon sur Seine qu'il fit ses premiéres études, sous des ecclésiastiques séculiers, à la place desquels il procura depuis

I. Sa naissance. Son éducation.

l'établiſſement d'une communauté de chanoines réguliers. Comme il avoit l'eſprit excellent, il avança bien-tôt au-delà de ſon âge, & ſurpaſſa de beaucoup ſes compagnons : il aimoit dès-lors la retraite, méditoit beaucoup, parloit peu : il avoit de la ſimplicité, de la douceur & de la modeſtie. Il demandoit à Dieu de conſerver ſa jeuneſſe dans la pureté, & étudioit les Lettres humaines pour lui ſervir à l'intelligence des ſaintes Ecritures.

II. Il ſort victorieux de pluſieurs tentations.

Il étoit encore enfant quand un violent mal de tête l'obligea à garder le lit : on lui fit venir une femme qui prétendit le guérir par des charmes ; mais ſi-tôt qu'il s'en apperçut, il la repouſſa avec de grands cris, qui marquoient ſon indignation, & auſſi-tôt il ſe leva parfaitement guéri. Il n'avoit guéres que quatorze ans quand il perdit ſa mere, qui mourut ſaintement comme elle avoit vécu. Bernard commença dès-lors à être maître de ſa conduite : & comme il avoit toutes les graces extérieures du corps avec beaucoup d'eſprit & un grand talent pour la parole, on le regardoit comme un jeune homme de grande eſpérance. Tout lui rioit à ſon entrée dans le monde, & quelque chemin qu'il ſuivit, il n'y avoit aucun avantage qu'il ne ſemblât ſe pouvoir promettre. Il étoit aſſiégé d'amis dangereux qui cherchoient à corrompre ſes mœurs : mais il eut toujours un attrait particulier pour la pureté. Aiant un jour regardé une femme avec curioſité, il en eut une telle confuſion, qu'il ſe jetta dans un étang glacé qui ſe trouva proche, & y demeura juſqu'au coû aſſez long-temps pour être pénétré de froid. Il réſiſta en deux occaſions différentes aux plus violentes tentations, où la chaſteté d'un jeune homme puiſſe être expoſée.

Ces périls dont il trouvoit le monde rempli, le firent penser sérieusement à chercher une retraite, & il n'en trouva point de plus sûre que le nouveau monastére de Cisteaux. Ses freres & ses amis s'en étant apperçus, firent tous leurs efforts pour l'attacher au monde par l'étude des sciences profanes, & il pensa donner dans ce piége. Mais le souvenir de sa mere le ramena. Il s'imaginoit la voir qui lui reprochoit, qu'elle ne l'avoit pas élevé avec tant de soin pour un amusement si frivole. Enfin il s'affermit dans sa résolution en priant avec larmes dans une église; & dès-lors il travailla même à gagner les autres. Il commença par ses freres, laissant seulement le dernier, encore trop jeune & nécessaire à la consolation du pere qui étoit avancé en âge : ensuite il s'adressa à ses autres parens & à ses amis, où il vit quelque espérance de conversion. Le premier qu'il persuada fut son oncle Gaudri, Seigneur de Touillon en Autunois, qui étoit puissant dans le monde & qui s'étoit distingué par sa valeur : ensuite il gagna Barthelemi le pénultiéme de ses freres, qui n'étoit pas encore Chevalier. L'oncle & le neveu se rendirent sans résistance. André, plus jeune que Bernard, paroissoit plus difficile à persuader; mais tout d'un coup il s'écria : Je vois ma mere, & il se rendit. Gui, l'aîné des six freres étoit déja marié, & il étoit plus engagé dans le monde que les autres. Il hésita un peu d'abord, mais ensuite aiant fait de sérieuses réflexions, il promit d'embrasser la vie monastique, si sa femme y consentoit. Il sembloit qu'on ne devoit pas l'espérer d'une jeune Dame qui avoit de petites filles qu'elle nourrissoit. Bernard dit, qu'elle y consentiroit ou qu'elle mourroit bien-tôt ; &

III. Il gagne à Dieu ses freres.

comme elle continuoit de résister, son mari résolut, sans la quitter, de mener une vie pauvre à la campagne, & de vivre du travail de ses mains. Elle tomba dangereusement malade, & aiant fait venir Bernard, elle demanda la séparation, & se fit ensuite elle-même religieuse à Lairé près de Dijon.

Le second des freres étoit Gerard, homme de mérite & que tout le monde aimoit, à cause de sa valeur & de sa bonne conduite. Il résistoit fortement, & traitoit même de legéreté la facilité de ses freres à prendre un tel engagement. Mais Bernard transporté du zéle qui l'animoit, lui dit : Je sais qu'il n'y aura que l'affliction qui vous rendra sage ; & portant le doigt à son côté, il ajouta : Bien-tôt une lance perçant ce côté, fera passer à votre cœur le conseil salutaire que vous méprisez : vous craindrez, mais vous n'en mourrez pas. Peu de jours après, Gerard enveloppé par ses ennemis, fut pris & blessé d'une lance au même endroit. Se croiant près de mourir, il crioit: Je suis moine de Cisteaux. Il fut mis dans une étroite prison où il guérit contre son espérance, & d'où il fut délivré comme par miracle.

IV. S. Bernard gagne à Dieu d'autres personnes.

Entre ceux que Bernard gagna à Dieu, étoit Hugues de Mâcon, depuis Evêque d'Auxerre, jeune Seigneur considérable par sa noblesse, ses grands biens & la pureté de ses mœurs. Aiant appris la conversion de Bernard son cher ami, il le pleuroit comme perdu pour le monde ; & à la premiére occasion qu'il eut de lui parler, d'abord ils pleurerent par des motifs bien différens ; mais lorsqu'ils commencerent à s'expliquer, l'esprit de vérité s'insinua avec les paroles de Bernard, & la conversation finit autrement qu'elle n'avoit commencé. Ils se

donnerent parole d'embrasser ensemble ce nouveau genre de vie, & d'être plus unis qu'ils n'avoient été dans le monde. Peu de jours après, Bernard apprit que de dangereux amis avoient détourné Hugues de sa bonne résolution. Il alla le chercher, & le ramena au bon chemin dont il ne s'écarta plus.

Bernard parloit en public & en particulier pour gagner les ames; & ses discours avoient tant de force, qu'on ne pouvoit lui résister: ensorte que les meres cachoient leurs enfans, les femmes retenoient leurs maris, & les amis détournoient leurs amis. Ceux qu'il avoit rassemblés n'étoient qu'un cœur & qu'une ame: ils demeuroient ensemble dans une maison qu'ils avoient à Châtillon, & à peine quelqu'un osoit-il y entrer, s'il n'étoit de leur compagnie. Si quelque autre venoit, il glorifioit Dieu de tout ce qu'il voioit & se joignoit à eux; ou il se retiroit, les estimant heureux & déplorant sa misére. Ils demeurerent environ six mois en habit séculier depuis leur premiére résolution, attendant qu'ils fussent en plus grand nombre, & que quelques-uns d'entre eux eussent terminé leurs affaires. Le jour étant venu d'accomplir leur vœu, les cinq freres sortirent ensemble de la maison de leur pere dont ils étoient venus recevoir la bénédiction; & l'aîné voiant dans la rue leur jeune frere avec d'autres enfans, lui dit: Mon frere Nivard, c'est à vous seul que viendra toute notre succession. Nivard répondit: Oui, le Ciel pour vous & la terre pour moi: le partage n'est pas égal. Il demeura pour lors avec le pere, mais il suivit ses freres peu de temps après, sans que son pere ni ses amis pussent le retenir.

II.

V. Sa retraite à Cisteaux. Sa sublime vertu.

Ce fut l'an 1113 quinze ans après la fondation de Cisteaux, que Bernard âgé de vingt-deux ans y entra avec plus de trente compagnons, pour vivre sous la conduite de l'Abbé Étienne. Comme quelques-uns d'entre eux avoient été mariés, il fit bâtir par ses soins un monastére pour leurs femmes, nommé Julli dans le diocèse de Langres, qui deux ans après fut mis sous la conduite de l'Abbé de Molesme. La maison de Cisteaux étoit alors encore très-peu connue: aussi Bernard y entra dans le dessein de se cacher & de se faire oublier: & pour s'affermir dans ses bonnes résolutions, il se disoit souvent à lui-même: Bernard, qu'es-tu venu faire ici? Cette espéce d'exhortation qu'il se faisoit sans cesse à lui-même, le portoit à avancer à grands pas dans la voie de la perfection. Quand il eut commencé à goûter combien le Seigneur est doux, & combien sa loi est admirable; enivré de ses chastes délices, il sembloit être devenu un homme tout spirituel. Il étoit tellement mort à la vie des sens, qu'en entendant, il n'entendoit pas, qu'en voiant il ne voioit pas, & qu'en mangeant il ne goûtoit rien. Il avoit passé un an dans la chambre des novices, & il en sortit sans savoir si le toit en étoit lambrissé ou non. Il fut longtemps sans s'appercevoir qu'il y avoit trois fenêtres au chevet de l'église où il entroit plusieurs fois le jour: il croioit qu'il n'y en avoit qu'une.

VI. Ses austérités. Son goût pour l'Ecriture sainte.

Il avoit tellement fait mourir en lui toute curiosité, qu'il ne trouvoit rien dans les créatures qui pût arrêter un moment ses regards. Il veilloit au-delà des forces de la nature, regardant comme perdu le temps du sommeil,

& croiant dormir aſſez pourvû qu'il ne veillât pas toute la nuit. Il ne prenoit un peu de nourriture que par la crainte de tomber en défaillance, & il s'en approchoit comme d'un tourment. Auſſi dès ſon Noviciat la délicateſſe de ſa complexion ne pouvant porter l'auſtérité de ſa pénitence, lui cauſa un vomiſſement qui dura toute ſa vie. Mais il eut toujours autant de vigueur d'eſprit & de ferveur, que de foibleſſe de corps ; & il ne vouloit être diſpenſé d'aucun travail, diſant qu'il étoit novice & imparfait, & qu'il avoit beſoin de toute la rigueur de la diſcipline. C'eſt pourquoi dans le travail commun, quand les autres faiſoient quelque ouvrage qu'il ne pouvoit faire ne l'aiant point appris, ou n'y étant pas accoutumé, il ſe dédommageoit en remuant la terre, coupant du bois, le portant ſur ſes épaules, ou faiſant quelque choſe de ſemblable ; ou ſi les forces lui manquoient, il s'en humilioit en s'appliquant aux occupations les plus viles. Les freres étant occupés à la moiſſon, comme il ne ſçavoit pas manier la faucille, on lui ordonna de s'aſſeoir & de demeurer en repos. Il en fut extrêmement affligé ; & aiant recours à la priére, il demanda à Dieu avec larmes de lui faire la grace de pouvoir moiſſonner. La ſimplicité de ſa foi fut éxaucée, & dès-lors il s'en acquitta mieux qu'aucun autre. Le travail ne lui cauſoit point de diſtraction : il y étoit tout occupé de Dieu intérieurement ; il prioit ou il méditoit l'Ecriture-ſainte, & diſoit depuis, que c'étoit principalement dans les champs & dans les bois qu'il en avoit appris les ſens ſpirituels, & que ſes maîtres avoient été les chênes & les hêtres. Dans les intervalles du travail il étoit continuellement appliqué à prier,

à lire ou à méditer. Il étudioit l'Ecriture-sainte, en la lisant simplement de suite, & la relisant plusieurs fois ; & il disoit qu'il ne trouvoit rien qui la lui fit mieux entendre que ses propres paroles, & que toutes les vérités qu'elle enseigne ont plus de force dans la source que dans les discours des interprétes. Il ne laissoit pas de lire avec humilité & soumission les explications des Docteurs catholiques, & de suivre fidélement leurs traces.

VII. Progrès de l'Ordre de Cisteaux.

La même année de sa conversion, c'est-à-dire, en 1113 fut fondée l'Abbaïe de la Ferté, la premiére fille de Cisteaux. Elle fut fondée dans le diocèse de Châlons, par Savari & Guillaume son fils, Seigneurs de Vergi & Comtes de Châlons. Le premier Abbé se nommoit Bertrand, & il y fut envoié avec douze moines par l'Abbé Etienne, pour soulager la maison de Cisteaux, déja trop peuplée. L'an 1114 l'Abbaïe de Pontigni seconde fille de Cisteaux fut fondée à quatre lieues d'Auxerre, dans la terre d'un chanoine de cette église, nommé Hebert ; & Hervé Comte de Nevers contribua à cette fondation. On en regarde néanmoins comme Fondateur Thibaut Comte de Champagne, parce qu'il en fit depuis bâtir l'église. Le premier Abbé de Pontigni fut Hugues de Mâcon depuis Evêque d'Auxerre. L'année suivante 1115 furent fondées les deux autres filles de Cisteaux, Clairvaux & Morimond, toutes deux dans le diocèse de Langres. Toutes les autres maisons dépendent de ces quatre, & la plûpart en sont sorties.

III.

VIII. S. Bernard est fait Abbé

La terre de Clairvaux fut donnée par Hugues Comte de Troies. C'étoit auparavant une retraite de voleurs, & le lieu se nommoit

vallée d'absinte, sans doute parce que cette herbe y croissoit abondamment. Saint Etienne Abbé de Cisteaux y envoia de ses moines & leur donna pour Abbé saint Bernard, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans, & qu'il n'eût qu'une année de profession. Ses confreres s'en étonnoient, & craignoient qu'il ne pût soutenir cette charge, tant à cause de sa jeunesse, que de la foiblesse de sa santé. Comme l'Evêque de Langres étoit absent, Bernard s'adressa à l'Evêque de Châlons Guillaume de Champeaux, pour recevoir la bénédiction Abbatiale. L'Evêque reconnut que Bernard étoit un grand serviteur de Dieu, & depuis ce jour-là ils ne furent qu'un cœur & qu'une ame, & se visiterent souvent; ensorte que Clairvaux devint la maison de l'Evêque, & Châlons l'hospice des moines de Clairvaux. L'estime d'un si grand Prélat attira à Bernard celle de toute la Province de Reims, & ensuite de toute la France. Le nouveau monastére de Clairvaux étoit réduit à une extrême pauvreté. Les moines étoient souvent obligés de faire leur potage de feuilles de hêtre, & leur pain étoit mêlé d'orge, de millet & de vesce. Un religieux étranger à qui on avoit servi un de ces pains dans la chambre des hôtes, en fut touché jusqu'aux larmes & l'emporta sécrétement pour le montrer par-tout. Le saint Abbé étoit peu touché de ces incommodités, & ne songeoit qu'à gagner des ames. Comme l'hiver approchoit, son frere Gerard qui étoit cellerier, se plaignit de ce que les choses les plus nécessaires manquoient à la maison, & qu'il n'avoit point de quoi les acheter. Comme des paroles de consolation ne le satisfaisoient point, l'Abbé lui demanda combien il faudroit pour fournir aux plus

de Clairvaux.

Description de ce saint monastére.

Perfection à laquelle Dieu avoit élevé l'Abbé & les moines de cette Maison.

preſſantes néceſſités : il répondit qu'il lui faudroit environ douze livres, ſomme alors conſidérable. Bernard ſe mit en priére ; & peu de temps après Gerard lui vint dire qu'une femme de Châtillon demandoit à lui parler. Il ſortit, elle ſe jetta à ſes pieds, & lui fit une offrande de douze livres, lui demandant des priéres pour ſon mari dangereuſement malade. Bernard la renvoia promptement & lui dit : Allez, vous trouverez votre mari en bonne ſanté. Elle le trouva effectivement guéri ; & l'Abbé exhorta ſon cellerier à avoir déſormais plus de confiance en Dieu. Il leur vint pluſieurs fois de ſemblables ſecours lorſqu'ils s'y attendoient le moins ; & voiant que la main de Dieu étoit avec leur Abbé, ils le déchargeoient, autant qu'ils pouvoient, du ſoin des affaires extérieures, & le conſultoient ſeulement ſur leur intérieur.

Comme ſaint Bernard étoit ſorti depuis peu de la ſolitude de Ciſteaux, où dans le ſilence d'une contemplation ſublime il s'étoit rempli des vérités céleſtes, il parloit aux hommes le langage des Anges, & à peine pouvoient-ils l'entendre. Il leur propoſoit une morale ſi élevée & exigeoit d'eux une ſi grande perfection qu'ils trouvoient de la dureté dans ſes paroles. D'ailleurs quand ils s'accuſoient d'avoir des penſées vaines & inutiles, ce que l'on ne peut abſolument éviter en cette vie, il étoit choqué de trouver que ceux qu'il croioit des Anges n'étoient que des hommes, & penſoit que des religieux ne devoient pas être ſujets à ces ſortes de tentations. Mais bien-tôt le ſaint Abbé s'accuſa lui-même d'indiſcrétion, d'exiger des autres une vertu ſi accomplie, & il vouloit ſe condamner au ſilence. Mais Dieu lui fit connoître qu'il devoit continuer de parler ; & de

lors il instruisit avec plus d'autorité & plus de fruit.

On voioit à Clairvaux des hommes, qui après avoir été riches & honorés dans le monde, se glorifioient dans la pauvreté de Jesus-Christ, souffrant la fatigue du travail, la faim, la soif, le froid, les persécutions & les opprobres. Au premier aspect, en descendant la montagne pour entrer à Clairvaux, on comprenoit que Dieu habitoit en cette maison par la simplicité & la pauvreté des bâtimens. En cette vallée pleine d'hommes, dont chacun étoit occupé au travail qui lui étoit prescrit, on trouvoit au milieu du jour le silence de la nuit, excepté le bruit du travail ou les louanges de Dieu, quand les moines chantoient l'Office. Ce silence imprimoit un tel respect aux séculiers, qu'ils n'osoient eux-mêmes tenir en ce lieu aucun discours qui ne fût convenable. Les moines étoient solitaires malgré leur multitude, parce que l'unité d'esprit & la loi du silence conservoit à chacun la solitude du cœur. A peine pouvoient-ils par un rude travail tirer leur nourriture de cette terre stérile. Quelque insipide que fût cette nourriture, ils la trouvoient encore trop bonne, & leur ferveur extraordinaire leur faisoit regarder comme un dangereux poison, tout ce qui causoit quelque plaisir en mangeant. Ils arriverent par les soins de leur Abbé à un si éminent degré de perfection, qu'ils souffroient non-seulement sans murmure, mais même avec joie, ce qui auparavant leur eût paru insupportable. Ce plaisir même qu'ils trouvoient dans leurs peines leur causoit quelque inquiétude, & leur paroissoit d'autant plus séduisant, qu'il étoit plus spirituel; & pour les délivrer de cette sorte d'inquiétude, il fallut avoir re-

cours à l'autorité de l'Evêque de Châlons. Ce Prélat se réunit à saint Bernard pour leur faire entendre, que cette joie spirituelle qui les allarmoit, étoit un don de Dieu, qui devoit être reçu avec actions de graces. C'est ainsi que Guillaume de Saint Thierri témoin oculaire, représente ce qu'il appelle le siécle d'or de Cisteaux.

IV.

IX. Conversion de Humbeline sœur de S. Bernard.

Tescelin pere de saint Bernard, qui étoit demeuré seul, vint aussi à Clairvaux, où il embrassa la vie monastique, & y mourut quelque temps après dans une heureuse vieillesse. Sa fille Humbeline fut la derniére à se donner à Dieu. Elle étoit mariée, riche & attachée au monde, quand Dieu lui inspira un jour d'aller visiter ses freres. Comme elle étoit parée magnifiquement, Bernard ne put se résoudre à sortir pour la voir, & aucun de ses freres ne daigna paroître, excepté André qu'elle rencontra à la porte, & qui lui dit qu'elle étoit une ordure bien couverte; à cause de ses habits précieux. Elle fondit en larmes & répondit: Je suis pécheresse, il est vrai; mais c'est pour les pécheurs que Jesus-Christ est mort: c'est pour cela que je viens chercher les gens de bien: que mon frere vienne, & je suis disposée à faire tout ce qu'il me prescrira. Bernard vint la trouver avec ses freres; & ne pouvant la séparer de son mari, il commença par lui dire qu'il falloit retrancher toute la vanité mondaine & la magnificence des habits, lui donnant pour modéle la vie de sa mere.

Humbeline étant retournée chez elle, pratiqua fidélement ce conseil, au grand étonnement de tout le monde. Car quoique noble, jeune & délicate, elle vivoit dans une gran

retraite, appliquée aux jeûnes, aux veilles & à la priére. Elle demeura ainsi deux ans avec son mari, qui la respectant comme un temple du Saint-Esprit, lui permit de se séparer & de suivre son attrait pour la pénitence. Elle se retira au monastére de Julli dans le diocése de Langres, fondé depuis peu pour les femmes de ceux qui étoient venus à Clairvaux avec S. Bernard. Humbeline y passa le reste de ses jours avec édification, & elle est honorée comme sainte dans l'Ordre de Cisteaux.

V.

Environ deux ans après que saint Bernard fut établi à Clairvaux, ses austérités excessives lui causerent une maladie si considérable, qu'on n'en attendoit que la mort, ou une vie languissante pire que la mort même. Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons l'étant venu visiter, dit qu'il espéroit non-seulement lui sauver la vie, mais même rétablir sa santé, s'il vouloit suivre ses conseils & se laisser traiter. Mais comme l'Abbé ne pouvoit se résoudre à quitter la rigueur de sa pénitence, l'Evêque alla au Chapitre de Cisteaux que tenoient alors le peu d'Abbés qui en dépendoient ; & prosterné devant eux, il les pria de mettre l'Abbé Bernard sous son obéissance pendant un an. Ils ne purent refuser à un Prélat d'une telle autorité ce qu'il demandoit si humblement. Etant donc revenu à Clairvaux, il fit faire à l'Abbé une cellule hors de l'enclos du monastére, & défendit que dans sa nourriture & tout le reste, il suivît en rien la rigueur de l'observance, ni qu'on lui parlât d'aucune affaire de la maison. En cette retraite Bernard n'étant occupé que de Dieu, goûtoit par avance les délices du Ciel. Deux Abbés l'étant venu voir & lui demandant

X. Maladie du saint Abbé.

comment il se portoit, il répondit en souriant agréablement, & de la maniére noble qui lui étoit ordinaire : Je vis fort bien : moi à qui des hommes raisonnables obéïssoient auparavant, j'ai été mis par un juste jugement de Dieu sous l'obéïssance d'un animal sans raison. Il parloit d'un homme rustique & ignorant qui s'étoit vanté de le guérir, & sous la conduite duquel il avoit été mis par l'Evêque & les Abbés ses confreres. Cet ignorant lui faisoit manger des viandes qui auroient pû incommoder l'homme le plus robuste. Mais Bernard prenoit tout indifféremment, aiant presque perdu le goût : ensorte que pendant plusieurs jours il prit du sang tout crud pour du beurre, & bût une fois de l'huile pour de l'eau.

XI. Ses austérités. Ses travaux.

Mais après que cette année d'obéïssance fut passée, il revint à ses premiéres austérités avec un nouveau zéle, & il voulut racheter le temps perdu. Il prioit debout jour & nuit, jusqu'à ce que ses genoux affoiblis & ses pieds enflés ne pussent plus le soutenir. Il porta long-temps un cilice sur sa chair, & ne le quitta que quand il s'apperçut qu'on le savoit. Sa nourriture étoit du pain avec du lait, du bouillon de légumes, ou de la bouillie. Les médecins admiroient qu'il pût vivre & travailler en forçant ainsi la nature, & disoient que c'étoit mettre un agneau à la charruë. Ses vomissemens fréquens causés par la foiblesse de son estomac, l'obligerent à faire creuser un trou près de sa place au chœur, pour recevoir ce qu'il rejettoit ; & enfin cette incommodité vint à un tel point, qu'il fut réduit à ne pouvoir assister à l'Office public. Malgré toutes ces infirmités, il ne laissa pas de vivre soixante & trois ans, de fonder grand nombre de monastéres, de prêcher, d'écrire plusieurs

Ouvrages excellens, & d'être emploié aux affaires les plus importantes de l'Eglise, qui l'obligerent à faire de grands voiages.

Jusqu'ici, nous avons considéré Saint Bernard comme un excellent modéle de la perfection monastique. Dans l'article suivant, nous l'envisagerons comme un des plus illustres Docteurs de l'Eglise. Nous verrons dans un autre article tout ce qu'il fit pour éteindre les schismes & détruire les hérésies. Nous aurons encore occasion de parler de lui dans l'article des Croisades. Comme ce grand homme tient à tout, & se trouve dans presque toutes les grandes affaires du douziéme siécle, il n'a point été possible de renfermer son histoire dans un seul article. Nous allons encore rapporter dans celui-ci, quelques-unes de ses actions les plus éclatantes dont nous ne parlerons point ailleurs.

VI.

XII. Ses miracles. Son autorité.

Quand l'obéissance obligeoit le saint Abbé de s'éloigner du monastére pour les affaires de l'Eglise, en quelque lieu qu'il allât, & de quelques sujets qu'il fût question, il ne pouvoit s'empêcher de parler de Dieu. L'impression que sa sublime vertu faisoit sur ceux qui l'approchoient, le fit bien-tôt connoître dans le monde. Mais rien ne le rendit plus célébre, que le don de prophétie & la vertu des miracles qui l'accompagna par-tout. Le premier fut opéré sur un gentil-homme de ses parens, qui perdit tout d'un coup la connoissance & la parole. Son fils & ses amis étoient affligés de le voir mourir sans recevoir les Sacremens. Bernard promit qu'il recouvreroit la parole, si l'on réparoit le tort que ce gentil-homme avoit fait à son prochain. Toute la famille fit aussi-tôt ce que Bernard proposoit : mais son frere & son

oncle le reprirent durement & l'accuserent de témérité. Le saint Abbé leur répondit avec simplicité : Il est facile à Dieu de faire ce qui vous est difficile à croire. Il alla offrir le saint Sacrifice, & comme il étoit encore à l'Autel, le malade commença à parler librement, & demanda saint Bernard avec empressement. Il se confessa à lui avec larmes, reçut les Sacremens, & mourut trois jours après dans de grands sentimens de pénitence.

Un jour comme Bernard revenoit des prés, il rencontra une femme qui venoit de loin lui apporter son enfant, dont une main étoit séche & le bras tourné depuis sa naissance. L'Abbé touché des larmes & des priéres de cette femme lui dit de mettre son enfant à terre. Après avoir prié Dieu, il fit le signe de la croix sur le bras de l'enfant ; ensuite il dit à la mere de l'appeller. L'enfant courut embrasser sa mere des deux bras, étant parfaitement guéri. Les freres & les disciples de Bernard regardoient avec étonnement ces merveilles : mais ils n'en tiroient pas une vaine gloire, comme auroient fait des hommes ordinaires : l'affection spirituelle qu'ils avoient pour lui, leur faisoit craindre que ces miracles ne lui fissent perdre le trésor de l'humilité. Les deux que ce zéle animoit le plus, étoient Gaudri son oncle & Gui son frere aîné. Ils lui disoient quelquefois des paroles dures & réduisoient à rien ses miracles ; & comme il ne se défendoit point, ils le poussoient souvent par leurs reproches, jusqu'à lui faire verser des larmes. Il arriva enfin que son oncle Gaudri tomba malade d'une grosse fiévre ; & pressé de la douleur il pria l'Abbé d'avoir pitié de lui, & de ne lui pas refuser le secours qu'il donnoit aux autres. L'Abbé usant de sa douceur ordi-

naire, lui rappella le souvenir des fréquens reproches qu'il lui avoit faits sur ce sujet, lui demandant s'il ne parloit point ainsi pour le tenter : mais comme Gaudri persévéroit, il lui imposa les mains, commanda à la fiévre de le quitter, & elle le quitta. S. Bernard continua de faire un grand nombre de miracles éclatans.

XIII. Sa réputation éclatante.

Le Pape Innocent II qui avoit séjourné en France environ dix-huit mois, reprit le chemin d'Italie au printemps de l'année 1132. Il voulut accommoder les Genois & les Pisans qui avoient entre eux de grands différens, & qui étoient prêts à se faire la guerre. S. Bernard qui avoit suivi le Pape en ce voiage, fut le médiateur de cette paix pour laquelle il fut envoié à Gênes ; & il y parla si efficacement, qu'il termina l'affaire presque en un jour. Vers le même-temps, il réconcilia l'Empereur Lothaire avec Conrad & Frederic neveu de son prédécesseur. Il parut avec éclat dans le Concile de Pise composé de tous les Evêques d'Occident : il assistoit à toutes les délibérations & à tous les jugemens : tout le monde le respectoit, & l'on voioit une foule d'Evêques attendre à sa porte pour le consulter. Ce n'étoit pas l'orgueil qui le rendoit de difficile accès, mais la multitude de ceux qui vouloient lui parler ; ensorte que malgré sa profonde humilité, il sembloit avoir l'autorité du Pape. Après le Concile de Pise, le Pape envoia saint Bernard à Milan, & avec lui deux Cardinaux, pour réconcilier à l'Eglise les Milanois. Ils vinrent en foule au-devant du saint Abbé, ils lui baisoient les pieds, sans qu'il pût l'empêcher, ils arrachoient des fils de ses habits pour servir de reméde aux malades. Les uns marchoient devant lui & les autres après, en poussant des cris de joie. On examina en

public l'affaire pour laquelle ils étoient envoiés, toute la ville se soumit, l'église de Milan fut réconciliée ; & la paix rétablie entre les peuples. Pendant ce séjour de Milan, saint Bernard fit plusieurs miracles, principalement sur des possédés. L'humilité l'empêchoit d'entreprendre des choses extraordinaires, mais d'un autre côté, il rougissoit d'avoir moins de foi que le peuple qui s'adressoit à lui, & il craignoit d'offenser Dieu en se défiant de sa toute-puissance. Les témoins de ces merveilles transportés de joie, & levant les mains au Ciel, rendoient à Dieu les plus vives actions de graces. Toute la ville étoit en mouvement, on s'assembloit de tous côtés, on ne parloit que de l'homme de Dieu, on ne se lassoit ni de le voir ni de l'entendre, & chacun vouloit le toucher & recevoir sa bénédiction.

XIV. Suite des miracles du S. Abbé. Son humilité profonde qui lui fait refuser les dignités de l'Eglise.

Nous rapporterons ici un miracle éclatant que fit saint Bernard, en emploiant les propres paroles de Bernard Abbé de Bonnevaux dans le diocèse de Vienne, qui a écrit sa vie. Une Dame de Milan, considérable par sa naissance, & déja fort avancée en âge, mais réduite à l'extrêmité par la malice du démon dont elle étoit possédée, fut traînée plutôt que conduite par les mains de plusieurs à l'église de saint Ambroise, où étoit alors le saint Abbé. Cette Dame étoit presque sans respiration, privée en même-temps de la vue, de l'ouïe & de la parole ; & étant agitée de violentes convulsions, elle tiroit la langue d'une maniére si affreuse, qu'elle ressembloit à la trompe d'un éléphant, ensorte qu'elle paroissoit plutôt un monstre qu'une femme. Le saint Abbé offrit le saint Sacrifice pour elle, & après l'Oraison Dominicale, aiant mis le Corps sacré de Notre Seigneur sur

la patene, qu'il tint élevée sur la tête de la possédée, il parla ainsi au démon : Voici ton juge, ô méchant esprit ; voici celui à qui appartient le souverain pouvoir : résistes-lui, si tu peux : voici celui qui peu de temps avant que de souffrir la mort pour notre salut, a dit : C'est maintenant que le prince de ce monde va être chassé dehors. C'est ici le même corps qu'il a pris de celui de la Vierge: le même qui a été étendu sur le bois de la Croix, qui a été mis dans le tombeau, qui est ressuscité d'entre les morts, qui est monté au Ciel à la vue de ses disciples. C'est donc au nom de cette terrible Majesté, que je te commande, esprit injuste & méchant, de sortir de cette femme. Le démon fut contraint d'obéir, & d'avouer par sa fuite quelle puissance & quelle efficace résident dans les divins Mystéres. La liberté de l'esprit & celle des sens furent rendues à cette Dame dans le moment : sa langue rentra dans sa bouche, sa figure changea, & la tranquillité de son ame rétablit tous les traits de son visage. Tout Milan fut témoin de ce miracle, & en rendit à Dieu de publiques actions de graces.

Il délivra encore d'autres possédés par la vertu de la sainte Eucharistie, par l'eau-benite & le signe de la croix. Il rendit aussi la santé à un grand nombre de malades. La foule du peuple étoit telle à sa porte depuis le matin jusqu'au soir, que la foiblesse de son corps n'y pouvant résister, il se mettoit aux fenêtres pour se montrer & leur donner sa bénédiction. Ils apportoient du pain & de l'eau qu'ils lui faisoient bénir, & les gardoient comme des choses sacrées. On accouroit à Milan pour le voir des villages & des villes voisines. Il rétablit des mains séches & des membres paralytiques en les tou-

chant, & il rendit la vue à des aveugles en présence d'une infinité de témoins. Au milieu de tant de miracles & d'applaudissemens, le saint Abbé conserva toujours une humilité profonde. Il renvoioit à Dieu la gloire de tout le bien qui se faisoit par son ministére. Il avoit fait tant de conversions à Milan, qu'il eut de quoi peupler un nouveau monastére de son Ordre, qui fut fondé dans le voisinage & nommé Caravalle. Un mérite si extraordinaire porta plusieurs églises à le demander pour Pasteur. Mais il refusa tout, parce qu'il ne cherchoit que la retraite, & qu'il vouloit cacher ses grandes actions dans le sein de l'humilité. Ce fut donc inutilement que Langres, Châlons, Reims, Genes, Milan firent tous leurs efforts pour vaincre sa résistance. Il fut persévérant dans son refus : & ce qu'il avoit répondu à une église, il le disoit à l'autre, qu'il n'étoit que le dernier dans la maison du Seigneur, & qu'il n'étoit jamais sorti que malgré lui de sa solitude, où il étoit toujours rentré avec joie.

XV. Il convertit le Duc d'Aquitaine. Circonstances remarquables de cette conversion.

L'autorité de ce nouveau Taumaturge parut avec éclat l'an 1135 dans la conversion de Guillaume Duc d'Aquitaine. Ce Seigneur avoit consenti à reconnoître le Pape Innocent, mais il ne pouvoit se résoudre à rétablir les Evêques qu'il avoit chassés de leurs Siéges, parce qu'ils l'avoient trop offensé, & qu'il avoit juré de ne jamais leur accorder la paix. Saint Bernard fut envoié auprès de ce Duc, pour travailler à réconcilier avec lui les Evêques. On porta plusieurs paroles de part & d'autre ; & comme la négociation tiroit en longueur, saint Bernard eut recours à des armes plus puissantes, & s'approcha de l'Autel pour offrir le saint Sacrifice. Après la consécration, Bernard poussé d'un mou-

vement extraordinaire, mit le corps de Notre Seigneur sur la patene, & aiant le visage enflammé d'un saint zéle & les yeux étincelans, il sortit, & allant trouver le Duc, non plus en suppliant, mais en menaçant, il lui dit ces paroles terribles : Voici le Fils de la Vierge qui vient à vous, le Chef & le Seigneur de l'Eglise que vous persécutez ; voici votre Juge, au nom duquel tout genou fléchit au Ciel, sur la terre & dans les enfers ; votre Juge entre les mains duquel vous tomberez bien-tôt. Le mépriserez-vous aussi comme vous avez méprisé ses serviteurs ? A ces mots tous les assistans fondoient en larmes, prioient avec ferveur, & attendoient l'événement de cette action. Le Duc voiant le saint Abbé s'avancer, transporté de zéle ; & portant dans ses mains le Corps de Notre Seigneur, fut épouvanté, trembla de tout son corps & tomba à terre, paroissant avoir perdu connoissance, & poussant seulement de profonds soupirs. Alors le serviteur de Dieu s'approcha plus près de lui, le poussa du pied, & lui commanda de se lever, de se tenir debout & d'écouter le jugement de Dieu. Voilà, dit-il, l'Evêque de Poitiers que vous avez chassé de son église. Allez-vous réconcilier avec lui, donnez-lui le baiser de paix & rétablissez-le vous même sur son Siége. Le Duc n'osa rien répondre, mais il alla aussi-tôt au-devant de l'Evêque, lui donna le baiser de paix, & de la même main dont il l'avoit chassé de son Siége, il l'y fit remonter ; ce qui remplit de joie toute l'Eglise.

VII.

XVI. Ses derniéres actions. Il fait de nouveaux miracles.

La vertu & les miracles de saint Bernard, sa sublime vertu & les services infinis qu'il avoit rendus à l'Eglise, n'empêcherent point qu'il ne fût plusieurs fois calomnié. C'est le sort de tous

les Saints. Il souffrit tout avec patience, & quand il fut obligé de répondre, ce fut toujours avec douceur & charité. C'est ce que nous remarquerons particuliérement dans son apologie au sujet de la croisade, dont on lui imputa le mauvais succès. Enfin il succomba sous le poids de ses travaux apostoliques, & il tomba dans une extrême foiblesse au commencement de l'année 1153. Ses disciples ne croioient pas qu'il pût passer l'hiver, mais il les assura qu'il vivroit jusqu'au milieu de l'été de la même année. Quoiqu'il fût obligé de garder le lit, & qu'il souffrît de grandes douleurs, il ne laissoit pas de méditer les vérités éternelles, de dicter, & d'exhorter les freres. Il célébra presque toujours la Messe, jusqu'à ce qu'il fut réduit à la derniére extrêmité. Il étoit dangereusement malade, quand il écrivit à son oncle André Chevalier du Temple, qui lui avoit mandé le désir qu'il avoit de le venir voir. Si vous venez, dit-il, hâtez-vous, parce que je ne crois pas être encore long-temps sur la terre. En parlant des Princes qui avoient été à la Terre-sainte, ils n'y ont, dit-il, rien fait de bon, & sont revenus promptement chez eux où ils ont fait des maux incroiables.

Cependant le peuple de Metz ne pouvant souffrir les insultes des Seigneurs voisins, sortit contre eux en grand nombre; mais il fut battu, & il y en eut deux mille qui furent tués ou noiés dans la Moselle. Cette grande ville se préparoit à la vengeance, & les ennemis enrichis par le butin & encouragés par la victoire, vouloient continuer la guerre qui avoit ruiné toute la Province. Alors Hillin Archevêque de Tréves Métropolitain de Metz, crut que saint Bernard étoit le seul qui pût remédier à ces maux.

Il vint à Clairvaux, se jetta aux pieds du saint Abbé & de tous les moines, & le conjura de venir au secours de ce peuple affligé. Il se trouva par une providence singuliére, que saint Bernard après avoir été à la mort, se portoit un peu mieux depuis quelques jours. Il suivit l'Archevêque ; & quand ils furent arrivés sur les lieux, on tint une conférence sur les bords de la Moselle. Le saint Abbé exhorta les deux partis à la paix, mais les Seigneurs la refuserent, & se retirerent sans lui dire adieu. Ce n'étoit point par mépris, mais le respect qu'ils avoient pour lui, leur faisoit craindre de ne pouvoir lui résister en face.

On ne pensoit de part & d'autre qu'à reprendre les armes, lorsque le saint Abbé dit aux freres qui l'avoient suivi : Ne vous troublez point, la paix se fera, quoiqu'avec beaucoup de difficultés. En effet la nuit suivante il reçut une députation des Seigneurs, qui se repentoient de leur retraite : on se rassembla & on traita de la paix pendant plusieurs jours. Les difficultés furent grandes, on desespéra souvent de la conclusion ; mais ce délai fut utile à plusieurs malades, ausquels le serviteur de Dieu rendit la santé ; & ces miracles ne contribuerent pas peu à la conclusion de la paix, quoique d'ailleurs ils la retardassent, à cause du grand concours & de l'importunité de la multitude. Pour s'en délivrer, il fallut chercher une isle au milieu de la riviére, où les principaux des deux partis passoient en bâteau ; & là se terminerent les conférences. Parmi les malades guéris en cette occasion, il y eut une femme, qui depuis huis ans étoit tourmentée d'un tremblement violent dans tous les membres. Elle vint se présenter au saint Abbé, dans le temps

où l'on desespéroit presque de la paix, & la vue de sa misére toucha tous les assistans. Ils virent tous pendant que le serviteur de Dieu prioit pour elle, son tremblement violent diminuer peu à peu, & enfin elle fut parfaitement guérie. Les plus insensibles en furent si attendris, qu'ils frappoient leur poitrine, & poussérent des cris de joie pendant près d'une demie heure. La foule du peuple qui s'efforçoit de baiser les pieds de saint Bernard, l'obligea d'entrer dans un bâteau & de s'éloigner de la terre; & comme il exhortoit ensuite les Seigneurs à la paix, ils disoient en soupirant: Pouvons-nous ne pas écouter celui que Dieu exauce si visiblement, & à la priére duquel il fait de si grands miracles à nos yeux? Ce n'est pas pour moi qu'il les fait, dit le saint Abbé, c'est pour vous. Le même jour il entra dans Metz, pour presser l'Evêque & le peuple de consentir à la paix. Il guérit une femme paralytique, qui avoit été apportée sur un lit, & qui s'en retourna à pied. Enfin la paix fut conclue, les deux partis se réconcilierent, se donnerent la main & s'embrasserent.

VIII.

XVII. Sa derniere maladie. Sa mort.

Ce fut là le dernier voiage de saint Bernard, & à son retour il se sentit fort affoibli & dans un entier épuisement; mais avec une consolation semblable à celle d'un voiageur qui arrive au port. Comme il voioit la désolation & l'affliction extrême de ses freres, il les consoloit avec beaucoup de tendresse, & les conjuroit avec larmes de conserver la régularité & l'amour de la perfection, qu'il leur avoit enseignée par ses discours & par ses exemples. Peu de jours avant sa mort, il écrivit en ces termes à Arnold Abbé de Bonneval, qui lui avoit

envoié quelques rafraichiſſemens, & qui témoignoit beaucoup d'inquiétude ſur l'état de ſa ſanté : Tout eſt amertume pour moi ; je n'ai de plaiſir qu'à ne point prendre de nourriture. J'ai perdu le ſommeil, enſorte qu'il n'y a point d'intervalle dans mes douleurs. Mon eſtomac eſt dans une entiére défaillance. Il a beſoin d'être ſouvent fortifié jour & nuit de quelque choſe de liquide ; pour ce qui eſt ſolide, il le refuſe abſolument. Mais pieds & mes jambes ſont enflés comme ſi j'étois hydropique. Cependant, pour tout dire à un ami comme vous, l'eſprit eſt dégagé, tandis que la chair eſt accablée d'infirmités. Priez notre Sauveur de ne point différer mon départ de ce monde ; & en ce dernier moment où je me trouverai dépouillé de mes mérites, ſecourez-moi de vos priéres, afin que le tentateur n'ait aucun avantage ſur moi. Je vous écris moi-même en l'état où je ſuis, afin qu'en reconnoiſſant la main, vous reconnoiſſiez le cœur.

Comme on ſçut qu'il étoit à l'extrêmité, les Evêques voiſins avec un grand nombre d'Abbés & de moines s'aſſemblérent à Clairvaux. Il mourut enfin le vingtiéme d'Août 1153 ſur les neuf heures du matin. Son corps revêtu des ornemens ſacerdotaux fut porté dans la chapelle de la ſainte Vierge. Il y eut un prodigieux concours de la nobleſſe & du peuple de tous les environs, & toute la vallée retentit de leurs gémiſſemens. Mais les femmes arrêtées à la porte du monaſtére, étoient celles qui pleuroient le plus amérement, parce qu'il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'égliſe, ſelon l'ancienne diſcipline qui s'obſerve encore à Clairvaux & à Citeaux. Le corps fut expoſé pendant deux jours, & le peuple venoit en foule lui baiſer les pieds,

appliquer ſur lui des pains, des ceintures, des piéces de monnoie & d'autres choſes, pour les garder comme étant bénites par cet attouchement, & pour s'en ſervir dans le beſoin.

Dès le ſecond jour l'affluence fut telle, que l'on n'avoit preſque plus de reſpect pour les moines, ni pour les Evêques mêmes. C'eſt pourquoi le lendemain matin on célébra le ſaint Sacrifice avant l'heure ordinaire, & on mit le ſaint corps dans un ſépulcre de pierre, avec une boëte ſur ſa poitrine, où il y avoit des Reliques de l'Apôtre ſaint Jude ou Thaddée, qu'on lui avoit apportées depuis peu de Jéruſalem, & qu'il avoit ordonné que l'on mit ſur ſon corps. Il fut ainſi enterré devant l'autel de la ſainte Vierge, à laquelle il avoit toujours eu beaucoup de dévotion.

Saint Bernard étoit dans ſa ſoixante & troiſiéme année : il y en avoit quarante qu'il avoit fait profeſſion à Ciſteaux, & trente-huit qu'il étoit Abbé de Clairvaux. Il avoit fondé ou aggréé à ſon Ordre ſoixante dix-ſept monaſteres, trente-cinq en France, onze en Eſpagne, ſix dans les Païs-Bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suéde, un en Hongrie, un en Dannemarc. Mais en comprenant les fondations faites par les Abbaïes dépendantes de Clairvaux, on en compte plus de cent ſoixante. L'éclat & la multitude des miracles que Dieu opéra au tombeau de ſon ſerviteur, ne permirent pas que l'on differât long-tems de lui rendre un culte public. Il fut canoniſé vingt ans après ſa mort, & la cérémonie fut des plus ſolemnelles. On célébre ſa fête le jour de ſa mort, & l'Egliſe de France l'honore comme l'un de ſes plus grands ornemens.

ARTICLE IV.

Ouvrages de saint Bernard.

I.

I. Idée générale des Ouvrages de S. Bernard.

NOus avons un grand nombre d'Ouvrages de saint Bernard ; plus de quatre cens Lettres sur différentes questions de discipline & de morale, ou sur les affaires de son temps. Elles sont toutes écrites avec beaucoup d'esprit, de prudence & de sagesse, & il y instruit presque tous les états. Il a adressé au Pape Eugene III son disciple, un Traité de la Considération divisé en cinq livres, où il apprend aux Papes l'importance & l'étendue de leurs devoirs. Il donne de semblables instructions aux premiers Pasteurs dans le livre qui a pour titre, des Mœurs & des Devoirs des Evêques. Il instruit pour le Clergé dans le discours qu'il fit à Paris, qui est intitulé, de la Conversion, où il parle avec force contre les clercs ambitieux & incontinens. Nous avons aussi le Traité des Commandemens & des Dispenses, qui est un Ouvrage très-lumineux & plein de maximes solides. L'Apologie à Guillaume Abbé de saint Thierri, qui est plutôt une censure des abus qui s'étoient glissés dans l'Ordre de Cluni, qu'une apologie à celui de Cisteaux : un Traité de la nouvelle Milice, qui contient l'éloge des Chevaliers du Temple, que le saint Docteur exhorte à s'acquitter de leurs devoirs : le Traité de l'Humilité & de l'Orgueil, & celui de l'Amour de Dieu : celui de la Grace & du Libre-arbitre : le Livre contre les erreurs d'Abelard, dont il approfond les subtilités, en lui opposant la doc-

trine toute ſimple mais ſolide des ſaints Peres: pluſieurs Sermons & un Commentaire en forme de diſcours ſur le Cantique des Cantiques, où l'on trouve une onction qui pénétre le cœur de ceux qui s'y appliquent.

Il paroît ſurprenant qu'un homme qui eſt entré ſi jeune dans la ſolitude, & qui en a été tiré de ſi bonne heure, pour n'y rentrer que par intervalles, ait pu tant écrire & ſi ſolidement. Mais Dieu avoit donné à ſaint Bernard un eſprit excellent, & de plus un recueillement ſi profond, qu'il méditoit toujours au milieu même des plus grandes agitations. D'ailleurs Dieu qui vouloit s'en ſervir pour l'utilité de ſon Egliſe, étant le maître de la ſcience, la communiquoit abondamment à ſon ſerviteur. Le ſtyle de cet illuſtre Docteur eſt vif, noble & ſerré; ſes penſées ſublimes; ſon diſcours agréable. Il eſt également plein de force & d'onction; il a conſervé la maniére dont les ſaints Peres ont écrit, & ne s'eſt point ſervi de la méthode des Scholaſtiques & des Controverſiſtes de ſon temps. Il ſait donner des louanges ſans flater, & dire des vérités ſans offenſer. Sa ſcience n'eſt pas une érudition curieuſe, mais une doctrine utile au ſalut. Il eſt ſi plein de l'Ecriture-ſainte, qu'il n'y a preſque point de période où il n'emploie ſes expreſſions. Saint Ambroiſe & ſaint Auguſtin ſont ceux des Peres qu'il a plus ſuivis, & qu'il regarde comme deux colonnes auſquels il eſt invariablement attaché.

II.

II. Editions des œuvres de S. Bernard.

Il n'y a aucun Pere de l'Egliſe dont les Ouvrages aient été plus ſouvent imprimés que ceux de ſaint Bernard. Quoique l'Imprimerie n'ait été inventée que vers le milieu du quinziéme ſiécle, néanmoins à la fin de ce même ſiécle

en avoit déja imprimé différentes parties à Mayence, à Rouen, à Bruxelles, à Bresse, à Paris. Dans le siécle dernier, Horstius Curé de Cologne s'appliqua à donner une édition exacte des Ouvrages de saint Bernard, & après y avoir apporté tous ses soins pendant un temps considérable, il la fit imprimer l'an 1641. Cette édition fut reçue avec applaudissement & réimprimée en divers endroits. Cependant Horstius iant encore laissé dans le texte plusieurs fautes ui se pouvoient corriger avec le secours des manuscrits, le Pere Chantelou Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, entreprit de revoir l'édition d'Horstius, & donna au public s Sermons du temps & des Saints, corrigés plusieurs endroits. Ce Pere étant mort avant ue d'avoir pu revoir les autres Ouvrages de int Bernard, le Pere Mabillon fut choisi pour travail, & les fit paroître l'an 1666 en grands en petits volumes dans l'ordre de l'édition Horstius, revus & corrigés sur plusieurs manscrits. Mais comme cette édition est le preier Ouvrage de ce savant Bénédictin, & qu'il oit depuis fait plusieurs nouvelles découvers sur les Œuvres de saint Bernard, il en a entpris une seconde imprimée à Paris en deux lumes in-folio l'an 1690.

Cette édition dans laquelle les Ouvrages sont ns un ordre nouveau, est enrichie de belles éfaces, d'un grand nombre de notes au bas s pages, & de notes plus étendues à la fin premier volume. Ce premier volume conint tous les Ouvrages qui sont véritablement saint Bernard, & il est divisé en quatre pars : la première contient les Lettres ; la seconles Traités ; la troisiéme les Sermons pour te l'année, sur les fêtes des Saints & sur di-

verſes matiéres. Ils ne ſont pas moins travaillés que ſes autres Ouvrages, ils ſont pleins de penſées vives & ſolides, & très-propres à toucher le cœur. Il les a preſque tous prêchés à ſes religieux, auſquels il faiſoit ordinairement tous les jours des exhortations. Le Pere Mabillon fait voir dans ſa Préface, que quoiqu'il pût y avoir parmi ſes religieux des freres convers qui n'entendiſſent point le latin, néanmoins la plupart de ces Sermons ont été récités en latin, comme leur ſtyle le fait aſſez connoître. Il avoue qu'il a auſſi quelquefois prêché en langue Romance ou vulgaire, en faveur de ceux qui n'entendoient point le latin. Enfin la quatriéme partie du premier volume des Œuvres de ſaint Bernard, contient ſes Sermons ſur le Cantique des Cantiques. Le ſecond volume renferme tous les Ouvrages qui ont été attribués à ſaint Bernard, quoiqu'ils ne ſoient pas de lui. Le ſavant Editeur a mis auſſi dans ce volume les cinq livres de la vie de ſaint Bernard, qui ſont ſuivis de l'hiſtoire de ſes miracles, & d'autres piéces également importantes & curieuſes.

Après avoir donné une idée générale des Ecrits de ſaint Bernard, nous croions devoir en rapporter quelques extraits, par leſquels on pourra juger combien ils ſont intéreſſans, & combien l'on eſt heureux de pouvoir ſe nourrir d'une doctrine ſi ſalutaire.

III.

III. Apologie de S. Bernard pour l'Ordre de Ciſteaux.

L'Apologie, qui eſt adreſſée à Guillaume Abbé de ſaint Thierri près de Reims, eſt diviſée en deux parties. Dans la premiére, ſaint Bernard proteſte que lui & ſes moines de Ciſteaux ſont très-éloignés de blâmer aucun Ordre religieux, & qu'ils ſeroient les plus malheureux de tous les hommes, ſi ſous un habit mépri

ſable ils cachoient l'orgueil & le mépris des autres, & ſi l'auſtérité de leur vie ne ſervoit qu'à les conduire plus triſtement en enfer, par la médiſance & l'hypocriſie. Il loue l'Ordre de Cluni, & marque quelques religieux qu'il a empêché de le quitter, pour paſſer à celui de Cîteaux. Il prouve que la variété des Ordres religieux ne doit point altérer la charité, & blâme ceux de ſon Ordre qui parloient mal des moines de Cluni. Dans la ſeconde partie de cette Apologie, il expoſe ce qu'il trouve de répréhenſible dans les pratiques de Cluni. Je ne crains point, dit-il, de choquer ceux qui aiment cet Ordre, puiſque je n'en blâme que les abus. J'admire comment des moines peuvent aimer tant de ſuperfluité dans les repas, & tant e magnificence dans les bâtimens. On en voit ui pendant leurs longs repas ne tiennent que s diſcours frivoles, au lieu de s'entretenir de hoſes édifiantes. L'on y ſert une multitude de ets & quantité de gros poiſſons, pour ſe dédommager de l'abſtinence de la viande. J'ai vu n Abbé qui avoit plus de ſoixante chevaux. ous les prendriez pour des Seigneurs & des ouverneurs de Provinces, plutôt que pour des aſteurs & des Peres ſpirituels. Ils cherchent ême, ajoûte le ſaint Docteur, des étoffes fis pour ſe faire des habits, enſorte que de la ême piéce on taille un manteau pour un Chelier & un froc pour un moine. Il vient enite à la magnificence des égliſes. Nous, dit-, qui ſommes ſéparés du peuple, qui faiſons ofeſſion de mépriſer tout ce qui flate les ſens, el fruit retirons-nous de tous ces ornemens, on d'attirer les offrandes des ſimples & l'adration des inſenſés ? Pour parler clairement, e oſtentation de richeſſes dans les égliſes

des moines, contribue-t'elle à inſpirer des ſen-timens de douleur & de componction, ou ne ſert-elle pas plutôt à cauſer de l'admiration aux ſpectateurs ? L'Egliſe eſt éclatante dans ſes bâtimens, & réduite à la derniére miſére dans la perſonne des pauvres. Ses pierres ſont couvertes d'or, & ſes enfans ſont réduits à la nudité. Toutes ces ſuperfluités devroient-elles ſe trouver chez des moines qui ont fait vœu de pauvreté !

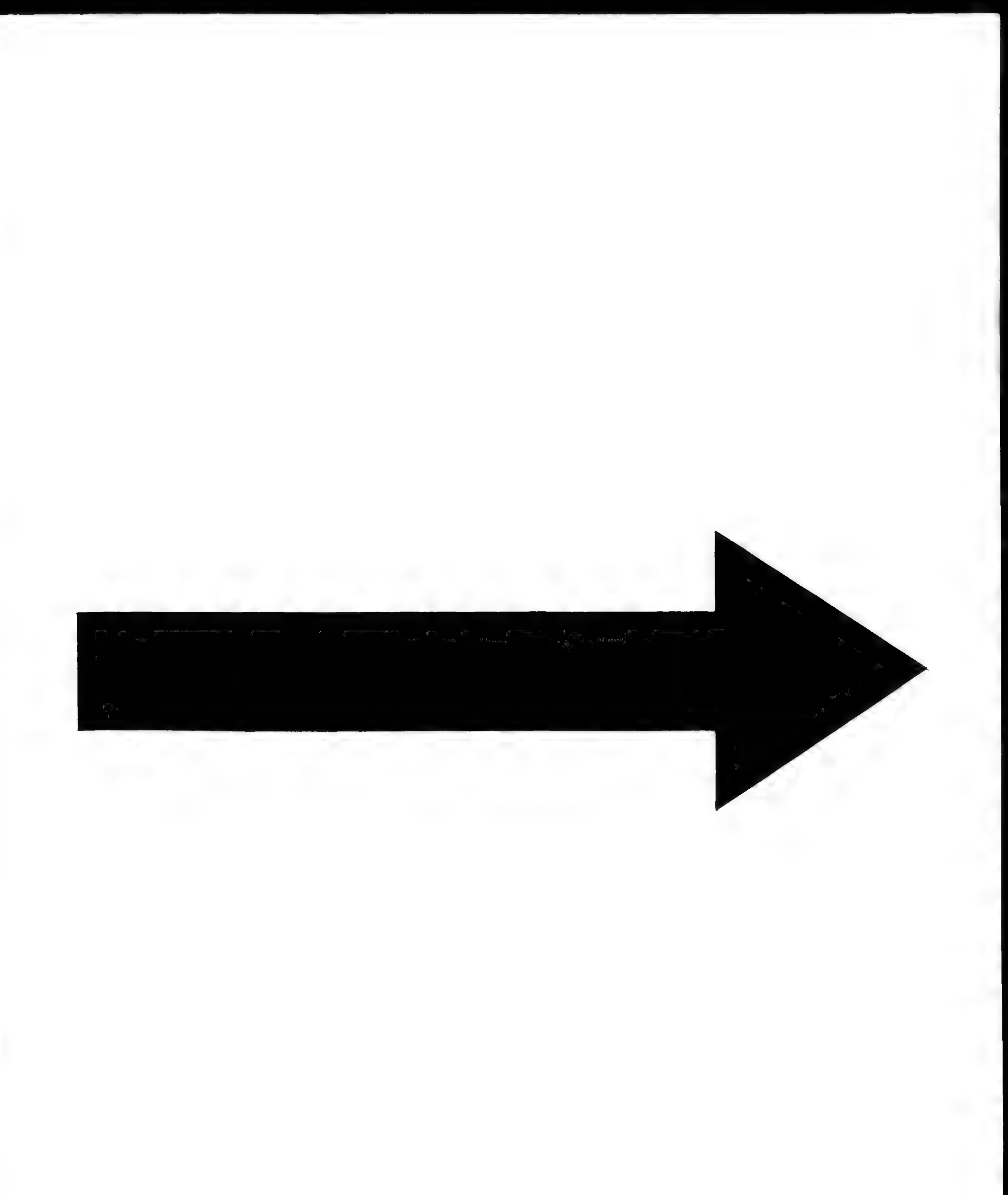
IV.

IV. Traité du devoir des Evêques.

Henri Archevêque de Sens s'appliquoit peu à ſes devoirs de Paſteur au commencement de ſon Epiſcopat. Les Evêques de Meaux & de Chartres ſes ſuffragans lui donnerent des avis ſalutaires dont il profita. Il pria ſaint Bernard de lui écrire quelque choſe ſur les devoirs des Evêques, & ce fut pour le ſatisfaire que le ſaint Docteur lui adreſſa ſon Traité ſur cette matiére. Il commence par montrer les dangers auxquels les Evêques ſont expoſés. Enſuite il exhorte l'Archevêque à honorer ſon miniſtere, non par l'éclat des habits & des bâtimens, mais par les vertus & par les bonnes œuvres. Les pauvres n'auroient-ils pas ſujet de ſe plaindre, ſi vous emploiez pour le luxe, des revenus deſtinés à les nourrir ? Parlant enſuite de l'ambition qui dominoit dans le clergé, il dit : On a honte maintenant dans l'Egliſe, d'être dans les derniers degrés de la cléricature, & chacun voudroit monter aux places les plus éminentes. Ceux que l'on éléve aux premiéres dignités ne ſont que des enfans, dont la nobleſſe fait le mérite, & ce ſont eux qui commandent aux Prêtres. On court de toutes parts aux bénéfices à charge d'ames, & on les regarde comme un établiſſement où l'on peut vivre en repos. Ce

qui en sont chargés, bien loin de gémir sous un poids si accablant, ne cherchent qu'à se charger davantage, sans craindre les périls ausquels ils sont exposés, tant est grand leur aveuglement. Celui qui aura obtenu un Evêché sera-t'il content? Non. Il voudra être Archevêque, & peut-être encore ira-t'il ensuite à Rome solliciter à grands frais des amitiés utiles à ses intérêts. D'autres qui ont des Provinces entiéres dans leur Diocèse, recherchent de vieux titres, pour soumettre des villes voisines à leur jurisdiction : ils vont à Rome pour ce sujet, &, ce qui est plus déplorable, ils y trou[illegible] de la protection. Ce n'est point au reste [illegible] Romains s'embarassent des événemens [illegible] aires, mais c'est qu'ils aiment à recevoir de l'argent. J'en parle ouvertement, parce qu'ils ne s'en cachent pas eux-mêmes.

Saint Bernard recommande fort l'humilité aux Evêques; & à cette occasion il se plaint de ce que les Abbés que leur profession oblige encore plus à cette vertu, s'efforcent de se soustraire à l'autorité Episcopale. Cette liberté, dit-il, que vous voulez procurer à votre église, est pire que l'esclavage, puisqu'elle engage dans la malheureuse servitude de l'orgueil. En quoi donc vous incommode l'aûtorité des Evêques? Craignez-vous qu'ils ne vous persécutent? Mais vous serez heureux, si vous souffrez quelque chose pour la justice. Méprisez-vous leur [illegible] mondaine? Mais personne n'étoit plus séculier que Pilate par qui Notre-Seigneur a bien voulu être jugé, & dont il a déclaré que la puissance venoit d'enhaut. Après un tel exemple, peut-on refuser de se soumettre au Vicaire de Jesus-Christ? Il est clair, dit M. Fleuri, que par ce Vicaire, saint Bernard entend l'Evêque.



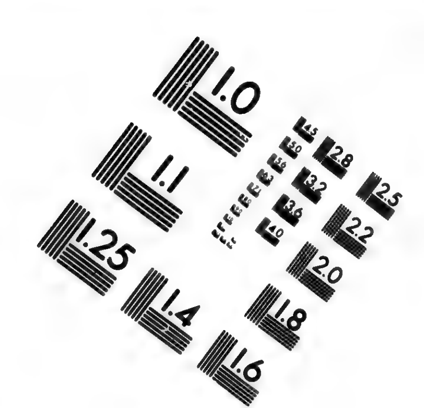
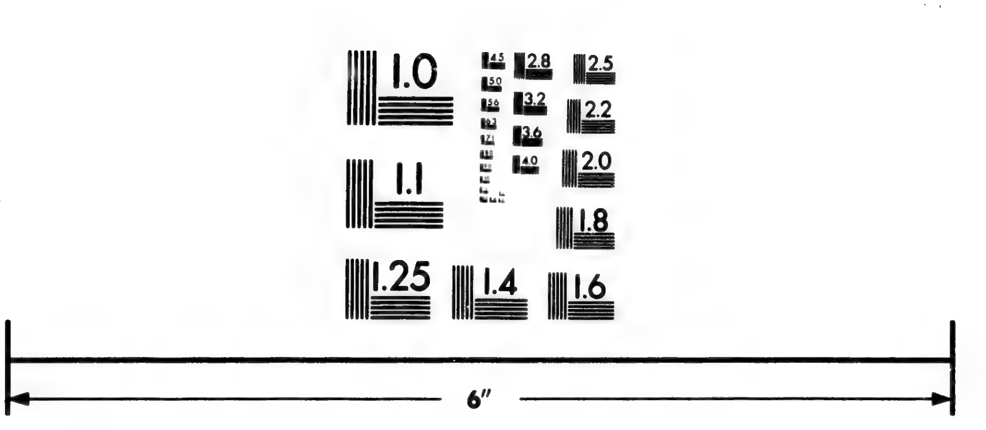
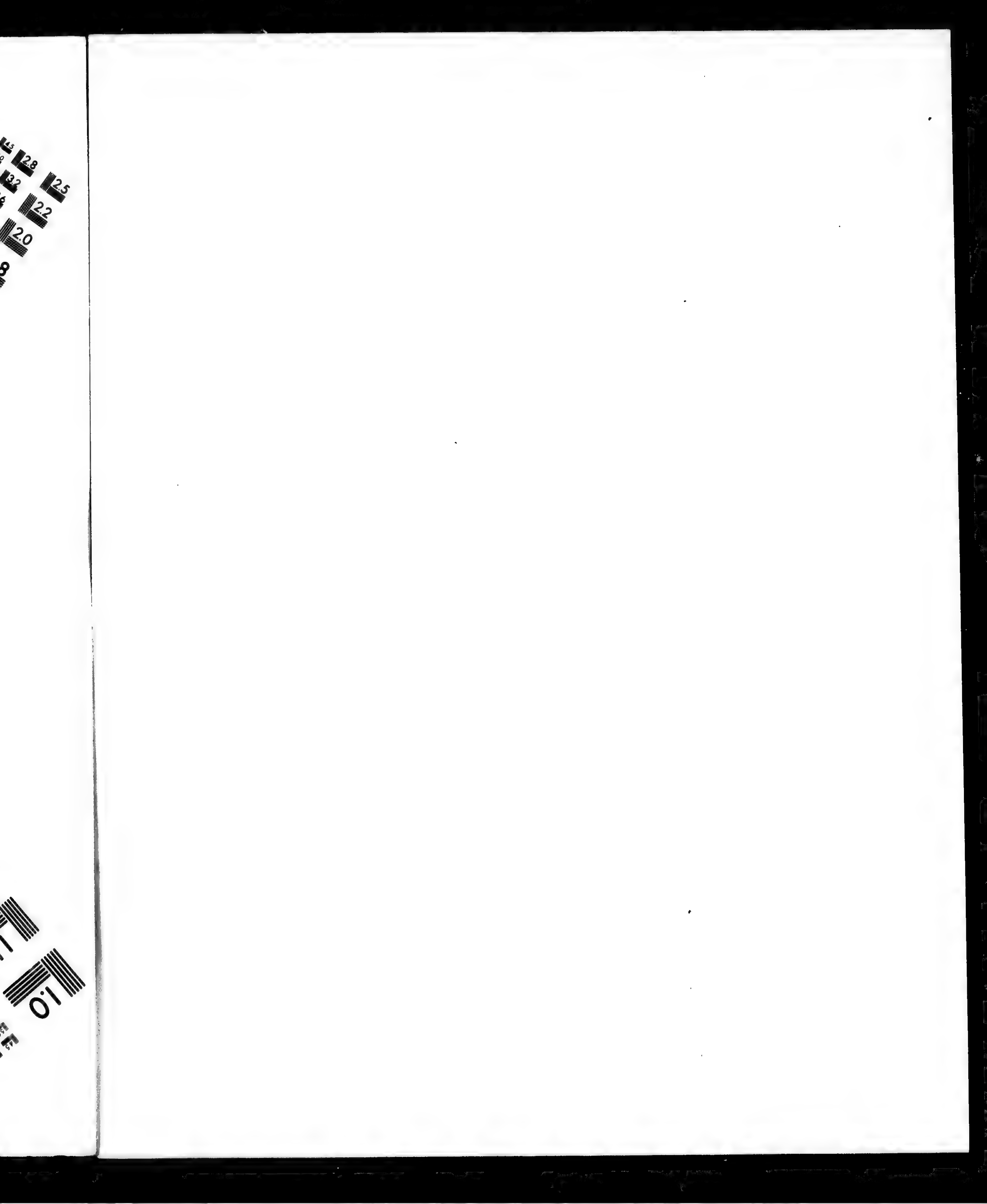


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Quelques Abbés, ajoute le saint Docteur, obtiennent avec beaucoup de peine & de dépense, des priviléges du Pape, pour porter la mitre, l'anneau & les sandales. Ils désirent sans doute d'être ce qu'ils veulent paroître, & ils ont raison de ne vouloir pas se soumettre à ceux qu'ils veulent égaler. Que ne donneroient-ils pas pour obtenir aussi de Rome le nom de Pontifes ? Mais les véritables moines ont-ils jamais enseigné une telle doctrine, ou donné de tels exemples ? Saint Benoît a établi dans sa Régle douze degrés d'humilité, dans lequel de ces degrés a-t'il placé l'amour du faste & des dignités ? Quand saint Bernard parloit ainsi, les exemptions des monastéres & les priviléges des Abbés étoient encore rares. Les nouveaux Ordres, Cisteaux, Fontevraud, Prémontré, étoient soumis à la jurisdiction des Evêques, comme on le voit par leurs chartres. Pour les Chartreux, ils étoient infiniment éloignés de s'en croire exempts, puisqu'ils regardoient l'Evêque de Grenoble comme leur Abbé, & que c'est pour cela qu'ils n'avoient chez eux qu'un Prieur. Qu'eut dit saint Bernard, s'il avoit vû les exemptions aussi communes qu'elles sont devenues dans la suite ?

V.

V. Traité de la Grace & du Libre Arbitre. Avec quelle lumiére le S. Docteur développe les verités de la Grace.

Saint Bernard parlant un jour en public, & reconnoissant qu'il étoit redevable à la grace de Dieu, de l'avoir prévenu dans le bien, & de lui avoir fait faire du progrès, un des assistans lui dit : Quelle récompense espérez-vous, si c'est Dieu qui fait tout ? Ce fut pour répondre à cette question que saint Bernard adressa à Guillaume de saint Thierri, le Traité de la Grace & du Libre-arbitre. La liberté, dit-il, est essentielle à la volonté ; & où il y a nécessité

il n'y a point de liberté, ni par conséquent de mérite. Il y a trois sortes de liberté, la liberté naturelle que nous avons reçue par la création, & qui nous exempte de nécessité : la liberté de grace que nous recevons par la régénération & qui nous délivre du péché : la liberté de gloire qui nous est réservée dans le Ciel, & qui nous affranchira de toute misére. La liberté naturelle demeure en nous comme captive, si elle est seule : car c'est la grace qui nous fait goûter le bien, c'est elle qui nous le fait vouloir. Le Libre-arbitre a pû tomber de lui-même ; mais il n'a pû se relever. La grace ne nuit point à la liberté ; quoique Dieu nous attire, il ne nous sauve pas malgré nous, mais c'est en nous faisant vouloir le bien. Il en est de même de la concupiscence. Elle ne nous contraint pas au mal, & l'homme demeure libre au milieu des plus violentes tentations.

Le mérite de l'homme vient du bon usage qu'il fait des dons de Dieu ; mais ce bon usage même est un don purement gratuit, que nous devons continuellement demander à Dieu. C'est ce que saint Bernard développe d'une maniére admirable dans le treiziéme chapitre, dont le titre est, que les mérites de l'homme sont les purs dons de Dieu : *Merita hominis mera esse Dei munera*. Il n'y a, dit-il, que la miséricorde de Dieu qui nous sauve : *sola salvat misericordia*. Tout ce qui contribue au salut même est un don de Dieu. Dieu a divisé les dons qu'il fait aux hommes en mérites & en récompenses : *dona sua in merita divisit & præmia*. Le saint Docteur en conclut, que tout est un don de Dieu, nos mérites aussi-bien que la récompense, & que si Dieu en nous donnant nos mérites se constitue par-là notre débiteur, il nous fait

aussi mériter la récompense qu'il promet. Nos bonnes œuvres sont donc en même temps, & nos propres mérites, & les dons de la pure libéralité de Dieu. Ce sont nos mérites, continue saint Bernard, parce que c'est l'ouvrage de notre libre-arbitre, & que notre volonté y consent librement: mais c'est en même temps un don de la pure libéralité de Dieu, parce que c'est Dieu qui nous donne par sa grace ce consentement libre dans lequel consiste tout notre mérite. Nous méritons, parce que nous voulons le bien librement; mais c'est Dieu qui nous le fait vouloir: *facit volentem, hoc est, suæ voluntati consentientem.* Si donc, conclut le saint Docteur, la volonté vient de Dieu, le mérite vient aussi de lui. On ne peut pas douter que la bonne volonté ne vienne de Dieu. Dieu donc est l'auteur du mérite; c'est lui qui applique la volonté à l'œuvre, & qui rend l'œuvre facile à la volonté: *Deus igitur auctor est meriti, qui & voluntatem applicat operi, & opus explicat voluntati.* Saint Bernard donne divers tours à la même vérité dans les deux derniers chapitres, & la propose sous plusieurs faces différentes.

Il ne faut pas s'imaginer que Dieu ne fasse en nous qu'une par[illegible] du bien, & que nous fassions le reste; que [illegible] nous donne le pouvoir, & que l'action soit de nous; que Dieu commence l'action, & que nous l'achevions; que nous ajoutions quelque chose au don de Dieu, qui ne soit point aussi le don de Dieu. Saint Bernard enseigne formellement le contraire par ces excellentes paroles: Tout est de Dieu, & tout est de nous: *Non partim gratia, non partim liberum arbitrium, sed totum singula opere individuo peragunt:* de sorte que tout se faisant dans la volonté & par la volonté, tout vient cepen-

dant de la grace : *Totum quidem hoc & totum illa ; sed ut totum in illo, sic totum ex illâ.* Le saint Docteur déclare qu'en ce Traité il s'attache uniquement à la doctrine de saint Paul.

C'est à cette doctrine apostolique qu'il rend perpétuellement hommage dans tous ses Ecrits. Elle en est comme l'ame, & l'on pourroit faire une ample collection des passages qui regardent cette matiére. Nous nous contenterons d'en rapporter un qui peut tenir lieu de beaucoup d'autres. La pleine & entiére confession de la grace, dit cet illustre Docteur, est la marque de la plénitude de cette même grace dans l'ame : *Plena confessio gratiæ, ipsius gratiæ plenitudinem signat in anima confitentis.* Si je tire quelque chose de mon propre fond, il faut que ce bien, selon l'être qu'on lui suppose, l'emporte sur la grace. On ôte à la grace tout ce que l'on attribue à ses propres mérites. Or je ne veux point d'un mérite que la grace ne m'ait pas donné. J'ai horreur de tout ce qui vient de moi-même, de maniére que je sois mon propre maître : *Horreo quidquid de meo est, ut sim meus.*

Serm. 67. sur le Cantiq. n. 10.

On sent le feu dont ces paroles sont pleines. On y voit le zéle du saint Docteur pour la gloire de la grace, & l'idée qu'il avoit de la liaison intime qui est entre la profession de cette doctrine & la sanctification du cœur. Avec quelle force saint Bernard se seroit-il élevé contre l'erreur, qui rend l'homme maître de ses déterminations saintes, de maniére qu'elles ne lui soient pas données ! Dieu est maître de tout dans l'affaire du salut, si l'on confesse que c'est lui qui forme en nous le bon vouloir, la détermination au bien : au lieu qu'à proprement parler, il n'est maître de rien, si l'on soustrait ce point décisif à sa main toute-puissante. C'est

cette espèce d'indépendance sur un article aussi capital, qui faisoit horreur à saint Bernard : *Horreo quidquid de meo est, ut sim meus.*

VI.

VI. Quelques Lettres de S. Bernard.

La conversion de Suger Abbé de saint Denis, fut l'occasion d'une grande lettre que lui écrivit saint Bernard pour l'en féliciter. Il y parle avec une sainte liberté du scandale qu'avoit causé dans l'Eglise, le faste & la vie toute mondaine de cet Abbé. Il le loue de ne s'être pas contenté de se réformer lui-même, mais d'avoir aussi travaillé à rétablir la régularité dans son monastére, qui étoit tombé dans un extrême relâchement. Cette maison, dit saint Bernard, servoit aux affaires de la Cour & aux armées des Rois. Le cloître étoit souvent environné de gens de guerre, & quelquefois même les femmes y avoient entrée. A présent on y fait de saintes lectures, & on y garde un perpétuel silence. Personne n'y entre plus que pour chanter les louanges de Dieu. A la fin, il s'étend sur le scandale que donnoit encore Etienne de Garlande ami de Suger, qui avoit l'Ordre de diacre, & en même temps étoit Sénéchal du Roi, & par cette charge le premier Officier de la Couronne. L'Abbé Suger persévéra dans la régularité, & s'appliqua avec grand soin au rétablissement de son monastére.

Let. 174. Saint Bernard écrivit vers l'an 1140 sa lettre si connue touchant la fête de la Conception de la sainte Vierge, récemment introduite chez les chanoines de Lyon. Il commence par l'éloge de cette église, distinguée entre toutes celles des Gaules par les études qui y étoient florissantes, par la vigueur de la discipline, la gravité des mœurs, l'amour de l'Antiquité, & l'éloignement des nouveautés, sur-tout dans les Offices

de l'Eglise. C'est pourquoi, continue-t'il en addressant la parole aux chanoines, je ne puis assez admirer à quoi pensent quelques-uns d'entre vous, de vouloir introduire une nouvelle fête que l'Eglise ignore, & qui n'est autorisée ni par la raison, ni par la Tradition. Sommes-nous plus savans ou plus pieux que nos peres? Mais, direz-vous, la Mere de Dieu mérite de grands honneurs. Vous avez raison; mais il faut l'honorer d'une maniére raisonnable: elle n'a pas besoin de faux honneurs, étant comblée de titres & de dignités véritables. J'ai appris de l'Eglise à honorer le jour de son Assomption & celui de sa Nativité, & je crois fermement avec l'Eglise, qu'elle a été sanctifiée dans le sein de sa mere. L'Ecriture nous apprend que saint Jean-Baptiste & Jérémie l'ont été, & c'est avec raison que l'Eglise célébre la Nativité de saint Jean. Il n'est pas permis de penser que Dieu ait refusé à la sainte Vierge ce qu'il a accordé à quelques Saints. Elle a même ce privilége singulier d'avoir passé sa vie sans aucun péché.

Quelques-uns voudroient qu'on honorât la conception qui a précédé une naissance si digne d'honneur. Un autre prétendra par la même raison devoir aussi faire la fête du pere & de la mere de Marie. On ne doit point être surpris d'entendre saint Bernard parler ainsi; car la fête de saint Joachim & de sainte Anne n'a été instituée que plus de quatre cens ans après. Le saint Docteur continue: On demandera le même honneur pour ses autres ancêtres, & ainsi on multipliera les fêtes à l'infini. Je ne suis point touché de certains écrits, où l'on trouve de prétendues révélations à ce sujet. On trouve parmi les Œuvres faussement attribuées à saint Anselme, quelques-unes de ces prétendues révélations

dont parle saint Bernard. Quelle conséquence en tire-t'on, ajoute-t'il ? La conception a précédé une naissance sainte : donc elle doit aussi être sainte. On concluera bien que Marie aiant été sanctifiée après sa conception, a été sainte en sa nativité ; mais cette sanctification n'a pû avoir un effet rétroactif. Dira-t'on que Marie a été sanctifiée au moment même de sa conception ? Mais la raison ne le souffre pas, puisque le Saint-Esprit est incompatible avec la concupiscence. A moins qu'on ne dise que Marie a été conçue par l'opération du Saint-Esprit, ce qui est inoui jusques ici. Ce seroit ôter à Jesus-Christ sa prérogative singuliére, en la donnant aussi à sa Mere, & par conséquent ce seroit diminuer la gloire de la Vierge, au lieu de l'augmenter. Le privilége d'être conçu sans péché a été réservé à celui-là seul qui devoit sanctifier tous les autres. Le saint Docteur termine cette lettre en disant, qu'il soumet son jugement à celui de l'église Romaine, sur cette question & les autres de cette nature.

VII.

VII. Livres de la Considération. Avis importans qu'il donne au Pape dans le premier.

Saint Bernard entreprit les livres de la Considération pour l'édification & la consolation du Pape Eugene, qu'il avoit toujours tendrement aimé. D'abord il le plaint d'avoir été privé des délices de la vie solitaire, & d'avoir été accablé de tant d'occupations. Il l'exhorte à craindre l'effet funeste que la multitude des affaires produit, qui est la dureté du cœur, qui rend insensible aux plus grands maux. Après avoir montré combien cette dureté de cœur est un mal redoutable, il ajoute : C'est néanmoins à ce terrible état que vous entraîneront ces malheureuses occupations, si vous continuez de vous y livrer tout entier ? Ne me répondez pas que l'A

pôtre dit, qu'étant libre, il s'est fait esclave de tous. Votre servitude est bien différente. Voioit-on venir à lui de toute la terre, des ambitieux, des avares, des simoniaques, des sacriléges, des concubinaires & d'autres pareils monstres, pour obtenir ou conserver par son autorité les dignités ecclésiastiques? Il se faisoit esclave de tous, mais c'étoit pour les gagner à Jesus-Christ, & non pas pour contenter leur avarice. Qu'y a-t'il de plus indigne d'un souverain Pontife, que de travailler continuellement à de telles affaires? Quand prions-nous? Quand instruisons-nous les peuples? Quand méditons-nous la Loi de Dieu? On parle de loix dans votre Palais, mais ce sont celles de Justinien.

Il exhorte donc le Pape à se moins livrer aux affaires extérieures, & à les interrompre pour donner du temps à la considération, c'est-à-dire, aux réflexions & à la méditation des vérités utiles à son salut, afin de ne pas s'abandonner lui-même, sous prétexte de la charité du prochain. Il montre ensuite combien il est indigne d'un Pape de juger des affaires temporelles. Il le prouve par l'autorité de S. Paul, qui renvoie ces jugemens aux derniers des Chrétiens, & qui dit, que celui qui est au service de Dieu ne doit point se mêler des affaires séculiéres. C'est pour juger les péchés & non pas les biens, que vous avez reçu les chefs du Roiaume des Cieux: ces choses basses & terrestres ont leurs juges, qui sont les Princes & les Rois de la terre. Si vous vous renfermiez dans les fonctions spirituelles, je conviens qu'on vous accuseroit d'être singulier, & de vous éloigner de la conduite de vos prédécesseurs. Si néanmoins nous prenons pour modéle les bons Papes plutôt que les nouveaux, nous en trouve-

rons qui se procuroient du loisir au milieu des plus grandes affaires ; comme saint Grégoire, qui expliquoit la partie la plus obscure d'Ezéchiel pendant le siége de Rome.

Enfin si le malheur des temps, la calomnie, la violence, l'oppression des pauvres vous obligent à juger des causes, qu'on les plaide au moins comme il convient. Car la maniére dont on le fait est détestable, & indigne, je ne dis pas de l'Eglise, mais d'un tribunal séculier. J'admire comment des oreilles pieuses peuvent souffrir ces disputes d'Avocats & ces combats de paroles, plus propres à détruire la vérité qu'à la faire découvrir. Je souhaite donc que vous décidiez promptement les causes que vous ne pouvez éviter de juger par vous-même, que vous admettiez celles des personnes qui n'ont rien à donner. L'impudence des méchans est devenue extrême, parce qu'elle n'a point été réprimée, & leur grand nombre empêche d'en avoir horreur. Faites-vous craindre de ceux qui se fient à leur argent ; qu'ils soient réduits à le cacher, sachant que vous êtes plus disposé à le répandre qu'à le recevoir. Ce sera le moien de vous délivrer de beaucoup d'affaires ; & par-là vous gagnerez du temps pour le loisir que je vous conseille de vous procurer.

VIII. Second Livre de la Considération. Etendue des devoirs d'un Evêque.

Dans le second livre, saint Bernard définit la considération une recherche exacte de la vérité, la distinguant par-là de la contemplation, qui suppose une vérité déja connue. Vous devez, dit-il au Pape, vous considérer vous-même, ce qui est au-dessous de vous, ce qui vous environne, & ce qui est au-dessus. Il s'étend sur les devoirs de l'Evêque, qui consistent à arracher & détruire, édifier & planter. Il n'y a rien là qui sente le faste, mais le travail ; c'est un ministére & non une domination. Vous êtes

sur une chaire élevée, mais c'est pour voir de plus loin; & il ne vous est pas permis d'être oisif, étant chargé du soin de toutes les églises. Voilà ce que les Apôtres vous ont laissé, & non pas de l'or & de l'argent. Si vous en avez, ce n'est pas comme leur successeur, mais à un autre titre. Si vous vous glorifiez, ce doit être comme saint Paul, dans les travaux & les souffrances. Vous devez dompter les loups, & non pas dominer les brebis. Votre véritable grandeur consiste dans la pureté des mœurs, dans la fermeté de la foi, dans l'humilité, qui est le plus bel ornement des Prélats. C'est une chose monstrueuse qu'une ame basse dans un rang élevé. Vous n'êtes pas du nombre de ceux qui regardent les dignités comme des vertus. Il releve ensuite la dignité du Pape successeur de saint Pierre. Il exhorte le Pape Eugene, à examiner le progrès qu'il a fait dans la vertu depuis qu'il est en place; s'il est plus patient, plus doux, plus humble, plus affable, plus courageux; s'il a du zéle pour la gloire de Dieu, s'il se défie de soi-même, s'il a de la modération, si dans le repos il conserve toujours la gravité sacerdotale: Car, dit-il, ce qui n'est qu'une badinerie dans la bouche d'un aïc, est un blasphême dans la bouche d'un rêtre. A l'égard de l'avarice, je n'ai rien à ous faire considérer, parce que l'on dit que ous regardez l'argent comme du fumier; mais oiez en garde contre les mauvais rapports; facilité à y ajouter foi est le vice le plus ordiaire de ceux qui sont dans les grandes places.

IX. Troisiéme Livre. Abus des appellations à Rome.

Saint Bernard dans le troisiéme livre reprénte au Pape ce qui est au-dessous de lui. C'est, t-il, le monde entier, non pour le posséder mme Seigneur, mais pour y étendre votre

ſollicitude paſtorale. Il n'y a point de poiſon que je craigne tant pour vous, que la paſſion de dominer. Vous devez porter votre attention, premiérement ſur les infidéles, pour procurer leur converſion ; ſur les Grecs qui ſont avec nous & n'y ſont pas, à cauſe du ſchiſme qui les en éloigne ; ſur les erreurs qui gagnent preſque par-tout ; ſur les Catholiques mêmes dominés par l'ambition & par l'avarice.
Fleuri. Liv. 69. n. 58. A l'occaſion de la foule d'étrangers, qui venoient ſolliciter pour les affaires qu'ils avoient à Rome, il parle de l'abus des Appellations. C'etoit un effet des fauſſes décrétales, qui font regarder comme une tradition apoſtolique, la liberté d'appeller des Evêques aux Métropolitains & aux Primats, & de porter à Rome les affaires les plus difficiles ou les plus importantes. Ces fauſſes décrétales décident que tous les Evêques doivent ſe rendre à Rome toutes les fois qu'ils y ſont appellés, que leurs cauſes ne peuvent être jugées définitivement que par le Pape ; enfin que ceux qui ſe prétendent véxés, doivent obtenir des délais toutes les fois qu'ils appellent. Comme l'autorité de ces décrétales étoit établie depuis près de trois cens ans, perſonne ne s'en défioit plus, & ne penſoit à conteſter ces maximes. S. Bernard ſuppoſe donc l'utilité & même la néceſſité des appellations au ſaint Siége, & il n'en attaque que les abus. S'il eût ſçu, comme nous, que ces décrétales ſont des piéces fabriquées par un impoſteur, il eût parlé autrement.

On appelle à vous de tout le monde, dit le ſaint Docteur. C'eſt un témoignage rendu à votre primauté ; mais vous devez regarder l'utilité de l'Egliſe. Il eſt beau de voir les foibles à couvert de l'oppreſſion en interpoſant vo

tre nom, mais il est triste de voir ceux qui ont fait le mal triompher par ce moien, & ceux qui l'ont souffert, se fatiguer inutilement. On appelle pour se mettre à couvert de la justice & vivre impunément dans le crime. Les méchans se servoient de l'appellation pour s'opposer au bien ; & c'étoit un moien pour arrêter les Evêques qui vouloient dissoudre ou empêcher des mariages illégitimes, punir des violences & des sacriléges, éloigner des Ordres & des bénéfices des personnes indignes & infâmes. Saint Bernard s'étoit déja plaint fortement au Pape Innocent II de cet abus des appellations, qui anéantissent l'autorité des Evêques. Ceux qui étoient lésés aimoient mieux souffrir la véxation, que d'aller à grands frais à Rome, où l'on favorisoit ceux qui y appelloient, & où l'on n'en voioit point qui fussent condamnés aux dépens. Le saint Docteur parlant ensuite du désintéressement nécessaire à tout homme qui est au-dessus des autres, rend ce témoignage au Pape Eugene : Nous avons vu deux Prélats venir d'Allemagne avec des chevaux chargés d'argent, qu'ils ont remporté de même. Chose inouie, que Rome ait renvoié de l'argent ; aussi je ne crois pas que vous l'ayez fait par le conseil des Romains. Ces Prélats étoient tous deux fort riches & très-coupables ; c'étoit l'Archevêque de Maïence & celui de Cologne.

X. Derniers Livres de la Considération. Portrait que saint Bernard fait des Romains de son temps.

Dans le quatriéme livre, saint Bernard propose au Pape pour objet de sa considération ce qui est autour de lui, son clergé, son peuple & ses domestiques. Votre clergé, dit-il, doit être parfaitement réglé, puisqu'il doit être la régle & le modéle de tous les autres. A l'égard de votre peuple, tout le monde connoît le faste & l'insolence des Romains. C'est une nation

accoutumée au tumulte, cruelle, intraitable; qui ne sait se soumettre que quand elle ne peut résister. Ils sont adroits à faire le mal, & ne savent faire aucun bien. Ils sont odieux au ciel & à la terre, impies envers Dieu, séditieux entre eux, jaloux à l'égard de leurs voisins, cruels envers les étrangers. Ils n'aiment personne, & personne aussi ne peut les souffrir; ils font de magnifiques promesses & n'en tiennent aucune; ils sont flateurs, traitres, avares & dissimulés. Tel est le portrait que saint Bernard fait des Romains de son temps, & néanmoins il exhorte le Pape à travailler à leur conversion: c'est que Dieu exige d'un Pasteur le travail & non pas le succès. Tout le zéle des Evêques ne tend qu'à conserver leur dignité. Nous ne voions pas au reste, ajoute saint Bernard, que saint Pierre ait jamais paru en public orné d'or & de pierreries, revêtu de soie, monté sur un cheval blanc, environné de soldats & d'officiers. En cela vous n'avez pas succédé à saint Pierre, mais à Constantin. Le saint Abbé ne doutoit pas plus de la donation de Constantin, que des fausses décrétales. Il exhorte ensuite le Pape de choisir pour Cardinaux les ecclésiastiques les plus parfaits; parce qu'il est, dit-il, plus aisé de venir à la Cour de Rome étant homme de bien, que d'y devenir tel. Il insiste particuliérement sur les Légats, de qui il exige sur-tout la vie exemplaire & le désintéressement. Dans le cinquiéme livre de la Considération, il traite de ce qui est au-dessus de nous, & donne au Pape Eugene des sujets de méditations sublimes, sur les Anges, sur l'Essence divine, & sur les mysteres de la Trinité & de l'Incarnation.

VIII.

Saint Bernard a composé quatre-vingt six Sermons sur le Cantique des Cantiques, dont il explique les deux premiers chapitres, & le premier verset du troisiéme. Le saint Docteur commença ces sermons pendant l'Avent de l'année 1135. Ils furent continués les deux années suivantes ; interrompus ensuite par le voiage qu'il fit en Italie pour l'extinction du schisme, & enfin repris à différentes occasions. Il prononçoit ces discours le matin avant la Messe, ou le travail des mains ; & quelquefois aussi le soir en présence des Religieux de Clairvaux, & des novices, mais non des freres convers. Après qu'il s'étoit rempli de la méditation du Texte sacré, il parloit en s'abandonnant à l'Esprit de Dieu, ajoutant sur le champ ce qui lui étoit donné, & ce qu'il voioit être utile à ses freres. Cet Ouvrage est un des plus importans de ceux que nous avons de ce saint Docteur. Sa méthode dans l'explication du Cantique des Cantiques, consiste à considérer d'abord la teneur du texte, les emblêmes qui s'y présentent, la suite & la liaison du discours. De-là saint Bernard s'éléve au sens prophétique & au sens moral. Car il mêle sans cesse ces deux sens, traitant l'un & l'autre avec une élévation, & une variété d'instructions qui surprend. Le sens prophétique regarde l'Eglise dans ses divers états, sur-tout les premiers temps où elle se formoit au milieu de la Synagogue, & où elle s'étendoit parmi les Gentils. Le sens moral a rapport à chaque ame en particulier, & à l'amour éternel & tout gratuit que Dieu a pour elle, & qui devient la source de celui qu'elle a pour Dieu. Les dogmes importans de la Grace efficace & de la Prédestination gratuite,

XI. Sermons sur le Cantique des Cantiques.

Mabill. pref. sur ces Serm.

sont montrés avec toute la sublimité & l'énergie possible. La confiance qu'inspire la charité, les chastes délices de l'alliance spirituelle, la sainte liberté d'une ame qui aime son Dieu, sont décrites avec les plus vives couleurs. L'on est saisi, touché, attendri, en voiant un homme si divin expliquer des paroles toutes divines. C'est un cœur embrâsé, qui parle de ce qu'il éprouve & de ce qu'il sent. On se trouve en quelque sorte introduit dans le sanctuaire le plus intime de la Religion, où Dieu ne se présente plus, ni avec la sévérité d'un Législateur, ni avec le redoutable appareil d'un Juge, mais avec l'aimable sérénité d'un Roi qui est Epoux, & qui en a toute la tendresse. On est surpris d'appercevoir dans l'Etre suprême une si excessive bonté. Saint Bernard fait admirer sans cesse une si grande merveille, à laquelle le Cantique des Cantiques rappelle à tout moment; & il faut avouer que rien en effet n'est plus capable de causer un profond étonnement mêlé de la plus vive joie. Il nous est bon, s'écrie le saint Docteur à l'occasion des versets 6 & 7 du second chapitre, il nous est bon de demeurer ici, & de considérer la merveilleuse douceur, dont est remplie cette souveraine & divine nature du Maître que nous servons. O! homme, qu'as-tu jamais éprouvé de plus ravissant dans les amitiés humaines, que ce que l'Ecriture te dévoile ici du cœur du Très-Haut? Tu ne peux avoir aucun doute. Celui qui te parle n'est autre que l'Esprit qui sonde les profondeurs de Dieu. C'est l'Esprit de Vérité, l'Esprit de Dieu même, qui ne peut ni ignorer ce qui est en Dieu, ni annoncer autre chose que ce qu'il voit en lui. Je ne puis, mes freres, retenir mes transports, quand je vois la Majesté

Serm. XXIII. n. II. & suiv.

Serm. LII. n. 1. & 2.

ſouveraine s'abaiſſer juſqu'à notre foibleſſe, avec une familiarité ſi remplie de charmes, s'unir par des liens ſacrés à une ame condamnée aux tristesses d'un triſte éxil, & avoir pour elle l'ardent amour du plus tendre Epoux. Que ne goûtera pas dans le Ciel cette ame, qui dès cette vie eſt honorée d'une ſi grande bonté de la part de ſon Seigneur; qui eſt portée entre les bras de Dieu; cachée dans ſon ſein; gardée avec une vigilance qui ne permet à perſonne d'interrompre un ſommeil, dont l'ame bien-aimée doit marquer la fin, en ſe réveillant elle-même?

Ce trait qui eſt choiſi entre mille autres, peut faire juger de l'abondante moiſſon qu'il y auroit à recueillir dans ces ſermons de S. Bernard. Ils ſont un morceau preſque unique dans toute la tradition, pour le développement des Myſtéres du ſaint amour, dont la néceſſité, la force, la victorieuſe & ineffable douceur, la fécondité en toutes ſortes de vertus & de bonnes œuvres, ſont montrées avec cette éloquence & ce feu, dont une ardente charité eſt le véritable principe.

I X.

XII. Sermons ſur les Saints.

Serm. ſur la converſion de S. Paul.

Il ſemble, dit ſaint Bernard, que le temps de la perſécution eſt paſſé: mais l'expérience nous a bien convaincus, que jamais la perſécution ne manque ni aux Chrétiens, ni à Jeſus-Chriſt. Ce qui eſt plus terrible, c'eſt que la perſécution vient maintenant de la part de ceux qui portent le nom de Chrétiens. Ce ſont, ô mon Dieu, vos amis, & ceux qui vous étoient unis qui ſe ſont révoltés contre vous. L'univerſalité du peuple Chrétien, depuis le plus petit juſqu'au plus grand, ſemble avoir conjuré contre vous. *Conjuraſſe videtur contra te univerſi-*

tas populi christiani à minimo usque ad maximum. Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a en elle rien de sain. L'iniquité s'est trouvée comme dans sa source, dans les vieillards établis pour juges, qui sont vos Vicaires, & qui paroissent gouverner votre peuple. On ne peut plus dire que les prêtres soient comme le peuple, parce que le peuple n'est pas même aussi corrompu que les prêtres. Hélas, mon Seigneur & mon Dieu! Ceux-là sont les premiers à vous persécuter, qui témoignent aimer la primauté dans votre Eglise, & qui veulent y être les maîtres. *Heu, heu, Dominus Deus! ipsi sunt in persecutione tua primi, qui videntur in Ecclesia tua primatum diligere, gerere principatum.*

Leur dévotion, ajoute le saint Docteur, paroît grande, quand il est question de se charger du gouvernement des ames; mais le moindre de leurs soins, & la derniére de leurs pensées, est de travailler à leur procurer la sanctification & le salut. *Apud eos cura minor, & de animarum salute novissima cogitatio est.* Le Sauveur des ames pouvoit-il éprouver une persécution plus sensible? Il y en a beaucoup d'autres qui traitent fort mal Jesus-Christ, & notre siécle est plein d'Antechrists. Mais la persécution qu'il souffre de la part de ses propres Ministres, est la plus sensible à cause des biens qu'il leur a faits, & la plus cruelle à cause de l'abus qu'ils font de la puissance qu'il leur a donnée. Jesus-Christ voit ces maux, & il garde un profond silence, il les souffre & les dissimule. Il faut donc que nous les dissimulions aussi & que nous gardions le silence, sur-tout à l'égard de nos Prélats qui sont à la tête des églises. *Hæc videt Christus & silet, hæc Salva-*

tor patitur & dissimulat. Propterea dissimulemus nos quoque necesse est, & sileamus interim, maximèque de Prælatis nostris Magistris Ecclesiarum.

ARTICLE V.

Croisades. Eglise Latine d'Orient.

I.

I. CROISADES.

Suite de la premiére croisade publiée à la fin du onziéme siécle.

NOus avons vu le grand succès qu'eut la Croisade à la fin du onziéme siécle : voici qu'elle en fut la suite. Dès la premiére année du douziéme siécle, qui étoit aussi la premiére du régne de Baudouin, il partit de Lombardie environ cinquante mille hommes conduits par l'Archevêque de Milan & par plusieurs Seigneurs Allemans. Ils traverserent la Hongrie, la Bulgarie & la Thrace, & arriverent l'année suivante à Nicomédie. Vers le même-temps Guillaume Duc d'Aquitaine, Hugues le-Grand Comte de Vermandois frere du Roi Philippe, & plusieurs autres grands Seigneurs partirent de France avec environ trente mille hommes. Ils prirent le même chemin, & étant arrivés à Constantinople, ils y trouverent Raimond Comte de Toulouse, qui étoit venu demander du secours à l'Empereur Aléxis, pour retourner en Syrie où il prétendoit s'établir. Les François le choisirent pour leur chef ; & aiant passé le bras Saint Georges, ils arriverent à Nicée. L'Empereur Alexis qui leur avoit donné des marques extérieures d'amitié, avertit sécrétement les Turcs de leur passage, & les excita à s'y opposer. Les Croisés s'étant divisés mal à propos, une partie s'engagea dans des montagnes incul-

tes & des défilés où la plûpart périrent. Les autres se rassemblerent à Antioche, d'où ils partirent pour visiter les lieux saints de Jérusalem. Cependant le Roi Baudouin prit Césarée de Palestine où il mit un Archevêque Latin. Il livra bataille imprudemment contre les infidéles avec des forces trop inégales. Son armée fut entiérement défaite, les Comtes de Chartres & de Bourgogne y périrent, & le Roi Baudouin se sauva avec peine. Ainsi ce second voiage eut fort peu de succès.

II.

II. Roiaume & Eglise de Jerusalem.

L'an 1112, on mit sur le Siége de Jérusalem Arnoul qui le désiroit depuis long-temps. Sa vie ne fut pas moins scandaleuse pendant son Episcopat, qu'elle l'avoit été auparavant. Il tâcha de diminuer au moins les reproches que ses désordres pouvoient lui attirer, en établissant des chanoines réguliers dans l'église de Jérusalem. Ce fut par le conseil de ce Patriarche, que le Roi Baudouin épousa Adelaïde Comtesse de Sicile, & veuve de Roger I, quoiqu'il eût actuellement une autre femme qu'il avoit épousée à Edesse. Adelaïde étoit riche & puissante, & Baudouin rechercha son alliance pour remédier à son indigence qui étoit extrême. Elle porta avec elle en Palestine des richesses immenses, & elle épousa le Roi Baudouin ignorant qu'il étoit déja marié. Trois ans après Baudouin tomba dangereusement malade; & se croiant sur le point de rendre compte à Dieu de ses actions, il renvoia Adelaïde, qu'il avoit si indignement trompée. Il s'attira par-là à lui & à son Roiaume, la haine du Comte Roger depuis Roi de Sicile & fils d'Adelaïde. Peu de temps après, il mourut en revenant d'Egypte où il étoit allé faire la guerre. Son successeur

fut Baudouin Dubourg son parent, qui gouvernoit depuis dix-huit ans le Comté d'Edesse. Le Patriarche Arnoul mourut la même année. Le Pape Pascal, bien informé de ses désordres & de sa vie infâme, avoit envoié en Syrie un Légat, qui assembla un Concile où le Patriarche fut déposé. Mais Arnoul passa la mer, vint à Rome, & par ses flateries & les riches présens qu'il fit, il gagna si bien le Pape & son Conseil, qu'il fut rétabli dans son Siége, & revint à Jérusalem où il continua de vivre avec la même licence.

Le Roi Baudouin II se voiant dangereusement malade, sortit de son Palais sans aucune marque de sa dignité, & se fit porter dans une maison voisine du saint Sépulcre. Il y fit venir le Comte Foulques son gendre; & en présence des Evêques & des Seigneurs, il lui laissa le gouvernement du Roiaume. Il prit en même-temps l'habit monastique, & promit d'en observer les vœux, si Dieu lui rendoit la santé. Mais il mourut peu de temps après l'an 1131. Foulques régna onze ans, & mourut près d'A-re d'une chûte de cheval qu'il fit en chassant liévre. On rapporta son corps à Jérusalem, il fut enterré dans l'église du saint Sépulcre ec ses prédécesseurs. Son fils Baudouin III é de treize ans lui succéda. Dans l'intervalle la mort du pere & du couronnement du fils, esse fut assiégée par Zengui le plus puissant ince de l'Orient, qui résidoit à Mosul, & e nos auteurs nomment Sanguin. Il l'assiégea ndant deux ans, & la prit enfin le jour de ël 1144. Il fit un grand massacre des habi-s, qui étoient tous Chrétiens, cette ville iant jamais été soumise aux infidéles. L'Ar-vêque nommé Hugues voulant en sortir

lorsqu'elle fut prise, fut étouffé dans la foule, ce qui fut regardé comme une punition de son avarice. Il avoit amassé de grands trésors, qui auroient pu sauver la ville, s'il les avoit emploiés à paier les troupes. Edesse aiant été prise, les églises furent profanées, principalement celle de la sainte Vierge, & celle où l'on croioit qu'étoient les Reliques de saint Thomas.

III.

III. Seconde Croisade. S. Bernard la prêche. Ses lettres au Pape sur ce sujet.

L'Evêque de Gabale en Syrie vint en Occident, demander du secours pour l'Eglise d'Orient que la prise d'Edesse avoit fort affligée. Nous avons la lettre que le Pape Eugene écrivit à ce sujet au Roi de France Louis le Jeune. Il y exhorte tous les François, & même leur ordonne, pour la rémission de leurs péchés, de prendre les armes pour la défense de l'Eglise Orientale, que leurs peres ont délivrée aux dépens de leur sang. Il accorde à ceux qui s'engageront à cette sainte entreprise, la même indulgence que donna le Pape Urbain II à la premiére Croisade. Il met leurs femmes, leurs enfans & leurs biens sous la protection de l'Eglise, & il exhorte les croisés à ne point mener de chiens ou d'oiseaux pour la chasse, & à se priver de tout ce qui ne sert que pour le plaisir. Avant que cette lettre fût apportée en France, le Roi avoit déja résolu de se croiser, pour accomplir le vœu qu'avoit fait Philippe son frere aîné, & que sa mort imprévue l'avoit empêché d'accomplir. On lui conseilla de consulter saint Bernard, qui répondit qu'on ne devoit prendre aucune résolution sur une affaire si importante, sans avoir consulté le Pape. Le Roi le consulta en effet, & en aiant reçu une réponse favorable, il tint un grand Parlement à Veze-

lai en Bourgogne, où les Evêques & les Seigneurs se trouverent.

Saint Bernard fut chargé de prêcher la croisade. Le Roi l'y avoit invité deux fois, & le Pape lui en avoit écrit; mais il ne put s'y résoudre qu'après en avoir reçu un ordre formel. Comme il n'y avoit point à Vezelai de lieu assez grand, pour contenir toute la multitude qui s'y étoit assemblée, on dressa en plaine campagne un échafaut sur lequel le saint Abbé monta avec le Roi. Il prêcha fortement : le Roi parla aussi sur le même sujet; on lut la lettre du Pape : & de tous côtés on poussoit des cris pour demander des croix. On en avoit preparé un paquet qui fut bientôt distribué; & comme il ne suffisoit pas, saint Bernard fut obligé de mettre en piéces ses habits pour y suppléer, & il fit en cette occasion un grand nombre de miracles. Le Roi & la Reine Alienor son épouse se croiserent, & avec eux la plûpart des Seigneurs & plusieurs Evêques. Pour régler le voiage, on indiqua un autre Parlement à Chartres, où on vouloit élire saint Bernard pour chef de la Croisade; mais il le refusa constamment, comme on le voit dans une lettre qu'il écrivit au Pape Eugene, & dans laquelle il l'exhorte à presser cette entreprise avec tout le zéle possible, & à emploier à cette occasion les deux glaives de l'Eglise.

C'est que sur le fondement de cette parole des Apôtres à Jesus-Christ : Seigneur, voici deux glaives, on prétendoit que ces deux glaives signifioient la Puissance temporelle, qu'on appelloit le glaive matériel, & la Puissance ecclésiastique, qu'on appelloit le glaive spirituel; & c'est en ce sens que saint Bernard dit dans cette lettre : L'un & l'autre glaive appartient à saint Pierre; l'un doit être tiré à sa sollicita-

tion, l'autre de ſa main, toutes les fois qu'il en eſt beſoin. C'eſt de celui qui convenoit le moins à Pierre ; qui lui fut dit de le mettre dans le foureau. Il étoit donc auſſi à lui, mais il ne le devoit pas tirer de ſa main. Je crois qu'il eſt temps, & même néceſſaire, de les tirer tous deux pour la défenſe de l'Egliſe d'Orient. Cette allégorie des deux glaives, ſi fameuſe dans la ſuite, avoit déja été marquée dans un Ecrit de Géoffroi Abbé de Vendôme. Saint Bernard l'étend ici davantage, & il eſt clair que dans l'affaire dont il s'agit, c'eſt-à-dire dans la Coiſade, c'étoit le Pape qui excitoit les Princes Chrétiens à emploier le glaive matériel contre les infidéles : mais ſaint Bernard ne prétendoit pas pour cela, que ces Princes ne puſſent entreprendre aucune guerre ſans la permiſſion du Pape. Il continue ainſi : Vous aurez déja appris, ſi je ne me trompe, comment dans l'aſſemblée de Chartres, (j'admire par quelle vue) on m'a choiſi pour chef & pour général d'armée. Mais ſoiez aſſuré que ce n'a point été de mon conſentement. Il ne me ſeroit pas même poſſible, autant que je puis meſurer mes forces, d'arriver juſques-là. Qui ſuis-je, pour ranger des armées en bataille, & marcher à la tête des troupes ? Qu'y a-t'il de plus éloigné de ma profeſſion, quand j'en aurois la force & la capacité ? Je vous conjure par la charité que vous me devez, de ne me pas ſoumettre à la volonté des hommes, mais de conſulter en tout celle de Dieu. Dans une autre lettre au Pape écrite la même année, il marque ainſi le ſuccès de ſes prédications pour la Croiſade. Vous avez commandé, j'ai obéi, & votre autorité a rendu mon obéïſſance féconde : les villes & les châteaux deviennent déſerts, & on voit pa

tout des veuves dont les maris ſont vivans.
Saint Bernard écrivit auſſi une lettre circulai-
re pour exciter à la Croiſade, & il ajoûte, qu'il
ne faut point perſécuter les Juifs, ni les tuer,
ni même les chaſſer. Ils ſe convertiront, dit-
il, après que la multitude des Gentils ſera en-
trée dans l'Egliſe. Le ſaint Abbé en parlant ainſi
des Juifs, avoit en vue un moine nommé Ro-
dolphe, qui prêchoit en même-temps la Croi-
ſade, à Cologne, à Mayence, à Vormes &
dans d'autres villes. Il diſoit qu'il falloit tuer
les Juifs; & ces diſcours ſéditieux furent cau-
ſe qu'en pluſieurs lieux, il y eut un grand
nombre de Juifs maſſacrés. Cet homme, diſoit
ſaint Bernard, n'a reçu ſa miſſion ni des hom-
mes ni de Dieu. Sa qualité de moine ne lui
donne pas le droit d'enſeigner, mais celui de
pleurer: la ville doit lui paroître une priſon,
& la ſolitude un lieu de délices. L'Egliſe triom-
phe plus glorieuſement des Juifs en les conver-
tiſſant, qu'en les faiſant paſſer au fil de l'épée:
ce n'eſt point envain qu'elle prie Dieu le
Vendredi-Saint d'ôter le voile de leur cœur.
Pierre Abbé de Cluni étoit dans le même ſen-
timent au ſujet des Juifs; il ne vouloit pas qu'on
les fît mourir, mais il exhortoit le Roi à les
punir en les privant de ce qu'ils aimoient le plus,
qui étoit leur argent. Ils prêtoient aux Chré-
tiens de l'argent à uſure, & c'étoit leur inſa-
tiable avarice qui les rendoit ſi odieux.

IV.

La même année 1146, ſaint Bernard alla
lui-même prêcher la Croiſade en Allemagne. IV. Miracles du Saint Abbé.
Etant à Francfort, il prit en particulier le Roi
Conrad, & l'exhorta à ſe croiſer pour le ſalut
de ſon ame. Le Roi lui dit qu'il n'y avoit point
d'inclination, & le ſaint Abbé n'oſa l'en preſ-

ſer davantage. A la priére du Roi & des Evêques il alla à Conſtance ; & dans ce voiage il fit un grand nombre de miracles, dont nous avons une relation exacte, qui eſt une eſpéce de journal, dans lequel parlent tous ceux qui avoient été témoins de ces miracles. Il en fit à Fribourg, à Bâle, à Conſtance, à Zuric, à Strasbourg, & on en compta en un ſeul jour juſqu'à trente-ſix. Etant à Spire, il exhorta fortement dans un Sermon le Roi Conrad à ſe croiſer. Ce Prince en fut ſi touché, qu'il interrompit le diſcours & s'écria avec larmes, qu'il étoit prêt d'aller où Dieu l'appelloit. Il prit auſſi-tôt la croix, & reçut un étendard qu'il devoit porter en cette guerre : avec lui ſe croiſerent preſque tous les Seigneurs. Le Roi les aiant aſſemblés, ſaint Bernard leur fit une exhortation très-touchante. Comme le Roi lui-même conduiſoit le ſaint Abbé avec les Princes, de peur qu'il ne fut accablé de la foule, on lui préſenta un enfant boiteux : il fit le ſigne de la croix, releva l'enfant & le fit marcher devant tout le monde. Saint Bernard ſe tournant vers le Roi, lui dit : Ceci a été fait pour vous, afin que vous connoiſſiez que Dieu eſt vraiment avec nous, & que votre entrepriſe lui eſt agréable. A la même heure une fille fut redreſſée, & une femme aveugle recouvra la vue.

Le premier jour de l'année 1147 & le jour ſuivant, ſaint Bernard fit encore pluſieurs miracles, qui furent vus par le Roi, la Cour & toute la ville de Spire : le Journal de ces miracles fut écrit par Philippe Archidiacre de Liége, qui accompagnoit le ſaint Abbé dans ce voiage, & qui à ſon retour renonça au monde & ſe fit moine à Clairvaux. Saint Bernard

alla ensuite à Vormes, où il avoit donné la croix deux mois auparavant à une multitude innombrable. Il alla aussi à Cologne, où il entra sécrétement pour éviter une réception solemnelle. Il y fit un sermon au clergé ; leur reprocha leur vie peu réguliére, leur mollesse, leur oisiveté, leur orgueil, & leur appliqua plusieurs menaces des Prophétes. Le Dimanche, après avoir dit la Messe il prêcha dans la place, parce que le peuple ne pouvoit tenir dans l'église. Là en présence de tout le monde un aveugle recouvra la vue, & un homme qui avoit une main séche fut guéri. Il se fit le même jour après midi une multitude d'autres miracles. Le saint homme étoit à une fenêtre, & on lui présentoit les malades par une échelle, parce que personne n'osoit ouvrir la porte de la maison, tant étoit grande l'affluence du peuple. Le lendemain dès le grand matin un homme sourd recouvra l'ouie, & une fille aveugle la vue. Le concours fut si prodigieux, qu'à peine fut-il possible de ramener saint Bernard à son logis. A chaque miracle le peuple s'écrïoit en Allemand, Seigneur, aiez pitié de nous. Tous les Saints, secourez-nous. Nous sommes tous, dit l'auteur de la rélation, témoins de ces miracles, & toute la ville de Cologne ; ils n'ont pas été faits dans un coin, mais en public. Si quelqu'un est incrédule ou curieux, il en peut facilement examiner une partie, sur-tout ceux qui ont été faits sur des personnes qui ne sont ni du dernier rang, ni inconnues. C'étoit sans doute ces miracles, qui faisoient que les Allemans, sans entendre la langue du saint Abbé, écoutoient ses sermons, & en étoient plus touchés que des discours les plus éloquens qu'ils auroient compris. C'est ce que l'on remarquoit ;

en les voiant se frapper la poitrine & verser beaucoup de larmes.

V.

V. Départ des Croisés Allemans.

Saint Bernard étant parti de Cologne, passa par Juliers, Aix-la-Chapelle & Mastric; & partout il faisoit des miracles. Il se rendit ensuite à Châlons, où le Roi Louis étoit venu au-devant de lui avec plusieurs Seigneurs de France & d'Allemagne, & des Ambassadeurs du Roi des Romains, pour conférer sur le voiage de Jérusalem. Il arriva à Clairvaux le sixiéme de Février, & il ne faisoit pas moins de miracles dans son païs qu'ailleurs. En ce même temps le Roi Conrad tint une Cour pléniére en Baviére, où Adam Abbé d'Yorc parla si fortement sur la Croisade, que plusieurs Evêques & presque tous les Seigneurs se croiserent sur le champ. Mais ce qui parut plus étonnant, ce fut la grande multitude de pillards & de voleurs, qui vinrent se présenter pour être du voiage de la Terre-sainte. On regardoit cette démarche de leur part, comme un coup du Ciel & une faveur extraordinaire. Le Roi Conrad partit à la fin de Mai, traversa la Hongrie, la Bulgarie & la Thrace, & arriva près de Constantinople au mois de Septembre. Une partie des Allemans qui se croisérent, fut destinée pour l'Espagne. Ils formerent une armée navale, qui partit de Cologne après Pâques. Ils passerent en Angleterre où ils trouverent une flotte d'environ deux cen[s] bâtimens tant Anglois que Flamans, & firen[t] voile tous ensemble pour aller en Espagne. I[ls] célébrerent la Pentecôte à saint Jacques en G[a]lice, & allerent ensuite à la ville de Portuga[l] où l'Evêque les reçut très-bien de la part [du] Roi Alfonse Henriques. Ils entrerent dans [le] Tage, & arriverent à Lisbonne dont les Mo[res]

étoient alors les maîtres. Ils l'assiégerent par mer, & le Roi par terre, pendant près de quatre mois, & la prirent enfin par composition le vingt-uniéme Octobre. Les conditions furent que la ville demeureroit au Roi Alfonse, & que tout le butin appartiendroit aux croisés. Ainsi cette grande ville fut soumise aux Chrétiens, & ce fut tout le fruit de cette partie de la Croisade.

VI. Départ du Roi de France. Malice des Grecs qui s'opposent aux Croisés.

Le Roi Louis le Jeune, avant que de partir pour la Terre-sainte, alla à saint Denys implorer la protection des saints Martyrs, & recevoir le bourdon de pélerin & l'oriflame. Il prit la même route que le Roi Conrad, par l'Allemagne & la Hongrie, & ne se mit en marche qu'un mois après lui. Ils ne vouloient pas marcher ensemble à cause de la grandeur de leurs armées, & de la diversité des nations dont elles étoient composées, qui pouvoit causer de la division. Ils avoient chacun un Légat du Pape. Ils arriverent l'un après l'autre sur les terres de l'Empereur Manuel, à qui ces armées immenses d'Allemans & de François donnerent une terrible allarme. Il envoia les reconnoître; & quoiqu'ils déclarassent qu'ils ne demandoient que le passage, pour aller visiter les Lieux saints, & délivrer l'Orient de l'oppression des infidéles, les Grecs qui étoient défians & soupçonneux, croioient toujours qu'ils en vouloient à leur Empire; & les croisés ne gardoient pas assez de discipline pour les rassûrer. Manuel ne pouvant les arrêter par la force, emploioit l'artifice; & après leur avoir donné de belles paroles, il les faisoit attaquer par ses troupes dans des défilés; & quand ils venoient pour acheter des vivres dans les villes, ils en trouvoient les portes fermées. Les Grecs qui étoient sur les mu-

railles, descendoient des cordes, & commençoient par tirer l'argent des croisés, & ensuite leur donnoient ce qu'ils vouloient de pain & d'autres vivres : quelquefois ils disparoissoient sans leur rien donner ; quelquefois ils mêloient de la chaux à la farine qu'ils leur vendoient. On disoit que tout cela se faisoit par ordre de l'Empereur Manuel ; & il est certain qu'il avoit fait battre exprès de la monnoie de bas alloi, pour donner à ceux des croisés qui avoient quelque chose à vendre. Enfin il ordonnoit de leur nuire en toutes maniéres, pour détourner leurs descendans de venir sur les terres de l'Empire Grec. Ce sont les paroles de Nicétas auteur Grec, qui ne doit pas être suspect.

VI.

VII. Mauvais succés de la Croisade.

Conrad arriva à Constantinople au mois de Septembre 1147, passa l'Hellespont, & s'avança avec son armée dans la Natolie, conduit par des Grecs que l'Empereur Manuel lui avoit donnés pour guides. Quand ils furent entrés dans le pais ennemi, ces guides par de belles promesses, les engagerent dans des chemins détournés & difficiles où ils étoient le plus exposés aux ennemis, & s'enfuirent pendant la nuit, laissant l'armée des Allemans dans des lieux stériles & impratiquables, sans un seul homme qui sçût par où en sortir. Le Sultan d'Icone Turc Seljouquide, averti par l'Empereur Manuel, avoit assemblé des troupes formidables pour s'opposer aux croisés. Il vint tout-à-coup fondre sur les Allemans qui étoient affamés eux & leurs chevaux. Ainsi de cette armée de soixante & dix mille hommes armés, & d'une multitude innombrable de gens de pied, à peine s'en sauva-t'il la dixiéme partie. Cette défaite arriva au mois de Novembre, deux mois après

que Conrad fut parti de Conſtantinople. Ce Prince s'étant échappé ſe retira à Nicée, où il rencontra le Roi Louis qui étoit venu après lui à Conſtantinople, & qui y avoit été très-bien reçu. Les deux Rois marcherent enſemble juſqu'à Epheſe; mais Conrad retourna paſſer l'hiver à Conſtantinople, & Louis s'avança juſqu'au bord du Méandre, où il eut d'abord un avantage conſidérable ſur les Turcs: mais enſuite ſes troupes s'étant laiſſé couper par les ennemis, il perdit ſon arriére-garde. Il arriva avec le reſte de ſon armée à Antioche, où le Prince Raimond le reçut magnifiquement, eſpérant qu'il l'aideroit à étendre ſa principauté. Louis accomplit ſon vœu, & alla à Jéruſalem de même que le Roi Conrad. Quand ils eurent viſité les ſaints Lieux, on indiqua une aſſemblée générale à Acre, pour délibérer ſur la maniére d'attaquer les infidéles.

La réſolution que l'on prit, fut d'aſſiéger Damas, qui fut auſſi-tôt attaquée & preſſée ſi vivement, que les habitans ne penſoient plus qu'à ſe retirer, lorſqu'ils trouverent moien de gagner par argent quelques-uns des croiſés, qui trahirent les autres, en leur perſuadant d'attaquer la ville par un autre côté, où les vivres leur manquerent, enſorte qu'ils furent obligés de lever le ſiége. Le Roi Conrad revint en Allemagne auſſi-tôt après, & le Roi Louis reſta en Syrie le reſte de l'année, fit à Jéruſalem la Pâque de l'année 1149, & revint en France. Tel fut le malheureux ſuccès de la ſeconde Croiſade. Depuis ce temps, la condition des Latins Orientaux fut plus fâcheuſe, parce que les infidéles voiant le peu de fruit des grands efforts de leurs plus puiſſans Princes, commencerent à s'en mocquer, & à mépriſer, après les avoir vus

de près, ceux dont les seuls noms les effraioient auparavant.

VIII. On impute à saint Bernard le mauvais succès de la Croisade. Sa justification.

On ne manqua pas d'imputer à saint Bernard le mauvais succès de la Croisade, parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée. Il fit son apologie en commençant le second livre de la Considération. Il fit voir qu'il n'avoit prêché la Croisade que sur les instances réiterées du Roi de France, & par l'ordre du Pape, & que sa mission avoit été assez prouvée par les miracles qui accompagnerent sa prédication. Il en fit même un ensuite pour sa justification : car lorsque la premiere nouvelle vint en France de la défaite de l'armée Chrétienne, un pere le pria de rendre la vue à son fils aveugle ; & comme il s'en excusoit, ce pere le pressa tant, qu'il vainquit sa résistance. Alors le saint Abbé imposa les mains à l'enfant, & pria Dieu, que si c'étoit par son Esprit qu'il avoit prêché la Croisade, il lui plût de le faire connoître en guérissant cet aveugle. L'enfant recouvra la vue, & tous les assistans pousserent de grands cris & furent remplis d'admiration.

Un Abbé d'Italie qui avoit uni son monastére à la Congrégation de Cisteaux, écrivit à saint Bernard pour le consoler du mauvais succès de la Croisade. Il me semble, dit-il, que Dieu a tiré beaucoup de bien de ce voiage, quoique d'une autre maniére que ne pensoient les pélerins. S'ils se fussent conduits dans cette entreprise, comme il convenoit à des Chrétiens, avec justice & avec piété, Dieu les auroit bénis & auroit fait par eux de grandes choses ; mais il leur a envoié des afflictions, pour punir leur malice & leurs désordres. Otton de Frisingue paroît expliquer de même le mauvais succès de la Croisade, & convient que saint Bernard l'a-

voit prêchée par l'Esprit de Dieu, quoique d'ailleurs il semble quelquefois prévenu contre lui. Le saint Abbé témoigne au commencement du second livre de la Considération, la douleur que lui avoit causée ce mauvais succès. On nous accuse, dit-il au Pape Eugene, d'avoir fait de belles promesses qui sont sans effet, comme si nous nous étions conduits dans cette affaire avec légéreté. Nous n'avons fait qu'éxécuter vos ordres, ou plûtôt ceux que Dieu nous donnoit par vous. Il rapporte ensuite l'exemple de Moïse, qui après avoir tiré d'Egypte les Israélites, ne les fit point entrer dans la terre qu'il leur avoit promise, quoiqu'il n'agit que par l'ordre de Dieu, confirmé par des miracles éclatans; & il ajoute, que les croisés n'ont été ni moins incrédules ni moins rebelles. Il parle ensuite avec beaucoup de modestie des miracles par lesquels sa prédication avoit été autorisée, & il dit : J'aime mieux que l'on murmure contre moi que contre Dieu; & je consens à perdre ma gloire, pourvu qu'on n'ait pas la témérité d'attaquer la sienne.

VII.

IX. EGLISES LATINES D'ORIENT.

L'an 1155 Foucher Patriarche de Jérusalem vint à Rome, quoiqu'il fut âgé de près de cent ans. Il se plaignit au Pape des moines hospitaliers, qui avoient été institués pour sécourir les pélerins malades, & qui abusoient des priviléges singuliérs qu'ils avoient obtenus de Rome par de riches présens. Le Patriarche fit inutilement un si long voiage. Il eut beaucoup de peine à faire plaider sa cause,& fut obligé de s'en retourner sans avoir pu la faire juger. Il mourut quelques années après, & l'on élut contre toutes les régles par le crédit de deux Princesses, Amauri né dans le diocèse de Noion,

homme peu capable de remplir une ſi grande place. On dit qu'il obtint du Pape par de grands préſens la confirmation de ſon élection. De ſon temps le Roiaume changea de maître. Le Roi Baudouin III mourut l'an 1162 âgé de 33 ans. Comme il ne laiſſoit point d'enfans, ſon frere Amauri lui ſuccéda & régna près de treize ans. A la fin de ſon régne, les Templiers firent une action plus digne d'une troupe de ſcélérats que d'une compagnie de religieux. Il y avoit en Phénicie un Prince des Aſſaſſins, qui témoignoit vouloir quitter la religion de Mahomet & embraſſer le Chriſtianiſme. Ces aſſaſſins dont il eſt beaucoup parlé dans l'hiſtoire, étoient une ſecte de Muſulmans armés d'un poignard, & qui ſe répandoient de tous côtés, pour tuer ceux dont ils vouloient avoir les dépouilles. Leur Prince envoia donc un des ſiens à Amauri, pour lui propoſer de vivre en paix avec lui. Il conſentoit à ſe faire Chrétien, à condition que les Templiers ceſſeroient de les inquiéter. Le Roi reçut avec joie cet envoié, & promit de ſatisfaire en tout le Prince des Aſſaſſins. Comme cet envoié s'en retournoit, & qu'il étoit près d'entrer ſur les terres de ſon maître, les Templiers le tuerent, ſans aucun égard à la foi publique, ni à la ſauve-garde que le Roi lui avoit donnée. Le Prince des Aſſaſſins l'aiant appris entra en fureur, & envoia deux Seigneurs au maître des Templiers, pour lui demander ſatisfaction de cet attentat. Cette affaire cauſa preſque le renverſement du Roiaume de Jéruſalem, tant il étoit foible, & les Templiers puiſſans. Le Roi Amauri ſe juſtifia auprès du Prince des Aſſaſſins, à qui il fit connoître ſon innocence: mais la mort qui l'enleva peu de temps après, ne lui permit pas d'exécuter le deſſein qu'il avoit

de communiquer de cette affaire avec tous les Princes, pour réprimer les excès des Templiers & des Hospitaliers. Il n'y avoit pas soixante ans que ces religieux étoient institués, & ils avoient déja tellement dégénéré, que les Ecrivains Chrétiens & les Mahométans, dont les jugemens d'ailleurs étoient assez contraires, s'accordent à les dépeindre comme les plus méchans de tous les hommes. Dans leurs brigandages, ils n'épargnoient pas plus les Chrétiens que les infidéles, avec lesquels ils ne gardoient ni traité ni parole. Le Roi Amauri mourut l'an 1173 âgé de trente-huit ans. Son fils Baudouin IV lui succéda à l'âge de treize ans, & le Comte de Tripoli eut la régence du Roiaume pendant le bas âge de Baudoin.

VIII.

X. Conquêtes de Saladin sur les Chrétiens.

Amauri Patriarche de Jérusalem mourut l'an 1180, & eut pour successeur Heraclius, qui avoit été auparavant Archevêque Latin de Césarée, & qui mena toujours une vie infâme. Les affaires du Roiaume de Jérusalem dépérissoient de jour en jour, par l'accroissement de la puissance de Saladin. Cet homme est si fameux dans nos histoires, qu'il est à propos de le faire connoître. Il étoit de la nation des Courdes, répandue dans les montagnes qui séparent la Syrie de la Perse. Saladin éteignit en Egypte les Califes Fatimites qui avoient régné plus de deux cens ans. Il prit seulement le titre de Sultan, & reçut solemnellement l'investiture du Calife de Bagdad. Dès le commencement de son régne, il diminua le crédit des Juifs & des Chrétiens. Depuis très-long-temps, les uns & les autres étoient emploiés dans les fermes des revenus publics, ou dans les fonctions des Notaires. Comme ces places donnoient souvent ac-

cès auprès des Sultans, ceux qui les avoient, emploioient leur crédit pour obtenir des Evéchés malgré les Patriarches, qu'ils faisoient souvent déposer à force d'argent. Ceux-ci ne pouvoient avoir justice que par des sommes immenses, qu'ils amassoient par des ordinations simoniaques, & par d'autres voies criminelles. Il arrivoit quelquefois que pour éviter la peine de leurs crimes, ils renonçoient à la Foi, & faisoient ensuite de grands maux à l'Eglise. Les Juifs de leur côté, abusoient du pouvoir que leur donnoient leurs charges, & supposoient des crimes aux Chrétiens : de sorte que les Tribunaux d'Egypte étoient continuellement occupés de ces sortes d'affaires. Les Califes & les Vizirs qui en profitoient seuls par les amendes & les confiscations, avoient entretenu ces désordres de tout leur pouvoir ; & cette facilité d'enlever aux Chrétiens & aux Juifs ce qu'ils avoient amassé en plusieurs années, faisoit qu'ils les emploioient plus volontiers que les Musulmans, ausquels ils n'osoient faire des injustices aussi grossiéres.

Saladin, dont les sentimens étoient plus nobles, ordonna que les Chrétiens & les Juifs ne posséderoient plus ces emplois. Plusieurs Chrétiens aimerent mieux renoncer à leur Religion, qu'à des charges si lucratives. Saladin obligea aussi les Chrétiens à se distinguer par leurs habits, & leur défendit de faire hors des églises la procession du Dimanche des Rameaux, de chanter trop haut à l'Office divin, de mettre des croix au haut des églises, & de sonner les cloches. Ce Sultan s'étant rendu maître de l'Egypte, s'étendit dans la Syrie & fit de prodigieuses conquêtes. Ainsi les forces des infidéles étoient réunies, au lieu que quatre-vingts ans

auparavant, quand les Latins entrerent dans le païs, elles étoient divisées entre un grand nombre de Seigneurs. Les Latins étoient d'ailleurs affoiblis par l'extrême corruption de leurs mœurs, & par leur incapacité dans la guerre & dans les exercices militaires. Le Roi Baudouin IV mourut l'an 1185. La lépre dont il étoit affligé l'avoit empêché de se marier. Il laissa donc pour successeur Baudoin V son neveu, qu'il avoit fait couronner dès l'an 1181. C'étoit un enfant de neuf ans qui mourut peu de temps après.

XI. Prise de Thessalonique par les Latins. Leur cruauté & leurs sacriléges.

La même année Guillaume Roi de Sicile, excité par un parent de l'Empereur Manuel, arma par mer & par terre, & entreprit la conquête de Constantinople. Ses troupes prirent Duras le jour de saint Jean, & Thessalonique le quinziéme d'Août. A la prise de cette grande ville, les Siciliens commirent toute sorte de cruautés & de sacriléges. Ils tuoient dans les églises ceux qui s'y étoient réfugiés : ils fouloient aux pieds les saintes images, les jettoient dans les rues, & les brûloient pour faire leur cuisine. Il y en eut qui monterent sur la sainte Table, qui y danserent en chantant, & profanerent le sanctuaire par les actions les plus indécentes. Les chefs faisoient ce qu'ils pouvoient pour réprimer les insolences des soldats ; mais malgré tous leurs efforts, elles continuerent pendant plusieurs jours. Les Siciliens entroient dans les églises, troubloient par leurs cris l'Office divin des Grecs, ou chantoient en même-temps des chansons infâmes. Ainsi la haine réciproque des Grecs & des Latins s'alluma de plus en plus. L'Archevêque de Thessalonique fut d'un grand secours à son troupeau dans cette calamité. C'étoit Eustathe, si fameux par son com-

mentaire sur Homere. Il ne voulut point se retirer, comme il eût pu faire avant le siége, & il resta auprès de son peuple pour le consoler & l'exhorter à la patience. Après la prise de la ville, il visitoit souvent les chefs des Siciliens pour les adoucir. Ils lui témoignoient beaucoup de respect, l'écoutoient avec bonté, & avoient égard à ses priéres.

XII. Mauvaise conduite des Croisés à l'égard des infidéles.

Saladin jure la perte des Chrétiens.

Le Roiaume de Jérusalem s'affoiblissoit de plus en plus, tant au dedans par la division des Seigneurs, qu'au dehors par leur mauvaise conduite avec les infidéles. Arnaud de Châtillon étoit Seigneur de Carac ville forte sur la frontiére de Syrie, nommée par les anciens la Pierre du désert, & érigée par les Latins en Archevêché. Arnaud, sans avoir égard aux tréves faites avec Saladin, attaqua plusieurs caravannes de marchands qu'il mit aux fers, après avoir pillé les richesses dont ils étoient chargés. Quelques mois après, un vaisseau qui portoit quinze cens Chrétiens, fit naufrage auprès de Damiette. Saladin fit mettre aux fers tous ceux qui s'en étoient sauvés, confisqua les marchandises, & envoia demander au Roi de Jérusalem la liberté de tous les Musulmans, qu'Arnaud de Châtillon & les Templiers de Carac avoient enlevés. Il déclaroit, que si on ne lui faisoit satisfaction de toutes les hostilités commises par les Chrétiens au préjudice de la tréve, il traiteroit les Chrétiens dont il étoit maître, comme les Templiers avoient traité les Musulmans. On n'eut aucun égard aux représentations de Saladin, & on traita avec mépris l'officier qu'il avoit envoié. Quelque temps après, Arnaud de Châtillon enleva une grande caravanne qui passoit d'Egypte en Arabie, & fit mettre aux fers tous ceux qui la composoient.

Saladin l'aiant appris, envoia demander la liberté de ses prisonniers. Arnaud, selon la coutume des Templiers dont la ville de Carac étoit pleine, ne répondit que par des injures contre Mahomet. Saladin en fut tellement irrité, que prenant Dieu à témoin de la perfidie des Chrétiens, il jura sur le champ qu'il leur feroit la guerre de tout son pouvoir, déclara la tréve rompue & fit vœu de tuer Arnaud de sa main. Saladin étoit alors maître de l'Egypte, de l'Arabie, de la Syrie & de la Mésopotamie; & les places qui restoient aux Chrétiens se trouvoient enfermées dans ses Etats.

XIII. Victoire éclatante de Saladin sur les Chrétiens. Prise de la vraie Croix.

Après la mort du jeune Baudouin, Gui de Lusignan s'étoit fait couronner Roi de Jérusalem. Comme il étoit ennemi de Raimond Comte de Tripoli, il voulut lui faire rendre compte de l'administration des finances pendant sa régence. Le Comte irrité, se mit sous la protection de Saladin, qui attaqua les Chrétiens en 1187 avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Il assiégea Tibériade, qui fut bientôt prise; mais la citadelle fit une telle résistance, qu'elle arrêta l'armée ennemie pendant plusieurs jours. Aussi-tôt le Roi Gui de Lusignan & tous les Princes Chrétiens vinrent au secours; & aiant assemblé leurs forces, ils camperent auprès d'Acre. La bataille se donna, & le combat dura deux jours & fut très-sanglant: mais enfin les Chrétiens accablés par le nombre, & épuisés par la soif & la fatigue, furent entiérement défaits. Tous ceux qu'on trouva les armes à la main furent taillés en piéces. Les principaux prisonniers furent Gui de Lusignan, Arnaud de Châtillon, le Grand-Maître du Temple & celui des Hospitaliers: mais la perte à laquelle on fut plus sensible, fut celle de la vraie

Croix. On l'avoit portée en cette bataille selon la coutume, & c'étoit l'Evêque d'Acre qui la tenoit. Après qu'il fut tué, un officier de l'église de Jérusalem la réleva, & elle fut prise entre ses mains. Les Chrétiens Orientaux & schismatiques n'en furent pas moins affligés que les Latins, & les Musulmans regarderent cette conquête comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

XIV. Progrès de Saladin sur les Chrétiens.

Il en fait égorger plusieurs des principaux.

Saladin fit dresser sa tente aussi-tôt après la bataille, & se fit amener les principaux prisonniers. Aiant fait ensuite retirer tout le monde, il se mit en priéres pour remercier Dieu, reconnoissant que cette victoire étoit moins l'effet de sa valeur, que des crimes des Chrétiens. Il fit asseoir à ses côtés Gui de Lusignan & les autres Seigneurs. Comme ils étoient fort altérés, il fit présenter au Roi un rafraichissement. Ce Prince, après avoir bu, donna la tasse à Arnaud, mais le Sultan lui fit dire par un interprête : C'est à toi que j'ai donné à boire, & non pas à cet homme maudit, qui ne doit espérer aucune faveur. Il fit de grands reproches à Arnaud de la cruauté avec laquelle il avoit traité les Musulmans, des injures qu'il avoit dites contre Mahomet, & des efforts qu'il avoit faits pour piller la Meque & Medine. Il faut donc, ajouta-t'il, que je venge notre Prophête & notre Religion ; néanmoins si tu la veux embrasser, je te pardonnerai tout le mal que tu nous a fait. Arnaud répondit qu'il vouloit mourir Chrétien, & ne témoigna que du mépris pour les offres que lui fit le Sultan, & pour les tourmens dont il le menaça. Alors Saladin se levant en colére, lui déchargea un coup de sabre sur la tête. Tous les Templiers & les Hospitaliers pris en cette journée furent égorgés.

Saladin en donnant cet ordre, dit qu'il rendroit un grand service au païs, s'il pouvoit le purger entiérement de ces assassins. Aiant pris la citadelle de Tibériade, il vint assiéger Acre qui est l'ancienne Ptolémaïde, parce qu'il vouloit chasser les Chrétiens de toutes les places maritimes, pour leur ôter la communication avec la Grece & le reste de l'Europe. Acre se rendit au bout de deux jours, & le Sultan permit aux Chrétiens d'y demeurer, ou de se retirer avec leurs femmes & leurs enfans, & ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens. Il prit ensuite toutes les autres places sans trouver beaucoup de résistance.

XV. Prise de Jérusalem. Fin de ce petit Roiaume.

Enfin Saladin assiégea Jérusalem, qui étoit le principal objet de son entreprise. Elle eut pu tenir long-temps, mais les assiégés étoient effraiés par la bataille de Tibériade, & par la prise de leurs chefs & de tant de places. Saladin rejetta les propositions que lui faisoit la Reine, le Patriarche Héraclius, & plusieurs Seigneurs, & dit qu'il étoit obligé en honneur de les traiter, comme leurs prédécesseurs avoient traité les habitans de Jérusalem, & de venger le sang de soixante & dix mille Musulmans massacrés sans miséricorde. Cependant ne voulant point réduire les assiégés au désespoir, il accorda la capitulation, & Jérusalem lui fut livrée le second jour d'Octobre 1187, qui n'étoit que le quatorziéme jour du siége. Le Patriarche Héraclius enleva tous les ornemens de son église, l'argenterie du saint Sépulcre, les lames d'or & d'argent dont il étoit couvert, & plus de deux cens mille écus d'or. Les officiers du Sultan vouloient s'y opposer, disant que la capitulation ne portoit d'emporter que les biens des particuliers. Il est vrai, dit Saladin, que l'on pourroit contester sur cet article, mais il ne faut pas donner

aux Chrétiens sujet de se plaindre, ni de décrier notre Religion. Les qualités que l'on a le plus louées en ce Prince, sont la fidélité à garder sa parole, & sa libéralité. Il paia à ses soldats la rançon de tous les soldats Chrétiens, & les renvoia comblés d'honneurs & de richesses. Il traita avec beaucoup de politesse la Reine & le Patriarche; déchargea plusieurs milliers de pauvres de la taxe portée par la capitulation, & donna de son trésor de quoi fournir aux besoins des malades. Il permit aux Chevaliers de l'Hôpital de saint Jean d'y laisser dix d'entre eux, pour garder leurs malades pendant un an. C'est ainsi que Dieu tempéroit les châtimens qu'il exerçoit sur son peuple.

Aussi-tôt que les Chrétiens Latins furent sortis de Jérusalem, les Musulmans pousserent des cris de joie, & convertirent en mosquées toutes les églises, brisant les cloches, abattant & profanant les croix; & ils ne rétablirent le service de leur Religion dans les églises, qu'après les avoir lavées d'eau-rose par-dedans & par-dehors. Saladin laissa libre l'église du saint Sépulcre, afin de profiter des richesses que les pélerinages y attireroient, permettant aux Chrétiens de visiter les saints Lieux, pourvu que l'on y vînt sans armes, & que l'on paiât certains droits. C'est ainsi que Jérusalem retomba sous la puissance des infidéles, après avoir été sous celle des Chrétiens Latins pendant quatre-vingt-huit ans.

IX.

XVI. Troisiéme Croisade.

La nouvelle de cet événement fit mourir d'affliction le Pape Urbain III, & causa un grand chagrin à tous les Princes Latins. Ils résolurent d'envoier le plus de monde qu'ils pourroient en Orient, & tel fut le sujet de la troisiéme croi-

sade. Richard d'Angleterre, & Philippe Auguste de France y allérent en personnes, de même que l'Empereur Frideric; mais le succès n'en fut pas considérable. La place la plus forte que l'on put prendre, fut Acre en Palestine. L'on s'étoit jusqu'ici contenté de contributions volontaires; mais comme elles étoient casuelles; & qu'on vit par expérience, qu'il falloit des fonds certains pour faire subsister les croisés, on en vint à des impositions & à des taxes; & le sujet de cette guerre étant la défense de la Religion, on crut devoir en prendre les frais sur les biens consacrés à Dieu, c'est-à-dire, sur les revenus ecclésiastiques. La décime Saladine à l'occasion de la perte de Jérusalem, fut la premiére imposition de ce genre. Les hommes sensés en prévirent les conséquences; & Pierre de Blois s'éleva avec force contre cette nouveauté, préjudiciable à la liberté du Clergé & à l'immunité des biens ecclésiastiques. En effet ce que l'on fit pour procurer le succès de cette troisiéme Croisade, fut suivi dans toutes les autres, comme nous le verrons, non-seulement pour la Terre-sainte, mais pour quelque sujet que ce fût. Les Papes prétendant avoir droit de disposer de tous les biens ecclésiastiques, demandoient au clergé, tantôt le vingtiéme, tantôt le dixiéme, ou même le cinquiéme de leurs revenus, soit pour les Croisades, soit pour les affaires particuliéres de l'église Romaine, & faisoient quelquefois part de ces levées aux Rois qui entroient dans leurs intérêts.

ARTICLE VI.

Eglise d'Allemagne.

I.

I. Suite du Regne de l'Empereur Henri IV.

Révolte de son fils Conrad.

Mort de ce jeune Prince.

L'Empereur Henri IV aiant conçu de la haine contre Adélaïde son épouse, la fit mettre en prison, permit à plusieurs hommes de lui faire violence, & exhorta même son fils Conrad à une action si détestable. Comme ce jeune Prince eut horreur de commettre un pareil crime avec sa belle-mere, Henri dit qu'il n'étoi pas son fils, mais d'un Seigneur de Suabe à qui en effet il ressembloit fort. Conrad irrité se retira d'auprès de son pere, & se joignit au parti de ceux qui l'avoient abandonné. Les villes de Milan, Cremone, Lodi & Plaisance se déclarerent pour lui, & firent une ligue de vingt ans contre Henri. Conrad fut couronné Roi par Anselme Archevêque de Milan; & l'Empereur Henri son pere, réduit à s'enfermer dans une forteresse sans porter les marques de sa dignité, se seroit tué de désespoir, si ceux qui l'accompagnoient ne l'en eussent empêché. Le Pape Urbain II favorisa Conrad, & lui promit tous les secours qui dépendroient de lui pour le mettre en état d'ôter à son pere la Couronne Impériale. Le Roi Conrad de son côté fit au Pape serment de fidélité, & s'engagea à lui être soumis en toutes choses. Il mourut au commencement du douziéme siécle, neuf ans après qu'il eut quitté la Cour de l'Empereur son pere. Il avoit tenu la sienne en Italie, où il avoit gouverné par les conseils du Pape & de la Prin-

cesse Mathilde. Après la mort de Conrad, Henri son pere vouloit aller en Italie faire reconnoître son autorité, & solliciter sa paix avec le Pape Pascal II. Mais le zéle avec lequel ce Pape renouvella l'excommunication que Grégoire VII avoit prononcée contre lui, l'arrêta & fit continuer le schisme, même après la mort de l'Anti-Pape Guibert.

II.

II. S. Otton Evêque de Bamberg.

L'an 1102 l'église de Bamberg envoia des Députés à l'Empereur Henri pour lui demander un Evêque. Ce Prince leur dit, qu'il ne pouvoit leur donner un meilleur sujet qu'Otton son chapelain. Ce saint homme qui étoit présent se jetta aux pieds de l'Empereur, fondant en larmes, & le conjura d'avoir égard à son indignité, & de faire un meilleur choix. Voiez-vous, dit l'Empereur, quelle est son ambition? c'est le troisiéme Evêché qu'il refuse: je crois que Dieu l'a réservé pour l'église de Bamberg. Il lui mit aussi-tôt l'anneau Episcopal au doigt & la crosse à la main, & lui aiant ainsi donné l'investiture, il le renvoia avec les Députés. Il le fit conduire à Bamberg par quelques Evêques, plusieurs Seigneurs & une suite nombreuse. Dès qu'Otton apperçut l'église Cathédrale, il descendit de cheval, se déchaussa, quoiqu'il fit très-froid, & fit le reste du chemin, marchant nuds pieds sur la neige & sur la glace, au milieu du clergé & du peuple qui l'étoient allé recevoir solemnellement en procession. Peu de jours après, & avant toute autre affaire, il envoia à Rome des Députés avec une lettre au Pape Pascal, où il lui déclaroit sa soumission & lui demandoit conseil. J'ai passé, disoit-il, quelques années au service de l'Empereur mon maître, & il m'honore de ses bonnes graces :

mais ne sachant pas s'il a droit de donner l'investiture, j'ai refusé deux fois des Evêchés qu'il vouloit me donner. Il m'a forcé d'accepter celui de Bamberg; mais je ne le garderai point, si Votre Sainteté refuse de m'investir & de me sacrer elle-même.

III. Il est sacré par le Pape, quoique fidéle à l'Empereur excommunié.

Cette lettre fit grand plaisir au Pape, parce qu'il y avoit alors peu d'Evêques en Allemagne qui fussent soumis à ceux de Rome. Il fit donc réponse à Otton, le reconnut pour Evêque élu de Bamberg, loua sa conduite, & l'invita à venir à Rome. Otton s'y rendit; mais considérant la difficulté des temps, les obligations des Pasteurs & l'indocilité des peuples, il prit la résolution de tout quitter & de mener une vie retirée, & se mit en chemin pour s'en retourner. Le Pape lui envoia ordre de revenir, & le sacra lui-même le jour de la Pentecôte 1103. Il faut remarquer dans tout ce qui se passa à l'égard d'Otton, qu'il reconnoissoit pour Seigneur & pour Empereur légitime Henri, quoiqu'excommunié & déposé tant de fois par le Pape Grégoire VII & par ses successeurs; & que son scrupule n'étoit point fondé sur le défaut de puissance de la part de l'Empereur Henri, mais sur la cérémonie de l'investiture & sur l'abus qu'il en faisoit, en empêchant d'autorité absolue les élections légitimes. Otton dans sa lettre au Pape, ne lui dissimule pas qu'il a été long-temps au service de ce Prince, & que c'est de lui qu'il a reçu l'Evêché. Il ne s'en accusa point étant en présence du Pape, & le Pape ne lui en fit aucun reproche, ni à l'église de Bamberg qui le reconnoissoit pour Empereur. Cet exemple & plusieurs autres du même temps font voir, qu'on ne laissoit pas d'être catholique & reconnu pour tel, quoi-

qu'on n'éxécutât pas à la rigueur les condamnations prononcées contre Henri ; en un mot, que le pouvoir du Pape sur le temporel des Souverains, ne passoit pas pour article de Foi.

III.

IV. Sa vie avant l'Episcopat.

Otton qui devint ainsi Evêque de Bamberg, nâquit en Suabe de parens nobles mais peu riches, qui moururent pendant qu'Otton faisoit ses premiéres études. Après les humanités & la philosophie, ce jeune homme volant qu'il n'avoit point assez de bien pour continuer ses études, & ne voulant point être à charge à sa famille, passa en Pologne où il savoit que les gens de Lettres étoient rares. Il se chargea d'une école, & se perfectionna lui-même en instruisant les autres. Comme sa conduite étoit irréprochable, & que tout son extérieur étoit très-avantageux, il se fit aimer de tout le monde, & fut connu du Duc de Pologne, qui le goûta tellement qu'il en fit l'ornement de sa Cour. L'Empereur qui connoissoit son mérite, le demanda au Duc, qui le lui accorda à regret. L'Empereur s'en servit d'abord pour réciter des pseaumes & des priéres avec lui, & ensuite il le fit son Chancelier. Il avoit cette charge & celle de chapelain, lorsque l'Empereur lui donna l'Evêché de Bamberg.

V. Sa vie dans l'Episcopat.

Il remplit pendant vingt ans tous les devoirs d'un excellent Pasteur, & il passoit avec raison pour l'un des plus saints Evêques de l'église d'Allemagne. Il favorisoit tellement la vie religieuse, que l'on compte jusques à quinze monastéres, & six celles ou prieurés qu'il fonda, tant dans son Diocèse qu'en plusieurs autres d'Allemagne, Comme quelques-uns se plaignoient de la multitude de ces fondations, il répondit qu'on ne sauroit bâtir trop d'hôtelle-

ries, pour ceux qui se regardent comme voiageurs en ce monde. Le Duc Boleslas voulant établir la Religion chrétienne dans la Poméranie qu'il venoit de subjuguer, s'adressa au saint Evêque de Bamberg, qui étoit connu en Pologne par le séjour qu'il y avoit fait en sa jeunesse, & lui écrivit en ces termes: Je crois que vous savez que les barbares de Pomeranie demandent d'entrer dans l'Eglise par le Baptême: mais depuis trois ans que je travaille à une œuvre si importante, je ne puis y engager aucun des Evêques ou des Prêtres de mon voisinage, qui en sont capables. C'est pourquoi comme j'apprens que vous êtes toujours disposé à toute bonne œuvre, je vous prie de vouloir bien entreprendre celle-ci pour la gloire de Dieu. Je ferai tous les frais du voiage; je vous donnerai une escorte, des interprêtes, des prêtres pour vous aider, & tout ce qui sera nécessaire.

IV.

VI. Sa Mission dans la Pomeranie.

Otton reçut cette lettre comme une voix du ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il vouloit bien se servir de son ministére pour une si sainte entreprise. Il prit le conseil de son Clergé, & envoia à Rome pour obtenir la permission & la bénédiction du Pape Calliste; & l'aiant reçue, il communiqua l'affaire à l'Empereur & aux Seigneurs dans une Diette qui se tint à Bamberg au mois de Mai 1124. La Cour & toute l'assemblée y consentirent avec joie: il n'y eut que l'église de Bamberg qui pleura son Pasteur, comme s'il étoit déja mort. Il se prépara au voiage; & comme il savoit qu'en Pomeranie il n'y avoit point de pauvres, qu'ils y étoient fort méprisés, & que plusieurs serviteurs de Dieu y étant entrés en cet état, n'a

voient pas été écoutés, parce qu'on les regardoit comme des misérables qui ne cherchoient qu'à soulager leur indigence ; il crut devoir montrer aux barbares de ce païs, qu'il ne cherchoit pas à profiter de leurs biens, mais à gagner leurs ames à Dieu. Il prit avec lui des ecclésiastiques capables de seconder son zéle, avec des provisions suffisantes pour le voiage : il prit de plus des missels & d'autres livres, des calices, des ornemens, & tout ce qui étoit nécessaire pour le service de l'autel, & qu'il savoit bien qu'on ne trouveroit pas chez des païens. Il emporta aussi des étoffes précieuses, & d'autres présens convenables, pour les principaux de la nation. Il partit le vingt-quatriéme d'Avril de l'an 1125 ; & aiant traversé la Bohême, il entra en Pologne & arriva à Gnesne, qui en étoit alors la capitale. On le reçut par-tout en procession comme un homme apostolique, & le Duc de Pologne avec tous les Grands vinrent nuds pieds au devant de lui à deux cens pas de la ville. Le Duc le retint une semaine, & lui donna pour l'accompagner, des hommes qui savoient les deux langues, la Polonoise & la Teutonique, trois de ses chapelains, & un capitaine nommé Paulicius capable de l'aider même dans la prédication. Après avoir traversé avec beaucoup de peine pendant six jours une forêt immense, ils s'arrêterent sur le bord d'une riviére, qui séparoit la Pologne de la Pomeranie ; & le Duc de ce païs qui étoit informé de leur arrivée, étoit campé de l'autre côté avec cinq cens hommes. Il passa la riviére & vint saluer l'Evêque, plus par ses gestes que par ses paroles, & ils se tinrent long-temps embrassés, car ce Prince étoit Chrétien ; mais par la crainte des païens, il n'avoit pas encore osé faire profession ouverte du Christianisme.

Pendant qu'ils s'entretenoient à part avec Paulicius qui leur servoit d'interprête, les barbares qui accampagnoient le Duc, voiant les clercs étonnés, prenoient plaisir à augmenter leur crainte: ils tiroient des coûteaux pointus dont ils faisoient semblant de vouloir les écorcher; ils paroissoient aussi vouloir les enterrer jusques à la tête, & leur faire souffrir divers autres tourmens, ensorte que ces pauvres ecclésiastiques se préparoient au martyre. Mais le Duc les rassura bien-tôt en leur faisant entendre, que lui & tous ceux qu'il avoit amenés, étoient Chrétiens; & cette vaine fraieur servit ensuite de divertissement aux uns & aux autres. L'Evêque fit des présens au Duc, qui ordonna de le recevoir par toutes les terres de son obéïssance, & lui fournit toutes choses abondamment, lui donnant des guides & des gens pour le servir: ainsi l'Evêque & ceux de sa suite passerent la riviére & entrerent avec confiance en Pomeranie.

VII. Succès de cette Mission.

Ils allerent d'abord à Pirits, & ils trouverent sur le chemin quelques bourgades ruinées par la guerre. Aiant demandé au petit nombre d'habitans qui y restoient, s'ils vouloient être Chrétiens, ils se jetterent aux pieds de l'Evêque, le priérent de les instruire & de les baptiser. Il en baptisa trente, qu'il compta pour les prémices de sa mission. Approchant de Pirits, ils virent de loin environ quatre mille hommes, qui s'y étoient assemblés de toute la Province pour une fête des païens, qu'ils célébroient en se réjouissant à grand bruit. Comme il étoit tard, ils ne jugerent pas à propos de se montrer pendant la nuit à cette multitude échauffée par la joie & par la débauche. Le lendemain matin Paulicius & les députés allerent trouver les princi-

pau-

paux de la ville, pour leur annoncer la venue de l'Evêque, & leur ordonner de la part du Duc de Pologne & de celui de Pomeranie, de le bien recevoir & de l'écouter avec respect. Il ajouta que c'étoit un homr e considérable, qui étoit riche dans son païs, qui ne leur demandoit rien, & qui n'étoit venu que pour le salut. Il leur dit aussi de se souvenir de ce qu'ils avoient promis & de ce qu'ils venoient de souffrir, & de ne pas s'attirer de nouveau la colére de Dieu; que tout le monde étoit Chrétien, & qu'ils ne pouvoient résister seuls à tous les autres.

Les païens embarrassés demanderent du temps pour délibérer, attendu l'importance de l'affai-e: mais Paulicius & les députés croiant que 'étoit un artifice, leur dirent qu'il falloit se dé-erminer promptement: que l'Evêque étoit ar-ivé, & que s'ils le faisoient attendre, les Ducs tiendroient offensés de ce mépris. Les païens urpris que l'Evêque fut si proche, se détermi-erent aussi-tôt à le recevoir, disant qu'ils ne ouvoient résister à ce grand Dieu, qui rom-oit toutes leurs mesures, & qu'ils voioient bien mpuissance de leurs dieux. Ils communiqué-nt leur résolution au peuple qui étoit encore semblé; & tous criérent à haute voix que n fît venir l'Evêque, afin qu'ils pussent le ir & l'entendre avant que de se séparer. Ot-n vint donc avec toute sa suite, & campa dans grande place qui étoit à l'entrée de la vil-les barbares vinrent en foule au-devant d'eux, ardant ces nouveaux hôtes avec beaucoup curiosité, & ils les logerent avec de grands moignages d'affection. Comme ce peuple dé-oit fort entendre parler l'Evêque, Otton mon-sur un lieu élevé, revêtu de ses habits pon-

tificaux, & leur parla par interpréte. Que Dieu, leur dit-il, vous bénisse & vous récompense, pour nous avoir si bien reçus. Vous savez peut-être déja pourquoi nous sommes venus de si loin : c'est pour travailler à vous sauver & à vous procurer un véritable bonheur. Car vous serez éternellement heureux, si vous voulez reconnoître & servir votre Créateur. Comme il les exhortoit ainsi avec simplicité, ils déclarerent tout d'une voix qu'ils vouloient recevoir ses instructions. Otton emploia sept jours à les catéchiser avec grand soin, étant aidé de ses Prêtres & de ses clercs : il leur ordonna ensuite de jeûner pendant trois jours, de se baigner & & de se revêtir d'habits blancs, pour se préparer au Baptême. Il fit faire trois baptistéres ; l'un où il devoit baptiser lui-même les jeunes garçons ; dans les deux autres, des Prêtres devoient baptiser séparément les hommes & les femmes. Ces baptistéres étoient de grandes tonnes enfoncées en terre. Leur bord venoit au genou de ceux qui étoient dehors, & il étoit aisé d'y descendre quand elles étoient pleines d'eau. Elles étoient entourées de rideaux soutenus de petites colonnes ; & à l'endroit où devoit être le Prêtre avec ses ministres, il y avoit encore un linge soutenu d'un cordon, afin que dans une action si sainte il ne se passât rien qui pût choquer la bienséance, ni en détourner les personnes les plus modestes.

VIII. Comment S. Otton administroit le Baptême.

I. Ce qu'il fit à Pirits avant de quitter les nouveaux Chrétiens.

Quand donc ce peuple vint pour recevoir le Baptême, l'Evêque leur fit une exhortation & aiant mis les hommes à droite & les femmes à gauche, il leur fit l'onction des cathecuménes & les envoia aux baptistéres. Chacun venoit avec son parrain seulement, à qui en entrant sous le rideau, il donnoit son ciérge

l'habit dont il étoit revêtu que le parrain tenoit devant son visage, jusqu'à ce que le baptisé sortît de l'eau. Le Prêtre de son côté, aussi-tôt qu'il s'appercevoit que quelqu'un étoit dans l'eau, détournoit un peu le rideau, & baptisoit le catéchuméne en lui plongeant trois fois la tête : ensuite il lui faisoit l'onction du saint chrême, lui présentoit l'habit blanc, & lui disoit de sortir de l'eau : après quoi le parrain le couvroit de l'habit qu'il tenoit & l'emmenoit. En hiver le Baptême se donnoit avec de l'eau chaude dans des étuves parfumées d'encens & d'autres odeurs ; & c'est ainsi que l'on baptisoit par immersion, gardant en tout l'honnêteté & la modestie chrétienne. Otton & ses disciples demeurerent à Pirits environ trois semaines, instruisant les neophytes de tous les devoirs de la Religion : de l'observation des fêtes, du Dimanche & du Vendredi, des jeûnes du Carême, des quatre-temps & des vigiles. Ne pouvant si promptement bâtir une église, il se contenta de dresser un sanctuaire & d'y consacrer un autel, où il ordonna de célébrer la Messe en attendant qu'il y eût une église, & il leur donna un Prêtre avec des livres, un calice & les autres meubles nécessaires : ce que les nouveaux fidéles, qui étoient environ sept mille, reçurent avec beaucoup de joie & une dévotion merveilleuse, rejettant toutes les leurs anciennes superstitions. Avant que de les quitter, le saint Evêque leur fit un sermon, où il les exhorta à demeurer fermes dans la Foi, sans jamais retourner à l'idolâtrie, & leur expliqua en abrégé la doctrine des sept Sacremens, qu'il met en cet ordre : le Baptême, la Confirmation, l'Onction des malades, l'Eucharistie, la Pénitence, le Mariage, l'Ordre. Il recom-

mande de faire baptiſer les enfans par des Prêtres à Pâques & à la Pentecôte : parce que quiconque meurt ſans baptême, eſt privé du Roiaume de Dieu, & ſouffre éternellement la peine du péché originel. Il recommande d'entendre ſouvent la Meſſe, & de communier au moins trois ou quatre fois l'année. Il les exhorte à donner de leurs enfans pour les faire étudier, afin d'avoir des Prêtres & des clercs de leur langue, comme les autres nations.

IX. Il convertit ailleurs un grand nombre de païens.

De Pirits, Otton paſſa à Camin, où il trouva la Ducheſſe de Poméranie, qui étant déja chrétienne dans le cœur le reçut avec une extrême joie. Il y demeura ſix ſemaines, & y baptiſa tant de peuple, que quoiqu'il fût aidé par ſes Prêtres, ſouvent dans cette fonction ſon aube étoit trempée de ſueur juſques à la ceinture : mais ce travail le combloit de conſolation. Le Duc Vratiſlas y vint lui-même, & renonça publiquement à un grand nombre de concubines qu'il avoit, & pluſieurs Seigneurs ſuivirent ſon exemple. Mais le ſaint Evêque ne fut pas reçu de même à Vollin, ville alors célébre & de grand commerce dans l'Iſle de Julin, dont elle a pris le nom, à l'embouchure de l'Oder. Les habitans étoient cruels & barbares ; & quoique l'Evêque avec ſa ſuite ſe fût logé dans la maiſon du Duc, ils vinrent l'y attaquer avec fureur. Ceux qui l'accompagnoient en étoient affligés : mais Otton ſe réjouiſſoit croiant qu'il alloit ſouffrir le martyre. Enfin il ſe ſauva à l'aide de Paulicius, après avoir reçu quelques coups & être tombé dans la boue ; & les habitans de Julin convinrent de faire ce que feroient ceux de Stetin, qui étoit, comme elle eſt encore, la capitale de toute la Poméranie. L'Evêque y paſſa donc, & Paulicius avec

les députés des deux Ducs, allerent trouver les principaux de la ville pour leur proposer de le recevoir. Ils répondirent : Nous ne quitterons point nos loix ; nous sommes contens de notre Religion. On dit qu'il y a chez les Chrétiens des voleurs, à qui on coupe les pieds & à qui on arrache les yeux ; on y voit toute sorte de crimes ; un Chrétien déteste un autre Chrétien. Loin de nous une telle Religion. C'est que chez ces païens le vol & le larcin étoient inconnus. Ils demeurerent deux mois dans cette obstination ; & cependant on convint de part & d'autre d'envoier des députés au Duc de Pologne, & les Stetinois firent espérer d'embrasser la Religion Chrétienne, si le Duc leur accordoit une paix stable & une diminution de tributs. En attendant, l'Evêque & les Prêtres prêchoient deux fois la semaine, c'est-à-dire, les jours de marché, dans la place publique, revêtus de leurs ornemens & portant une croix ; & cette nouveauté attiroit le peuple de la campagne. L'Evêque gagna d'abord deux jeunes hommes, fils d'un des principaux de la ville, qui attirerent leur mere & leur famille : ensuite ils en gagnerent plusieurs autres, en leur racontant ce qu'ils avoient vû auprès de l'Evêque, où ils avoient demeuré long-temps : la pureté & la régularité de sa vie, sa douceur & sa charité. Il rachete, disoient-ils, de son argent, les captifs qui pourrissent dans les fers : il les nourrit, les habille & les met en liberté. On le prendroit pour un Dieu visible ; mais il dit qu'il n'est que le serviteur du Dieu Très-haut, qui nous l'a envoié pour notre salut. Ainsi plusieurs se firent instruire & baptiser, avant même le retour des députés. Ils apporterent une lettre du Duc de Pologne, qui leur accordoit la diminution des

tributs, & l'assurance de la paix qu'ils demandoient : ainsi par délibération publique, ils consentirent de recevoir l'Evangile.

X. Nouveaux succès de la Mission de S. Otton.

L'Evêque les instruisit, & leur persuada d'abbattre leurs idoles : mais comme la crainte les empêchoit de le faire de leurs propres mains, il y marcha avec ses Prêtres, & commença à faire détruire les temples des faux dieux. Les païens voiant qu'il ne leur en arrivoit aucun mal, conçurent du mépris pour ces dieux, qui ne pouvoient se défendre, & acheverent de ruiner les temples. Le principal contenoit de grandes richesses, qu'ils vouloient donner à l'Evêque & à ses Prêtres ; mais il dit : A Dieu ne plaise que nous nous enrichissions chez vous ; nous avons chez nous en abondance de tous ces biens : prenez plutôt ceci pour votre usage. Et aiant tout purifié par l'eau-bénite & le signe de la croix, il le fit partager entre eux. Il retint seulement une idole à trois têtes ; & aiant rompu le corps, il emporta les têtes qui tenoient ensemble, & les envoia depuis au Pape comme le trophée de sa victoire. Il demeura encore trois mois à Stetin, pour instruire, baptiser & établir la Religion. Il revint ensuite à Julin où il fut très-bien reçu. A peine put-on suffire pendant deux mois d'un travail continuel, à baptiser tous ceux qui se présentoient. Comme Julin étoit au milieu de la Poméranie, les deux Ducs résolurent d'y fixer le Siége Episcopal. Otton passa ensuite à Colberg & à d'autres villes, particuliérement à Belgrade, aujourd'hui Belgard. Il retourna aux lieux où il avoit prêché, dédia les églises qu'on avoit bâties en son absence, donna la Confirmation, & même le Baptême à plusieurs qui n'étoient pas chez eux à son premier passage. Comme on

ſavoit qu'il étoit ſur ſon départ, les peuples accouroient en foule, regardant comme un malheur de ne pas recevoir ſa bénédiction. Ils faiſoient tous leurs efforts pour le retenir, & vouloient l'engager à être leur Evêque, lui promettant une entiére ſoumiſſion: il y avoit conſenti, mais ſon Clergé l'en détourna. Il vint par la Pologne, dont le Duc, pendant tout ce voiage, lui donna les plus grands témoignages d'amitié; & nomma pour Evêque de Poméranie Albert, un de ſes trois chapelains, qu'il avoit envoiés avec Otton. Enfin ce ſaint Evêque après une abſence de près d'un an, revint à Bamberg le Dimanche des Rameaux de l'an 1126, qui étoit le quatriéme d'Avril. Ce récit eſt tiré de ſa vie écrite par un de ceux qui l'accompagnoient en ce voiage.

V.

Quatre ans après, c'eſt-à-dire l'an 1130, S. Otton entreprit un ſecond voiage en Poméranie. Il prit une autre route; & s'étant embarqué ſur l'Elbe, il traverſa la Saxe, & par la riviére d'Havel il arriva au païs des Lutitiens, eſpéce de Sclaves, qui occupoient une partie du Meclebourg & du Brandebourg. Il menoit cinquante chariots chargés de proviſions, & de quantité de richeſſes pour faire des préſens. Il paſſa dans quelques villes peu connues où il délivra des captifs, réconcilia des apoſtats, convertit & baptiſa des païens, abattit des temples d'idoles, & conſacra des égliſes. Enſuite il réſolut d'aller à Stetin, ſachant que cette ville étoit retournée à l'idolâtrie. Mais les eccléſiaſtiques qui devoient l'y accompagner, craignant la barbarie de ce peuple, faiſoient tous leurs efforts pour l'en détourner. Otton fatigué de leurs remontrances, leur dit: Sommes-nous

XI. Son ſecond voiage en Poméranie.

donc venus pour goûter des délices, & croions-nous n'avoir aucun obstacle à surmonter ? Je voudrois vous voir tous disposés à souffrir le martyre ; mais je n'oblige personne de s'y exposer. Si vous ne voulez pas m'accompagner, du moins ne me retenez pas, & laissez-moi la liberté que je vous donne. Aiant ainsi parlé il s'enferma seul dans sa chambre, & se mit en priére jusques au soir : ensuite il commanda à un de ses gens de fermer toutes les portes, & de ne laisser entrer personne sans ordre. Alors il prit ses habits de voiage, mit ses ornemens, son calice & les autres meubles d'autel dans un sac qu'il chargea sur ses épaules, & sortit seul la nuit prenant le chemin de Stetin. Ravi de se trouver en liberté, il commença à dire matines, & marcha si bien, qu'il fit tout le chemin le reste de la nuit. Cependant ses clercs s'étant levés pour dire matines, allerent à la chambre de l'Evêque, & ne le trouvant nulle part, ils furent étrangement consternés : ils partirent les uns à pied, les autres à cheval pour le chercher de tous côtés ; & le jour étant venu ils le trouverent prêt à entrer dans une barque. Il en fut fort affligé, & pria Dieu qu'au moins ils ne le détournassent pas de son dessein. Ils se jetterent à ses pieds ; il se prosterna de son côté : ils fondoient en larmes de part & d'autre ; & comme il vouloit les renvoier, ils lui protesterent qu'ils ne l'abandonneroient jamais, & le suivroient par-tout, soit à la mort soit à la vie.

XII. Circonstances remarquables de cette nouvelle Mission.

Etant arrivés à Stetin, ils logerent dans une église qui étoit à l'entrée de la ville. Or le peuple étoit divisé ; quelques-uns avoient gardé la Foi, mais la plûpart étoient retournés au paganisme. Ceux-ci furent troublés de l'arrivée du

ſaint Evêque ; mais les plus furieux étoient les ſacrificateurs des idoles, qui vinrent avec une troupe de gens armés environner l'égliſe, criant qu'il falloit l'abattre & tuer ceux qui y étoient enfermés. Le ſaint Evêque qui déſiroit ardemment le martyre, ſe revêtit pontificalement ; & prenant la Croix & les Reliques pour ſes armes, il commença avec ſon clergé à chanter des pſeaumes, pour recommander à Dieu le combat qu'il alloit ſoutenir. Les barbares en furent touchés; ils admiroient ces gens qui chantoient à l'article de la mort : ils s'adoucirent ; & les plus ſages prenant en particulier leurs ſacrificateurs, diſoient que leur devoir étoit de défendre leur Religion par la raiſon & non par la force. Ainſi ils ſe retirerent peu à peu. C'étoit un vendredi ; & l'Evêque avec les ſiens paſſa ce jour & le ſuivant en jeûnes & en priéres. Le Dimanche étant venu, l'Evêque après avoir célébré la Meſſe, encore revêtu des ornemens & la croix marchant devant lui, ſe fit conduire au milieu de la place publique, & monta ſur des dégrés de bois d'où on haranguoit le peuple. Comme il commençoit à parler, & que la plûpart l'écoutoient avec plaiſir, un ſacrificateur d'idoles fendit la preſſe, & de ſa voix qui étoit très-forte étouffant celle de l'Evêque, il le chargea d'injures, & exhorta le peuple à punir cet ennemi de leurs dieux. Ils avoient tous des dards à la main, & pluſieurs ſe mirent en devoir de les lancer : mais ils demeurerent immobiles en cette poſture, ſans pouvoir ni les jetter, ni ſe remuer de leur place. C'étoit un ſpectacle agréable aux fidéles; & l'Evêque profitant de cette occaſion, leur dit : Vous voiez, mes freres, quelle eſt la puiſſance du Seigneur : que ne jettez-vous vos dards ? Que vos dieux vous

ſecourent, s'ils le peuvent. Enfin après leur avoir donné ſa bénédiction il ſe retira. Cependant les anciens & les plus ſages de la ville tinrent conſeil depuis le matin juſques à minuit, & conclurent qu'il falloit entiérement extirper l'idolâtrie & embraſſer de nouveau la Religion Chrétienne. On vint auſſi-tôt apporter à l'Evêque cette agréable nouvelle, & le lendemain le Prélat les trouva tous diſpoſés & ſoumis : il réconcilia les apoſtats par l'impoſition des mains, baptiſa les autres, & confirma leur Foi par pluſieurs miracles. De Stetin il paſſa à Julin, dont il réduiſit tous les habitans ſans aucun obſtacle, tant ils étoient frappés de l'exemple de la capitale.

XIII. Retour de S. Otton en Allemagne. Sa mort.

Saint Otton fut peu de temps après obligé de retourner à Bamberg, où il arriva la veille de ſaint Thomas vingtiéme de Décembre. Il s'acquitta avec un nouveau zéle de tous les devoirs d'un véritable Paſteur. Etant enfin épuiſé de vieilleſſe & de maladie il ſentit que ſa fin approchoit. Son dernier ſoin fut celui des pauvres, dont il remplit la ville & les villages voiſins pour les faire ſecourir. Il pourvut auſſi aux beſoins des égliſes & des monaſtéres de ſon Diocèſe, & dans ces ſaintes occupations il mourut le vingt-neuviéme de Juin 1139. On le porta pendant trois jours dans toutes les égliſes de la ville, où l'on offrit le ſaint Sacrifice & des priéres continuelles accompagnées d'aumônes pour le repos de ſon ame. Le quatriéme jour qui étoit le ſecond de Juillet, Imbricon Evêque de Virsbourg ſon ami, arriva pour faire ſes funerailles ; & y prononça une Oraiſon funébre, où il repréſenta la perte que faiſoient les pauvres, l'Empereur & le Pape, l'Egliſe & l'Etat. Saint Otton fut ainſi enterré dans l'égliſe

du monaſtére de ſaint Michel qu'il avoit fondé, & canoniſé cinquante ans après par le Pape Clément III. L'Egliſe honore ſa mémoire le jour de ſa ſépulture.

VI.

XIV. Le Pape impoſe une pénitence à l'Archevêque de Mayence. Révolte du jeune Roi Henri contre l'Empereur Henri IV ſon pere.

Brunon Archevêque de Treves alla à Rome au commencement du douziéme ſiécle, pour témoigner au Pape le déſir qu'il avoit de recevoir le pallium & d'avoir ſon amitié. Le Pape lui fit une réprimande ſévére, de ce qu'il avoit reçu l'inveſtiture par l'anneau & la croſſe, de la main d'un laïque, c'eſt-à-dire de l'Empereur Henri. Il lui impoſa pour pénitence de ne point porter de dalmatique à la Meſſe pendant trois ans. Mais il ne paroît pas qu'il lui ait fait aucun reproche de ſon attachement à l'Empereur Henri, tout excommunié qu'il étoit; quoique Brunon ait toujours reconnu ce Prince pour ſon Souverain. L'hiſtorien remarque même, qu'aucun Seigneur n'avoit plus d'autorité que lui dans les Conſeils, & que l'Empereur l'appelloit ſon pere. Néanmoins l'excommunication de l'Empereur fut le prétexte de la révolte de ſon fils Henri, & ce jeune Prince y fut excité par les artificieuſes lettres du Pape Paſcal, qui l'exhortoit à ſecourir l'Egliſe de Dieu. C'eſt ainſi qu'en parle un moine auteur du temps qui ajoute, que ce fils ambitieux & ravi de ſe voir autoriſé, s'arma fiérement contre ſon pere. Cette révolte étoit d'autant plus odieuſe, que dès la fin de l'année 1102, l'Empereur Henri avoit déſigné Roi ce même Prince à Mayence où il célébroit la fête de Noël. Deux ans après, Henri qui étoit en Baviére ſe révolta & prit le titre d'Henri V.

XV. Troubles que cette révolte

Il déclara d'abord qu'il condamnoit le ſchiſme, & qu'il vouloit rendre au Pape l'obéiſſan-

cause dans l'église d'Allemagne.

ce qui lui étoit dûe. Aiant ensuite fait entrer dans son parti les Seigneurs de la Baviére, de la Haute-Allemagne & de la Franconie, il passa en Saxe, où il fut reçu avec honneur, se soumit toutes les villes, & fut reconnu Roi par les Seigneurs. Suivant le conseil de l'Archevêque de Mayence & de l'Evêque de Constance Légats du Pape, il réunit toute la Saxe à la communion du saint Siége, & indiqua un Concile à une maison Roiale qui étoit en Turinge. On y renouvella les Décrets des Conciles précédens, on condamna la simonie & l'incontinence des clercs, & on confirma la Tréve de Dieu. Le jeune Roi Henri ne venoit au Concile que quand il étoit appellé. Il faisoit paroître beaucoup de respect pour les Evêques, & disoit en pleurant & en prenant Dieu à témoin, que si son pere vouloit se soumettre à saint Pierre & à ses successeurs, il étoit prêt de lui céder le Roiaume, & de lui obéïr comme le dernier de ses serviteurs. L'assemblée approuva cette proposition, & pria avec larmes pour la conversion du pere & la prospérité du fils. Le jeune Roi marcha quelque temps après avec des troupes vers Mayence pour y rétablir l'Archevêque que l'Empereur avoit chassé. Mais comme son pere de son côté l'y attendoit bien armé, le fils fut obligé de se retirer. Il vint à Virsbourg d'où il chassa l'Evêque Erlong que son pere y avoit mis, & y établit Robert Prévôt de la même église. Mais quand il en fut parti, le pere chassa Robert & rétablit Erlong. Les deux armées se rencontrerent près de Ratisbonne. Pendant trois jours qu'elles demeurerent en présence des deux côtés de la riviére, le fils gagna le Duc de Bohême & le Marquis Léopold, dont les troupes faisoient la princi-

pale force du pere. L'Empereur se voiant abandonné fut réduit à se sauver secrétement avec très-peu de suite. Enfin le pere & le fils se virent à Bingen sur le Rhin, & convinrent que pour terminer leur différend, on tiendroit à Noël une Diette ou Assemblée générale à Mayence. Comme le prétexte de la révolte du jeune Henri, étoit le dessein de ramener tout le Roiaume Teutonique à l'obéissance du saint Siége, on conseilla à l'Empereur d'envoier au Pape Pascal l'assurer de sa soumission; & il le fit par une lettre respectueuse.

VII.

XVI. Le Clergé de Liége s'oppose aux entreprises du Pape contre l'Empereur.

Le Pape Pascal exhorta Robert Comte de Flandre, à se déclarer contre le Clergé de Liége qui avoit été excommunié, & l'excita ensuite contre l'Empereur en ces termes: Poursuivez par-tout selon vos forces Henri chef des hérétiques & ses fauteurs; vous ne pouvez offrir à Dieu de sacrifice [illegible]s agréable, que de combattre celui qui a été chassé de l'Eglise, par un jugement que le Prince des Apôtres & leurs Vicaires ont prononcé. Nous vous ordonnons cette entreprise à vous & à vos vassaux, pour la rémission de vos péchés, & comme un moien d'arriver à la Jérusalem céleste. Le Clergé de Liége répondit à cette lettre par un Ecrit adressé à tous les hommes de bonne volonté, qui est l'apologie de tous ceux qui reconnoissoient Henri le pere pour Empereur légitime. Dès le titre ils se déclarent Catholiques & attachés inviolablement à l'Unité de l'Eglise; & ils le montrent encore mieux dans le corps de l'Ouvrage, où ils nomment l'église de Rome leur mere, le Pape Pascal leur pere, à qui appartient la sollicitude de toutes les églises. Ils reconnoissent aussi pour vrai Pape Grégoire VII, & déclarent

qu'ils n'ont jamais ſuivi aucun Anti-Pape, & qu'ainſi on ne peut ſans injuſtice les traiter de Schiſmatiques.

Ils ſoutiennent enſuite qu'on les a excommuniés très-injuſtement, puiſque tout leur crime eſt de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar ſelon l'Evangile, en s'oppoſant aux nouveautés introduites par Grégoire VII. Ils rapportent les préceptes de ſaint Pierre & de ſaint Paul touchant l'obéiſſance dûe aux Souverains, & ils concluent ainſi : C'eſt donc par ce que nous honorons le Roi, parce que nous ſervons nos Maîtres dans la ſimplicité de notre cœur, que l'on nous traite d'excommuniés. Ils inſiſtent ſur la ſainteté du ſerment, que les Evêques, comme les autres, ont fait aux Princes, en recevant d'eux les terres qui dépendent de leurs Couronnes. Ils ajoûtent que ce ſerment étant légitime, ne peut être violé ſans parjure, & que la prétention d'en diſpenſer eſt une nouveauté introduite par Grégoire VII. Si l'Empereur Henri eſt hérétique, comme le Pape le prétend, nous n'en ſommes pas moins obligés de lui obéir. Nous ne devons pas chercher à nous en délivrer en prenant les armes contre lui, mais nous devons adreſſer à Dieu pour lui nos priéres. Les Rois pour qui ſaint Paul conjuroit les fidéles de prier, n'étoient pas chrétiens ; & il dit qu'on doit prier pour eux, afin que nous menions une vie tranquille. Le Pape devroit imiter l'Apôtre ; mais au lieu de prier pour le Roi pécheur, il excite la guerre contre lui, & empêche que notre vie ne ſoit tranquille. Tous les Papes depuis ſaint Grégoire & à ſon exemple, ſe ſont contentés du glaive ſpirituel juſqu'à Grégoire VII, qui le premier s'eſt armé contre l'Empereur du glaive militaire, & en a

armé les autres Papes par ſon exemple. Sur le dernier article de la lettre, où le Pape ordonnoit au Comte de Flandre de faire la guerre à l'Empereur pour la rémiſſion de ſes péchés, le défenſeur de l'égliſe de Liége dit : J'ai beau feuilleter l'Ecriture & tous ſes interprétes, je n'y trouve aucun exemple d'un tel commandement. On ne peut lier ni délier perſonne ſans obſerver certaines régles. D'où vient donc cette nouvelle maxime, ſelon laquelle on accorde aux coupables le pardon des péchés paſſés & la liberté d'en commettre à l'avenir ? Quelle porte n'ouvre-t'on point par-là à la licence & au libertinage ?

VIII.

XVII. On force l'Empereur de renoncer à la Couronne. Il reclame contre cette violence. Sa mort.

L'aſſemblée générale du Roiaume Teutonique indiquée à Mayence pour la fête de Noël 1105, fut la plus nombreuſe qu'on eût vû depuis long-temps. Les Légats du Pape y vinrent, & y confirmerent l'excommunication contre l'Empereur Henri. Ce Prince étoit gardé à Bingues, où ſon fils l'avoit fait arrêter par ſurpriſe. On l'obligea de ſe reconnoître coupable, & de renoncer au Roiaume & à l'Empire. On lui fit même dire que ſa renonciation étoit volontaire, & qu'il ne vouloit plus ſonger qu'au ſalut de ſon ame. Il ſe jetta aux pieds des Légats pour obtenir d'eux l'abſolution des cenſures, mais ils répondirent qu'elle étoit réſervée au Pape & à un Concile général. Henri renonça donc à l'Empire, & remit à ſon fils toutes les marques de ſa dignité, la croix, la lance, le ſceptre, la pomme, & la courrone ; & ſon fils fut élu pour la ſeconde fois Roi de Germanie. Il reçut le ſerment des Evêques & des Seigneurs laïcs, & les Légats confirmerent ſon élection par l'impoſition des mains. Si tout cela ſe fit

licitement ou non, c'eſt ce que nous ne décidons point, dit Otton de Friſingues. Après que l'on eut repréſenté au nouveau Roi & à toute l'aſſemblée les maux ſans nombre des égliſes d'Allemagne, tous promirent unanimement d'y remédier, & pour cet effet on envoia à Rome des députés capables de pourvoir en tout à l'utilité de l'Egliſe.

Henri le pere ſe retira à Cologne, & enſuite à Liége où il fut reçu comme Empereur. Il ſe plaignit de l'artifice & de la violence que l'on avoit emploiées pour éxiger ſa renonciation; & il écrivit ſur ce ſujet une lettre au Roi de France, où il ſe plaint du Siége Apoſtolique comme de la ſource de la perſécution qu'il ſouffre. Quoique, dit-il, j'aie ſouvent offert de rendre à ce Siége toute ſorte d'obéiſſance & de ſoumiſſion, à condition que l'on me rendroit auſſi le même honneur qu'à mes prédéceſſeurs, la haine des Papes les a portés juſqu'à cet excès, de violer le droit de la nature, & d'armer contre moi mon fils, qui s'eſt emparé de mes Etats, qui a ſoutenu mes ennemis, & qui, je voudrois pouvoir le cacher, a même attenté à ma vie. Après avoir raconté tout ce qui s'étoit paſſé, il ajoute: Je vous prie donc par la parenté & l'amitié qui eſt entre nous, & par l'intérêt de toutes les Couronnes, de venger l'injure que j'ai ſoufferte, & de ne pas laiſſer ſur la terre l'exemple d'une ſi noire trahiſon. L'Empereur Henri écrivit une lettre ſemblable à Hugues Abbé de Cluni & à toute ſa Communauté. Il y raconte tout au long la trahiſon de ſon fils, & la maniére dont on l'a forcé de renoncer à l'Empire; & il conclut en priant l'Abbé de lui donner conſeil, & promettant d'éxécuter tout ce qu'il jugera à propos pour le

réconcilier avec le Pape. Il avoit une confiance particuliére en cet Abbé qui étoit son parrain. Mais Henri avoit beau protester de sa soumission envers le Pape, le parti de son fils le tenoit toujours pour schismatique, lui & tous ceux qui lui étoient attachés. Sur ce fondement, aussi-tôt qu'il eut renoncé à la Couronne, l'Assemblée de Mayence commença à procéder contre eux. Plusieurs Evêques furent chassés de leur Siége, & ceux qui étoient morts excommuniés furent déterrés, & leurs corps mis dans des lieux profanes. La guerre civile excitée à cette occasion, fut bien-tôt terminée par la mort d'Henri IV, qui arriva le septiéme d'Août de l'an 1106. Il avoit regné cinquante ans. On obligea l'Evêque de Liége qui l'avoit enterré dans son église, de le déterrer comme étant mort excommunié.

IX.

Dès que le jeune Henri vit sa puissance bien affermie, & qu'il crut n'avoir plus aucun besoin du Pape, il songea à se rendre maître de l'Italie & à s'assûrer le droit des investitures, qui étoit disputé aux Souverains depuis Grégoire VII. Cette affaire replongea toute l'Allemagne & l'Italie dans de nouveaux malheurs. Le Roi arriva près de Rome la veille du Dimanche de la Quinquagésime, & le lendemain Pascal II envoia au-devant de lui divers Officiers de sa Cour avec plusieurs sortes d'enseignes, des croix, des aigles, des lions, des loups, des dragons. Il y avoit cent religieuses qui portoient des flambeaux, & une multitude prodigieuse de peuple portant des palmes, des rameaux & des fleurs. Il fut reçu hors de la porte par les Juifs, & à la porte par les Grecs en chantant. Tout le Clergé de Rome s'y trouva

XVIII. Regne de Henri V. Il fait arrêter le Pape. Division au sujet des investitures. Désordres qui en sont la suite.

par ordre du Pape ; & le Roi étant descendu de cheval, ils le menerent aux degrés de saint Pierre, où le Pape l'attendoit avec plusieurs Evêques & les Cardinaux. Le Roi se prosterna & baisa les pieds du Pape ; ensuite ils s'embrasserent trois fois. Après être entrés dans l'église, ils s'assirent, & le Pape demanda que le Roi renonçât aux investitures. Ce Prince se retira à part vers la sacristie avec les Evêques & les Seigneurs de sa suite, & ils confererent long-temps. On dit au Pape qu'il falloit qu'il couronnât l'Empereur, comme ses prédécesseurs avoient courronné Charles, Louis, & Pepin. Comme le Pape déclara qu'il ne pouvoit le faire, le Roi entra en colére ; & par le conseil des Evêques qui l'accompagnoient, il fit environner le Pape de gens armés, & le fit ensuite conduire à un logis hors de l'enceinte de l'église. Les Allemans pillerent tous les meubles précieux exposés pour honorer l'entrée du Roi. On prit avec le Pape une grande multitude de clercs & de laïques, des enfans & des hommes de tout âge, qui avoient été au-devant de l'Empereur avec des palmes & des fleurs. Il fit tuer les uns, battre ou emprisonner les autres. Les Evêques de Tusculum & d'Ostie voiant le Pape pris, s'habillerent en laïques & se retirerent à Rome. Tout cela se passa le Dimanche de la Quinquagésime douziéme Février de l'an 1111, & le Pape demeura prisonnier pendant deux mois entiers.

Quand les Romains eurent appris que le Pape étoit arrêté, ils en furent tellement indignés, qu'ils commencerent à faire main basse sur tous les Allemans qui se trouverent à Rome, pélérins ou autres. Le lendemain ils sortirent de la ville, attaquerent les gens du Roi Henri, en

tuerent plusieurs dont ils prirent les dépouilles, firent tomber le Roi lui-même de son cheval & le blesserent au visage. Le Comte de Milan lui donna son cheval afin qu'il se sauvât; mais ce Comte fut pris lui-même par les Romains, qui le mirent en piéces, & le firent manger par des chiens. Le Roi aiant appris que les Romains s'étoient engagés par serment à s'exposer à tout pour délivrer le Pape, sortit la nuit avec précipitation de l'église de saint Pierre emmenant avec lui le Pape, qu'il fit deux jours après dépouiller de ses ornemens & lier de cordes, comme plusieurs autres tant clercs que laïques que l'on traînoit avec lui, sans permettre à aucun Italien de lui parler; mais il étoit gardé & servi avec honneur par les Seigneurs Allemans. Le Roi assura ensuite qu'il mettroit le Pape en liberté, pourvû qu'il lui laissât le droit des investitures, assurant qu'il ne prétendoit donner ni les droits ni les fonctions de l'Eglise, mais seulement les domaines dépendans de la Couronne.

XIX. Traité du Pape Pascal II avec Henri V qu'il couronne Empereur.

Le Pape résista long-temps; mais voiant la désolation de l'église de Rome & le schisme dont on étoit menacé, il dit fondant en larmes: Je suis contraint de faire pour la paix de l'Eglise ce que j'aurois voulu éviter aux dépens de mon sang. On fit donc un Traité; & le Roi voulut avant que de délivrer le Pape, avoir la bulle touchant les investitures. L'Empereur fut ensuite courronné par le Pape dans l'église de saint Pierre, toutes les portes de Rome étant fermées, afin que personne ne pût assister à cette cérémonie. Aussi-tôt que la Messe fut finie, le Roi retourna à son camp, & le Pape enfin délivré avec les Evêques & les Cardinaux, rentra dans Rome où il fut reçu avec une joie incroiable. L'Empereur, qui avoit fait de grands pré-

ſens au Pape, aux Evêques, aux Cardinaux & au reſte du clergé, s'en retourna en Allemagne par la Lombardie. Quelque temps après, il aſſembla à Spire un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & fit faire à l'Empereur ſon pere des funérailles magnifiques. Le ſchiſme qui duroit depuis trente-cinq ans ſembloit être terminé, & la paix rétablie entre le Pape & l'Empereur : mais à Rome on fut menacé d'un nouveau ſchiſme.

XX.
Suite de ce Traité. On blâme le Pape de l'avoir fait.
Mort d'Henri V.

Pluſieurs Evêques condamnerent ouvertement le traité que le Pape avoit fait avec l'Empereur, comme contraire aux déciſions de ſes prédéceſſeurs. Ils firent un décret contre le Pape & contre ſa bulle, & l'obligerent de promettre qu'il corrigeroit ce qu'il avoit fait trop légérement. Géofroi Abbé de Vendôme écrivit à ce ſujet au Pape Paſcal une lettre fort vive : Celui, dit-il, qui étant aſſis ſur la Chaire des ſaints Apôtres, a renoncé à leur bonheur en ſe conduiſant autrement qu'eux, doit caſſer ce qu'il a fait & pleurer ſa faute comme un autre Pierre. Comme cette faute eſt inexcuſable, il faut la réparer ſans délai, de peur que l'Egliſe qui ſemble prête à rendre le dernier ſoupir, ne périſſe entiérement. Il ſoutient que l'inveſtiture eſt une héréſie, ſelon la Tradition des Peres, & que celui qui l'autoriſe eſt hérétique. Or, ajoûte-t'il, quand le Paſteur erre dans la Foi, le dernier des fidéles a droit de s'élever contre lui. L'on eût fort embarraſſé l'Abbé de Vendôme, ſi on l'eût obligé de ſpécifier diſtinctement l'héréſie dont il accuſoit le Pape Paſcal. Le Concile de Vienne fut très-éloigné d'accuſer le Pape d'héréſie ; il ſe contenta de condamner le Traité, en diſant que le Roi Henri avoit extorqué du Pape par violence cet écrit déteſtable. Il ana-

thématisa le Roi Henri, & dit qu'il le séparoit du sein de l'Eglise, jusqu'à ce qu'elle reçût de lui une entiére satisfaction. Saint Hugues de Grenoble fut le principal auteur de cette excommunication. Le Roi Henri fut aussi excommunié dans d'autres Conciles, à cause de son attachement au droit des investitures, & l'on ne peut dire combien cette malheureuse affaire causa de maux & de désordres. L'Empereur Henri fit avant sa mort un accord avec le Pape Callixte II. On démêla ce qui avoit été si long-temps confondu. L'Empereur laissa la liberté entiére des élections : & le Pape assûra à ce Prince les droits qu'il avoit sur le temporel des églises. Cette paix fut solemnellement concluë sur la fin du régne de Henri V, qui mourut à Utrecht l'an 1125 sans laisser d'enfans, & fut enterré à Spire. En lui finit l'ancienne Maison de Saxe, qui avoit régné plus de deux cens ans depuis l'élection d'Henri l'Oiseleur.

X.

XXI. Regne de Lothaire II. Ses exercices de piété.

On élut à sa place Lothaire, qui avoit pris le titre de Duc de Saxe, à cause de son épouse qui descendoit d'un oncle de saint Henri. Pour lui, il étoit fils du Comte de Supplimbourg. Il fut élu à Mayence dans l'assemblée des Evêques & des Seigneurs, & couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne en présence des Légats du Pape, & il régna douze ans. On le nomma Lothaire II par rapport au petit-fils de Charlemagne, qui s'appelloit aussi Lothaire. Il fut un des premiers Princes qui reconnut le Pape Innocent II. Il étoit à Liége lorsque le Pape y vint ; & comme on alloit en procession le recevoir, le Roi s'avança à pied dans l'église Cathédrale, tenant d'une main une

verge pour écarter le peuple, & de l'autre la bride du cheval blanc que montoit le Pape, à qui il servoit ainsi d'écuier. Il voulut engager le Pape de lui rendre les investitures, que l'Empereur Henri son prédécesseur avoit été contraint de céder; mais les Romains pâlirent à cette proposition, & saint Bernard s'opposant à la prétention du Roi, appaisa le différend avec une autorité merveilleuse. Lothaire fut couronné Empereur à Rome par le Pape Innocent, & il travailla à affoiblir le parti d'Anaclet protégé par Roger Roi de Sicile, mais il n'en put venir à bout. Son régne fut fort agité, par la guerre qu'il eut presque toujours avec Roger, qui étoit le plus grand ennemi de l'Empire. En retournant en Allemagne du Mont-Cassin, où il avoit été faire déposer l'Abbé qui tenoit pour le Roi Roger, il mourut dans un village âgé de près de cent ans. Pendant qu'il faisoit la guerre en Italie, il entendoit à la pointe du jour une Messe pour les morts, puis une pour l'armée, & ensuite la Messe du jour: ensuite avec l'Impératrice il lavoit les pieds à des veuves & à des orphelins, & leur distribuoit abondamment à boire & à manger: il écoutoit après cela les plaintes que l'on faisoit contre les Ministres de l'Eglise, & enfin il s'appliquoit aux affaires de l'Empire. Il avoit toujours avec lui un grand nombre d'Evêques & d'Abbés pour recevoir leurs conseils; il étoit le pere des pauvres & le protecteur de tous les misérables: il veilloit pendant une partie de la nuit, prioit souvent & avec beaucoup de larmes.

XXII. Regne de Conrad. Canonisation de S. Henri.

Après sa mort, les Seigneurs élurent Roi des Romains, Conrad Duc de Suabe fils de la sœur d'Henri V, & cette élection se fit en présence du Cardinal Légat du saint Siége, qui promit

le consentement du Pape, des Romains & de toutes les villes d'Italie. Saint Bernard persuada à ce Prince de se croiser & d'aller en Orient, d'où il revint après le mauvais succès dont nous avons parlé dans l'article des Croisades. Il mourut après avoir régné treize ans sans avoir été couronné Empereur. Il fut enterré à Bamberg près du tombeau de l'Empereur saint Henri, qui venoit d'être canonisé par le Pape Eugene III sur le rapport de deux Légats, qui s'étoient informés sur les lieux de la vie & des miracles du saint Empereur. Le Pape marque dans sa Bulle, que la canonisation ne se doit faire réguliérement que dans les Conciles généraux.

XI.

XXIII. Regne de Frideric Barberousse. Le Pape l'oblige de lui servir d'Ecuier.

Le Roi Conrad, avant que de mourir, voiant que son fils étoit en trop bas âge pour être élu Roi, désigna pour son successeur Frideric fils de son frere, & il fut élu en effet à Francfort dans une très-grande Assemblée, où se trouverent même quelques Seigneurs Italiens. Ce Prince régna trente sept ans. Il étoit brave, magnanime, juste & prudent, mais fier & porté à la colére. Il est connu sous le nom de Frideric Barberousse. Il donna avis de son élection au Pape Eugene, aux Romains & à toute l'Italie, & aussi-tôt après, le Pape & le Roi Frideric firent ensemble un Traité par leurs députés. Quelques années après, Frideric vint à Pavie où il fut couronné Roi des Lombards, marcha vers Rome en diligence. Le Pape Adrien IV l'aiant appris, envoia trois Cardinaux au-devant de ce Prince, & ne voulut point entrer en conférence avec lui, qu'il ne lui eût donné ses sûretés. On apporta donc en présence des Cardinaux les Reliques, la Croix & l'Evan-

gile, sur lesquels un Chevalier choisi pour cela jura au nom du Roi, de conserver au Pape Adrien & aux Cardinaux la vie, les membres, la liberté, l'honneur & les biens. Le Pape promit en conséquence de couronner le Roi. Il fut reçu par plusieurs Seigneurs Allemans, qui le conduisirent jusqu'à la tente du Roi avec les Evêques & les Cardinaux de sa suite. Mais comme le Roi ne vint point tenir l'étrier au Pape, les Cardinaux se retirerent très-indignés. Le Pape ne laissa pas de descendre de cheval, & de s'asseoir dans le fauteil qui lui étoit préparé. Alors le Roi vint se prosterner devant lui, & après lui avoir baisé les pieds; il s'approcha pour recevoir le baiser de paix, mais le Pape lui dit, qu'il ne le lui donneroit point, jusqu'à ce qu'il lui eût rendu l'honneur que les Empereurs avoient coutume de rendre aux successeurs de saint Pierre. Le Roi soutint qu'il ne devoit point se rabaisser jusques-là, & tout le jour suivant se passa en diverses conférences sur ce sujet. Enfin le Roi fut obligé de céder, & consentit, malgré son extrême répugnance, à faire auprès du Pape la fonction d'écuier. Le lendemain à la vue de toute l'armée, il tint l'étrier au Pape, qui ensuite lui donna le baiser de paix.

XXIV. Démêlés entre l'Empereur & les Romains. Désordres qui en sont la suite.

Les Romains aiant appris l'arrivée du Roi, lui envoierent des députés, qui dans leur harangue lui parlerent ainsi : Nous venons, grand Roi, de la part du Sénat, & du peuple Romain vous offrir la Couronne Impériale. Nous espérons que vous nous délivrerez du joug injuste des clercs, & que vous rendrez à Rome l'Empire du monde & son ancienne splendeur, en rétablissant le Sénat & l'Ordre des Chevaliers. Nous vous avons fait notre citoien & notre

tre Prince, d'étranger que vous étiez : vous devez de votre côté nous promettre la confirmation de nos anciennes coutumes, & donner à nos officiers qui vous recevront dans le Capitole, la somme de cinq mille livres d'argent. Le Roi surpris & indigné, les interrompit en disant : Rome n'est plus ce qu'elle a été ; sa puissance a passé d'abord aux Grecs, & ensuite aux François. Il n'est pas vrai que vous m'aiez appellé, ni fait votre citoien & votre Prince ; nos Rois Charles & Otton ont conquis par leur valeur Rome & l'Italie sur les Grecs & les Lombards. Je ne suis pas votre prisonnier pour me demander de l'argent ; je ferai mes libéralités comme il me plaira. Je suis votre maître par une possession légitime ; & le Sicilien en qui vous avez confiance ne pourra pas vous affranchir de mon pouvoir. Les députés s'étant retirés, le Pape conseilla au Roi d'envoier ses meilleures troupes se saisir de l'église de saint Pierre, ce qui fut éxécuté. Le Pape s'y rendit pour y attendre le Roi, qui suivit accompagné d'une multitude de gens armés marchant en bon ordre. Il fut couronné Empereur au milieu des cris de joie que poussoient les Allemans, & se retira ensuite à son camp sous les murs de la ville. Mais les Romains irrités de ce que Frideric avoit été couronné Empereur sans leur consentement, se jetterent en furie sur quelques-uns des écuiers de l'Empereur qui étoient demeurés à saint Pierre, & les tuerent dans l'église même. L'Empereur vint avec ses troupes : on combattit pendant quatre heures, & les Romains furent battus. On en tua près de mille, & on en prit deux cens dont le Pape obtint la liberté.

XII.

XXV. Differend entre Frideric & le Pape Adrien IV.

Deux ans après, lorsque l'Empereur Frideric tenoit sa Cour à Besançon en Bourgogne, il reçut une lettre du Pape Adrien IV qui lui faisoit divers reproches. Frideric en fut choqué, & sur-tout de ce que le Pape disoit qu'il lui avoit donné la Couronne Impériale, & qu'il voudroit encore lui avoir accordé de plus grands bienfaits. L'Empereur prenoit ces expressions à la rigueur, sachant que les Romains soutenoient que les Rois d'Allemagne n'avoient possédé jusques-là l'Empire de Rome & le Roiaume d'Italie, que par la libéralité des Papes, & qu'ils vouloient transmettre à la postérité cette opinion, non-seulement par les paroles & les Ecrits, mais encore par les peintures. On voioit dans le Palais de Latran un tableau de l'Empereur Lothaire, qui recevoit à genoux la couronne de la main du Pape, avec cette inscription: Le Roi s'arrêta aux portes de la ville, & après avoir juré les droits de Rome, il devint vassal du Pape de qui il recevoit la couronne. L'Empereur Frideric s'étoit plaint de cette peinture & de cette inscription, & le Pape Adrien lui avoit promis de la faire effacer, ce qui n'avoit pas été exécuté. Tout cela donc joint à la lecture de la lettre aiant excité un grand bruit parmi les Seigneurs Allemans, on dit qu'un des Légats les irrita encore plus en disant: De qui donc tient-il l'Empire, s'il ne le tient pas du Pape? On ajoute que le Comte Palatin de Baviére le menaça de lui couper la tête. L'Empereur appaisa le tumulte par son autorité; mais il renvoia les Légats à leur logis avec escorte, & leur ordonna de partir le lendemain de grand matin, & de retourner droit à Rome sans s'arrêter nulle part. Le Pape voulant

appaiser l'Empereur, lui envoia d'autres Légats plus prudens que les premiers, qui donnérent à ce Prince toute la satisfaction qu'il pouvoit désirer. L'Empereur leur donna le baiser de paix, leur déclara qu'il rendoit son amitié au Pape & au Clergé de Rome, leur fit des présens & les renvoia pleins de joie.

XXVI. Priviléges en faveur des étudians.

L'Empereur Frideric fit cette même année 1158 plusieurs loix pour établir la paix & la sûreté publique. Il en publia une en particulier pour les étudians, à l'occasion sans doute de l'Ecole de Bologne, qui étoit déja célébre. Cette loi porte que les écoliers qui voiagent à cause de leurs études auront une entiére sûreté; que personne ne pourra leur faire injure: que si quelqu'un leur intente un procès, ils auront le choix de plaider devant leur Seigneur, ou leur Professeur, ou l'Evêque de la ville. C'est le premier privilége qui ait été accordé aux étudians. Cette Constitution de l'Empereur spécifie l'étude des loix Divines & Impériales, qui est en effet ce que l'on étudioit le plus à Bologne. L'étude du Droit civil, c'est-à-dire, des loix de Justinien, s'y étoit renouvellée dès le siécle précédent, & celle du Droit canonique y étoit devenue commune depuis quelques années par la publication du Décret de Gratien.

XXVII. Nouvelle querelle entre l'Empereur & le Pape.

Plaintes de l'Empereur.

Sages avis que l'Evêque de Bamberg donne au Pape.

L'année suivante il s'éleva une nouvelle querelle entre le Pape & l'Empereur. Ce Prince fut piqué de ce que le Pape refusoit de confirmer celui qu'il avoit élu Archevêque de Ravenne. On s'écrivit réciproquement des lettres fort vives, & le Pape voulant punir l'Empereur de la hauteur avec laquelle il lui écrivoit, le menaça de le priver de la Couronne s'il ne devenoit plus sage. L'Empereur répliqua, qu'il ne

tenoit sa Couronne que de ses prédécesseurs, & il ajoûta : Du temps de Constantin, saint Sylvestre avoit-il part à la dignité Roiale ? C'est ce Prince qui a rendu à l'Eglise la liberté & la paix ; & tout ce que vous avez comme Pape, vient de la libéralité des Empereurs. Lisez les Histoires, vous y trouverez ce que nous disons. Pourquoi n'éxigerons-nous pas l'hommage de ceux qui possédent nos terres, puisque celui qui n'avoit rien reçu des hommes paia le tribut à César pour lui & pour saint Pierre? Qu'ils nous laissent donc les terres qui relevent de notre Couronne : ou s'ils jugent qu'elles leur sont utiles, qu'ils rendent à Dieu ce qui est à Dieu, & à César ce qui est à César. Nos églises & nos villes sont fermées pour vos Cardinaux, parce que nous ne voions pas qu'ils viennent annoncer l'Evangile & procurer la paix, mais piller par-tout & amasser de l'or & de l'argent avec une avidité insatiable. Quand nous les verrons tels que l'Eglise voudroit qu'ils fussent, nous ne leur refuserons pas ce qui est nécessaire pour les faire subsister. Il est fâcheux que l'orguëil cette bête si détestable se soit glissée jusques sur la Chaire de saint Pierre. Quand l'Empereur dit que le Pape tient tout ce qu'il a de la libéralité des Princes, il ne veut parler que du temporel, comme la suite du discours le fait assez voir. On voit qu'il suppose toujours la prétendue donation de Constantin.

Les esprits s'échauffoient de plus en plus, & l'on prétendoit même avoir intercepté des lettres du Pape, par lesquelles il excitoit à la révolte Milan & quelques autres villes. Alors Eberard Evêque de Bamberg écrivit au Pape une lettre, dans laquelle il lui dit avec une liberté respectueuse : Il est à craindre que les paroles

dures de part & d'autre n'allument un feu qu'on ne pourra plus éteindre. Il vaut mieux se hâter de détruire le mal, que de disputer de quel côté il est venu. Ecrivez de nouveau à l'Empereur avec douceur, & ramenez-le avec votre bonté paternelle. Il est disposé à vous rendre toute sorte de respects. L'Evêque qui parloit ainsi au Pape, étoit autant recommandable par sa science que par la pureté de ses mœurs. Il méditoit continuellement les divers sens de l'Ecriture-sainte, & en faisoit sa consolation au milieu des occupations dont il étoit accablé. L'Empereur avoit une confiance particuliére en ses conseils, & partageoit avec lui la conduite de l'Empire. Pendant que l'on prenoit des moiens pour réconcilier le Pape avec l'Empereur, le Pape mourut, & la plus grande partie des Cardinaux nomma pour lui succéder Aléxandre III. Mais l'Empereur Frideric refusa de le reconnoître, & favorisa Octavien qui avoit été élu contre toutes les régles par quelques Cardinaux, & à qui son parti donna le nom de Victor III. Ce schisme dura long-temps, & fut la source d'une infinité de maux. Nous en parlerons ailleurs.

XIII.

XXVIII. L'Empereur Frideric se réconcilie avec le Pape Aléxandre III.

L'an 1176 l'Empereur ravagea les terres des Milanois, qu'il croioit surprendre ; mais ils étoient si bien sur leurs gardes, qu'ils marcherent contre lui & donnerent une sanglante bataille. L'Empereur aiant eu son cheval tué sous lui, disparut, & pendant quelque temps on le crut mort. Son armée fut entiérement défaite & les Milanois firent un butin immense. Cette victoire asſûra la liberté des villes de Lombardie, & ruina en Italie la puissance des Empereurs Allemans. Frideric fut d'autant plus frap-

pé de ce coup, que les Seigneurs tant ecclésiastiques que séculiers qui l'avoient suivi jusques-là, le menacerent de l'abandonner s'il ne renonçoit au schisme. Il résolut donc de se réconcilier sincérement avec le Pape Aléxandre. L'on comprit dans le Traité de paix le Roi de Sicile, les Lombards & tous les autres alliés du Pape. Ce fut à Venise que l'Empereur & le Pape se virent & se réconcilierent. L'Empereur se prosterna devant le Pape, lui baisa les pieds, & lui servit d'huissier dans l'église, & d'écuier lorsqu'il monta à cheval ; & il conduisit quelque tems le cheval par la bride, jusqu'à ce que le Pape lui permit de se retirer. Le Pape fit part de la paix aux principaux Evêques de la Chrétienté, & au Roi de France. Il est remarquable que l'absolution donnée en cette occasion par le Pape à l'Empereur, ne tomboit que sur l'excommunication à cause du schisme, sans qu'il ait été fait aucune mention de réhabiliter l'Empereur comme déposé par le Pape. Aussi verrons-nous que pendant le schisme, ses sujets Catholiques, même les Ecclésiastiques, ne lui obéissoient pas moins qu'auparavant, tout excommunié qu'il étoit. C'est qu'on avoit peine à se soumettre aux nouvelles prétentions de Grégoire VII touchant la déposition des Souverains ; au lieu qu'on regardoit comme une chose très-sérieuse, l'excommunication fondée sur l'Ecriture & la Tradition.

XXIX. Il va dans la Terre-sainte où il meurt.

Il y eut quelques différends entre le Pape Urbain III & l'Empereur Frideric, au sujet des terres que la Comtesse Matilde avoit laissées à l'église de Rome, & sur la dépouille des Evêques après leur mort. L'Empereur tint en 1186 une assemblée en Allemagne pour soutenir ses droits. Le Pape irrité de la Lettre que cette as-

semblée lui avoit écrite, auroit excommunié l'Empereur, s'il n'avoit été prévenu par la mort. Quelques années après, l'Empereur partit pour la Terre-sainte. Il étoit accompagné de son fils Frideric Duc de Suabe ; & s'étant embarqué sur le Danube, il arriva à Presbourg où il rassembla son armée. Il fut parfaitement bien reçu par Bela III Roi de Hongrie qui régnoit depuis deux ans. L'Empereur traversa ensuite la Bulgarie, où il fut souvent obligé de s'ouvrir le passage l'épée à la main. Il trouva aussi beaucoup de résistance sur les terres de l'Empereur de Constantinople Isaac l'Ange, qui lui avoit néanmoins promis la liberté du passage ; mais il s'imagina que Frideric venoit dans le dessein de le dépouiller de l'Empire, & de faire son Fils Frideric Empereur de Constantinople. L'Empereur Frideric se voiant ainsi trompé par Isaac, fit le dégat sur ses terres, & prit Philippople qu'il trouva abandonnée, & où il n'y avoit que quelques Arméniens, qui n'avoient pas pour les Latins la même aversion que les Grecs. Frideric alla ensuite à Andrinople, & passa l'an 1190 le détroit des Dardanelles & entra sur les terres du Sultan d'Iconie. Quoique ce Prince eût promis passage à l'Empereur Frideric, il ne laissa pas de le faire attaquer dans les défilés des montagnes, mais l'Empereur battit deux fois les Turcs, ensuite assiégea le Sultan dans Iconie sa Capitale qu'il prit d'assaut. Il passa aussi-tôt après les frontiéres d'Arménie, pour se rendre à la Terre-sainte. Mais la chaleur l'aiant invité à se baigner dans une petite riviére de Cilicie ou Caramanie, il s'y noia, après avoir régné trente-sept ans. Frideric son second fils prit la conduite de l'armée ; mais il mourut six mois après devant Acre.

XIV.

XXX. Regne d'Henri VI. Sa Mort suivie d'une double élection qui occasionne de grands malheurs.

Henri VI fils aîné de l'Empereur Frideric étoit resté en Allemagne, & avoit déja été reconnu Roi. Dans la cérémonie de son couronnement, le Pape Célestin III étant assis dans sa chaire Pontificale, poussa du pied la couronne Impériale qu'il tenoit entre ses pieds, & la fit tomber à terre, pour montrer qu'il avoit le pouvoir de déposer l'Empereur s'il le méritoit. Mais aussi-tôt les Cardinaux prirent la couronne & la mirent sur la tête de l'Empereur. Il mourut à l'âge de trente-deux ans en Sicile dont il s'étoit fait reconnoître Roi, extrêmement haï des gens du païs, même de l'Impératrice Constance son épouse, à cause des cruautés qu'il avoit exercées contre eux. Le bruit courut qu'elle l'avoit fait empoisonner. Il avoit régné sept ans depuis la mort de son pere. Comme il étoit encore excommunié pour avoir pris Richard Roi d'Angleterre & en avoir éxigé une rançon, le Pape défendit de l'enterrer, & l'Archevêque de Messine fut obligé d'aller à Rome en demander la permission. Le Pape ne l'accorda qu'à condition que le Roi d'Angleterre y consentiroit, & que l'argent seroit rendu. L'Archevêque de Messine demandoit encore le consentement du Pape, pour faire couronner Roi de Sicile Frideric fils de l'Empereur Henri. Mais pour l'obtenir, il fallut donner au Pape mille marcs d'argent & autant aux Cardinaux. Ce Prince n'avoit pas encore trois ans. On lui donna pour tuteur son oncle Philippe Duc de Suabe frere de l'Empereur Henri, qui fut élu Roi des Romains par la Haute Allemagne & par la Pouille & la Sicile; mais la basse Allemagne élut Otton Duc de Saxe; & cette division dans l'Empire en attira une

grande dans l'Eglise. Elle occasionna une infinité de désordres, & causa presque la ruine entiére de l'Allemagne. Nous ferons connoître tous ces maux dans l'histoire du treiziéme siécle, en rapportant les suites funestes de ce triste évenement.

Fin de l'Article sixiéme du douziéme siécle & du quatriéme Volume.

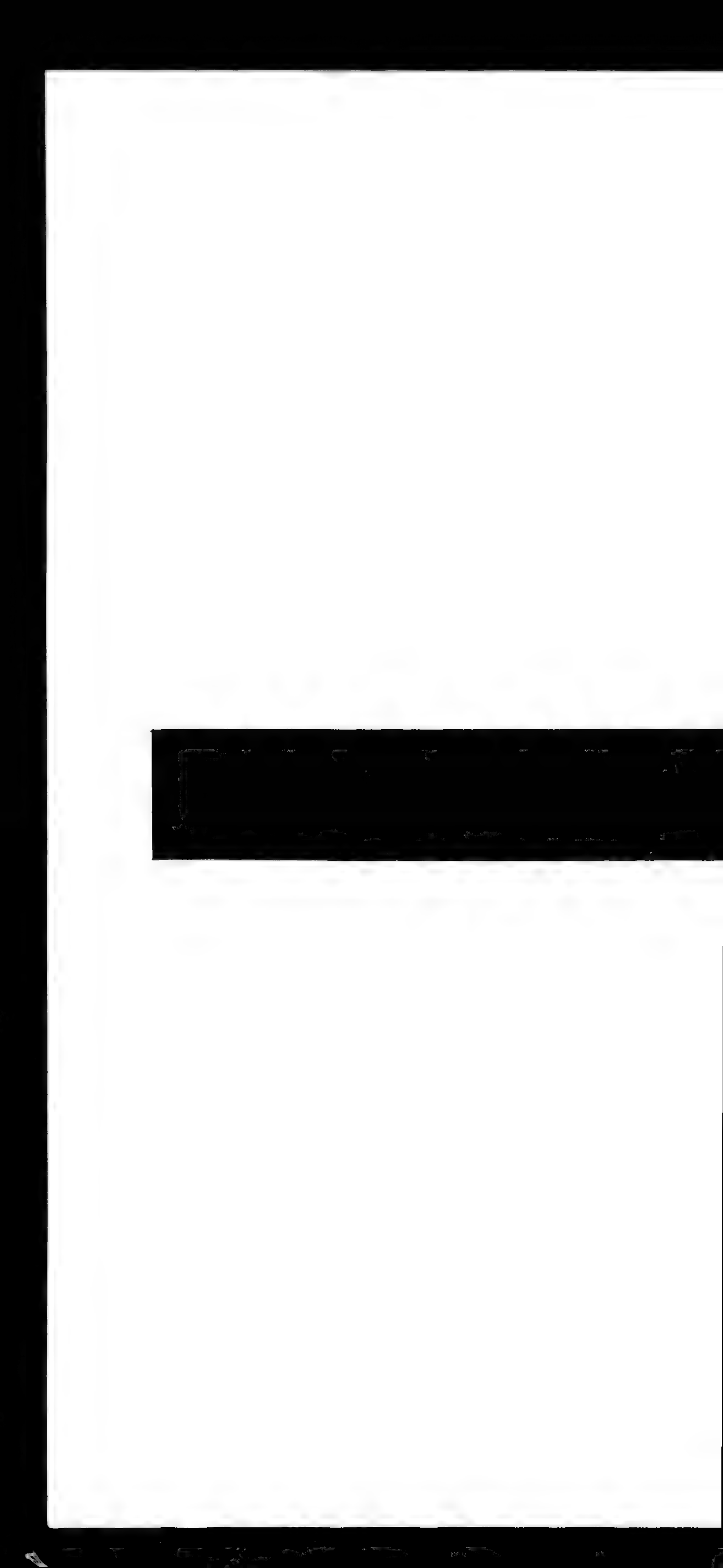
TABLE

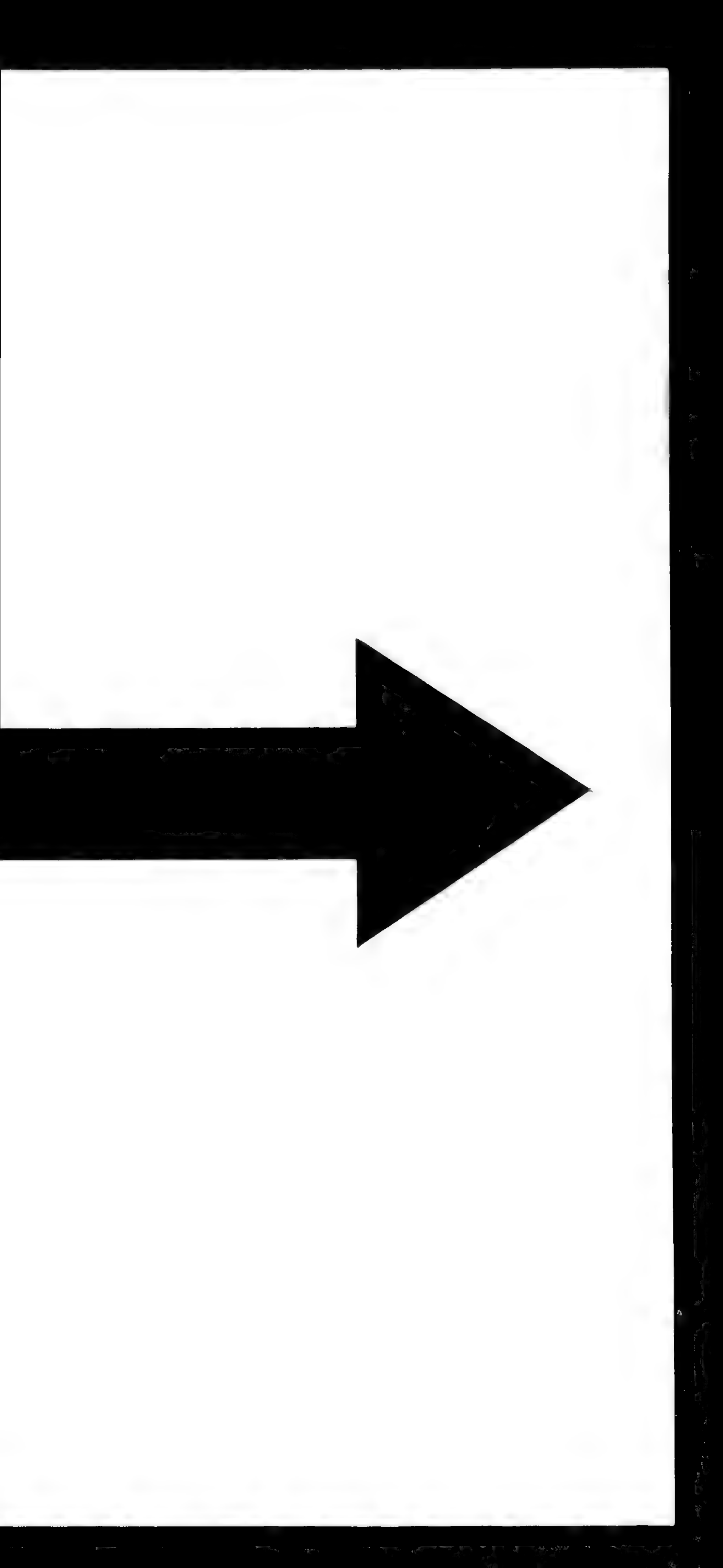
DES MATIÉRES

Contenues dans ce quatriéme Volume.

A

E.





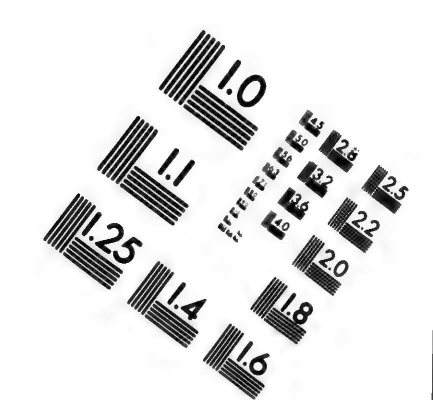
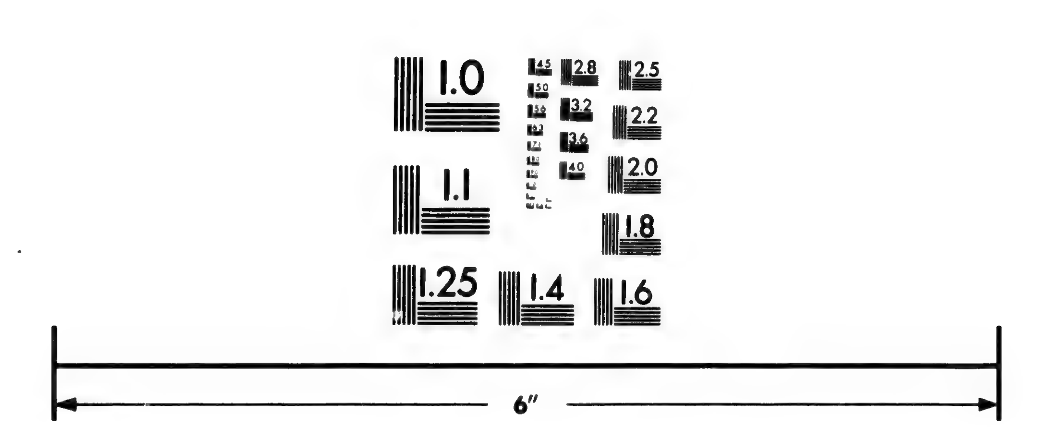
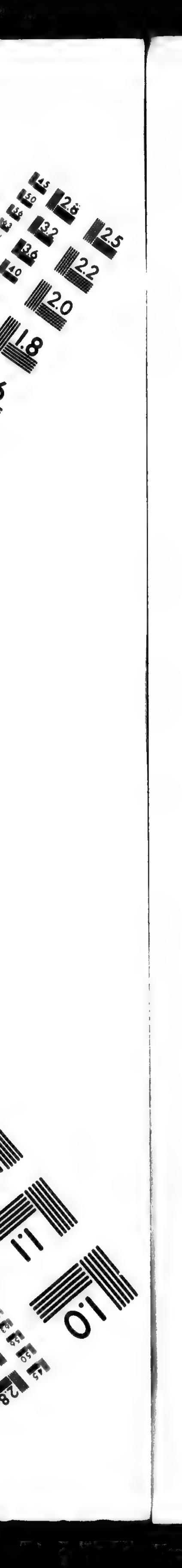


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

M.

Z.

Fin de la Table des Matiéres.

FAUTES A CORRIGER

dans le quatriéme Volume.

PAge 12. *ligne* 19. qu'il *lisez* qu'ils. *p.* 17. *l.* 19. c'étoit *lis.* c'étoient. *p.* 55. *l.* 27. *lis.* prêtés. *p.* 59. *l.* 31. *lis.* quelques disputes. *p.* 60. *l.* 24. *lis.* neveu. *p.* 61. *l.* 13. disciple *lis.* disciples. *p.* 63. *l.* 27. *lis.* Chrétiens. *p.* 66. *l.* 19. *après* Aléxandre *ne mettez qu'une virgule.* p. 67. *l.* 19. qu'il aimoit fort, *lis.* où il étoit né. *p.* 68. *l.* 3. certain *lis.* certains. *p.* 69. *l.* 16. *lis.* d'une. *p.* 73. *l.* 33. & 34. *lis.* c'étoient. *p.* 76. *l.* 12. *lis.* guérissant. *ibid.* *l.* 31. *lis.* sommes. *p.* 78. *l.* 30. celle *lis.* celles. *p.* 86. *l. derniére lis.* n'eût. *p.* 87. *l.* 1. *& ailleurs, corrigez de même.* p. 97. *l.* 5. *lis.* de grands. *ibid.* *l.* 22. *lis.* Philosophes. *p.* 99. *l.* 1. *lis.* conduite. *p.* 101. *l.* 21. de *lis.* du. *p.* 111. *l.* 26. voix *lis.* voie. *ibid.* *l.* 32. *lis.* accusation. *p.* 127. *l.* 8. *lis.* d'Ecrivains. *p.* 129. *l.* 17. *lis.* qu'auroient. *p.* 131. *au sommaire* sur le *lis.* sur ce. *p.* 139. *l.* 10. des biens. *lis.* les biens. *ibid.* *l.* 25. *lis.* & à arrêter. *p.* 143. *l.* 18. *lis.* Magdebourg. *p.* 149. *l.* 35. *lis.* Norvege. *p.* 150. *l.* 20. *ajoutez sous l'année* 1040. Naissance de S. Bruno vers ce tems-ci. *p.* 188. *l.* 30. *lis.* s'il. *p.* 197. *l.* 20. *lis.* arrivés. *p.* 199. *l.* 32. *lis.* le Calife. *p.* 204. *l.* 24. *après* Roiale *mettez deux points.* *p.* 214. *l.* 1. *lis.* cérémonie. *p.* 217. *l.* 2. peut *lis.* ne peut. *ibid.* *l.* 25. *après* marchands *mettez un point.* p. 218. *l.* 23. *lis.* observés. *ibid.* *l.* 24. *lis.* à employer. *p.* 221. *l.* 6. *lis.* brûlés. *p.* 225. *l.* 10. C'est le premier Pape, *retranchez ces mots & les deux lignes suivantes.* p. 235. *l.* 1. des *lis.* les. *p.* 240. *l.* 17.

lis. dégagea. *p.* 249. *l.* 7. *après* accorder *ôtez la virgule.* p. 257. *l.* 12. *après* commun *ôtez la virgule.* p. 272. *l.* 33. *lis.* l'Euchariftie. *p.* 275. *l.* 14. *lis.* d'autre. *p.* 291. *l.* 3. *lis.* Patriarche. *ibid. l.* 6. *après* honneur *mettez un point & lisez ainsi.* On avoit réfolu de ne point élire pendant fa vie un Patriarche Latin, pour ne pas mettre deux Evêques fur un même Siége, contre les Canons. Mais deux ans après, le Patriarche Jean crut, &c. *p.* 302. *l.* 31. *après* pénitence *mettez un point.* p. 307. *l.* 4. *lis.* aux Papes. *p.* 314. *l.* 34. *après* vertu *une virgule.* p. 317. *l.* 24. 1060. *lis.* 1040. *p.* 323. *l.* 20. *lis.* défordres. *p.* 325. *l.* 32. des *lis.* de. *p.* 326. *l.* 10 *lis.* apprît. *p.* 342. *l.* 17. le *lis.* la. *p.* 355. *l.* 2. *lis.* debout. *p.* 381. *l.* 13. fon *lis.* font. *p.* 386. *l.* 5. *lis.* du onziéme. *p.* 404. *l.* 26. *lis.* conduite. *p.* 422. *l.* 28. l'attention, *lis.* l'intention. *p.* 431. *l.* 8. *lis.* de dignes. *p.* 436. *l.* 17. *lis.* d'argent. *p.* 439. *l.* 35. *après* Thomas *ôtez la virgule.* *p.* 451. *l.* 22. *lis.* fe fit. *p.* 491. *l.* 20. qui *lis.* qu'il. *p.* 495. *l.* 5. d'un *lis.* d'une. *p.* 505. *l. derniére lis.* & il attendoit. *p.* 539. *l.* 34. La vertu. *lis.* La grande réputation. *p.* 543. *l.* 10. Mais *lis.* Mes. *p.* 544. *l.* 22. aggréé *lis.* aggrégé. *p.* 552. *l.* 12. *après* d'humilité *mettez deux points.* p. 554. *l.* 15. *lis.* la bonne volonté. *p.* 573. *l.* 9. plaine *lis.* pleine. *p.* 574. *l.* 3. qui lui fut, *lis.* qu'il lui fut. *p.* 583. *au fommaire lis.* Eglife Latine. *p.* 600. *l.* 3. *lis.* accompagnoient. *p.* 601. *l.* 7 pour le *lis.* pour leur. *p.* 603. *lig.* 29. *ôtez* les. *p.* 623. *l.* 32. marcha. *lis.* & marcha. *p.* 629. *l.* 8. que la pureté *lis.* que par la pureté. *On fuppléera aifément à quelques autres fautes.*

r *ôtez le*
ôtez la
p. 275.
riarche.
nt & li-
ire pen-
r ne pas
ge , con-
Patriar-
rès péni-
aux Pa-
*e.*p. 317.
lis. désor-
l. 10. *lis.*
l. 2. *lis.*
386. *l.* 5.
conduite.
n. *p.*431.
d'argent.
a virgule.
. qui *lis.*
. 505. *l.*
. 34. La
3. *l.* 10.
lis. aggré-
ttez deux
volonté.
l. 3. qui
sommaire
accompa-
our leur.
marcha.
reté *lis.*
nt à quel-

